



IS

TURE

18

12



201



CONCOURS ROUGEVIN DE 1861 — FRONTISPICE POUR UNE COLLECTION D'OBJETS D'ANTIQUITE.
PROJET DE M. J. J. STAMM. — MENTION.



FRONTISPICE DE LA 5^{ème} ANNÉE.

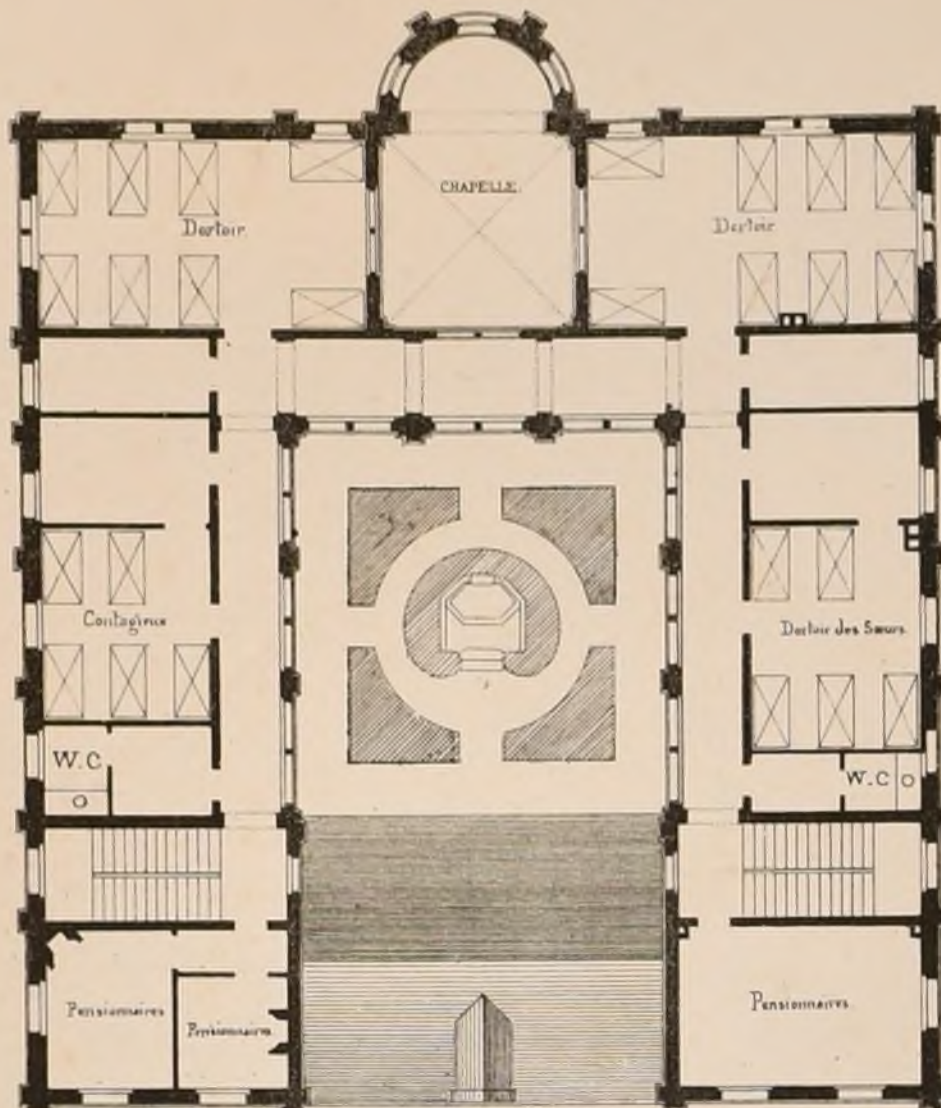
N° I
F. 2.

PLAN DU 1^{er} ETAGE

ASILE OUVROIR
et
DISPENSAIRE

à Roicy. (Aisne.)

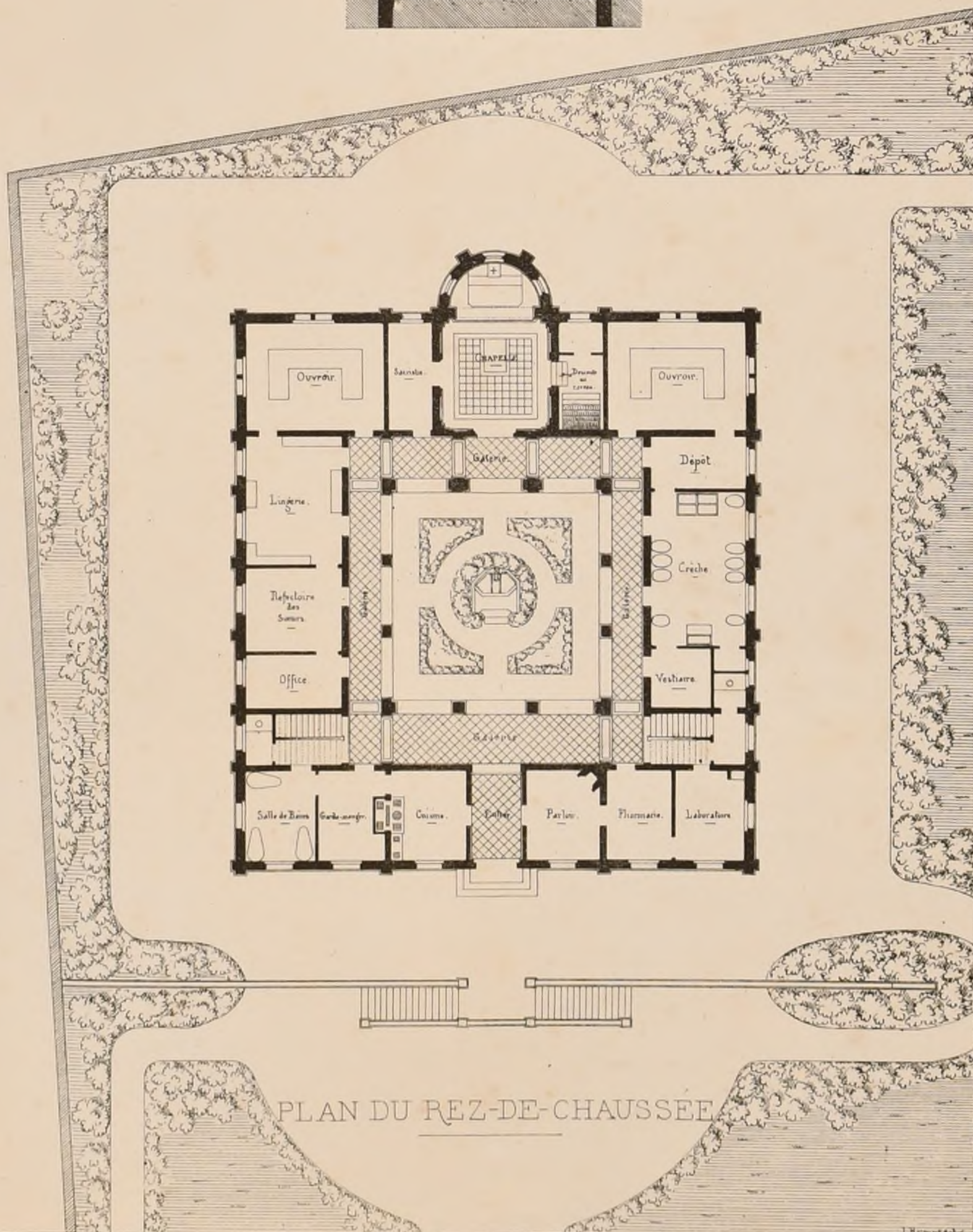
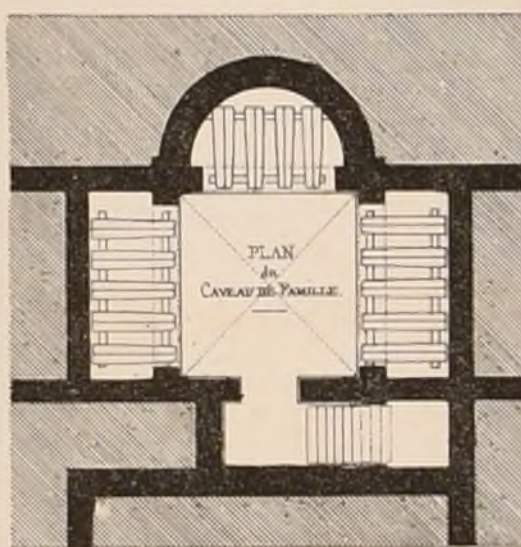
Echelle de 0^m005^m pour mèbre.



Elevés sur la sépulture
de
la famille d'IMECOURT.

M^r Destors, architecte.

1861-62



PERSPECTIVE DE LA COUR.

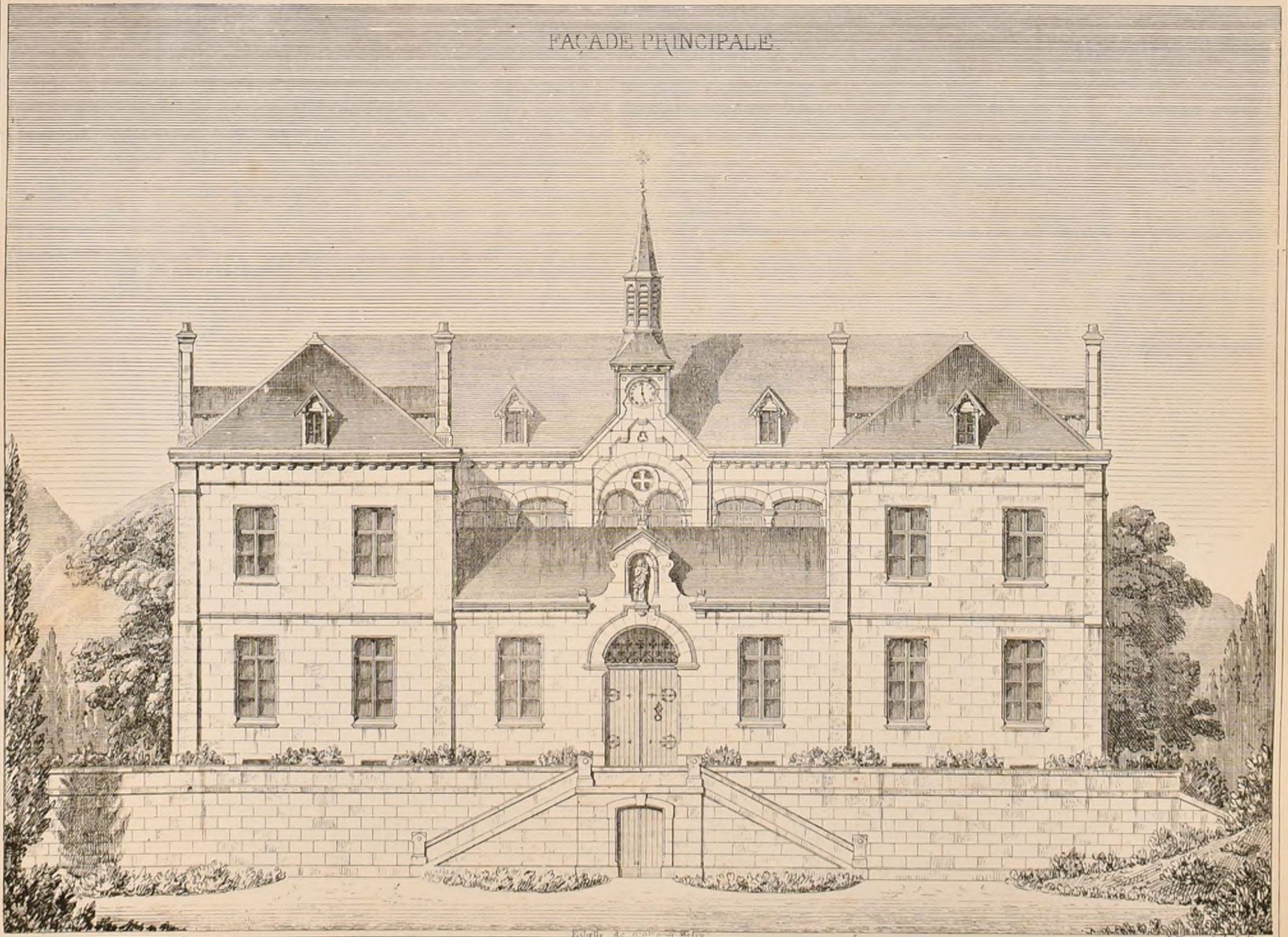


ASILE, OUVRIR
et
DISPENSARE.
à Roucy, (Aisne)

Elevés sur la sépulture
de
la famille d'IMECOURT
1861-62
M^r Destors architecte.



FAÇADE PRINCIPALE



ASILE, OUVRIR

et

DISPENSARE

a Roucy (Aisne)

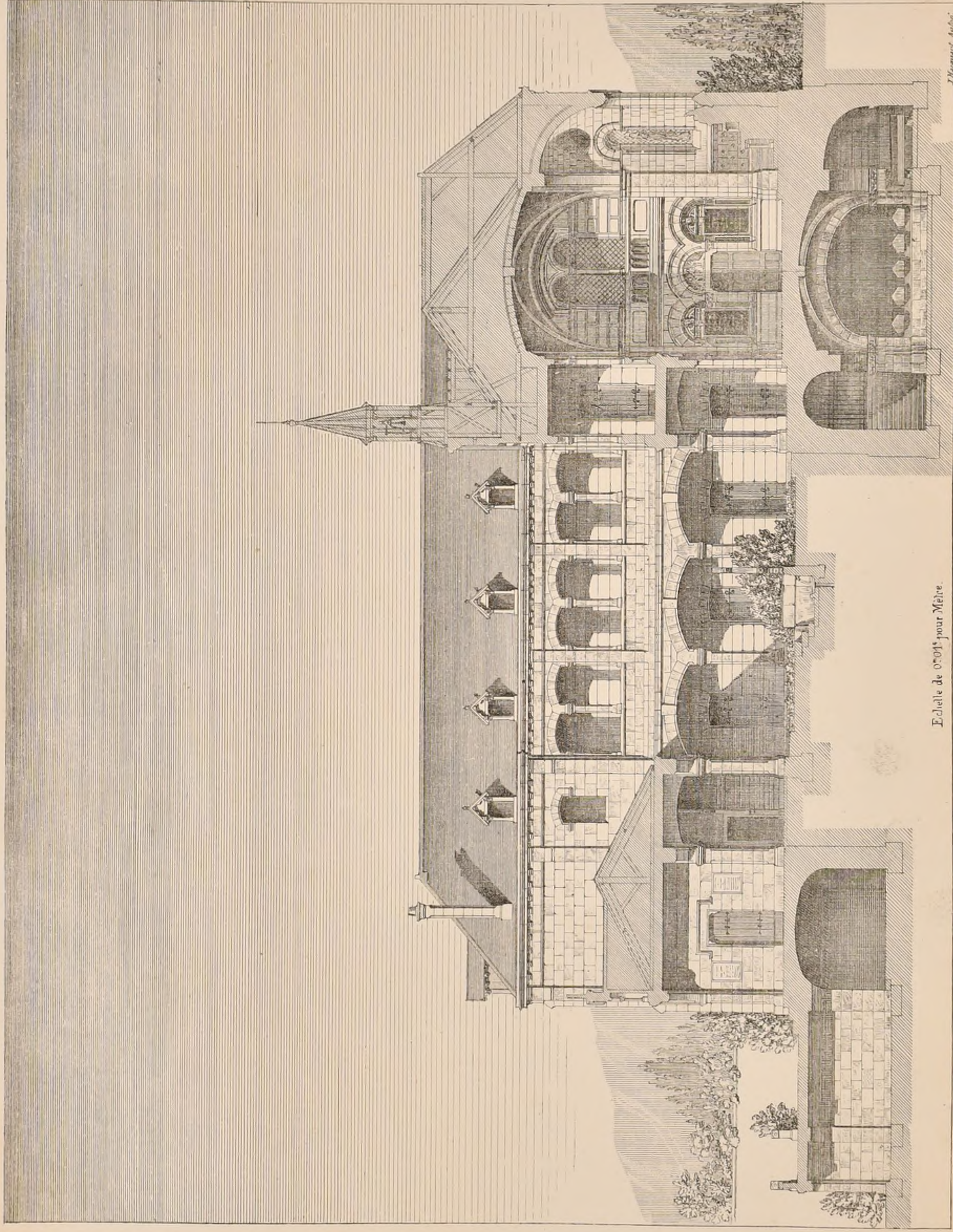
Eleves sur la sépulture

de

la famille d'IMÉCOURT.

1861-69.

M^r DESTORS architecte.

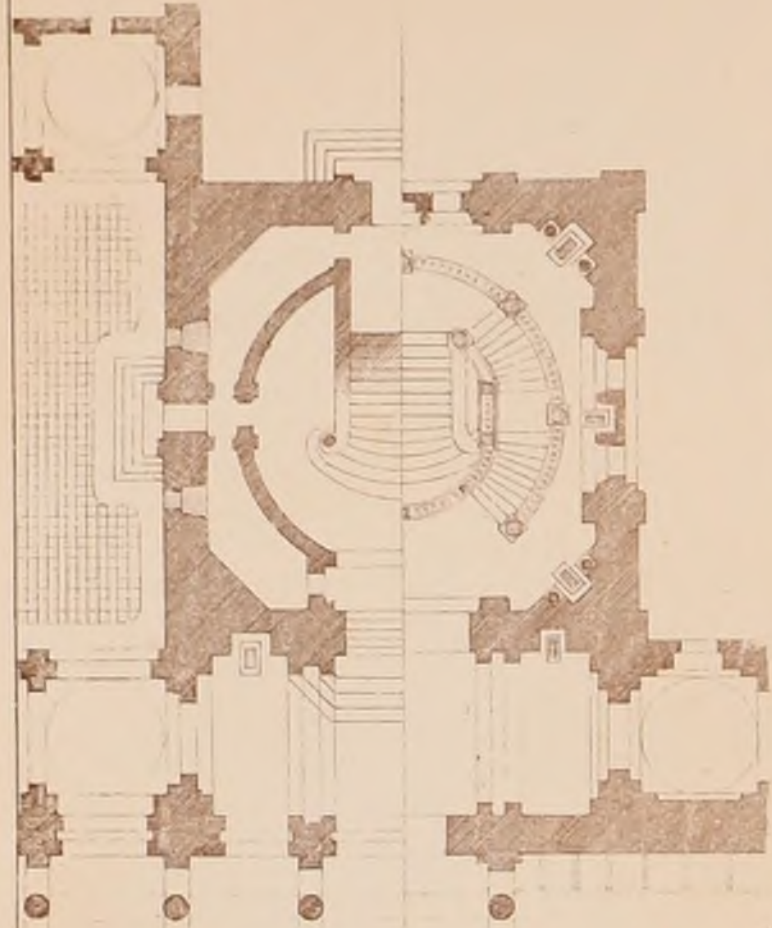


Echelle de 0^m01^m pour Mètre.

Paris Imp. Mouton

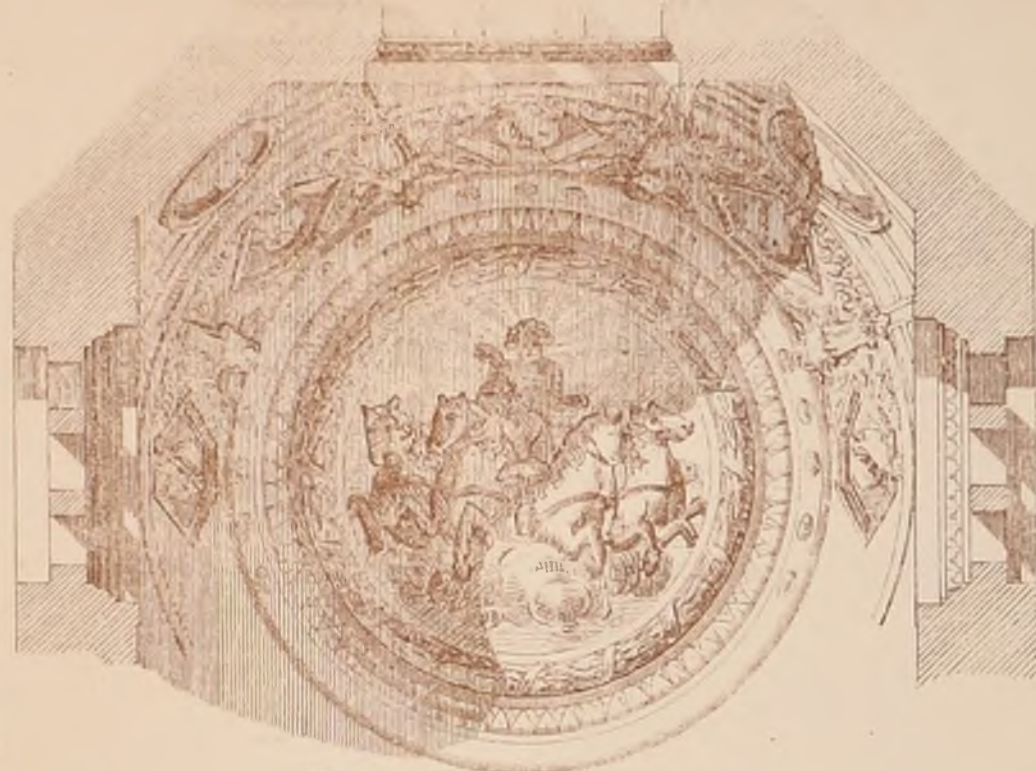
Magnus-Atelier





PLANS

Echelle au Quart de l'élévation.



DÉTAIL DU PLAFOND

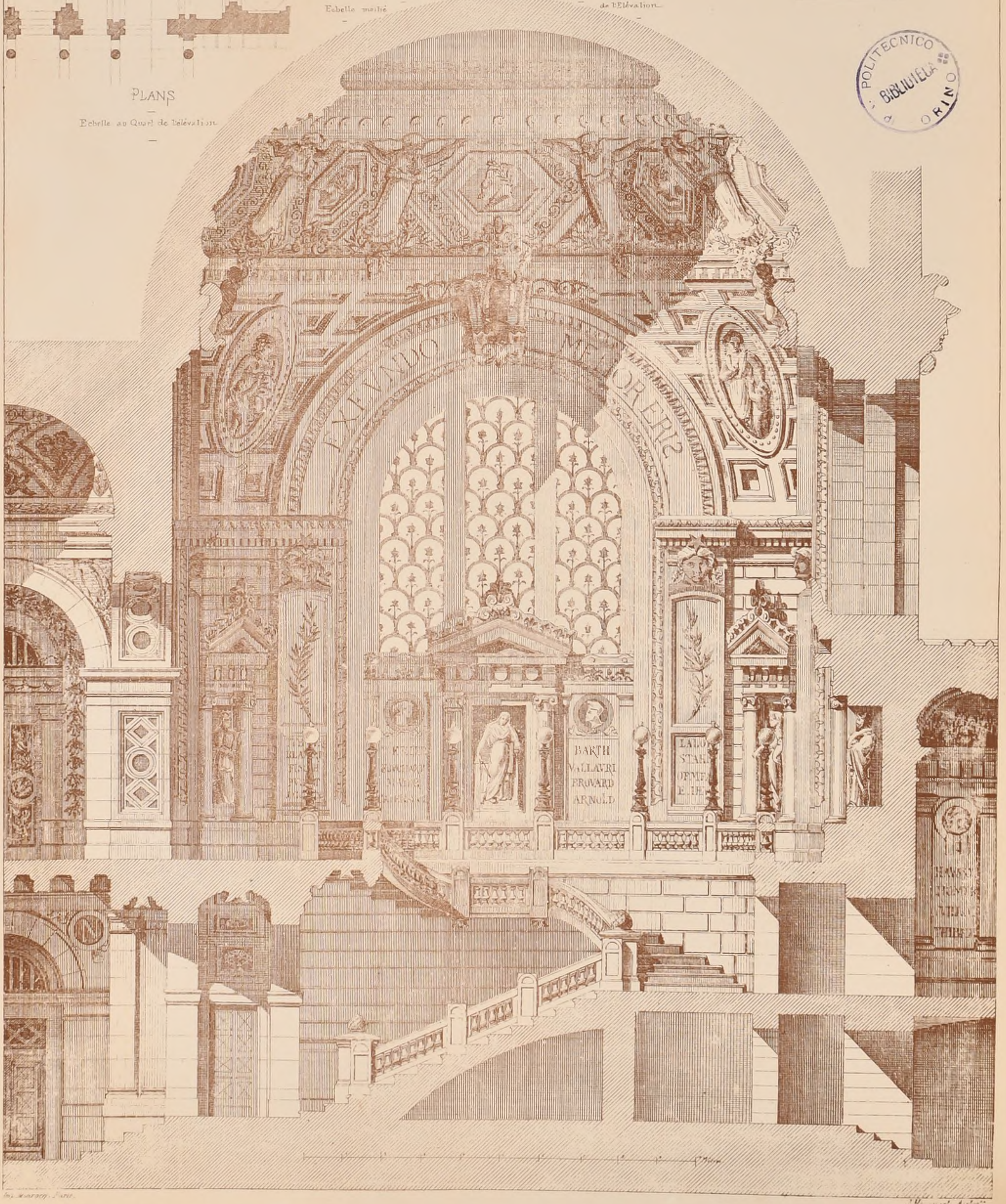
Echelle moitié

de l'élévation.

F. D. B. A.
CONCOURS DE 2^{ème} CLASSE.
UN GRAND ESCALIER
POUR UNE BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE PUBLIQUE

(Voir N° VIII P 6)

PAR M^r LOVIOT ÉLÈVE DE M^r COQUART



CONCOURS PUBLICS

HÔPITAL - HOSPICE

A S^t GERMAIN-EN-LAYE (SEINE-ET-OISE)

Dépense au maximum 800,000... Dessins demandés cotés à l'échelle de 5 millimètres avec deux descriptifs et estimatifs... Rendu le 19 Juillet 1870 au plus tard... Jury composé des M^{rs}... Président de la Supérieure de l'Asile, de deux architectes attachés à une administration publique, d'un médecin et d'un chirurgien attachés à l'hôpital, d'un membre du comité de l'œuvre de construction, d'un membre de la commission administrative de l'hospice, d'un membre du conseil municipal.

Exposition publique pendant 10 jours à partir du 20 Juillet... Trois prix : 2500^{fr}, 2000^{fr}, et 1500^{fr}... S'adresser à M^r l'Économé de l'hospice de S^t Germain-en-Laye, au bureau de l'hospice, rue S^t Thomas... On peut prendre connaissance du programme au siège de l'administration.

SOCIÉTÉ DES ARCHITECTES DU DÉP^t DU NORD

Cette société vient de créer un nouveau genre de Concours. Elle s'agit plus de projets produits en vue d'une œuvre théorique ou d'une exécution future, mais bien de projets déjà exécutés. Elle propose pour sujet de concours :

UNE PORTE D'ENTRÉE POUR UNE MAISON D'HABITATION... Cette porte comprendrait non seulement la menuiserie mais aussi le cadre entier de la baie. Ce pourra être une porte dormant sur la voie publique ou une porte dormant sur une cour, etc.

Conditions... Les représentations photographiques d'après les portes exécutées et non d'après les dessins sont seules admises pour l'ensemble comme pour les détails.

Toutes les photographies seront envoyées en double... Délai... Tous les envois devront être adressés (franc de port) au président de la société des Architectes du département du Nord à Lille... Aucune pièce ne sera reçue après le 30 7^{ème} 1870.

Mode de Jugement du Concours... Une des deux collections de photographies sera envoyée aux Présidents des sociétés d'Architectes avec lesquelles la société des Architectes du département du Nord est en relation, avec prière de réunir spécialement les membres du bureau.

en exercice lesquels se constitueront en Jury... Chacun de ces Jurys fera séparément un classement par ordre de mérite et sera en outre invité à joindre un rapport aussi détaillé que possible... La société des Architectes du département du Nord se chargera seulement du dépouillement des listes et de l'envoi d'après cela le rang de chaque projet présenté.

Une exposition à Lille suivra le jugement... Récompenses... La première la plus grande sera donnée au Jugement... Il sera décerné des médailles en raison de l'importance du concours et l'une des deux collections complètes de photographies deviendra la propriété du Concurrent classé le premier.

Réserves... Le concours aura lieu avec épreuves et prix cachetés... Chaque Concurrent, après le jugement, pourra se faire connaître ou garder l'anonymat... On peut prendre connaissance au siège de notre société du programme complet de ce Concours Original.

THÉÂTRE A CONSTANTINE

(Voir le N° VIII F° 6)

JUGEMENT

1^{er} Prix N° 17 épigraphie M^r Paul Giron architecte à Paris élève de M^r Questel... 2^{ème} Prix N° 14... 3^{ème} Prix N° 11... Le projet placé au 4^{ème} rang est celui qui portait le N° 5.

TEMPLE PROTESTANT A FRIBOURG (SUISSE)

3 prix : 500, 400 et 200 francs... S'adresser au Conseil paroiial de l'Église réformée à Fribourg.

HÔPITAL A VINTERTHUR (SUISSE)

Rendu 31 Juillet 1870... 1^{er} Prix 100^{fr}... 2^{ème} Prix 80^{fr}... S'adresser à M^r le docteur A. Weismann à Winterthur.

CASINO A NEUSTADT

(Voir le N° XI F° 6)

JUGEMENT

25 projets étaient exposés... 1^{er} Prix... 2^{ème} Prix... 3^{ème} Prix... 4^{ème} Prix... 5^{ème} Prix... 6^{ème} Prix... 7^{ème} Prix... 8^{ème} Prix... 9^{ème} Prix... 10^{ème} Prix... 11^{ème} Prix... 12^{ème} Prix... 13^{ème} Prix... 14^{ème} Prix... 15^{ème} Prix... 16^{ème} Prix... 17^{ème} Prix... 18^{ème} Prix... 19^{ème} Prix... 20^{ème} Prix... 21^{ème} Prix... 22^{ème} Prix... 23^{ème} Prix... 24^{ème} Prix... 25^{ème} Prix.

EDIFICE SCOLAIRE A TRIESTE

Le Douk de Bavière signale le programme de concours visant en particulier les architectes allemands... Le Magistrat de la ville de Trieste invite au concours pour un grand édifice scolaire à élever sur la Corsica Stradon... Il doit contenir 19 classes et une grande salle de dessin pour le Reule Gewerbeschule; 16 classes grandes et petites pour les gymnasiens; et 24 classes pour des écoles primaires et secondaires de filles et de garçons, une salle de gymnastique commune; une Aula (salle pour les solennités); Appartements pour 3 Directeurs et 4 Agents-surveillants. Infra à ces de-Chaussées, un Musée d'Antiquités et d'histoire naturelle; chaque École aura son entrée spéciale.

On demande : Projet complet échelle de 1/4^m pour les plans; 1/8^m et les façades et coupes; Détails de l'ameublement scolaire, du Chauffage et de la Ventilation, un Dessin très exact, représentant demandé pour servir de base à l'adjudication des travaux. Dépense (sans mobilier) 625000^{fr}... Rendu le 21 Octobre 1870.

Il paraissait que le programme est très incomplet et les prix de 10000^{fr} (2500^{fr}) 600^{fr} (1500^{fr}) et 400^{fr} (1000^{fr}) paraissent avec raison à nos collègues d'Allemagne sans aucun rapport avec la somme à dépenser et l'importance du travail exigé. Nous sommes de leur avis également quand ils dénoncent comme vexatoires et illusores les garanties pour le jugement de ce concours. C'est une commission au Magistrat de Trieste (sans adjonction d'hommes spéciaux) qui fonctionnera comme jury; mais ses décisions ne seront valables (et par conséquent aucun prix ne sera payé) que si elles ont été votées par les représentants de la commission.

Il est évident que cette dernière condition met les concurrents absolument à la merci de toutes espèces d'intrigues locales.

F. J.

EGLISE S^t BRUNO A GRENOBLE

(Voir N° XII F° 6)

CROQUIS DE DIFFÉRENTS PROJETS PRÉSENTÉS AU CONCOURS



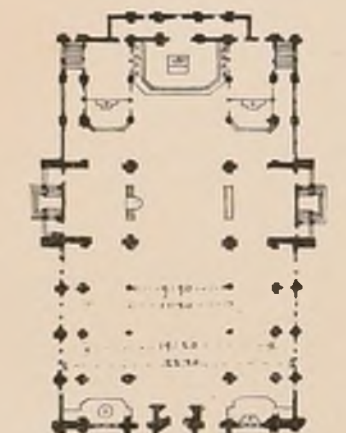
Projet N° 19 : Epig^e ECCE



Projet N° 63 : Epig^e PORTA CAELI



Projet N° 40 : Epig^e DÉPENSE EXACTE



Projet N° 19 : Epig^e ECCE



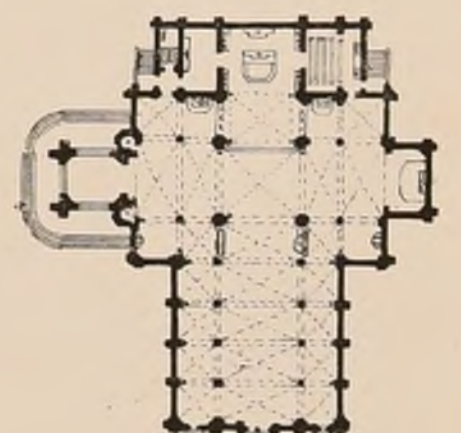
Projet N° 21 : Epig^e CREDO



Projet N° 13 : Epig^e FERQUISIVI



Projet N° 50 : Epig^e LE TRAVAIL DONNE TOUT



Projet N° 40 : Epig^e DÉPENSE EXACTE

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

1^{re} CLASSE

Exposition des 2 et 6 Mai

PROGRAMMES

Rendu : LA COUR DE L'HÔTEL D'UN MINISTRE

Cette Cour, précédée d'un vestibule, serait entourée au rez-de-chaussée et au premier étage de portiques à colonnes engagées dans les pignons... Le rez-de-chaussée serait décoré d'arcades, le 1^{er} étage d'ordre ionique... Bien que l'application du principe absolu exige la superposition du même ordre, si est possible, comme l'ont si bien prouvé les architectes romains, d'obtenir l'unité de style en superposant deux ordres de nature diverses. On s'appuiera donc principalement à modifier les deux ordres demandés de manière à former un tout d'une harmonie parfaite. La corniche Ionique devra couvrir l'ensemble de l'édifice.

La cour comprendra sept arcades dans sa longueur. Ces arcades auront 4 mètres 50^{cm} d'une arcade des pieds-droits.

On fera, pour les esquisses, un plan de la cour et du vestibule ainsi qu'une coupe longitudinale à l'échelle de 0^{cm}0025 pour mètre.

Pour les dessins rendus, l'échelle du plan sera de 0^{cm}005 pour mètre celle de la coupe générale au double. On fera en sus l'élaboration d'une travée des portiques, comprenant une arcade et deux pieds-droits entiers de chaque étage, plus une coupe du mur de face, sur une échelle de 0^{cm}005 pour mètre.

La construction sera indiquée dans la coupe et dans le dessin en grand.

Esquisse : UN OBSERVATOIRE DE FLAISANCE

Ce petit édifice, destiné à embellissement d'un parc, serait élevé sur le point culminant et de convergence des avenues d'un jardin d'agrément amphithéâtre.

Il se composerait d'une pièce d'entrée en sautoir sur le corps principal du bâtiment; l'escalier correspondrait aux différents balcons de repos, distribués en sautoir sur la hauteur de l'observatoire.

Au sommet, une plate-forme couverte aura l'étendue convenable à sa destination.

Cette plate-forme sera agrandie au moyen d'un encorbellement formant corniche.

La hauteur totale sera de 20 mètres.

On fera le plan et la coupe sur une échelle de 0^{cm}005 pour mètre, et l'élévation au double.

JURY

M^{rs} Lesieur Président, Moigne, Vaudoyer, Ucharé, Davion, Laine, Cognart, Guénopin, Louvet, Vaudremer, Darriet, Aloude, Grunin, Garnier, Bastly, Leguoux, Questel, Constant, Dufaux, André, Héroux, Godeben, Diet.

JUGEMENT

Rendu (70 Concurrents)

1^{re} Mentions.

M^{rs} Bonjean élève de M^r C. Dufaux... Collin... Charneau... Dumoulin... Dussoubier... M^{rs} Duclos élève de M^r André Bocard... Jobbe Duval... Morice... Marraud... Vaudoyer... M^{rs} Lesieur élève de M^r André Bocard... Claret... Charval Adrien... de Cuvillon... Desiguerres... Drouot... Dubos... M^{rs} Magny élève de M^r Guénopin... Lattigier... Bourven... Mayor... Mellot... Pélissier... Frévoit... Sisson... Storck... Trooy... Tournel... M^{rs} Arnould élève de M^r André Bocard... Claret... Dailly... Desjardin... Furo... Forquet... Lathérid... M^{rs} Magny élève de M^r Guénopin... Marraud... Montarnal... Pray... S'Ange... Stabi... Yassier... M^{rs} Lesieur élève de M^r Guénopin... Darriet... Questel... Cognart... Laine...

2^{ème} Mentions.

M^{rs} Arnould élève de M^r André Bocard... Benoit... Bonnet... Buisson... Bayard... Brégeau... Bousquet... M^{rs} Corréde élève de M^r André Bocard... Claret... Charval Adrien... de Cuvillon... Desiguerres... Drouot... Dubos... M^{rs} Magny élève de M^r Guénopin... Lattigier... Bourven... Mayor... Mellot... Pélissier... Frévoit... Sisson... Storck... Trooy... Tournel... M^{rs} Arnould élève de M^r André Bocard... Claret... Dailly... Desjardin... Furo... Forquet... Lathérid... M^{rs} Magny élève de M^r Guénopin... Marraud... Montarnal... Pray... S'Ange... Stabi... Yassier... M^{rs} Lesieur élève de M^r Guénopin... Darriet... Questel... Cognart... Laine...

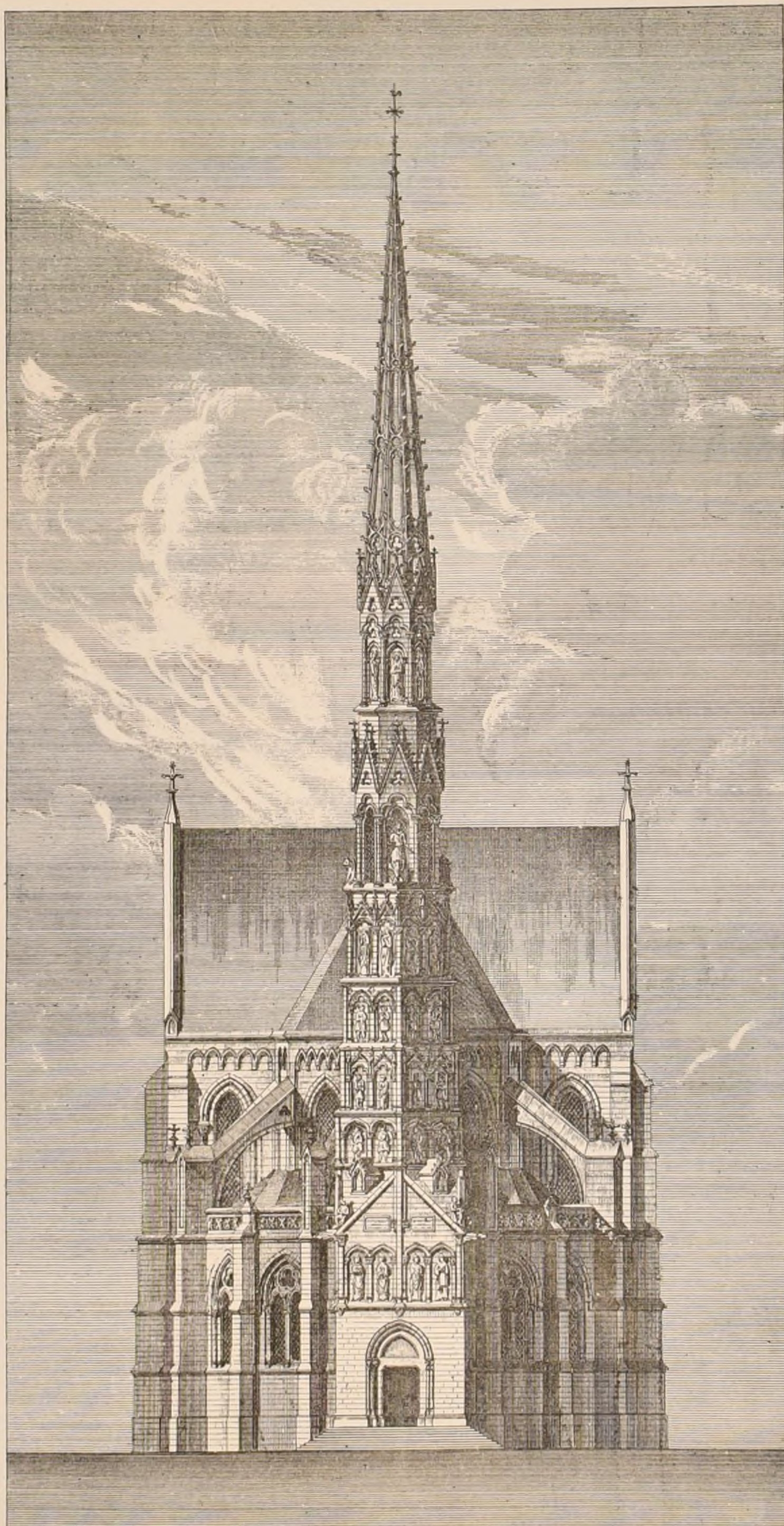
EXPOSITIONS PROCHAINES.

1^{re} Classe Lundi 30 Mai et Vendredi 3 Juin... 2^{ème} Classe Lundi 4 Juillet et Vendredi 8 Juillet

Adresser tout ce qui concerne
la composition de la Publi^{ca}
au PRÉSIDENT de l'Œ
Rue Taranne, 9.

Adresser tout ce qui concerne
la partie commerciale
à MM^{rs} DUCHER et C^{ie}
Editeurs.

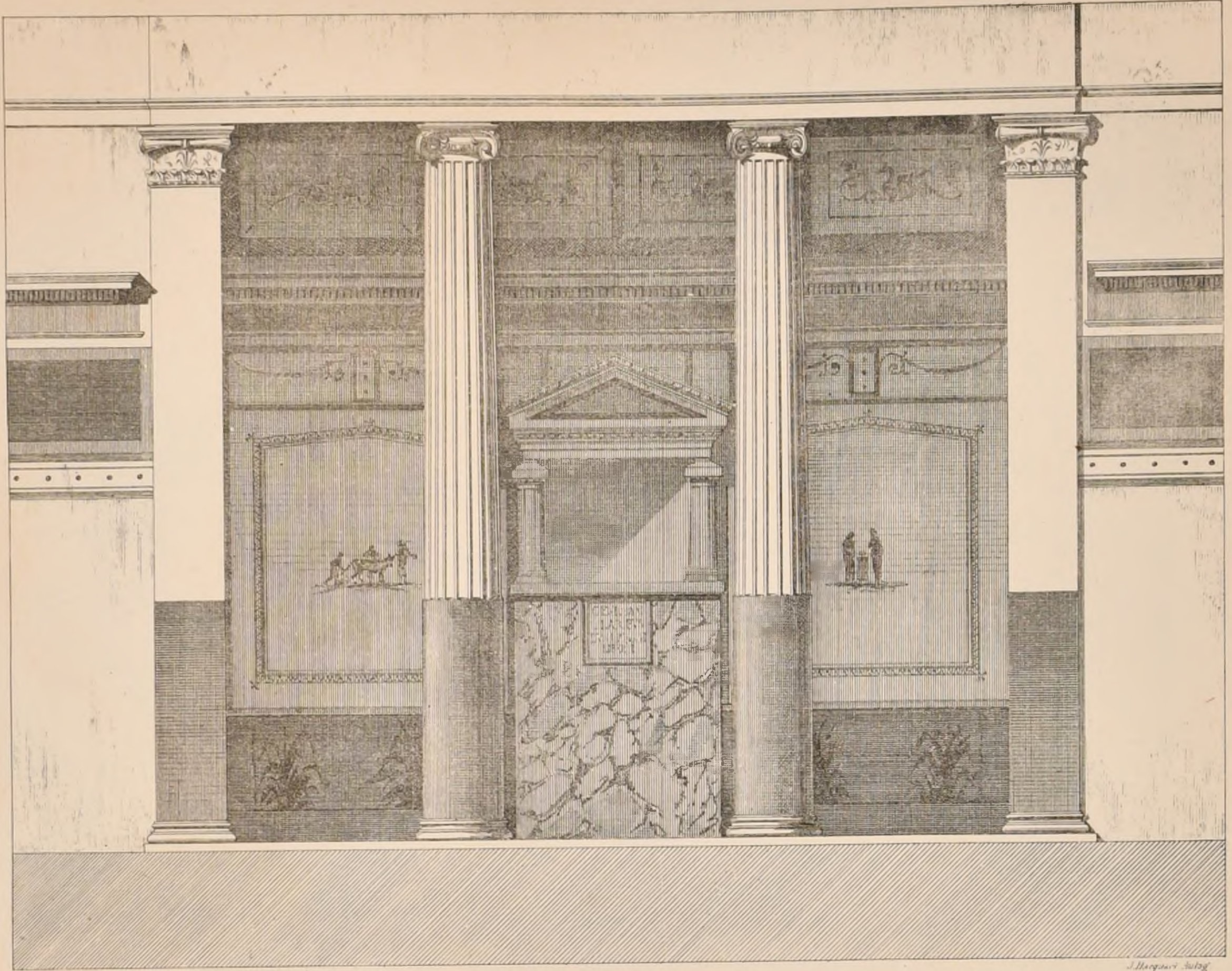
LA FLÈCHE DITE DE LA SAINTE - CHANDELLE
A ARRAS
ALEXANDRE GRIGNY ARCHITECTE



J. Hacquet. Aetog^o



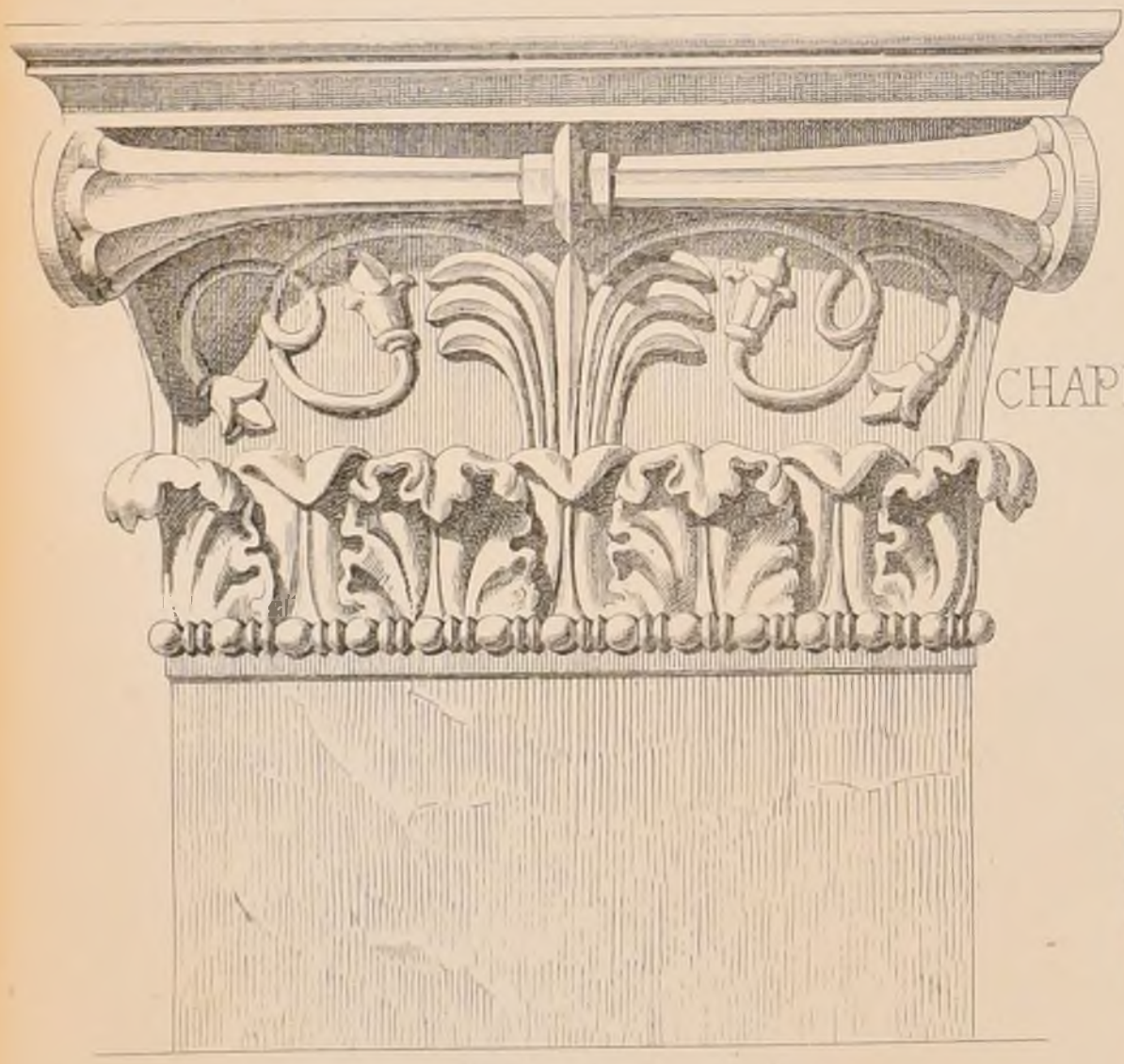
Parmi les édifices qui furent détruits à Arras lors de la première Révolution, il y avait une velle aiguille de pierre ap-
pelée la S^{te} Chandelle.
C'est, rapporte une légende, à l'occasion du miracle du S^t Cierge, qu'une confrérie dite des Ardents commença à
bâtir, en 1200, une chapelle affectant la forme pyramidale, au p^lutôt celle d'un Cierge orné, pour conserver la relique
préservée dans elle d'ist dépôt. Cette pyramide avait 80 pieds de hauteur sur 70 de largeur.
Les Dames Uulines, il y a peu d'années, firent réédifier cette flèche, afin qu'elle servit de clocher à la chapelle de son monastère.
Elle a été reconstruite par son Alexandre Grigny, architecte d'Arras, d'après un ancien tableau représentant cet édifi-
ce et d'après un dessin à la plume portant la date de 1720.
La flèche véritable a été doublée de hauteur pour être en harmonie avec la chapelle du Monastère : elle a 130 pieds de haut et 15 pieds à la base.



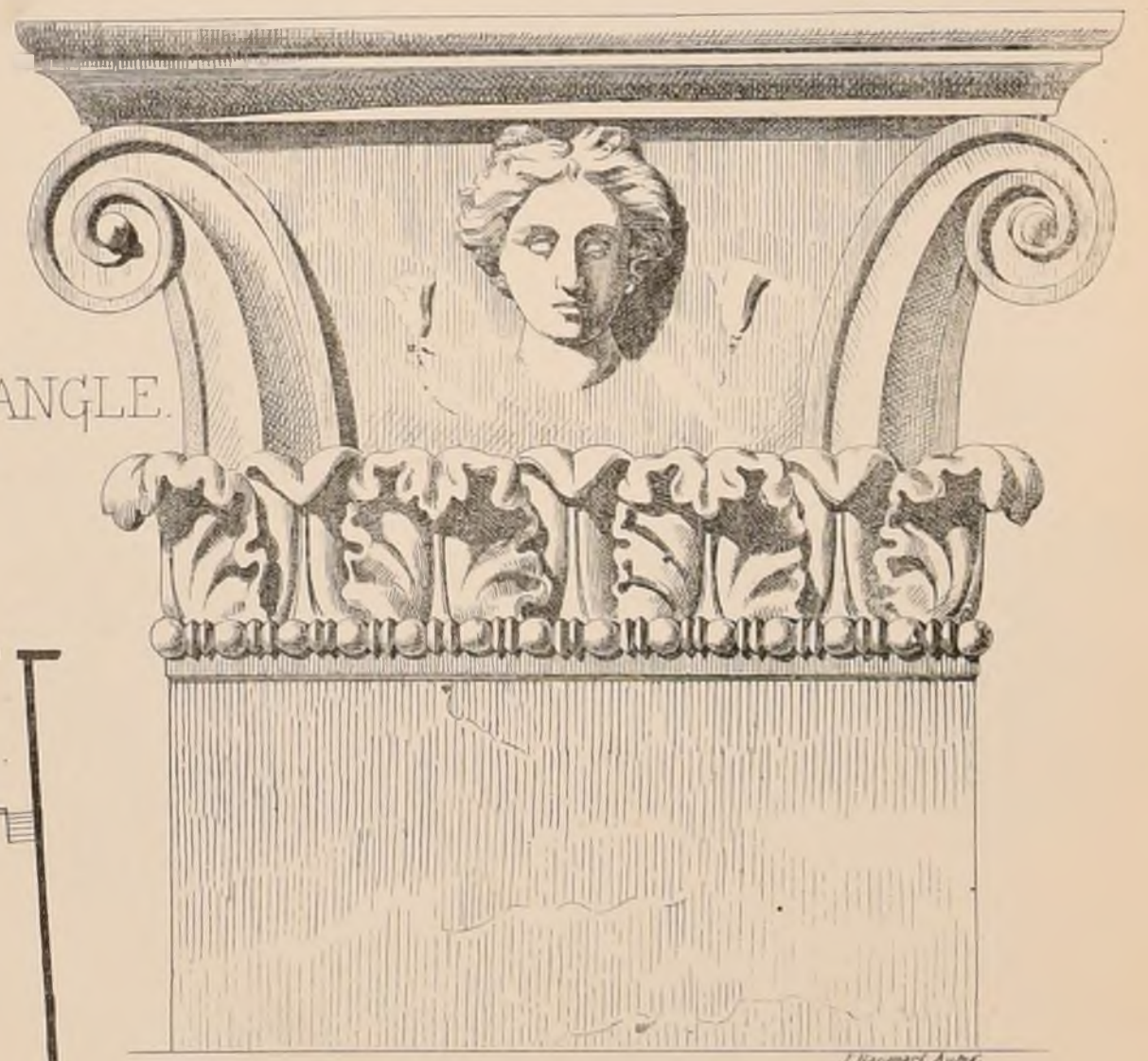
Imp. Monney, Paris.

J. Jacquart del.

ÉLÉVATION · DV · LARARIUM · SVR · L'ATRIVM ·



CHAPITEAV D'ANGLE.



FACE EN RETOVR.

FACE CÔTÉ DE L'ATRIVM.

MAISON · DE · PLINIUS · RUFUS
RELEVÉE · ET · DESSINÉE · PAR

DÉCOUVERTE · À · POMPEÏ · EN · 1805
MM^{rs} GERHARDT · ET · NOGUET.

LÉGENDE.

- 1 Prothyrum.
- 2 Ostrinum (portier)
- 3 Cubicula (Ch^{rs} à coucher)
- 4 Lararium (autel des dieux lares)
- 5 Tablinum (où l'on déposait les archives et les portraits de famille)
- 6 Triclinium.

LÉGENDE (SUITE)

- 7 Pinacotheca
- 8 Culina (Cuisine)
- 9 Porticus
- 10 Sardin
- 11 Triclinium d'été
- 12 Atrium · Pérystilium.



PLAN.

Echelles du plan: 0.0025 p^{ch}M^{tr}, de l'élevation: 0.04 p^{ch}M^{tr}, des détails: 0.25 p^{ch}M^{tr}.

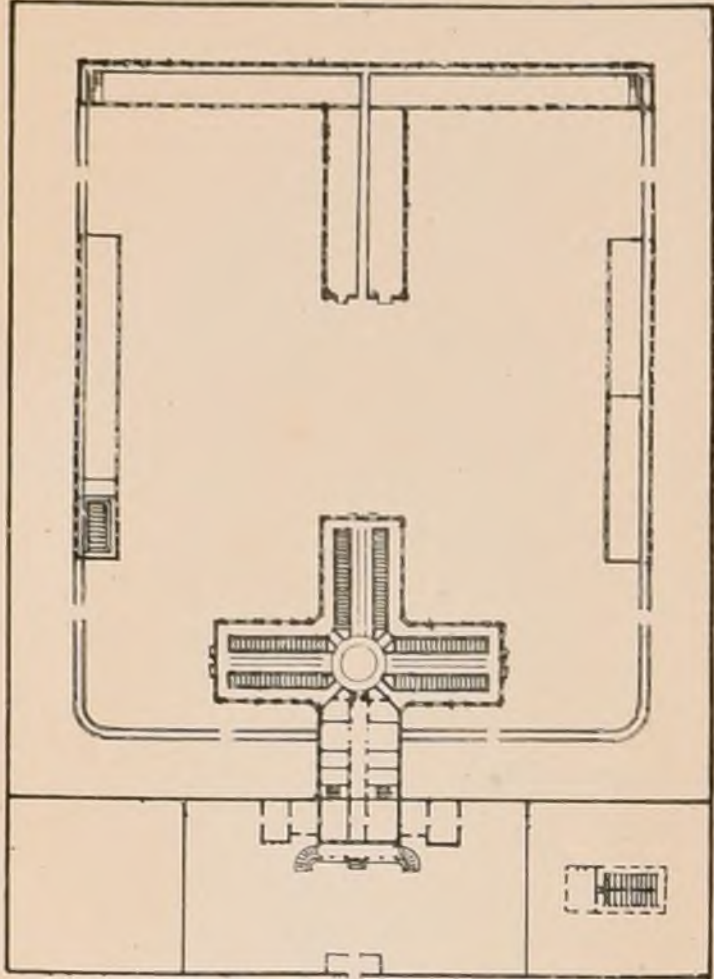


PARALLÈLE DES PRINCIPALES PRISONS MODERNES.

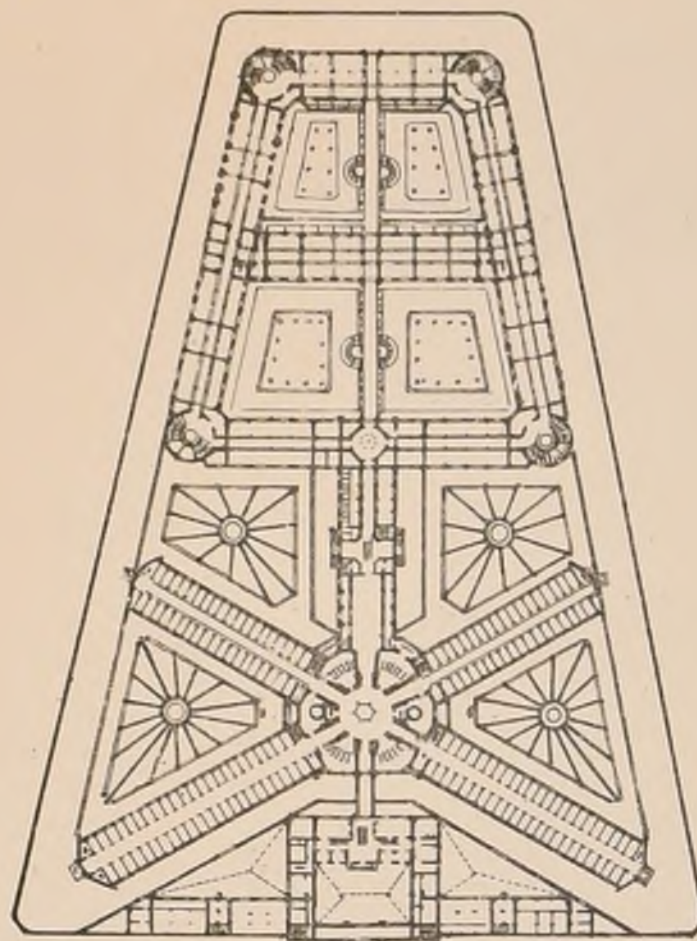
par M^r Vaudremer, Arch^{te}
SYSTÈMES D'EMPRISONNEMENT - SÉPARÉS-EN-COMMUN-ET-MIXTES.

Echelle d'un demi-millimètre p.m.

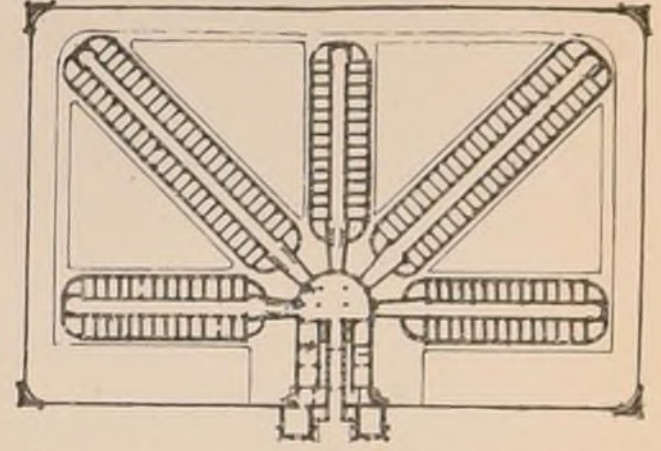
0 10 20 30 40 50 60 70 80 90 100 mètres.



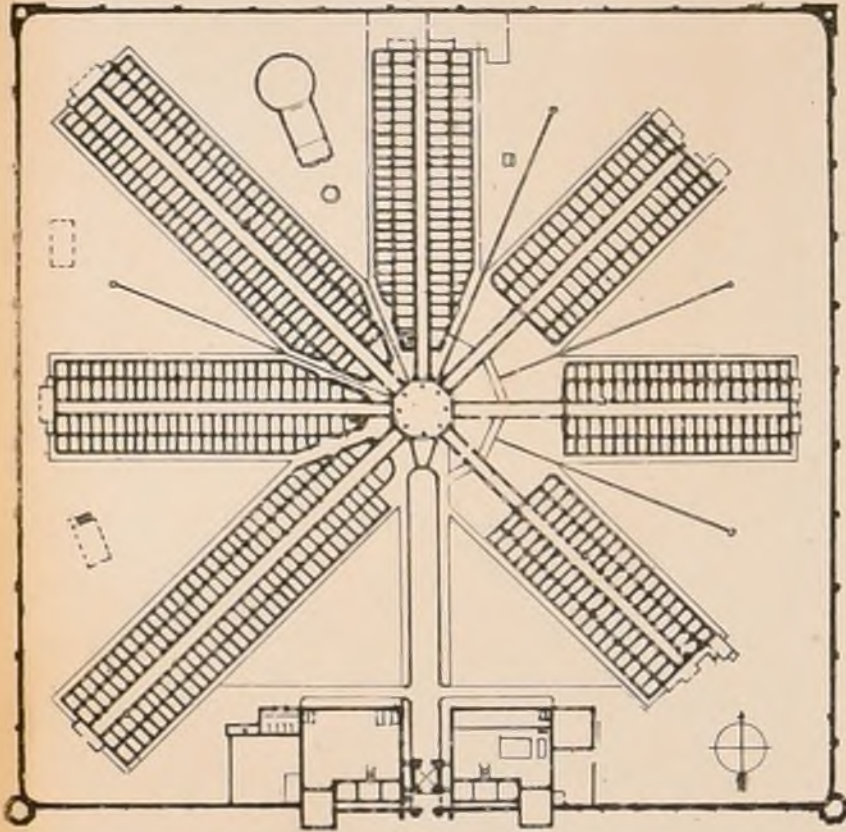
Pénitencier de Kingston (Haut Canada)



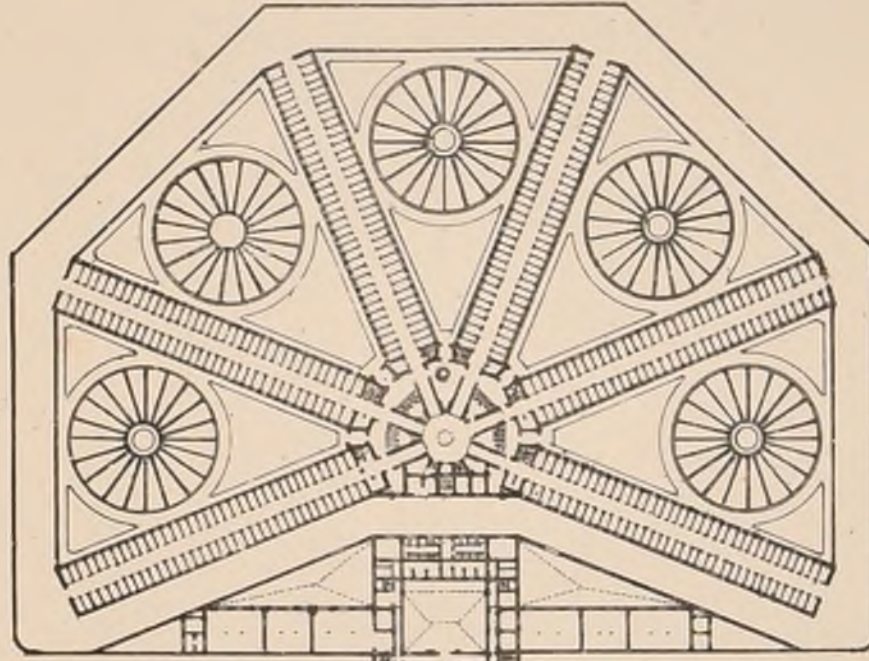
Maison d'arrêt et de Correction
Rue de la Santé à Paris.
M^r Vaudremer Arch^{te}



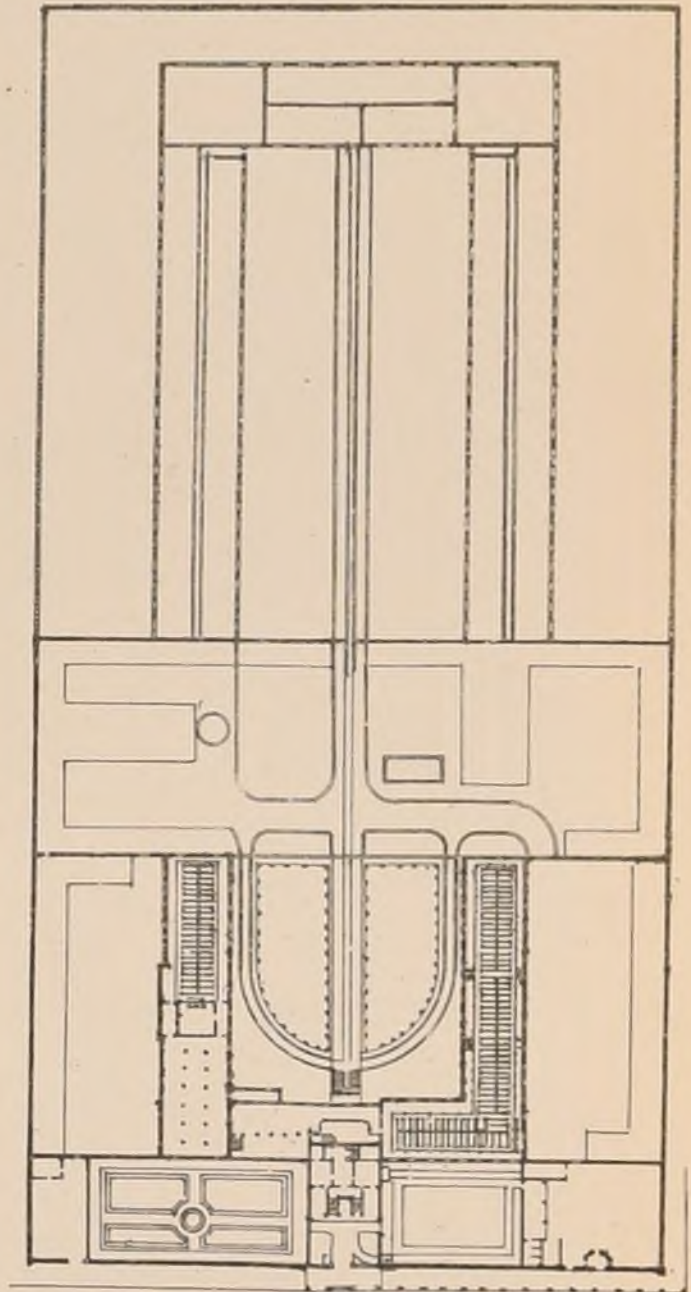
Prison d'Etat à Lamberloy près Troyes -
New Jersey
Joh Haviland Arch^{te}



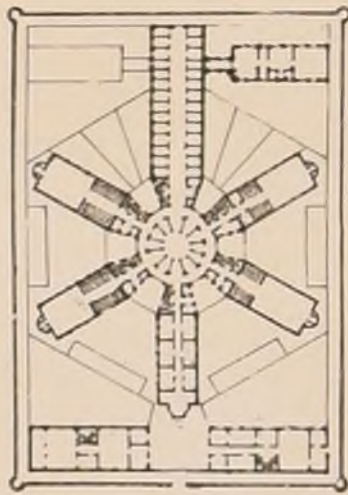
Pénitencier de l'Est à Philadelphie - Pennsylvanie.
Joh Haviland Arch^{te}



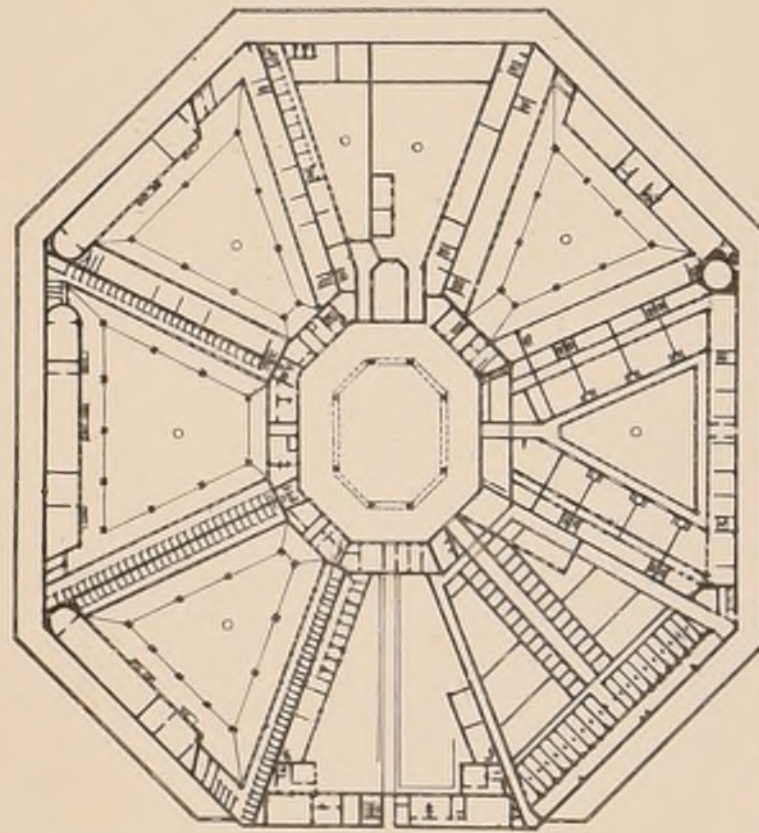
Prison Magas.
MM^{rs} Lecoq et Gilbert Arch^{tes}
Paris.



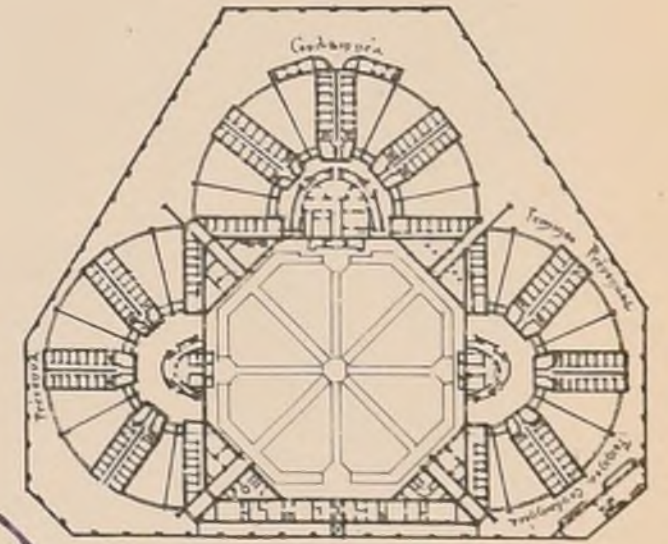
Prison d'Etat à Auburn
New-York



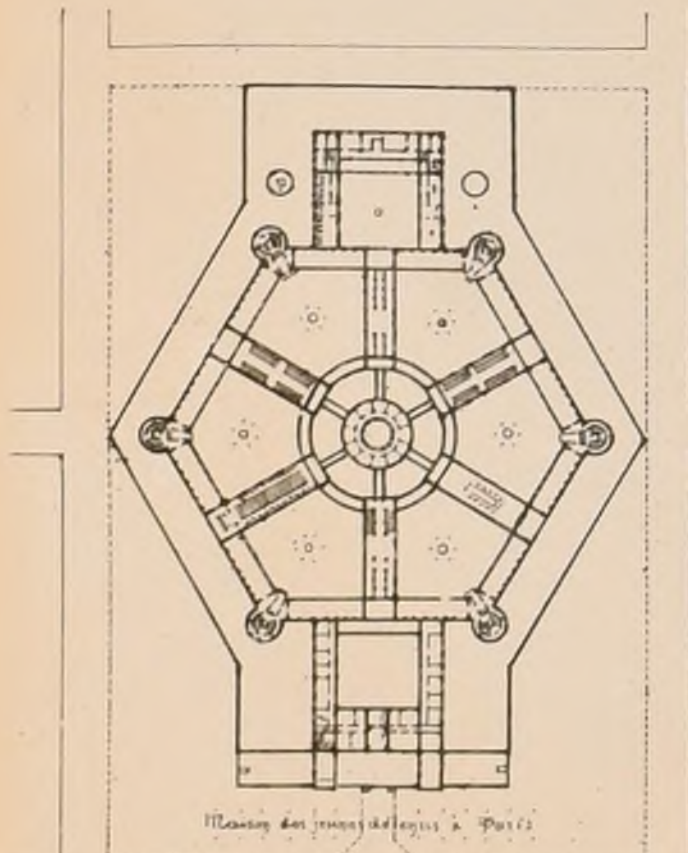
Maison d'arrêt
construite à Lyon.
M^r Louvier Arch^{te}



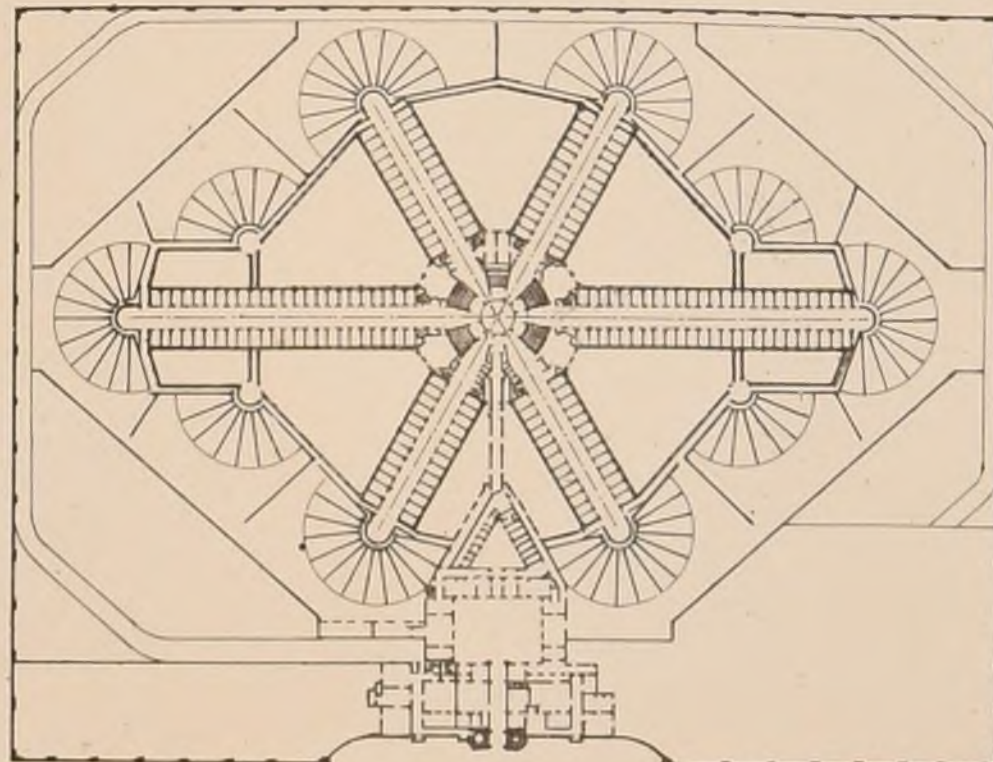
Maison de force de Gênes



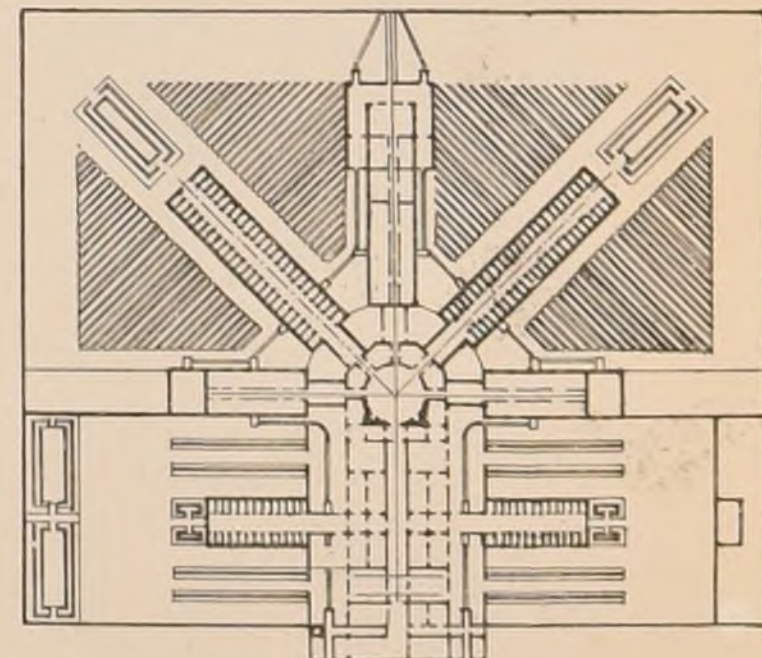
Prison de Castiglione.



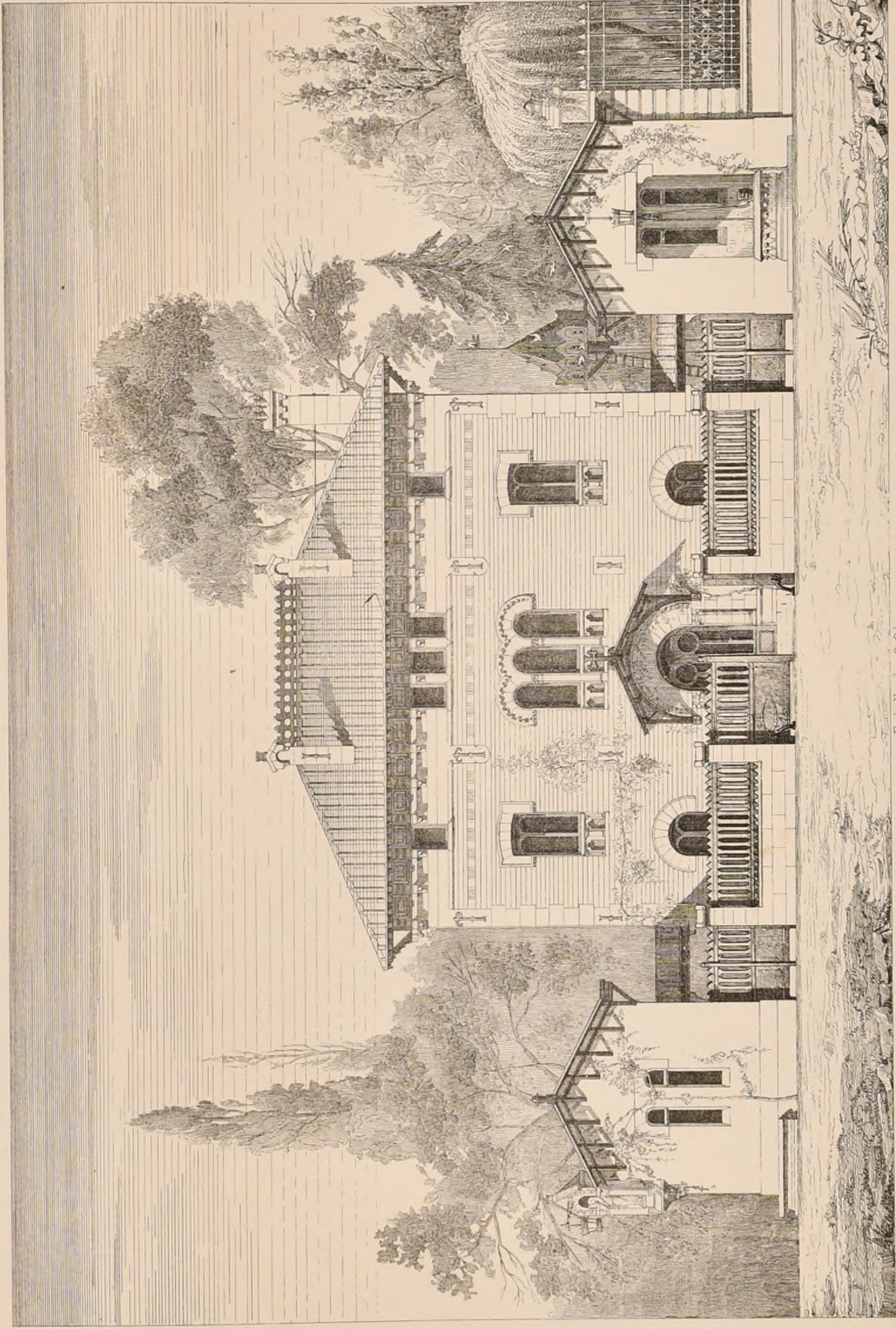
Maison des jeunes détenus à Paris
Rue de la Roquette
M^r Lebas Arch^{te}



Maison centrale de correction
à Louvain
M^r Dumont, Arch^{te}



Pénitencier de Lima, (Pérou)
M^r Muroy Arch^{te}



Echelle de 0.01 p. m.

Imp. Murey Paris

E. D. B - A. Concours de 2^{ème} Classe UN PRESBYTÈRE
(Voir N° IV 4 F. 6.)
par M^r MOTTE élève de M^r QUESTEL

A. Xingé

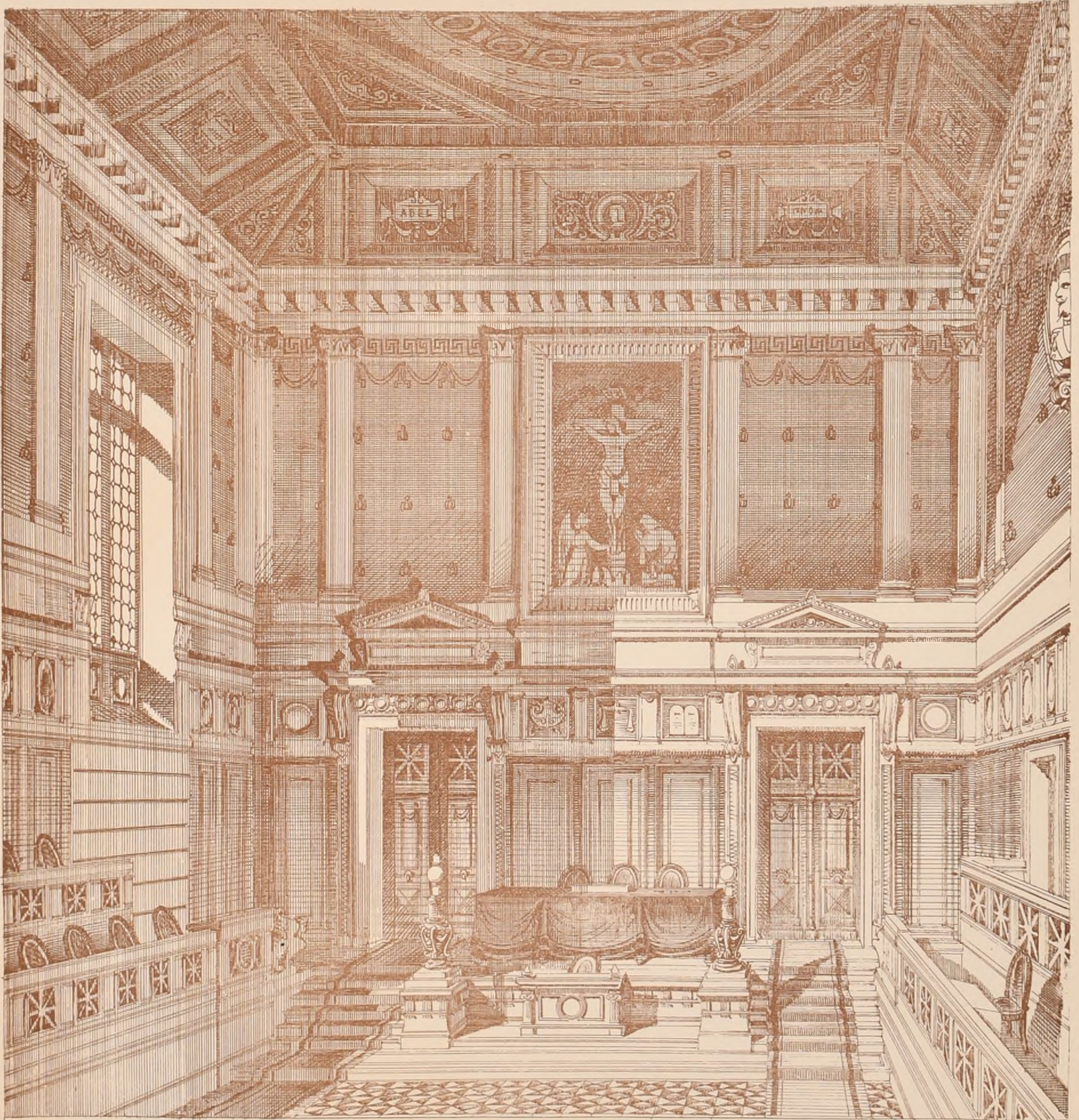


E - D - B - A · CONCOURS · DE · 12 · HEURES · DE · 1870 ·

(Voir N° XI P° 6)

UNE · SALLE · DE · COUR · D'ASSISES.

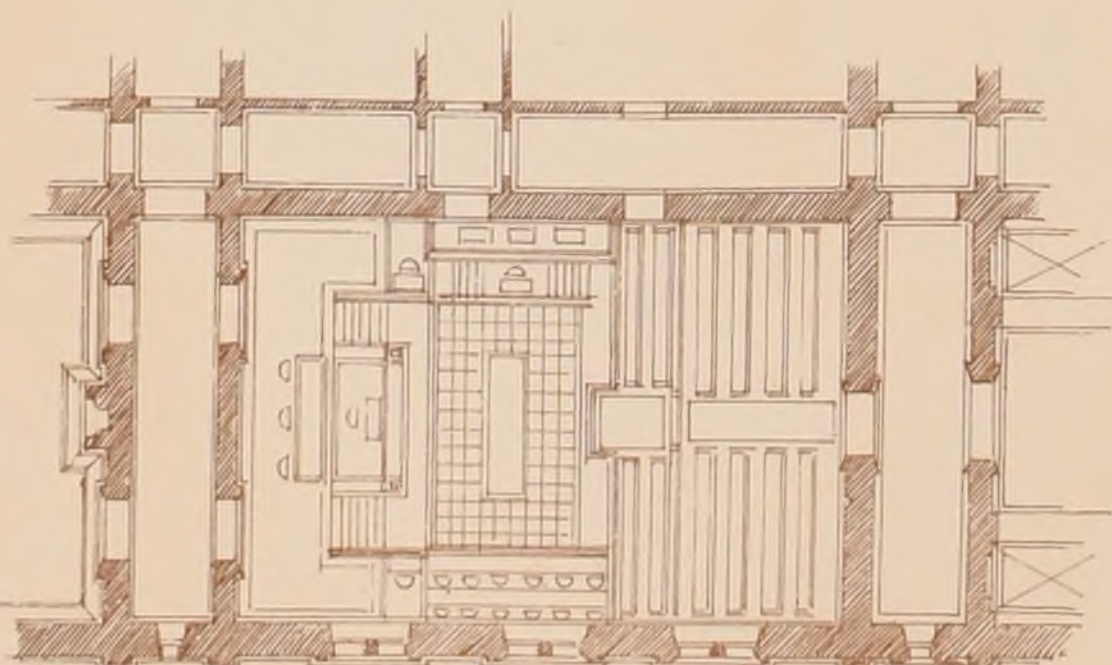
PAR M^r ABEL CHANCEL · ÉLÈVE DE MM^r CONSTANT-DUFEUX ET JOYAU ·



MUR DU FOND DE LA SALLE

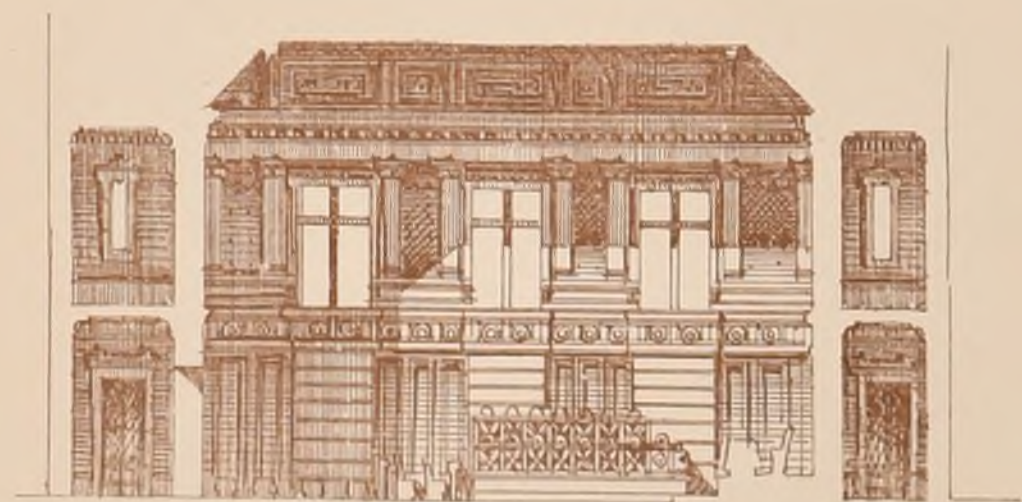
Echelle de 0.009 et Mètre

Invt. et Aut. CHANCEL del.



PLAN

Echelle de 0.009 et Mètre



COUPE LONGITUDINALE



AVIS

Nous portons à la connaissance de nos collaborateurs, qu'en raison des difficultés du tirage, et du surcroît de dépenses occasionnées nous avons renoncé d'une façon absolue pour notre publication à l'emploi du crayon lithographique, ainsi bien appliqué sur le papier autographique que directement sur la pierre.

EXPOSITION D'ARCHITECTURE AU SALON DE 1870

Les exposants élurent au nombre de III. Dix étaient hors concours, trois étaient exemptés de l'examen d'admission. Le Jury avait été nommé entièrement par les exposants hors concours, exemptés, ou ayant un ou plusieurs ouvrages admis à l'une des précédentes expositions, celle de 1845 excepté.

- M. G^d André : Projet de monument à la mémoire de Rossini dans un jardin public. Une porte de Cimetiére.
Arnold : Projet de Palais d'exposition et de fêtes à Lille.
Balleux de Baudouin : Etudes d'Architecture Nubienne.

- M. Luffongue : Touille de vieux Louvre.
Langlais : Projet de tombeau à Verdrel, mairie de Rouen.
Lisch : Projet de restauration de l'église Notre-Dame de Cléry.

CONCOURS PUBLICS

HALLE AUX GRAINS A BOURG (AIN)

(Voir N° IX F 16)

JUGEMENT

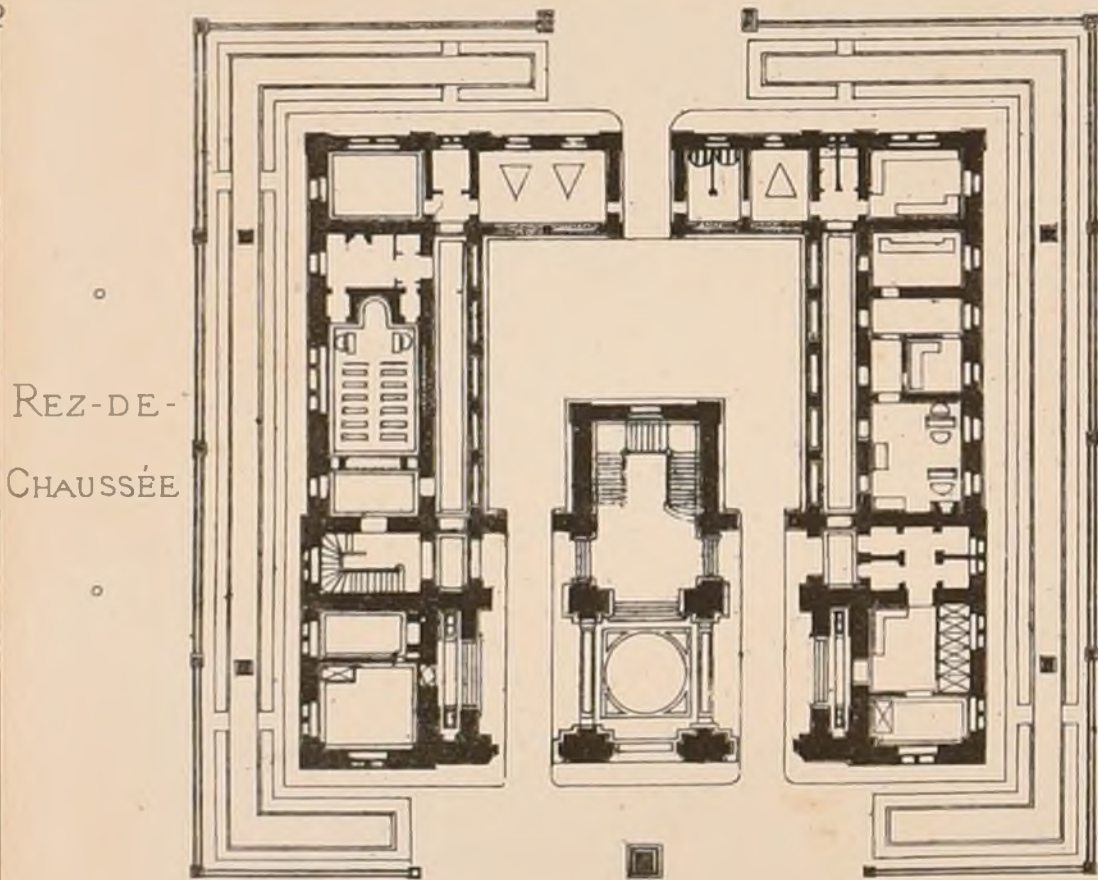
1^{er} Prix : M. Lesourd de Beaujeu architecte à Paris.
2^{ème} Prix : M. Coustard à Chambéry

3^{ème} Prix : M. Bargu architecte à Lyon

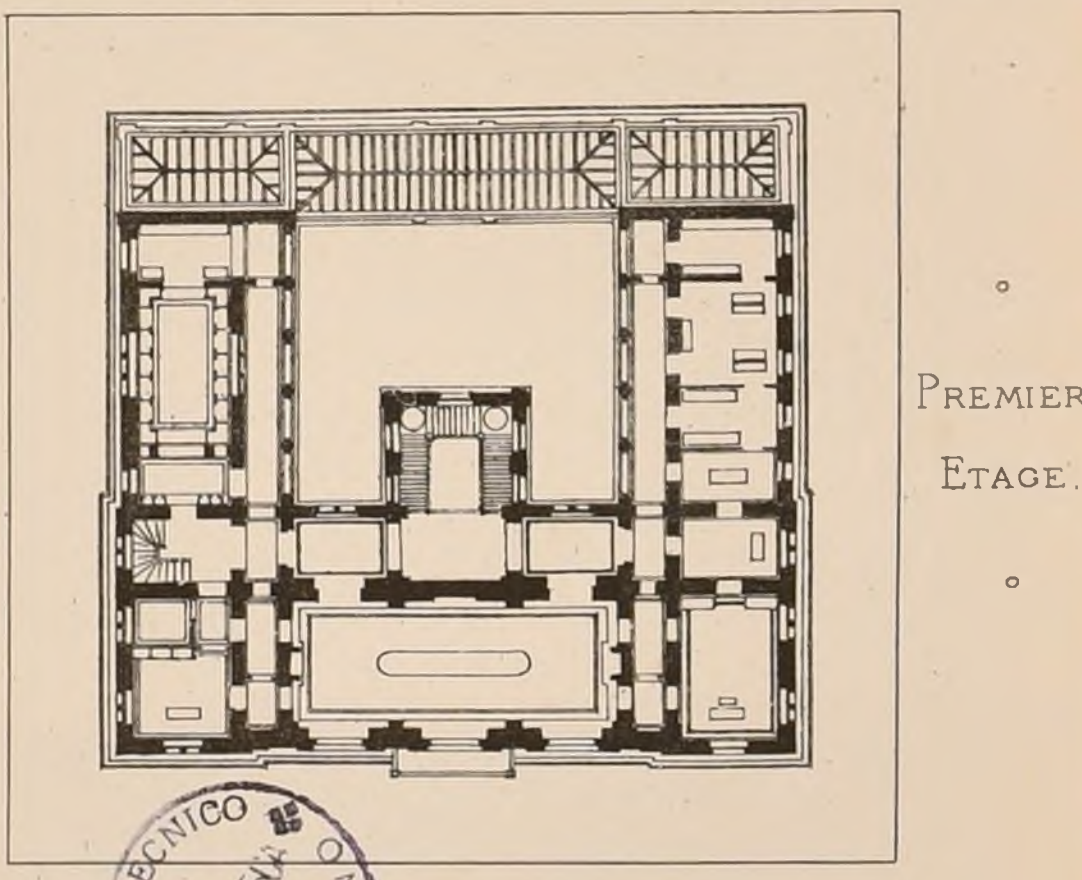
MONUMENT A LAMARTINE A MACON

Le Monument consiste en une statue de bronze reposant sur un piédestal en pierre orné de statues allégoriques également en pierre.

Les modèles présentés au concours et qui comprendront formellement complet devront être au 1/2 de l'exécution. Ils seront accompagnés de plans, coupes et élévations. On les déposera à Paris dans une salle qui sera ultérieurement indiquée, du 29 au 30 septembre prochain.



E. D. B. A.
CONCOURS DE 2^{ème} CLASSE.
UN-PETIT-HÔTEL-DE-VILLE PAR M^r MAUPAS.
2^{ème} Mention.
(Voir N° VIII F 6).
Echelle de 0.002 p. M.



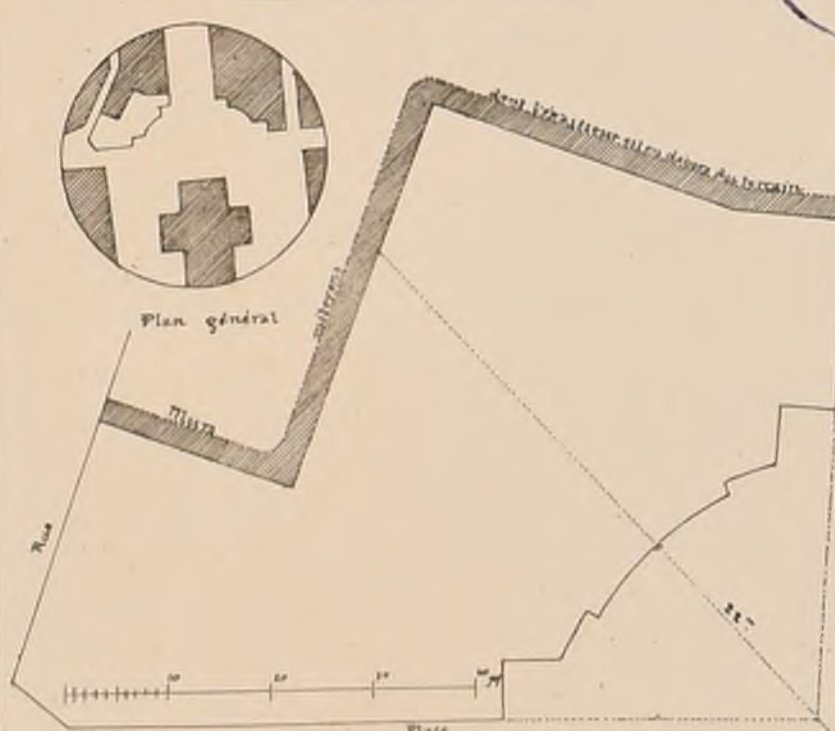
ECOLE DES BEAUX-ARTS

1^{ère} Classe
Exposition des Lundi 30 Mars et Vendredi 3 Juin

PROGRAMMES

Rendu UN PALAIS POUR LA FACULTE DES SCIENCES.

Cet édifice sera construit sur un terrain irrégulier à l'angle d'une large rue et d'une place publique, conformément au tracé ci-joint. Il comprendra en un rez-de-chaussée et un étage: Un grand vestibule d'attente, un vestiaire, un bureau d'inscription, une salle des notes pour les examens des candidats aux divers grades de la science, un escalier principal, un logement de concierge.



Egisse: Une FONTAINE-PUBLIQUE ET UNE AIGUADE SUR UN PORT-DE-MER DE LA MEDITERRANEE.
Une aigüada est un lieu où l'on fait provision d'eau douce pour les navires. Il doit être rapproché d'un fond accessible aux chaloupes, et même l'eau peut y être reçue directement dans des tonnes sans qu'il soit besoin de débarquer.

On fera un plan sur une échelle de 0,005 pour mètre, et une élévation à l'échelle de 0,015 pour mètre.

JURY

M^{rs} Lesieur Président, Giraux, Louvel, Quécheuf, Magna, Davron, Normand, Coquery, Abadie, André, Guenopin, Bailly, Hénaud, Claret, Questel, Daumal, Constant, Dufaux, Vaudoyer, Uchard.

JUGEMENT

Rendu. (23 Concurrents)
2^{ème} Médailles: M^{rs} Despléchin élève de M^r Daumal, M^r Barth élève de M^r Coquery, Perrin, Questel.
1^{ère} Mention: M^r Geysler élève de M^r Daumal, M^r Boudry élève de M^r Garnier.
Esquisse. (10 Concurrents)
2^{ème} Médailles: M^{rs} Vionnois élève de M^{rs} Lebas, Giraux, M^r Paulin élève de M^{rs} Faccard, Vaudoyer.
1^{ère} Mention: M^r Bouguin élève de M^r Vaudrenier.

EXPOSITIONS PROCHAINES

2^{ème} Classe Lundi 4 Vendredi 8 Juillet, 3^{ème} Classe et 2^{ème} Classe (Concours d'ouvrages) Lundi 11^{ème} et Vendredi 5 Août

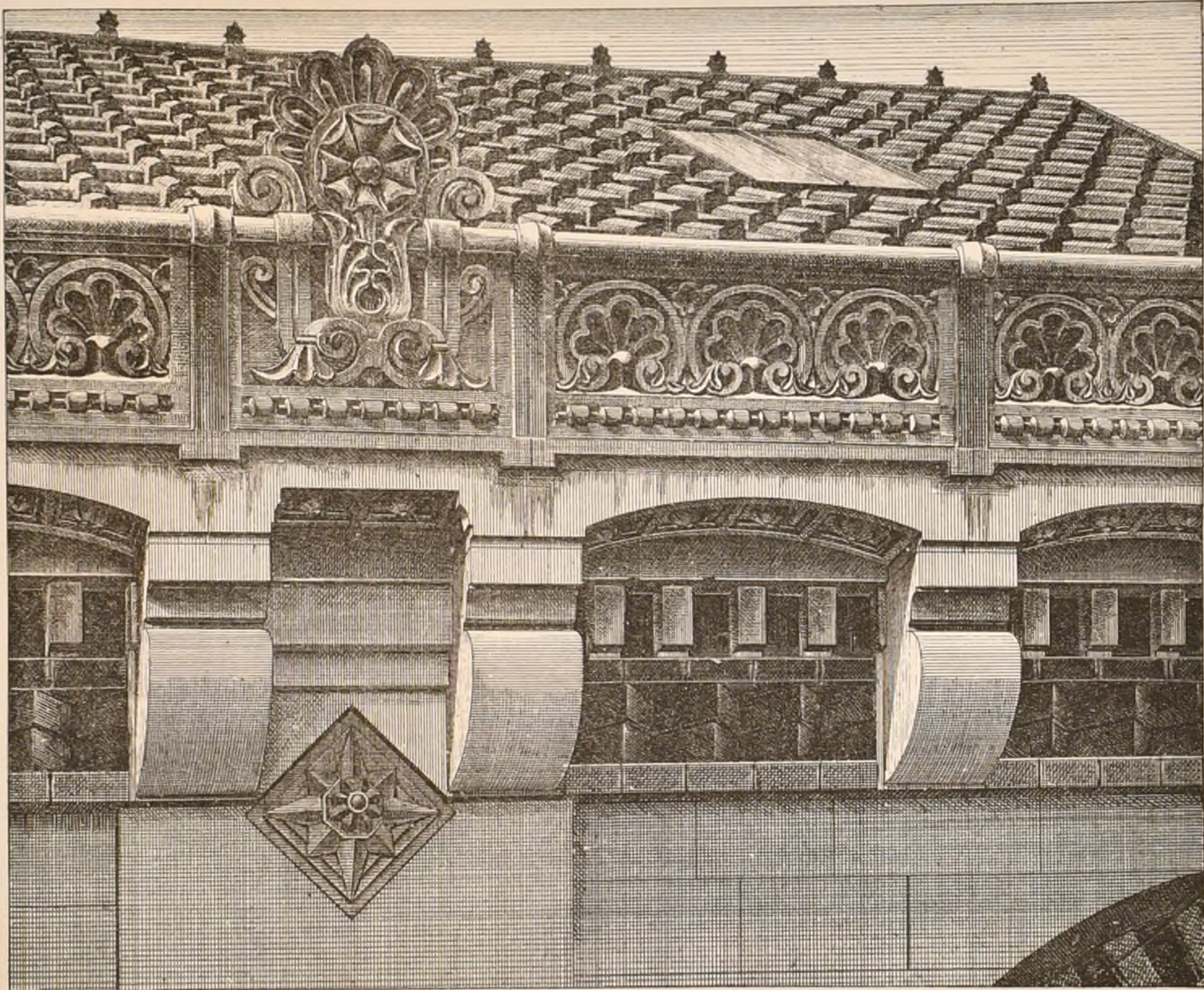
Adresser tout ce qui concerne
la composition de la Publication
au PRÉSIDENT de l'Œuvre
Rue Taranne, 9.

Adresser tout ce qui concerne
la partie commerciale
à MM^{rs} DUCHER et C^{ie}
Éditeurs.

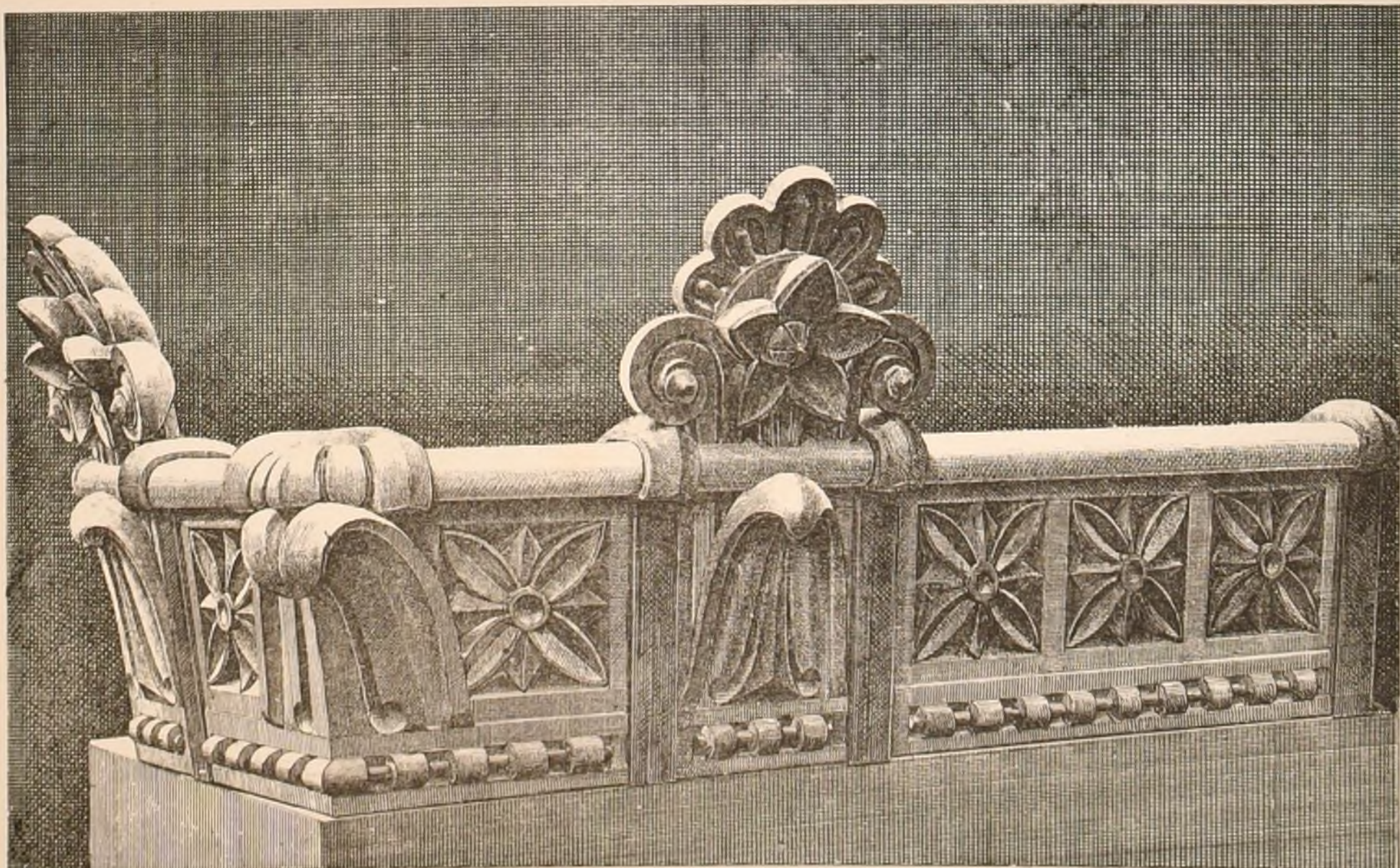
COLLÈGE CHAPTAL

M^r E. TRAIN, Architecte.

(Voir les F. 2 et 3 des N^{os} X³ et XI³)



CORNICHE EXTÉRIEURE ENTRE LES PAVILLONS.



CHENEAUX DES PAVILLONS.



Imprim. Mourry Paris

J. Macquet Anst.

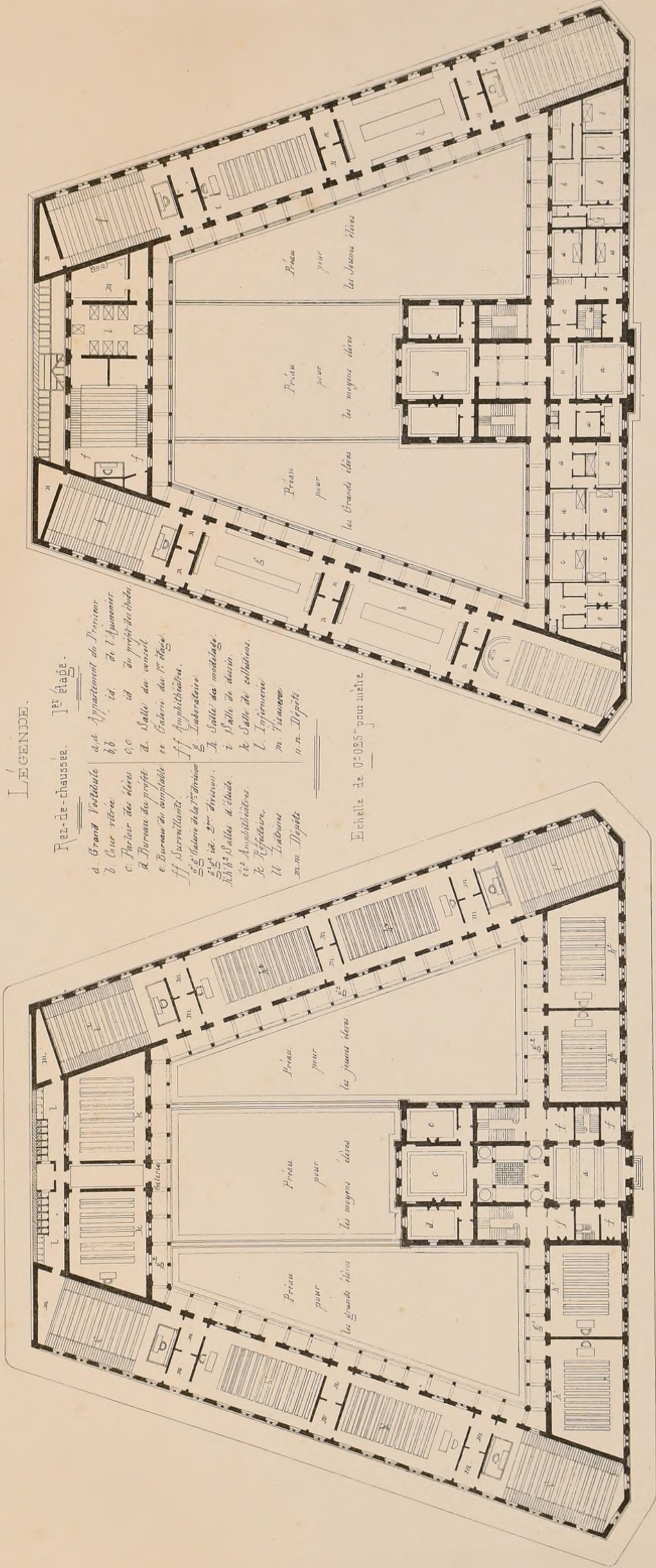
PROJET D'UNE ÉCOLE PROFESSIONNELLE POUR UNE GRANDE VILLE.

PAR M^R N-A-ROGER ARCHITECTE

LÉGENDE.

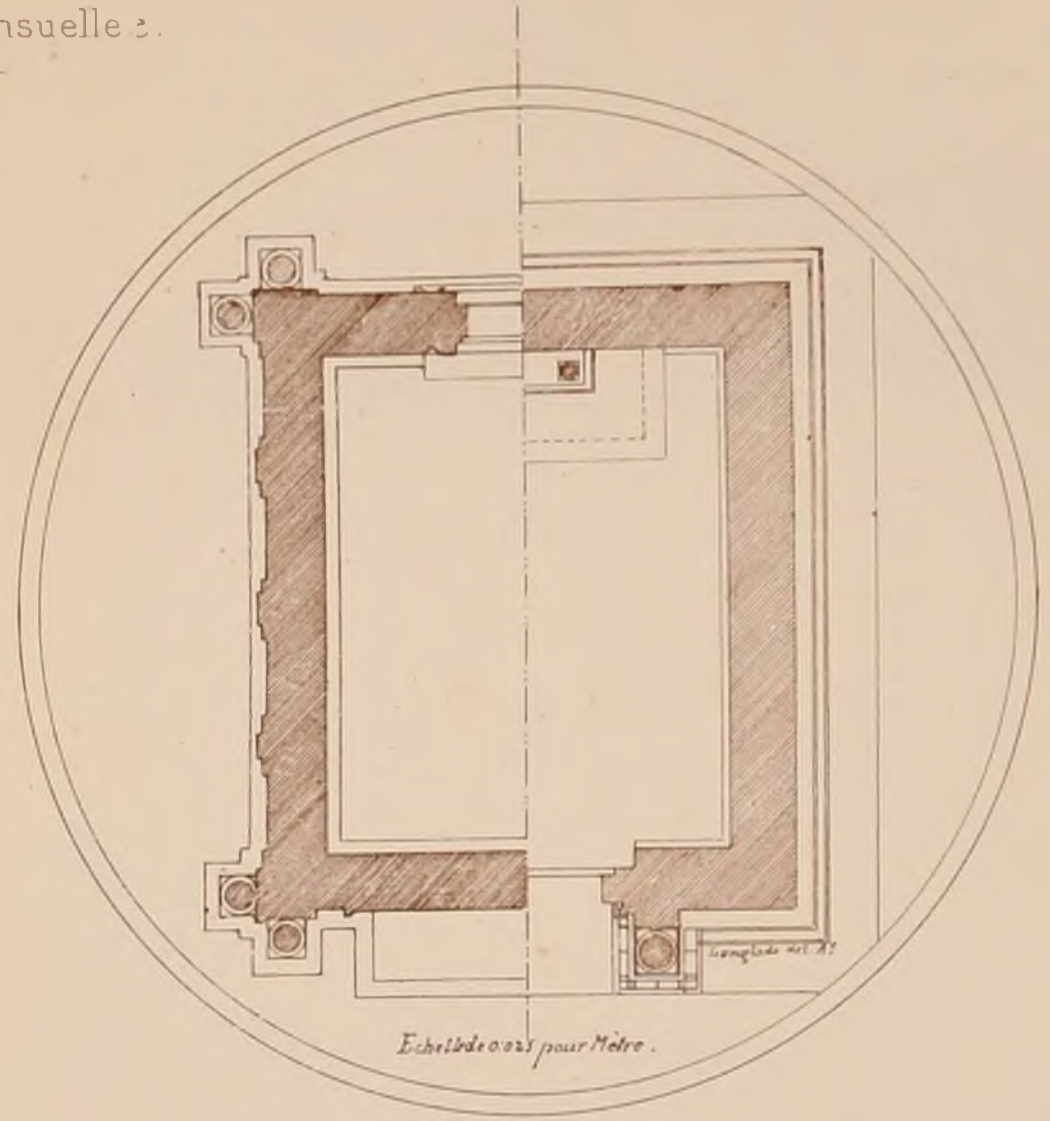
- Rez-de-chaussee. 1^{er} étage.
- a. Grand Vestibule
 - b. Cour intérieure
 - c. Parcours des élèves
 - d. Bureau des profits
 - e. Bureau de comptabilité
 - f. Surveillants.
 - g. Salles de la 1^{re} division
 - h. Salles de la 2^{me} division
 - i. Salles d'étude.
 - j. Amphithéâtre.
 - k. Répétition.
 - l. Lectures
 - m. Dépôt
 - n. n. Dépôt
 - a, a. Appartement du Proviseur.
 - b, b. id. de l'adjoint.
 - c, c. id. du préparateur.
 - d. Salle de conseil.
 - e. Cabinet du 1^{er} étage.
 - f, f. Amphithéâtre.
 - g. Laboratoire.
 - h. Salle de montage.
 - i. Salle de dessin.
 - k. Salle de collections.
 - l. Infirmerie
 - m. Tricouche
 - n. n. Dépôt.

Echelle de 0:025 pour mètre



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE

PLAN DU 1^{ER} ETAGE



Echelle de 0.05 pour Mètre.



échelle de 0.05 p. 1^m
 coupe pour 18 corps
 CHAPELLE FUNÉRAIRE EXECUTÉE AU CIMETIÈRE S^t LAZARE A MONTPELLIER 1858
 PIERRE GRISSE de BARUTEL 18500.

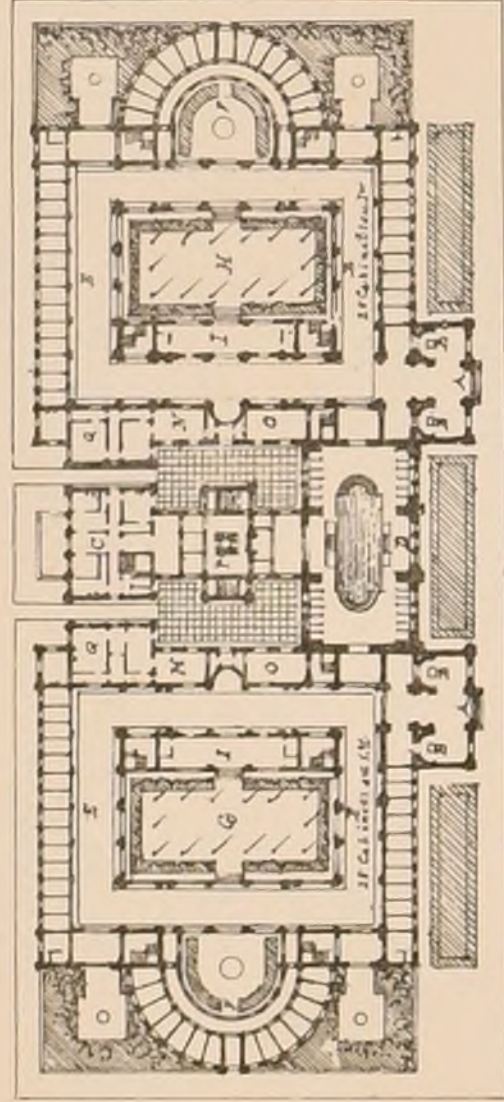


CONCOURS DES XXIV HEURES.

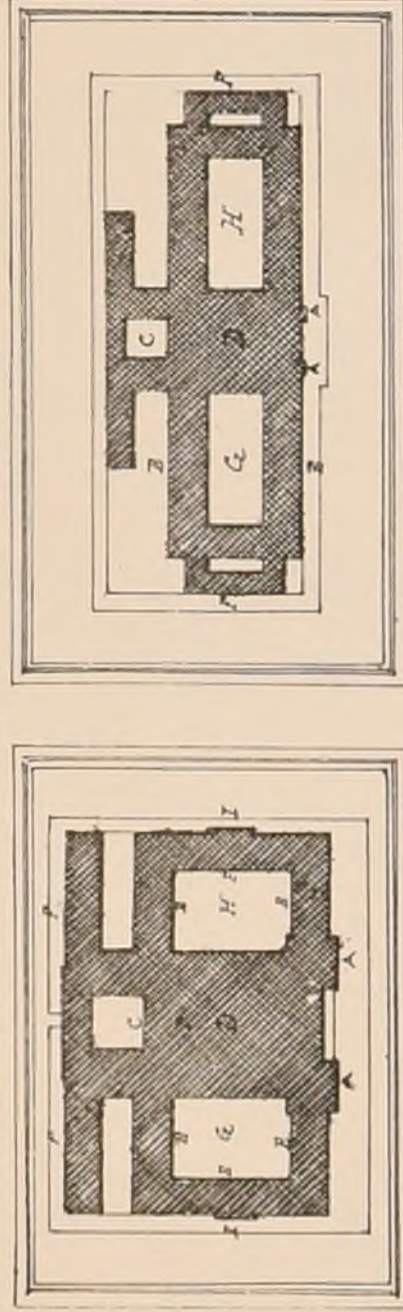
10 Mars 1870.

Croquis des Plans des Éléves admis en Loges.

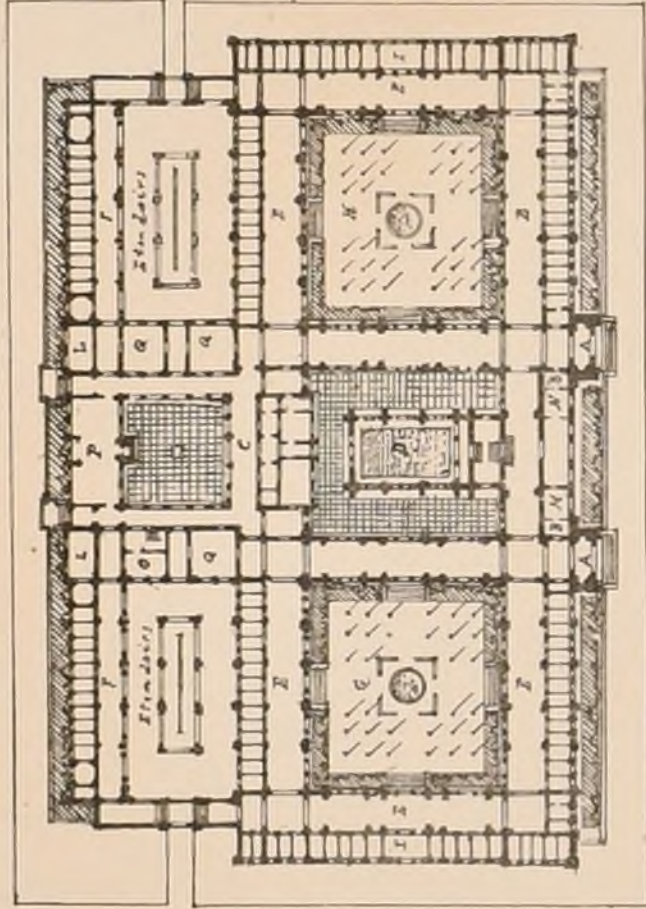
N° III. M. MAYERX, Élève de M. GUÉNEPIN et ANDRÉ.



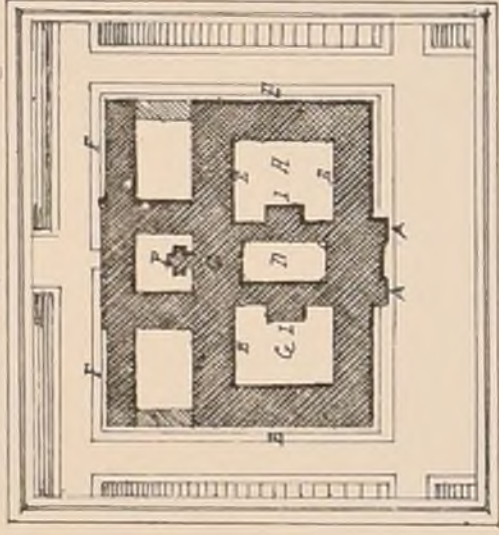
N° VI. M. PAULIN, Élève de M. VAUDOYER. N° VIII. M. FORMIGÉ, Élève de M. LAISNÉ.



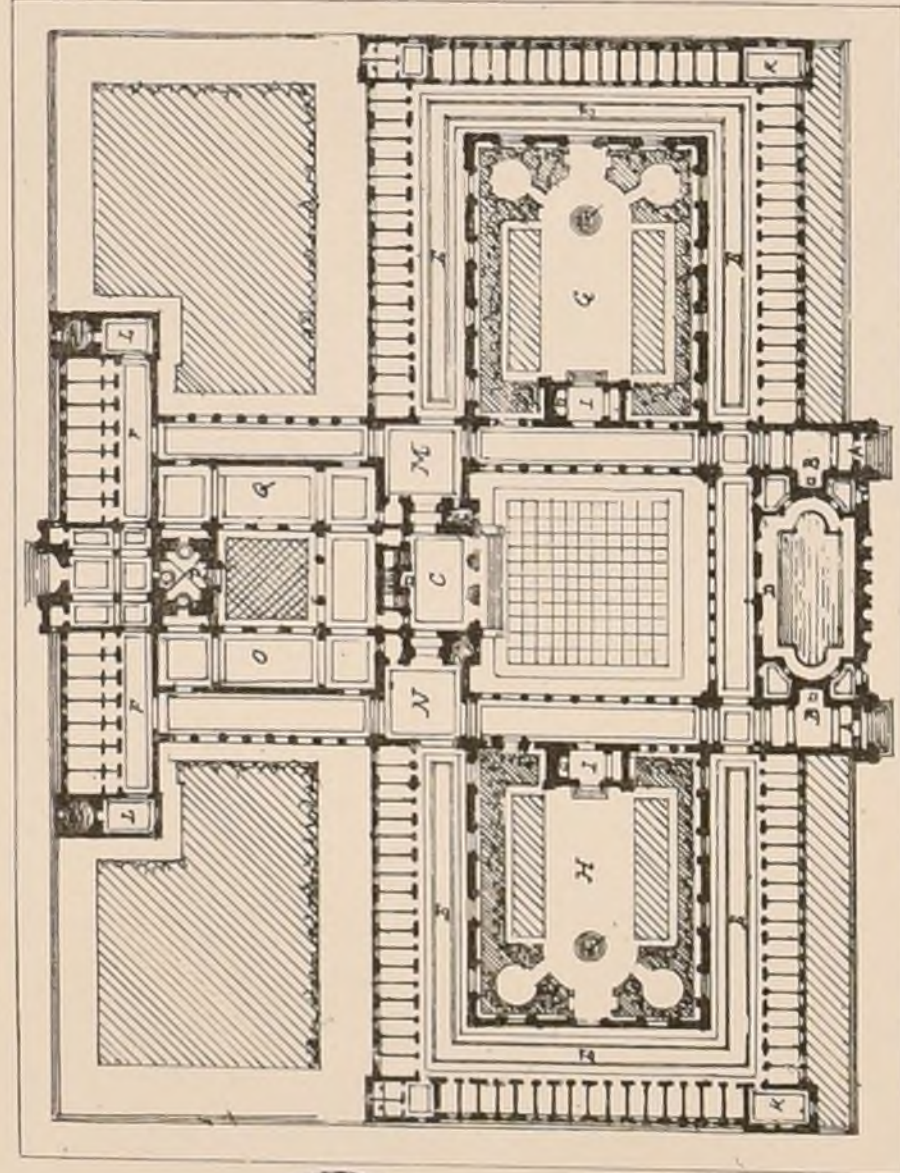
N° IV. M. THOMAS, Élève de M. VAUDOYER.



N° VII. M. DILLON, Élève de M. QUESTEL.



N° I. M. GASPÉ ANDRÉ, Élève de M. QUESTEL.



Légende.

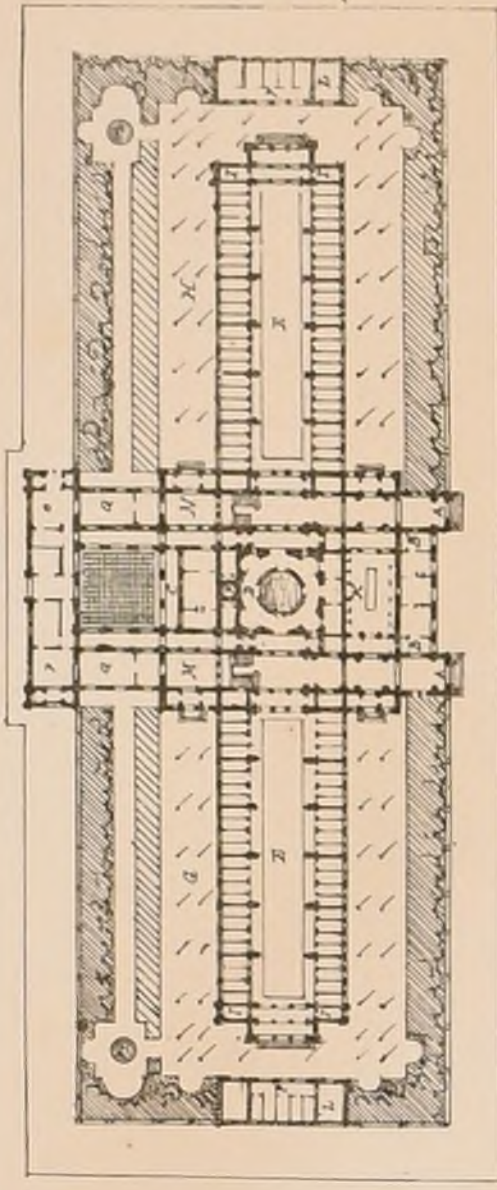
- A. Entrée.
- B. Réception.
- C. Administration.
- D. Piscine.
- E. Bains simples.
- F. Bains séparément.
- G. Pré aux hommes.
- H. Pré aux femmes.
- I. Buvette.
- K. L. livres.
- L. Cabinet de Médecine.
- M. Garçons de Services.
- N. Dames de Loges.
- O. Lingerie.
- P. Chaudières.
- Q. Dependances.

Echelles.

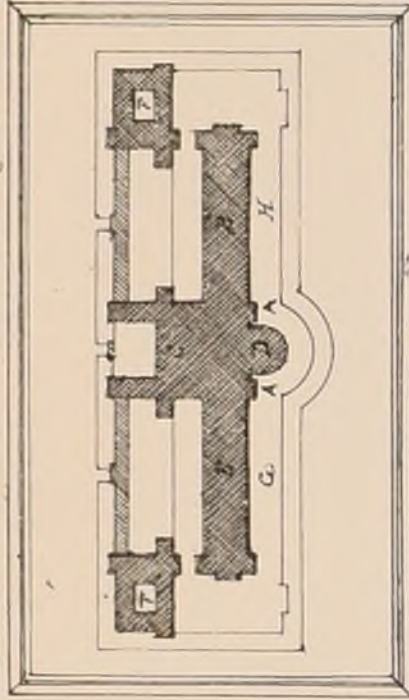
Plans N°1 et N°2 à 0.0015 p. M.
 Plans N°3, 4, 5 à 0.001 p. M.
 Plans N°6, 7, 8, 9 et 10 à 0.0005 p. M.

Voir pour le Programme et le Jugement le N° XI*F 6 (IV^{ème} Année).

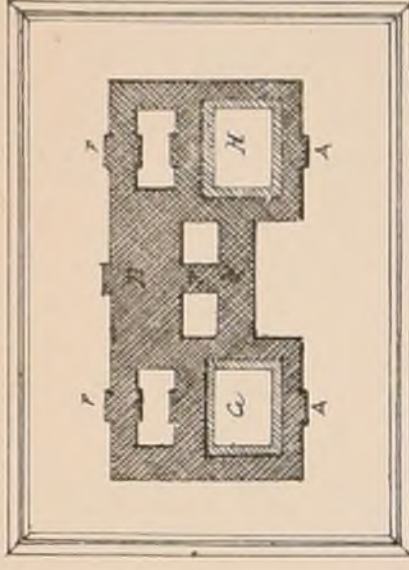
N° V. M. PAMART, Élève de M. VAUDOYER.



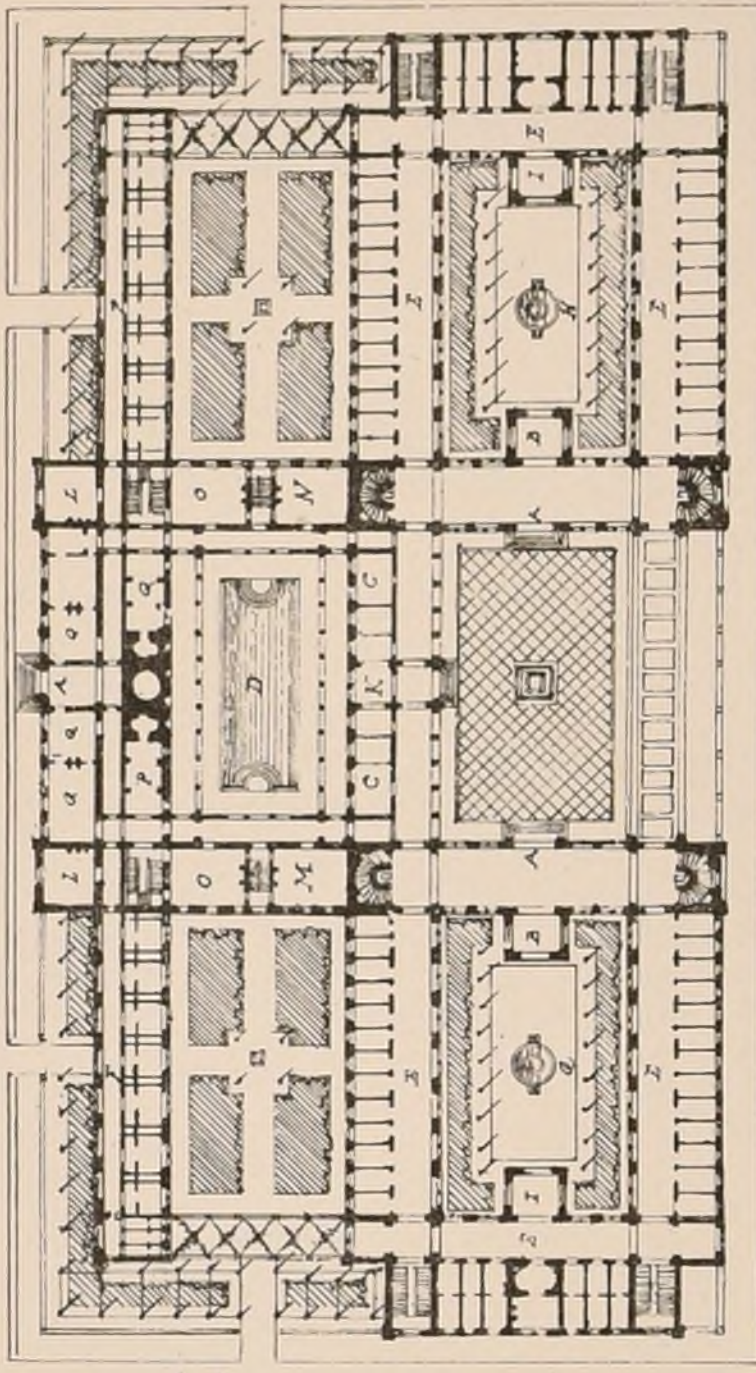
N° X. M. WALLON, Élève de M. QUESTEL.



N° IX. M. ROUSSEAU, Élève de M. GUÉNEPIN.



N° II. M. BOBIN, Élève de M. VAUDOYER.



Christian Blane Dessin d'Architecture



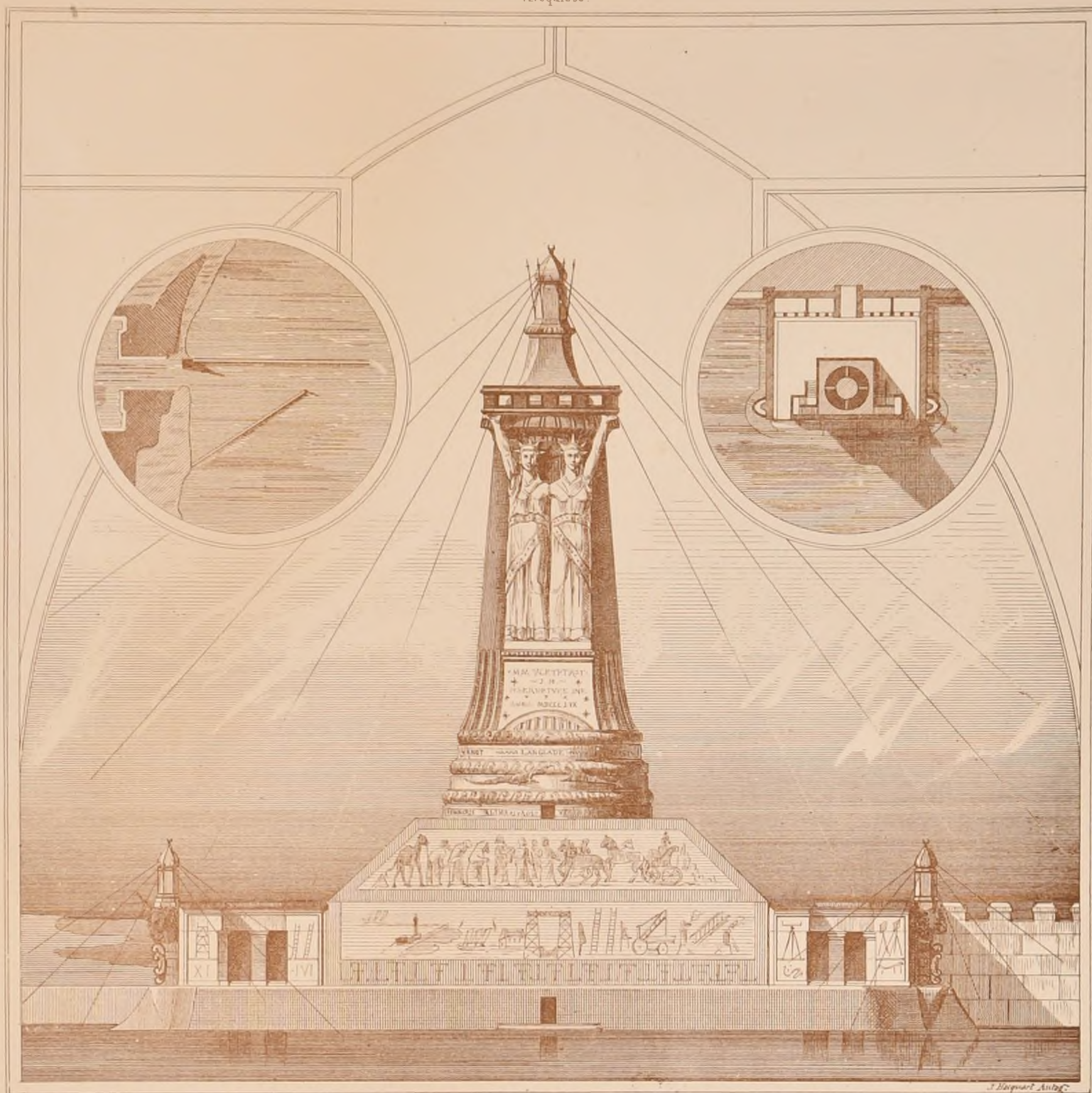
Imp. Marroy, Paris.

CONCOURS ACHILLE LECLÈRE DE 1870
UN PHARE A L'ENTREE DU CANAL DE SUEZ

(Voir N° VIII P 6)

PROJET N° 51 EPI^{ème} FLUCTUAT

PAR M^{rs} BARTH ÉLÈVE DE M^r COQUART.
Esquisse.



Imp. Monroq, Paris

J. Bayard del.

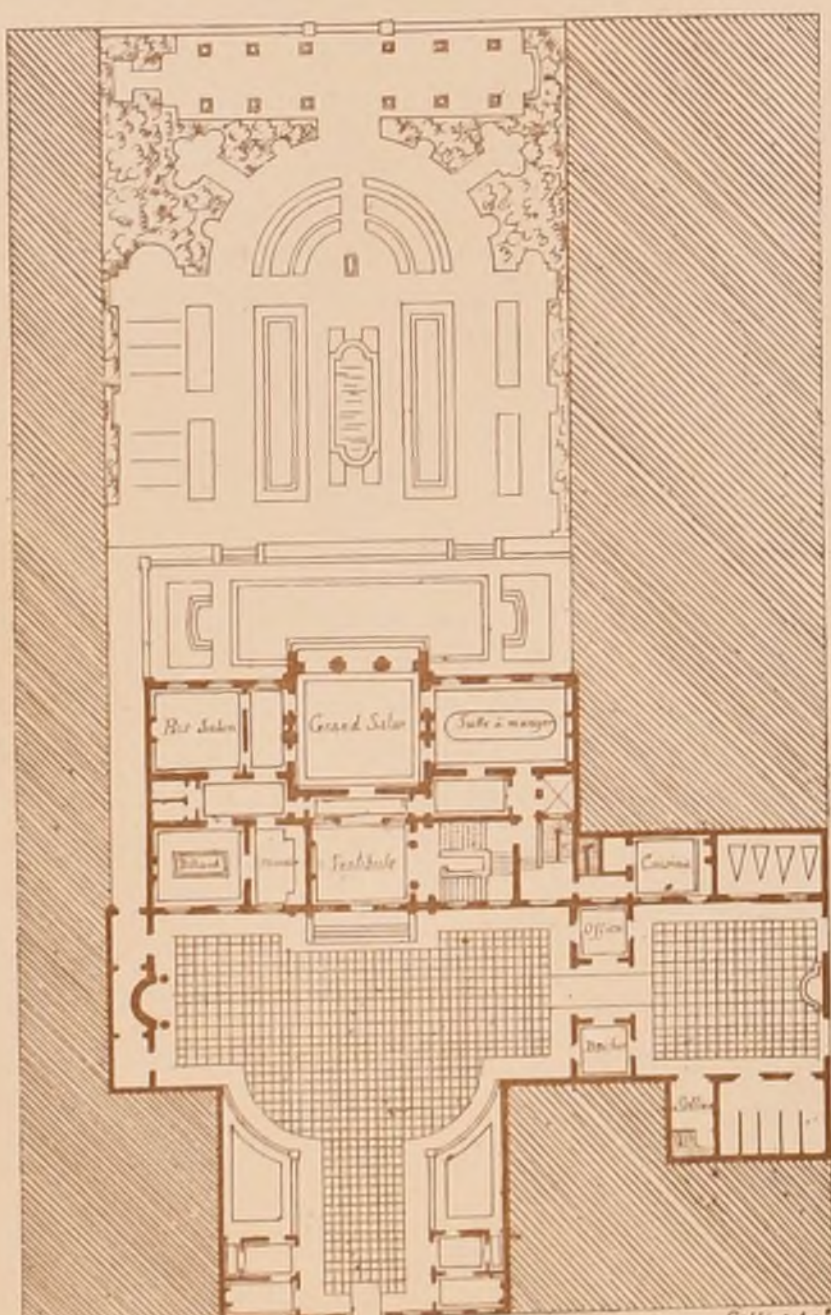
E D B - A

CONCOURS DE 2^{ème} CLASSE

UN HÔTEL SUR UN TERRAIN IRREGULIER

(Voir N° XI P 6)

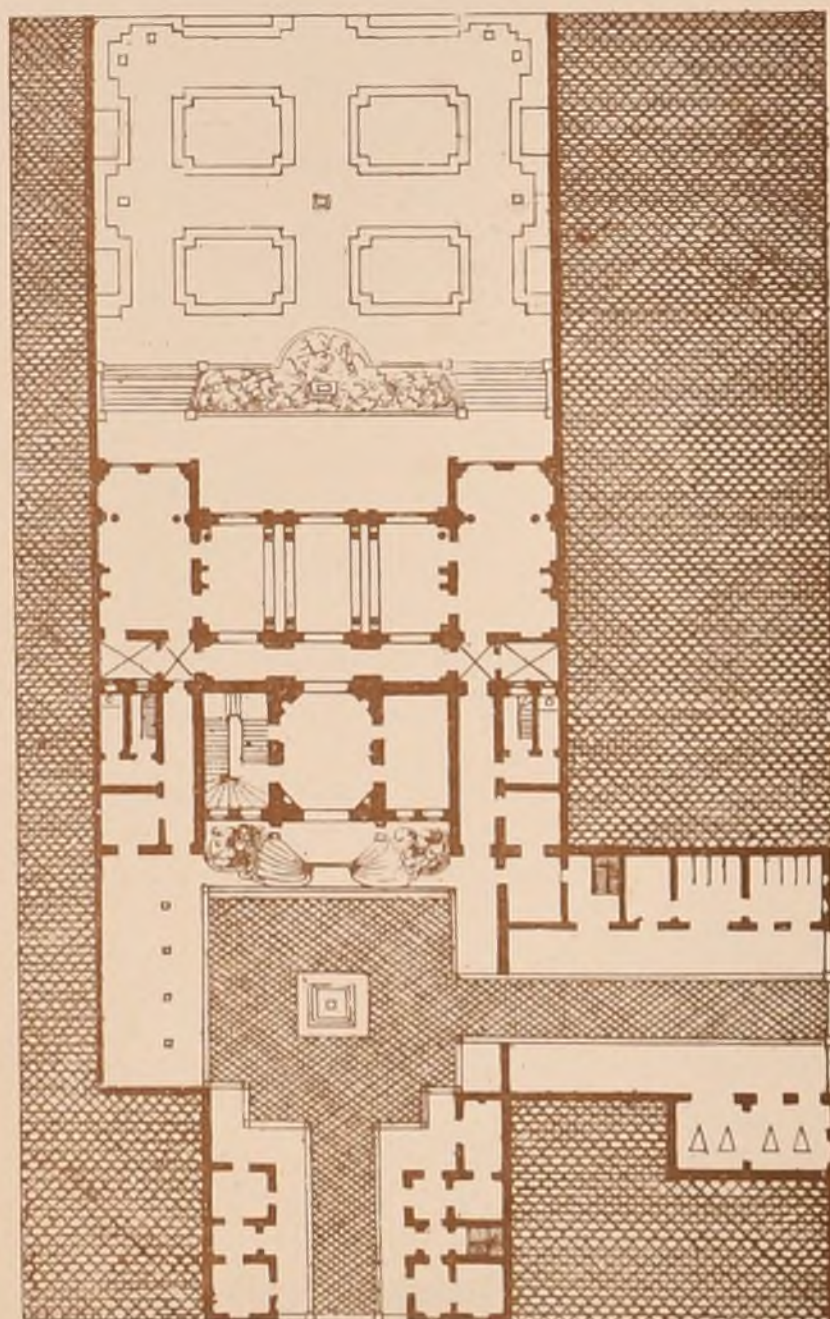
PLAN DE M^r COTTREAU 1^{ère} MENTION.



Callot del.

Callot del.

PLAN DE M^r STORELLI 2^{ème} MENTION



Storelli del.

Callot del.

ECHELLE

DES PLANS

1 M^{tr} 9/5

Paris - Imp. Monroq



E. D. B. A — Esquisse de 2^{me} Classe.

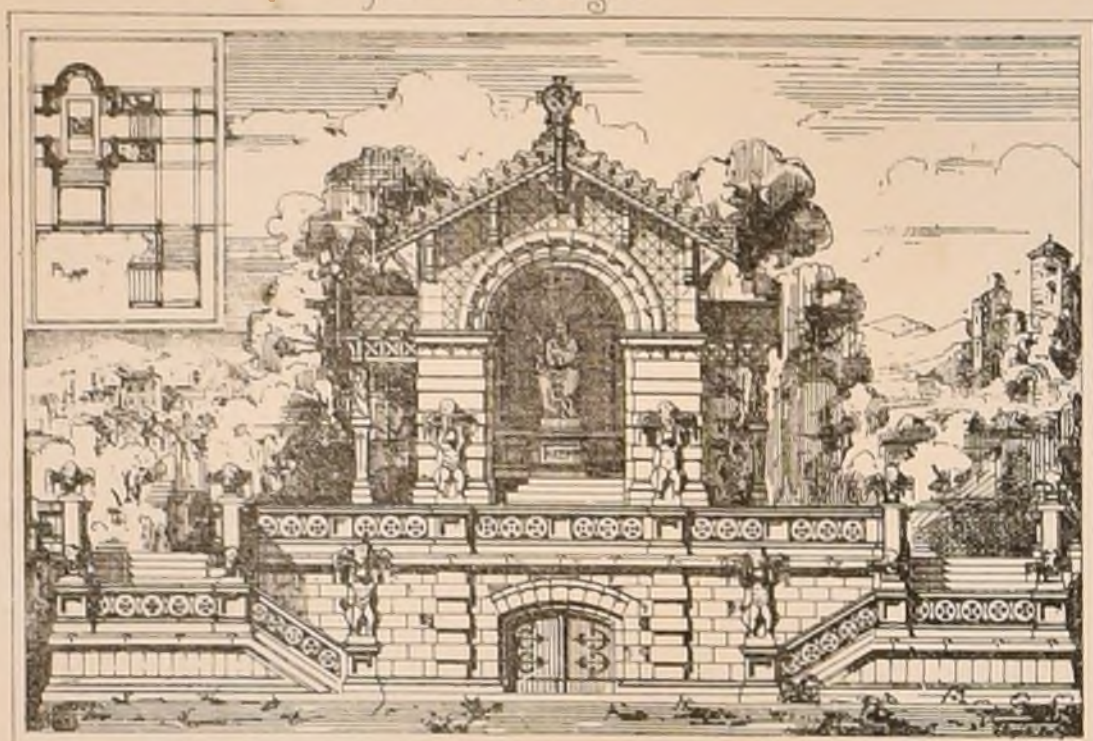
UNE CHAPELLE JARDINALE

(Voir N° VIII^e P. 6)

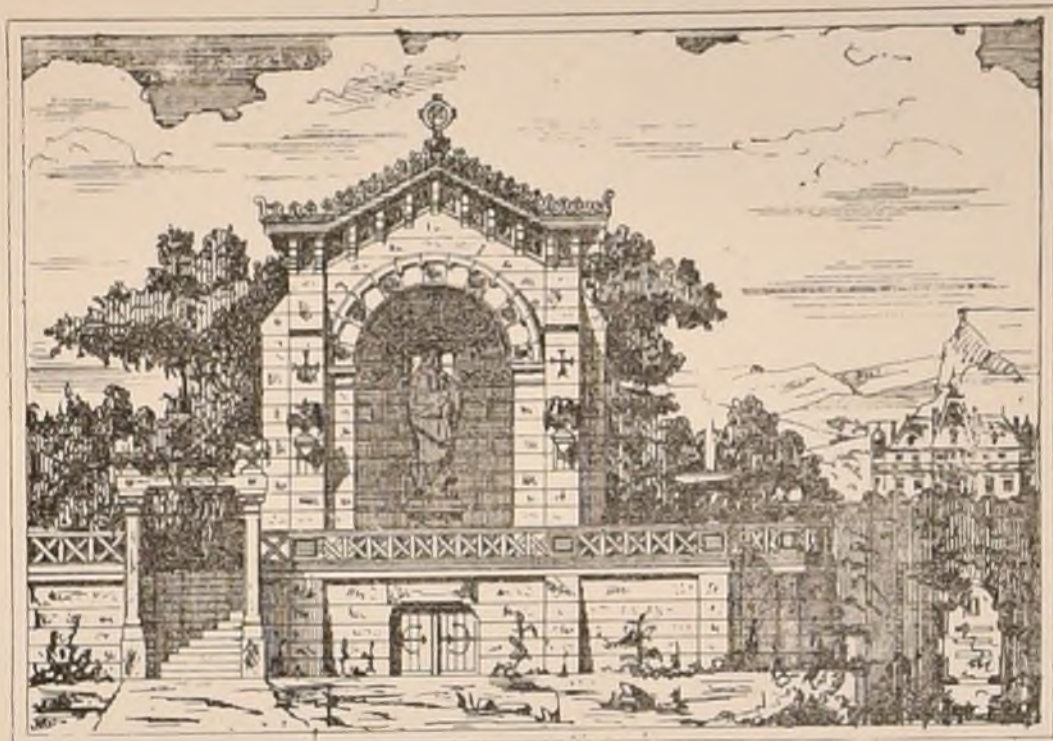
Esquisses mentionnées au X des originaux

par M^r Degré

par M^r Vinceneux



Réduction Photographique



Facsimile Lefèvre & Lenoir

ECOLE DES BEAUX-ARTS

2^{me} CLASSE

Exposition des Beaux-Arts

PROGRAMMES

Rendu UNE LAITERIE

Cet édifice, à l'instar de la Laiterie de Rambouillet, serait situé dans le parc d'une résidence impériale.

Il se composerait principalement d'un grand salon de réunion précédé d'un vestibule, et ouvert au fond sur une seconde salle en forme de grille adossée à son terre-plein. Le salon communiquerait, à droite et à gauche, par des portiques, aux pièces nécessaires pour conserver le lait frais, dans le seau et faire les fromages, lesquelles pièces seraient aussi adossées au terre-plein.

On disposera sur les ailes les tables avec leurs dépendances, ainsi que les logements des agents et domestiques proposés à la garde et au soin des bestiaux et à l'administration de l'établissement.

Le salon de réunion sera voûté en maçonnerie ainsi que la grille, les revêtements des murs seront en marbre de même que la porte, et aux ai les colonnes, si l'on juge à propos d'en employer. Des effets d'eau orneront la grille ainsi qu'une ou plusieurs statues. Les eaux courantes de cette grille se répandront par des canaux autour du salon, afin d'y entretenir partout la fraîcheur et la propreté. Une table de marbre sera au milieu.

Cet édifice, tout en conservant le caractère propre à sa destination, doit être toujours digne des augustes personnages auxquels il est destiné et consacré, par sa décoration, à l'embellissement du parc.

Le terrain est à volonté, mais on engage les élèves à ne pas abuser de cette faculté.

On fera, pour les esquisses, le plan, l'élévation et la coupe sur une échelle de 0^o002^{me} pour mètre.

Pour les dessins rendus le plan sera à l'échelle de 0^o006^{me} pour mètre, l'élévation et la coupe au double.

On indiquera la construction dans la coupe.

Esquisse UNE PISCINE

Cette piscine, placée au centre d'un établissement thermal, et d'un usage public, sera composée d'un grand bassin entouré de portiques. Dans le mur d'adossement des portiques on pratiquera des renfoncements ou niches à l'usage des baigneurs pour y déposer leurs habits. Des degrés serviront à descendre dans le bassin où ils seront en partie immergés. Des bancs ou caïères seront disposés pour les repos.

Un vestibule d'introduction correspondra à deux cabinets réservés à l'usage des surveillants ou gens de service.

La plus grande dimension de toutes les constructions sera de 30 mètres.

On fera le plan sur une échelle de 0^o005^{me} pour mètre et la coupe au double.

JURY

MM^{rs} Lesueur, président, Legnoux, Davidou, Louvet, Dumot, Questel, Guinon, Cognard, Henard, Uebard, Garnier, Magna, Larné, Bailly, Vaudremer, Clerget, Guénopin, Godobert, Diet, Vaudoyer.

JUGEMENT

Rendu (106 Concurrents)

1^{re} Mentions

M^r Bréasson élève de M^r Questel | M^r Sauton élève de M^r Questel
Montarnal | Vaudoyer

2^{me} Mentions

M^r Benoist élève de M^r Questel | M^r Bujannin élève de M^r Dumet
Bonnenfant | Beau
Bayard | Questel
Bonnet | Belle
Brégeaux | Larné
Guinon

M ^r Bernard élève de M ^r Questel	M ^r Granger élève de M ^r Vaudremer
Baron	Héneux
Blavette	Huet
Bousquet	Hénard
Brinuel	Leroux
Chancel Adrien	Langlois A.
Chantreau	Legnoux
Clerget	Liégeois
Camut	Legnoux
Drouet	Malkieu
Dauphin	Marlin
Dupuis E.	Masson
Dauray	André Hénard
Toussaint Royer	Ruprich-Robert
Farge	Questel
Féyon	Tropey
Gagne	Vaudoyer
Gillet	Questel
Gantier	Cognard
	Questel

Esquisse (139 Concurrents)

2^{me} Mentions

M ^r Bion élève de M ^r Vaudremer	M ^r Loviot élève de M ^r Guénopin
Montarnal	Questel
Valley	Guénopin
Chantreau	Herman
Vannois	C. Dufieux, Joyau
Fabre	Canut Emile
	Daumet

EXPOSITIONS PROCHAINES

1^{re} et 2^{me} Classes, Jours 1^{er} et Vendredi 5 Août.

Grand Prix Exposition les 10, 11 et 12 Août

J. L. Langlade, Arch^t

Nous donnons ci dessous un résumé du décret du 27 Juillet 1859 portant Règlement sur la hauteur des Maisons, les combles et les lucarnes dans la ville de Paris, croyant utile, pour les jeunes Architectes, de rendre plus frappant par des figures ce qui n'est détaillé que par écrit dans ce décret. Nous devons communication de ce travail à M^r Lavy Arch^t.

DE LA HAUTEUR DES MAISONS ET DE LEURS COMBLES DANS LA VILLE DE PARIS.

La hauteur des façades des maisons bordant les voies publiques est de terminée par la largeur la plus grande des voies publiques. Cette hauteur ne s'écrit du trottoir au pavé, au pied des façades des bâtiments prise dans tous les cas en vision de ces façades, ne peut excéder, y compris les ornements, attiques et toutes les constructions à plomb du mur de face.

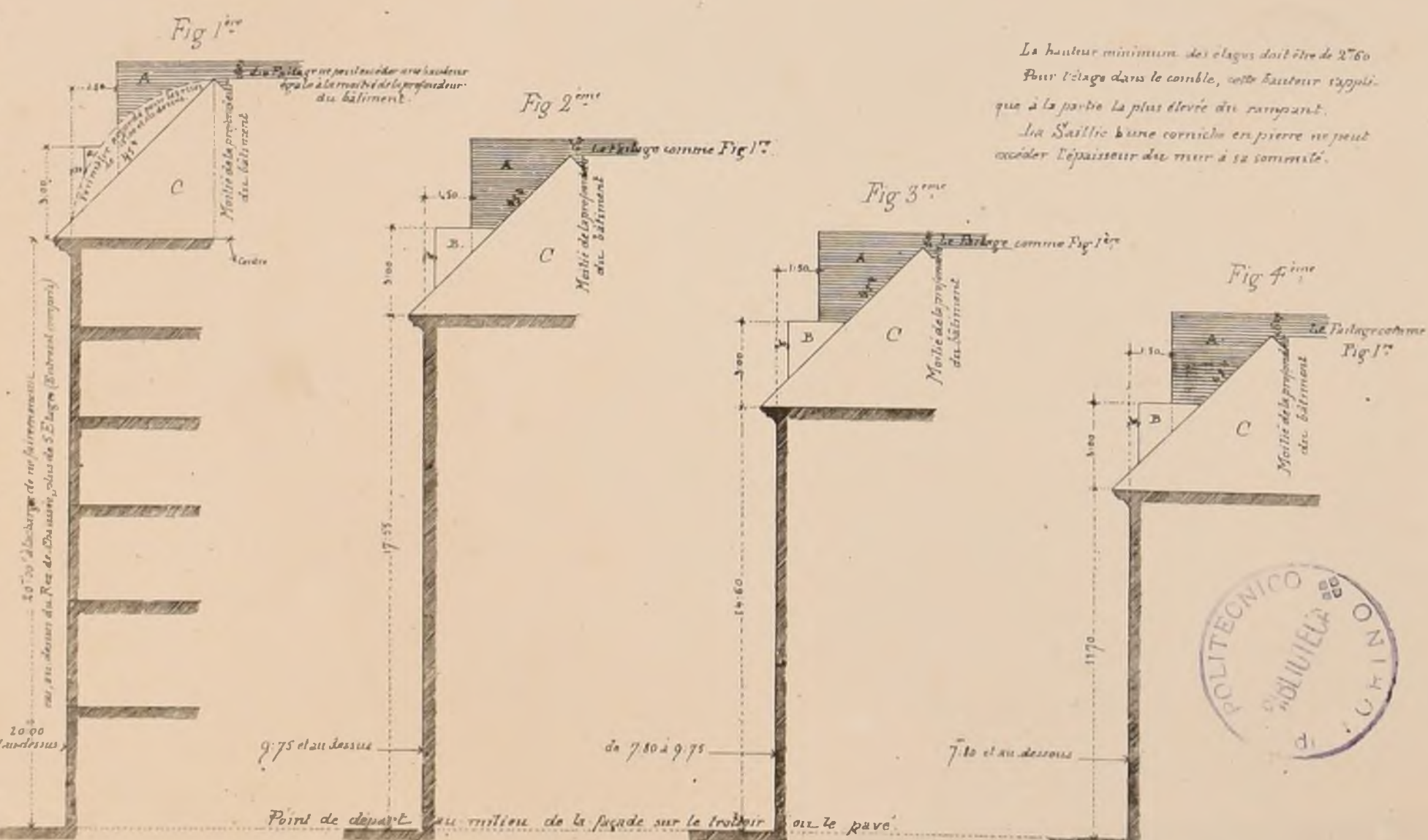
Savoir :

11,70 pour les voies publiques, dessous de 7,80 de largeur (Fig 1^{re}); 14,50 pour les voies publiques de 7,80 à 9,75 de largeur (Fig 2^{me}); 17,35 pour les voies publiques de 9,75 et au dessus (Fig 3^{me}). Toutefois, dans les rues de grande largeur de 20,00 et au dessus, la hauteur des bâtiments peut être portée jusqu'à 20,00, mais à la charge de ne faire, en aucun cas, au dessus du Rez de chaussée, plus de 3 étages carrés, Entresol compris (Fig 4^{me}).

Le faîtage d'un comble ne peut excéder une hauteur égale à la moitié de la profondeur du bâtiment, y compris saillies et corniches.

Le profil du comble ou la voie publique ne peut dépasser une ligne inclinée à 45 degrés partant de la base de la corniche (C).

Sur les quais, boulevards, places publiques et sur les voies publiques de 15,00 au moins de largeur ainsi



La hauteur minimum des étages doit être de 2,60. Pour l'étage dans le comble, cette hauteur s'applique à la partie la plus élevée du rampant. La Saillie d'une corniche en pierre ne peut excéder l'épaisseur du mur à sa sommité.

que dans les courants intérieurs la ligne droite inclinée à 45° peut être remplacée par un quart de cercle (Fig 1^{re}) dont le rayon ne peut excéder la moitié de la profondeur du bâtiment (La saillie de l'Entresol sur le rampant sera laissée en dehors du 1/2 de cercle).

Les murs de dossiers de cheminées ne peuvent pas dépasser la ligne horizontale qui est à 1,50 du parement extérieur du mur de face. Elles ne peuvent s'élever, compris leur toiture, à plus de 3,00 au dessus de la base des Combles (B).

Leur largeur ne peut excéder un mètre cinquante centimètres hors œuvre.

Les jours de ces lucarnes doivent être parallèles entre elles. Les intervalles auront au moins un mètre cinquante centimètres, quelle que soit la largeur des lucarnes.

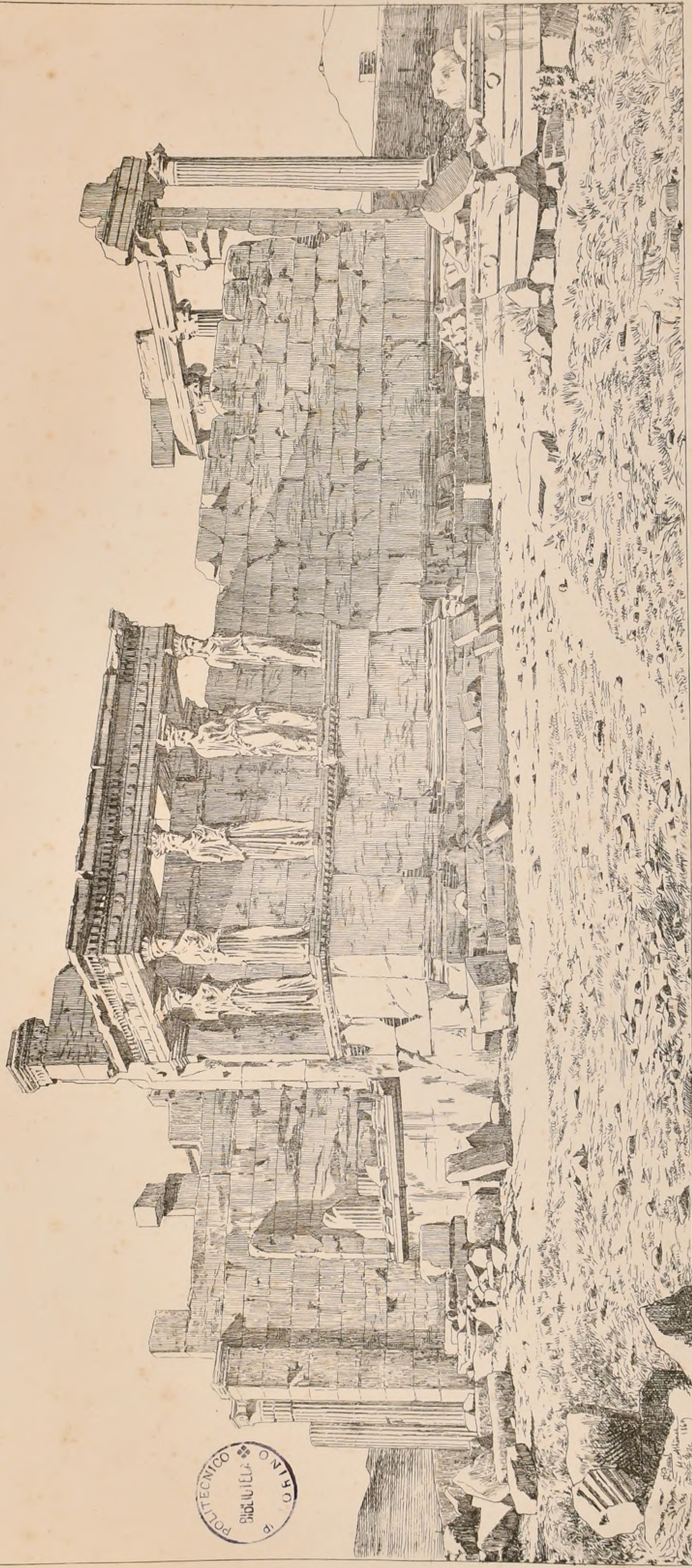
La saillie de leurs corniches, égales, comprises ne doit pas excéder 15 centimètres.

Il peut être établi un second rang de lucarnes en se renfermant dans les péri-mètres déterminés.



Adresser tout ce qui concerne
la composition de la Publication
au PRÉSIDENT de l'Œ
Rue Taranne, 9.

Adresser tout ce qui concerne
la partie commerciale
à M^{MS} DUCHER et C^{IE}
Éditeurs.



Paris Imp. Mourcq

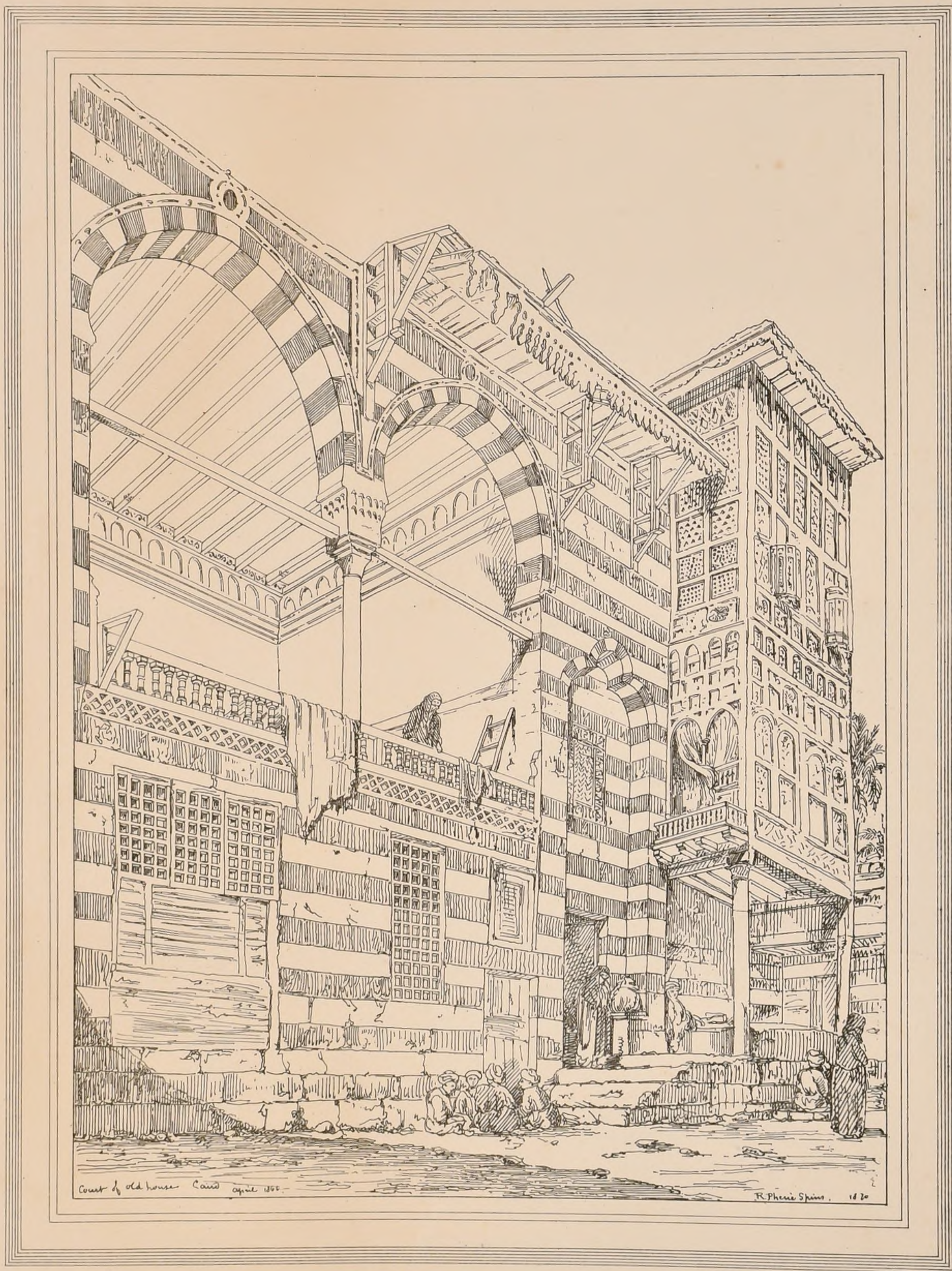
L' ERECHTEION A ATHENES.

Dessin par M^L PASCAL.

CROQUIS D'ARCHITECTURE

INTIME-CLUB.

Publication Mensuelle.

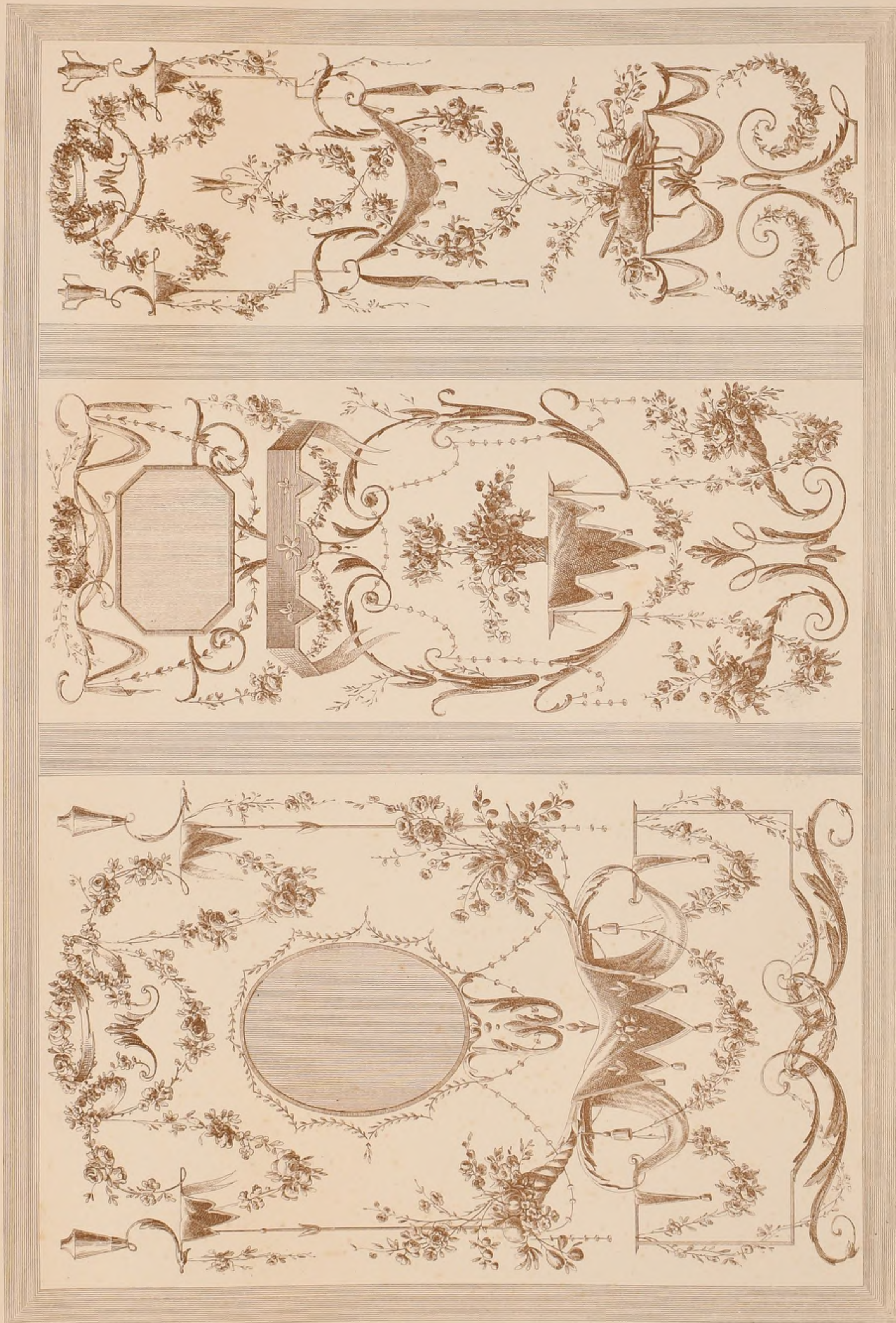


Courtyard of old house Cairo April 1868

R. Perini Spina 1870

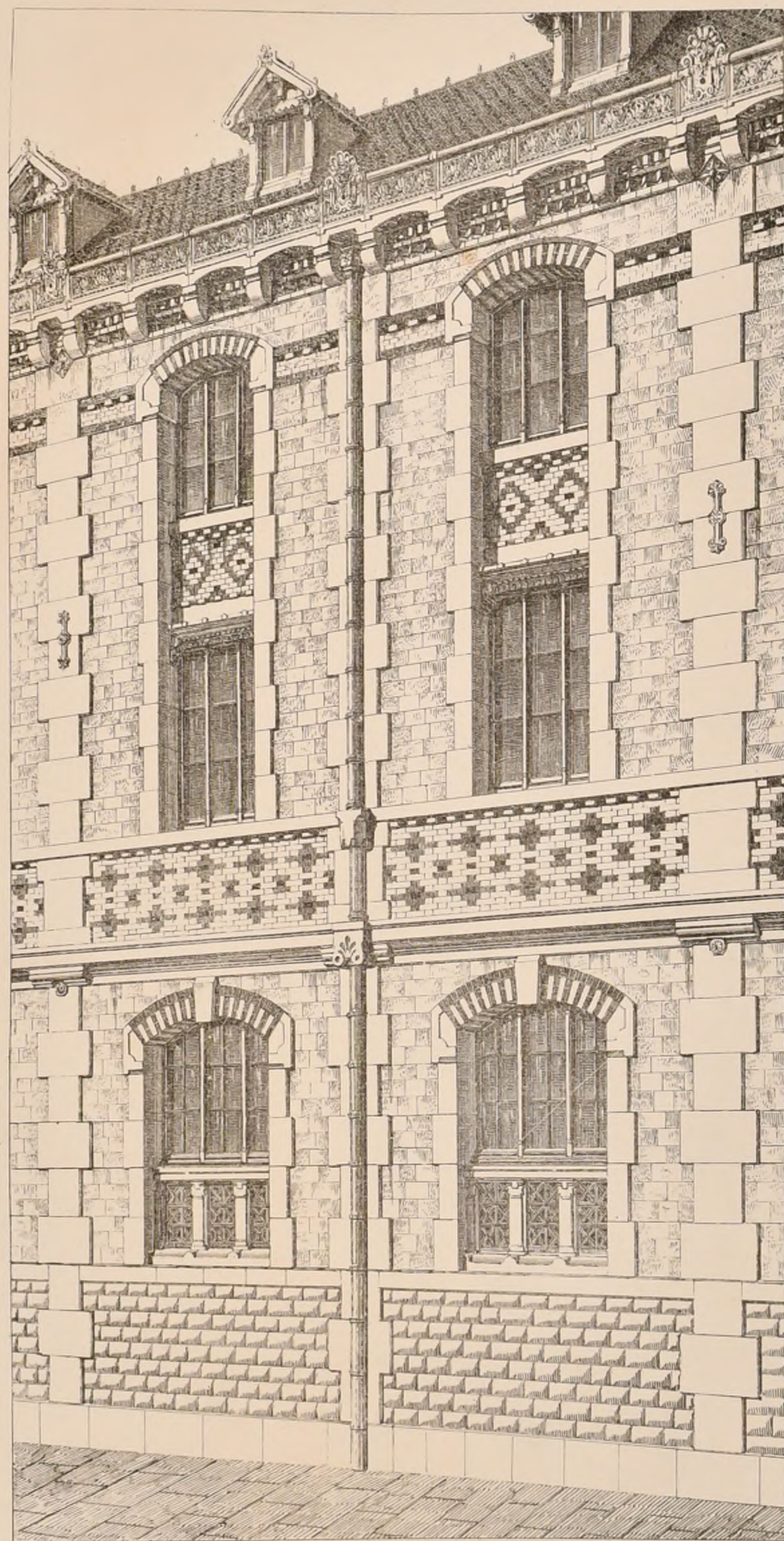


PANNEAUX DÉCORATIFS de RANSON
dessinés d'après les originaux qui sont
au musée de l'union centrale, Place Royale, N° 15.
Voir Avril 1870, (N° XII F. 4)



COLLEGE CHAPTAL

M^e E TRAIN, Architecte.



Paris Imp. Mouton

J. Jacquart del.



FAÇADE SUR LA RUE DE ROME (CD du PLAN)

CLASSES ET DORTOIRS

F · D · B · A

CONCOURS DE 2^{me} CLASSE

UN PETIT HÔTEL-DE-VILLE

ELEVATION PAR M^r MOTTE

ELEVE DE M^r QUESTEL

(Voy N^o VII F 6)



Echelle de 0^m01^{re} par mètre



ECOLE DES BEAUX-ARTS

1870

1^{RE} CLASSE

Exposition des Lundi 1^{ER} et Vendredi 5 AOÛT

PROGRAMMES

Rendu UN ÉTABLISSEMENT DE BAINS

Cet établissement sera situé au bord de la Seine, en amont des quartiers populaires de Paris et au-dessus des embouchures des principaux égouts.

Il aura deux divisions distinctes, l'une principale sur laquelle baignera sur la rivière même, la première comprenant les bains proprement dits, la seconde les états de natation. Ces deux divisions seront mises en communication directe par des passages et des distributions pratiqués sous le sol du quai. Les bains ainsi que les états de natation seront séparés en deux sections, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes. Une salle centrale leur sera commune ainsi que les pièces d'entrée ou vestibules avec bureaux de recette et logement de concierges, et salon de lecture accompagné d'une petite bibliothèque.

Chaque des sections de bains comprendra des cabinets à usage de bains en nombre suffisant, quelques cabinets plus grands à plusieurs baignoires, des chambres spéciales pour les bains matutinaux, bains de vapeurs, etc.; une lingerie, une salle pour les gens de service, un dépôt de parfumeries, une officine avec buvette à l'usage immédiat des baigneurs, les salles et galeries de dégagement nécessaires au service.

Une machine à vapeur élèvera les eaux dans un réservoir central. Une fontaine et un séchoir se rattacheront à ce service.

Les états de natation auront leurs deux sections séparées par le passage d'un pont d'arrêt dans l'axe de l'entrée principale, elles se composeront de cabinets et de galeries construits en bois et disposés commodément près des bassins.

Les dépendances générales de l'établissement seront: un logement principal pour un administrateur et quelques logements secondaires de divers degrés; un café restaurant avec ses dépendances.

Les bâtiments peuvent n'avoir qu'un rez-de-chaussée ou s'élever de plusieurs étages; être reliés par des portiques ou isolés par des jardins et des plantations.

Le terrain occupé par les bains aura 150 mètres de longueur sur lequel et 80 mètres de profondeur. La largeur du quai ainsi que celle du port sera de 15 mètres.

La largeur des bassins n'excédera pas 20 mètres font compris à partir du mur du quai. Leur largeur est indéterminée.

On fera, pour les esquisses, un plan général à l'échelle de 0.001^{ME} pour mètre, une élévation générale et une coupe au double.

Pour le rendu, le plan général sera à l'échelle de 0.000^{ME} pour mètre, l'élévation et la coupe au double.

Esquisse L'ENTRÉE D'UN HIPPODROME

Cette entrée d'un hippodrome à nos usages, mais de construction solide, se composera d'un vestibule contenant les bureaux pour la distribution des billets et le dépôt des carnes, d'un second vestibule où se trouveraient le contrôle et les entrées aux gradins inférieurs ainsi que les escaliers donnant accès aux gradins supérieurs, et à une loge ouverte formant couronnement sur l'entrée.

Le terrain est indéterminé.

On fera le plan et la coupe, dans lesquels seront compris les escaliers avec arrachement des gradins à l'échelle de 0.001^{ME} pour mètre, l'élévation sera au double.

JURY

MM^{ES} Gmain, Bailly, Normand, Garnier, Louvel, Magnie, Vaudremer, Coquart, Godebois, Laisné, Hénaud, Abadie, Questel, Daumet, Clerget, Diel, Lesueur, Uebard

JUGEMENT

Rendu. (16 Concurrents)

1^{RE} Médailles.

M^{ES} Vionnai élève de MM^{ES} Lebas, Gmain. M^{ES} Boudoy élève de M^{ES} Garnier

2^{ME} Médailles

M^{ES} Froust élève de M^{ES} Vaudremer. M^{ES} Langlois élève de M^{ES} Gmain

1^{RE} Mentions

MM^{ES} Homberg élève de MM^{ES} Daumet, Laisné. MM^{ES} Laiffieux élève de MM^{ES} Lebas, Gmain. Degré . . . Laisné

Esquisse (16 Concurrents)

2^{ME} Médailles

MM^{ES} Vionnai élève de MM^{ES} Lebas, Gmain. M^{ES} Petit élève de M^{ES} Questel. Paulin . . . Picaud-Vandoy

1^{RE} Mentions

MM^{ES} Blondel élève de M^{ES} Daumet. MM^{ES} Degré élève de M^{ES} Laisné. Boudoy . . . Garnier. Maupas . . . Gmain. Umann . . . Lebas Gmain. Puyssot . . . Questel

2^{ME} Mentions

M^{ES} Laiffieux élève de MM^{ES} Lebas, Gmain

2^{ME} CLASSE

Exposition des Lundi 1^{ER} et Vendredi 5 AOÛT

PROGRAMME

Rendu UNE ÉCOLE COMMUNALE

Cet établissement placé au centre d'un des arrondissements de Paris sera disposé pour recevoir 100 élèves dont 20 internes.

Les élèves seront répartis dans deux classes précédées chacune d'une petite salle ou d'une salle commune pour le dépôt des cartons.

Un préau couvert terminé par une petite chapelle dont le plan formerait la nef, et un préau découvert seraient communs aux deux divisions.

Un corps de bâtiment particulier contiendrait:

- 1^{ER} Un logement pour l'instituteur et sa famille.
- 2^{ES} Une salle d'étude et un dortoir pour 20 élèves internes.
- 3^{ES} Quatre chambres de maîtres et professeurs.
- 4^{ES} Un refectoire avec une cuisine commune.

Le logement de l'instituteur, qui pourra occuper la 1^{RE} étage, comprendra: une antichambre, un parloir, un dépôt de livres; une lingerie; plus une petite cuisine, une salle à manger, une chambre à coucher principale et 2 secondaires.

Enfin un logement de portier, des escaliers et quelques portiques ou galeries de communication compléteront l'ensemble de l'établissement.

Le terrain situé par ses côtés opposés, entre deux rues et deux propriétés métriques (ce qui exclut la possibilité de prendre latéralement des parcelles à moins de 2 mètres de distance) sera compris dans un parallélogramme rectangle de 50 mètres de face sur 90 mètres de profondeur.

On fera pour les esquisses, le plan des rez-de-chaussée et celui du 1^{ER} étage sur une échelle de 0.002^{ME} pour mètre, la façade et la coupe au double.

Pour le rendu, les plans à l'échelle de 0.000^{ME} pour mètre, la façade et la coupe au double.

JURY

MM^{ES} Gmain, Bailly, Normand, Garnier, Louvel, Magnie, Vaudremer, Coquart, Godebois, Laisné, Hénaud, Abadie, Questel, Daumet, Clerget, Diel, Lesueur, Uebard.

JUGEMENT

Rendu (46 Concurrents)

1^{RE} Mention

M^{ES} Fauvy élève de M^{ES} Questel

2^{ME} Mentions

MM^{ES} Dumoussier, MM^{ES} André, Picaud, MM^{ES} Herminet élève de M^{ES} Vaudremer

Bayard élève de M^{ES} Questel. Breusson . . . Questel

Bonnet . . . Daumet. Audin-Picaud

Vaillancourt . . . C^{ES} Desfieux. Gony . . . Trouillet

Tropey . . . Vaudremer. de Lussac . . . Laisné.

Macberon . . . Questel. Béla . . .

CONCOURS DU PRIX DE ROME

Exposition des 10, 11, 12 AOÛT

PROGRAMME

UNE ÉCOLE DE MÉDECINE

Cet édifice destiné à l'enseignement de toutes les sciences médicales, sera composé d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage.

Il sera accompagné d'un jardin botanique.

Il comprendra, au rez-de-chaussée pour la démonstration de la médecine et de la chirurgie.

1^{ER} Un Amphithéâtre pouvant contenir 1000 élèves.

2^{ES} Deux autres Amphithéâtres moins vastes.

L'un pour l'enseignement de la botanique, auprès duquel on disposera deux serres pour l'entretien de la culture des plantes médicinales étrangères.

L'autre amphithéâtre, pour l'enseignement de la chimie et de la physique, accompagné d'une salle pour recevoir les appareils et produits chimiques nécessaires aux leçons, ou provenant des expériences, et d'un cabinet de physique contenant les instruments de cette science.

3^{ES} Une école pratique d'anatomie avec les dépôts pour les sujets et pour les dissections.

4^{ES} Un petit hospice pouvant recevoir environ 60 malades, classés en deux divisions pour les deux sexes, et répartis dans plusieurs salles pour l'étude de la clinique ou médecine d'observation, et de malades.

On s'attachera à éloigner cet hospice du bâtiment principal afin de lui ménager l'air pur que nécessite la cure des malades.

On devra également isoler autant que possible. L'école pratique devra tenir.

Il est à observer toutefois que tout en éloignant de l'école de médecine proprement dite, ces deux établissements, il sera indispensable de les relier avec le bâtiment central, au moyen de portiques ou galeries couvertes.

5^{ES} Une bibliothèque pour les livres de médecine.

6^{ES} Un Cabinet d'instruments de chirurgie et un autre d'anatomie.

7^{ES} Une Salle des examens précédée d'un vestibule et d'un salon pour les professeurs.

8^{ES} Une Salle d'assemblée avec ses dépendances pour les séances de l'Académie.

9^{ES} Des logements pour le Concierge et employés subalternes. Les premiers étages contiendront, outre l'administration qui sera composée d'un ou de deux conseillers, archives, bureaux, etc.

1^{ER} Un appartement pour le doyen de la faculté.

2^{ES} Un pour le secrétaire archiviste.

3^{ES} Un pour la Bibliothèque chargée de la conservation des cabinets.

4^{ES} Un pour le Directeur de l'École pratique.

Les diverses parties de cet établissement seront mises en communication par de larges promenoirs, sous lesquels les étudiants pourront aller et couvrir les heures de leçons.

Outre l'emplacement nécessaire à la culture des plantes médicinales, on réservera dans le jardin, des promenades ombragées ou lumineuses.

Le terrain sur lequel sera projeté cet édifice aura, en y comprenant le jardin botanique une superficie maximum de 200,000 mètres, ce qui pourrait produire un rectangle de 400 sur 500 mètres.

La superficie du terrain sur lequel seront projetées les constructions ne devra pas excéder 90,000 mètres.

On fera pour les esquisses un plan général détaillé avec jardinierie et l'élévation de tous les corps principaux à l'échelle de 0.001^{ME} pour mètre.

Pour les dessins rendus, le plan des rez-de-chaussée et le jardin botanique et celui du 1^{ER} étage à l'échelle de 0.000^{ME} pour mètre, l'élévation et la coupe principale au double.

MM^{ES} les Élèves inscrits de la section d'architecture et manuscrits, dans une lettre adressée à M^{ES} le Directeur de l'École, le désir de voir donner quelques explications sur les parties du programme. Une École de Médecine, sur la partie de ce programme qui concerne:

1^{ER} Un hospice pour 60 personnes.

2^{ES} Une école pratique.

Le programme n'indiquant que le titre de ces deux édifices, l'élève sera libre de répondre par la note architecturale.

Indépendamment du titre des deux édifices relatifs à l'école pratique et au petit hospice le programme indique:

Ence qui concerne l'école pratique d'anatomie, qui existant déjà pour les sujets et pour les dissections, est à dire un certain nombre de salles pourvue de leur matériel, correspondre comme importance au bâtiment principal, soit à l'hospice.

Au surplus cette partie du programme n'a pas une importance importante, car les constructions pourraient être considérées comme des bâtiments annexes d'une école de médecine.

La seule modification que on pourrait apporter à cette partie du programme consisterait dans la réduction du nombre de malades que contiendrait le petit hospice, soit 60 personnes, afin de rendre plus visible encore l'importance donnée à ces deux établissements.

JURY

MM^{ES} Lacroix président, Questel secrétaire, Pellechet, Coibrol, Le-toucheux, Girard, Riprich, Robert, Clendrier, Lesouyasse.

JUGEMENT

Grand Prix M^{ES} Thomas Albert Félix Théophile né à Marville (Meuse) le 11 Août 1843 élève de MM^{ES} Picaud, Vaudremer.

Rappel de M^{ES} André Picaud né à Lyon (Rhône) le 16 Mars 1840 élève de M^{ES} Questel.

Mention M^{ES} Dillon Albert Nicolas né à Pont-à-Mousson (Meuse) le 26 février 1843 élève de M^{ES} Questel.

EXPOSITIONS PROCHAINES

1^{RE} Classe
2^{ME} Classe



ENVOIS de ROME

Exposition du 14 au 21 AOÛT 1870

M^{ES} Gerhardt (4^{ME} Année) Projet de Palais pour l'Exposition des beaux-arts.

M^{ES} Pascal (3^{ME} Année) Etat actuel de la Palæstra Palatine à Rome.

M^{ES} Bénard (2^{ME} Année) Appartement Borgia au Vatican, décoration de voûtes — Salle de la Signature — Études sur les façades de S^{ES} Pierre et S^{ES} Jean de Latran à Rome — Études sur l'Eglise Saint-François de Rimini.

M^{ES} Leclerc (1^{RE} Année) Sarcophage du Cardinal Jacques de Portugal à San Miniato (Florence) — Parallèle du Théâtre de Marcellus et du Palais Farnèse (Ordres dorique et Ionique) — Essai de Restauration du temple d'Antonin et Faustine — Études sur le temple de Custor et Pollux ou de Jupiter Stator.

CONCOURS PUBLICS

THÉÂTRE A CONSTANTINE

(Voir le N° I^{ER} F 6)

Le projet placé au quatrième rang est celui qui portait le N° 5 et avait pour devise: Undique nos facere.

L'auteur de ce projet est M^{ES} Eugène Monnier architecte à Paris, élève de M^{ES} Guépin.

On nous communique à ce propos une réclamation sur les prolongations qu'on accorde au dernier moment dans les concours publics, prolongations qui sont préjudiciables à ceux des concurrents qui ont pris toutes leurs dispositions pour arriver au jour demandé.

La date de remise des projets du Théâtre de Constantine, fixée d'abord au 1^{ER} Octobre 1869, a été reculée au 1^{ER} Novembre (Voir le N° 6 N^{OS} 4). M^{ES} Monnier n'a été informé de la prolongation qu'après avoir envoyé son travail, et il est autorisé à croire que, s'il avait pu utiliser le mois accordé au dernier moment, son projet, ayant été plus étudié, eût obtenu un rang meilleur.

Il serait donc désirable, dans les concours publics, ou bien que l'on n'accordât pas de délais supplémentaires, ou bien que ces délais fussent annoncés longtemps à l'avance.

MONUMENT A VERGINGETORIX (Voir le N° VIII^{ME} F 6)

Sur la réclamation de plusieurs artistes, le délai du concours pour le projet de monument à élever à la mémoire de Vercingetorix est prorogé jusqu'au 1^{ER} Janvier 1871

Adresser tout ce qui concerne
la composition de la Publ^{ic}
à M^r G. RAULIN, Architecte,
Directeur

Publication Mensuelle

RUE DE LA SORBONNE, 6.

Adresser tout ce qui concerne
la partie commerciale
à MM^{rs} DUCHER et C^{ie}
Éditeurs

L'en-tête ci-dessus indique un changement de local et un changement d'Administration.
Nous informons nos collaborateurs et souscripteurs que le siège de la Publication, ci-devant
rue de Savoie, N^o 26, est actuellement rue de la Sorbonne N^o 6, à la librairie générale de l'Archi-
tecture et des Travaux publics.

Tout ce qui concerne la Composition de la Publication doit être adressé à M^r G. Raulin, architecte,
président de l'Intime-Club, tout ce qui concerne la partie commerciale, à MM^{rs} Ducher
et C^{ie}, éditeurs.

L'ancien Comptable de la Publication, C. Mangonnot, n'a plus aucun emploi depuis le mois de
septembre 1870.

Le recouvrement des fonds afférents à la 5^{ème} année et aux années suivantes regarde
MM^{rs} Ducher et C^{ie}, le recouvrement des fonds afférents aux quatre premières années sera fait par
l'Intime-Club, ou par MM^{rs} Ducher et C^{ie} au nom de l'Intime-Club.

Nous prions instamment nos débiteurs de s'acquiescer envers nous le plus vite possible: l'absence
des sommes dues nous cause de grands embarras.

La livraison précédente porte les noms d'Août 1870-Avril 1871, indiquant ainsi l'inter-
ruption forcement imposée par la Guerre. La 5^{ème} année finira en décembre, pour combler
l'arrière, plusieurs N^{os} seront fournis chaque mois.

Dorenavant les années de la Publication commenceront en Janvier.

Rien ne sera changé à la forme du recueil ni aux primes offertes aux Collaborateurs.

Les prix de l'année courante ne seront pas modifiés, le prix des années parues subira
seul une augmentation.

Année courante

Année parue.

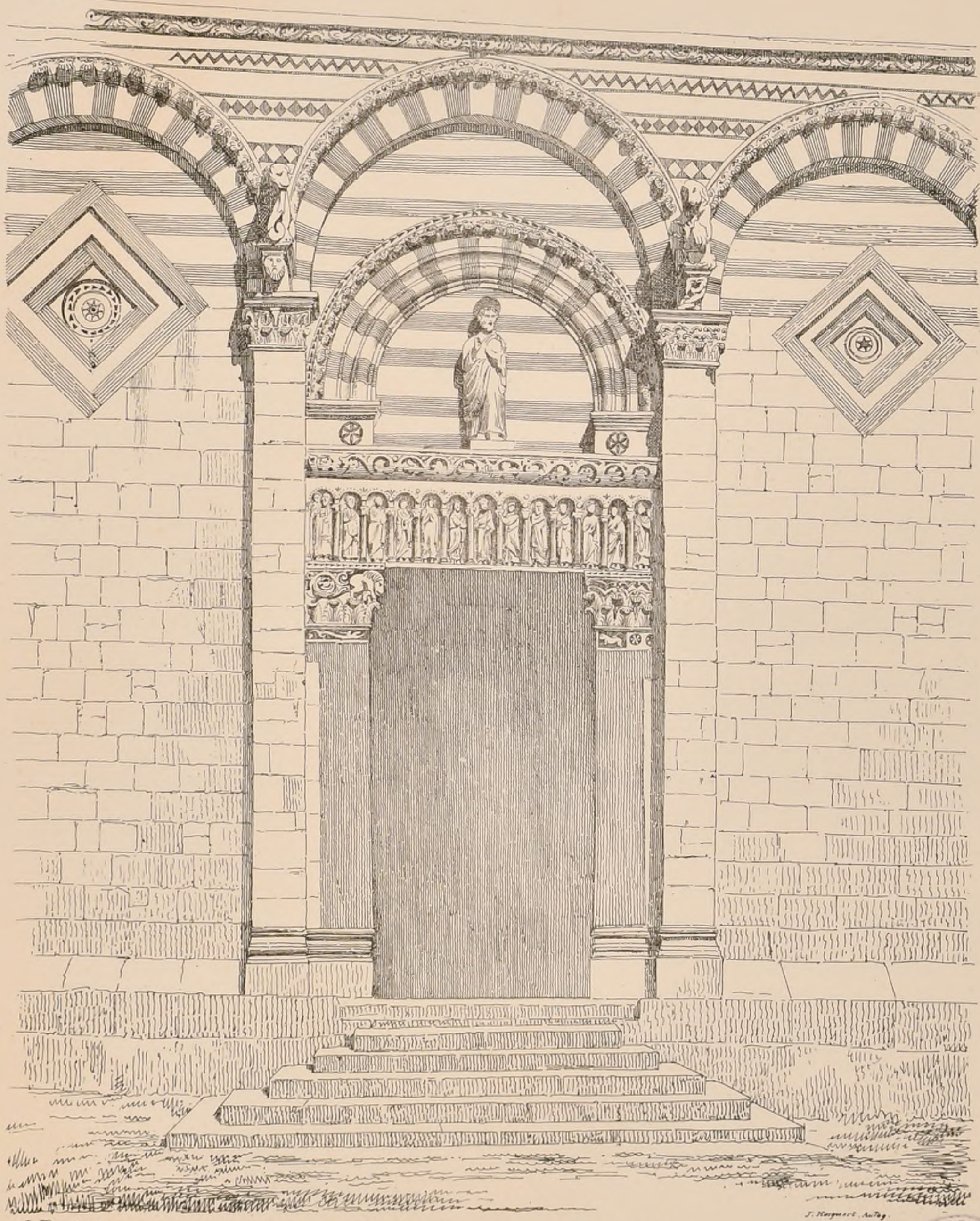
Paris..... 18^l.

En carton..... 25^l.

Départements..... 20^l.

Reliée en toile..... 30^l.

Etranger..... 25^l.

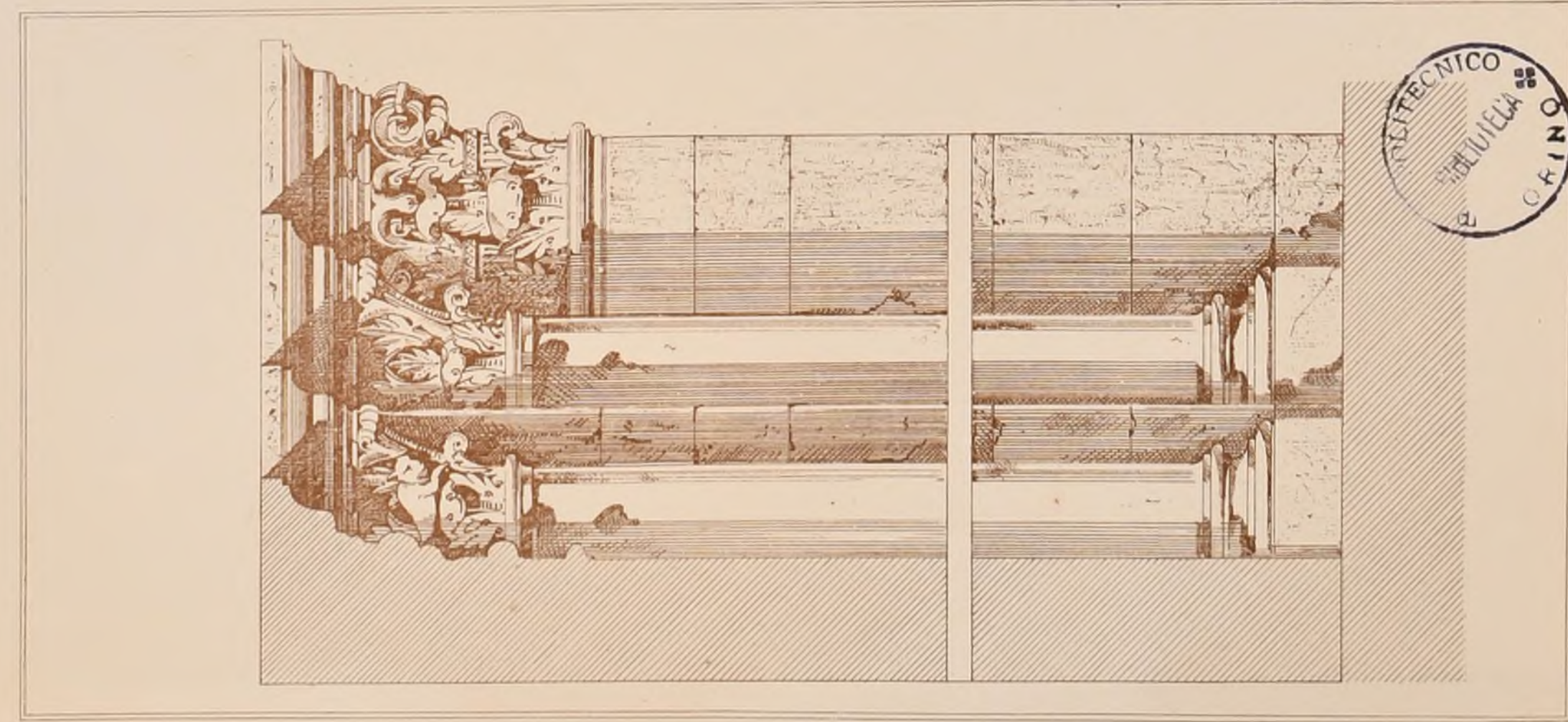


L. Pascal del.

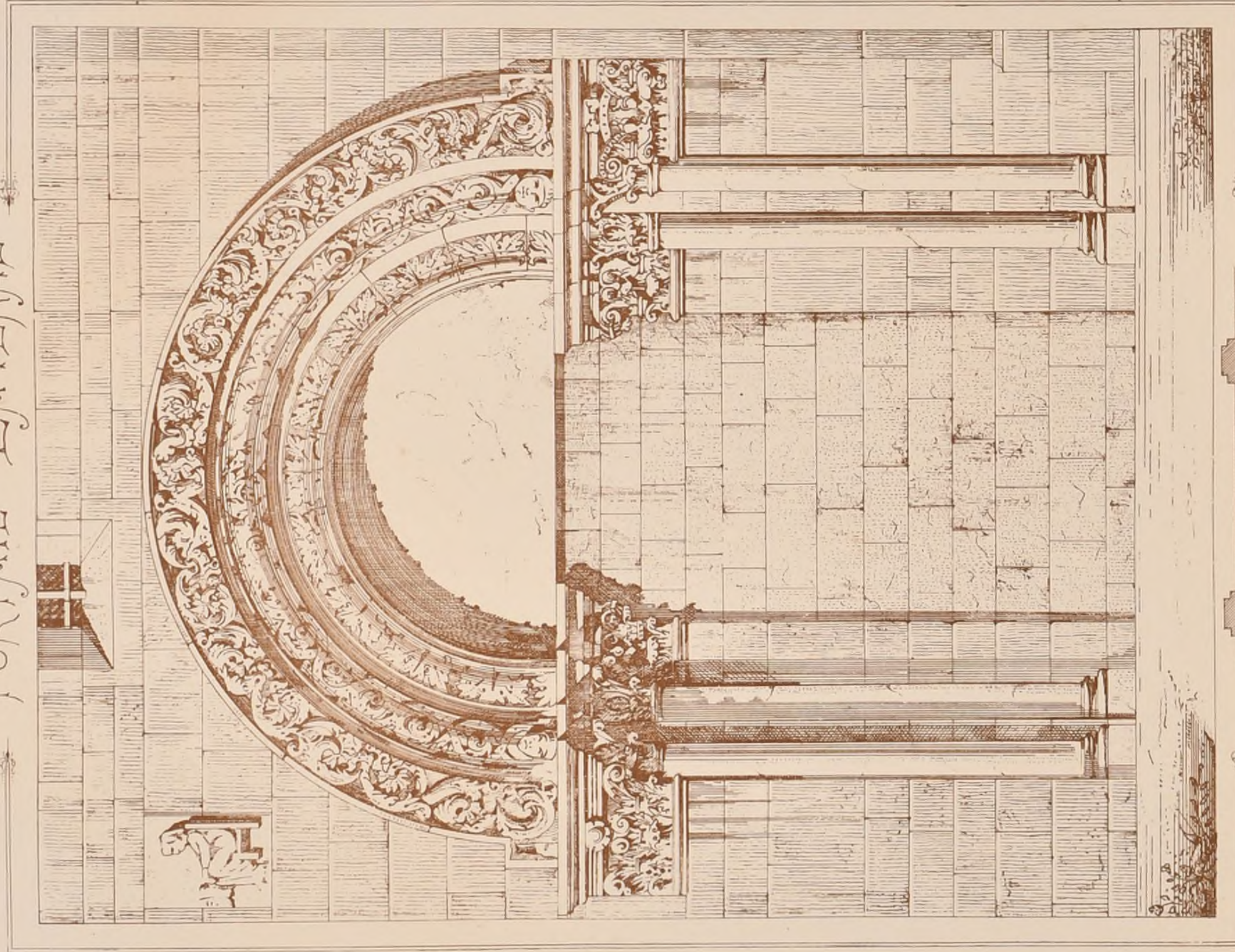
FRAGMENT de S^t PIERRE MAJEUR.
A PISTOJA



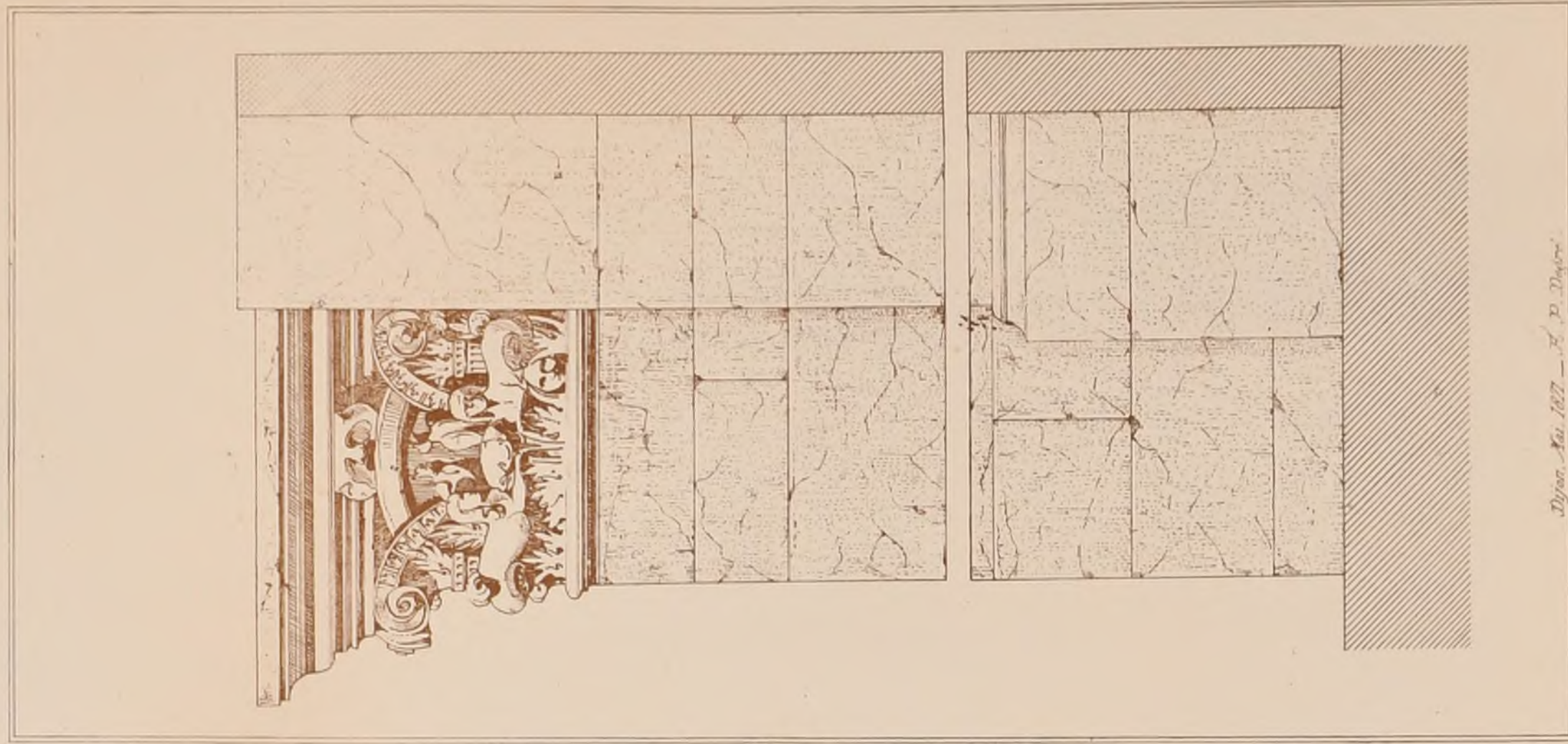
EGLISE ST HILBERT DE DIJON
PORTAIL LATÉRAL



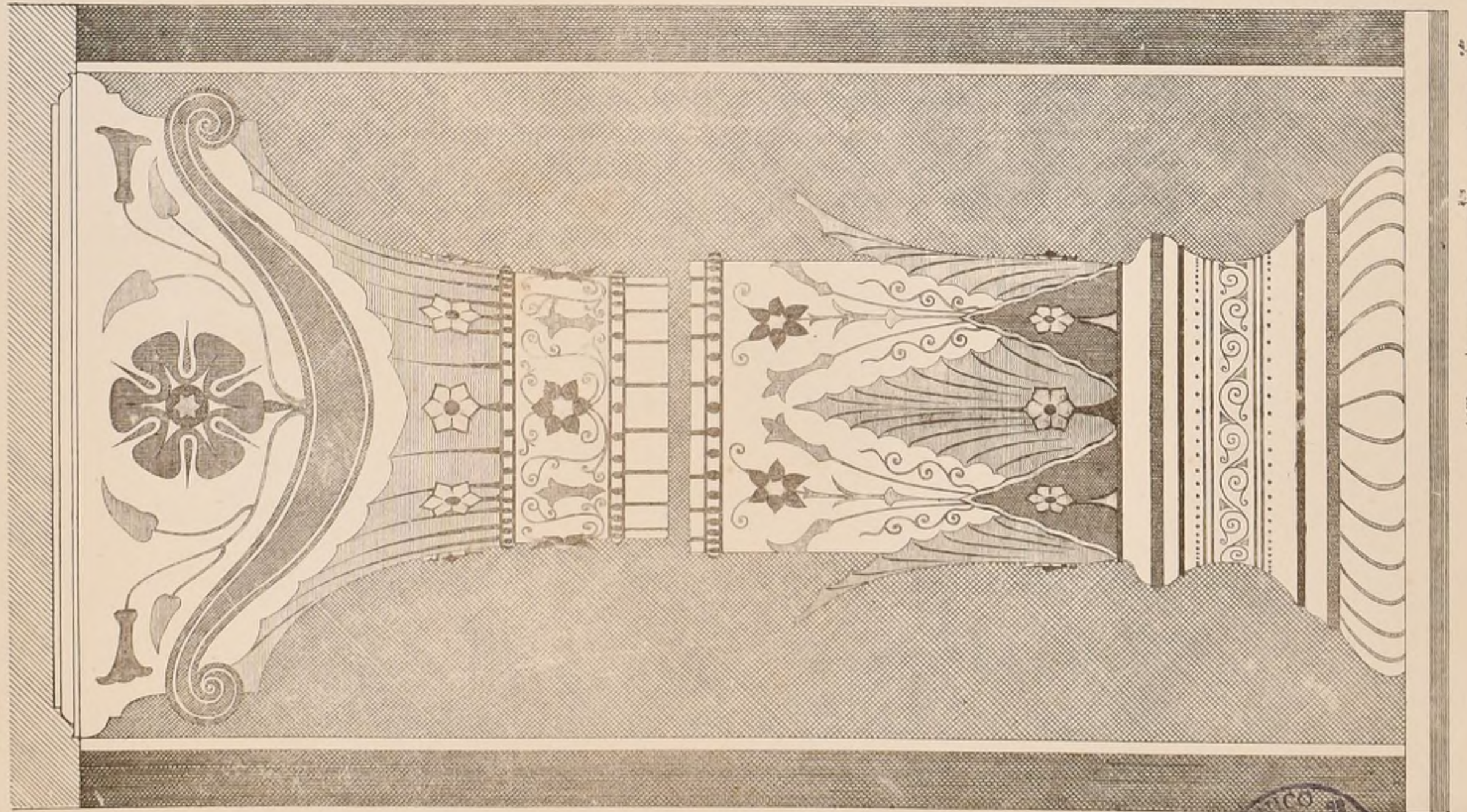
TECNICO
LIVIA
CRINO



Paris-imp. Mourou



Dijon, Mai 1871 - F. P. Dupon



1 Mètre

Publication Mensuelle.

Avant de s'arrêter aux décorations peintes qui ornent la galerie de la cour de la Mairie, ou Cloître, à l'Ecole des Beaux-Arts, M. Duban avait fait exécuter un essai dans une des travées.

Cet essai qui a subsisté durant quelques années, a été relevé et reproduit par un élève de l'école, M. Pierson, architecte, élève de M. Comant Dubou.

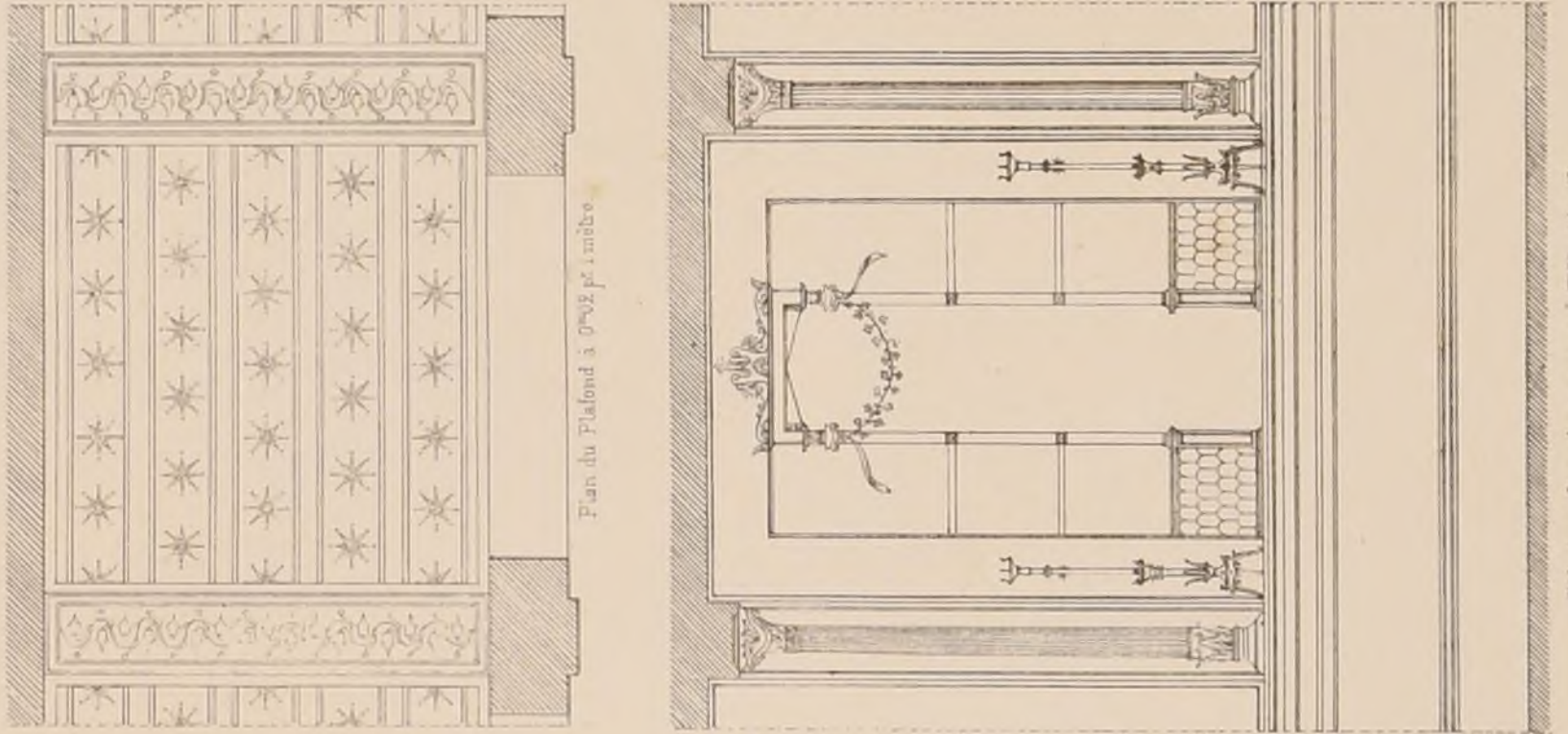
D'après ses dessins, nous essayons de présenter une idée du projet abandonné.

Bien que le regrettable M. Duban n'ait pas été satisfait de cette œuvre, puisqu'il l'a modifiée, bien que nos subrogés honoraires ne fussent rendus que par des charmes d'une semblable composition, la volonté, nous pensons que dans la reproduction incomplète d'une étude de Maître se trouveront encore d'utiles enseignements.

LEGENDE.



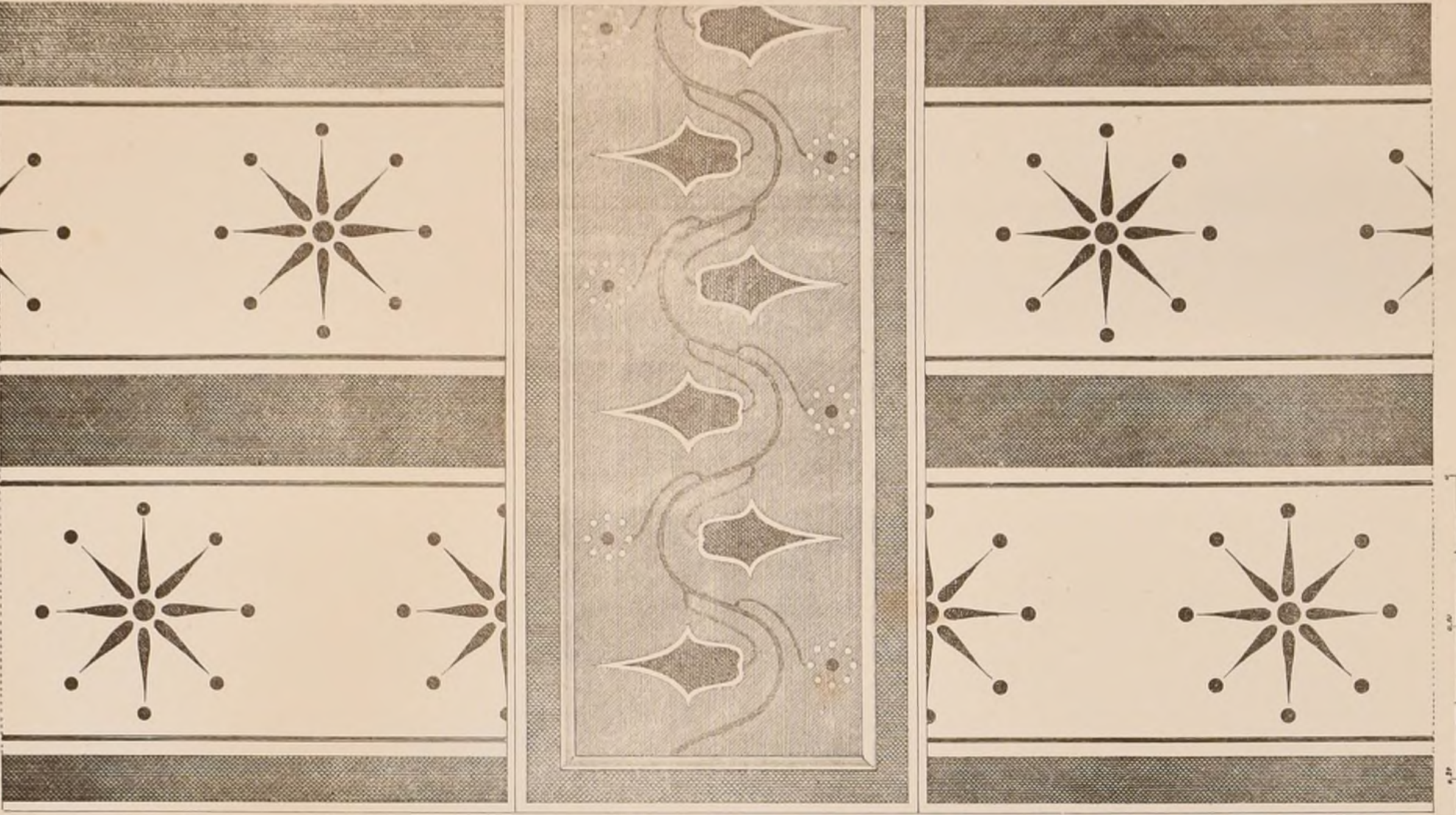
Plan du Plafond à 0m22 p. mètre



Elevation d'un des pansaux à 0m22 p. mètre.

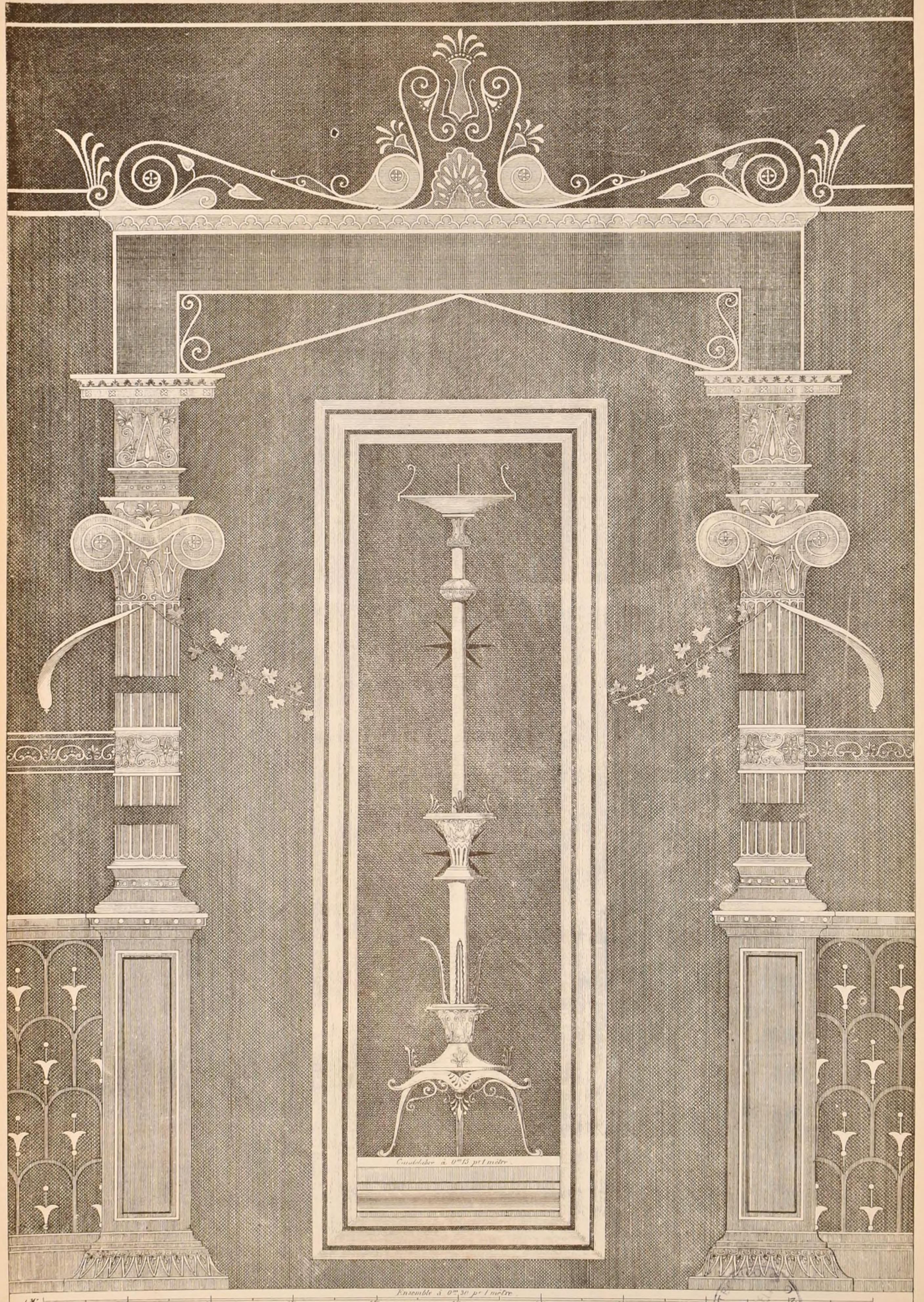
Echelle de 0m30 pour 1 mètre.

SUITE.



0m22

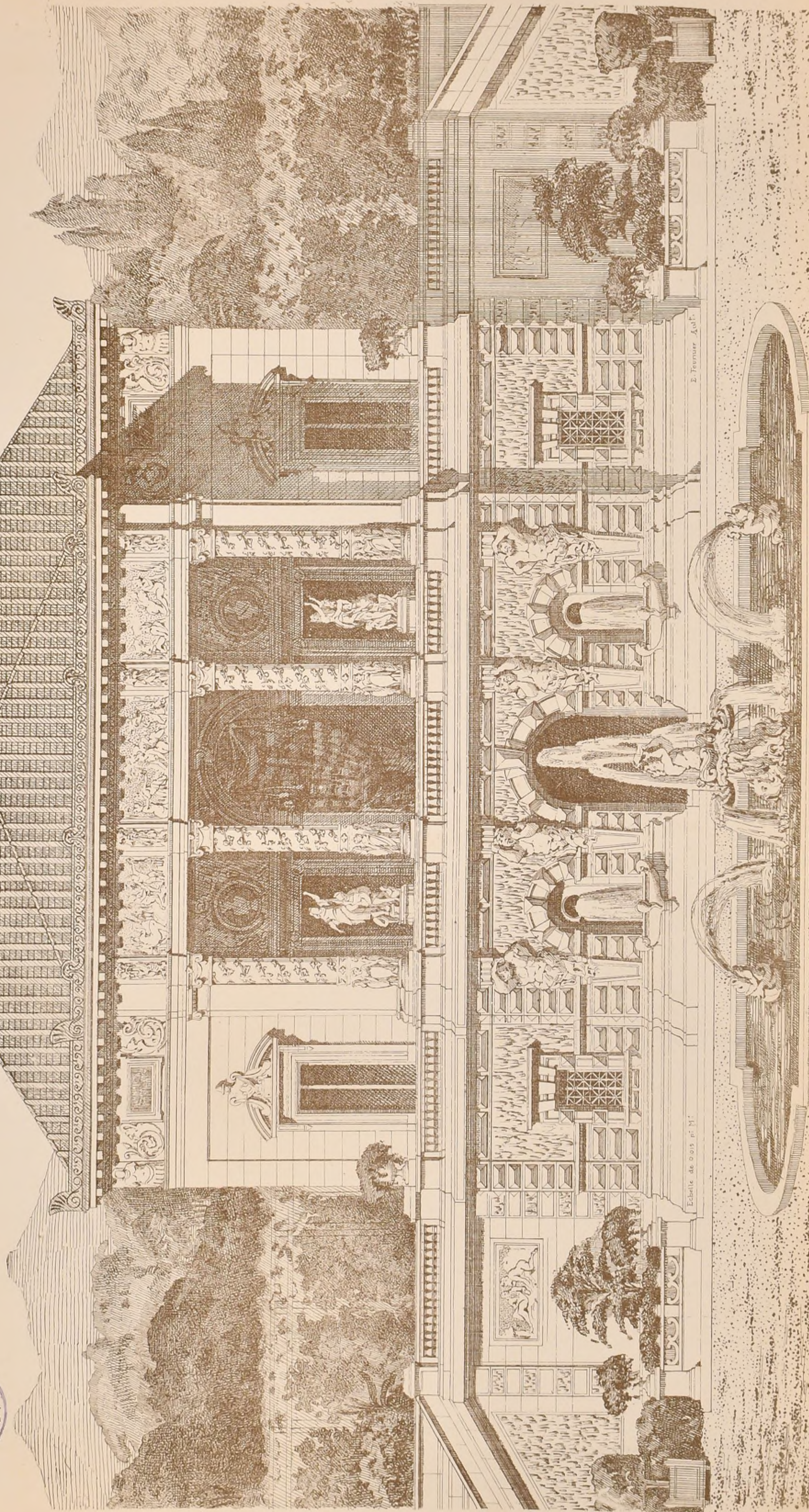




Chandelier à 0m30 p 1 mètre

Ensemble à 0m30 p 1 mètre





Echelle de 0.015 m.

E. Fournier Archt.

CONCOURS PUBLICS.

MONUMENT A LEYS A ANVERS.

Le Jury du Concours ouvert à Anvers pour l'érection d'un monument à la mémoire de Leys a déclaré lauréat, M^r Carrier-Belleuse sculpteur à Paris et son élève M^r de Brackeler.

THEATRE A GENEVE (SUISSE)

Somme à dépenser 1000.000^f — Grandeur du terrain 30^m sur 50^m — Dessins à l'échelle de 0^m015^m — 3 Prix: 4.000^f, 1.500^f et 1000^f — Rendu, 30 Décembre 1871 — La Composition du Jury n'est pas in-

— S'adresser au Conseil administratif de la Ville de Genève. On peut prendre connaissance du programme détaillé au Siège de notre société.

CONCOURS. ACHILLE LECLERE.

(Voir les conditions de ce Concours à la p^g 5 du N^o VIII.) Mars 1871.

L'Académie propose: UN MONUMENT FUNERAIRE COMMEMORATIF DE LA DEFENSE DE PARIS.

Ce Monument destiné à perpétuer dans la mémoire des généra-

ACADEMIE DES BEAUX ARTS.

deux futures le souvenir de cet événement douloureux et à honorer les citoyens qui ont sacrifié leur vie, serait élevé sur le sommet d'une colline qui borde la Seine.

De masse d'un aspect sombre et grandiose aurait assez d'importance pour être facilement aperçue de Paris. La surface soit du Monument proprement dit, soit des constructions accessoires qui sont laissées à la liberté

des Concurrents, n'est déterminée que par les proportions de la Composition de l'ensemble; la hauteur seule, qui pour l'effet que l'on se propose, doit être considérable ne devra pas dépasser 50^m, à partir du sol. On devra s'attacher à exprimer la pensée de deuil et le souvenir du sacrifice que ce monument est appelé à consacrer. On fera pour les esquisses le plan et l'élevation à 0^m005^m. Rendu: Juin 0^m01^m. Elevation 0^m015^m. Date de dépôt des esquisses à l'Institut: 5 Avril — Jours d'exposition non fixés.

ECOLE DES BEAUX ARTS.

2 Mars 1871.

CONCOURS ROUGEVIN.

UNE PORTE DE MUSEE

Une Ville de premier ordre possède une riche collection de tableaux, de statues antiques et modernes, d'objets d'art de diverses époques, elle fait élever un musée qui doit contenir cette réunion précieuse pour l'étude; le conseil municipal chargé de veiller à l'exécution de cet édifice, désire que la porte principale qui doit lui servir d'entrée soit conçue avec tout le luxe de l'architecture et présentée par une ornementation développée et du style le plus élevé, l'indication des trois principaux éléments qui constituent la collection: Peinture, Statuaire, Archéologie. Les vantaux en bronze de la porte doivent être ornés aussi de façon à compléter le caractère de l'ensemble.

L'esquisse terminée dans la 1^{re} journée, sera traitée avec précision sur une feuille $\frac{1}{2}$ grand Aigle. Le dessin rendu occupera une feuille entière de ce papier et sera remis à l'Ecole à la fin de la 7^e journée après l'ouverture du Concours.

JURY.

MM. H. Labrousse, président, Davinid, Gmain, Laisné, Ballu, Louvet, Coquart, Joyau, Magne, Vaudremer, Daumet, Clergel, Guénepin.

JUGEMENT.

(12 Concurrents.)

- 1^{re} Médaille. Néant.
- 2^e Médaille. M. Berner élève de M^r Daumet
- 1^{er} Mention. M. Paulin élève de MM. Pécourt et Vaudoyer.

9 Mars 1871

1^{re} et 2^e Classes.

1^{re} Classe.

ESQUISSE: UN THEATRE D'EAU.

Programme.

C'est le plan que l'on donne à ces constructions qui dans les parcs et dans les grands jardins ont pour objet de procurer d'agréables points de vue par d'abondants effets d'eau. Plusieurs des principales villas d'Italie en présentent de très remarquables. Tels sont les théâtres d'eau des villas d'Este à Tivoli, Aldobrandini à Frascati, Pamphile à Rome, et tant d'autres.

Les habiles architectes des XVI^e et XVII^e siècles et particulièrement notre célèbre Lenôtre, en ont enrichi les parcs et les plus beaux jardins des Princes, tant en France qu'en Italie.

Le théâtre ou amphithéâtre d'eau ne doit pas être confondu avec ce que l'on désigne spécialement sous le nom de cascades au pied desquelles il peut toutefois se trouver. C'est ordinairement un assez vaste espace accompagné de portiques, de salles fraîches orné de bassins d'eau jaillissantes, de sculptures telles que groupes, statues, bas-reliefs, etc. de vases, de statues et autres ornements, le tout combiné de manière à produire avec le mélange des fleurs et de la verdure, les effets les plus pittoresques.

La plus grande dimension du théâtre d'eau demandé et dont la forme est indéterminée, n'excèdera pas 40 mètres. On fera le plan sur une échelle de 0^m004^m pour mètre et l'élevation au double.

2^e Classe.

RENDU: L'HABITATION D'UN STATUAIRE.

Programme.

Cette habitation serait caractérisée par des productions de l'art professé par l'artiste qui l'occuperait et qu'on suppose assez fortuné pour que ce luxe y soit répandu partout avec abondance. La partie d'habitation privée comprendra dans un Rez-de-Chaussée élevé sur caves ou sur soubassement et dans deux étages au-dessus:

Un Vestibule, une salle à manger, un escalier principal, un escalier de service, un salon, un boudoir, une salle de billard, une salle de bains 3 ou 4 chambres de maître avec cabinets d'aisances et de toilette.

Une cuisine et dépendances, une écurie avec Remises seraient disposés dans les bâtiments accessoires de façon à être convenablement disposés pour leurs destinations

6 Avril 1871.

1^{re} Classe.

RENDU: UNE ECOLE FRANÇAISE A ATHENES

Programme.

Cette Ecole est fondée par le Gouvernement français pour l'étude de la littérature, de l'archéologie et de l'art grec; sa destination et le lieu où elle serait indiquent assez que les concurrents doivent donner à leurs compositions le caractère de noble simplicité qu'on retrouve dans les restes précieux des antiquités helléniques.

Le marbre sera l'élément principal de la construction de cet édifice; il se composera des habitations privées du directeur et du secrétaire, d'un appartement de représentation avec un salon pour les grandes réunions, d'un Amphithéâtre pour des cours, de 12 logements pour les membres de l'Ecole et de 4 pour des pensionnaires architectes de l'Ecole de France à Rome, (Chaque logement composé d'une chambre et d'un cabinet) d'une salle de travail en commun, d'une bibliothèque et d'une Salle à manger.

La cuisine et les dépendances pourront être placées dans les soubassements ou dans des bâtiments accessoires; les logements des domestiques seront dans un étage supérieur.

Dans les dispositions générales, qui comprendront un jardin de peu d'étendue, on ajoutera à ce qui est indiqué précédemment toute ce qui pourrait donner de charme artistique à ce séjour consacré à la méditation et à l'étude.

La plus grande dimension du terrain y compris le jardin n'excèdera pas 60 mètres.

On fera pour les esquisses le plan général du Rez-de-Chaussée, l'élevation et la coupe sur une échelle de 0^m0025 pour mètre.

Pour les dessins rendus, le plan du Rez-de-Chaussée et la coupe à l'échelle de 0^m005 pour mètre, l'élevation au double

JURY.

MM. H. Labrousse, président, Lefuel, Gmain, Guénepin, Louvet, Lequeux, Vaudremer, Lesueur, Abadie, André.

JUGEMENT.

(9 Concurrents.)

- 2^e Médaille. M^r Dupézier, élève de M^r André.

7 Avril 1871

CONCOURS AU GRAND PRIX.

1^{er} Essai. Concours de 12 heures

Programme.

UN CENOTAPHE EN L'HONNEUR D'UN JEUNE ARTISTE MORT EN COMBATTANT POUR SON PAYS.

Si les lois ne tolèrent plus le dépôt des corps dans les églises, du moins est-il toujours permis d'y consacrer par un monument pieux, la mémoire de la personne que recommandent des titres exceptionnels dans les temples catholiques surtout, on voit à côté de tombeaux et fondations d'autres époques de nombreux cenotaphes, principalement appliqués sur les parois des murs des chapelles. C'est dans une de ces chapelles, et sur une paroi dont la superficie est déterminée par la forme et les dimensions d'une arcade de 3^m00 de largeur sur 7^m00 de hauteur, que viendrait se placer le cenotaphe sujet de ce concours.

Les plus fortes saillies ne devraient pas dépasser 0^m30; ce faible relief est particulièrement exigé par les proportions modestes de la chapelle et l'impossibilité d'un recul qui, seul, pourrait permettre de juger des effets très prononcés, on doit donc s'appliquer à trouver des motifs dont la destination de l'idée, l'heureux choix de l'ornementation et la grâce des détails soient en quelque sorte les seuls mérites.

On demande à l'échelle de 0^m06 pour mètre, une élévation seule du cenotaphe qui devra être inscrit dans la forme de l'arcade dont les dimensions sont données ci-dessus.

JURY.

MM. H. Labrousse, président, Lefuel, Lequeux, Louvet, Gmain, Guénepin, André, Laisné, Abadie, Lesueur.

JUGEMENT.

47 esquisses formaient l'exposition, 18 élèves furent admis au 2^e essai.

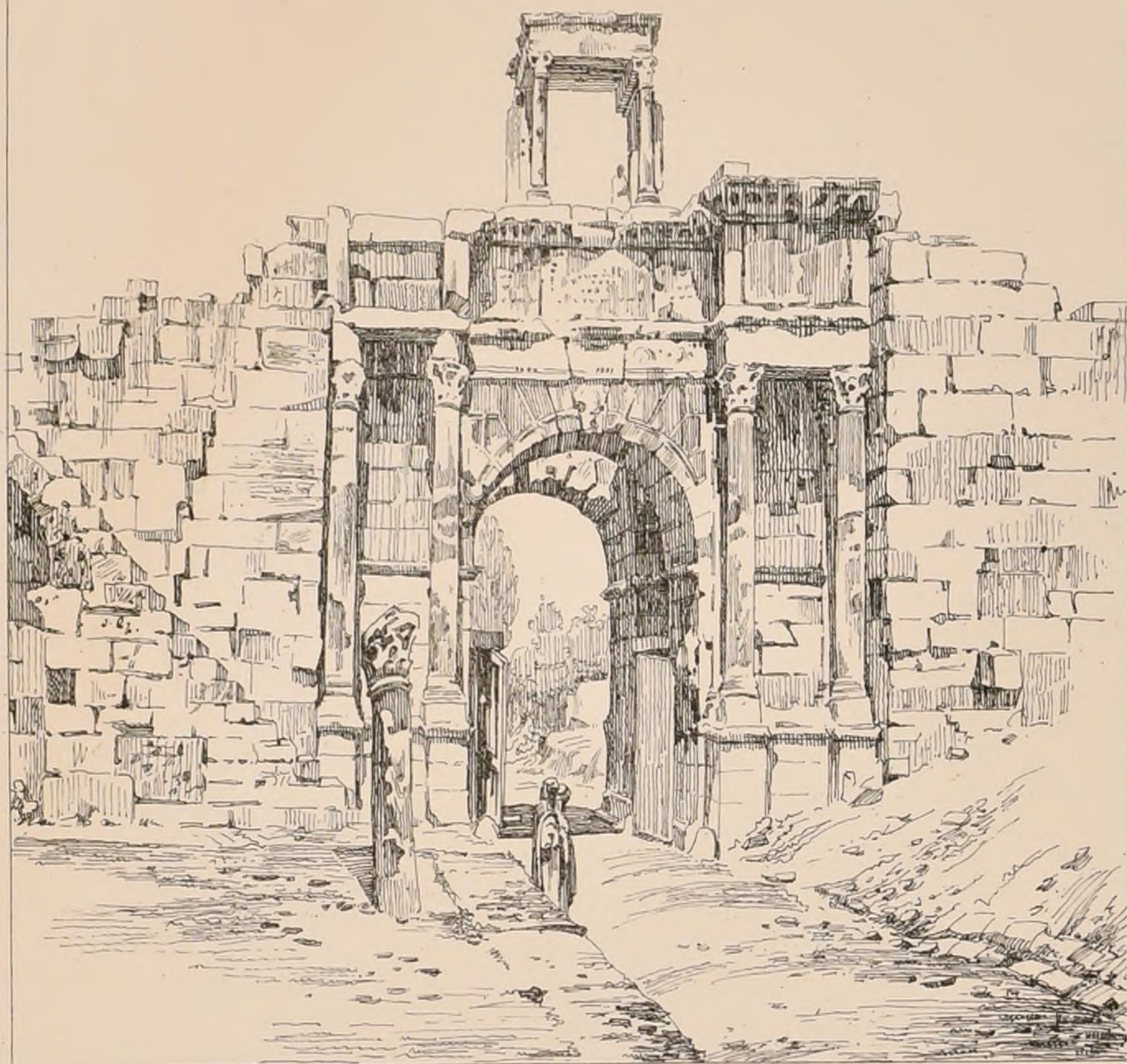
En le petit nombre d'élèves présents à Paris, à cause de l'insurrection, le 2^e essai a été reculé à une date indéterminée et une 2^e épreuve pour le 1^{er} essai a été jugée nécessaire.



Adresser tout ce qui concerne
la composition de la Publ^{ic}
au PRESIDENT de l'Cl^{ub}
Rue Taranne, 9.

Adresser tout ce qui concerne
la partie commerciale
à MM^{rs} DUCHER et C^{ie}
Editeurs

ARC DE CARACALLA
ET ENCEINTE BYZANTINE
A TEBESSA. ANCIENNE THEVESTE
ALGERIE

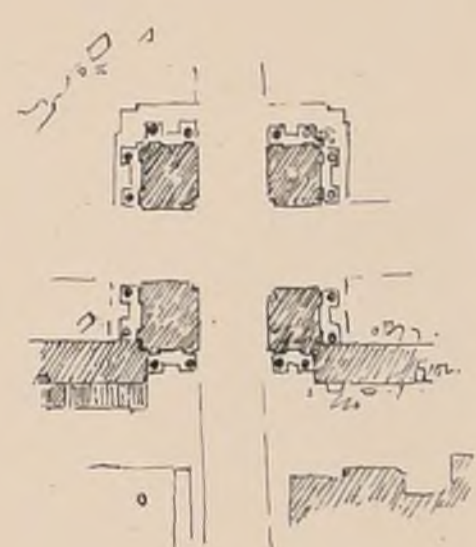


J.B.

ARC
ET ENCEINTE DE LA VILLE
VUE EXTERIEURE



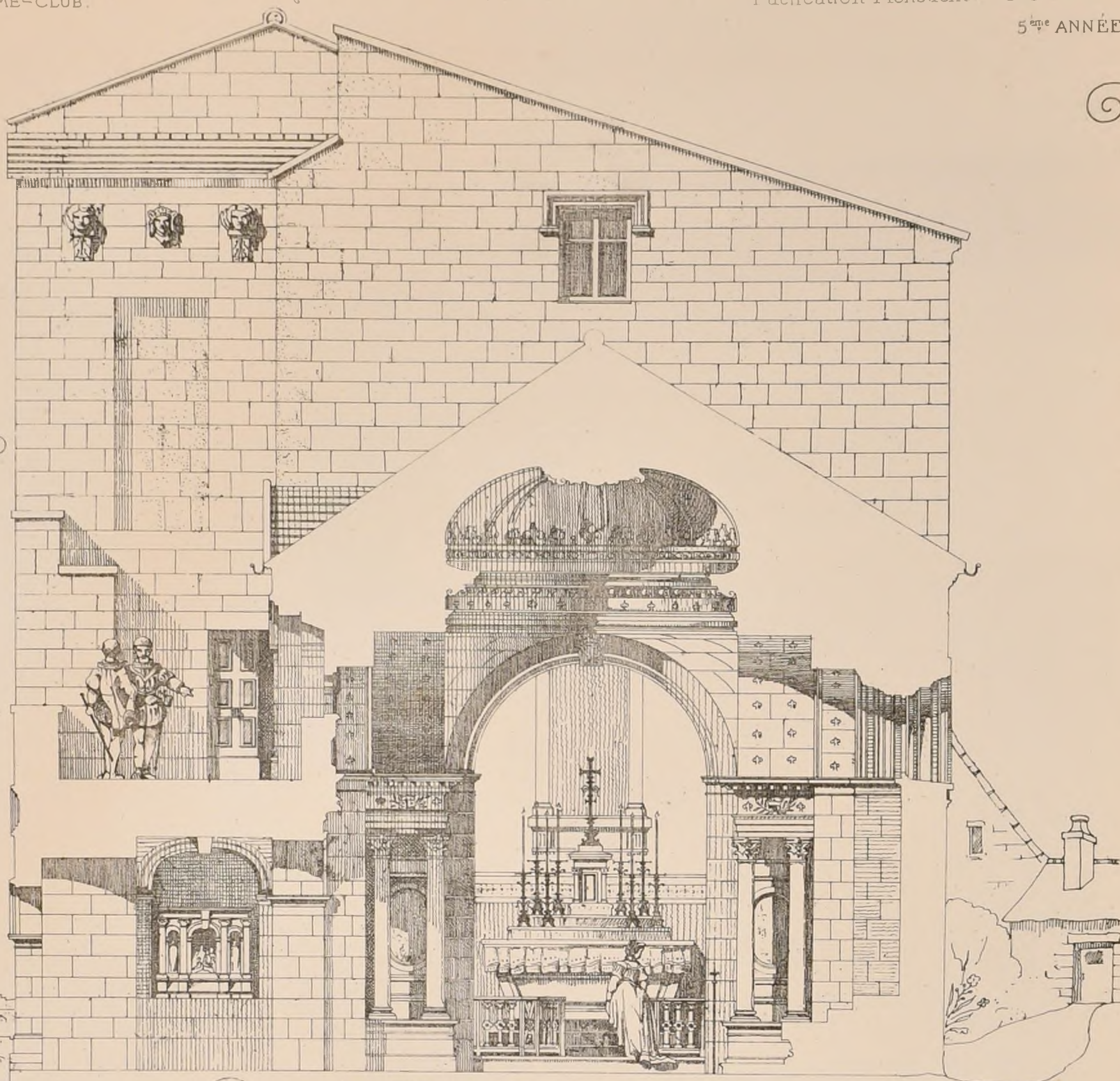
J.B.



J. Bernard Del. Antog.

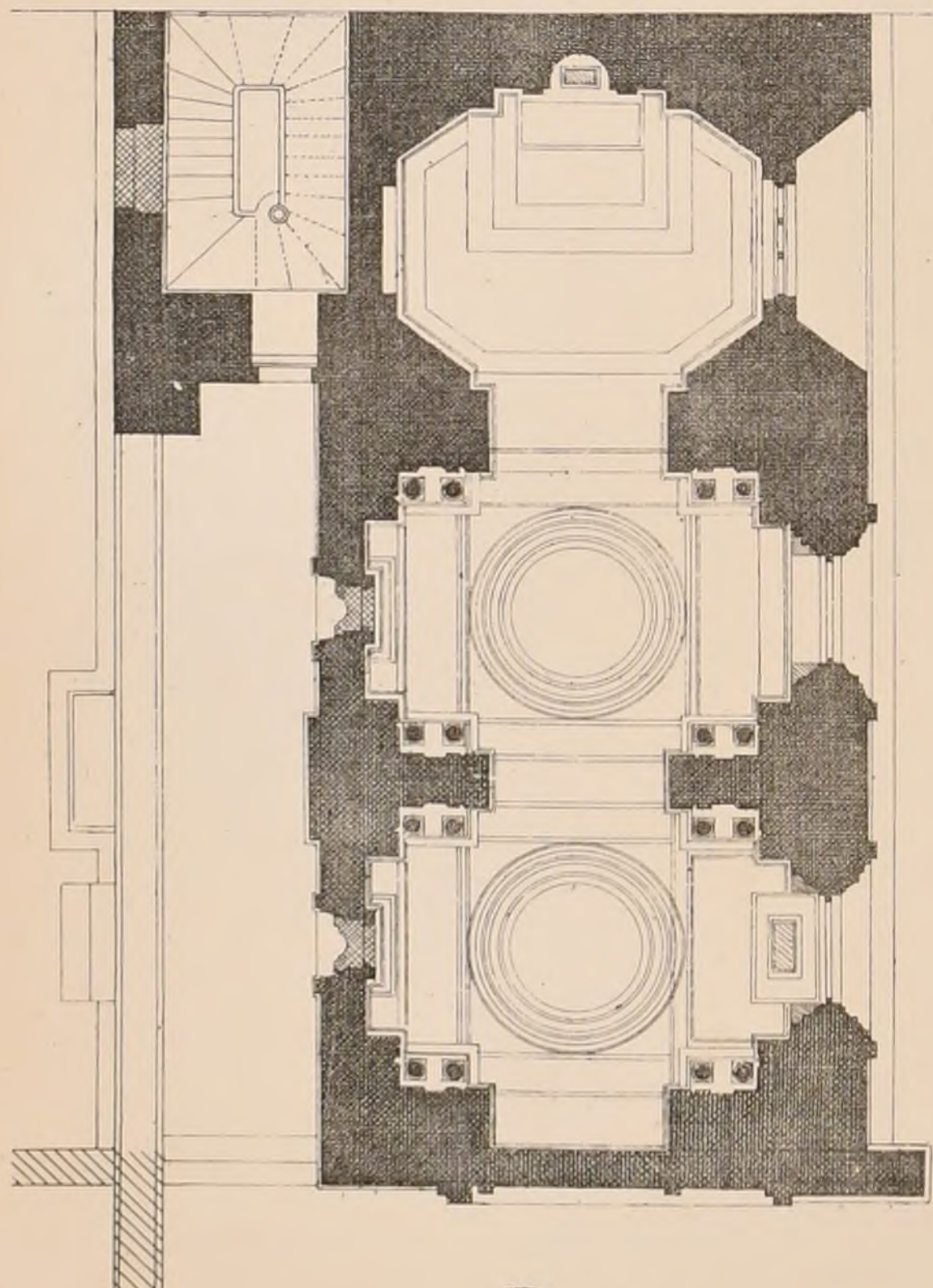


CHAPELLE
S^T BERNARD
DE
FONTAINE
CÔTE-D'OR



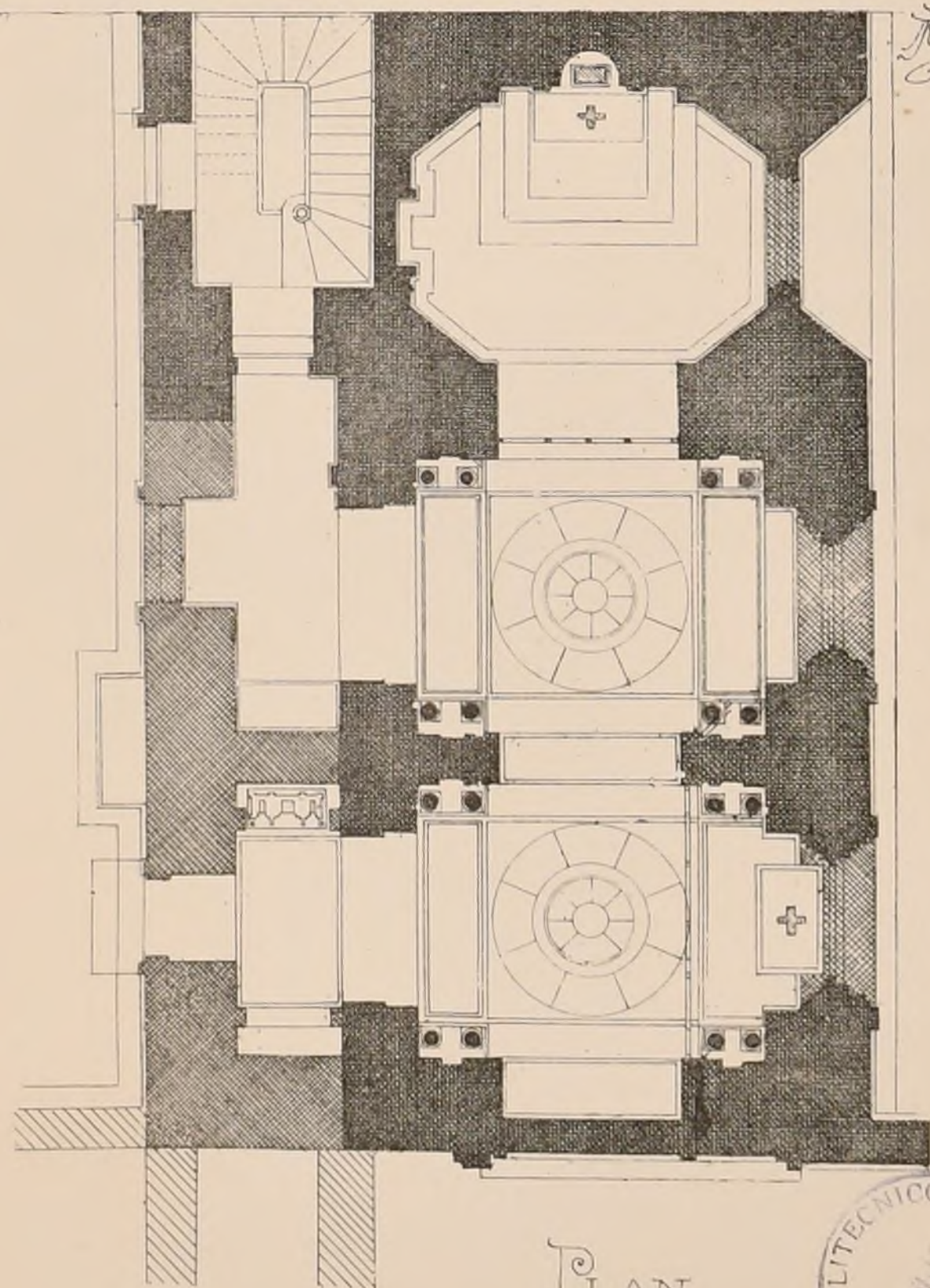
COUPE TRANSVERSALE

Echelle de 0,02 p. Mètre



PLAN
SUR LA TERRASSE

Paris Im. Mourou



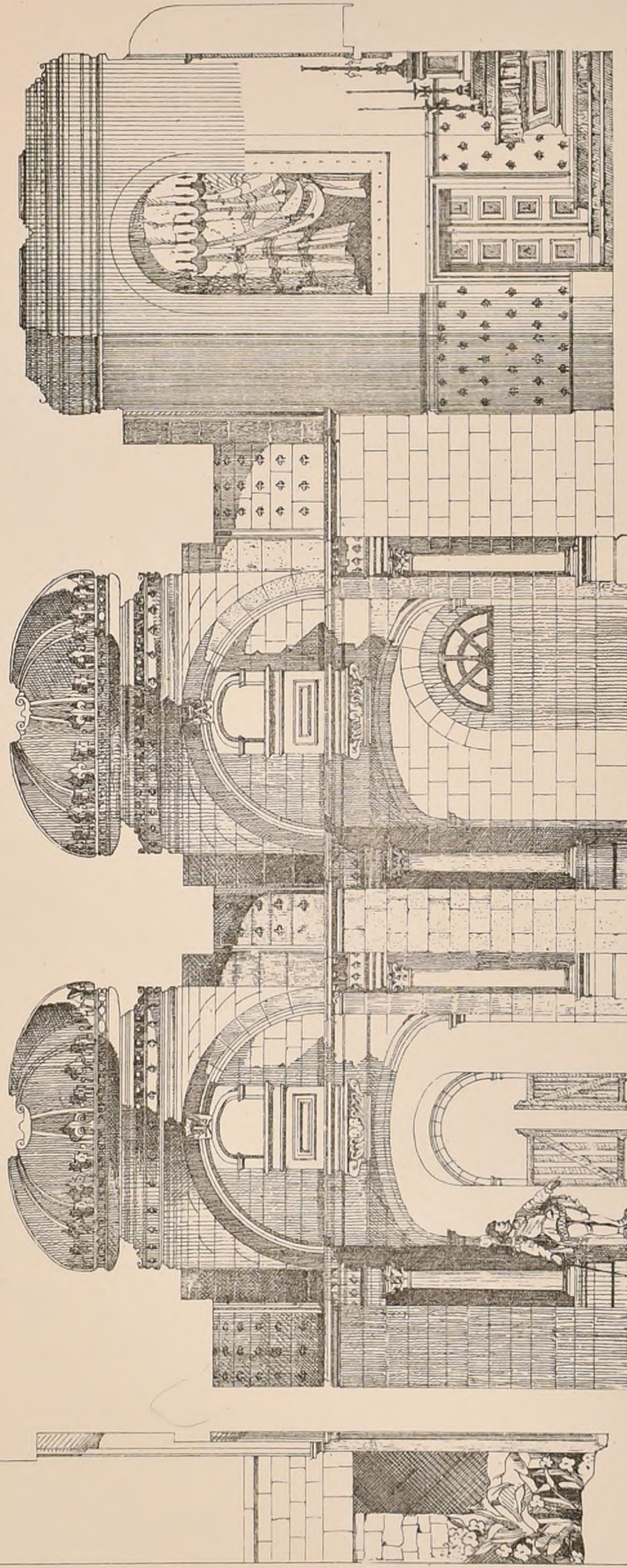
PLAN
DU REZ DE CHAUSSEE

Echelle de 0,01 p. m.



CHAPELLE ST BERNARD DE FONTAINE

COTE D'OR



COUPE LONGITUDINALE

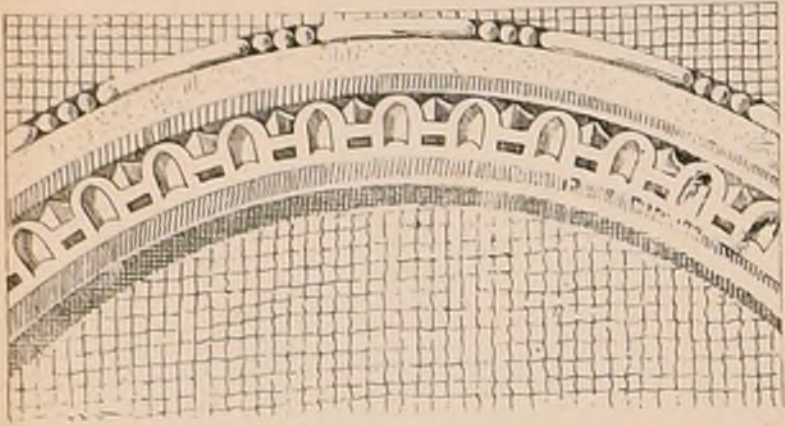
Echelle de 0,02 p. Mètre

R. Degré

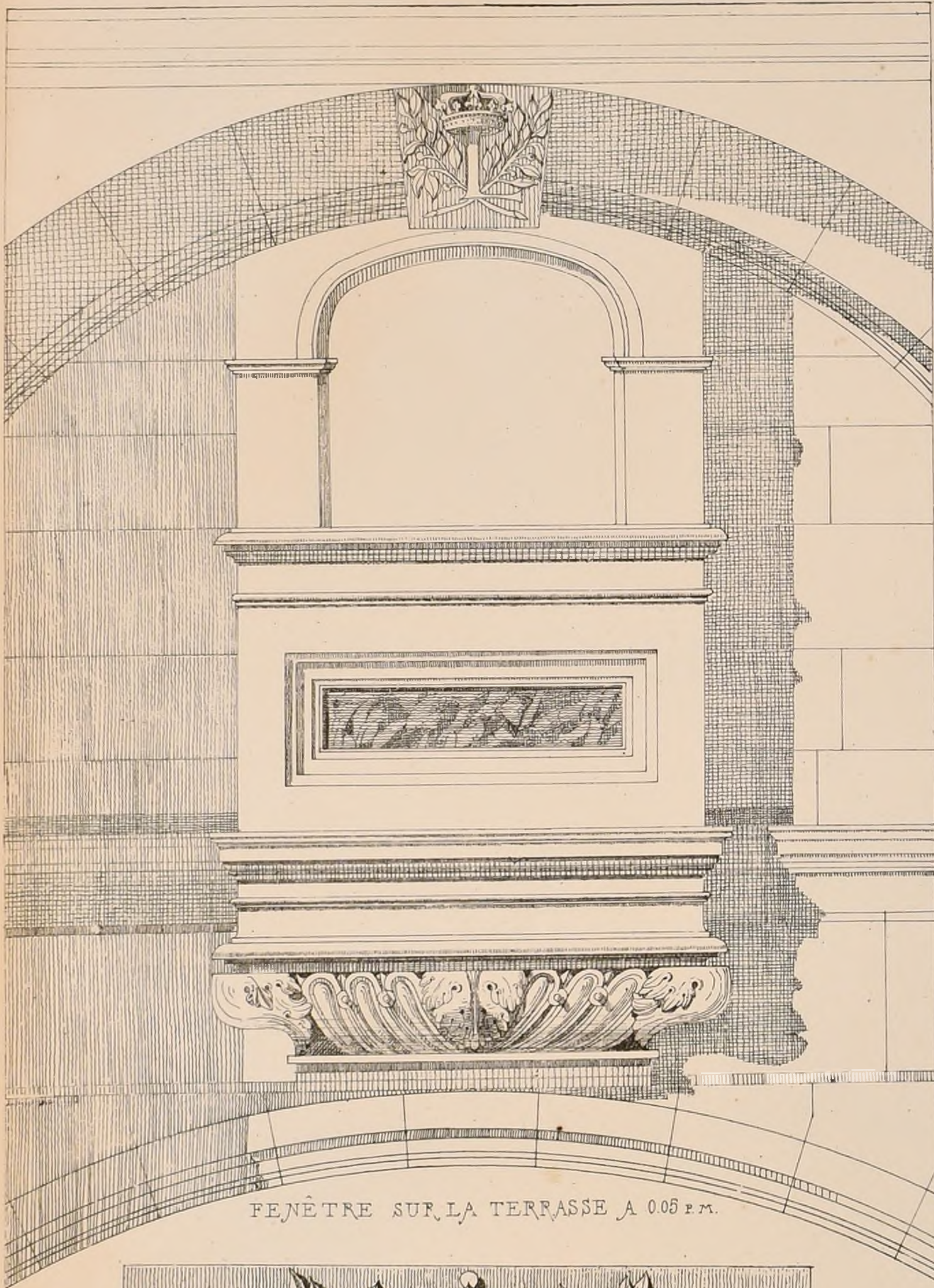


CHAPELLE ST BERNARD
DE FONTAINE CÔTE D'OR.

DÉTAILS.



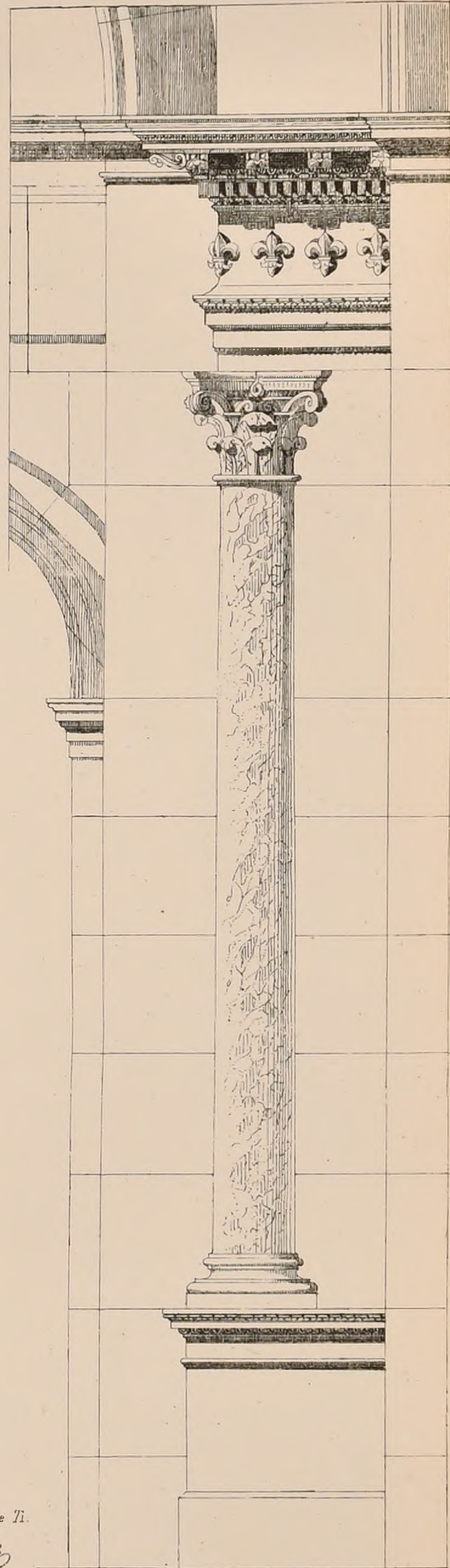
CADRE DERRIÈRE LES COLONNES A 0.20^M.



FENÊTRE SUR LA TERRASSE A 0.05 P.M.



FRISE A 0.10^M.



ORDRE A 0.08^M.

Paris Octobre 71.

J^o. Depré

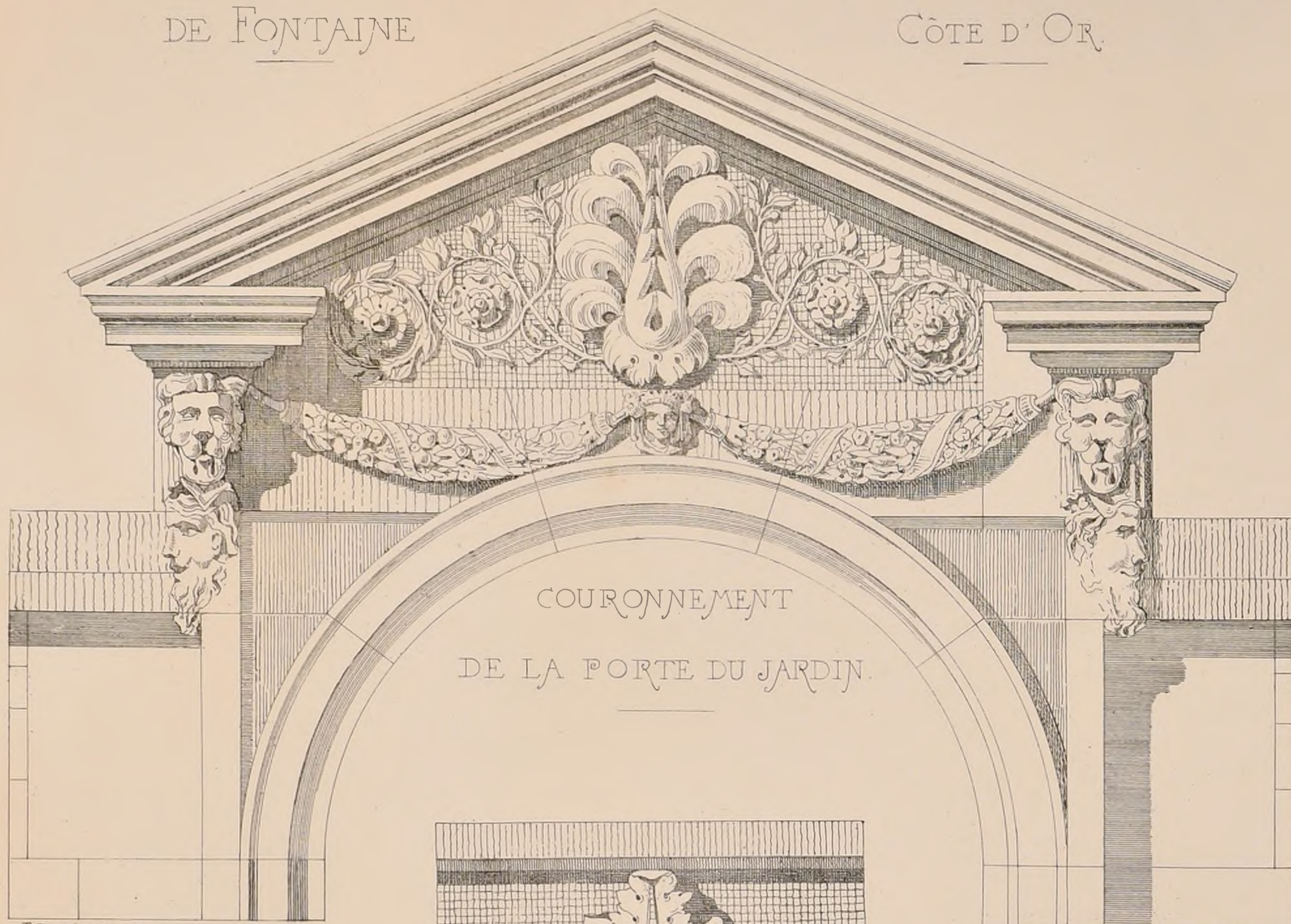
Paris Imp Monroq.



CHAPELLE S^T BERNARD

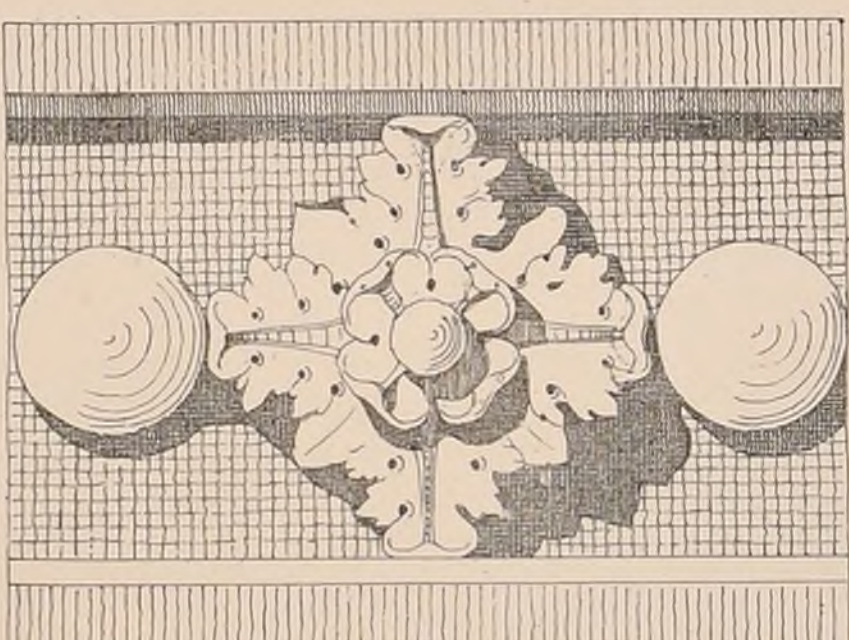
DE FONTAINE

CÔTE D'OR.



J. Degre del. sculp.

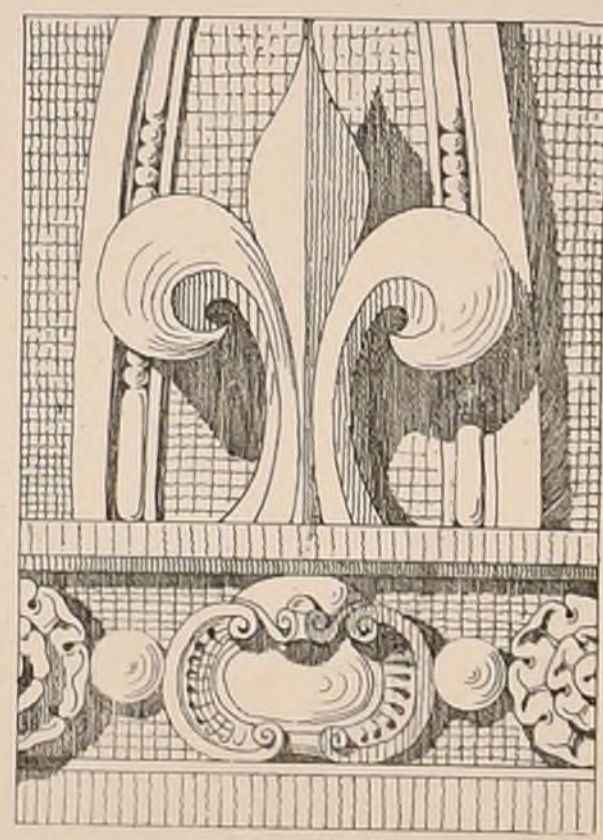
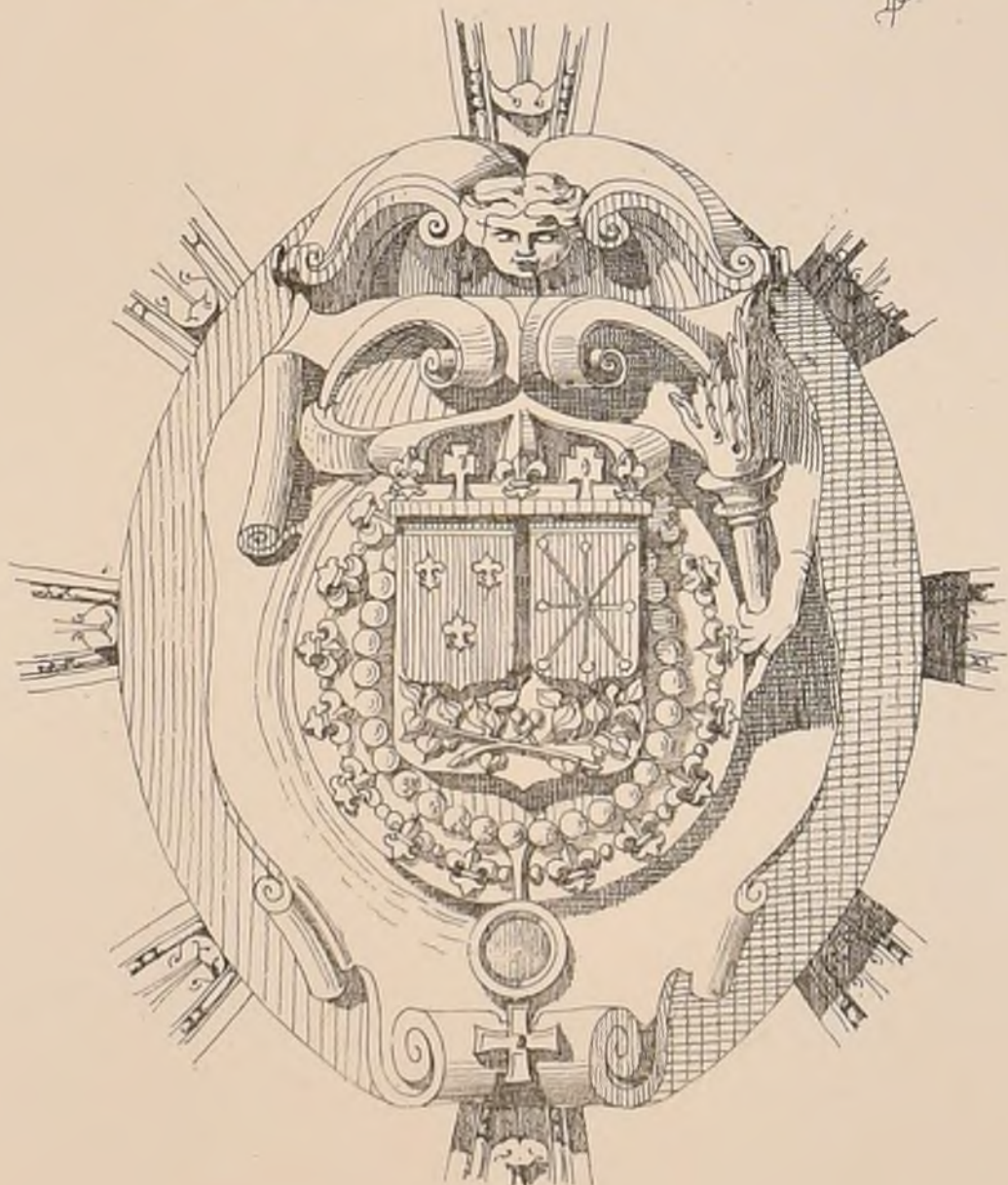
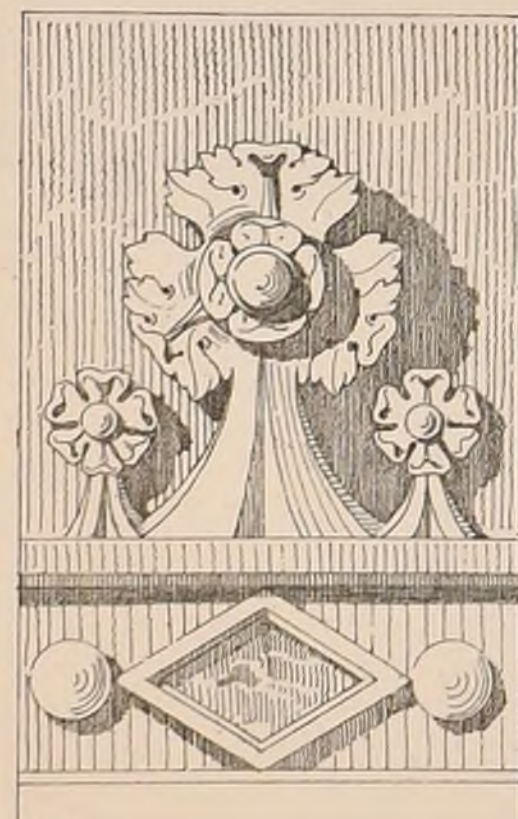
Echelle 0 20' p.m.



DETAILS DES
COUPOLES

DE LA CHAPELLE.

A 0 20' p.m.



Paris Imp. Mourcy





Cheminée à Forrella

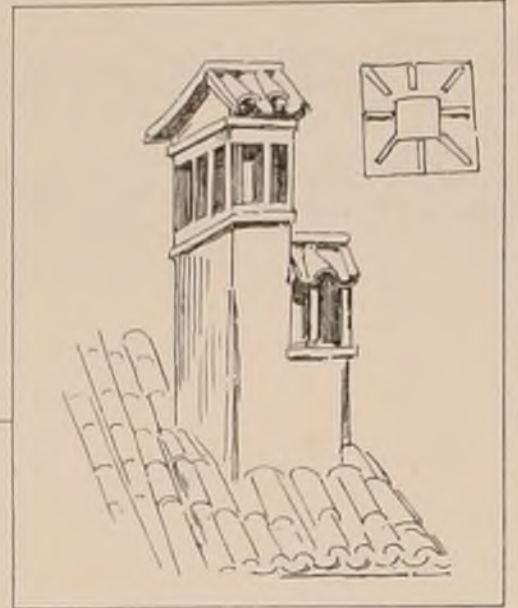
CONCOURS PUBLICS

HÔPITAL-HOSPICE À S^t GERMAIN-EN-LAYE (SEINE et OISE)

(Voir le N^o I.F. 6.)

Les plans qui ont été jugés dignes d'obtenir les primes portent les N^{os} suivants :

N ^o 17	1 ^{re} Prime	2,500.00	devise	Adumbratio.
N ^o 20	2 ^{me}	2,000.00		à l'aventure.
N ^o 10	3 ^{me}	1,500.00		Charité.



Cheminée à Forrella

ACADEMIE DES BEAUX ARTS

CONCOURS ACHILLE LECLERE

(Voir le N^o V.F. 6.)

Les esquisses au nombre de 48 ont été exposées les 22 et 23 Juin 1871. 13 élèves ont été admis à faire le rendu ; leurs esquisses portaient les épigraphes et les N^{os} suivants :

N ^o 1	Bien triste.	N ^o 23	Fluctuat nec mergitur.	N ^o 45	Sempre diritto.
2	Quo fata trahunt.	25	Paris.	46	Patrie.
3	La guerre est la science de la destruction.	31	Le revers de la médaille.	47	Vive la France.
7	Audaces fortuna juvat.	36	Et.	Rendu le 23 Septembre 1871.	
15	Ne quid nimis pro patria.	43	Exonare aliquis nostris ex ossibus ultor.	Exposition des projets rendus les 27, 28 et 29 Septembre.	

ECOLE DES BEAUX ARTS.

4 Mai 1871.

2^{me} Classe

RENDU : UNE PLACE PUBLIQUE.

Programme.

Cette place, largement ouverte sur un quai, comprendrait à l'opposite de cette entrée un hôtel des postes et, de chaque côté, des bâtiments d'une ordonnance régulière dont le rez-de-chaussée serait, en façade, occupé par des portiques. De larges rues, régulièrement percées, diviseraient ces bâtiments en aboutissant sur la place.

Sur l'axe de la place comprise entre les bâtiments, on placera un monument central servant de point de départ aux distances marquées par des bornes milliaires sur les grandes routes de France. C'est ainsi que dans l'antiquité, sur le forum, était un monument ayant une destination semblable et sur lequel étaient marquées les distances.

La plus grande dimension de la place dans œuvre des constructions n'excèdera pas 120 mètres. On fera pour le rendu un plan général en masse

avec les portiques détaillés sur une échelle de 0^m005 pour mètre et l'élevation du monument central avec une partie des bâtiments qui serviront de fond et d'entourage sur une échelle de 0^m02 pour mètre.

ESQUISSE : UN TOMBEAU DE FAMILLE.

Programme.

Ce monument érige dans un cimetière public sera isolé, ou adossé à une colline ; il aura deux étages, l'un pour les sépultures de 10 à 12 personnes et dans lequel sera ménagée une place particulière pour le fondateur du monument, l'autre étage renfermera un oratoire pour célébrer les anniversaires et une petite sacristie ; la communication entre les deux étages aura lieu soit intérieurement soit extérieurement ; une enceinte à laquelle se rattacher le monument, enveloppera l'espace réservé à la famille. L'étendue du terrain est indéterminée ; mais on n'en abusera pas.

On fera deux plans et la coupe à 0^m005^m la façade à 0^m01^m.

JURY.

M. M. Lesueur, André, Lequoux, Coquart, Lefuel.

JUGEMENT.

Rendu : (14 Concurrents)

2^{me} Mentions.

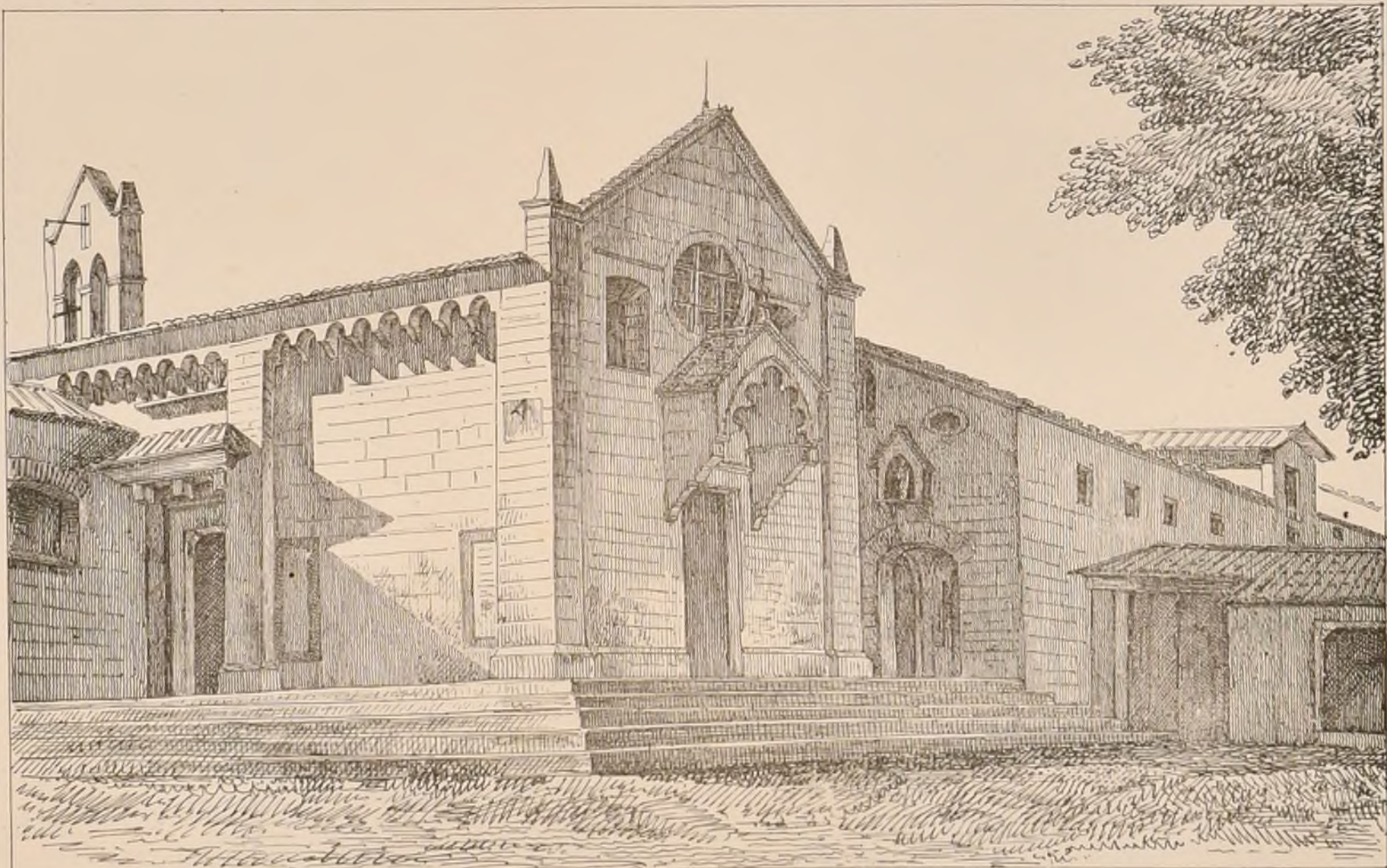
M ^r Dauphin élève de M ^r André	André
Lebidois	Vaudremer
Vildieu	André
Granet	André
Deslignières	Questel

Esquisse : (50 Concurrents)

2^{me} Mentions.

M ^r Dauphin élève de M ^r André	André
Berouville	André
Gemyys	Tram
Thibeau	Coquart
Loviot	Coquart

EGLISE du COUVENT à FIESOLE (Italie)



Insp. Mourouq, Paris.

L. PASCAL, DEL.

J. Haquart Aubog.



Adresser tout ce qui concerne
la composition de la Publ^{ic}
au PRÉSIDENT de l'Œ
Rue Taranne, 9

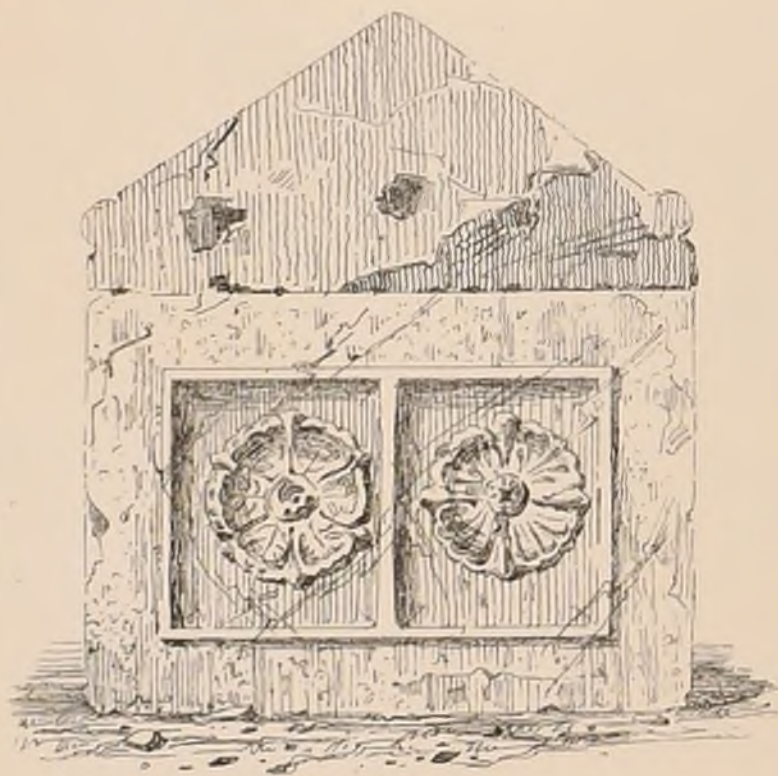
Adresser tout ce qui concerne
la partie commerciale
à MM^{rs} DUCHER et C^{ie}
- Editeurs -

TEMPLE ROMAIN
A TEBESSA, ANCIENNE THEVESTE,
ALGERIE

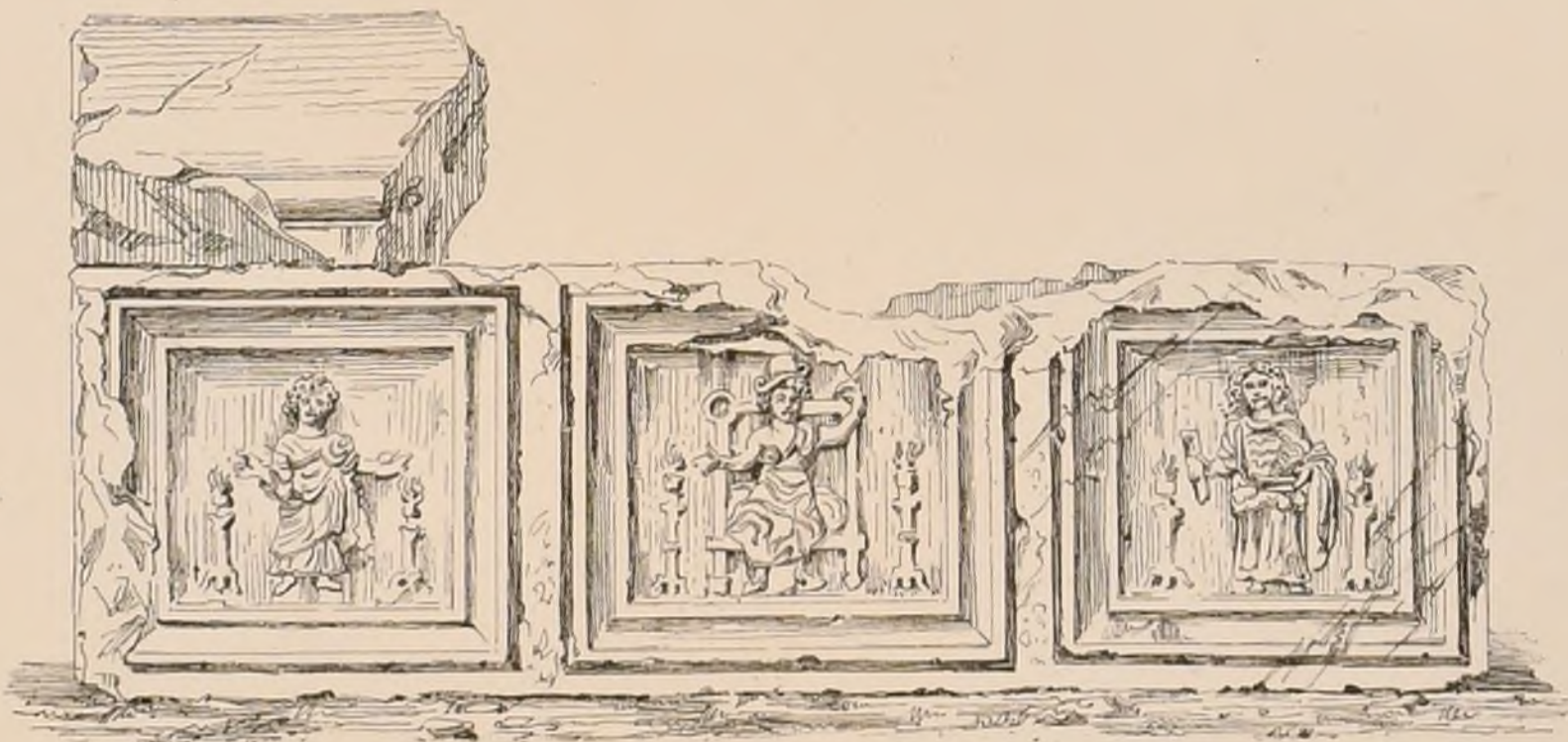
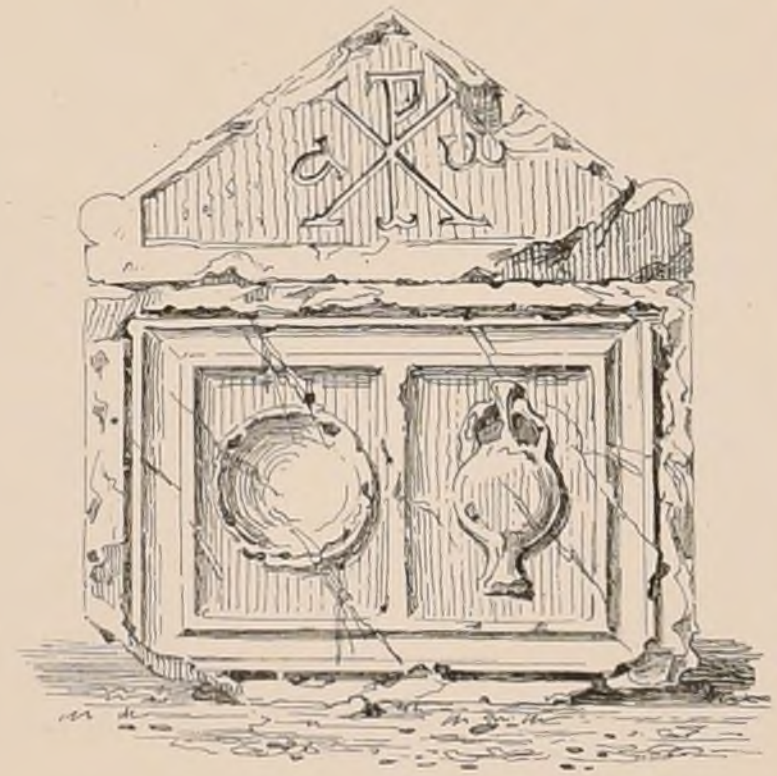


L'inclinaison des murs et colonnes de
ce temple, provient de l'affaissement
du plafond, aujourd'hui ce monument
réparé sert d'Eglise catholique.

J. Bernard del. & aut.



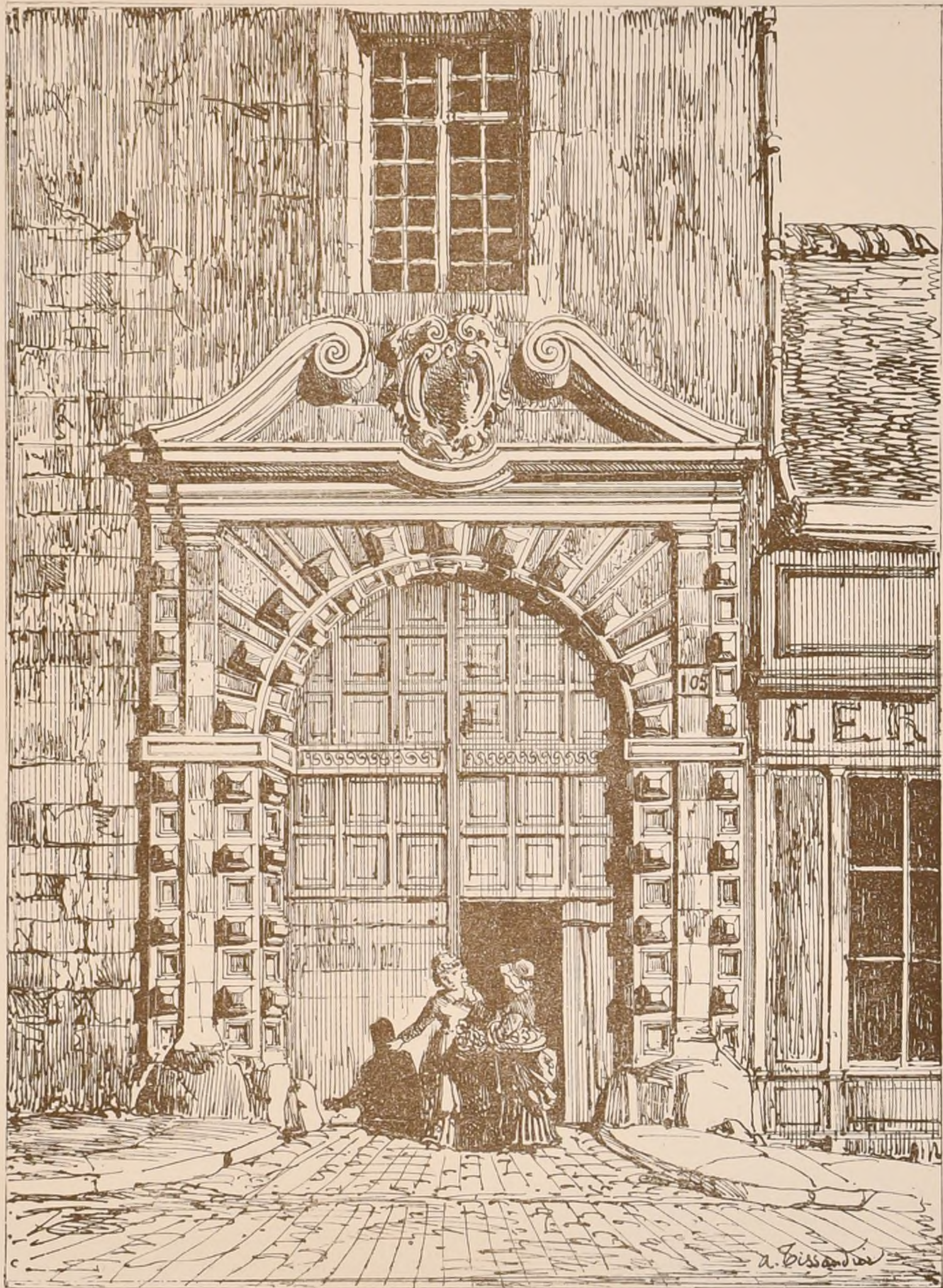
TOMBEAU
EN MARBRE
TROUVÉ A TEBESSA



Echelle de 0.085 p. M.

J. Bernard del. & aut.



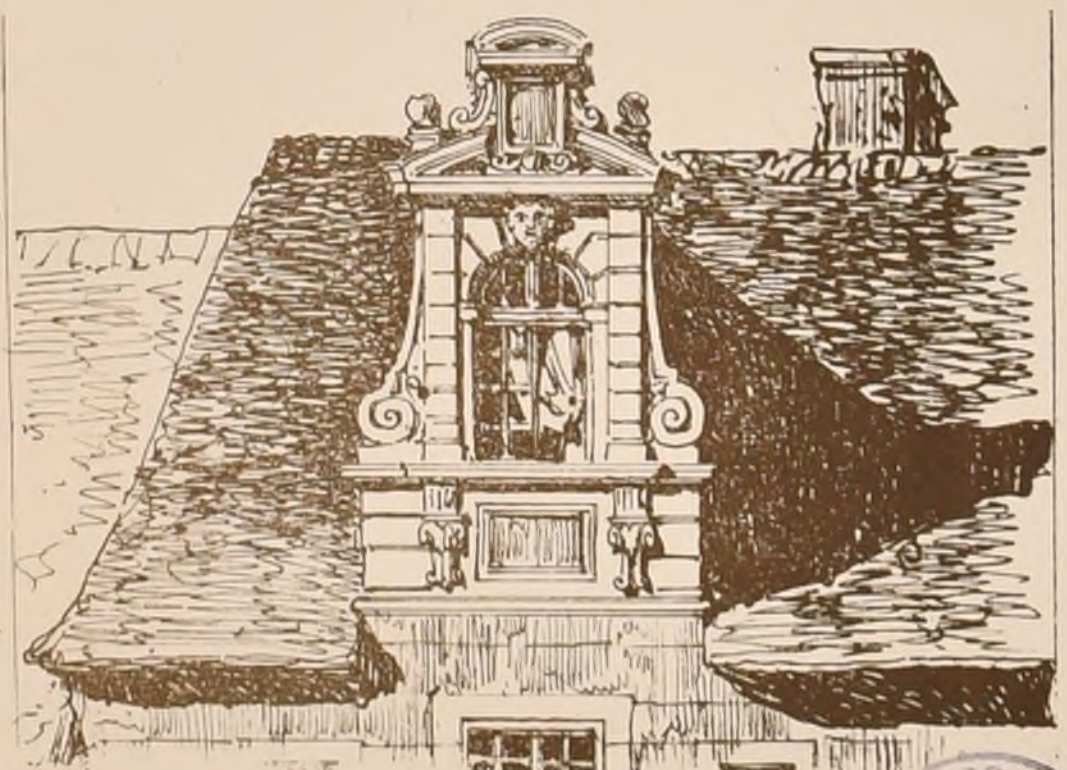


PORTE D'ENTRÉE D'UNE MAISON AU MANS GRANDE RUE N°105.



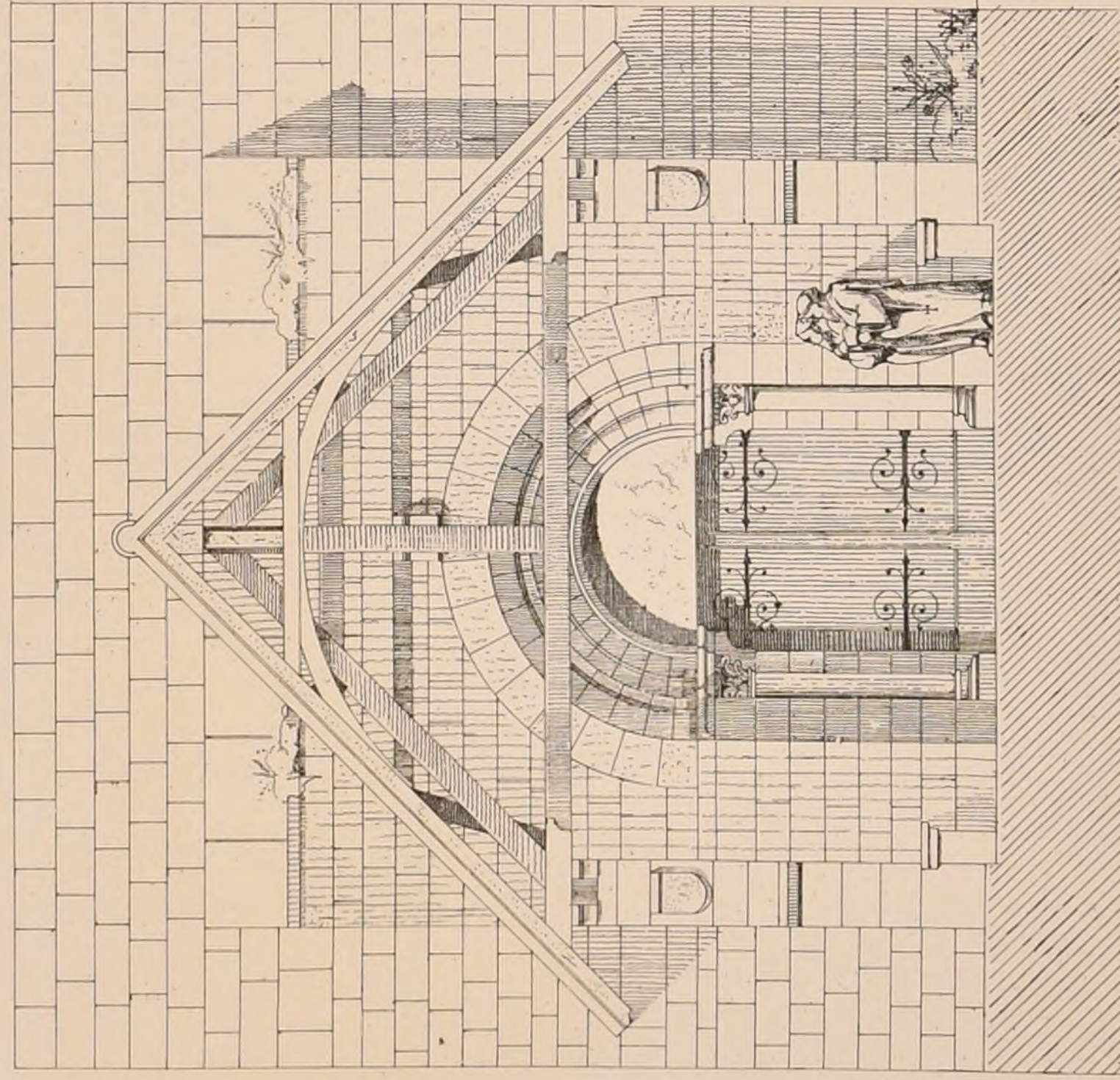
PORTE D'ENTRÉE
D'UNE MAISON
RUE
GEOFFROYLAINIER
N°26
À PARIS

ENCADRE
D'UNE MAISON
PLACE DE LA
CATHÉDRALE
AU MANS.

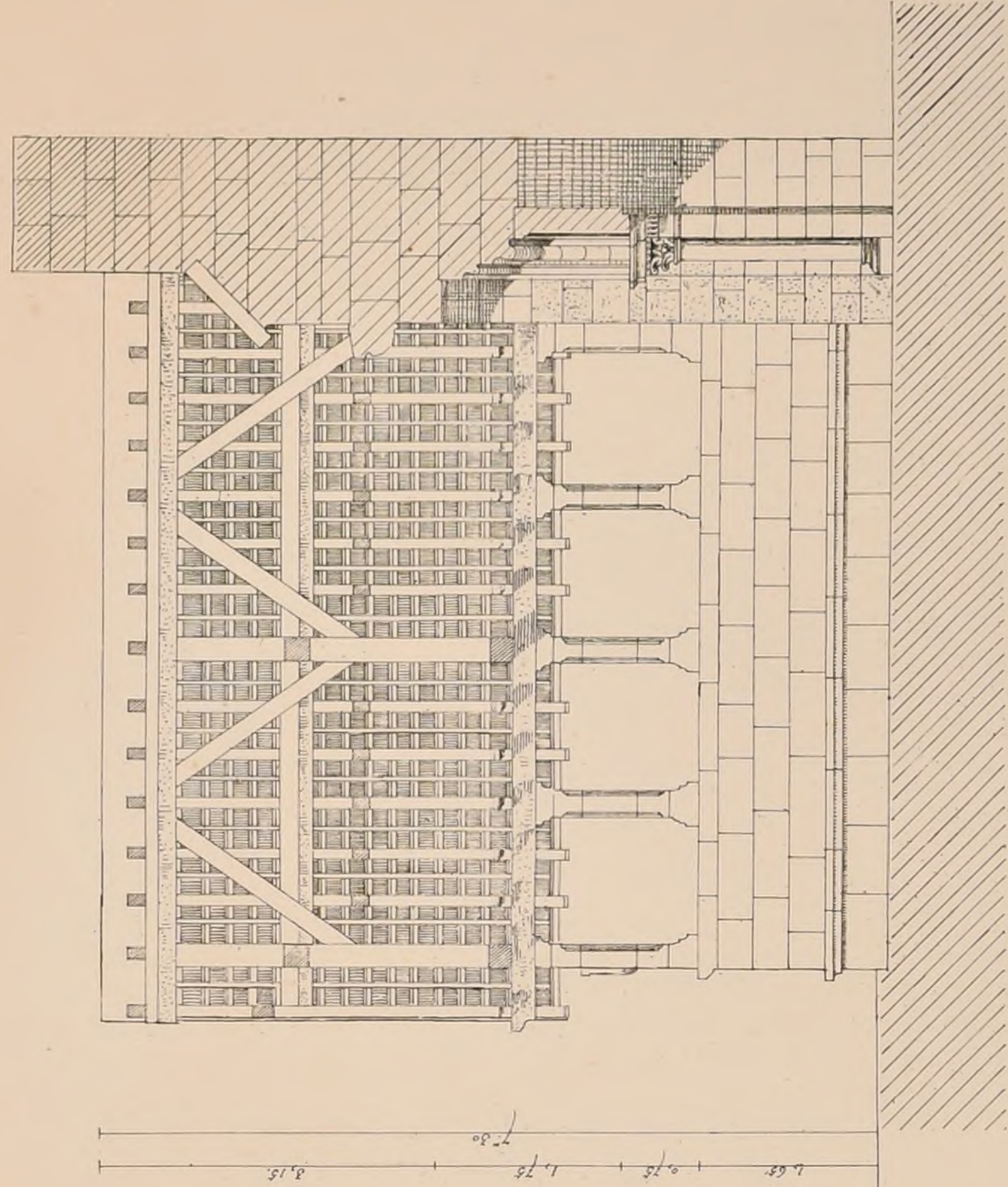


PORCHÉ DE S^r NICOLAS DE BAYONNE

COZZA P. OR



DESCRITTA PER O. COZZA P. OR



Paris, Octobre 1871.

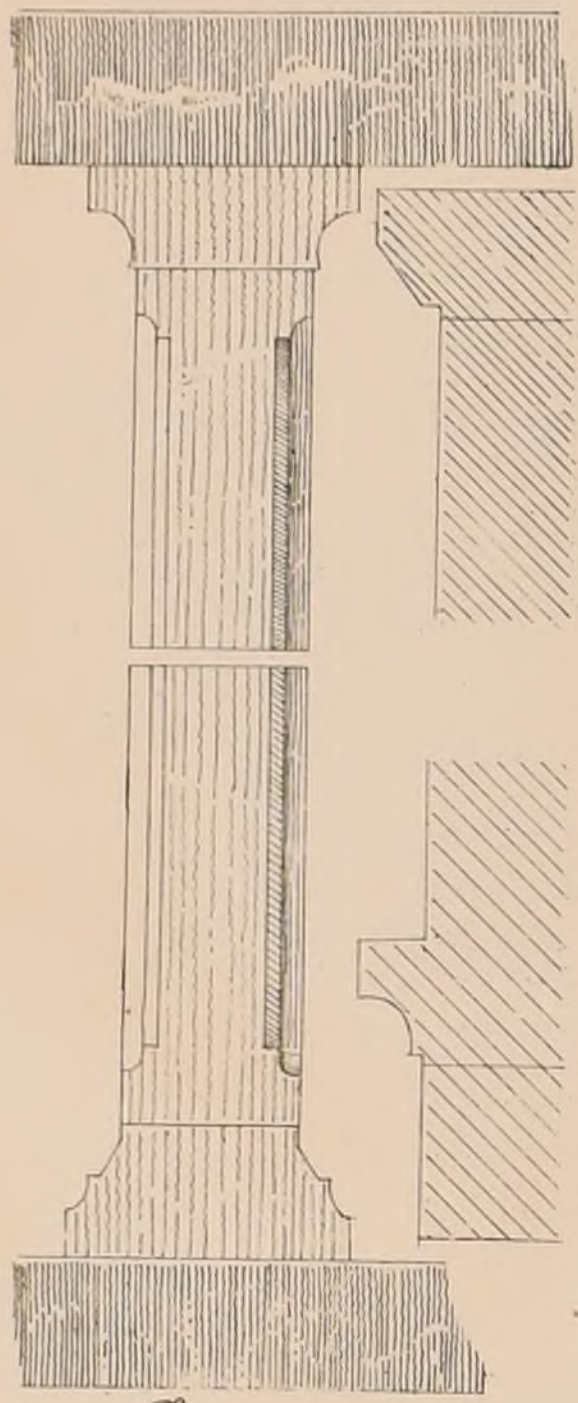
O. Cozza



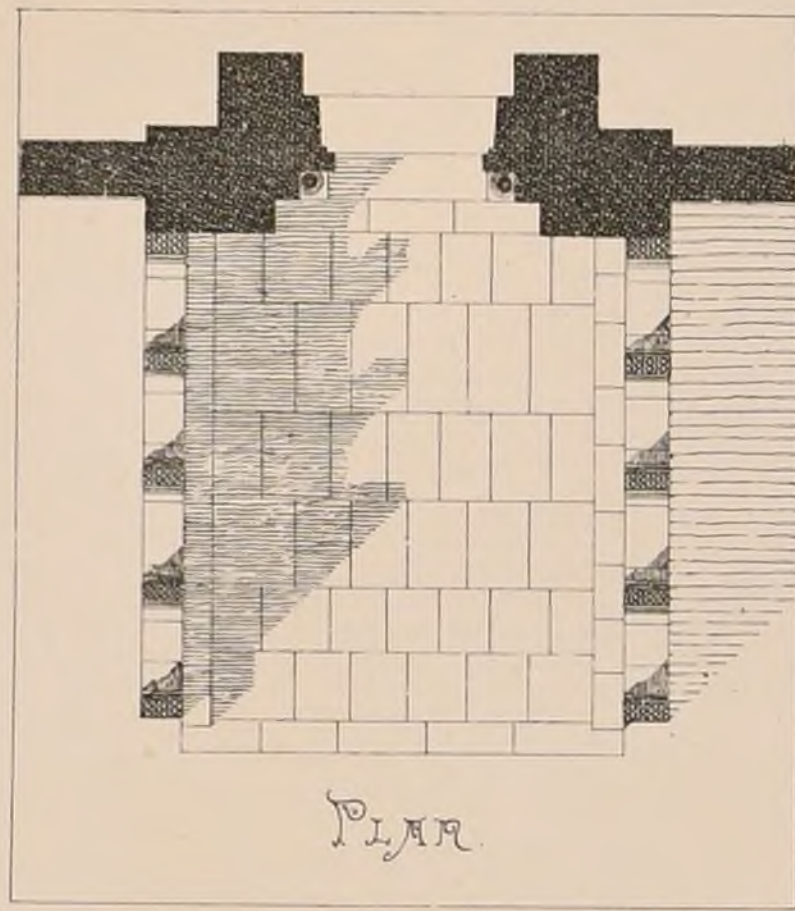
PORCHE

DE S^T NICOLAS DE BEAUNE

CÔTE D'OR

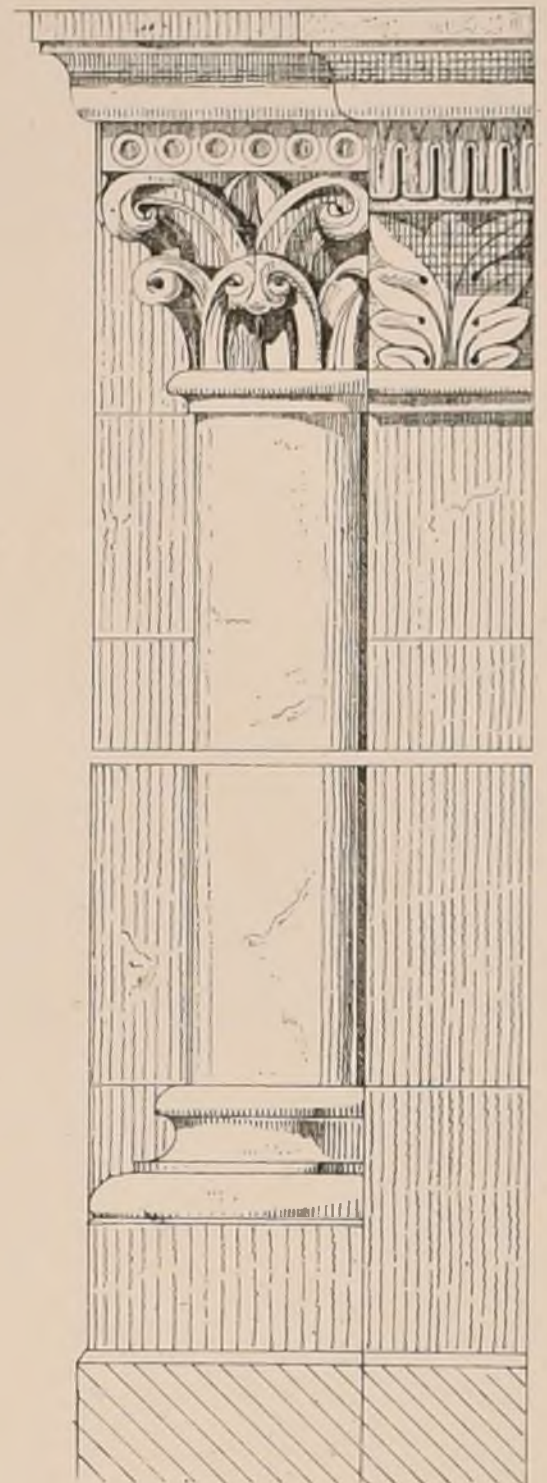


Échelle de 0,10^e p.



PLAN

Échelle de 0,025 p.



Échelle de 0,10^e p. m.

ABBAYE DE DAOULAS

FINISTÈRE

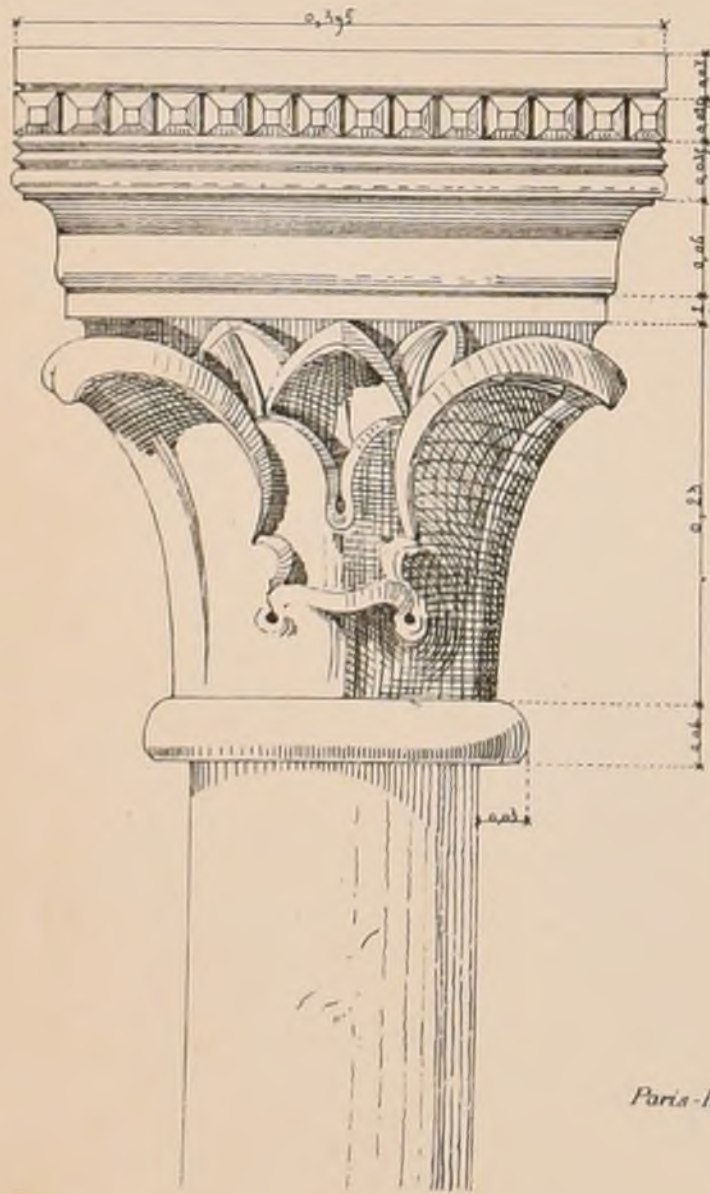
Paris, Octobre 1871.

H. Degre

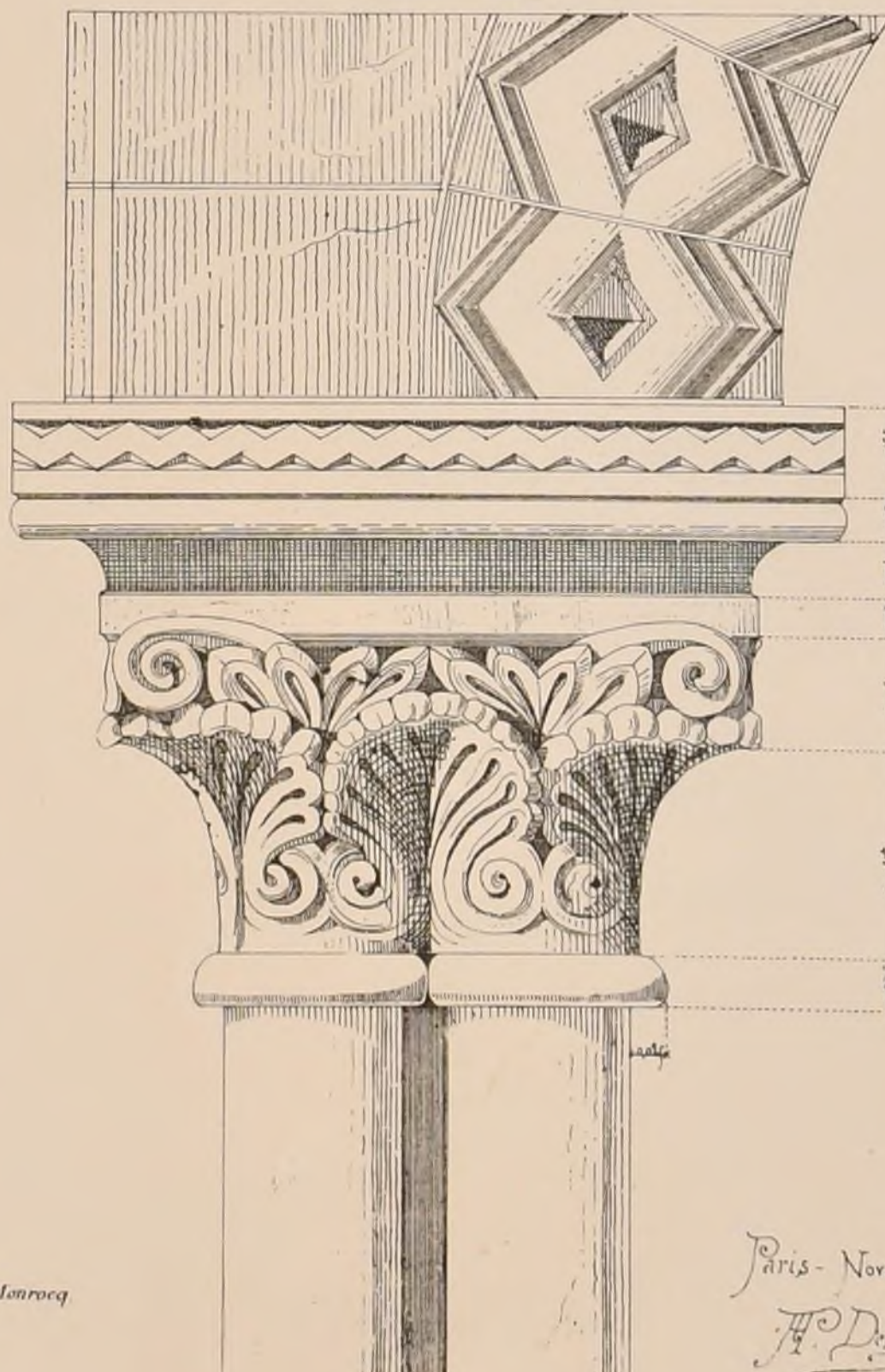
CHAPELAIN

DE

CLOITRE



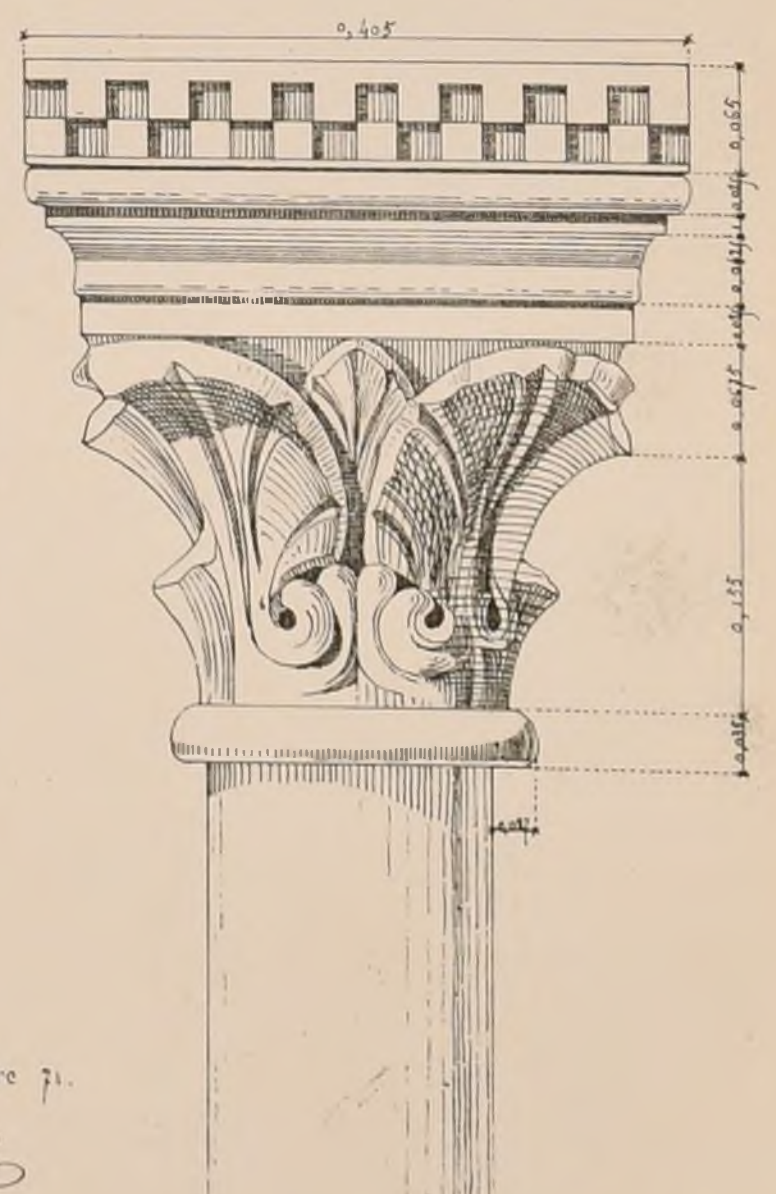
Paris - Imp. Mourcq



DE CANTONNEMENT

DE

L'ÉGLISE



Paris - Novembre 71.

H. Degre



ÉCOLE DES BEAUX ARTS.

CONCOURS AU GRAND PRIX.

4 Juillet 1871.

2^{ème} Épreuve du 1^{er} Essai: Concours de 12 heures.

(voir la feuille 6 du N°V)

Programme.

UN MONUMENT A LA MEMOIRE DE NICOLAS POUSSIN PEINTRE FRANCAIS.

Ce monument élevé à la mémoire de Nicolas Poussin, peintre français, serait érigé aux Andelys où Poussin naquit en 1594. Le Poussin, né de parents pauvres, recut pauvre, passa sa vie dans l'étude et la pratique de son art et mourut à Rome, évitant par l'exil volontaire la persécution et l'envie de ses contemporains. Il mourut à Rome, où un tombeau lui fut consacré en 1828 par les directeurs et les pensionnaires de l'Académie de France à Rome. Ce n'est donc plus un tombeau, mais un monument honorifique qui fait l'objet du concours projeté.

Le monument devra présenter la statue ou le buste du Poussin et rappeler ses titres à la vénération de la postérité. Le style du monument sera noble et sérieux. Situé sur une promenade publique, ce monument sera accompagné d'arbres et de plantations. Il n'aura que 10^m00 de côté, sans y comprendre les promenades et plantations. On fera le plan à l'échelle de 0,01, l'élevation au double.

JURY.

MM. H. Labrousse, président, Lebouleux, Guadel, Lance, Max Berthelin, Uchard, Boille, Ginain, Alph. Girard, Rupprich, Robert, Daumet, Cendrier, Lequeux, Guénépin, Chabrol, Coquart, André, Louvet, Davioud, Guillaume, Ballu, Garnier, Lisch.

JUGEMENT.

56 Esquisses exposées. 19 élèves reçus au 2^{ème} essai avec les 18 reçus lors de la première épreuve.

6 Juillet 1871.

2^{ème} Essai: Concours de 24 heures.

Programme.

UN MUSÉE HISTORIQUE DES ARMES DE GUERRE ANCIENNES ET MODERNES.

Ce musée, situé dans la capitale d'un grand Etat, sera projeté sur un terrain dont les dimensions sont indéterminées. Il est destiné à conserver les armes de guerre employées à toutes les époques.

Il se composera de 2 divisions principales, mais isolées en étendue; l'une devra contenir les armes de guerre usitées avant l'invention de la poudre; l'autre devra contenir les armes de guerre en usage depuis l'invention de la poudre.

Chacune de ces 2 divisions comprendra des bâtiments ou parties couvertes, et des cours ou espaces découverts pour l'exposition des armes et engins usités pendant les guerres et à toutes les époques.

1^{re} La division affectée à l'exposition et à la conservation des armes de guerre en usage avant l'invention de la poudre pourra se composer de salles situées au rez-de-chaussée, et dans 3 étages superposés.

Un escalier donnera accès à ces différents étages. Toutes les armes en usage avant l'invention de la poudre seront placées dans les différentes salles d'exposition, ainsi que les modèles pour l'équipement de la cavalerie et les cartes ou plans des batailles principales dont l'histoire nous a transmis la description, ainsi que les modèles en relief ou réduction des principales forteresses des temps anciens.

La cour ou espace découvert de cette partie du musée serait réservée à l'exposition des machines de guerre qui par leurs dimensions ne pourraient être exposées dans les salles.

2^o La division affectée à l'exposition et à la conservation des armes de guerre en usage depuis l'invention de la poudre sera beaucoup plus vaste que la division des armes anciennes et se composera de bâtiments étendus et de vastes espaces découverts. Les salles serviront à l'exposition des armes de toute nature au service de l'infanterie et de la cavalerie et de tout ce qui a rapport à l'équipement des armées modernes. Des salles seront également destinées aux plans des places fortes et des fortifications exécutées aux villes frontières ou autres.

De vastes cours seront destinées à recevoir les canons et pièces d'artillerie de différents modèles et des accessoires et munitions employés par l'artillerie.

Enfin seront également exposés dans les cours, des vaisseaux de guerre et les engins

employés en mer ou sur les fleuves dans les temps modernes. On fera le plan, l'élevation et la coupe à l'échelle de 0,002.

JURY.

MM. H. Labrousse, président, Max Berthelin, Ginain, André, Questel, Guadel, Rupprich, Robert, Uchard, Millet, Lesouffaché, Lesueur, Pollechet, Joyau, Daumet, Laisné, Alph. Girard, Chabrol, Boille, Coquart, Garnier, Diel, Louvet, Abadie, Lebouleux, Davioud, Guillaume, Guénépin, Lance, Ballu, Vaudremer.

JUGEMENT.

50 Esquisses exposées.

Reçus en loges.

- 1^{er} M^r Barth, élève de MM^{rs} André et Coquart.
2^e Langlois, M^r Ginain.
3^e Coquet, M^r Questel.
4^e Wallon, M^r Questel.
5^e Pawin, MM^{rs} Paccard et Vaudoyer.
6^e Bernier, M^r Daumet.
7^e Mayeux, MM^{rs} Guénépin, Paccard et André.
8^e Ratourn, MM^{rs} Paccard et Vaudoyer.
9^e Tropey, M^r Vaudremer.
10^e Ulmann, MM^{rs} Lebas et Ginain.

7 Juillet 1871.

1^{re} et 2^e Classes

1^{re} Classe

RENDU: UN HOSPICE DE LA MATERNITÉ.

Programme.

Cet établissement se divisera en 2 parties distinctes, Administration Hospice; l'Administration formerait 3 sections: 1^{re} Administration proprement dite, 2^e Communauté des Sœurs de Charité employées dans l'établissement sous la direction d'une Sœur Supérieure. 3^e Le Collège des Chirurgiens internes sous la direction d'un chirurgien-chef. La 1^{re} Section comprendra les pièces propres à l'habitation de l'administrateur, de l'aumônier, d'un secrétaire, d'un Caissier, d'un Concierge et, en outre, un secrétariat, 2 bureaux et un magasin.

La 2^e Section, en forme de Cloître, comprendra un logement pour la Sœur Supérieure, des cellules pour 10 Sœurs, la lingerie de l'hospice, une cuisine, un réfectoire, plusieurs chambres pour des élèves, sages-femmes et un dortoir pour quelques convenes.

La 3^e Section comprendra: un logement pour le chirurgien en chef, des chambres pour 10 internes, la pharmacie de l'hospice, une cuisine, un réfectoire, quelques chambres pour des hommes de peine et une bibliothèque spéciale. Les bâtiments de l'hospice seront disposés de la manière la plus favorable pour la tranquillité

et la santé des malades. Ils seront divisés en 3 parties:

La 1^{re} destinée à recevoir des pensionnaires admises pour plusieurs mois, contiendra 8 salles communes, de chacune 5 lits et quelques chambres particulières à un lit.

La 2^e pour les femmes indigentes qui ne séjourneront que momentanément à l'hospice contiendra 6 salles communes de chacune 12 lits et plusieurs chambres isolées, pour les maladies graves et les opérations.

La 3^e pour les femmes nourrices et les enfants au biberon contiendra 4 salles de chacune 10 lits et 10 berceaux.

L'établissement contiendra en outre, une chapelle, une cuisine centrale, un réfectoire pour les convalescents, une salle de démonstration pour les cours de clinique avec quelques pièces accessoires, des préaux et des galeries pour la promenade et la communication à couvert entre les diverses parties de l'édifice. Un jardin botanique, des salles et cabinets de bain pour chaque section.

Le terrain n'excèdera pas 180^m dans sa plus grande dimension. On fera pour les esquisses, un plan à l'échelle de 0,001 par mètre, l'élevation et la coupe au double.

Pour le rendu un plan général, un plan du 1^{er} Etage, l'élevation et la coupe à l'échelle de 0,005 par mètre.

2^e Classe.

RENDU: UN PETIT MARCHÉ AVEC TRIBUNAL DE PAIX.

AU-DESSUS.

Programme.

Quelques villes de province offrent des exemples de cette réunion dans un même bâtiment de services différents, mais offrant un certain rapport.

Le marché dont il s'agit serait destiné à la vente des draps, des toiles et se composerait de portiques sous lesquels se trouveraient des comptoirs de marchands.

De larges escaliers intérieurs et des perrons extérieurs conduiraient à l'Etage du Tribunal, et renfermeraient outre la salle d'audience 2 ou 3 petites pièces pour le juge de paix et des bureaux.

Ce petit édifice tout compris sera élevé sur un terrain dont la plus grande dimension n'excèdera pas 50^m. Il pourra être isolé ou adossé à une terrasse qui se trouverait au niveau du Tribunal. Esquisse: les 2 plans à 0,002 par mètre. l'élevation et la coupe au double. Rendu: les 2 plans à 0,005, coupe et l'élevation au double.

ESQUISSE: UNE SALLE DE BAL D'ÉTÉ AVEC CAFÉ.

Programme.

Cette salle sans couverture serait entourée d'un portique couvert et de bosquets où seraient disposées des tables pour servir des rafraichissements.

On y joindra à cet effet un petit café avec laboratoire pour préparer les objets de consommation.

On disposera l'orchestre pour 12 musiciens de manière à laisser l'intérieur de la salle entièrement libre. Les constructions n'excéderont pas 90^m dans leurs plus grandes dimensions, les bosquets etc. pourront dépasser cette mesure. On fera le plan sur une échelle de 0,004 m. l'élevation et la coupe au double.

JURY.

MM^{rs} H. Labrousse, président, Ginain, André, Lesueur, Garnier, Uchard, Joyau, Guillaume, Laisné, Coquart, Davioud, Vaudremer, Louvet, Daumet, Abadie.

JUGEMENT.

1^{re} Classe.

Rendu: (1 Concurrent.)

1^{re} Médaille: M^r Jaffoux, élève de MM^{rs} Lebas et Ginain.

2^e Classe.

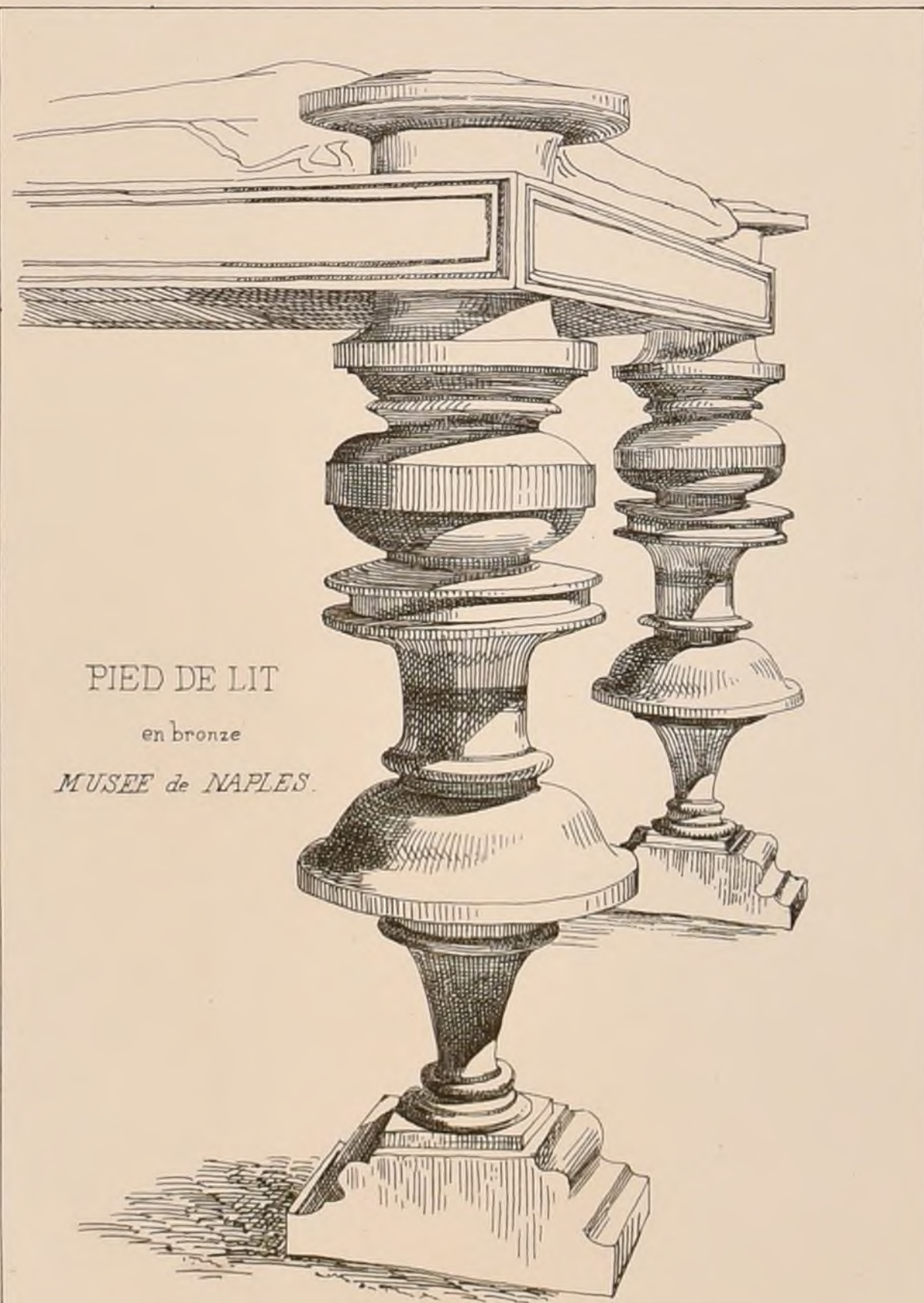
Rendu: (19 Concurrents)

1^{eres} Mentions: M^r Vildieu, élève de M^r André.
Chance! Adrien, M^r Joyau.
Lebidois, élève de M^r Vaudremer.
Guidacci, M^r André.

2^{èmes} Mentions: M^r Vandembulke, élève de M^r Laisné.
Pépin, M^r Hénard.
Boicard, M^r Laisné.
Loison, M^r André.

Esquisse: (20 Concurrents)

2^{èmes} Mentions: M^r Dauphin, élève de M^r André.
Walle, M^r Questel.
Duval, Georges, M^r André.
Guidacci, M^r André.
Gilbert, M^r André.
Lovirol, M^r Coquart.



PIED DE LIT

en bronze

MUSEE de NAPLES.

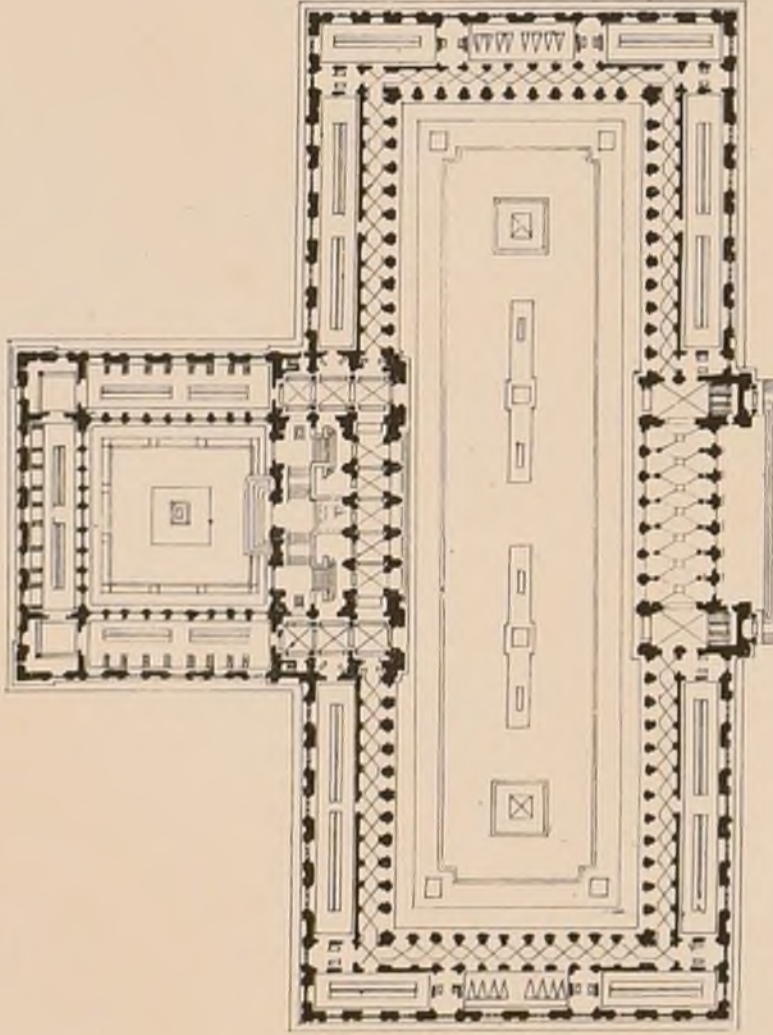
d'après M^r L. Pascal.



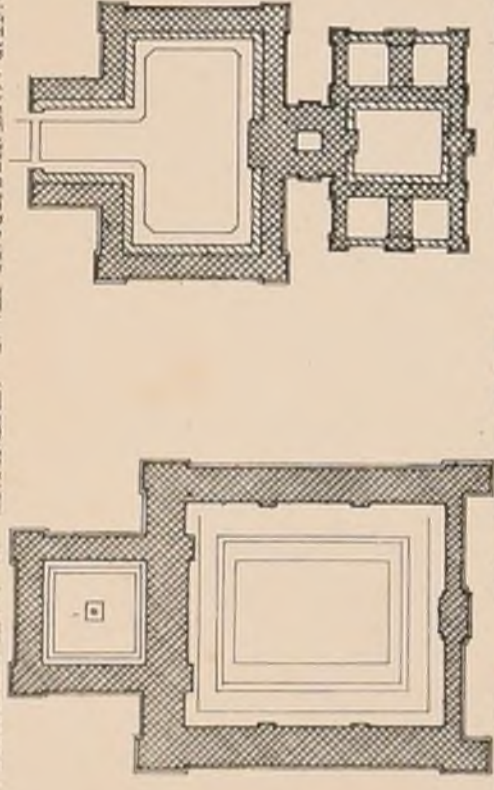
UN MUSÉE HISTORIQUE DES ARMES DE GUERRE ANCIENNES ET MODERNES.

Concours des 84 heures de 1871.

N° I M. BARTH Elève de MICOQVART.

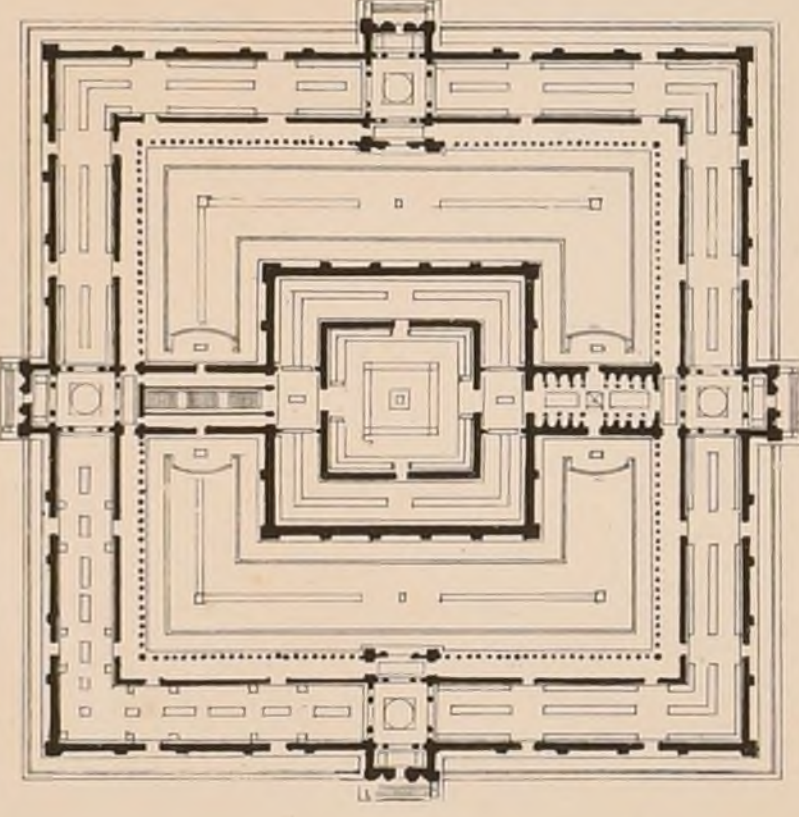


N° VII M. MATEUX Elève de M. ANDRÉ. N° VIII M. RATOUIN Elève de M. VANDROYER.

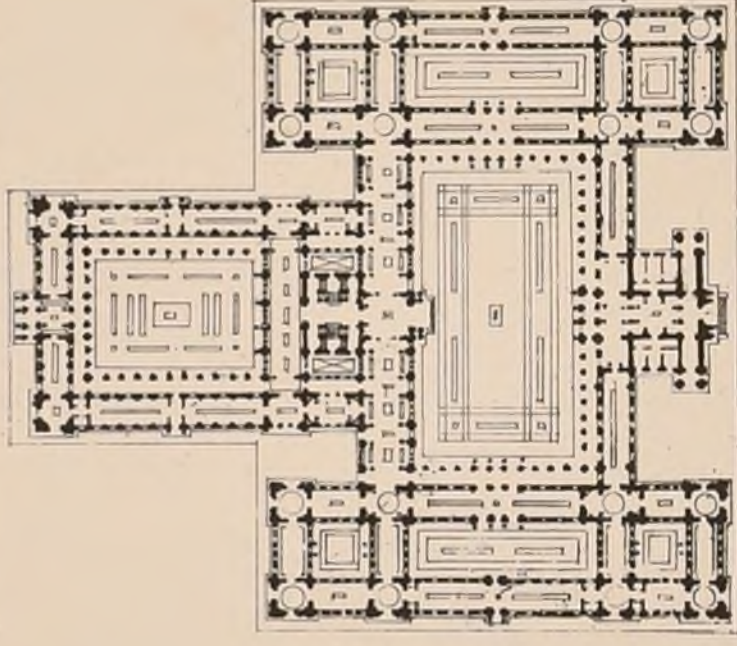


Sur l'après-midi 1.8

N° III M. COVET Elève de MIQUESTEL.



N° V M. PAVLIN Elève de M. PACCARD et VANDROYER.



Echelles.

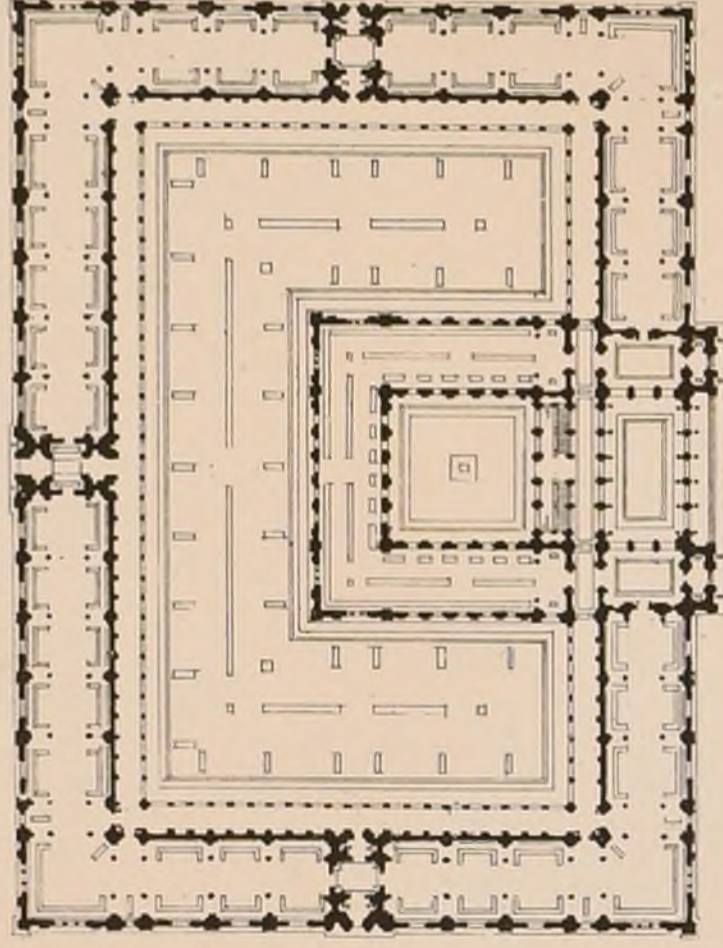
Plans N° III à 1/200 p.M.

Plans N° V à 1/200 p.M.

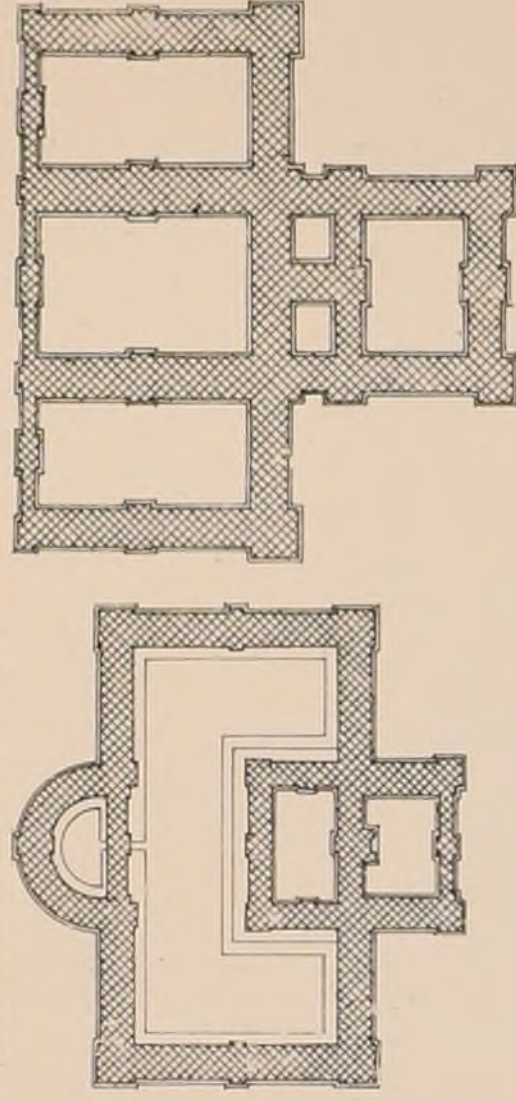
Plans N° VII à 1/200 p.M.

Concours des 84 heures admis en loges.

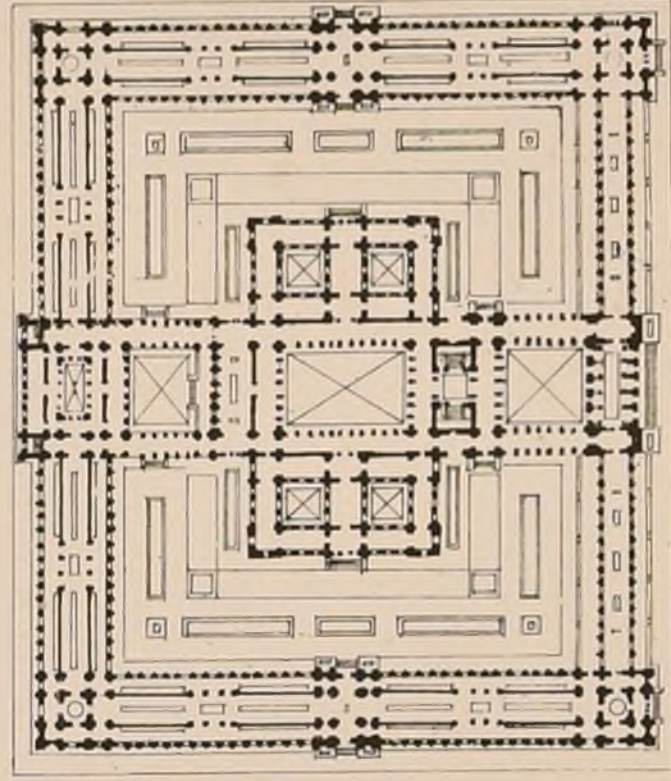
N° II M. LANGLOIS Elève de M. GINAIN.



N° IX M. TROPEY Elève de M. VANDROYER. N° X M. ULMANN Elève de M. LEBAS-SIMAIN.

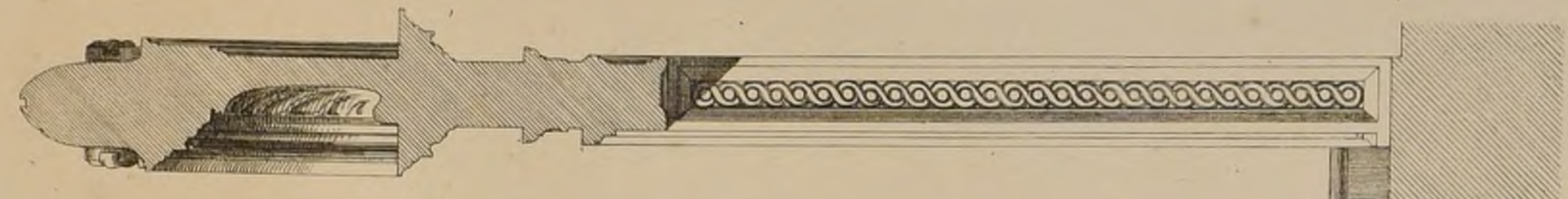
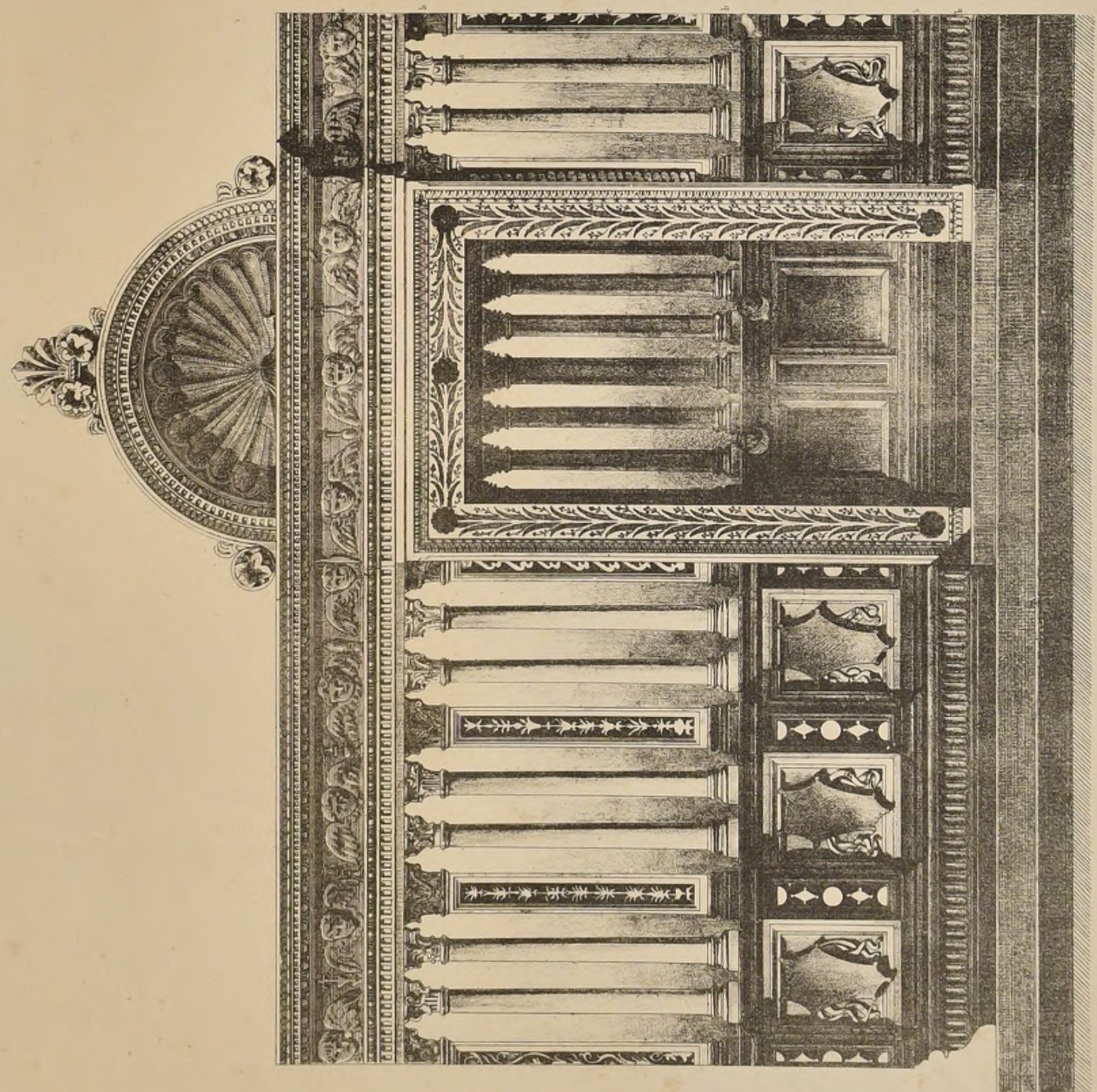


N° VI M. BERNIER Elève de M. DAVMET.



Adresser tout ce qui concerne la composition de la Publication au PRÉSIDENT de l'Œuvre au Rue Taranne, 9.

Adresser tout ce qui concerne la partie commerciale à MM^{rs} DUCHER et C^e Editeurs.



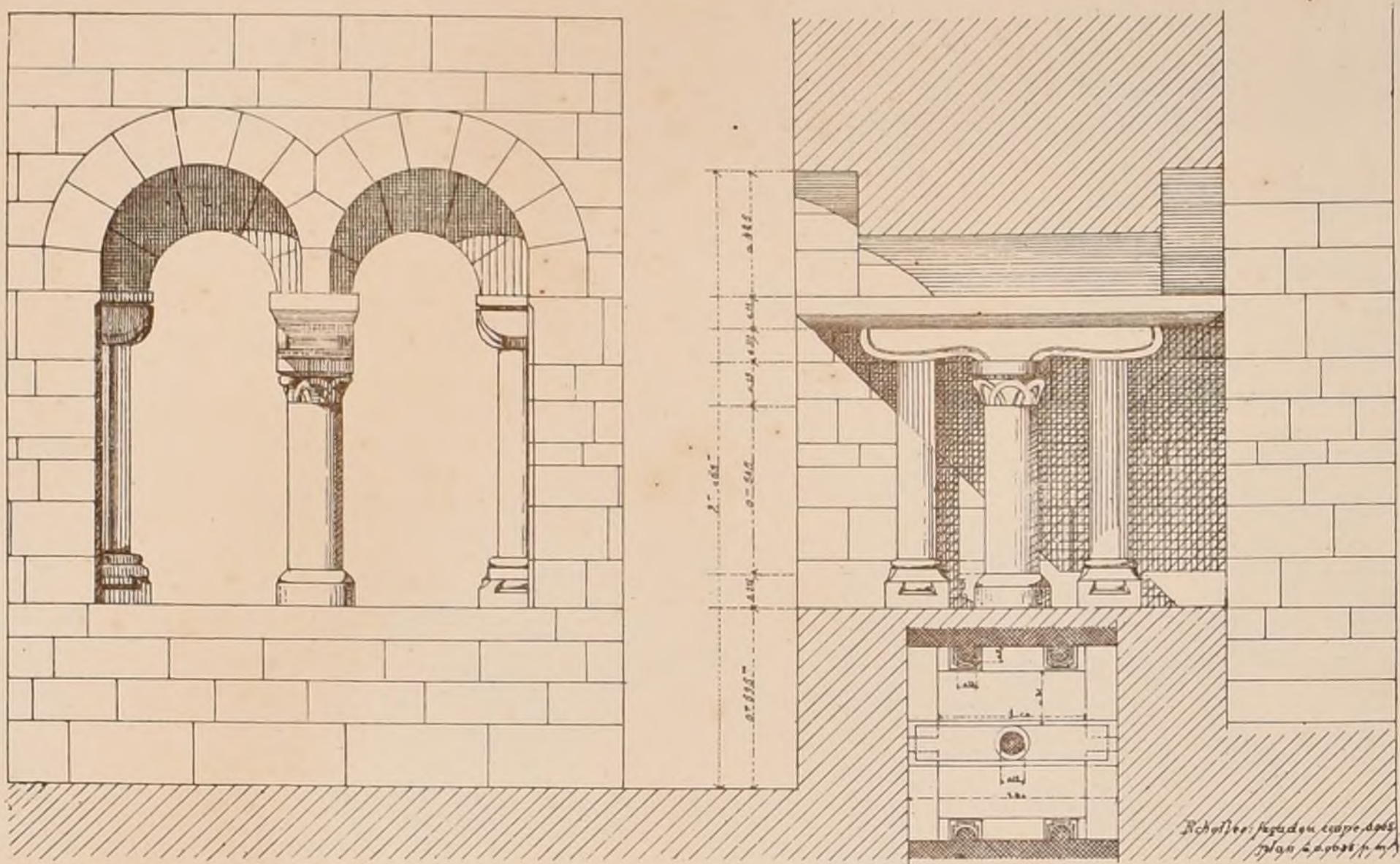
CLÔTURE de CHAPELLE
à S^t Pétronio de
Bologne

Echelle de 0^m05 pour mètre

LEGENDE

- a Gris jaune
- b Rouge
- c Noir
- d Vert
- e Jaune de Sienne





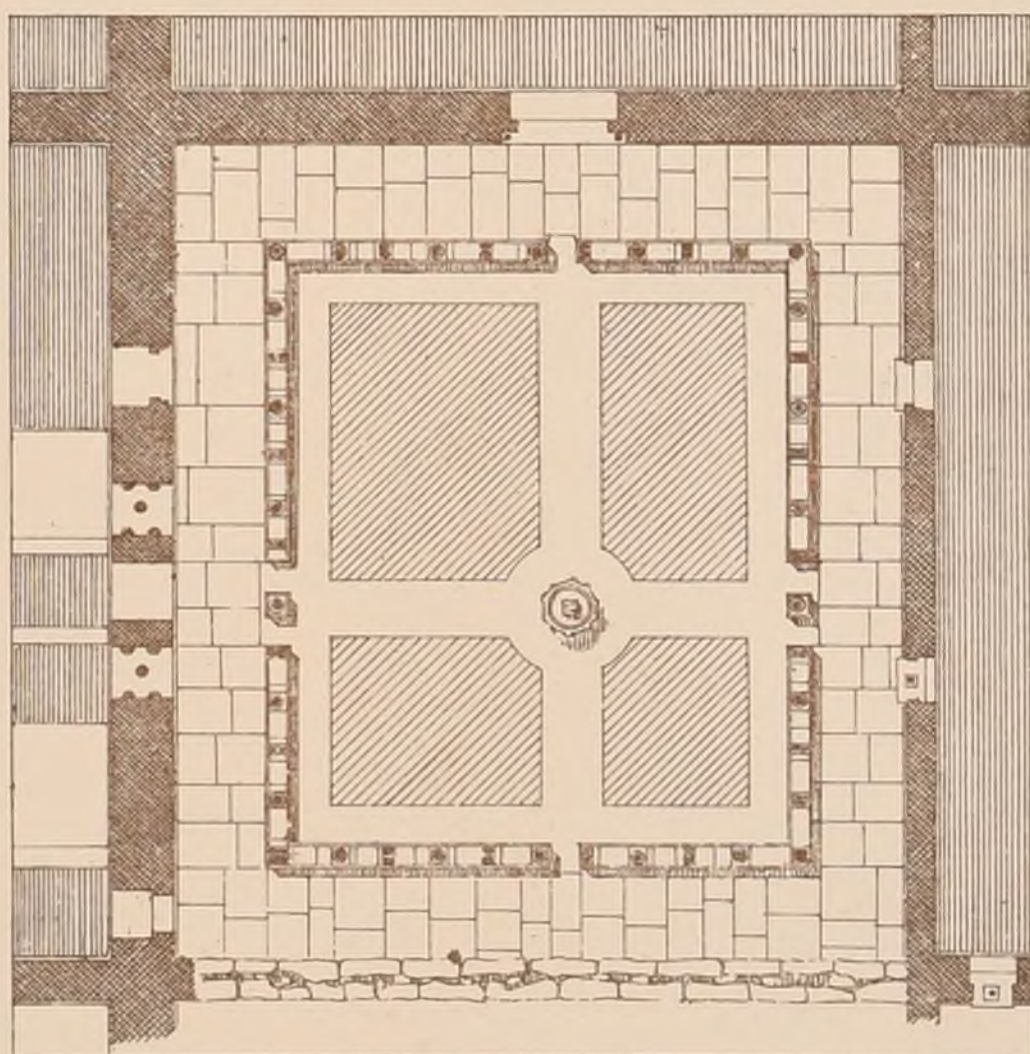
FENÊTRE GEMINEE SUR LE CLOÏTRE FAÇADE ET COUPE.

ABBAYE

DE

DHOULÈS.

FINISTÈRE.



PLAN

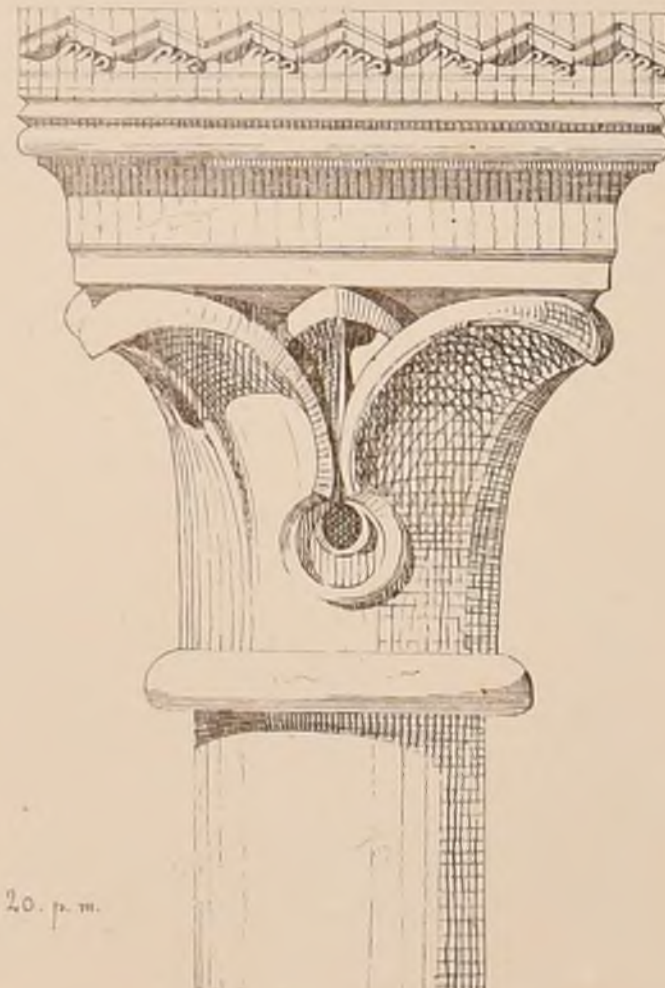
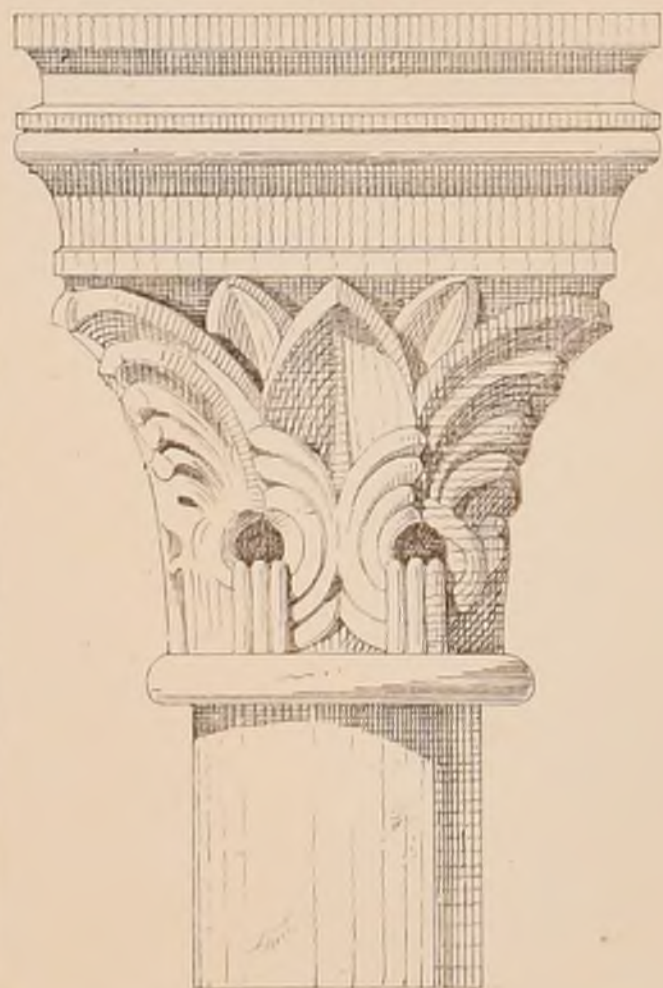
DU

CLOÏTRE

ÉCHELLE DE 0,005 P. M.

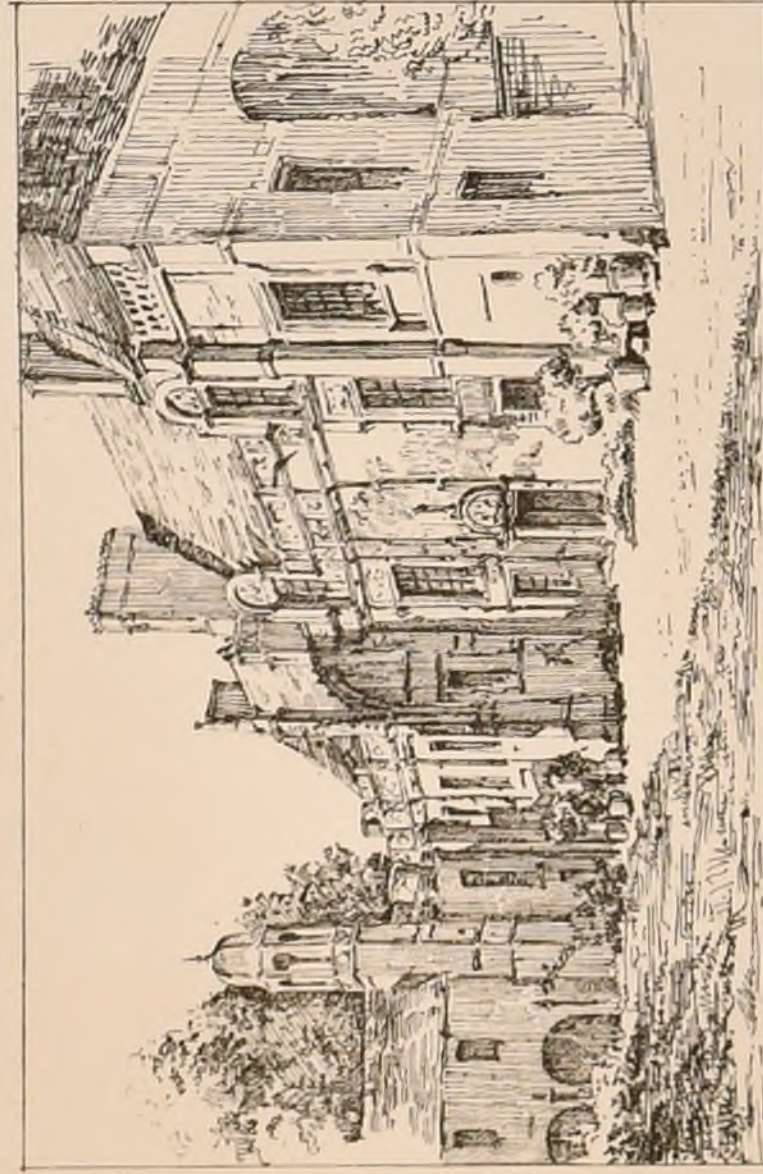
Degré 21.

J. Morel red.

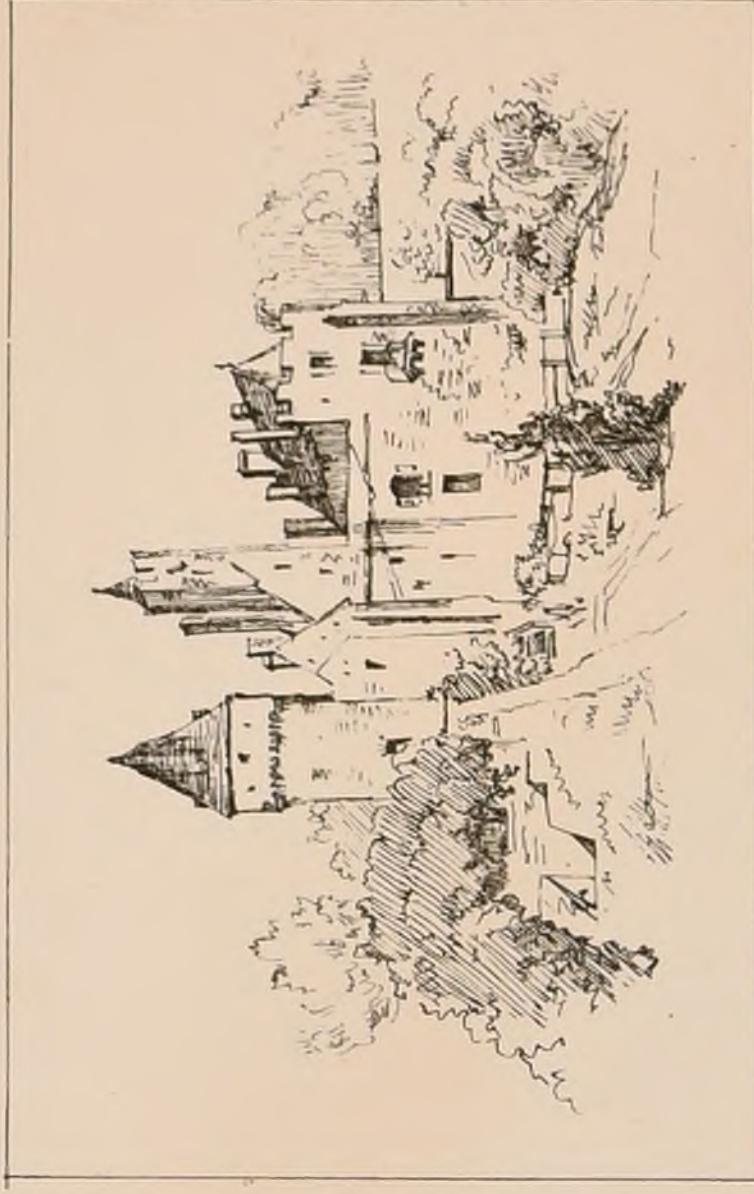


ÉCHELLE DE 0,20 P. M.



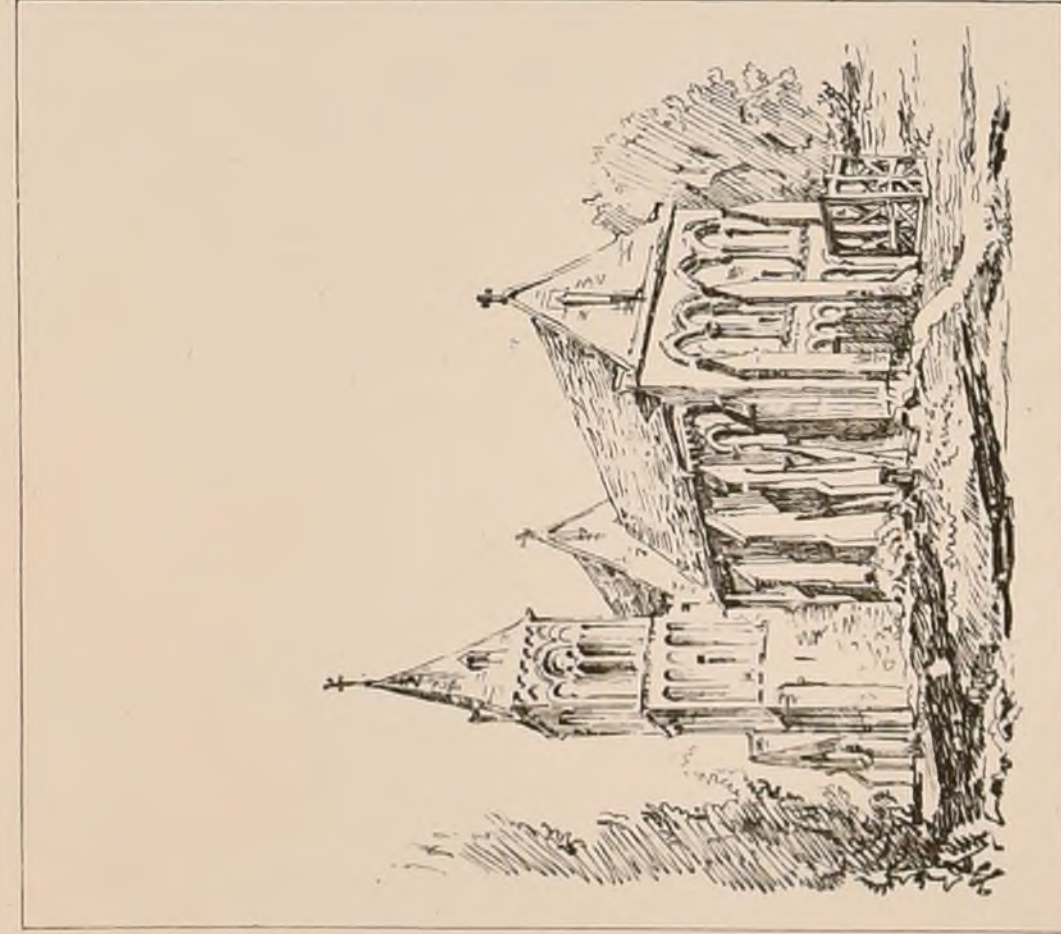


L'Assop

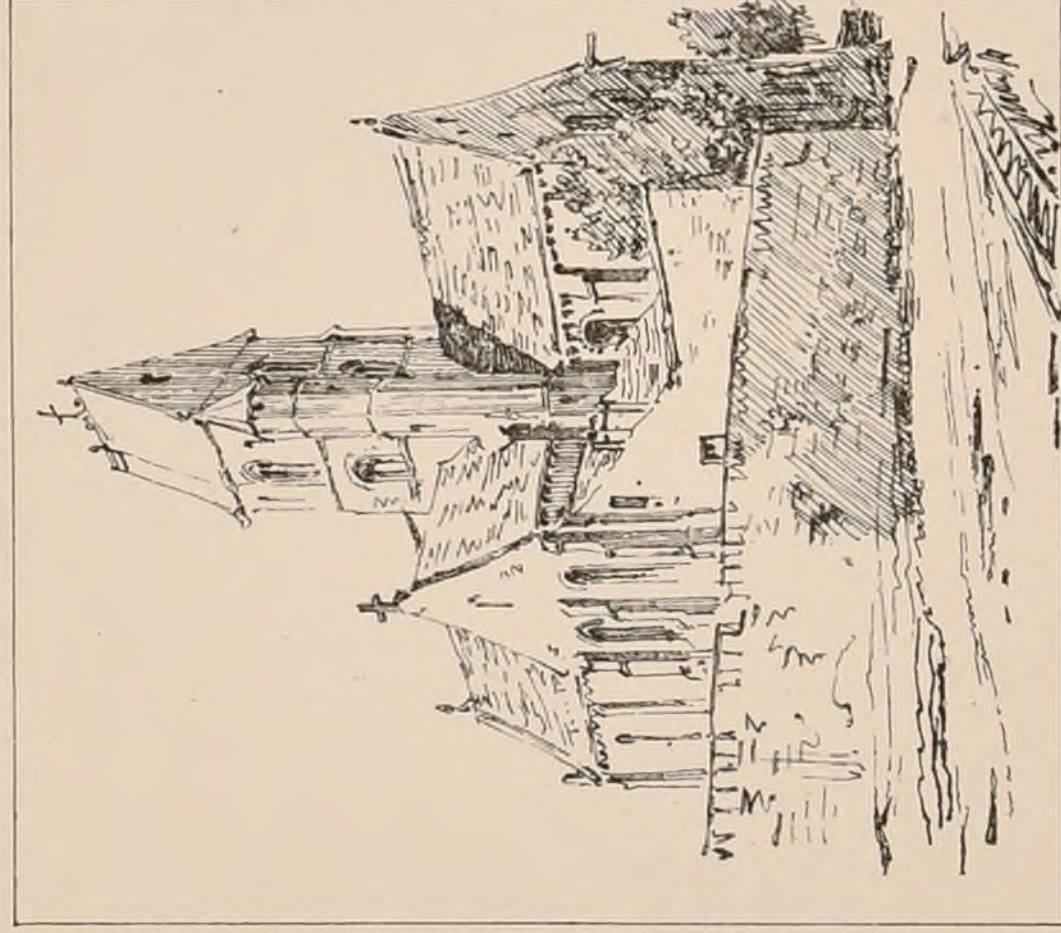


Creully

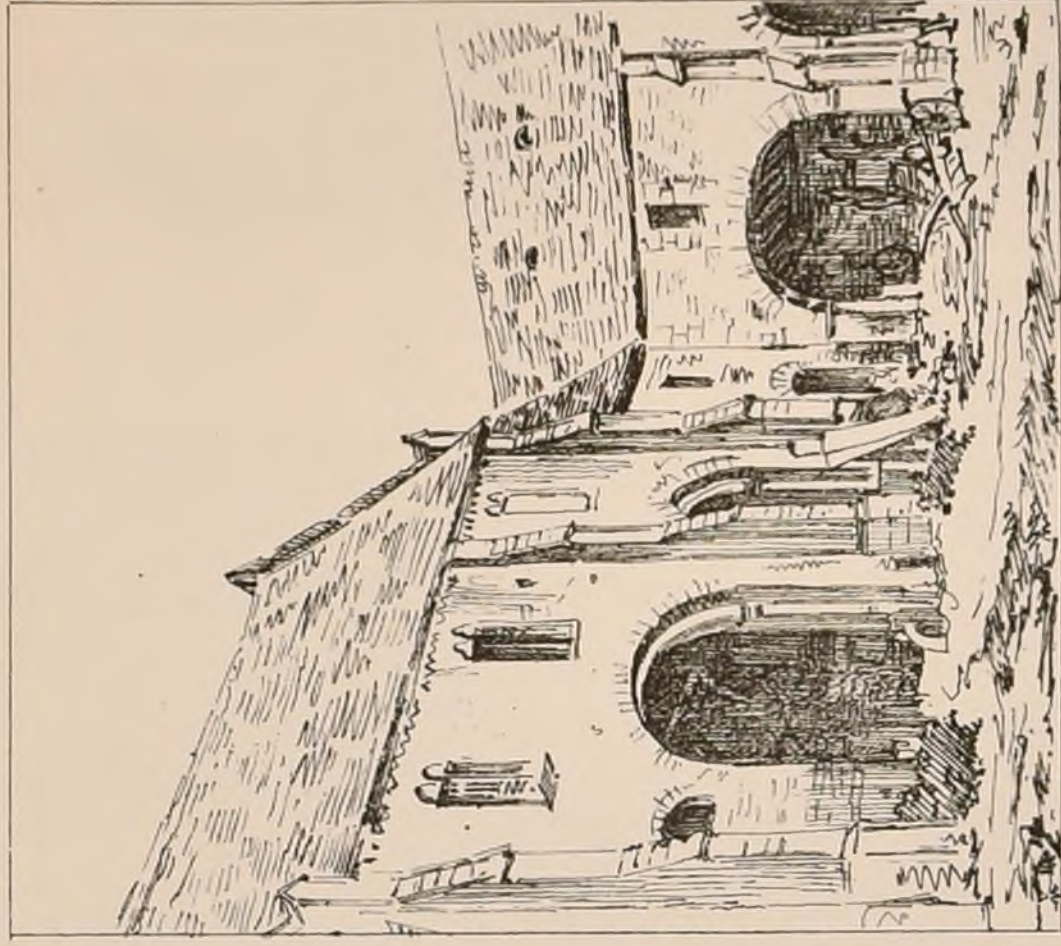
CROQUIS
DUN VOYAGE EN NORMANDIE
1859
PAR M. J. L. PASQUA
Autographies de J. Bernard.



Saint Contest



Verdon



Ardennes (pres Caen)



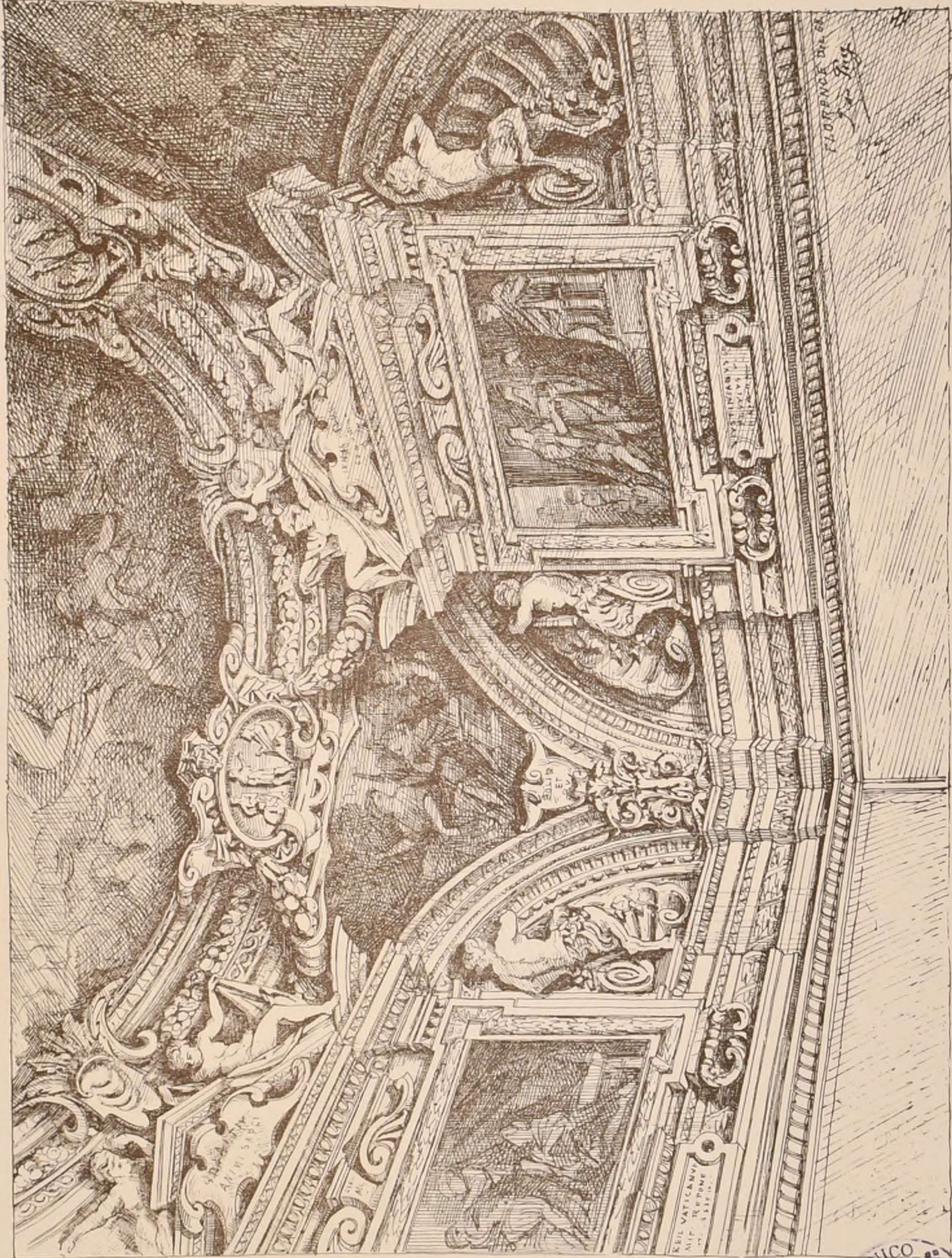
CROQUIS D'ARCHITECTURE.

INTIME-CLUB

Publication Mensuelle.

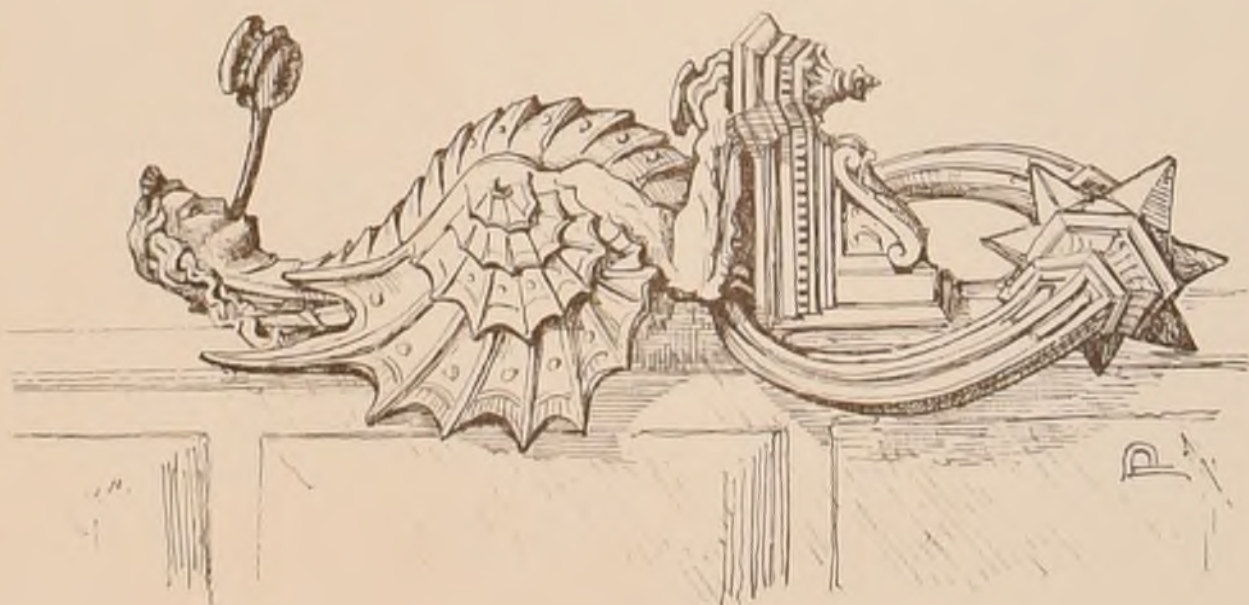
AOÛT 1871
5^{ME} ANNÉE.

N^o VIII
F. 4



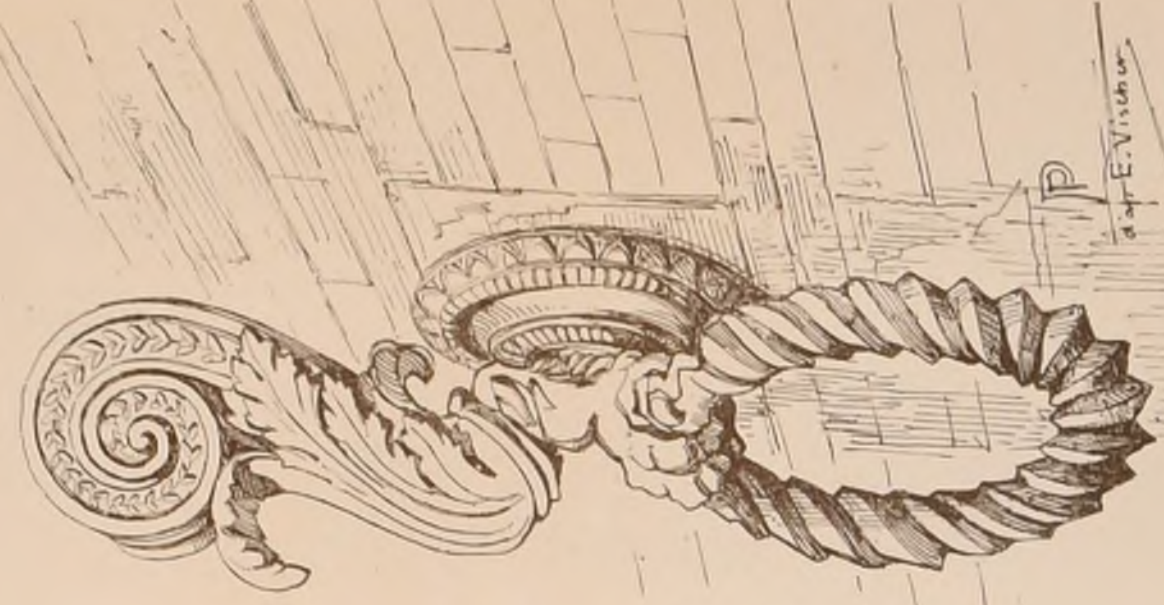
PALAIS STROZZI.

FLORENCE.



PALAIS DEL MAGNIFICO.

SIENNE.



PALAIS FITTI A FLORENCE PLAFOND DE LA SALLE D'APOLLON

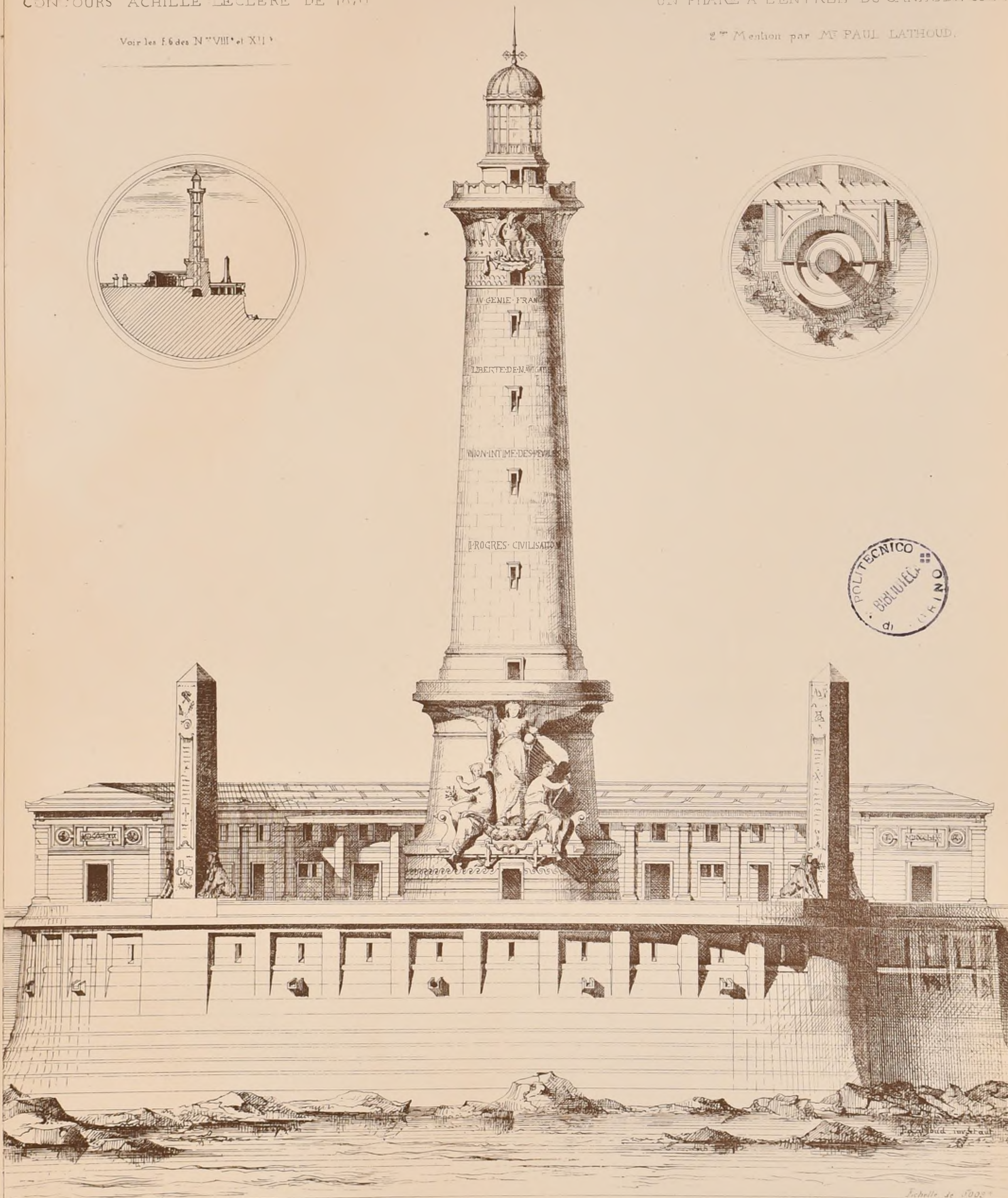


CONCOURS ACHILLE LECLERE DE 1870

Voir les f. 6 des N^{os} VIII et XII

UN PHARE A L'ENTREE DU CANAL DE SUEZ

2^{me} Mention par M^r PAUL LATHOUD.



Echelle de 5000^e



CONCOURS PUBLICS.

CASINO ET PARC A BADEN (Suisse)

Sommes à dépenser : Casino, 160 000^f, Parc, 50 000^f.
2^{ème} prix : Le 1^{er}, 1500^f avec la perspective de la direction des travaux.
Le 2^{ème}, 1000^f. — Jury son désigné — Rendu 1^{er} 8^{ème} 1871.
S'adresser à l'Administration du Casino de Baden

ECOLE DES BEAUX-ARTS.

9 Aout 1871.

2^{ème} Classe

RENDU UN CASINO (Concours d'un mois)

Programme

On entend par casino un pavillon ordinairement situé dans les jardins d'une villa ou maison de plaisance.

Le casino proposé serait plutôt un lieu d'agrément que d'utilité; aussi devra-t-il, par lui-même, ainsi que par son entourage, offrir la réunion de tout ce que la nature et l'art offre de plus attrayant.

Il n'aurait qu'un rez-de-chaussée, composé d'une loge ouverte formant vestibule, d'une salle principale ou petit musée, d'un petit salon et d'un cabinet de retraite.

Des créneaux, des bosquets, des fontaines, et, accompagnant ce petit édifice, seront indiqués seulement par arrachement.

Le casino n'excèdera pas 20 mètres dans sa plus grande dimension.

On fera pour les esquisses, le plan sur échelle de 0^m0025^m pour mètre, l'élevation et la coupe au double.

Pour les dessins rendus, le plan et la coupe seront à l'échelle de 0^m005^m pour mètre et l'élevation au double.

JURY

MM^{rs} H. Labrousse, président, Garnier, Louvel, Uchard, Guillaume, Ginain, André, Lequeux, Laisné, Coquart, Daumet, Abadie, Guénepin, Questel, Davoud, Lesueur.

JUGEMENT

(120 Concurrents)

- 2^{ème} Médailles M^r Langlois, élève de M^r Laisné
- Jobbé Duval, - André
- Liberge, - Vaudremer
- Harvel, - Ginain
- Mallet Jules, - André
- Prath, - André
- Vildieu, - André
- Leblanc, - André
- Hénard, - Hénard
- 2^{ème} Mentions M^r Camut, - Daumet
- Bayard Georges, - Vaudremer
- Chancel, Adrien, - Joyau
- Mariaux, - André
- Ballu, - Yagne, Ballu
- Rauline, - Daumet
- Motte, - Questel
- Fiebowé, - André
- Nery, - Questel
- Thibou, - Coquart
- Vincenoux, - Laisné
- Labidois, - Vaudremer
- Delvingr, - Questel
- Verriou, - André
- Senouville, - André

- M^r Bunel, élève de M^r Vaudremer
- Jourdain Frantz, - Daumet
- Daunay, élève, - André, Hénard
- Granger, - Vaudremer
- Gillet, Emile, - Questel
- Binard, - Train
- Gaultier, - Coquart
- Choisie, - Laisné
- Heunelle, - André
- Martin, - Ginain
- Renault, - Ginain
- Mucé, - Questel
- Madeline, - Vaudremer

10 Aout 1871.

1^{ère} Classe.

RENDU UN OBSERVATOIRE POUR UNE GRANDE VILLE DÉPARTEMENT (Concours d'un mois)

Programme.

Un Observatoire est un édifice destiné particulièrement aux

aux études astronomiques, il doit en conséquence être situé de manière à dominer tous les points environnants.

Celui que l'on propose s'éleverait sur un haut sous-bassement qui, étant en partie enterré, contiendrait les caves nécessaires pour certaines expériences, et des cuisines et autres dépendances de l'habitation.

Au-dessus du sous-bassement se trouveraient, à diverses hauteurs et suivant la convenance de chaque partie : un vestibule, une salle d'induction, une petite salle de cours, un dépôt d'instruments, des cabinets de professeur, un appartement pour le directeur et un pour le sous-directeur, un grand escalier, un cabinet d'observation qui serait la pièce principale, et enfin une tour d'observation.

Le cabinet d'observation, au-dessus duquel doit être une plate-forme, sera disposé de telle sorte que les trois instruments principaux qui sont un quart de cercle mural, un cercle mural entier et une lunette méridienne, y soient établis sur des massifs de construction montant de fond, et que les ouvertures latérales et supérieures y soient ménagées pour démasquer complètement les extrémités des instruments.

La tour d'observation, établie de même, sera couverte par une coupole tournante.

Une petite enceinte en terrasse formant une promenade restreinte, enveloppera les bâtiments.

Le terrain, non-compris l'enceinte, n'excèdera pas 40 mètres

dans la plus grande dimension des constructions.

On fera pour les esquisses le plan de l'étage principal, celui du cabinet d'observation, une élévation et une coupe à l'échelle de 0^m0025^m pour mètre.

Pour les dessins rendus, on devra faire tous les plans nécessaires à l'explication du projet et la coupe à l'échelle de 0^m005^m pour mètre, et l'élevation au double.

ESQUISSE UN CAFE-SPECTACLE

Programme.

Ce petit édifice, isolé de toutes parts, serait situé sur les boulevards intérieurs d'une grande ville.

Il se composerait d'une grande salle ou salon de café, à l'extrémité de laquelle serait un petit théâtre pour la représentation de vaudevilles à 2 ou 3 personnages. La partie antérieure de cette salle serait entourée de portiques sous lesquels on établirait des tables dans la belle saison, pour le service des rafraichissements avant l'heure des représentations.

Les dépendances de cet établissement sont : 1^o Un laboratoire, situé dans un sous-bassement, sous le théâtre, 2^o Un petit foyer et quelques loges d'acteurs, au-dessus desquels serait le logement du limonadier.

Le terrain n'excèdera pas 25 mètres dans sa plus grande dimension.

On fera le plan à l'échelle de 0^m005^m pour mètre, l'élevation et la coupe au double.

JURY

MM^{rs} Lesueur, André, Ginain, Daumet, Guillaume, Guénepin, Magne, Uchard, Coquart, Questel, Vaudremer, Ballu, Garnier.

JUGEMENT

Rendu (9 Concurrents)

2^{ème} Médaille M^r Lambert, élève de MM^{rs} Pacard et André

1^{ère} Mentions M^r Chancel, élève de M^r Joyau

- Geyler, - Daumet

Esquisse (14 Concurrents)

2^{ème} Médaille M^r Blondel, élève de M^r Daumet

1^{ère} Mentions - Ronssi, - Guénepin

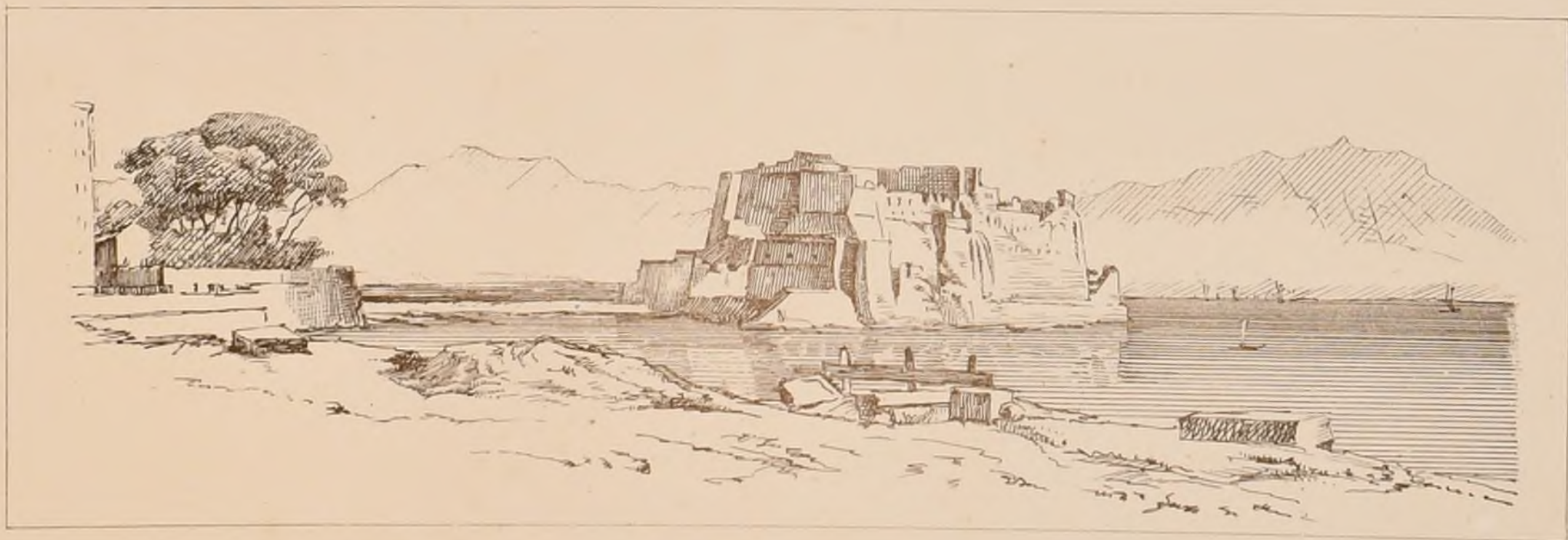
- Morice, - André

2^{ème} Mentions - Degré, - Laisné

- Heneux, - Questel



VUE A CAPRI



CHATEAU D'EU — NAPLES



CROQUIS D'ARCHITECTURE

INTIME-CLUB

Publication Mensuelle

RUE DE LA SORBONNE, 6.

Adresser tout ce qui concerne
la composition de la Publ.
au PRÉSIDENT de l'Œ
Rue Taranne, 9

Adresser tout ce qui concerne
la partie commerciale
à MM^{rs} DUCHER et C^o
Éditeurs.

Septembre 1871

5^{me} ANNÉE

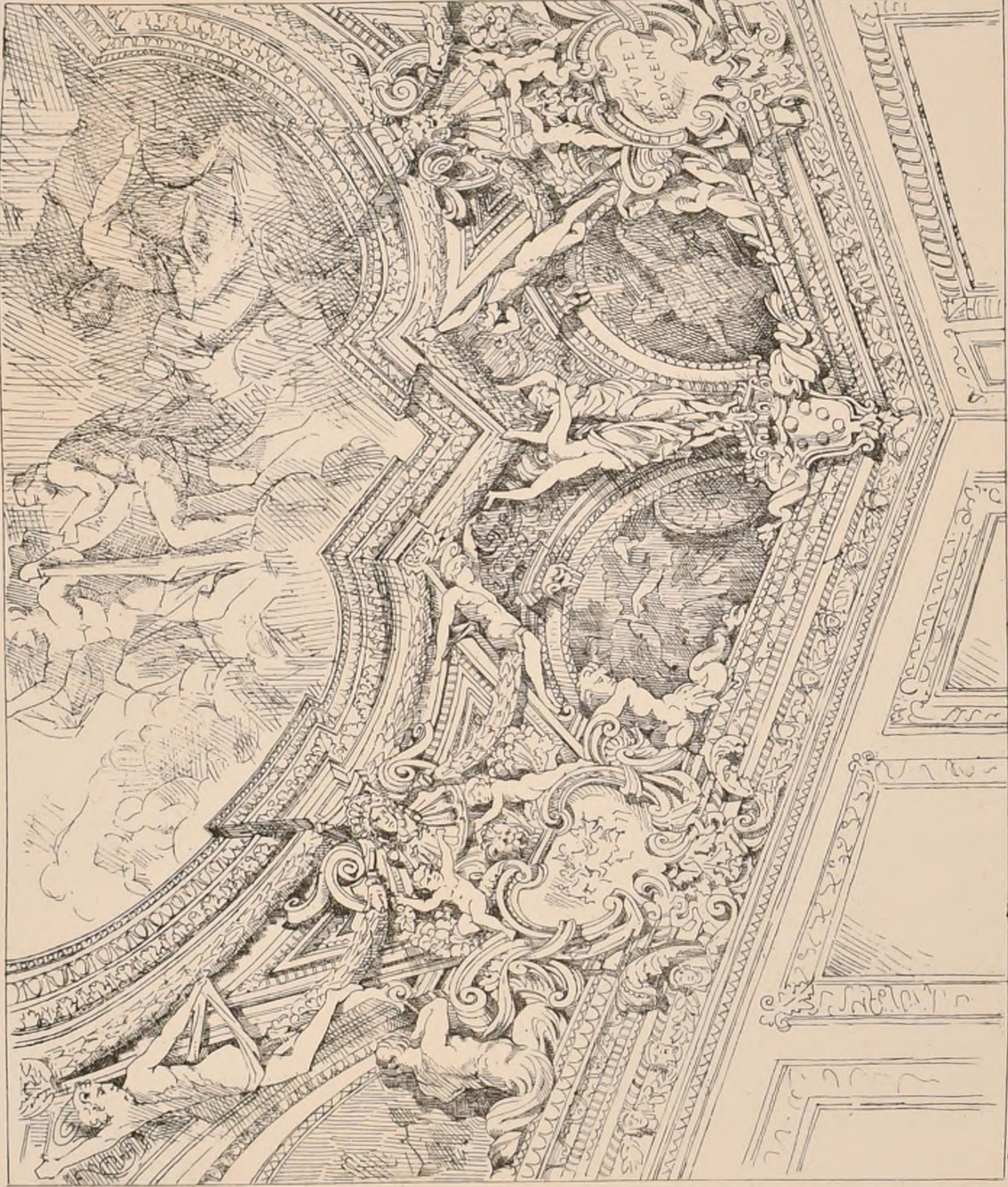
N° IX

F. 1.



ABBAYE RUINÉE DE MONTMAJOUR PRÈS ARLES.

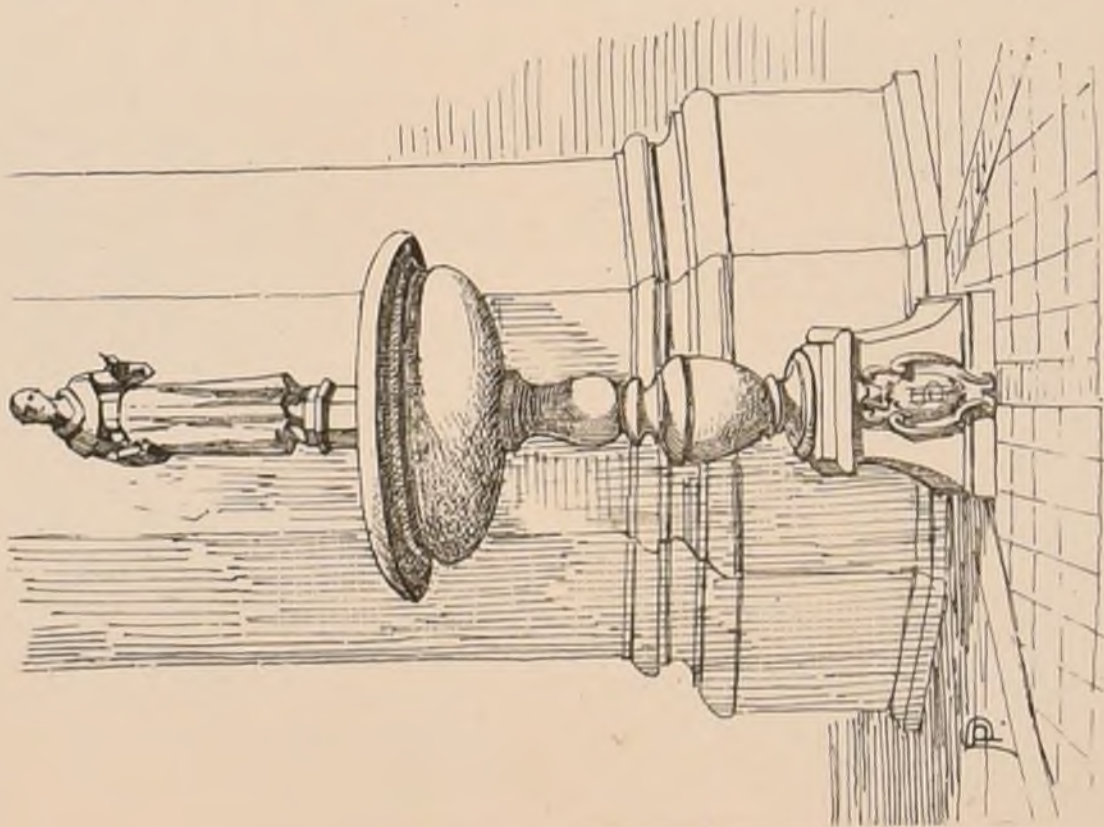




PALAIS PITTI A FLORENCE PLAFOND DE LA SALLE DE JUPITER.

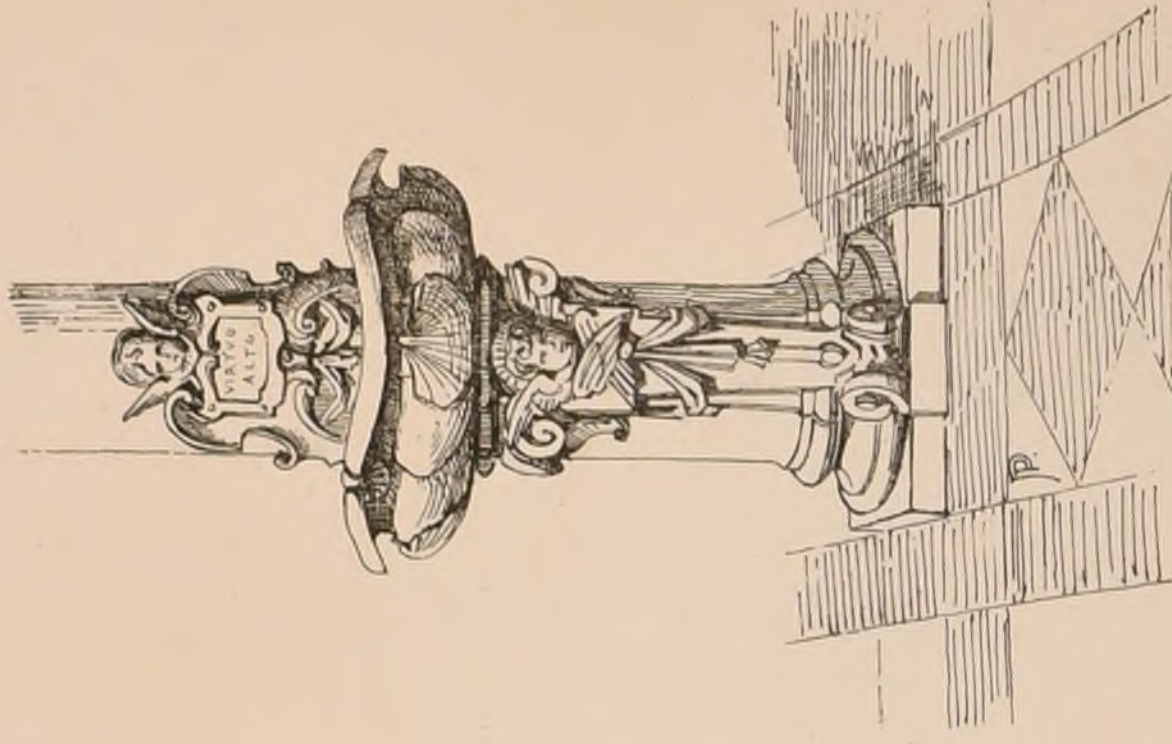
Brenson del.

de Pury del.



BENITIER

A S^t CROIX, FLORENCE.



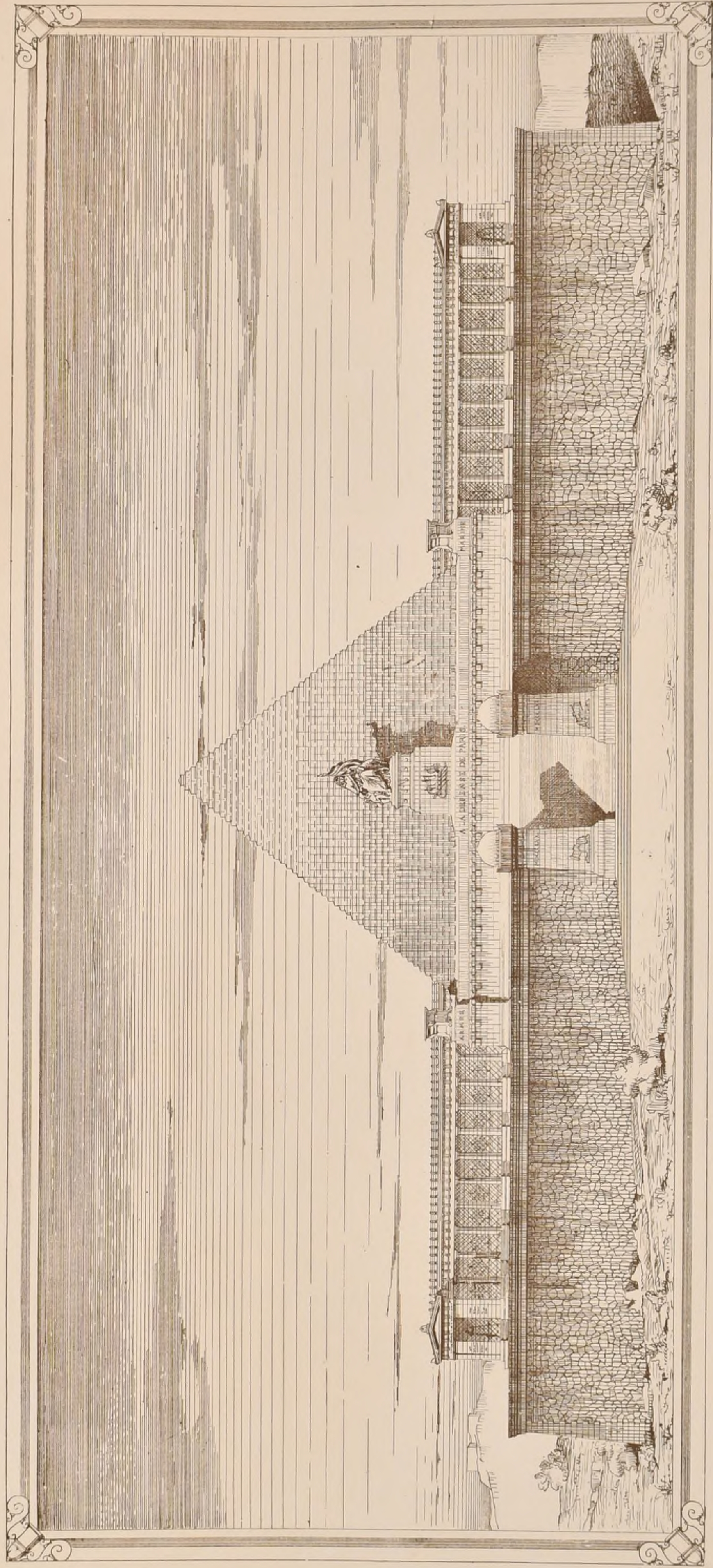
BENITIER EN BRONZE.

A L'ANNUNZIATA, FLORENCE.



UN MONUMENT FUNÉRAIRE COMMEMORATIF DE LA DÉFENSE DE PARIS.

PRIX : M^r DESLIGNIÈRES Elève de M^rQUESTEL.



CONCOURS

N° 51 LE REVERS DE LA MÉDAILLE.

M^r MACE ELÈVE de M^r QUESTEL

UN MONUMENT

ACHILLE-LECLERE

FUNÉRAIRE

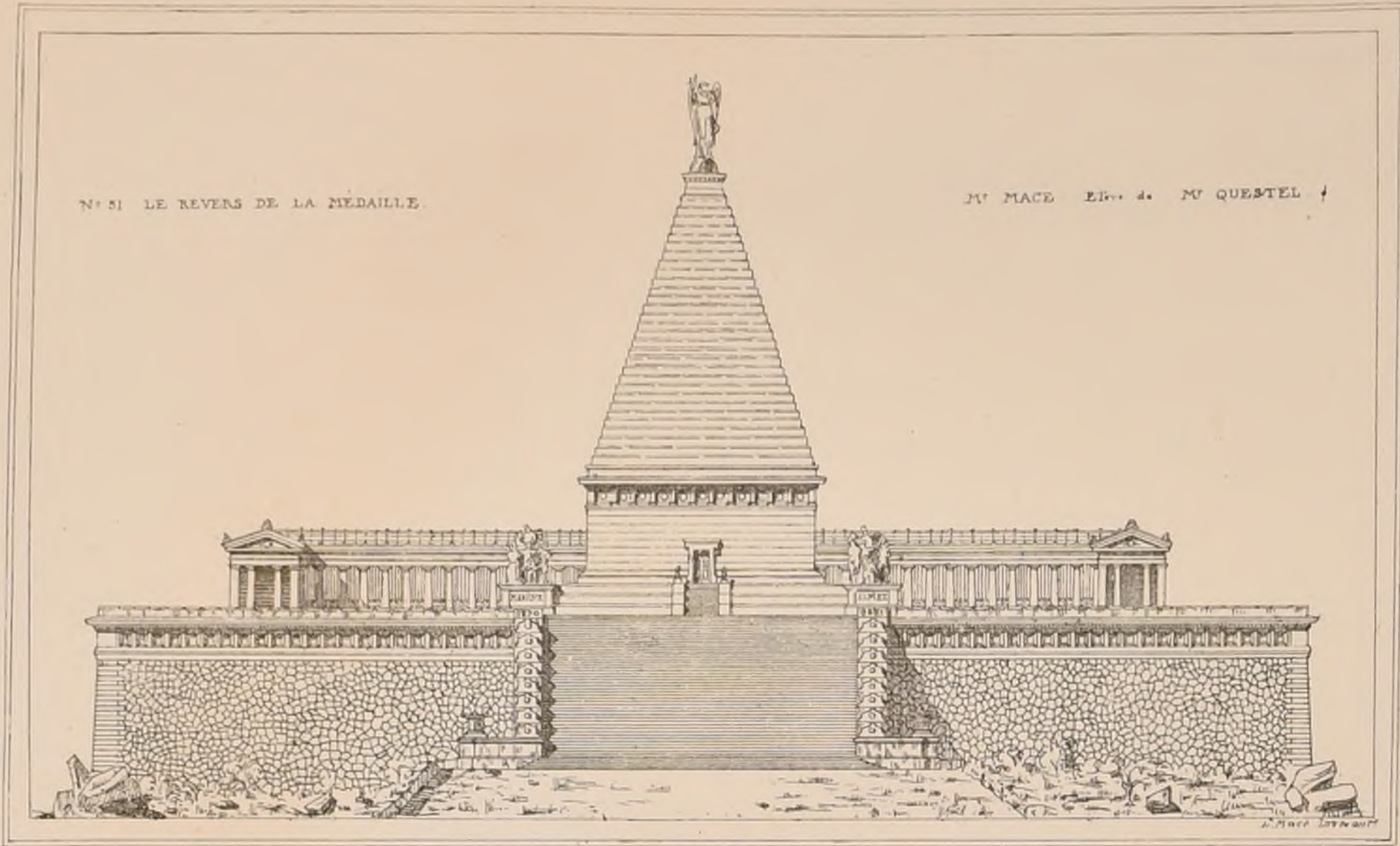
DE

COMMÉMORATIF

1871

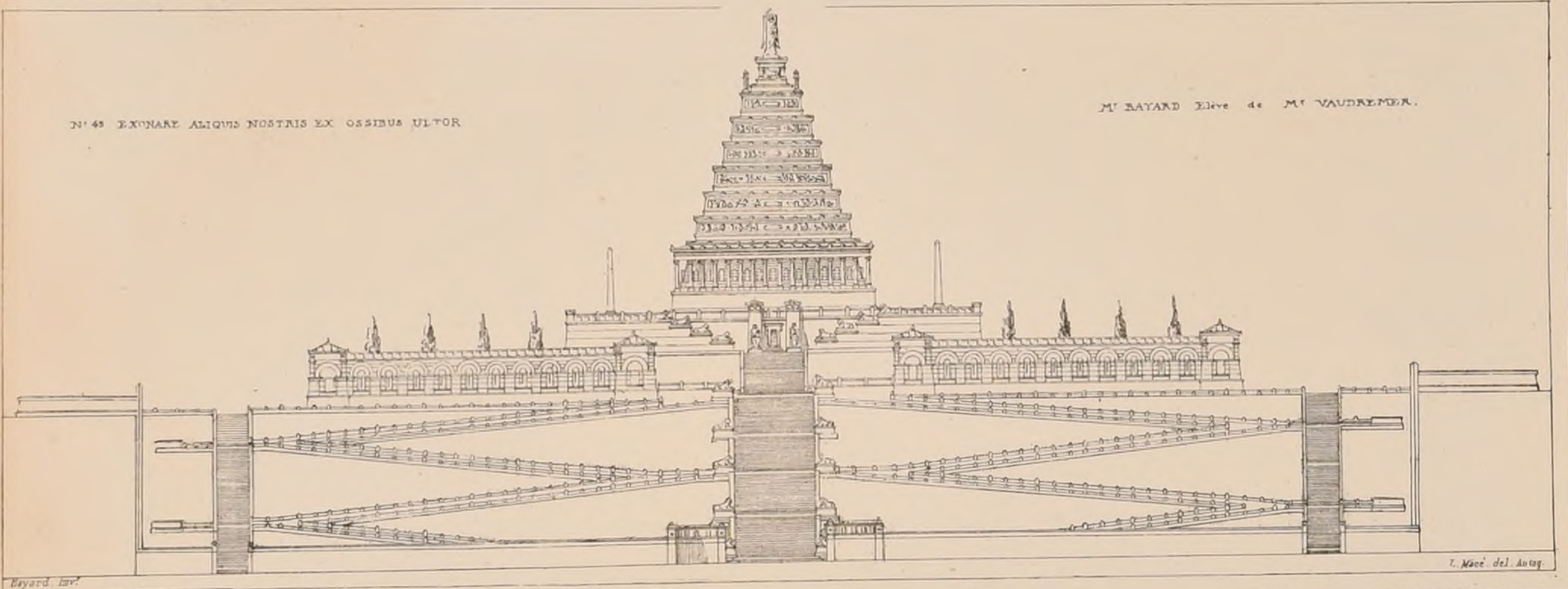
DE LA

DEFENSE DE PARIS



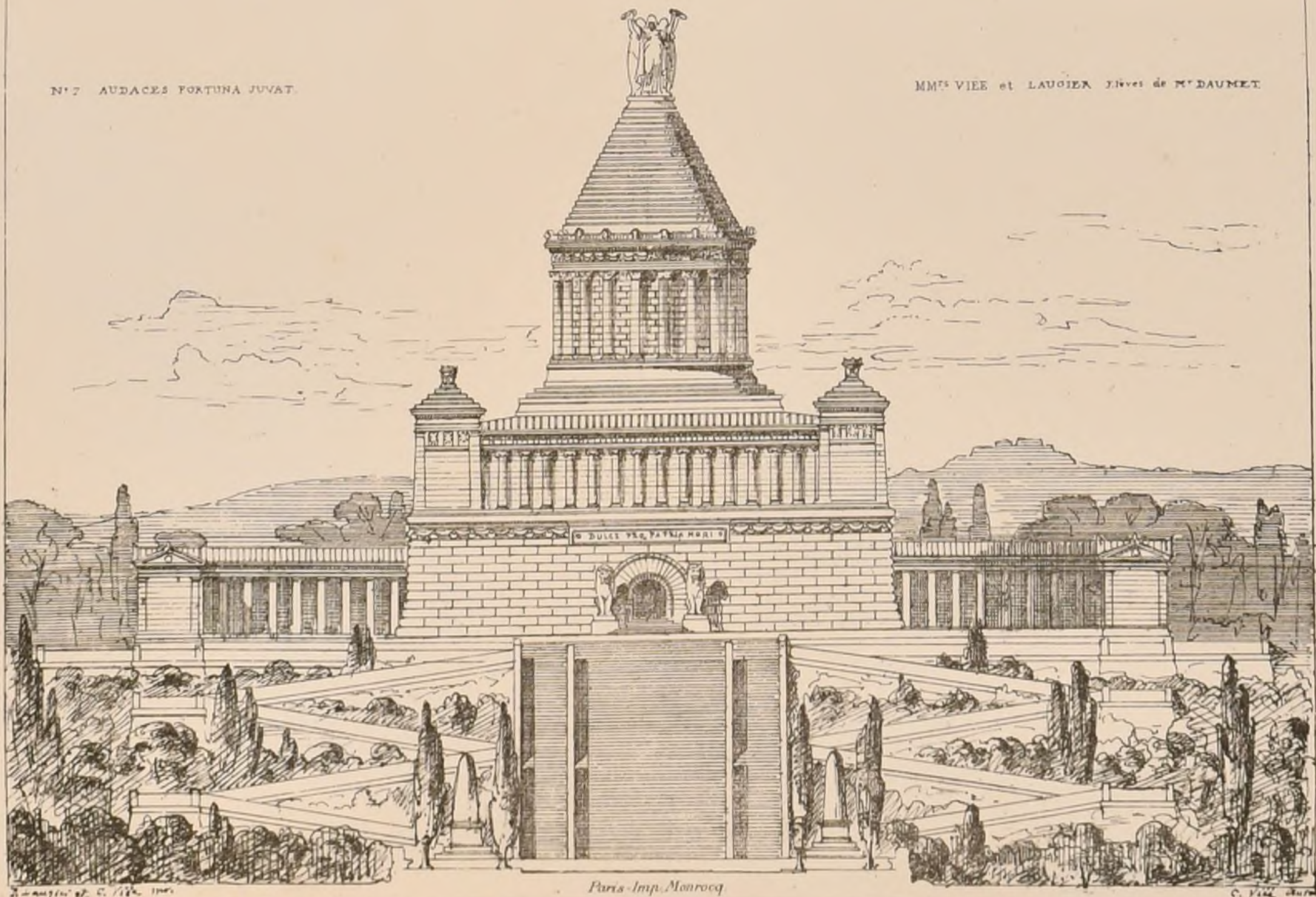
N° 45 EXONARE ALIQUIS NOSTRIS EX OSSIBUS ULTOR.

M^r BAYARD ELÈVE de M^r VAUDREMER.



N° 7 AUDACES FORTUNA JUVAT.

MM^{rs} VIE et LAUCIEN ELÈVES de M^r DAUMET.



CONCOURS PUBLICS

RECONSTRUCTION DU TEMPLE NEUF A STRASBOURG

Le Consistoire du Temple neuf à Strasbourg fait appel à tous les architectes pour la reconstruction de son Eglise incendiée par les Allemands le 24 Août 1870. Somme à dépenser 800 000 fr. Grandeur du terrain 48 m 50 x 90 m de Plans à 0.01, façades et coupes à 0.02. 3 Prix: le 1^{er} 5000 fr., le 2^{ème} 2000 fr., le 3^{ème} 1000 fr. — Rendu, 31 Janvier 1871. — Jury composé du Président et de 3 membres du Consistoire et de MM. Boscawilwald, Questel et Semper, architectes. S'adresser au Président du Consistoire du Temple neuf à Strasbourg. On peut prendre connaissance du programme détaillé au Siège de notre Société.

ACADEMIE DES BEAUX-ARTS.

CONCOURS ACHILLE LECLÈRE DE 1871

MONUMENT FUNÉRAIRE COMMEMORATIF DE LA DÉFENSE DE PARIS

(Voir N^o VI f 6 et N^o VI f 6)

JUGEMENT DÉFINITIF

Sur les treize Concurrents reçus au jugement de l'Esquisse, onze seulement ont rendu Prix, au N^o 45, 5015. Sempere Dirillo, M^{re} Marcel Desguignes, élève de M^{re} Questel. Mention, au N^o 11, 5115. Spes. — M^{re} Pierre Behouville, élève de M^{re} André.

M. Pascal, 1^{er} prix de 1866, nous prie d'annoncer qu'avant la publication du programme du Concours Achille Leclère, il avait choisi pour sujet de son envoi de dernière année: Un monument élevé par la Ville de Paris à la mémoire de ses enfants et de ses défenseurs morts pendant le siège. Ses études étant fort avancées, il a dû y donner suite, et son projet sera exposé avec les envois de 1871.

ECOLE DES BEAUX-ARTS

Traité de paix dont le résultat aurait été la délimitation des deux états, pourrait être caractérisé par des emblèmes analogues à ce fait.

Il serait établi sur une petite rivière ou ravin profond qu'on suppose séparer la France d'un des Etats voisins. A chacune de ses entrées se trouverait un arc monumental, à proximité de celui se trouveraient deux petits pavillons, l'un pour un poste militaire, l'autre pour un poste de douaniers.

Au milieu du pont serait, de chaque côté, un monument indiquant la limite rigoureuse des deux pays.

Ces divers parties: pavillons, arcs d'entrée, monument-limite, devront former un ensemble d'un caractère grave et durable.

La longueur du pont, y compris les deux arcs, sera de 60 mètres: les bâtiments de surveillance pourront être en dehors de cette mesure.

On fera pour les esquisses, un plan détaillé, l'élevation d'une des entrées et celle de la face latérale sur une échelle de 0,0025 pour mètre.

Pour les dessins rendus, le plan sera à l'échelle de 0,005 pour mètre, les elevations des faces d'entrée et latérale au double.

2^{ème} Classe.

RENDU UN MANÈGE.

(Concours de 3 mois)

Programme

Un manège proprement dit, est un grand bâtiment couvert, de forme rectangulaire, ayant ordinairement en longueur de deux à trois fois sa largeur, où l'on dresse les chevaux et où l'on enseigne l'équitation. L'espace intérieur peut être entouré de galeries disposées pour la circulation et servant en même temps de tribune pour les amateurs. Par extension on donne le nom de manège à certains écoles d'équitation. C'est dans cette acception générale que le manège proposé doit être conçu.

Il se composera de 1^{er} Un manège couvert en charpente selon le système de Philibert Delorme, et tel qu'il a été défini en premier lieu;

2^o Un amphithéâtre ou manège circulaire, entouré d'une petite galerie intérieure;

3^o Un manège découvert et autres espaces, tels que des allées d'arbres pour la promenade à cheval;

4^o Deux vestiaires, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes;

5^o Écuries pour 60 chevaux avec une partie réservée pour les chevaux de prix et une autre pour les chevaux malades;

6^o Dépendances des écuries, telles qu'une cour de brasserie, une sellerie, une maréchalerie, des trous à fumer et un abreuvoir;

7^o Greniers à fourrages;

8^o Logements pour le chef de l'établissement et sa famille, un bureau, un bureau, un logement de concierge, logements pour 4 écuriers et 8 palefreniers.

Le terrain, enclavé entre trois propriétés moyennes, aura sa façade sur une promenade publique. Sa largeur en façade sera de 100 mètres et sa longueur n'excédera pas 160 mètres.

On fera, pour les esquisses, un plan, une élévation et une coupe sur une échelle de 0,002 pour mètre.

Pour le rendu le plan sera à l'échelle de 0,005 pour mètre, l'élevation générale, ainsi que la coupe du manège avec arrachements environnants, au double.

La construction sera indiquée dans la coupe.

JURY.

MM^{rs} Labrousse, président, Uchard, Vaudremer, Louvet, Godebauf, Garnier, Bailly, Normand, Laisné, Hénard, André, Coquart, Daumot.

JUGEMENT

1^{ère} Classe.

(1 Concurrent)

2^{ème} Médaille, M^{re} Bernier, élève de M^{re} Daumot.

2^{ème} Classe.

(5 Concurrents)

2^{ème} Mentions, M^{re} Vasseur, élève de M^{re} Laisné.

Pray, Questel.

Dubois, André.

Genyus, Train.

Belle, Laisné.

5 Janvier 1871.

1^{ère} Classe.

RENDU UNE ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Programme

Cette école destinée à former de jeunes professeurs dans les sciences, les lettres et l'histoire, doit contenir 150 élèves environ.

Quatre divisions principales formeront son ensemble.

Rez-de-chaussée. La 1^{ère} Division précédée d'une avant-cour, comprendra d'une part, Un Vestibule, une salle d'introduction disposée de manière à être obligé de passer par le logement du concierge, un logement d'économme, une infirmerie pour 10 élèves avec ses dépendances, d'autre part; Un Vestibule, un par-vois, un bureau et les magasins de l'économme, la cuisine avec toutes ses dépendances. — La 2^{ème} Division comprendra un ou deux refectoirs avec dépendances, un grand laboratoire de chimie avec dépendances telles que laverie, dépôts de verreries, de produits chimiques, plus un petit laboratoire particulier pour 20 élèves; en outre un cabinet de professeur et une salle de conférences. Enfin une cour avec des hangars pour des expériences en plein air. — La 3^{ème} Division comprendra une grande salle des actes, une grande salle d'étude pour les élèves de 3^{ème} année, un grand laboratoire de physique dont les dépendances sont les mêmes que pour la chimie. Ce laboratoire doit être exposé au midi. — La 4^{ème} Division comprendra Un Vestibule donnant accès à deux grandes salles d'étude pour 40 élèves chacune; ces salles doivent être accompagnées de cabinets de professeurs; 2^o une chappelle pouvant contenir tout le personnel de l'établissement, c'est à dire 200 personnes environ.

Une grande cour ou promenoir planté qui devra être située au centre des bâtiments et destinée aux récréations, sera entourée de loges portiques fermés en hiver seulement et communiquant à de grands escaliers spécialement consacrés au service des élèves.

Premier Etage. La 1^{ère} Division doit contenir un appartement complet pour le concierge directeur. — La 2^{ème} Division renfermera, à cet étage 2 salles pour les collections de minéralogie, de zoologie et d'anatomie, ces salles seront accompagnées de petits laboratoires et de cabinets de professeurs. — La 3^{ème} Division renfermera le grand cabinet de physique, une salle de conférences de physique, et 3 autres salles de conférences. — La 4^{ème} Division doit contenir une vaste bibliothèque accompagnée d'une salle de lecture.

Un 2^{ème} Etage contiendra 2 appartements, l'un pour le directeur des études l'autre pour le sous-directeur, ainsi que les dortoirs des élèves et quelques dépendances.

On fera, pour les esquisses, un plan, une élévation et une coupe sur une échelle de 0,002 pour mètre.

Pour le rendu le plan sera à l'échelle de 0,005 pour mètre, l'élevation générale, ainsi que la coupe du manège avec arrachements environnants, au double.

La construction sera indiquée dans la coupe.

Le terrain, enclavé entre trois propriétés moyennes, aura sa façade sur une promenade publique. Sa largeur en façade sera de 100 mètres et sa longueur n'excédera pas 160 mètres.

On fera, pour les esquisses, un plan, une élévation et une coupe sur une échelle de 0,002 pour mètre.

Pour le rendu le plan sera à l'échelle de 0,005 pour mètre, l'élevation générale, ainsi que la coupe du manège avec arrachements environnants, au double.

La construction sera indiquée dans la coupe.

Le terrain, enclavé entre trois propriétés moyennes, aura sa façade sur une promenade publique. Sa largeur en façade sera de 100 mètres et sa longueur n'excédera pas 160 mètres.

On fera, pour les esquisses, un plan, une élévation et une coupe sur une échelle de 0,002 pour mètre.

Pour le rendu le plan sera à l'échelle de 0,005 pour mètre, l'élevation générale, ainsi que la coupe du manège avec arrachements environnants, au double.

La construction sera indiquée dans la coupe.

Le terrain, enclavé entre trois propriétés moyennes, aura sa façade sur une promenade publique. Sa largeur en façade sera de 100 mètres et sa longueur n'excédera pas 160 mètres.

On fera, pour les esquisses, un plan, une élévation et une coupe sur une échelle de 0,002 pour mètre.

Pour le rendu le plan sera à l'échelle de 0,005 pour mètre, l'élevation générale, ainsi que la coupe du manège avec arrachements environnants, au double.

La construction sera indiquée dans la coupe.

Le terrain, enclavé entre trois propriétés moyennes, aura sa façade sur une promenade publique. Sa largeur en façade sera de 100 mètres et sa longueur n'excédera pas 160 mètres.

On fera, pour les esquisses, un plan, une élévation et une coupe sur une échelle de 0,002 pour mètre.

Pour le rendu le plan sera à l'échelle de 0,005 pour mètre, l'élevation générale, ainsi que la coupe du manège avec arrachements environnants, au double.

Dans les terrains enveloppant les bâtiments doivent se trouver des remises, écuries, magasins, etc. pour le service des cuisines et celui du directeur. Un jardin particulier pour ce dernier, un jardin botanique et des quinconces doivent compléter cet ensemble.

Le terrain, tout compris, n'excédera pas 25 000 m² de superficie.

On fera, pour les esquisses, un plan du rez-de-chaussée et 1/2 de celui du 1^{er} étage, une élévation et une coupe sur une échelle de 0,005 p.m.

Pour les dessins rendus le plan du rez-de-chaussée et celui du 1^{er} étage à l'échelle de 0,003 p^{re} mètre, l'élevation et la coupe au double.

ESQUISSE: UN PORTIQUE MUSEE.

Programme

On suppose qu'un souverain, possesseur de dix figures antiques représentant Apollon et les Muses, ferait ériger un édifice dans le but d'exposer dignement ces précieux objets d'art.

Cet édifice, placé sur une colline et en partie entouré de bosquets, sera disposé de manière à former un des principaux points de vue du palais. A cet effet il pourrait avoir pour soussol des galeries, des rampes, des escaliers, des cascades, etc.

Il se composerait de dix colonnes ou colonnettes reliées ensemble par un portique ou promenoir. L'un des colonnettes, plus important que les autres, serait destiné à la statue d'Apollon. Dans chacun d'eux se trouverait un banc pour le repos et la conversation.

La plus grande dimension du portique n'excédera pas 35 mètres.

On fera le plan et la coupe à une échelle de 0,005 pour mètre l'élevation au double.

2^{ème} Classe.

RENDU: UN CASIN SUR UNE SOURCE D'EAUX THERMALES.

Programme

Ce casin élevé dans la promenade d'un de nos grands établissements thermaux, couvrirait une source dont les qualités médicales ne permettraient l'usage qu'en boisson. Les buveurs qui le fréquenteraient devant y rencontrer des lieux de récréation et d'hibe; il se composerait ainsi qu'il suit:

Rez-de-chaussée: Un Vestibule, une salle de réunion où serait la fontaine et où se trouveraient des bancs ou crédes pour la conversation, une salle de billards, 1 ou 2 escaliers, des promenoirs couverts le tout accompagné de statues et autres objets d'art.

1^{er} Etage: Une bibliothèque, 1 salle de retraite, 1 loge ouverte sur la promenade, des terrasses ornées de fleurs.

Le terrain occupé par les constructions n'excédera pas 30^m dans sa plus grande dimension.

On fera pour les esquisses le plan général du rez-de-chaussée, moitié de celui du premier étage.

Élevation et coupe à 0,005 p^{re} mètre.

Pour les dessins rendus les deux plans en entier à 0,01 p^{re} mètre.

L'élevation et la coupe au double.

La construction sera indiquée dans la coupe.

ESQUISSE: UN TOMBEAU.

Programme

Ce petit monument, qu'on suppose devoir être élevé à la mémoire de deux frères qui se seraient distingués l'un comme artiste, l'autre comme militaire, serait érigé dans une partie retirée d'un cimetière.

Il se composera: d'un ou deux sarcophages et de la partie supérieure qui par ses formes principales et par ses détails devra être étudiée de manière à exprimer le mieux possible ce qu'un tel édifice peut avoir de particulier.

Le terrain du monument n'excédera pas 5^m dans sa plus grande dimension, les accessoires qu'on sera libre d'y ajouter pourront être hors cette mesure.

Le plan et la coupe à 0,01.

L'élevation au double.

JURY

MM^{rs} André, Gninat, Godebauf, Magne, Louvet, Coquart, Uchard, Guénepin, Laisné, Clerget, Hénard, Normand, Bailly, Daumot.

JUGEMENT

1^{ère} Classe.

Rendu (1 concurrent)

2^{ème} Médaille, M^{re} Roussi, élève de M^{re} Guénepin.

Esquisse (1 concurrent)

Pas de récompense.

2^{ème} Classe.

Rendu (21 concurrents)

1^{ère} Mention: M^{re} Duval Georges, élève de M^{re} André.

2^{ème} Mentions: MM^{rs} Bayard, G. Vaudremer.

Boucard, Laisné.

Chancel, Adrien, Joyau.

Colenacci, Coquart.

Genyus, Train.

Guidacci, André.

Rischmann, Laisné.

Tisserand, André.

Esquisse (38 concurrents)

2^{ème} Mentions MM^{rs} Goué, élève de M^{re} Laisné.

Geneste, Louvier.

Nominations de professeurs.

La mort de M^{re} Constant-Dufaux, chef de deux ateliers, l'un dans l'intérieur de l'École, l'autre extérieur, a laissé sans maître ces deux ateliers.

Les élèves ont demandé à M^{re} Ruprich-Robert, élève de M^{re} Constant-Dufaux, de prendre la direction de l'atelier extérieur.

M^{re} Guadet, 1^{er} prix de 1864, élève de M^{re} André, a été nommé par l'Administration à la direction de l'atelier officiel.

Précédemment, un certain nombre d'élèves de ce dernier atelier avaient choisi comme professeur M^{re} Joyau, 1^{er} prix de 1860, élève de M^{re} Questel.

M^{re} Emmanuel Brune, ancien élève de l'École Polytechnique, 1^{er} prix d'architecture de 1863, élève de M^{re} Questel, a été nommé professeur de construction à l'École des Beaux-Arts en remplacement de M^{re} Baude, Ingénieur des Ponts et Chaussées, tué pendant la Commune par les insurgés, lors de la manifestation de la place Vendôme.



MÉDAILLES ET PRIX SPÉCIAUX DE 1870.

Les désastres de l'année dernière n'ont pas permis d'accomplir la cérémonie annuelle de distribution des Médailles du Salon et de l'École. Celles de l'École n'ont pas été publiées que nous sachions. Nous profitons, pour en insérer la liste, d'un mois où il n'y a pas eu d'exposition de Concours.

Table with columns for subject (Mathématiques, Géométrie descriptive, Perspective, Stéréotomie), medal type (Médailles, Pas de Médaille), and names of winners.

Table with columns for subject (Géométrie descriptive), medal type (Pas de Médaille, Médailles), and names of winners.

Table with columns for subject (Perspective), medal type (Médailles, Pas de Médaille), and names of winners.

Table with columns for subject (Stéréotomie), medal type (Pas de Médaille, Médailles), and names of winners.

Table with columns for subject (Charpente), medal type (Pas de Médaille), and names of winners.

Table with columns for subject (Maçonnerie), medal type (Pas de Médaille), and names of winners.

Table with columns for subject (Serrurerie), medal type (Néant), and names of winners.

Table with columns for subject (Construction générale), medal type (Pas de Médaille, Médailles), and names of winners.

Table with columns for subject (Prix Muller-Sœhneé, Grande médaille d'émulation, Prix Blouet), medal type, and names of winners.

Table with columns for subject (Certificats d'élève de l'École), medal type, and names of winners.

Table with columns for subject (Diplôme d'architecte), medal type, and names of winners.

En vertu de l'article 67 du Règlement du 27 Novembre 1867, ont droit à des certificats d'élève-architecte de l'École: MM^{rs} Poprin élève de M^{re} Questel, Langlois, élève de M^{re} Gninat, Dillon, élève de M^{re} Questel, Bouvard, élève de M^{re} Constant-Dufaux, Carrel, élève de M^{re} Vaudremer.

En vertu des articles 70 et 75 du même règlement le diplôme d'architecte a été conféré à M^{re} Montfort (Jules Charles Théodore) élève de M^{re} Questel sur le projet d'Orphéon (Voir N^o IX f 6)

CONCOURS FAITS PENDANT LE SIEGE DE PARIS. Les concours ont eu lieu pendant le siège de Paris, dans la Section d'Architecture. Nous ne les avons pas publiés plus tôt parce que nous n'avons pas eu connaissance.

10 Novembre 1870. 1^{ère} Classe. RENDU UN PONT LIMTROPHE. Programme. Ce monument, qu'on suppose devoir être élevé en commémoration d'un

Adresser tout ce qui concerne
la composition de la Publ^{ic}
au PRÉSIDENT de l'Œ
Rue Taranne, 9.

Adresser tout ce qui concerne
la partie commerciale
à MM^{rs} DUCHER et C^{ie}
- Editeurs -

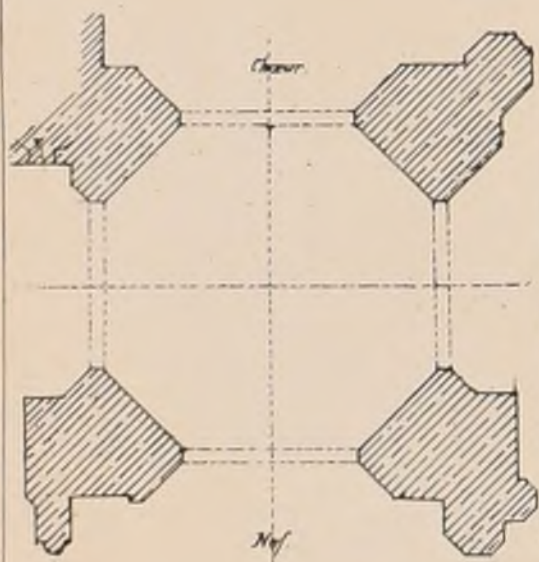
La Chapelle de NOTRE-DAME de CREIZKER (milieu de la ville) fut bâtie à Saint-Pol de Léon vers la moitié du quatorzième siècle sous le règne du duc Jean IV (1345, 1399) Elle fut construite sur l'emplacement d'une ancienne chapelle du sixième siècle, que Saint-Kireck, dit la tradition, y avait élevée à la suite d'un vœu.

La flèche dont la hardiesse attire de loin l'attention, a 77^m00 de hauteur et est supportée par quatre piliers isolés garnis de faisceaux de colonnettes qui étonnent par leur légèreté.

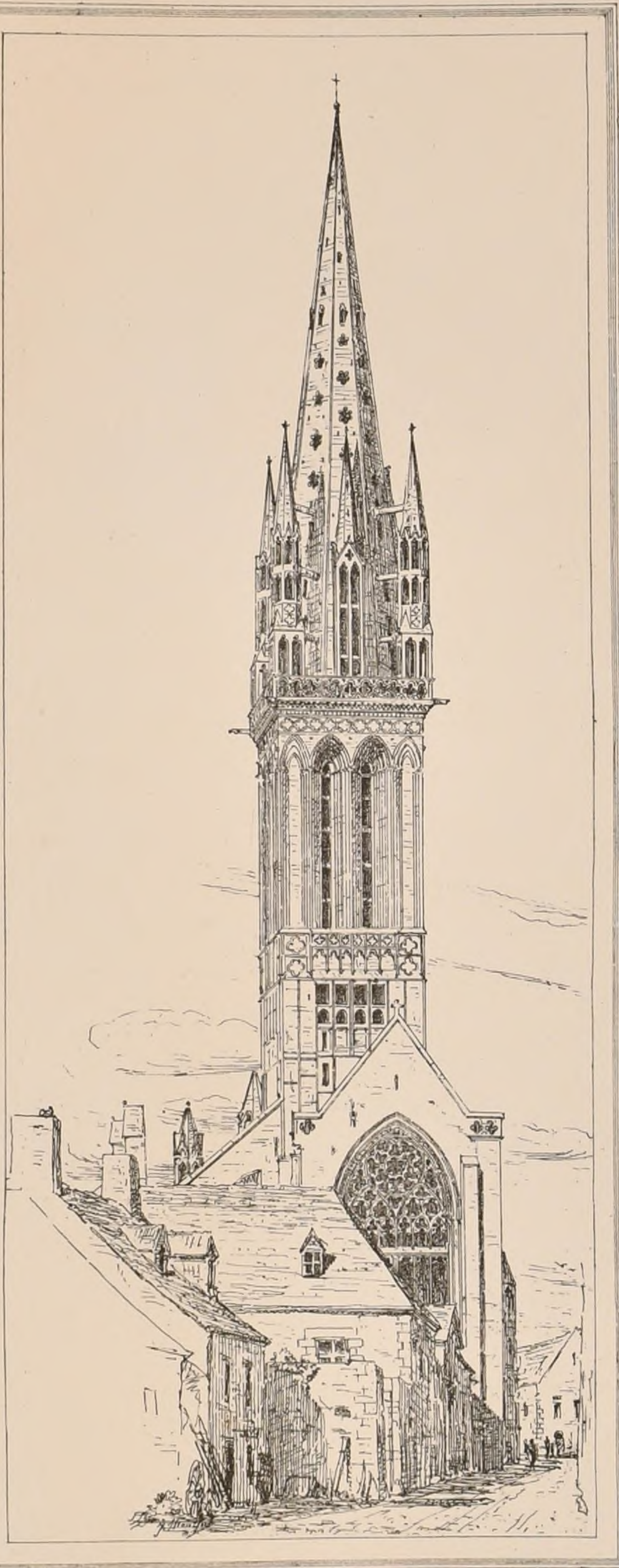
La tour est carrée et percée sur chaque face de deux baies longues et étroites entourées de moulures arrondies et flanquées de deux fausses baies. Elle se termine par une riche corniche couronnée d'une balustrade en quatre-feuilles à jour qui entoure la plate-forme.

Aux quatre angles, des gargouilles servent à l'écoulement des eaux.

De la plate-forme s'élance la flèche qui est octogonale et dont chaque face est percée de rosaces,



PLAN
AU NIVEAU
DU
SOL DE L'ÉGLISE.



CHAPELLE DE NOTRE-DAME DE CREIZKER

A S^t POL-DE-LÉON

FINISTÈRE.

Paris Imp. Mourou.

quinte-feuilles, quatre-feuilles et trèfles.

Quatre fenêtres allongées surmontées de clochetons qui à une certaine hauteur se détachent de la flèche, s'élèvent au-dessus des faces de la tour.

Quatre clochetons d'angle d'une grande légèreté sont supportés chacun par huit colonnettes.

Le porche Nord qui date de la seconde moitié du quinzième siècle est d'une grande richesse d'ornementation et est surmonté de l'écusson de Bretagne.

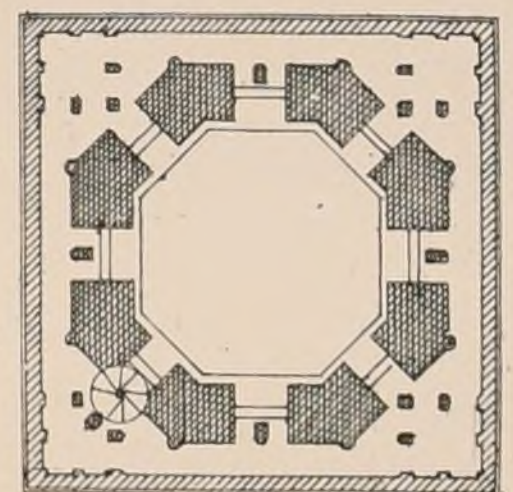
La rosace du chœur mérite aussi l'attention.

On remarque l'inclinaison symbolique de la nef.

Le monument est construit uniquement en granit.

La flèche et la tour sont complètement évidées à l'intérieur, depuis l'extrados de la voûte du transept jusqu'aux dernières assises du sommet de la flèche.

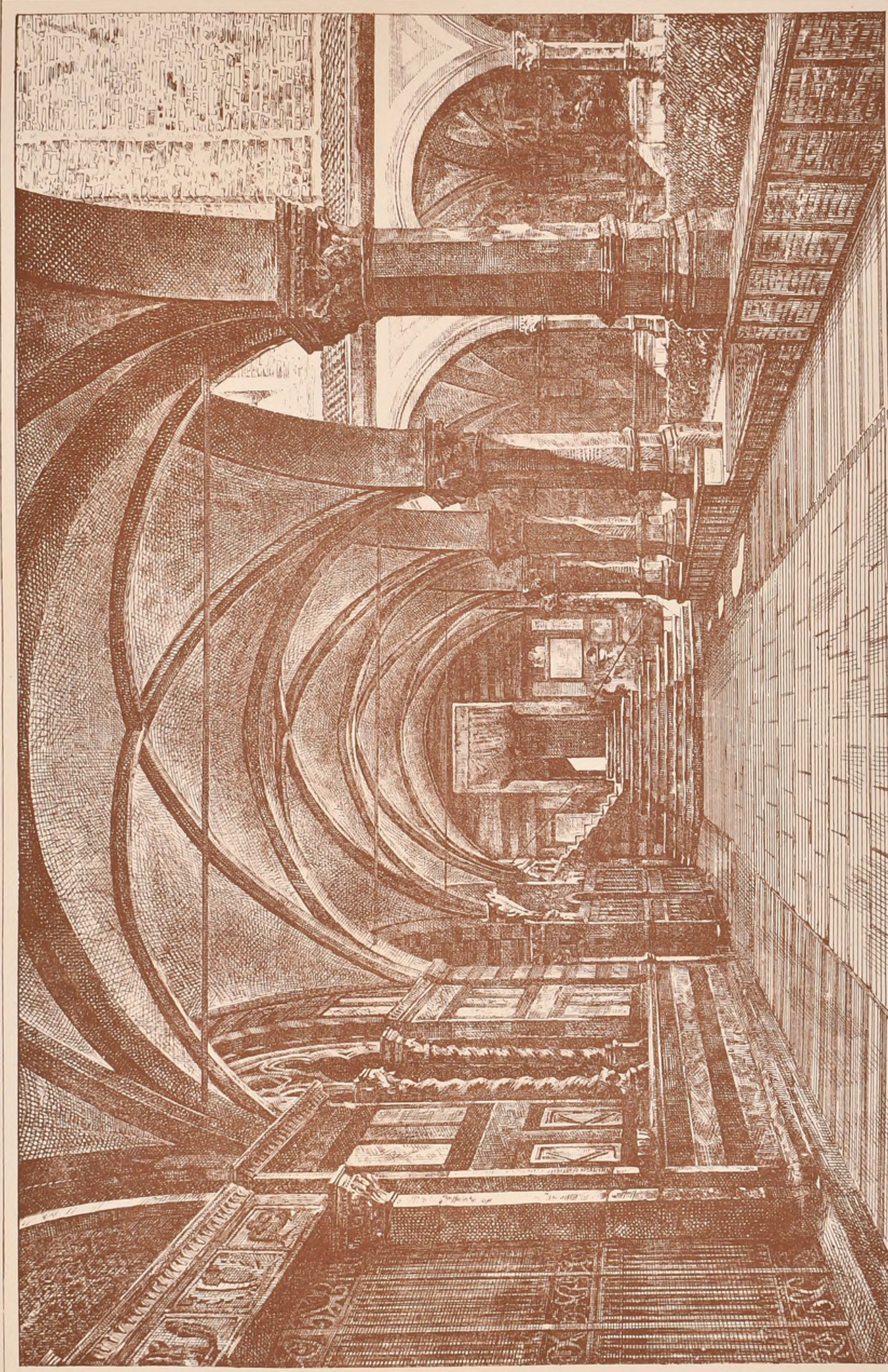
J. Montfort.



PLAN
AU NIVEAU
DE LA
PLATE-FORME.



CLOITRE DE S^{TE} MARIE NOUVELLE. FLORENCE.



L. PASCAL DEL.

Paris Imp. Monroq

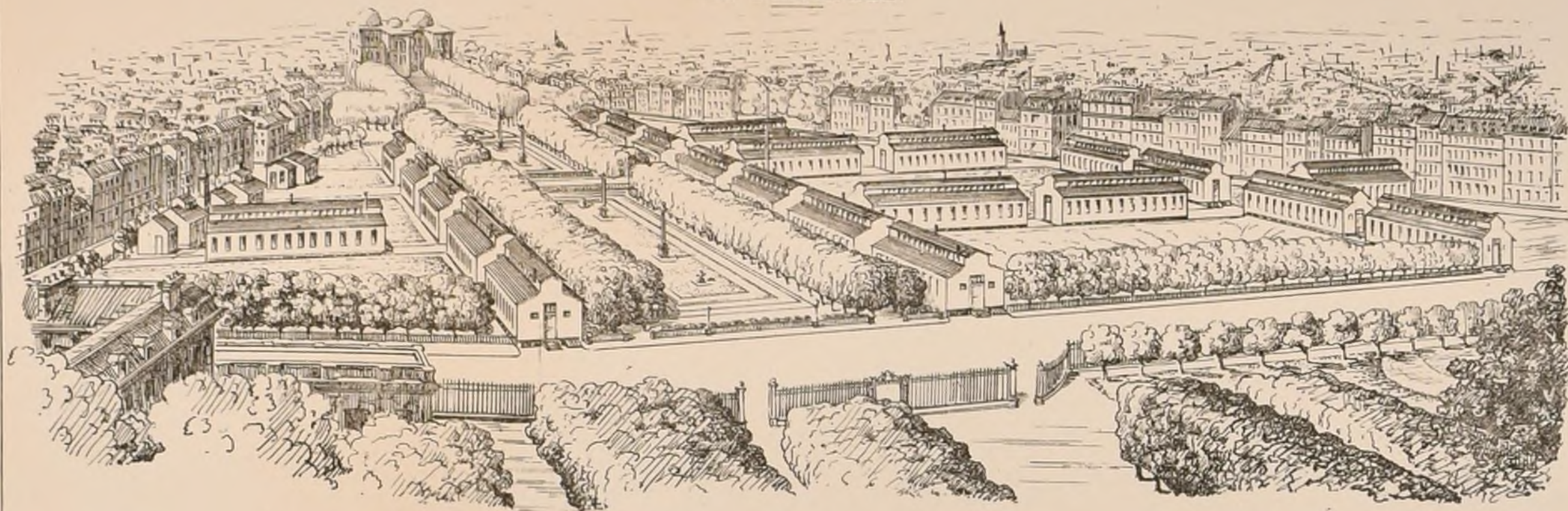
Callot, scul.



HOPITAL BARAQUE DU LUXEMBOURG.

ÉTABLI PENDANT LE SIÈGE DE PARIS.

VUE D'ENSEMBLE.



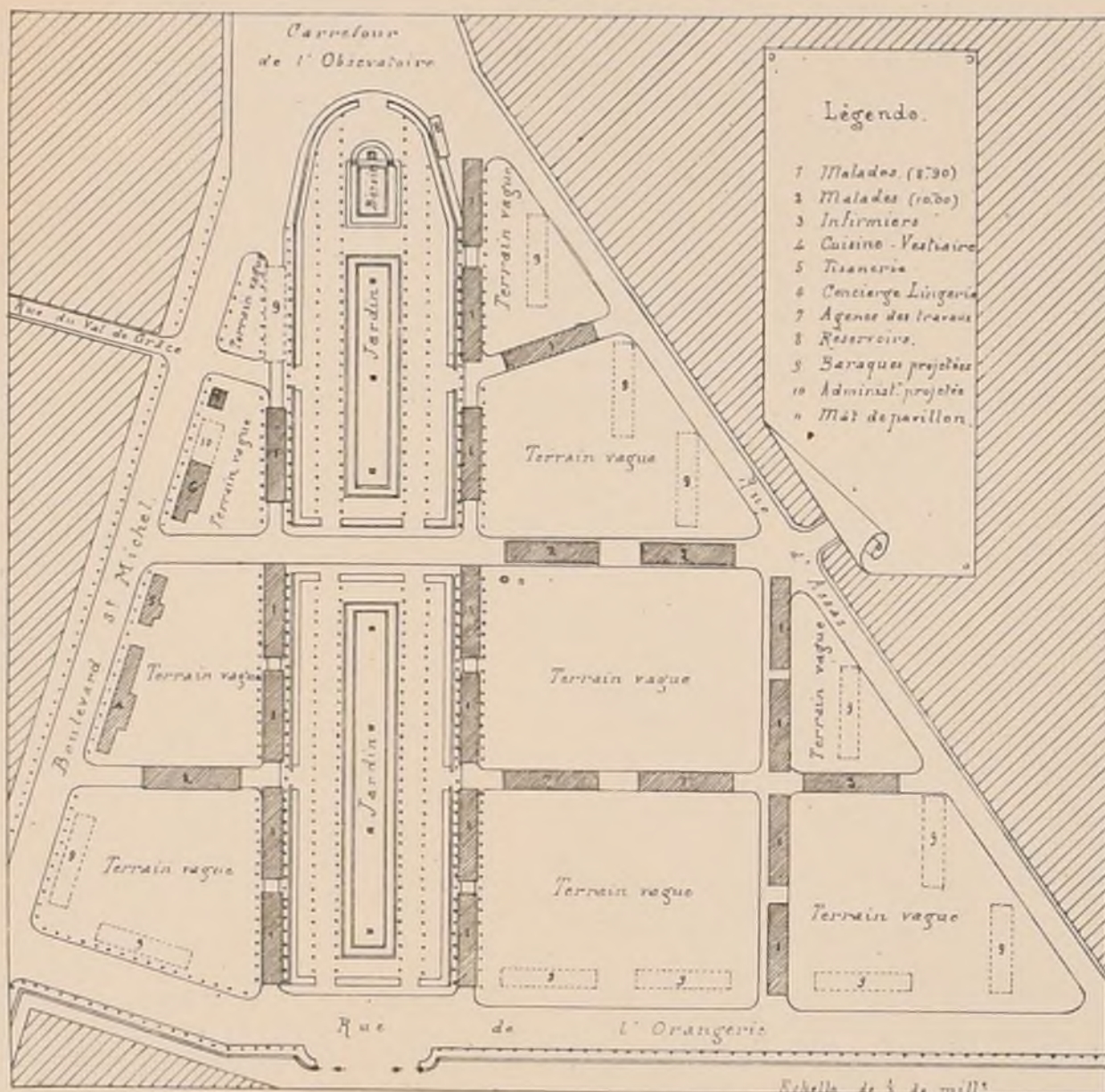
La construction d'un hôpital baraque, devant servir d'annexe au val de Grâce et contenir 4 ou 500 malades, fut ordonnée par le génie militaire qui décida d'utiliser pour ces bâtiments les terrains situés entre le jardin du Luxembourg, le Boulevard St Michel, le Carrefour de l'Observatoire et la rue d'Assas. La construction fut confiée à M^r Jaeger et les premières études commencèrent vers le 1^{er} Septembre 1870. L'architecte adopta le système des pavillons isolés ne pouvant contenir que 20 blessés et munis chacun d'un cabinet de bains, d'un réduit aéré pour les linges de pansement, une laverie, deux sièges d'aisance enfin deux chambres servant l'une de salle d'opération et l'autre de chambre d'infirmier. 23 baraques furent élevées et pouvaient entrer en service dans les derniers jours d'Octobre. Elles ne furent en pleine activité qu'à la fin de Novembre.

L'hôpital contenait en outre une cuisine avec boucherie, boucherie, laverie et magasin, un dépôt de sets, une pharmacie avec officine et dépôt de médicaments. Un bureau des entrées avec logement et bureaux d'officier, un poste et une lingerie ou dépôt de mobiliers. Ces bâtiments, disposés le long du Boulevard St Michel, devaient dans la pensée de l'architecte être groupés au centre de l'hôpital autour du mal de pavillon.

Un château d'eau avec conduites desservant chaque pavillon était placé dans la partie la plus élevée et permettait en cas d'incendie de lancer l'eau jusque sur le toit des baraques.

Les baraques furent établies sur les rues bitumées ou pavées qui divisaient le terrain

PLAN GÉNÉRAL.



afin de profiter de ce sol sec et facile à nettoyer, le parquet fut élevé de 0^m50 au-dessus du sol, ne reposant que sur des dés de maçonnerie ou de petits murs, les parois se composaient d'un cloisonnement de planches de sapin jointives avec couvre-joints, un lambris de bois montant à 2^m00 de hauteur avec isolement de 0^m15 et enfin une forte toile tendue recouverte de papier fort collé par dessus montant jusque sous le toit conservant toujours le même isolement pour empêcher par ce moyen l'air le refroidissement de la salle. La toiture était recouverte de papier bitumé.

Une vaste lanterne permettait d'aérer la salle aussi rapidement que possible. Deux calorifères placés aux deux extrémités permettaient d'entretenir une température de 12 à 15 degrés.

Une chaudière fournissait dans chaque baraque les bains et l'eau pour le service.

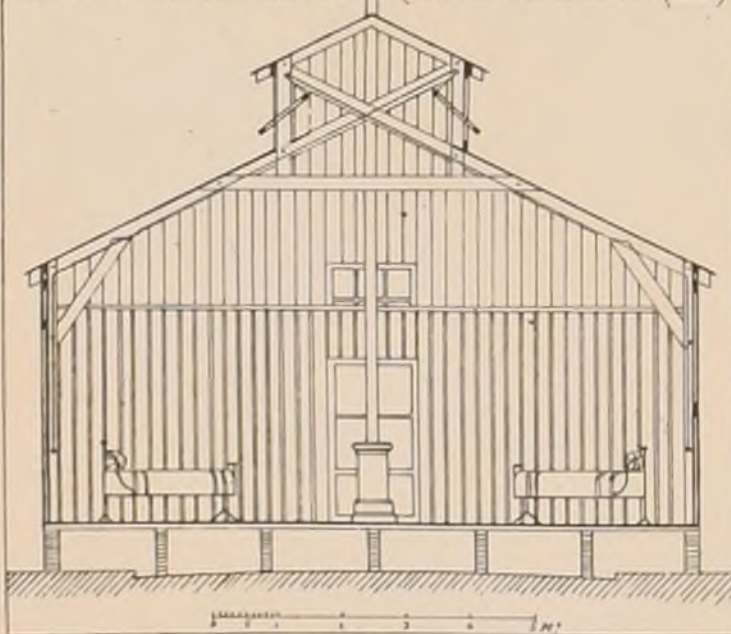
Le cube d'air pour chaque malade était de 90 à 100 mètres cubes.

La salle avait 30^m00 de long sur 10 de large. Enfin chaque pavillon était séparé du pavillon le plus voisin par un intervalle absolument vide de 7^m00 au moins.

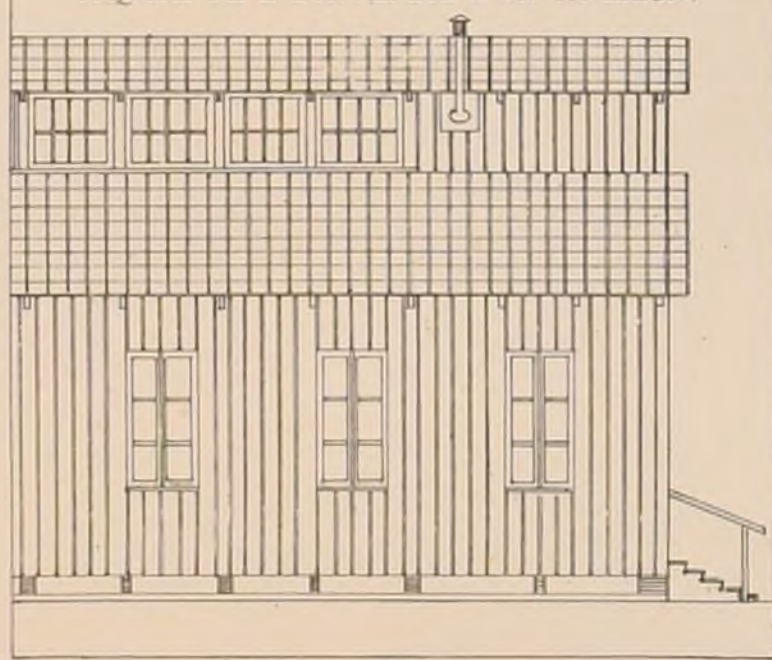
Un hôpital analogue de 12 baraques s'élevait sur les mêmes plans au jardin des Plantes et ils servirent de modèles pour celui qui s'éleva à Chaillot rue de la Pompe.

L'hôpital du Luxembourg rendu inhabitable par les obus prussiens fut définitivement détruit par l'explosion de la poudre de du Luxembourg, le 24 Mai 1871.

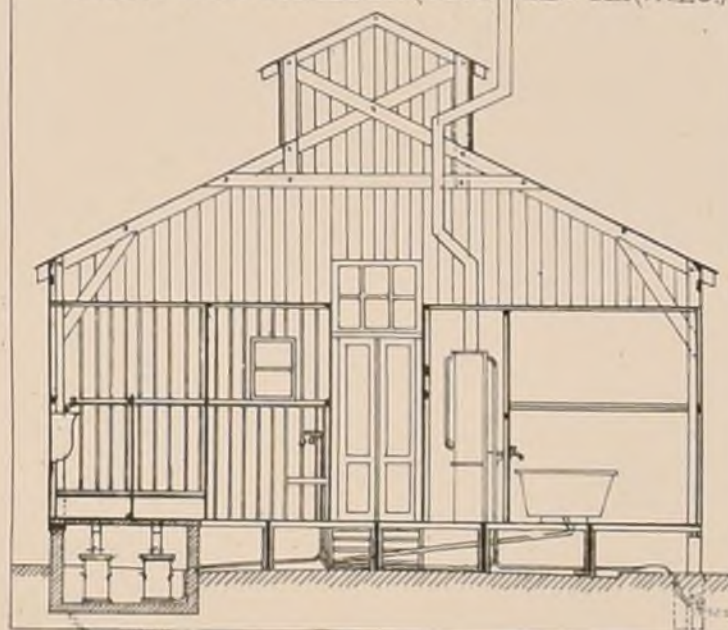
COUPE D'UN PAVILLON (CÔTÉ DE L'ENTRÉE)



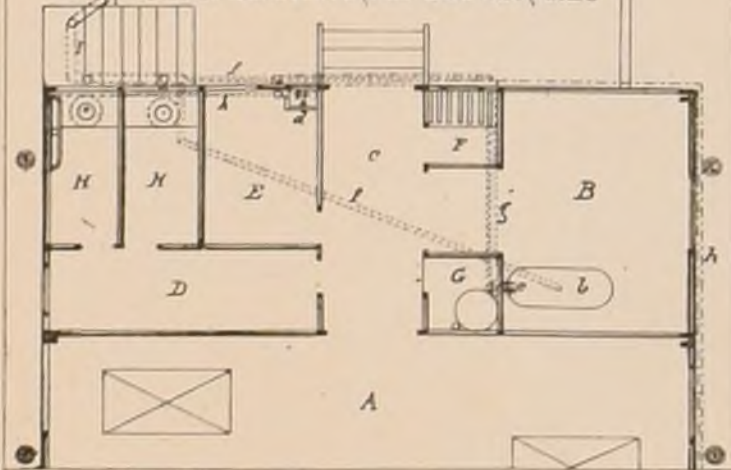
FAÇADE DE L'EXTRÉMITÉ D'UN PAVILLON.



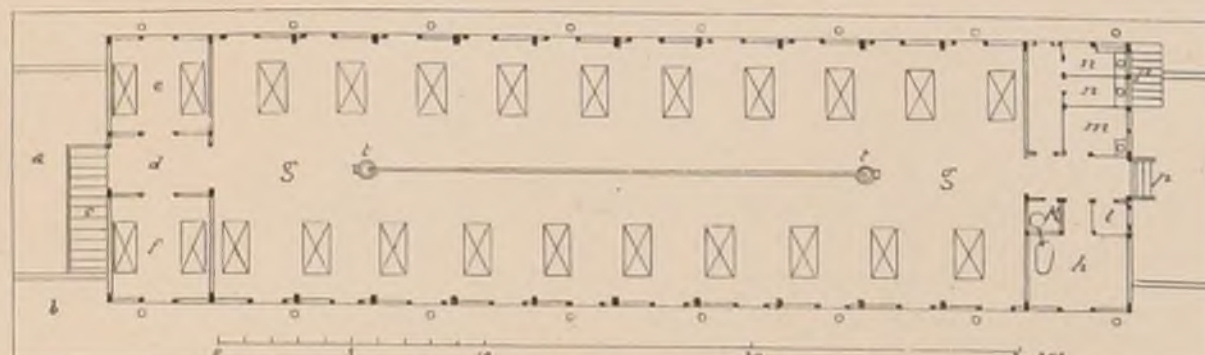
COUPE D'UN PAVILLON (CÔTÉ DES SERVICES)



PLAN DE LA PARTIE DES SERVICES



PLAN GÉNÉRAL D'UNE BARAQUE.



E. Sabouraud
et M. Lademann
Autog^{rs}



N^o X.

F. 4

CROQUIS. D'

INTIME-CLUB

ARCHITECTURE

Publ^{on} Mens^{le}

Octobre 1871

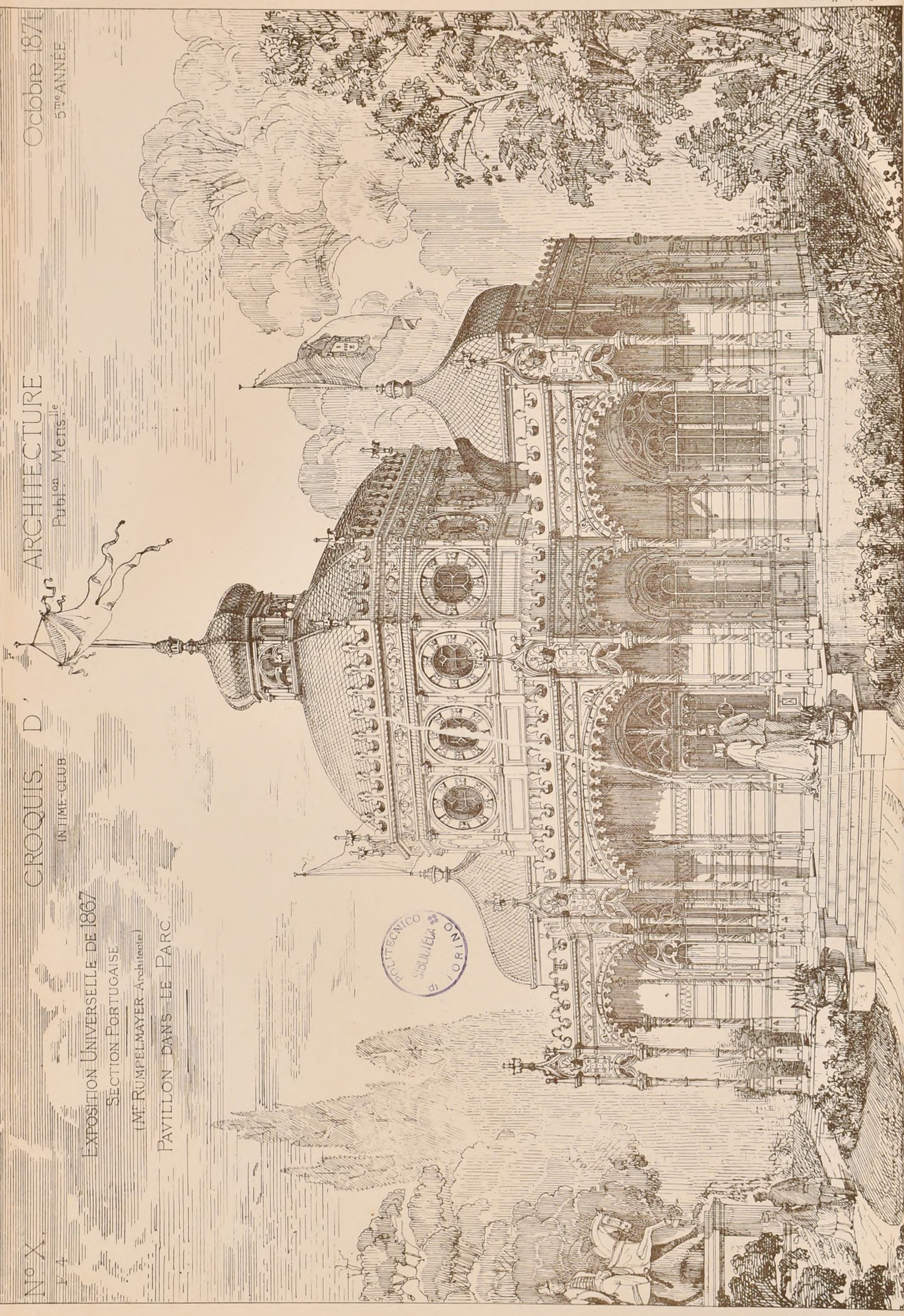
5^{me} ANNÉE.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867

SECTION PORTUGAISE

(M^r RUMPELMAYER, Architecte)

PAVILLON DANS LE PARC.



PORTE DE CIMETIERE.

Esquisse

par M^r GASPARD ANDRÉ.



a. Achevé par suite de la coupe
 b. Achevé de la coupe de la façade
 c. Ovale
 d. Coupe d'entrée
 e. Perspective



f. Détails des corniches, voussures
 g. Détails des corniches, voussures
 h. Détails des corniches, voussures
 i. Détails des corniches, voussures
 j. Détails des corniches, voussures



André inv. et aut.

ACADEMIE DES BEAUX-ARTS.

A la suite du grand prix de 100 000^{fr.} qu'il a obtenu en 1869 (Voir 16 du N^o IV^o) M^r Duc a institué un concours pour lequel la note suivante a été publiée au Journal officiel.

PRIX DUC.

Le fondateur du prix des hautes études d'architecture croit nécessaire de publier la note suivante pour faire connaître aux concurrents le but qui s'est proposé.
A tous les âges, l'architecture a été la grande écriture de l'histoire, et celle de notre pays a fidèlement exprimé notre civilisation et nos mœurs depuis la domination romaine jusqu'au siècle de Louis XVI inclusivement.
Depuis cette époque, les signes et les formes qui constituent les éléments de cette écriture ont été troublés dans leur transformation successive. Par des causes qui se rattachent certainement aux évolutions de la société, l'esprit de l'art est devenu critique au lieu d'être organique, et aujourd'hui il n'est exprimé que trop souvent par des productions dont la forme individuelle prend sa source dans des inspirations rétrospectives. Aucun lien, aucune autorité, aucune foi ne viennent donner l'unité nationale qui caractérisait les époques passées, et le seul caractère de la nôtre, celui d'une liberté absolue, tend à la décomposition de notre art.
Acceptant ce fait, contre lequel nos institutions sont impuissantes, il a semblé utile au fondateur de déterminer autant que possible, par des études spéciales et sous le patronage de l'Académie, le style et la forme des éléments de notre architecture moderne.
Le but de ce concours n'est donc pas le renouvellement de ces exercices d'où naissent tous les jours à l'Ecole des Beaux-Arts d'ingénieuses et brillantes compositions, basées sur des programmes souvent complexes. Les concurrents n'auront qu'à présenter, à leur choix, les sujets peut-être les plus simples mais surtout les plus propres à mettre en évidence les éléments essentiels de notre architecture, au point de vue des qualités diverses qui ont conquis notre admiration aux belles époques du passé. Le choix aura aussi une certaine valeur auprès des juges.
Afin de bien accentuer la forme, les profils et l'ornementation qui doivent déterminer le style et le caractère de l'architecture, les concurrents développeront par des détails au dixième au moins les parties de leur composition qu'ils jugeront les plus favorables à cette expression.
Le plan ou les plans seront sur une échelle libre.
Les élévations et les coupes seront sur une échelle de deux centièmes pour mètre.
Le concours qui est biennal et dont le prix est de 4000 fr., sera jugé par l'Académie des Beaux-Arts, après l'exposition publique. Les études couronnées resteront la propriété de l'Académie.
Il est ouvert aujourd'hui, par cette publication, à tous les Français qui justifieront de leur nationalité.
Les études devront être remises au Secrétariat de l'Institut, le 1^{er} avril 1872.

ECOLE DES BEAUX-ARTS.

5 Octobre 1871.

1^{ère} Classe.

RENDU: UN ÉDIFICE POUR FÊTES ET REPAS DE CORPS.

Programme.

Cet établissement, situé à proximité d'une promenade publique, se composerait: 1^o d'une salle d'introduction, de vestiaires, et d'une ou plusieurs salles où se tiendraient les personnes invitées en attendant l'heure des banquets, des bals ou des concerts.
2^o d'une salle de banquet capable de contenir 1200 personnes et dans laquelle, au besoin, les convives pourraient être divisés en 12 tables de 100 chacune.
3^o d'une salle de bal pouvant contenir 2000 personnes et disposée de manière à pouvoir servir aussi de salle de concert. A cet effet, l'orchestre devra être assez grand pour contenir 200 musiciens placés le plus favorablement possible pour être bien entendus. Des buffets, des garde-robes et autres accessoires seront l'accompagnement obligé des dispositions principales.
Les salles d'attente pour les domestiques, les cuisines, offices, caves, etc., seront disposées dans un haut soubassement qui formera la base de l'édifice et dans lequel des escaliers seront ménagés pour le service.
Des dispositions seront faites pour qu'on puisse descendre de voiture à couvert.
Une enceinte particulière et agréablement plantée environnera les bâtiments, on y disposera une salle de verdure pour les bals d'été.
La plus grande dimension de l'enceinte n'excédera pas 200 mètres.
On fera, pour les esquisses, un plan, une élévation et une coupe à l'échelle de 0,002^{mill.} pour mètre,
Pour le rendu, l'échelle du plan sera de 0,004, l'élévation et la coupe des bâtiments au double.
On indiquera la construction dans la coupe.

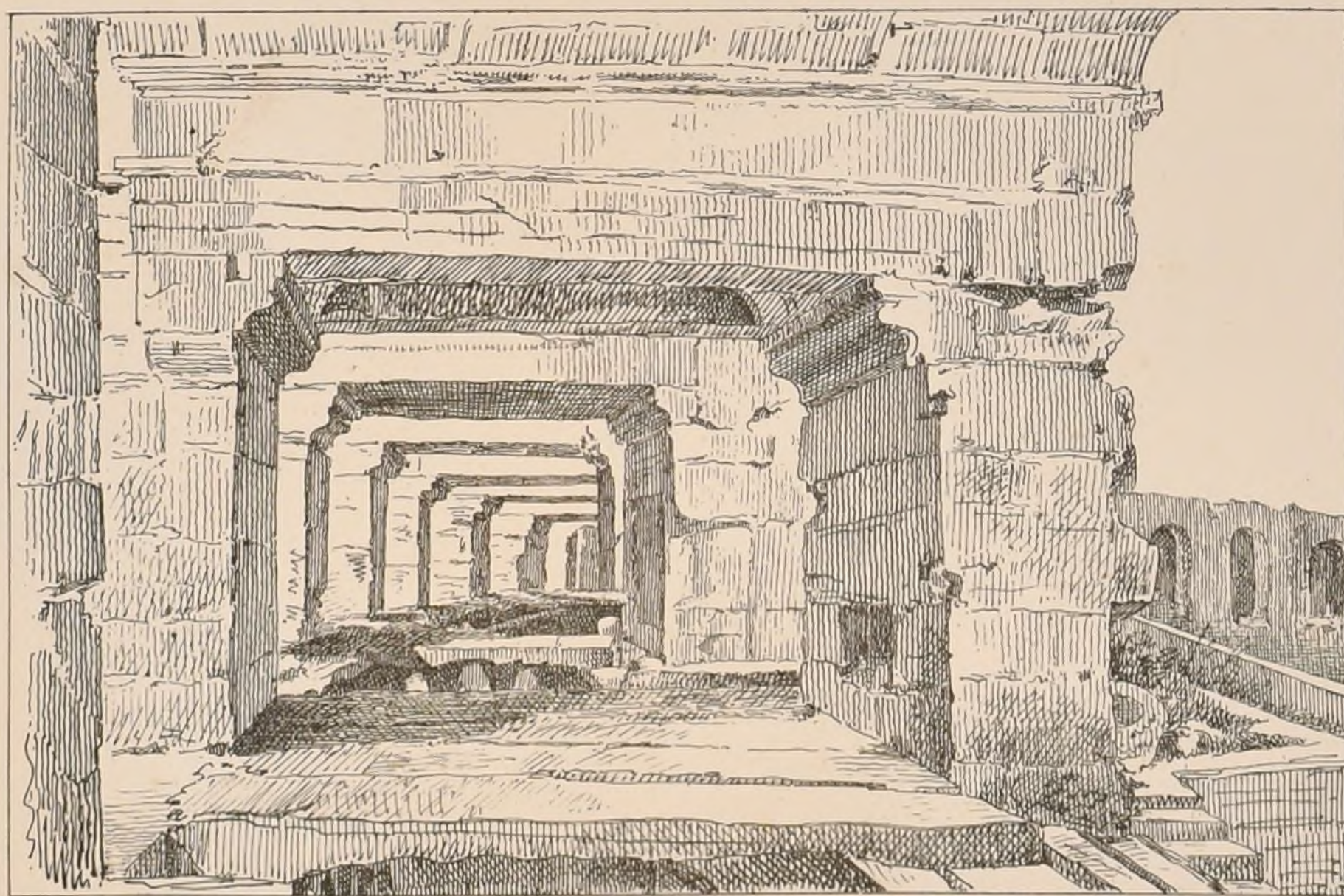
JURY.

MM.^{rs} Labrousse, président, Baltard, Diet, Louvet, Magne, André, Ginain, Guillaume, Garnier, Clerget, Coquart, Davioud, Lesueur, Uchard, Daumet, Guadet, Vaudremier, Guénepin.

JUGEMENT.

(8 Concurrents)

1^{ère} Médaille: M^r Corréde, élève de M^r André. — 1^{ères} Mentions: M^r Morice, élève de M^r André, M^r Gosset, élève de M^r Questel.



L. PASCAL DEL.

AMPHITHEATRE D'ARLES
(Plafond du 2^{ème} étage)

J. Haquet Archt.



N^o XI

F. I.

CROQUIS D'ARCHITECTURE.

INTIME-CLUB

Publication Mensuelle

RUE DE LA SORBONNE, 6.

Adresser tout ce qui concerne
la composition de la Publ^{ic}
au PRÉSIDENT de l'IC
Rue Taranne, 9

Adresser tout ce qui concerne
la partie commerciale
à MM^{rs} DUCHER et C^{ie}
Éditeurs.

Novembre 1871.

5^{ME} ANNÉE.

Avis.

Les bureaux de la Publication des Croquis d'Architecture, par suite du traité passé avec M. M^{rs} Ducher et C^{ie}, ont naturellement été transportés à la librairie rue de la Sorbonne 6, mais l'Intime Club était resté rue de Savoie 20.

A partir du 15 Janvier 1872, le siège de la société sera transféré de la rue de Savoie à la rue Taranne 9. Ce qui concerne la composition de la Publication peut donc être adressé au président de l'Intime-Club, soit rue de la Sorbonne 6, soit rue Taranne 9, à Paris



MAISON AU MANS GRANDE RUE N^o 69

Paris - Imp. Monrocq



LÉGENDE

L'ancienne abbaye de S^t Mathieu est située à la pointe extrême du Finistère.

Elle a vu sans cesse pendant plus de six siècles les vents du large et de l'océan.

La fondation de ce Monastère remonte au VI^e siècle.

Les ruines actuelles qui ont succédé à celles primitives, se rattachent à la construction de l'Eglise dont l'ensemble est vaste et majestueux et dont les détails sont remarquables.

Ces murs importants sont découverts depuis la première révolution; ils restent encore par leur structure solide aux vents et aux tempêtes. Ne seraient-ils pas restés intacts dans toutes leurs parties si la main de quelques barbares n'y avait touché.

Les ruines de ce monument offrent un double intérêt au point de vue de l'art et de l'histoire.

La façade occidentale et les quatre premiers piliers de la nef appartiennent à l'école romane et paraissent remonter vers 1157.

Cette façade terminée par un pignon est d'un aspect si véridique. Toutes les bases sont pleines; la porte est encadrée d'une archivolte à crochets.

Les quatre piliers romans sont en tuffeau; leurs chapiteaux sont ornés d'un double rang de feuilles.

Vue perspective, la Nef et le Chœur.



LÉGENDE

Les bases sont largement ornées.

Les chapiteaux sont surmontés de cordons de la première période ogivale; l'entablement de celles-ci embrasse toute l'épaisseur du mur.

La nef se compose de sept arcades de chaque côté; tous les piliers sont ogivaux, à l'exception de quatre qui ont la forme octogonale; leurs chapiteaux sont tous à corbeille sculptés à feuilles.

Le transept et le chœur sont beaucoup plus élevés que la nef; leur hauteur totale est de 16^m 50; les voûtes sont à nervures ogivales.

Le chœur porte le cachet du XIII^e siècle; il est entouré d'un triforium ruiné en partie.

Sur chacun des côtés du chœur s'ouvrent deux belles fenêtres dont les meneaux formant quatre tores, sont terminés par des roses à triflores et à quatre feuilles d'un bel effet.

Au tour du chœur les bas côtés servent de déambulatoire.

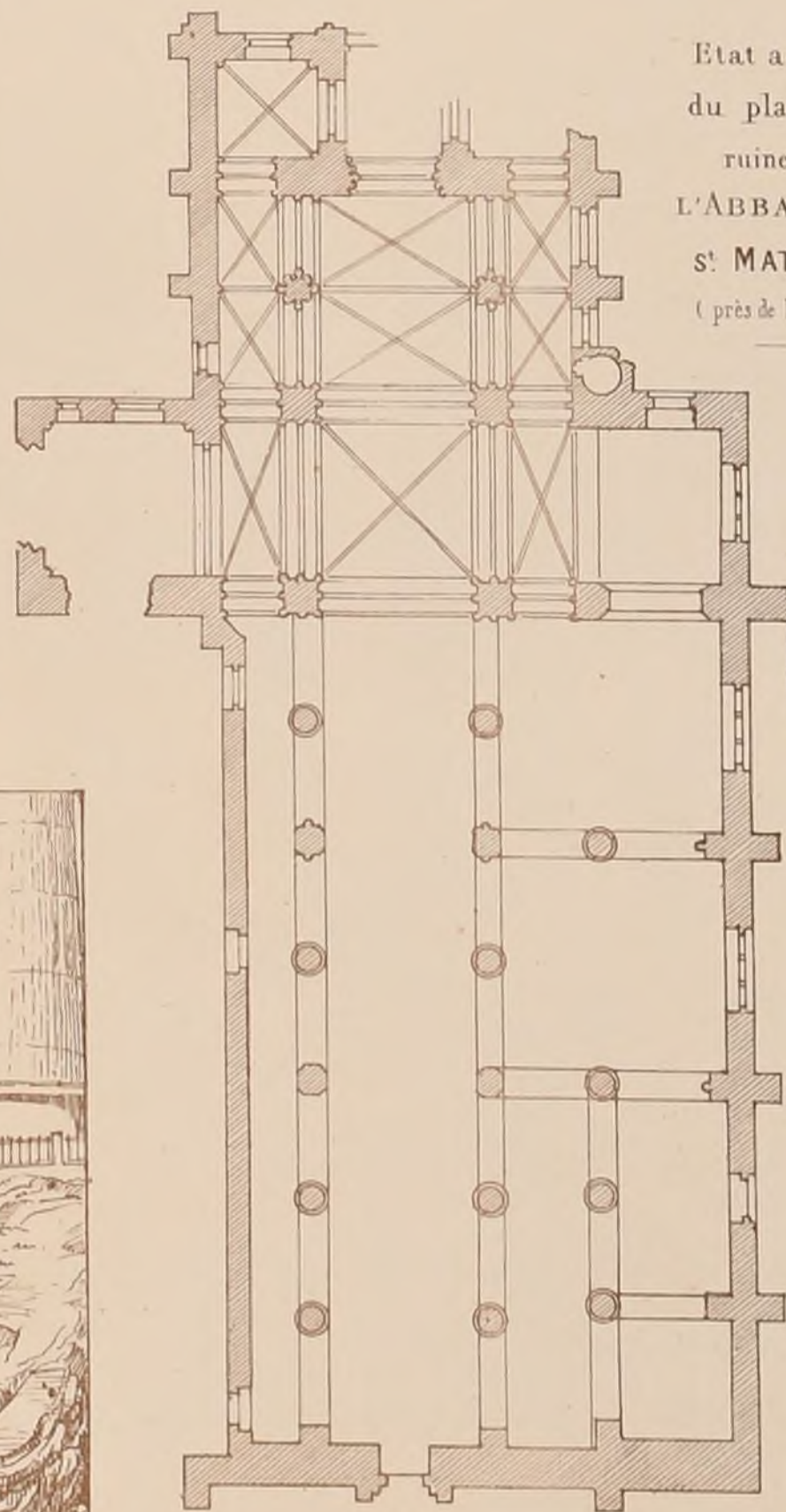
Dans l'axe longitudinal se trouvent la Chapelle absidiale aujourd'hui disparue pour faire place à un phare élevé par l'administration des Ponts et Chaussées, qui n'a pas craint, en contribuant au ruine du monument, d'enlever le blâme des esprits conservateurs et des amis de l'art.

D^r Bigot.

Façade principale.



Etat actuel du plan des ruines de l'ABBAYE DE S^t MATHIEU (près de Brest.)



Vue Générale (côte de la mer)



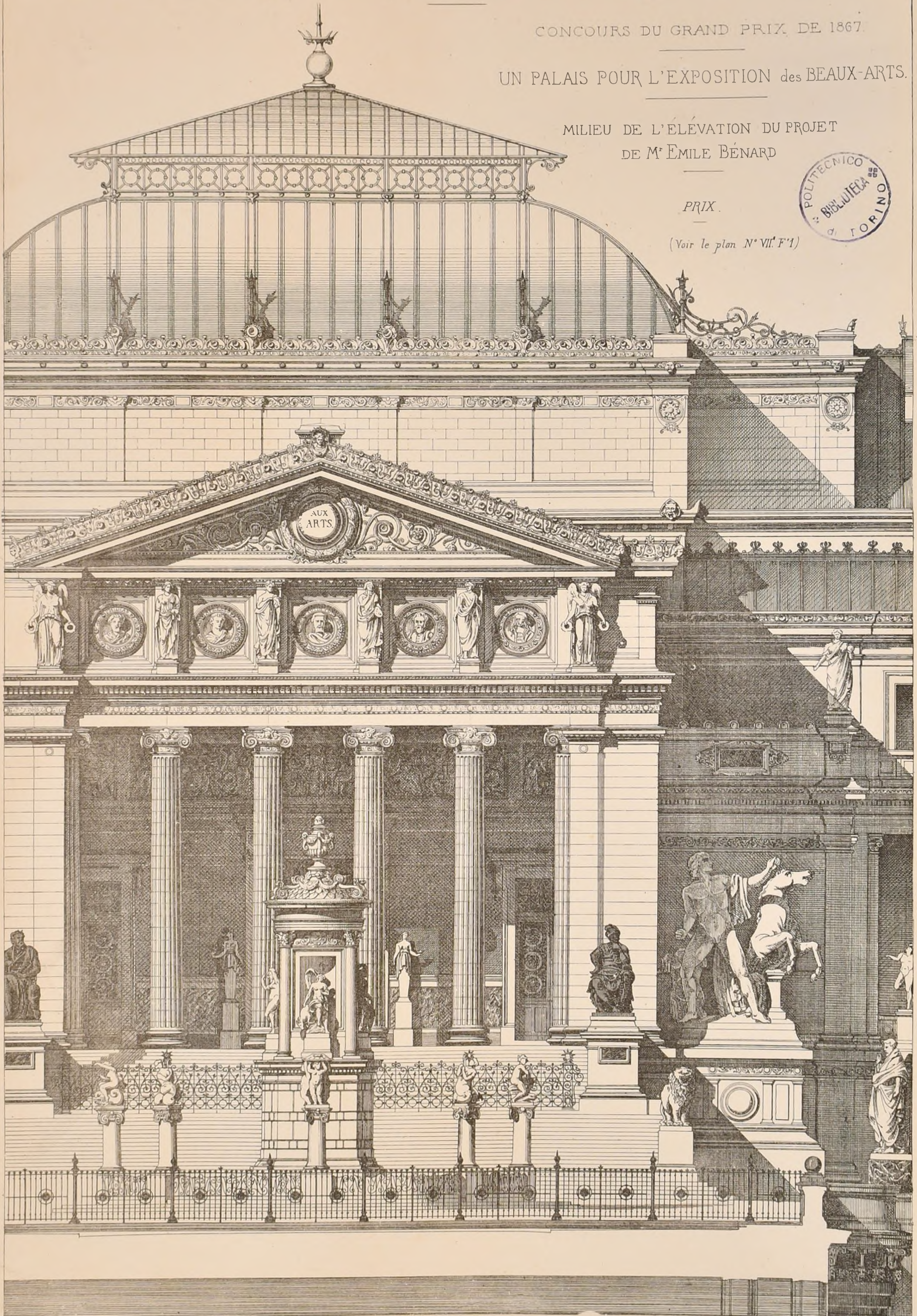
CONCOURS DU GRAND PRIX DE 1867.

UN PALAIS POUR L'EXPOSITION des BEAUX-ARTS.

MILIEU DE L'ELEVATION DU PROJET
DE M^r EMILE BÉNARD

PRIX.

(Voir le plan N° VII. F° 1)



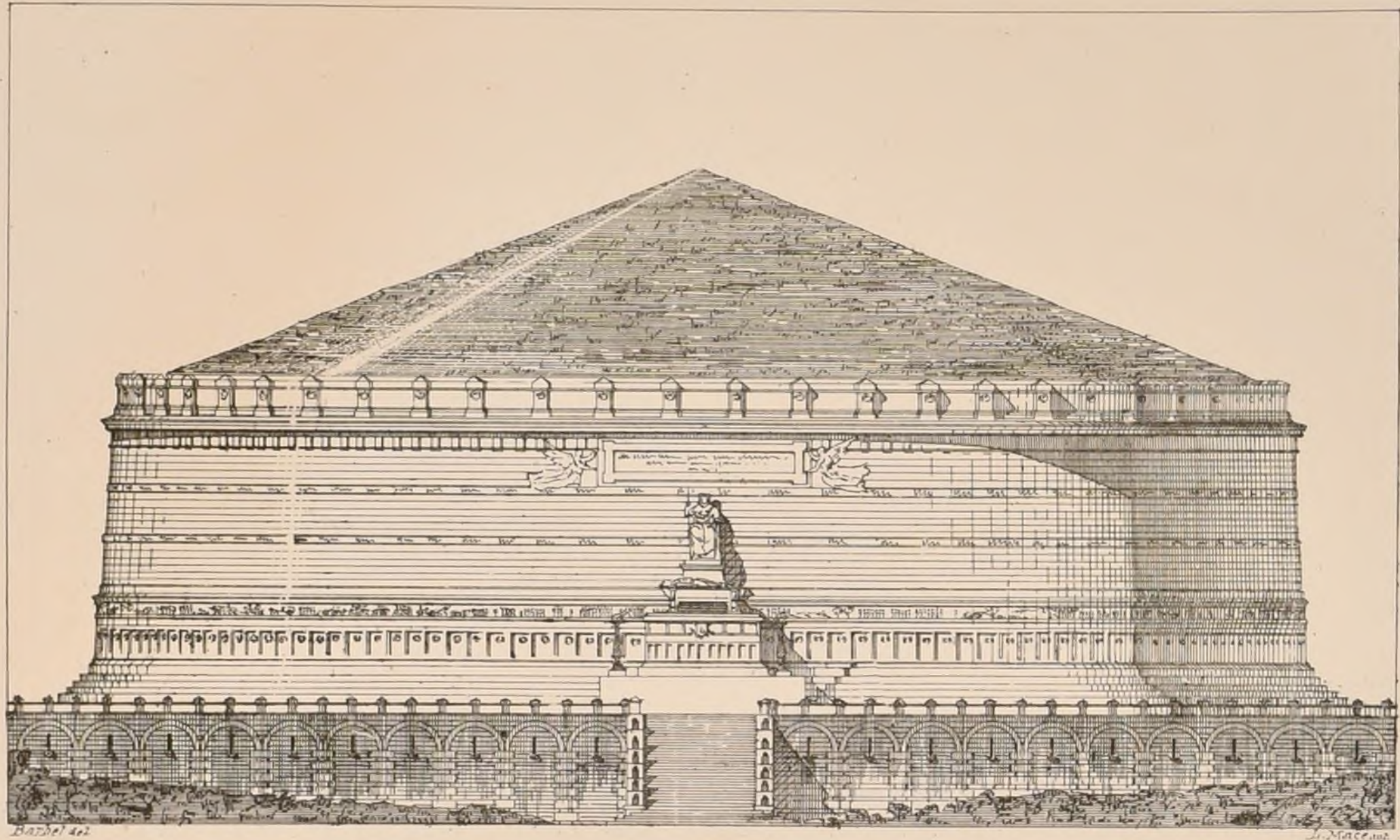
CONCOURS ACHILLE-LECLERE DE 1871.

(voir N° X.74)

UN MONUMENT FUNÉRAIRE COMMEMORATIF DE LA DÉFENSE DE PARIS.

MENTION.

N° 11-SPE.S.

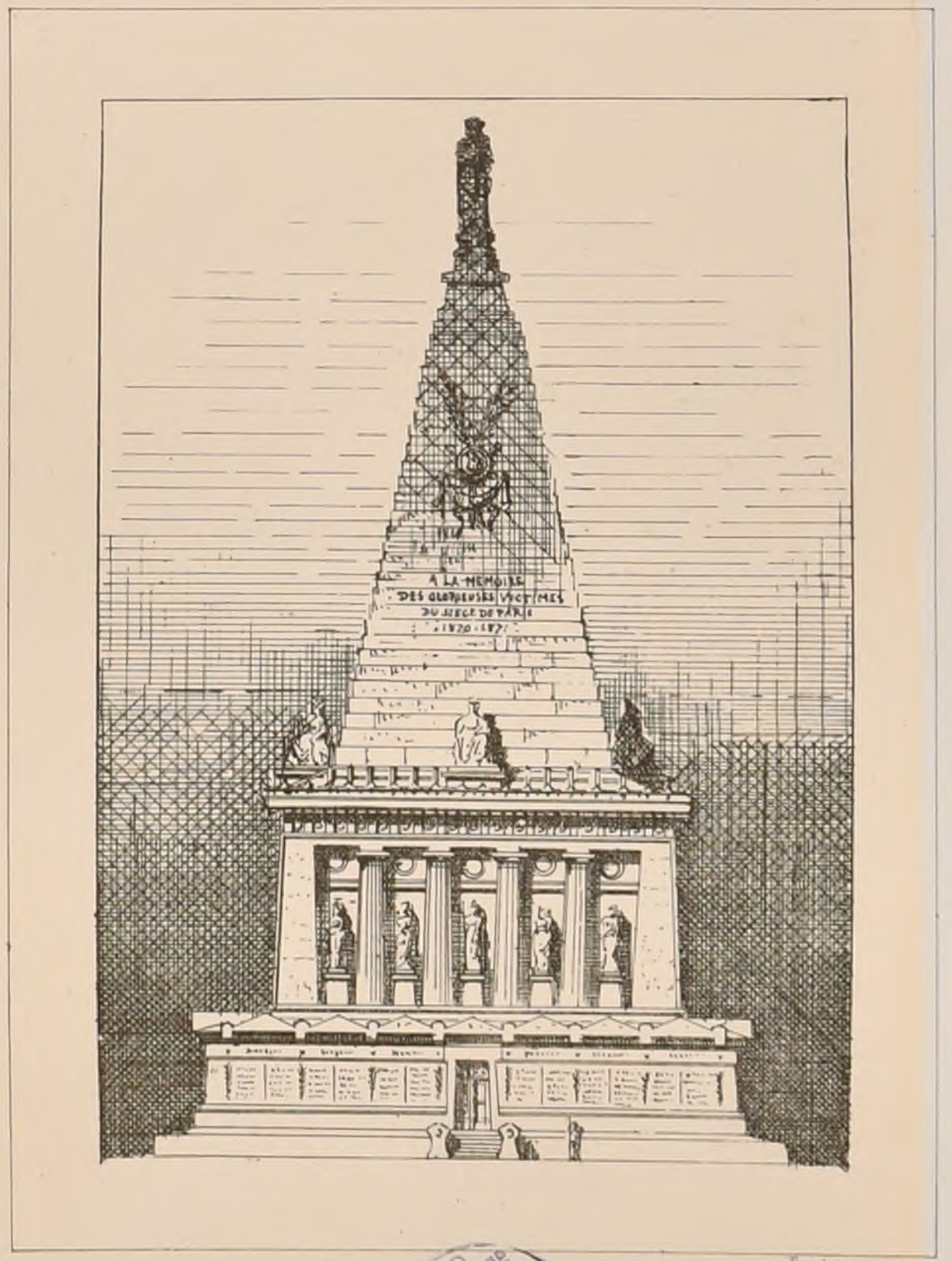
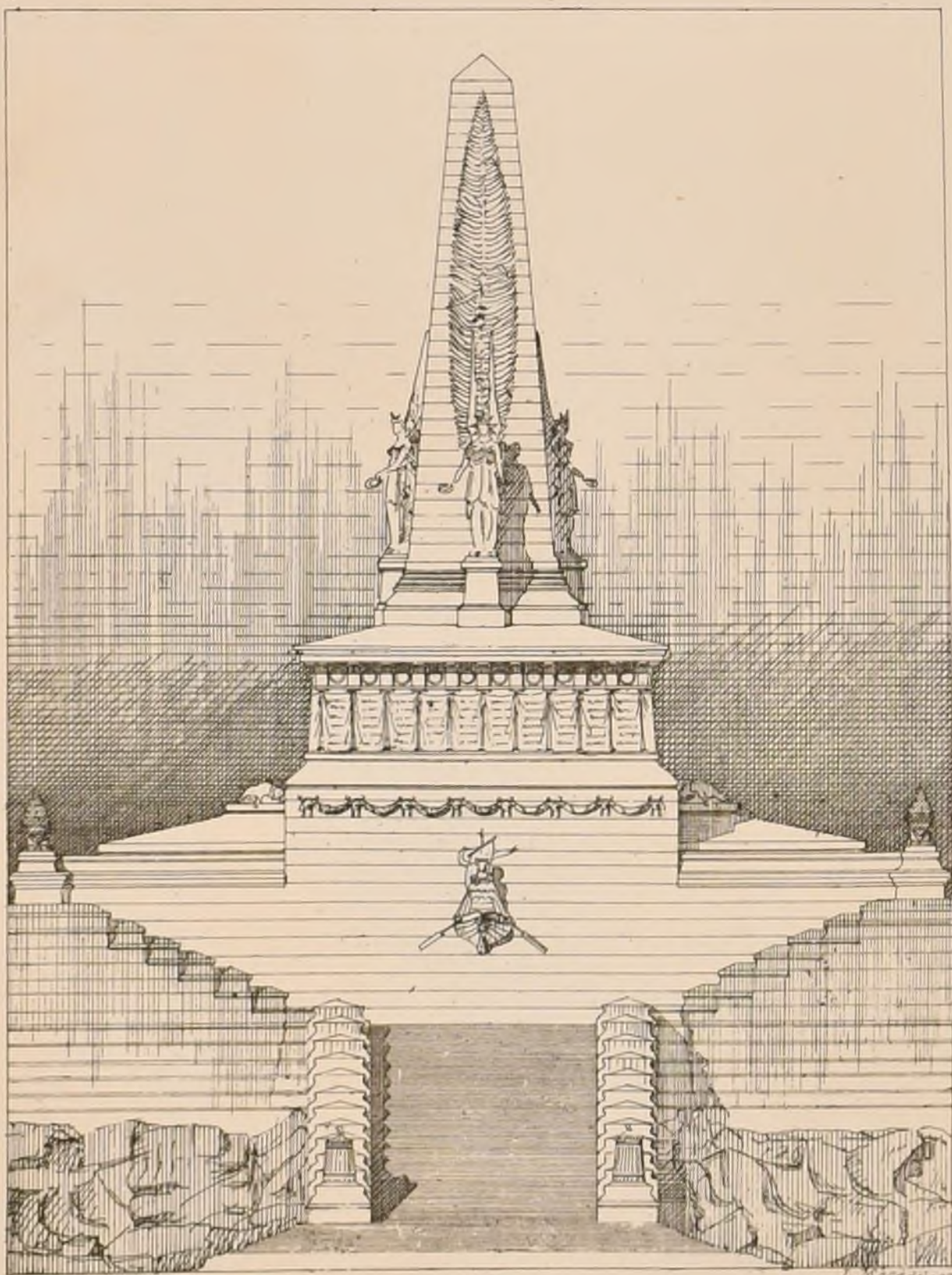


M. BENOUVILLE.

Elève de M. ANDRE.

N° 25, PARIS. M. FAROCHON Elève de M. LAISNE.

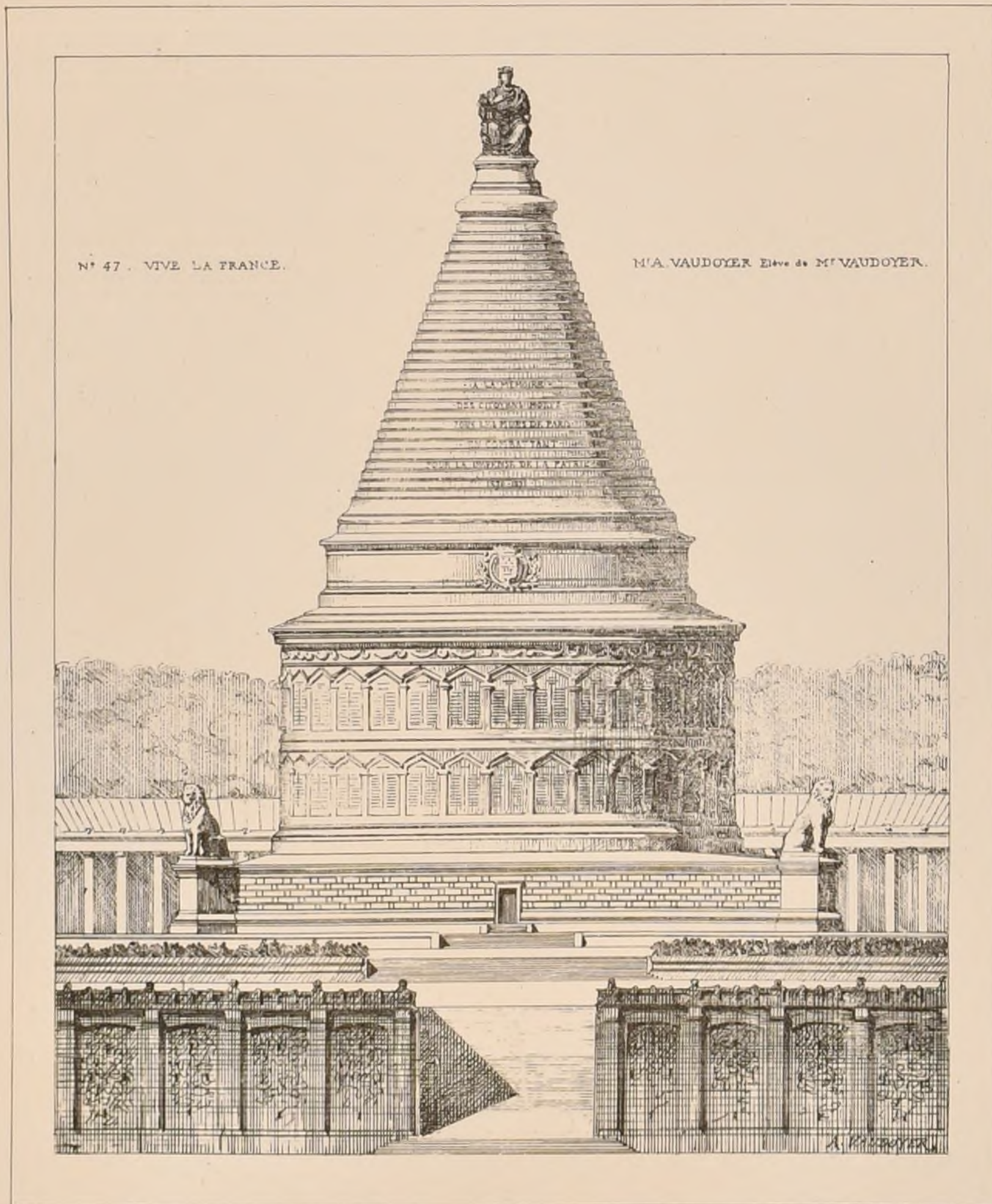
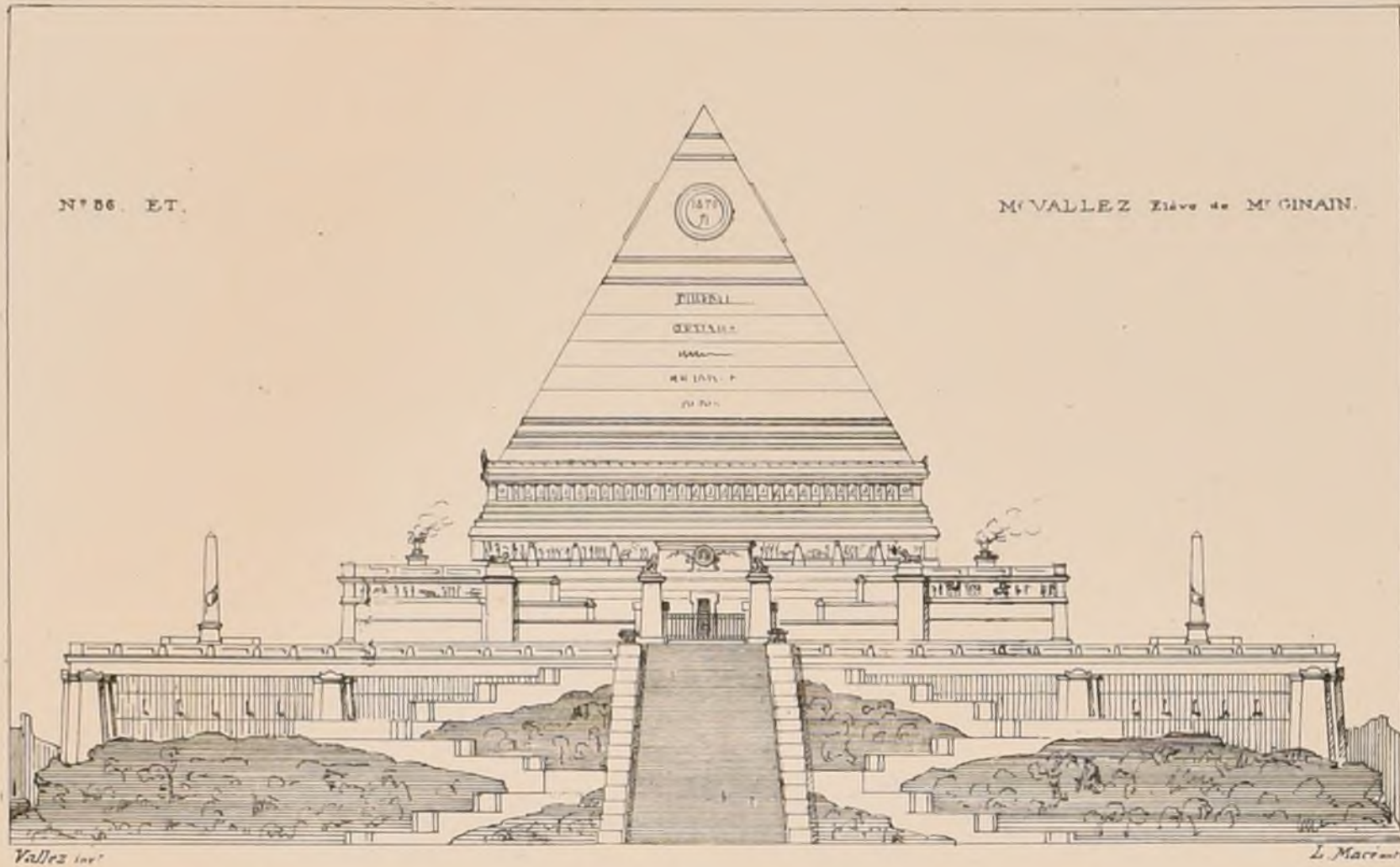
N° 23, FLUCTUAT NEC MERGITUR. M. RISCHMANN Elève de M. LAISNE.



CONCOURS ACHILLE-LECLERE DE 1871

(Voir N° 14)

UN MONUMENT FUNERAIRE COMMEMORATIF DE LA DÉFENSE DE PARIS.



CONCOURS PUBLICS.

CASINO A BADEN. (Suisse)

(Voir N^o VIII f. 6)

JUGEMENT.

Le Jury se composait de :

MM^{rs} Rubly de Saint-Gall, Maring de Bale, J. Brättinger de Zurich.

Les projets présentés étaient au nombre de 22. 1^{er} Prix : N^o 22, Epig. Glückliche Baden fahrt, M^r Robert Moser, arch^{te} à Baden. 2^e - - N^o 3, Epig. Amen, M^r J. Stamm, - arch^{te} à Paris.

ECOLE DES BEAUX-ARTS.

CONCOURS AU GRAND PRIX.

On trouvera les noms des 10 concurrents à la f. 5 du N^o VII.

Programme du Concours définitif.

UN PALAIS POUR LES REPRESENTANTS DE LA FRANCE.

Ce monument, pour la décoration duquel l'Architecture, rejetant toute ornementation chargée, tout ajustement prétentieux ou de fantaisie, doit s'inspirer du style le plus grandiose et le plus noble, serait situé dans un vaste emplacement au milieu duquel il serait isolé de tous côtés. Il se diviserait en trois parties très-distinctes, bien que reliées entre elles, et la communication qui les mèneraient facilement en rapport ne devrait pas nuire aux différences d'aspect que motiveront la diversité des attributions et leur degré d'importance.

C'est à l'habileté des concurrents de composer un tout homogène avec des éléments variés, et laissant à chaque corps de bâtiment le caractère de sa destination, de présenter un ensemble dont l'aspect, à défaut de symétrie, soit du moins harmonieux.

Il serait à désirer que notre architecture française contribuât, par l'appropriation bien réglée de ses plus beaux modèles, à faire ressortir tout ce qu'elle renferme d'élegance et de grandeur, et nous ne voyons pas de monument où notre art national puisse plus convenablement s'appliquer.

On appelle également l'attention des concurrents sur les modes de construction les meilleurs et les plus éprouvés, aussi bien que sur la nouveauté des formes et l'esprit de la décoration qui doit être la conséquence de leur emploi ; mais qu'ils se gardent toutefois, avec le plus grand soin, de ce qui se rapprocherait du caprice ; il ne faudrait pas, en abandonnant la routine, entrer dans une voie où on ne retrouverait pas la trace des éternels préceptes du beau.

Le Palais se composera de trois divisions principales, savoir :

1^{re} La première, soit le Palais proprement dit comprenant :

Une salle des séances pour 150 représentants, avec tribunes publiques et nombreux dégagements tant pour les députés que pour les personnes munies de cartes d'entrée ; - une salle des conférences, - une bibliothèque, une buvette, un vaste vestibule, sorte de salle des pas perdus où le public serait admis sur demande, des salons et pièces d'attente pour le Président de l'Assemblée, les vice-présidents et les questeurs en exercice, les bureaux du Secrétaire Général et de ses employés, - le cabinet du chef de la sténographie et ceux de ses rédacteurs, - un dépôt d'archives et le local affecté à la composition et à l'impression du Journal officiel et du Bulletin des Lois, etc.

2^e Un autre corps de bâtiment en relation directe avec le Palais et dans lequel on disposerait quinze locaux propres à des Commissions. Douze des salles seraient pour huit personnes et les trois autres pour un nombre plus considérable des Représentants : à chacune de ces salles de commission on adjoindrait une antichambre où se tiendrait le garçon d'introduction et deux cabinets à l'usage du Président de la Commission et du rapporteur. Une de ces salles pourrait servir à recevoir M^r le Chef du Pouvoir exécutif chaque fois qu'il aurait à faire connaître les vues du Gouvernement sur une question à l'étude. Il conviendrait que la salle qui aurait cette destination spéciale reçût des dépendances plus importantes et fût de plus grandes dimensions que les autres.

Un ou deux étages superposés, desservis par des escaliers avec entrées particulières, contiendraient le appartement du Secrétaire Général, de l'Econome, du Médecin, du Bibliothécaire - Archiviste, et les logements et chambres de nombreux employés inférieurs.

3^e Le corps de bâtiment affecté au logement du Président de l'Assemblée, de deux vice-présidents et de deux questeurs.

En dehors qui dans l'appartement du Président seraient destinées aux réunions intimes, il faudrait disposer des salles et des galeries de grande représentation. Les cabinets du Président et de ses secrétaires doivent être d'un accès facile et accompagnés de toutes les dépendances en usage, antichambre, salle d'attente, etc. Cette partie du Palais, aussi bien que celle qui précède, doit se relier par des communications couvertes et faciles, avec le bâtiment central.

Les constructions seront entourées de jardins disposés de manière à ce que le bruit du dehors vienne le moins possible troubler le silence et le calme nécessaires aux réunions des Commissions.

Des accès particuliers peuvent être pratiqués pour chacune des trois grandes divisions, mais on devra éviter toutefois des dispositions qui donneraient lieu à une surveillance difficile ou trop coûteuse : c'est ainsi qu'on ne

devrait trouver qu'en un seul point la loge du concierge et les trois corps de garde des surveillants, de la troupe et des pompiers. Une vaste cour d'honneur précéderait le Palais proprement dit, sans préjudice d'autres cours de moindre importance.

Les dimensions du terrain (Jardins, cours et bâtiments divers compris) n'excéderaient pas 1500 mètres.

On fera, pour les esquisses, un plan général en masse à 0,001 p^r mètre,

Un plan du rez-de-chaussée à 0^m002.

Une façade principale à 0^m004 pour mètre,

Une coupe sur la salle à la même échelle.

Pour les dessins rendus, on fera :

Un plan détaillé de l'ensemble, à l'étage du rez-de-ch^{ss} et à l'échelle de 0^m0025 pour 1 mètre.

La façade principale à 0,01 pour 1 mètre.

La coupe sur la grande salle et ses dépendances à l'échelle de 0,01 p^r mètre.

JURY.

MM^{rs} Lesueur, président, Hénard, Abadie, Dessuissons, Magne, Laisné, Reynaud, Garnier, Ballu, Uchard.

JUGEMENT.

31 Octobre 1871.

Grand Prix : M^r Ulmann (Samuel, Emile, James), né à Paris, le 24 Novembre 1844, élève de MM^{rs} Lebas et Ginain.

1^{er} Accessit : M^r Coquet (Jean François Adolphe), né à Lyon, (Rhône), le 5 Mars 1841, élève de M^r Questel.

2^e Accessit : M^r Bernier (Stanislas Louis), né à Paris, le 21 février 1845, élève de M^r Daumet.

Mention : M^r Langlois (Marie Auguste Paul), né à Paris, le 28 Avril 1845, élève de M^r Ginain.

ENVOIS DE ROME.

Exposition du 18 au 26 Novembre 1871.

M^r Pascal (4^e Année) Pelestre Imperiale dépendant du palais des Césars sur le mont Palatin, à Rome. Etat actuel et Restauration.

M^r Bénard (3^e Année) Villa Madama à Rome. - Etat actuel et Restauration.

M^r Leclerc (2^e Année) Plan et angle Nord-Ouest du Parthénon, édifié sur le temple de Minerve à Athènes. Porte de l'Erechlion à Athènes. Plan de la mosquée du Sultan Achmet à Constantinople.

M^r Dulert (1^{re} Année) Etudes sur le forum triangulaire, à Pompéi, sur l'arc de Titus et sur le Temple de Mars Vengeur à Rome. Frise des masques à Pompéi.

9 Novembre 1871.

2^e Classe.

RENDU : UN ETABLISSEMENT DE BAINS SUR UN TERRAIN IRRÉGULIER.

(Concours de 3 mois)

Programme.

Le terrain sur lequel ces bains seraient érigés aurait la forme et les dimensions indiquées par la figure ci-jointe. Les constructions à projeter devant être renfermées, pour la plupart, entre des murs mitoyens, ne pourront avoir de jours directs que sur les faces A, B, C, qui se trouvent sur trois rues.

A l'entrée principale, que l'on placera sur la rue A, seront un vestibule, un bureau, des escaliers, une salle d'attente fermée l'hiver et ouverte l'été, un café et un estaminet avec dépendances. Dans telles parties de l'établissement qu'on jugera convenables seront les réservoirs, la buanderie et la lingerie, le logement du maître et ceux des gens de service. Toutes ces dépendances devront être disposées de manière à être d'un facile accès, sans préjudice du mystère indispensable à la partie des bains.

Ces bains seront divisés en deux parties principales, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes. Chacune de ces divisions contiendra, dans un rez-de-chaussée et un

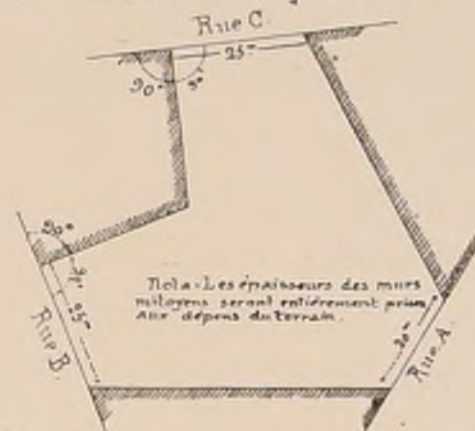
ou deux étages, autant de cabinets qu'il sera possible d'en établir, les dépendances nécessaires, et quelques cabinets disposés particulièrement pour des bains et douches de vapeurs et pour des bains et douches d'eau de Barèges et autres. Dans chaque partie se trouvera aussi une piscine pour des bains en commun.

Autant que le permettra le terrain, on y ménagera des petits jardins pour l'agrément des baigneurs et pour l'éclairage direct et l'aération des bâtiments.

On fera pour les esquisses, le plan du rez-de-chaussée, une élévation et une coupe à l'échelle de la figure ci-jointe.

Pour les dessins rendus, le plan du rez-de-chaussée et les parties de celui du 1^{er} étage qui différeront de ce plan à une échelle double de celle de la figure, l'élévation et la coupe au double.

Echelle de 0^m002 p^r mètre.



ESQUISSE : UNE PORTE INTERIEURE D'UN MUSÉE D'ARTILLERIE.

Programme.

Cette porte, donnant entrée à la salle centrale du Musée proposé, aurait sa face principale dans le grand vestibule de cet édifice.

Elle sera simple et grave, et se distinguera plutôt par son caractère monumental que par une riche ornementation. Des armes de nature diverse offriront tout naturellement les principaux motifs de décoration.

La baie aura au moins deux mètres de largeur. On fera un plan indiquant la disposition en arrachement des parties de bâtiments environnants à l'échelle de 0^m005 pour mètre, et la façade principale de la porte à l'échelle de 0^m04 pour mètre.

JURY.

MM^{rs} Lesueur, président, Garnier, Louvet, Joyau, Ginain, André, Laisné, Guadet, Coquart, Lequeux, Daumet, Vaudremer, Guillaume, Guénopein, Uchard.

JUGEMENT.

Rendu (70 Concurrents)

1^{eres} Mentions : MM^{rs} Magne, élève de M^r Magne.

Blavelle, Constant-Dufaux, Cléret, André, Ginain, Buret, Vaudremer, Gagné, Vaudoyer, Pôprie, Hénard.

2^{emes} Mentions : MM^{rs} Raubine, Daumet, Vaillant, Joyau, Dusoullier, André.

Bion, Vaudremer, Liberge, Vaudremer, Arnaud, Georges, Vaudremer, Simon, Laisné, Davrille, Daumet.

Durr, Questel, Daunay, André, Hénard, Germys, Train, Belle, Laisné.

Ledru, André, Choisie, Laisné, Boucard, Laisné, Flandrai, Train, Lévot, Coquart, Guidasci, André.

Esquisse : (100 Concurrents)

2^{emes} Mentions : M^{rs} Gouët, élève de M^r Laisné.

Blavelle, Constant-Dufaux, Deverin, Daumet, Bernard, Joseph, Questel, Fribourg, André.

Poy, Questel, Liberge, Vaudremer, Cléret, André, Gouy, Daumet.



Adresser tout ce qui concerne la composition de la Publication au PRÉSIDENT de l'Œ Rue Taranne, 9

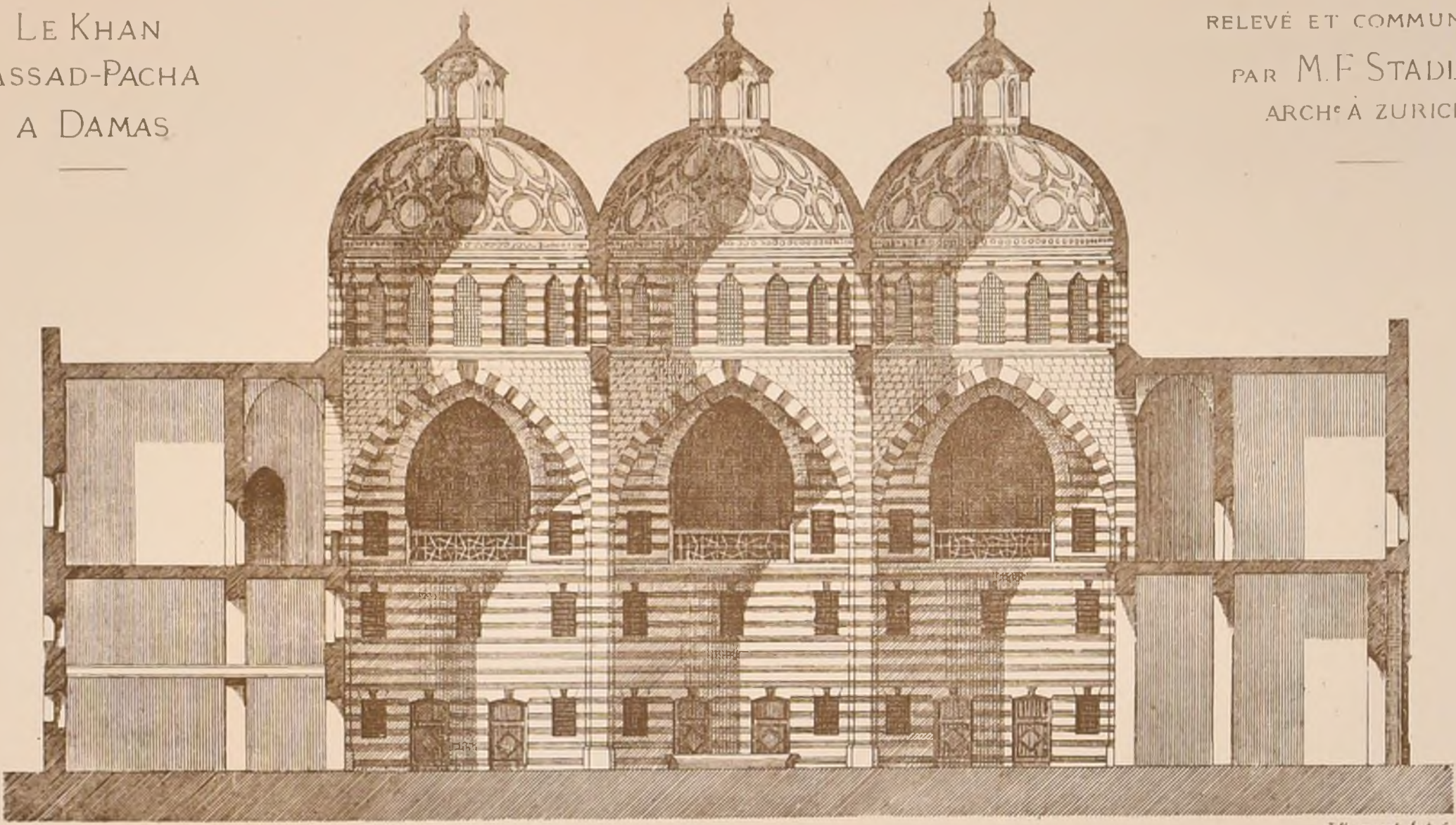
Publication Mensuelle

Adresser tout ce qui concerne la partie commerciale à MM^{rs} DUCHER et C^{ie} Editeurs

RUE DE LA SORBONNE, 6.

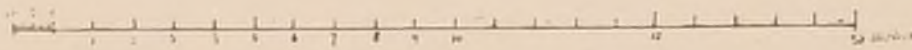
LE KHAN ASSAD-PACHA A DAMAS

RELEVÉ ET COMMUNIQUÉ PAR M. F. STADLER ARCH^e A ZURICH



J. Macquet Arch^t

COUPE

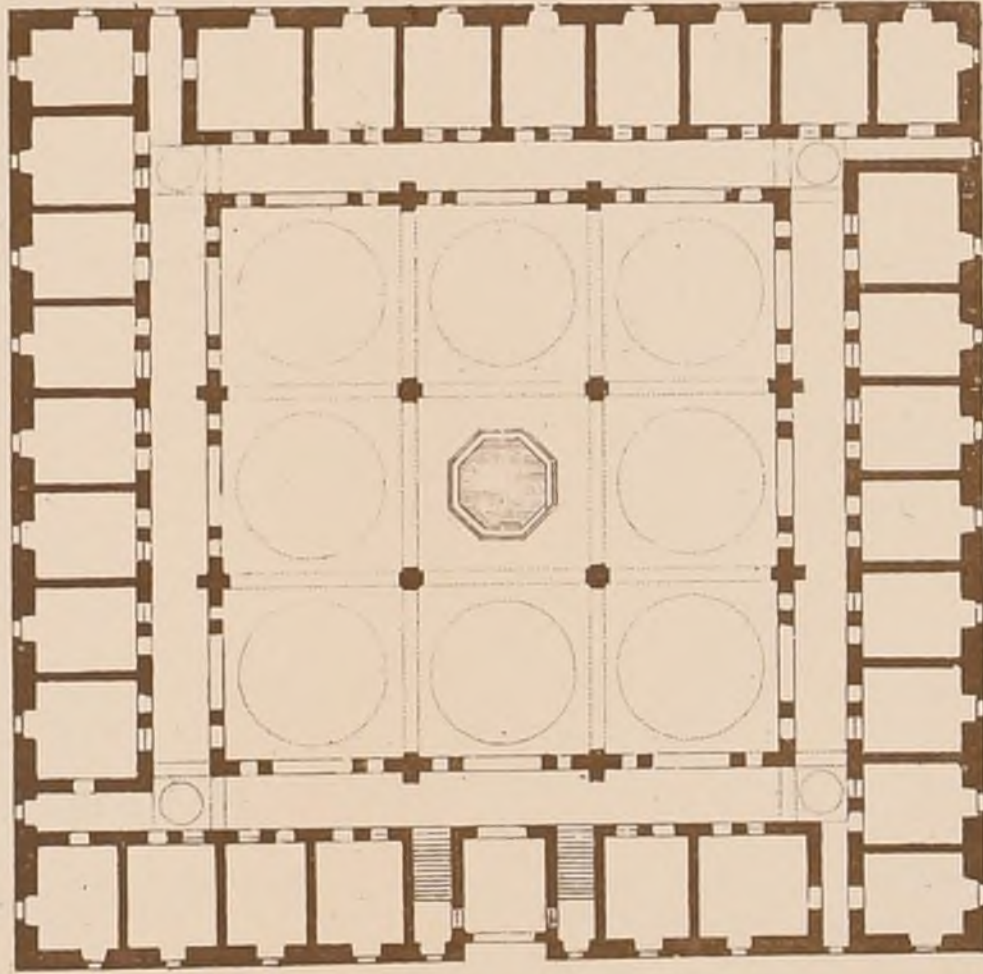


Echelle de la Coupe

La ville de Damas, le grand entrepôt du commerce de l'Asie avec l'Europe et l'Afrique, est entièrement couverte de Khâns et de Bazars. Les Khâns sont au grand commerce et qui sont les bazars au commerce de détail des dépôts pour les marchandises venant, par Bagdad, de la Perse et de l'extrême Orient, et contenant, outre des magasins et des comptoirs, des dortoirs pour les marchands étrangers.

A l'exception d'un beau portail d'entrée en marbre blanc et noir, le Khan dont nous donnons des dessins, élevé sous le gouvernement d'Assad-Pacha, dans le siècle dernier, et qui est le plus beau des Khâns de Damas, ne présente extérieurement rien de remarquable. Il est d'ailleurs complètement enseveli au milieu des bazars environnants.

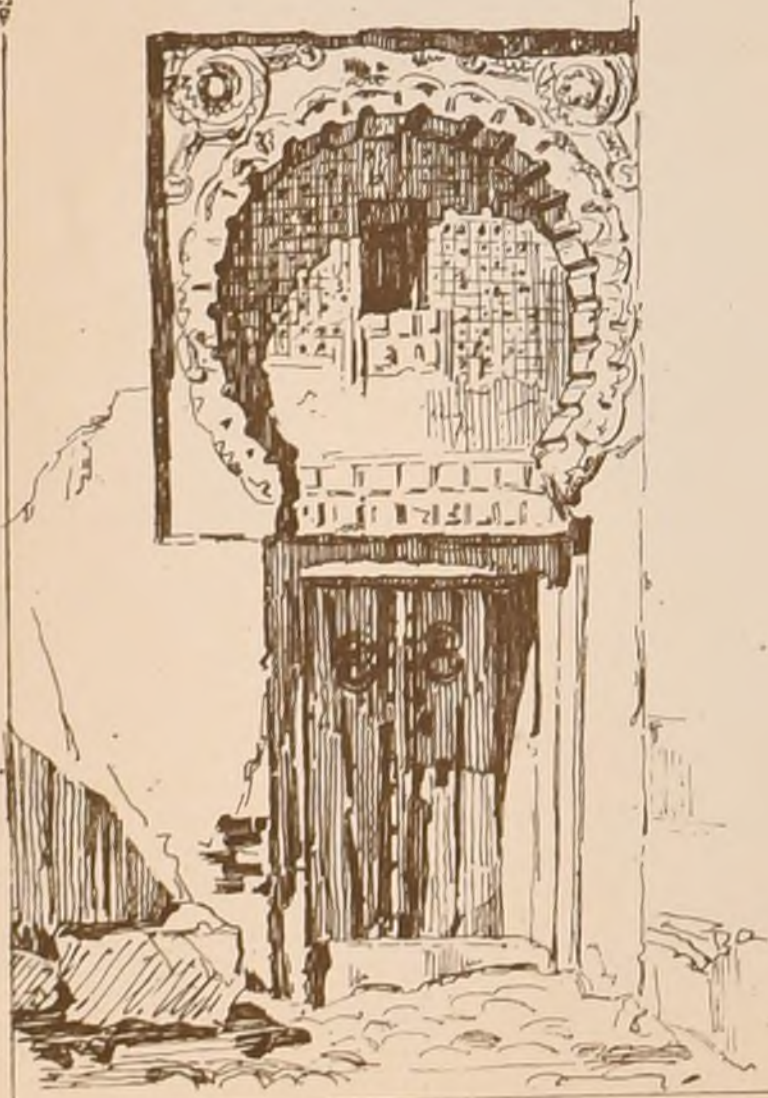
Mais quand on quitte ceux-ci à peine éclairés et que l'on entre dans la vaste salle du Khân, on est saisi de



l'aspect grandiose, noble, et simple de cet intérieur rehaussé par tout le charme pittoresque, le brillant et la couleur résultant des usages et des goûts orientaux.

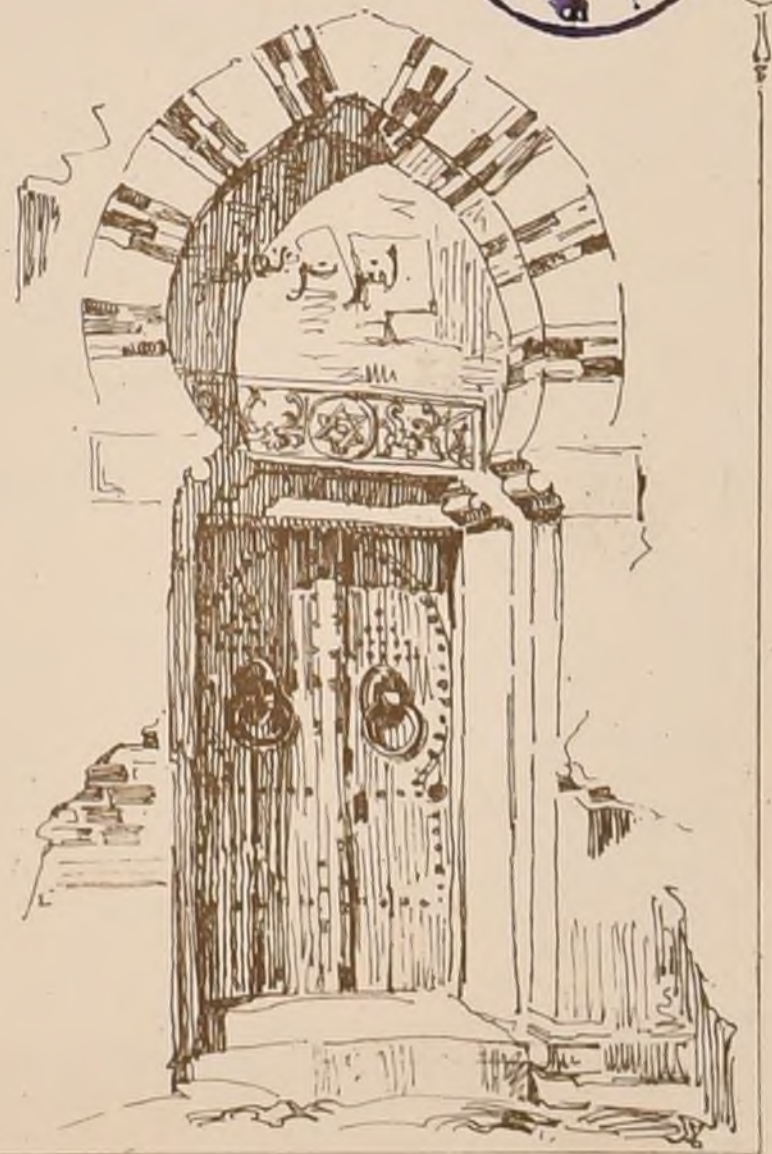
C'est un carré de 30 mètres de côté, formant cour, et entouré de galeries qui donnent accès, à l'Rez-de-chaussée aux magasins, au 1^{er} étage aux comptoirs. La cour est dallée de marbre, les murs sont également plaqués de marbre blanc et de marbre noir par assises, les voûtes sont en briques, revêtues de stuc et peintes avec sobriété.

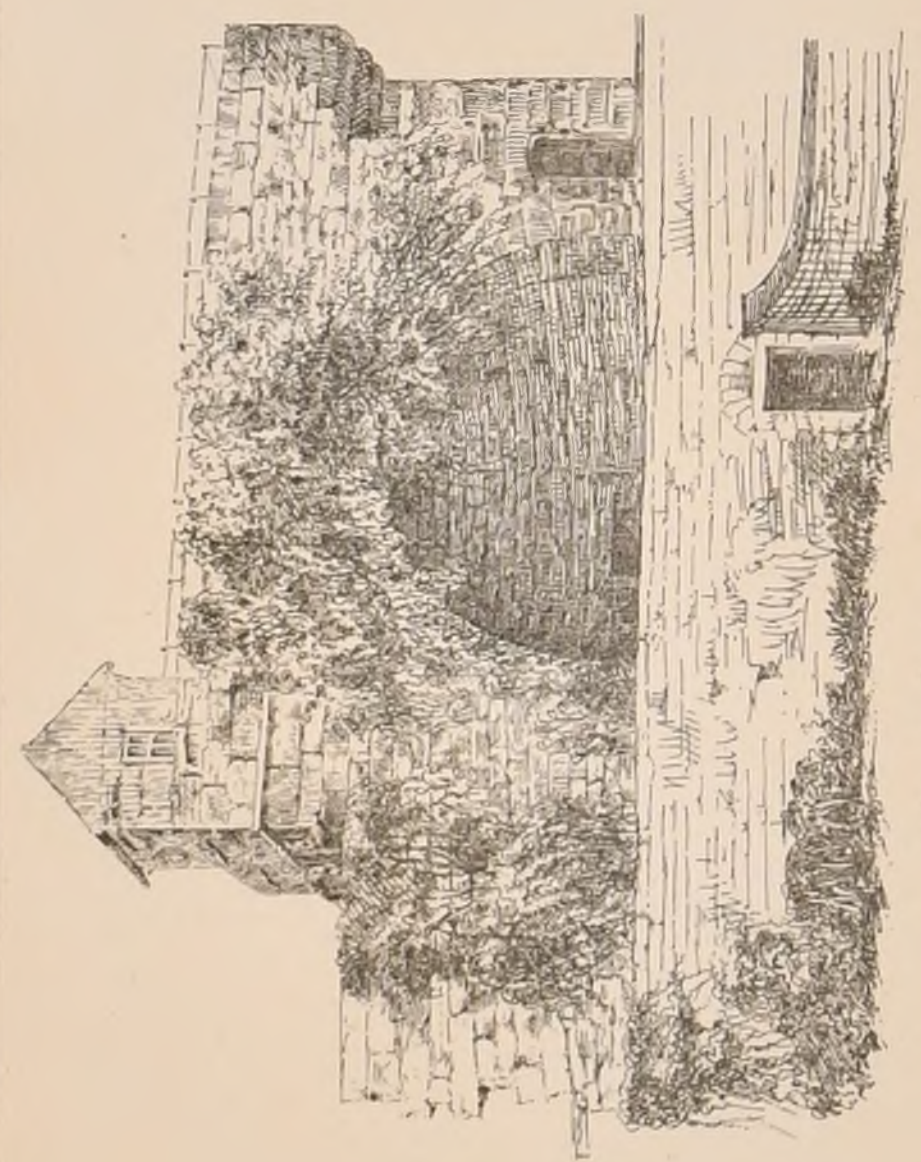
Les effets de la lumière passant à travers les vitres colorées des fenêtres des tambours et changeant continuellement, les tons chauds des marchandises amoncelées, les mille reflets des couleurs, des armes et des bijoux orientaux se jouant sans cesse au milieu de ce beau cadre architectural, tout ensemble produisent un des tableaux les plus séduisants qu'il soit donné de rencontrer.



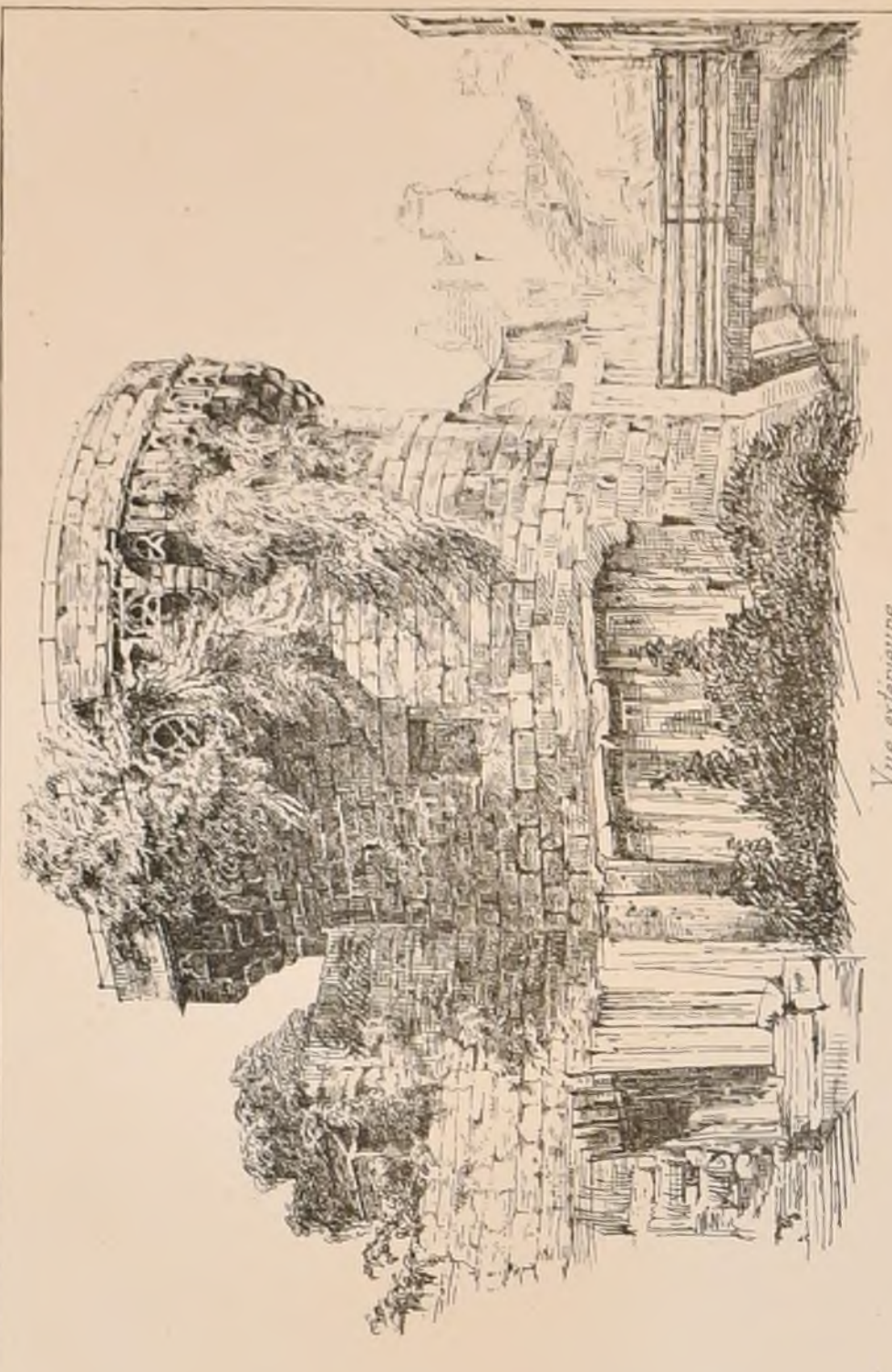
FRAGMENTS D'ARCHITECTURE A CONSTANTINE (ALGERIE)

Paris - Imp. Monrocq

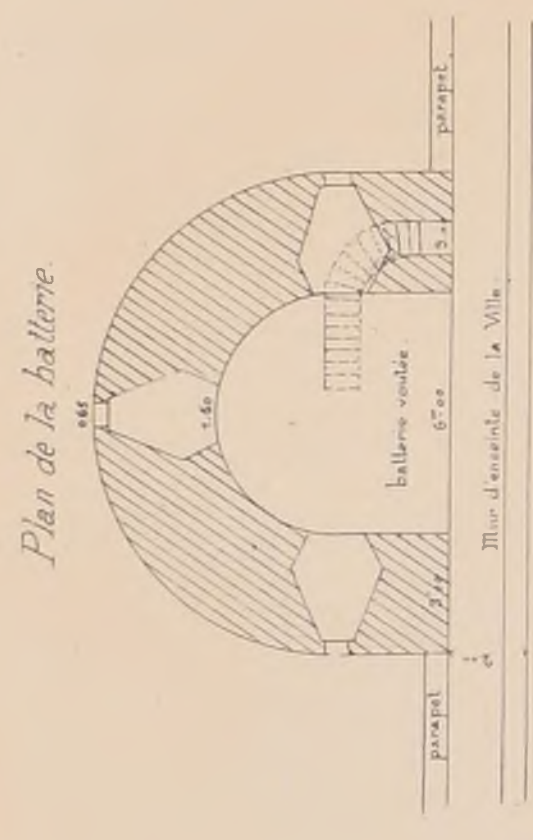




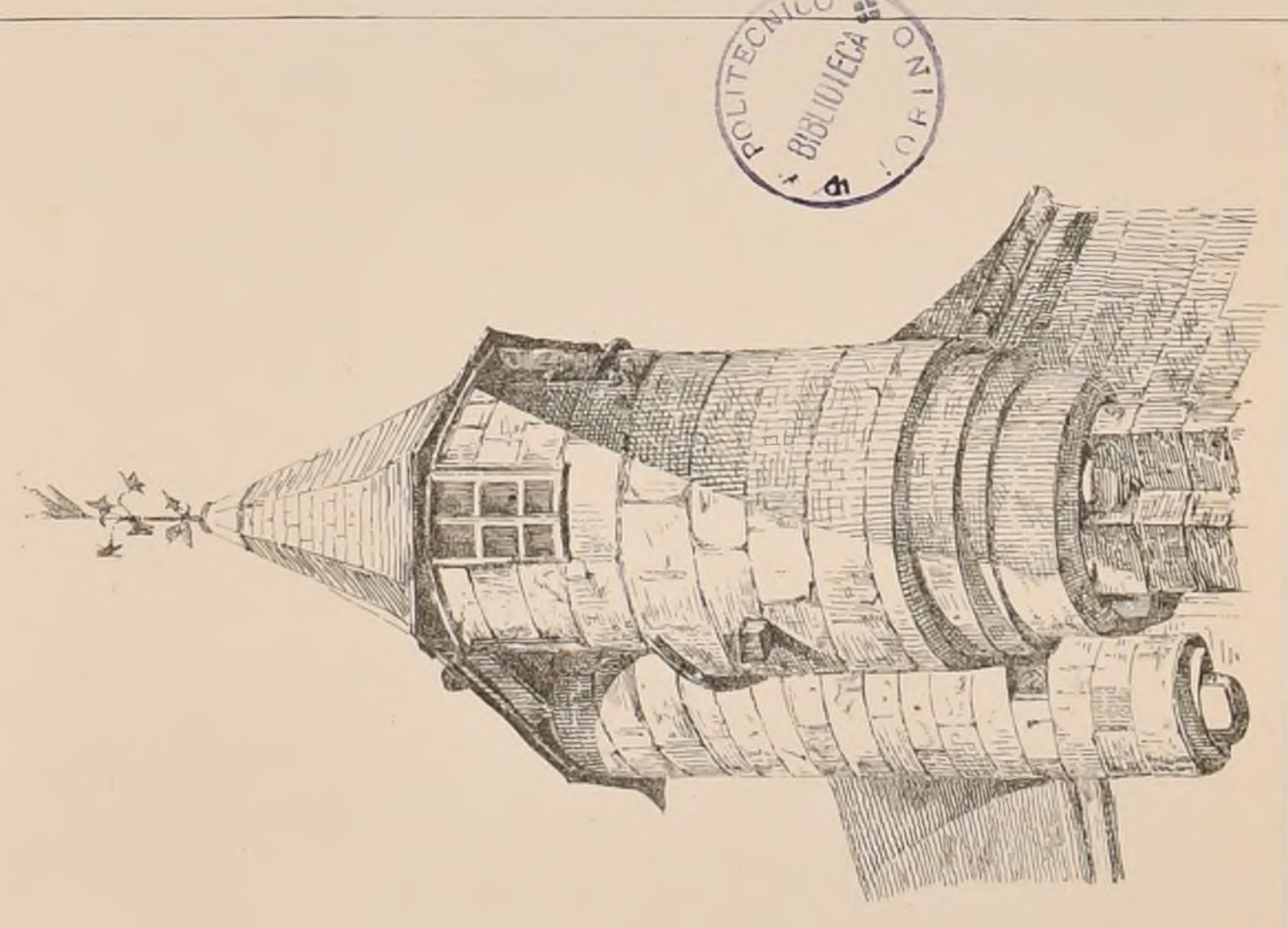
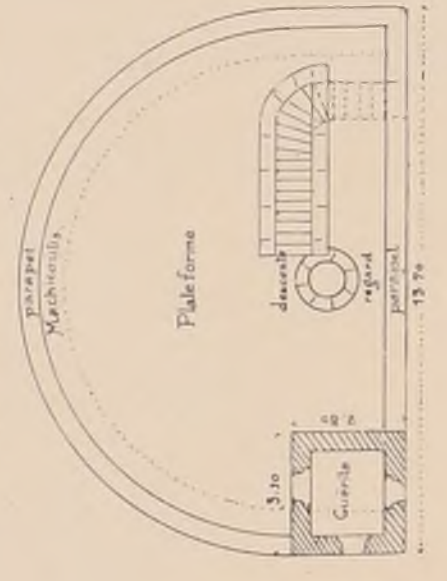
Vue de l'intérieur du rempart



Vue extérieure

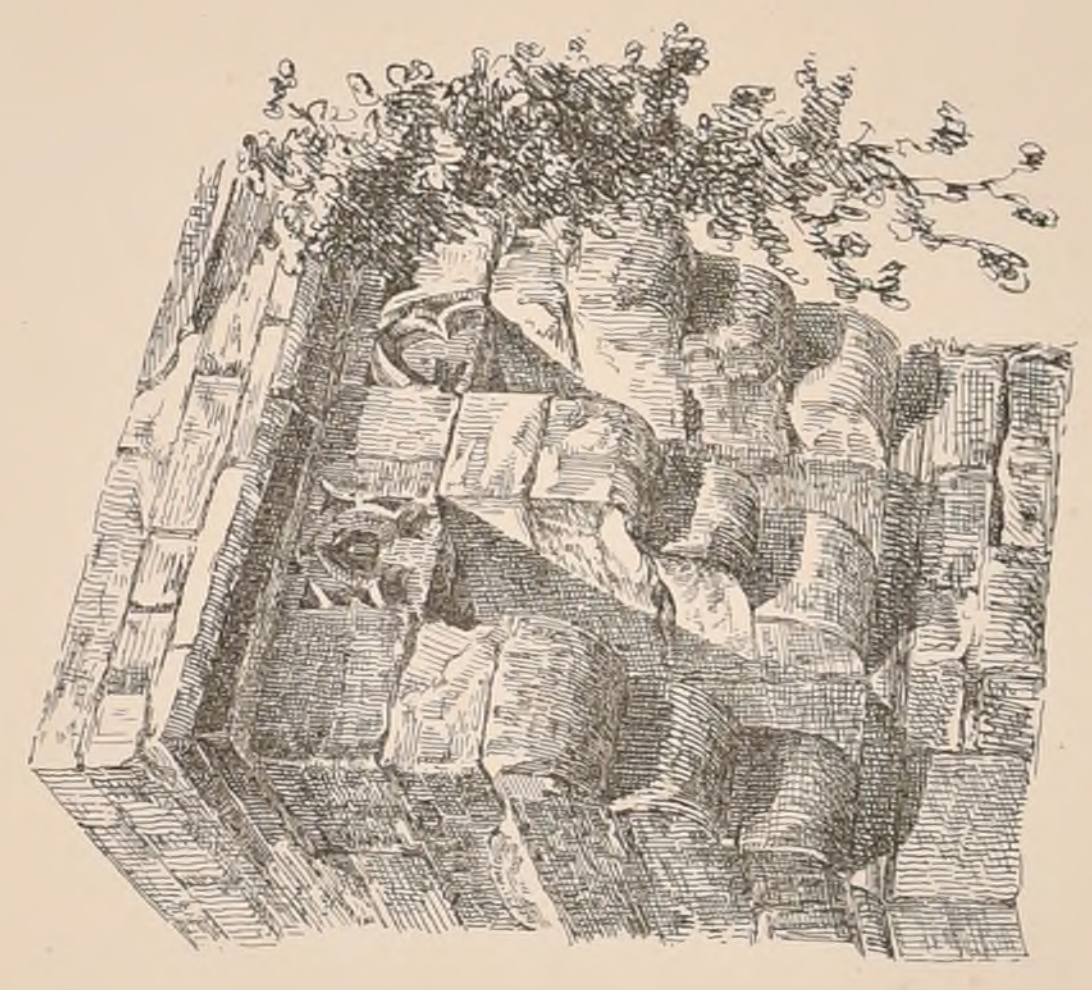


Plan au niveau de la plate-forme



Rue d'Atvergône, à Nevers.

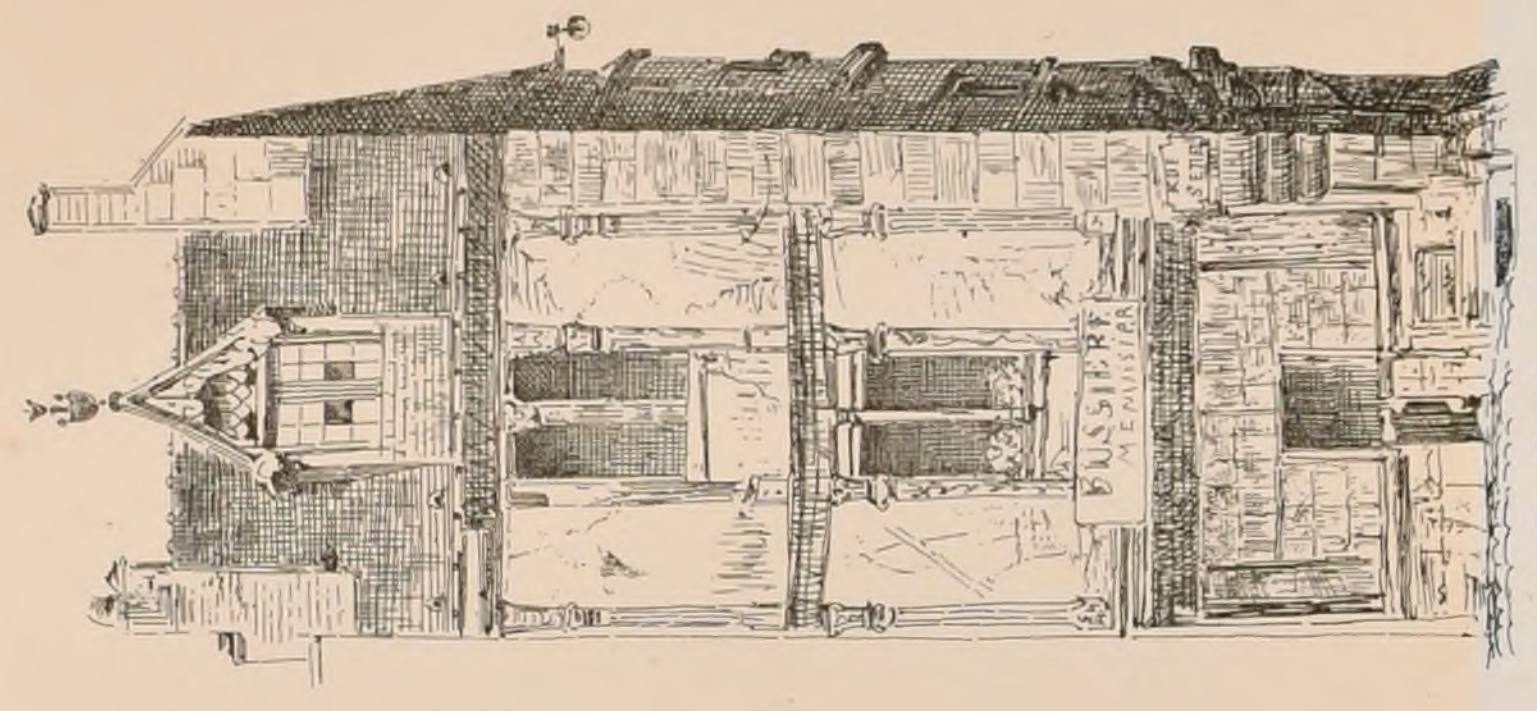
Jaeger, del.



Machicoulis

TOUR DU RIVAGE A NEVERS.

bâtie en 1421

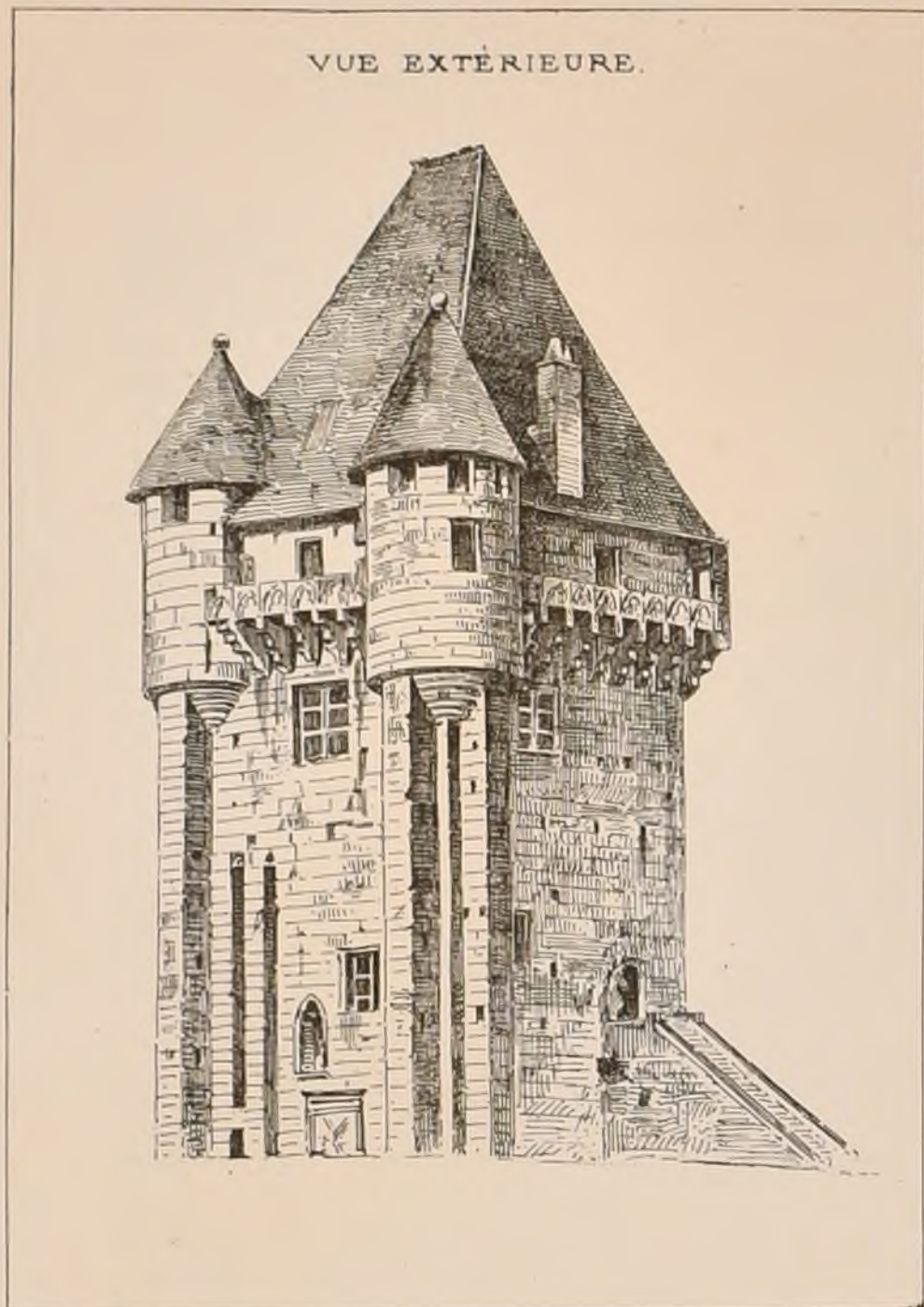


Rue St Etienne, à Nevers

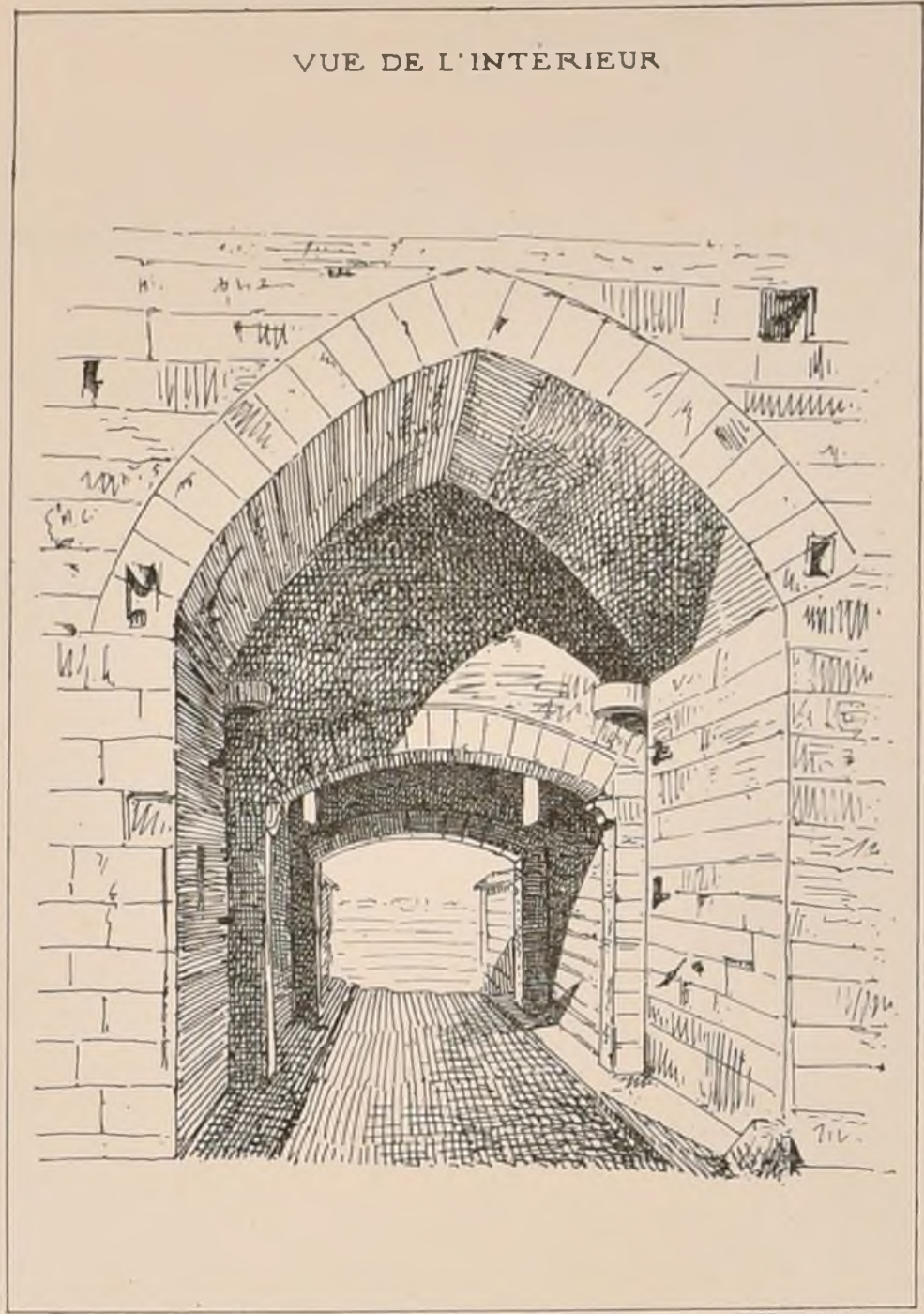
Gallot, aut.

Paris - Imp. - Mame





F. Götting del.

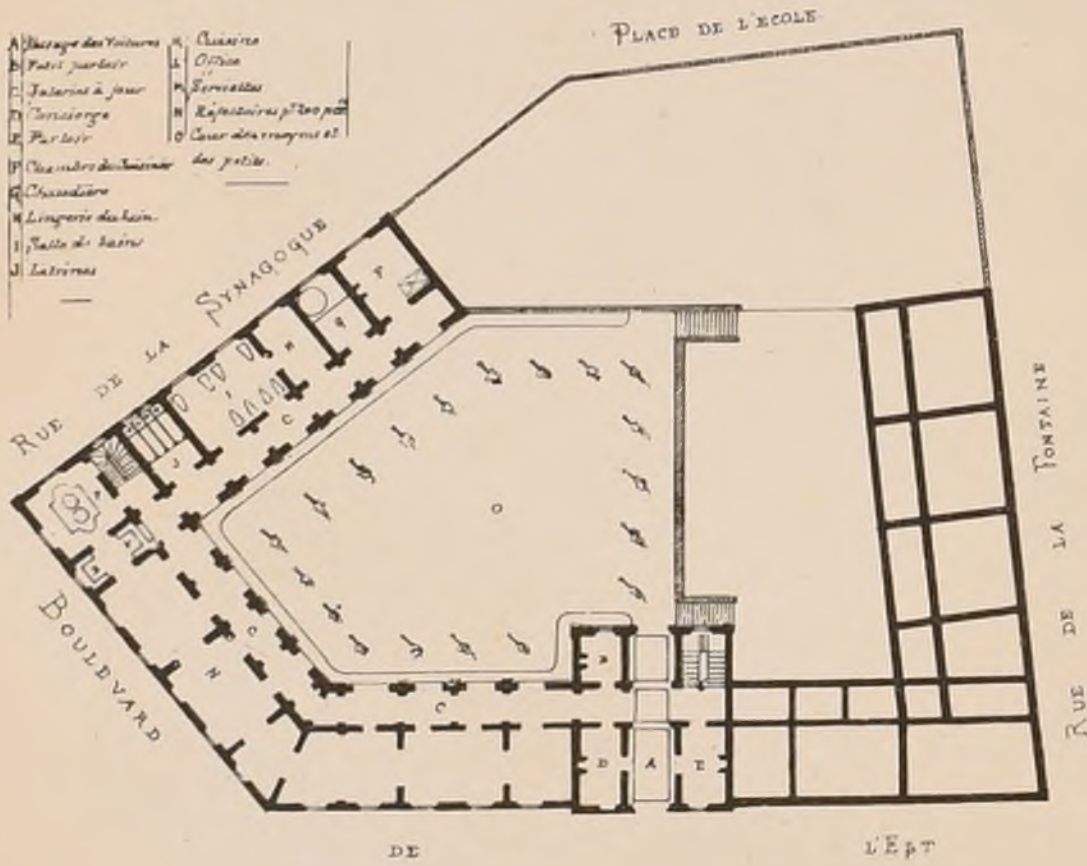


J. Marguet del.

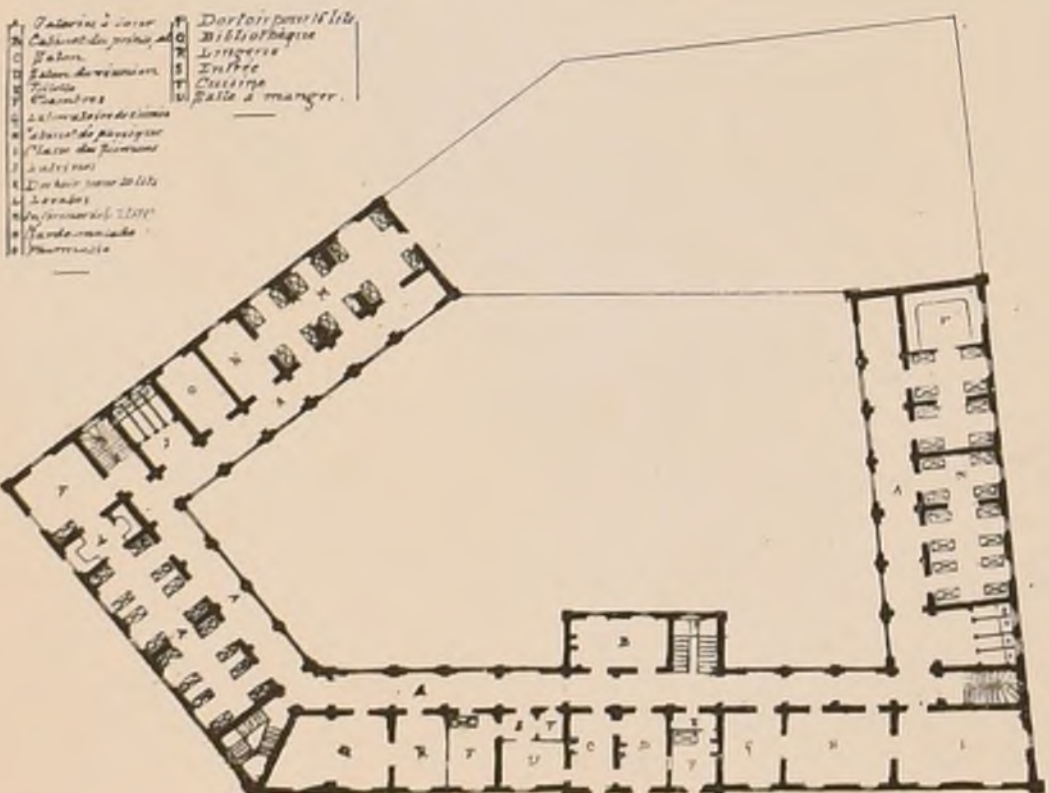
COLLEGE COMMUNAL DE CONSTANTINE

PAR M^r MEISTER ARCHITECTE

PLAN AU NIVEAU DE LA COUR DES MOYENS ET DES PETITS.

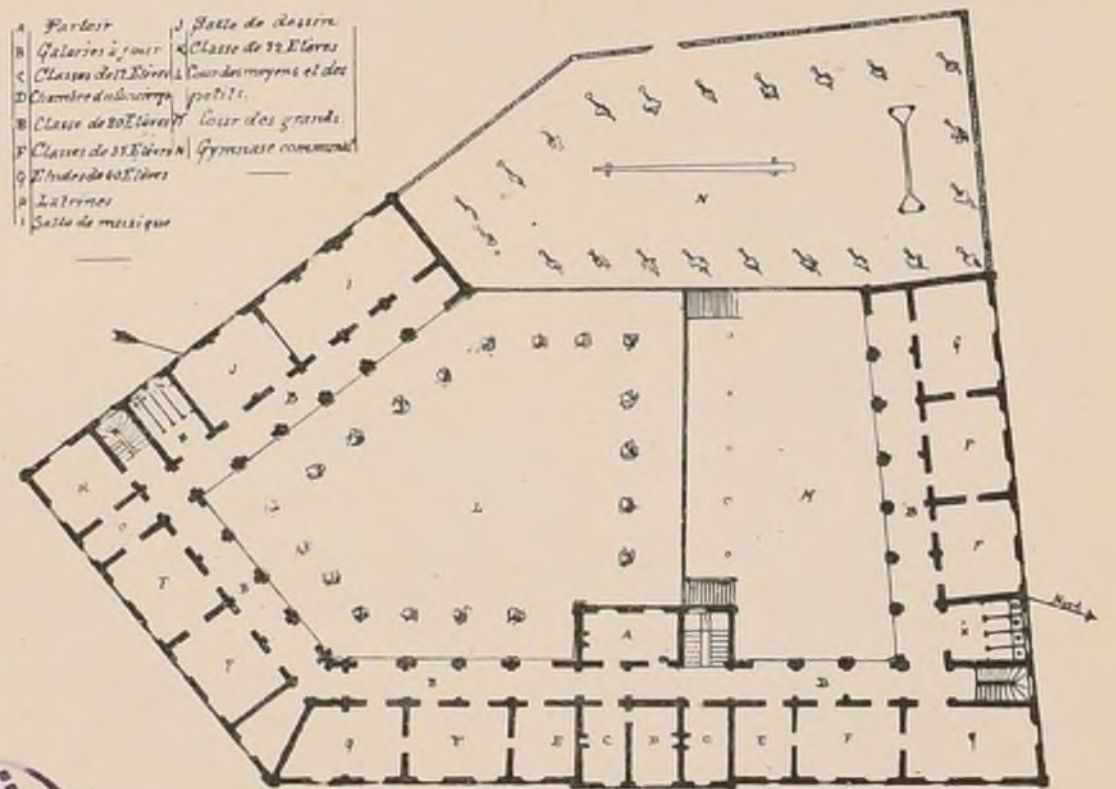


PLAN DU 1^{er} ETAGE

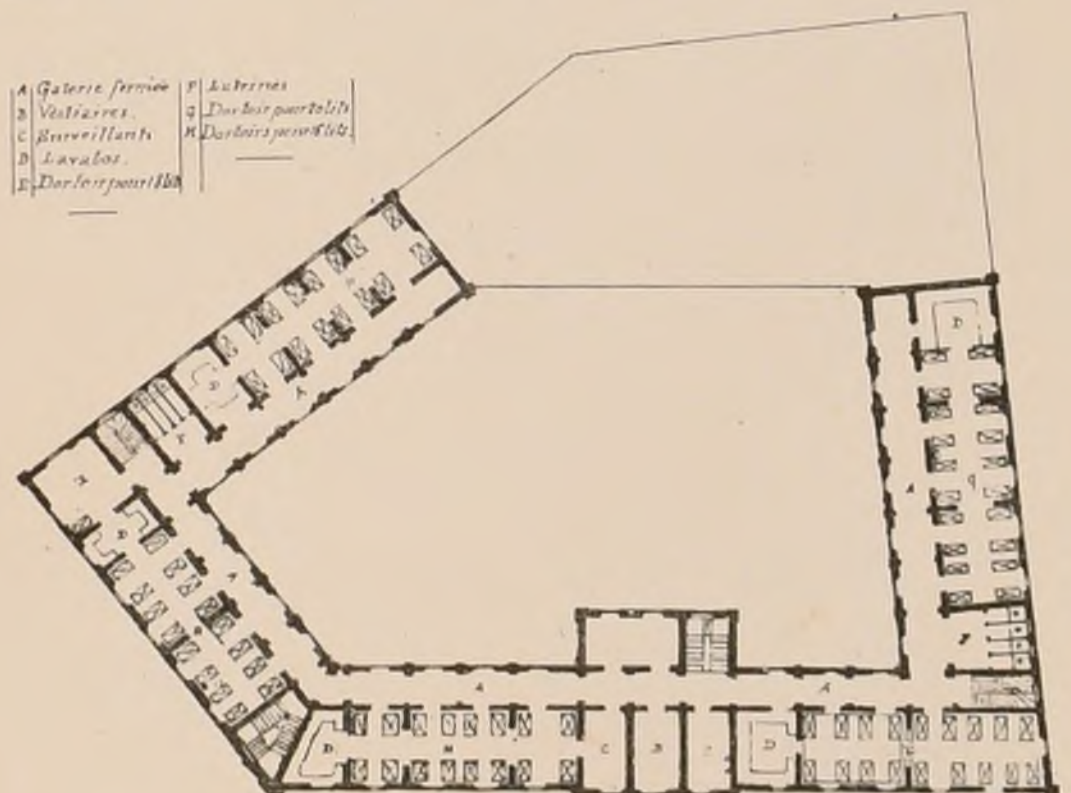


Paris - Imp. Monroq

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE

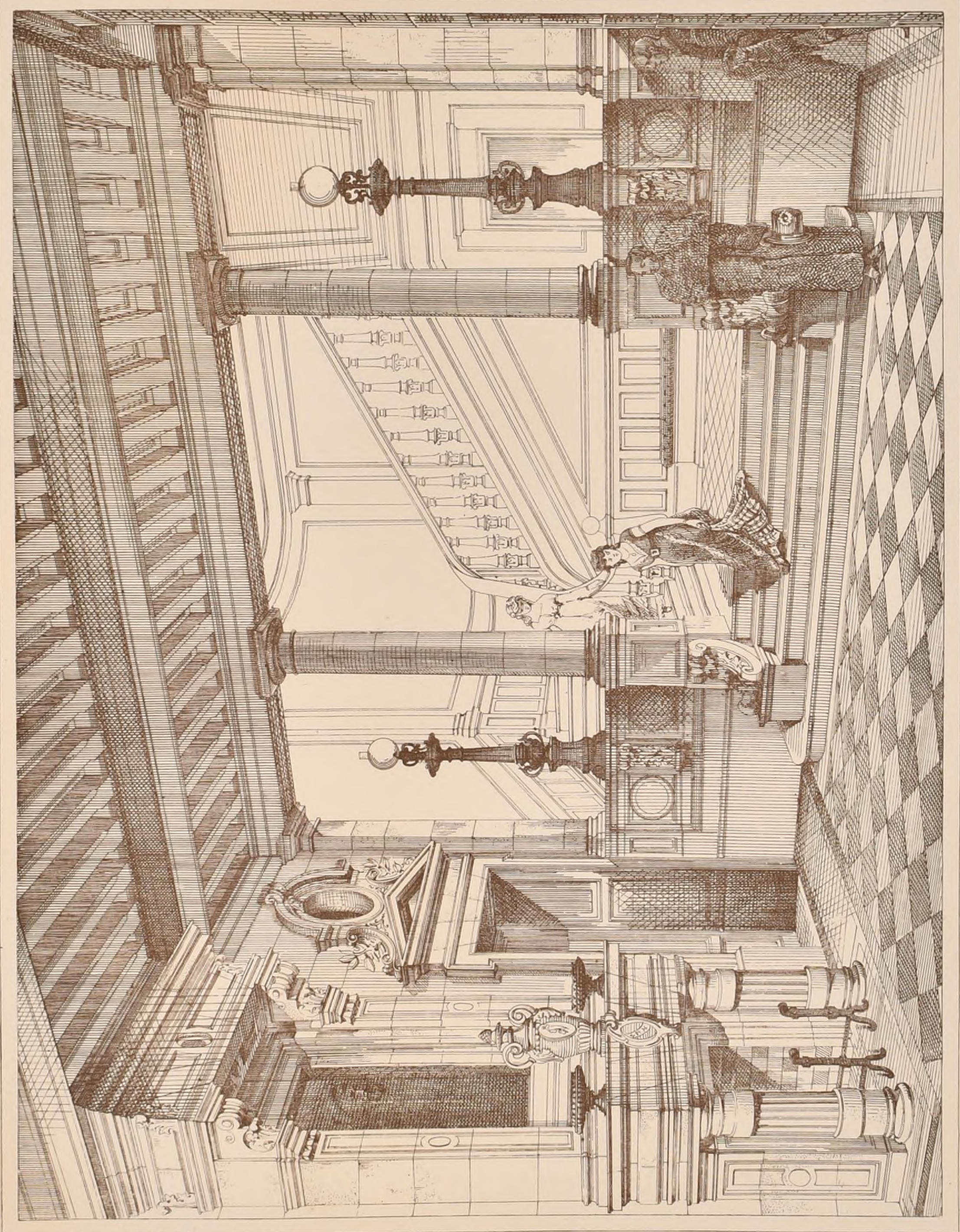


PLAN DU 2^{me} ETAGE



J. L. Bergeaux Del. A.





VESTIBULE D'UN HÔTEL QUARTIER DES CHAMPS-ÉLYSÉES A PARIS, PAR M TRONQUAIS, ARCH^{TE}.

Paris Imp. Mourou



ACHILLE CAMIN

L'affreuse guerre avec l'Allemagne nous a coûté l'un de nos meilleurs collaborateurs. Nos souscripteurs ont remarqué sans doute sur plusieurs de nos planches les mieux réussies le nom d'A Camin. Ami d'enfance de l'un de nous, sympathique à tous, Camin n'était pas architecte, il était soldat. En Afrique, pendant les loisirs que lui laissait le service, il dessinait sans maître des scènes militaires et des paysages, il faisait aussi de l'aquarelle. Les progrès rapides qu'il accomplissait tout seul indiquaient ce qu'aurait produit sa nature artiste, si le sort ne l'eût pas forcé de rester sous les drapeaux. Entré dans les lanciers de la garde, son séjour à Paris ou dans les environs lui permit d'essayer pour nous de l'autographe, il y réussit bientôt mieux que personne. Peu de temps avant la guerre Camin était nommé porte-étendard au 5^{ème} Régiment de cuirassiers. Plein de patriotisme, il a été tué le 30 Août 1870, à Mouron, dans une charge exécutée pour dégager le corps du général de Failly. Nous ne voulons pas terminer la sombre année 1870-1871, sans payer dans ces feuilles un tribut de regrets à notre brave camarade.

CONCOURS PUBLICS

ECOLE DE GARÇONS ET SALLE D'ASILE A BOULOGNE S. SEINE.

L'Ecole est pour 300 élèves et l'asile pour 300 enfants. — Somme à dépenser, 170 000^f. — Jury composé du Maire, des membres de la commission municipale et de trois architectes qui seront désignés ultérieurement. 3 Primes: la première, 1500^f, la seconde, 1000^f, la troisième, 500^f. — L'auteur du projet placé au premier rang pourra être chargé de l'exécution. — Date du rendu: 15 Mars 1872, à midi, terme de rigueur. On peut prendre connaissance du programme au siège de notre Société.

ASILE DE VIEILLARDS A LISBONNE (PORTUGAL)

Ce concours est seulement annoncé. — On n'en connaît pas encore les conditions.

ACADEMIE DES BEAUX-ARTS

Par décret du président de la République inséré au Journal officiel du 9 décembre, le jugement des Concours aux grands-prix a été rendu à l'Académie des Beaux-Arts qui s'ajoutera, pour ses jugements, parmi les artistes qui lui sont étrangers, un nombre égal à la moitié du nombre de ses membres.

M^r Questel a été nommé membre de l'Académie des Beaux-Arts en remplacement de M^r Duban.

Les membres de la section d'architecture sont actuellement: MM^{rs} Baltard, Duc, Gilbert, H. Labrousse, Lesnel, Lesueur, Questel et Vaudoyer.

CONCOURS ACHILLE LECLERE DE 1872

UN ORPHEON

Programme

Cet édifice destiné à l'exécution de la musique des maîtres et pouvant servir à des conférences littéraires, comprendra:

Une grande salle pour 400 auditeurs, à raison d'un demi-mètre superficiel par personne, avec une scène disposée pour un orchestre de 150 instruments et 200 choristes.

A proximité de la scène seront plusieurs salles pour les réunions et les préparatifs des exécutants, pour les choristes hommes et les choristes femmes, un ou deux salons pour les solistes avec les dépendances nécessaires, des pièces pour le dépôt des instruments et la collection des partitions, des vestiaires; etc.

On joindra à ces divers services des logements pour un conservateur, administrateur et quelques employés, un poste de police et un poste de sapeurs-pompiers. La salle sera largement dégagée par des galeries ou corridors de pourtour, des escaliers, des issues nombreuses et bien placées. Près des entrées seront des bureaux pour la distribution des billets et un bureau de contrôle.

Un ou plusieurs vestibules et des abris convenables faciliteront au public la prise des billets et l'attente à l'entrée ou à la sortie, le tout disposé en vue de l'accès et de la circulation sans confusion des piétons et des voitures.

On pourvoira par des dispositions appropriées au chauffage de la salle, ainsi qu'à son éclairage direct ou indirect, les séances pouvant avoir lieu de jour ou de nuit.

L'édifice sera isolé de toutes parts, le terrain ne devant pas excéder 80 mètres dans sa plus grande dimension.

On fera pour les esquisses un plan, une élévation et une coupe à l'échelle de 5 millimètres pour mètre.

L'échelle, le nombre et la nature des dessins rendus seront déterminés ultérieurement, ainsi que le jour de leur remise.

Pour être apte à concourir, il faut être Français et n'avoir pas trente ans le 1^{er} Janvier de l'année où le concours définitif aura lieu.

Le concours est à deux degrés.

Le premier degré consiste en une esquisse fixée sur châssis qui doit être remise au secrétariat de l'Institut avant onze heures du matin, le vendredi 22 décembre prochain, veille de l'anniversaire de la mort de M^r Achille Ledère (le lendemain samedi étant un jour de séance publique).

Un pli cacheté l'accompagnera et contiendra le nom de l'auteur, sa demeure et son acte de naissance.

Il devra porter sur son enveloppe la date de la naissance de l'auteur et une épigraphe reproduite sur l'esquisse.

Le jeudi 28 et le vendredi 29 décembre, il sera fait une exposition publique des esquisses.

Le samedi 30, les membres de la section d'architecture de l'Académie des Beaux-Arts procéderont au choix des esquisses dont les auteurs deviendront ainsi, par la volonté de la donatrice, M^{lle} Esther Leclère, les concurrents au prix.

Le 31 décembre, les numéros d'inscription des esquisses choisies seront publiés dans le Journal officiel.

On fera connaître en même temps:

1^o Le jour et l'heure où les concurrents au concours définitif seront admis à prendre des calques de leurs esquisses.

2^o L'échelle, le nombre et la nature des dessins rendus;

3^o La date à laquelle les dessins rendus devront être remis au secrétariat de l'Institut.

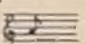
Les numéros d'inscription et les épigraphes des esquisses seront reproduits sur les projets rendus.

Le prix Achille Leclère ne peut être obtenu qu'une fois par le même concurrent.

Le projet couronné appartient à l'Académie et reste déposé dans ses archives; mais l'auteur a la faculté de le faire reproduire par tel procédé qu'il voudra.

JUGEMENT DE L'ESQUISSE

Les concurrents étaient au nombre de 76. Dix-huit ont été admis à faire le rendu. Leurs épigraphes et leurs numéros sont les suivants:

- N° 3 Pas de style sans conviction
- N° 9 Do.
- N° 11 Puisse ma lyre vous enchanter
- N° 12 Euterpe
- N° 18 Tu Marcellus eris.
- N° 19 Adame.
- N° 20 Stentor.
- N° 28 Remember
- N° 24 Vitruve-Palladio
- N° 25 Bien faire
- N° 30 Halle-là.
- N° 33 Do. Re. Mi.
- N° 41 Violon.
- N° 50 pnuu clavroy
- N° 51 
- N° 53 Studio
- N° 54 Fossini
- N° 57 Essayo.

Pour le rendu, les plans nécessaires à l'intelligence du projet seront à 0,005.

Une élévation et une coupe au double. Les dessins rendus seront remis au Secrétariat de l'École des Beaux-Arts le samedi 30 Mars 1872 à quatre heures au plus tard, terme de rigueur.

ECOLE DES BEAUX-ARTS

7 Décembre 1871.

1^{ère} Classe

RENDU UNE MAISON POUR QUATRE FRÈRES

Programme

Quatre frères, amateurs de littérature et de beaux arts, n'ayant pas chacun une grande fortune, ont conçu l'idée de disposer d'une partie de leur héritage pour se faire construire une habitation qui joindrait aux jouissances de la vie en commun les avantages de la liberté individuelle.

Leur maison, isolée au milieu d'un jardin d'agrément, se composerait de quatre pavillons liés par des portiques ou loges, et groupés autour d'un appartement de réunion.

Chaque pavillon contiendrait: une salle à manger, un petit salon, un cabinet de travail, plusieurs chambres à coucher avec cabinets dont un à l'anglaise, le tout distribué dans un rez-de-chaussée et deux étages desservis par un escalier. La cuisine et ses dépendances peuvent être placées dans un soubassement. Les chambres de domestique seraient dans un entresol ou dans le comble.

L'appartement de réunion consisterait en un grand salon montant de fond, accompagné au rez-de-chaussée, d'une antichambre et d'une ou plusieurs pièces de service, au 1^{er} étage d'un cabinet de gravures et de médailles, et d'un cabinet littéraire ou petite bibliothèque.

Les portiques ou loges seraient ornés d'objets d'art, et pourraient avoir deux étages, leur jouissance serait en commun, comme le salon et les autres pièces de réunion.

Il y aurait à l'entrée du jardin deux logements séparés, l'un pour le concierge, l'autre pour le jardinier.

La superficie du terrain n'excèdera pas 8000 mètres.

On fera pour les esquisses, le plan du rez-de-chaussée avec la moitié du jardin sur une échelle de 0,02 pour mètre. L'élévation et la coupe de l'habitation au double.

Pour les dessins rendus, on fera le plan général, le plan du 1^{er} étage et celui du 2^{ème} étage à l'échelle de 0,005 pour mètre, l'élévation et la coupe de l'habitation au double.

La construction sera indiquée dans la coupe.

ESQUISSE: UN PETIT PORT POUR DES GONDOLES

Programme

Ce petit port ou embarcadere sera situé dans une résidence provinciale, en tête d'un grand

canal ou d'un étang, tels que ceux qui existent à Versailles, à Fontainebleau, à Rambouillet. On partait de là pour des promenades nautiques en descendant au plateau inférieur par un large perron. Sous la terrasse seront des remis pour six à huit gondoles. Ces remis seront reliés, au fond, par un couloir, afin de faciliter le service des gondoliers.

Ce port et la terrasse dans laquelle il sera pratiqué formeront soubassement en avant du palais, et devant contribuer à l'embellissement du parc, seront ornés de balustrades, statues, etc. et même d'effets d'eau.

La plus grande dimension intérieure du port n'excèdera pas 50 mètres.

On fera le plan et la coupe sur une échelle de 0,002 pour mètre et l'élévation au double.

JURY

MM^{rs} Bruus, Ginain, Coquart, Guadet, Léhard, Lenoir, André, Clerjel, Daumet, Lesueur, Louvet, Garnier, Abadie, Davoud, Vaudremer, Guenepin, Joyau

JUGEMENT

Rendu (11 Concurrents)

- 1^{ère} Médaille — M^r Saglio, élève de M^r Ginain.
- 2^{ème} Médailles — M^r Blondel, élève de M^r Daumet.
- M^r Bonnetant, élève de MM^{rs} Constant, Duteil et Ginain.
- 1^{ère} Mention — M^r d'Orbigny, élève de M^r Daumet.

Esquisse (20 Concurrents)

- 2^{ème} Médailles — M^r Lehoux, élève de M^r Questel.
- M^r Blondel, élève de M^r Daumet.

CONCOURS POUR L'OBTENTION DU DIPLOME D'ARCHIT^{TE}

Programme

Le Palais de Justice de la ville de X est installé dans un bâtiment ancien d'une solide construction. Le Conseil municipal dans l'intention de compléter des services insuffisants, demande à son architecte de dresser le projet d'une salle des Pas-perdus précédée d'un porche d'entrée et dans les soubassements de laquelle on devrait trouver un logement de concierge, un corps de garde pour huit hommes, des latrines publiques, des celliers à bois et charbons et un calorifère.

Le parquet de la salle est à 3,20 au-dessus du sol extérieur. Il sera donc nécessaire

d'établir soit un perron, soit un escalier qui franchisse cette hauteur.

La salle ne devra pas dépasser une longueur de 35^m hors œuvre, mais elle aura de largeur dans œuvre, 20^m ou au moins.

Si le mur de l'ancien bâtiment qui doit former l'une des parois de la salle annexe, est fondé sur un excellent sol, il n'en est pas ainsi du sol qui vont rencontrer les murs neufs à élever. Des sondages que l'Architecte ordonnera et dont il fera connaître les procédés, établiront qu'à 1,50 en contrebas du sol de la rue, commence un lit de glaise de 0^m d'épaisseur qui contourne un cours d'eau assez considérable, et qui sera inrivable dans la fouille.

L'architecte indiquera le mode de fondation qui lui paraîtra devoir être employé dans cette double occurrence. Il donnera aussi tous les renseignements graphiques sur les moyens qu'il aura pris dans le but d'éviter le déchaînement qui doit amener une inégalité de tassement du bâtiment ancien avec la construction annexe.

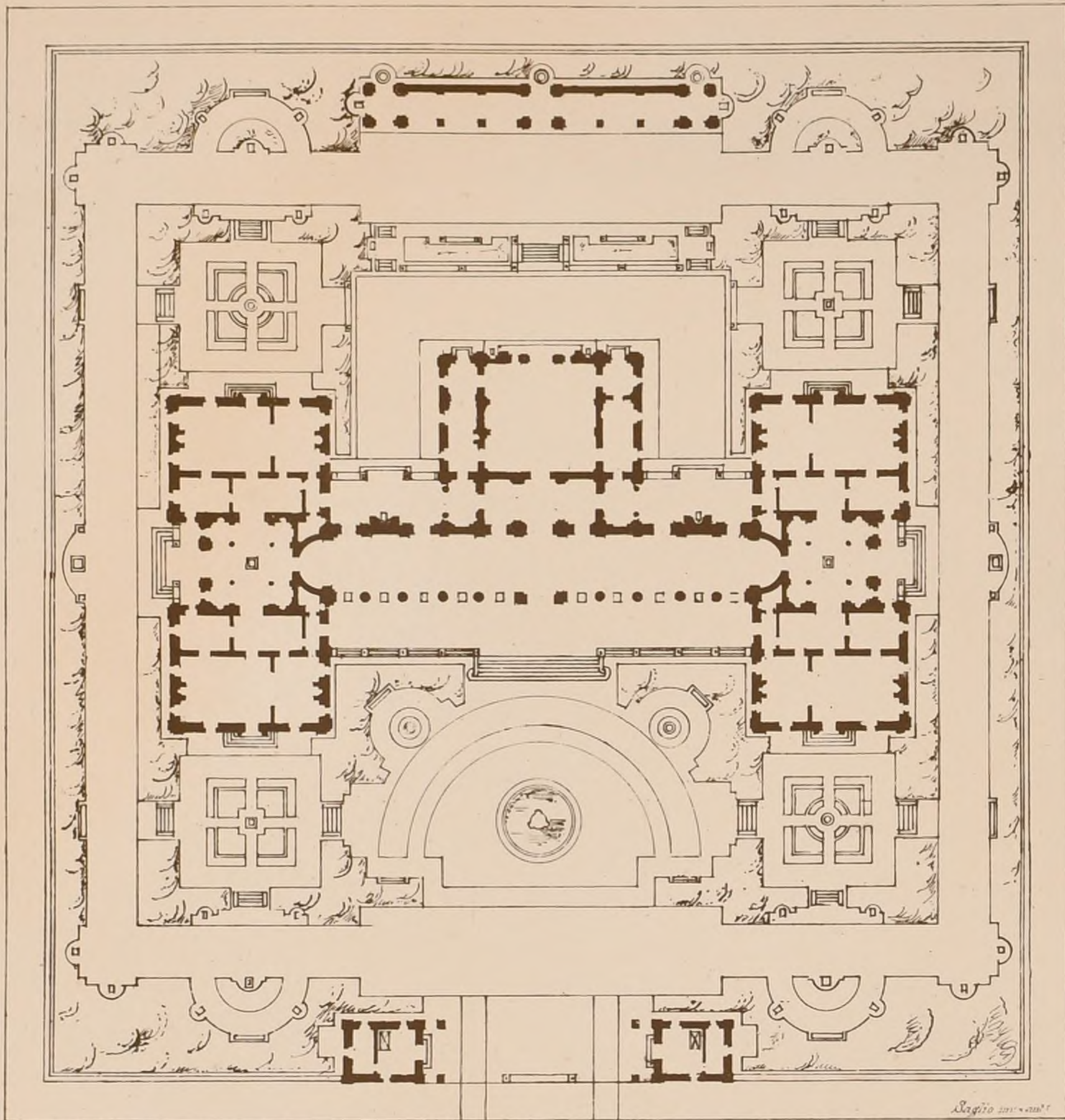
Les façades nouvelles seront en pierre, et l'Architecte présentera des tracés des appareils les plus intéressants et principalement de ceux du perron ou de l'escalier.

Quelle que parti qu'il adopte pour la décoration intérieure, quelque forme qu'il ait préférée, il devra faire trois systèmes de construction s'appliquant à la partie supérieure de la Salle, l'un de maçonnerie (pierre, briques, etc.) l'autre, de charpente en bois (chêne ou sapin), le 3^{ème} de ferronnerie (fonte et fer forgé). Le mur existant du vieux palais a 2^m d'épaisseur, les cornues de pierre de Bannroyal, de 20 d'épaisseur moyenne, en formant les parements tant extérieurs qu'intérieurs. Le noyau est en meuble tendre et mortier de terre assez peu consistant. Plusieurs ouvertures peuvent être pratiquées dans ce mur. L'architecte indiquera les moyens qu'il croira devoir prendre pour exécuter ce travail et notamment le système d'étaisements ou de chevalements par lesquels il conviendra sans effort appréciable, la rigidité des planchers des salles du 1^{er} étage, situés à 0^m du sol de rez-de-chaussée.

Il rendra compte de la disposition des conduits de fumée, parlant de l'élévation du soubassement, et marquera dans son plan les cheminées qu'il y a lieu d'installer pour les services demandés. Les conduits de fumée seront établis dans l'épaisseur des murs existants ou adossés aux murs anciens. Il donnera des détails corrects, l'amis de fumisterie et notamment ceux relatifs à l'établissement d'un calorifère, ainsi qu'il expliquera les raisons de la préférence qu'il accorde au système qu'il aura choisi. Il n'oubliera pas de rendre un compte précis de l'établissement des latrines publiques, de leur mode d'alimentation et de ventilation, de l'arrivée et du départ des eaux de lavage, de la plomberie. — Les différents détails de construction seront tracés à une échelle qui ne pourra être moindre de 0,10 pour 100. — Pour des cas spéciaux, ils pourront être réduits au 1/2 de l'ordinaire. — On fera deux plans, l'un de la salle, l'autre de ses soubassements à l'échelle de 0,005.

Une façade principale et une coupe transversale à 0,01 p. m. — Rendu le 15 Décembre 1871.

Un seul concurrent a fait ce projet.



E. B. A.

CONC. DE 1^{re} CLASSE

UNE MAISON POUR :

QUATRE FRERES.

Voir P. 5 N° 11

1^{re}

MEDAILLE

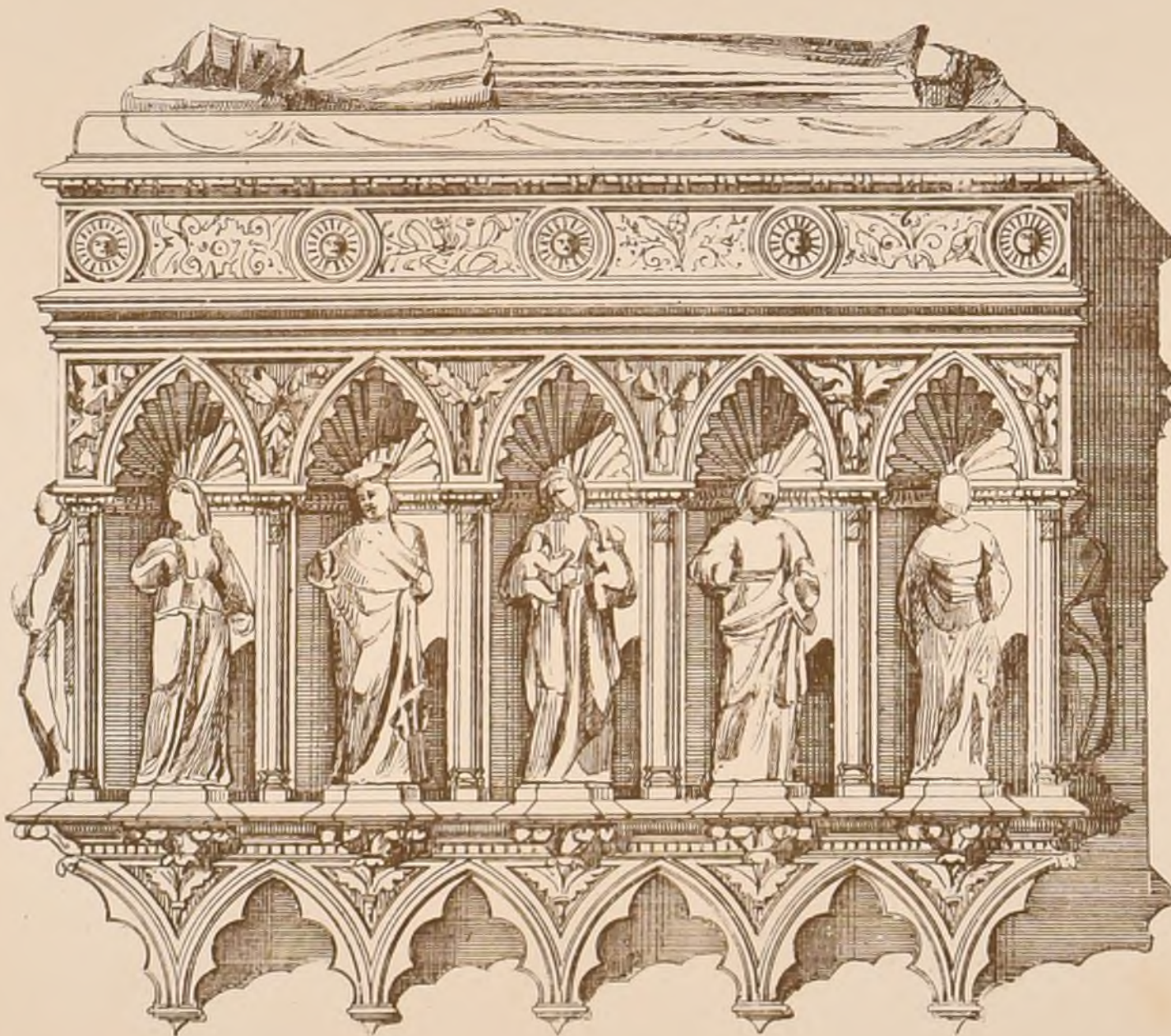
par M. SAGLIO.

Eleve de M. GINAIN.

Echelle de 0^m 0025.

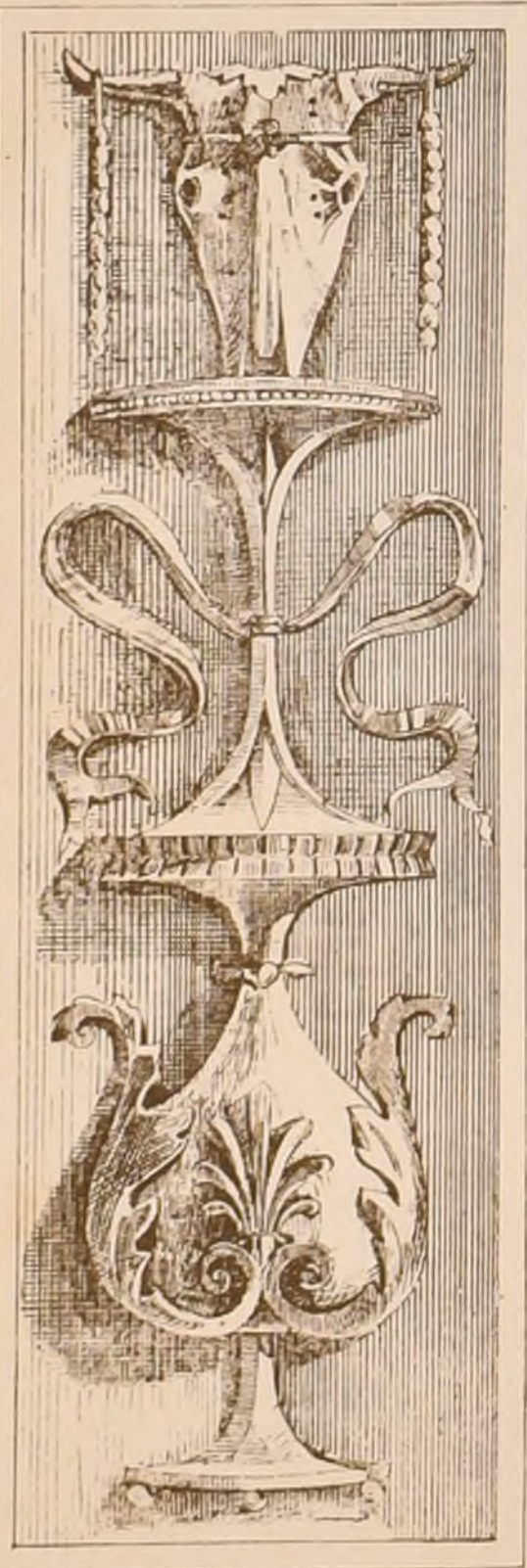


TOMBEAU DU DOGE VENIER A SS. GIOVANNI ET PAOLO A VENISE.

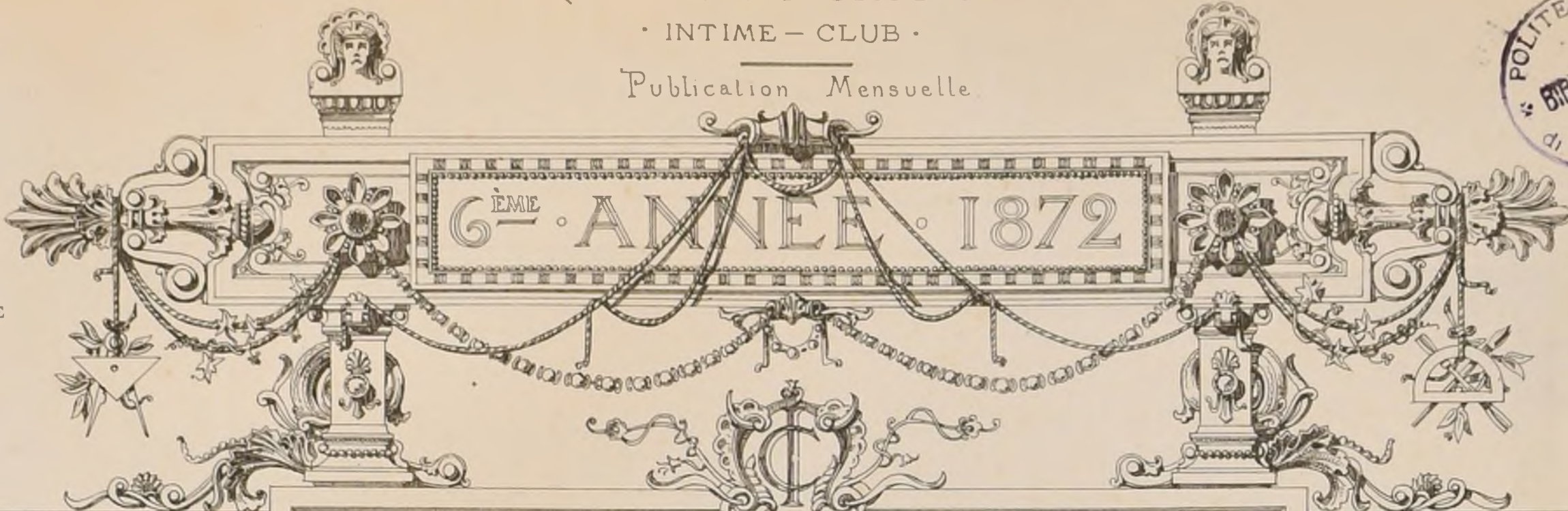


De Luigi del

J. Colla del



PANNEAUX DES PIEDESTAUX DU JUBE DE L'EGLISE SAN MICHELE DI MURANO PRES VENISE-DEMI GRANDEUR NATURE.



ANNEE COURANTE
PARIS: 18
DEPARTEMENT: 20
ETRANGER: 25

ANNEE PARUE
EN CARTON: 25
RELIEE EN TOILE: 30

• TABLE • DES • MATIÈRES •

Table with columns: FEUILLES, SUJETS (AUTEURS DES COMPOSITIONS), AUTEURS DES DESSINS OU TEXTES, AUTEURS DES AUTOGRAPHES. Rows are organized by month: N° I JANVIER, N° II FEVRIER, N° III MARS, N° IV AVRIL, N° V MAI, N° VI JUIN, N° VII JUILLET, N° VIII AOUT, N° IX SEPTEMBRE, N° X OCTOBRE, N° XI NOVEMBRE, N° XII DECEMBRE.

J. Bernard inv. et del.
Imp. Monroq. Paris

Table with two columns: SOCIETAIRES ACTIFS and SOCIETAIRES HONORAIRES. Lists names of members and their roles.

Autographie Texte par N. Galliot
Encadrem. par J. Bernard.

CROQUIS D'ARCHITECTURE

INTIME-CLUB

Publication Mensuelle

RUE DE LA SORBONNE, 6

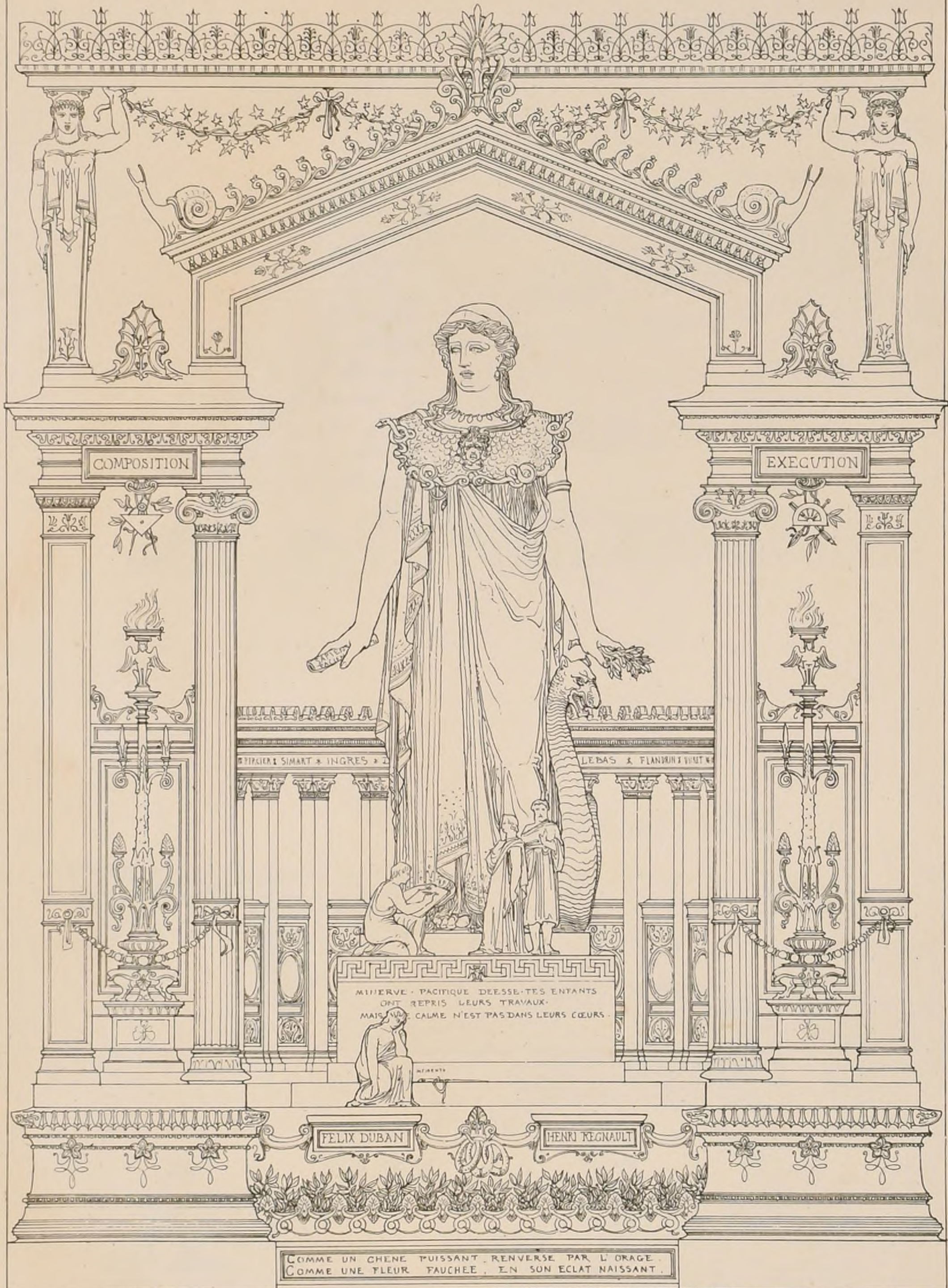
Adresser tout ce qui concerne
la composition de la Publication
au PRÉSIDENT de l'Œuvre
Rue Taranne, 9

Adresser tout ce qui concerne
la partie commerciale
à MM. DUCHER et C^e
Éditeurs

Janvier 1872

6^{me} ANNEE.

N^o 1
F 1



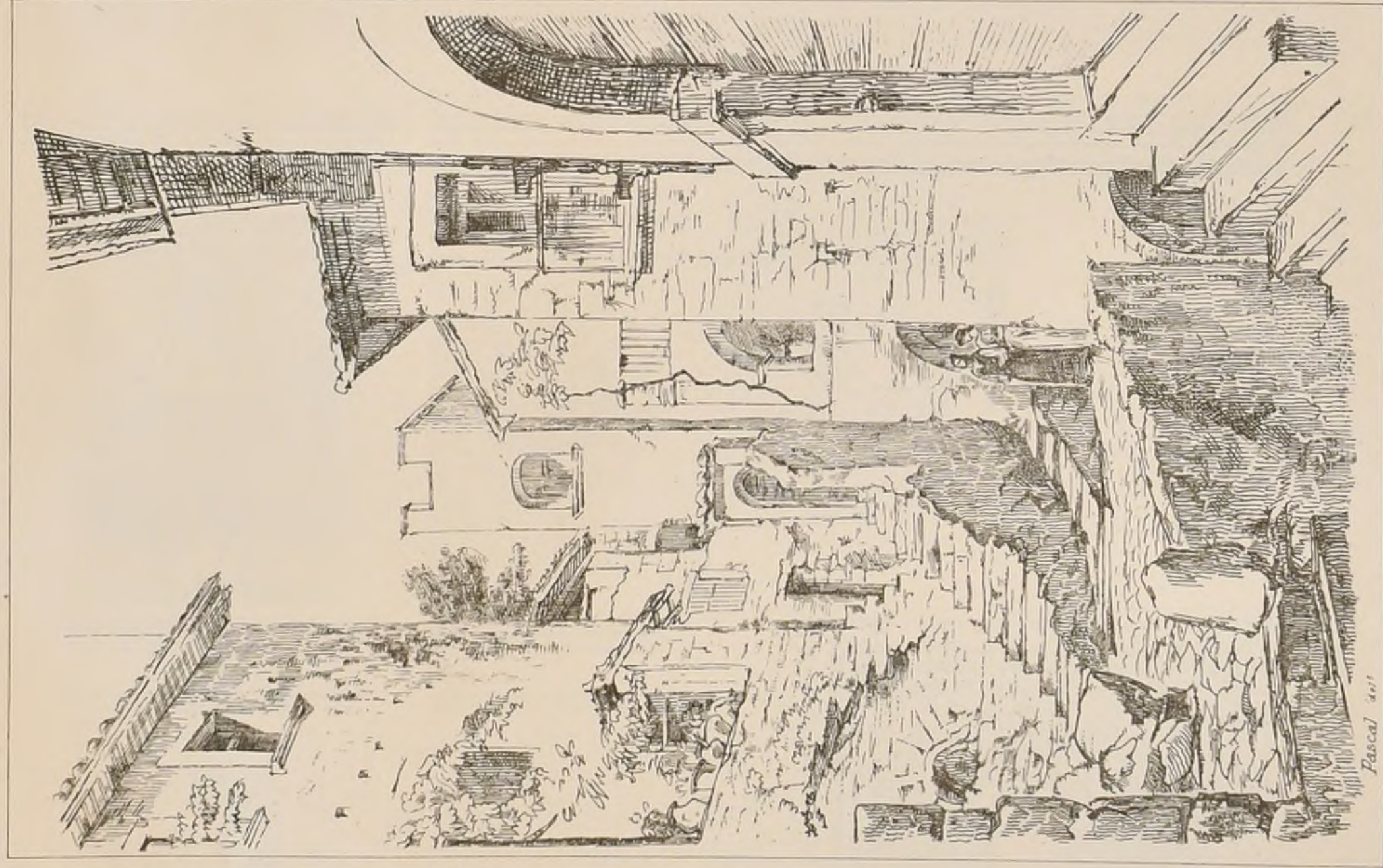
CROQUIS D'ARCHITECTURE

6^e VOLUME



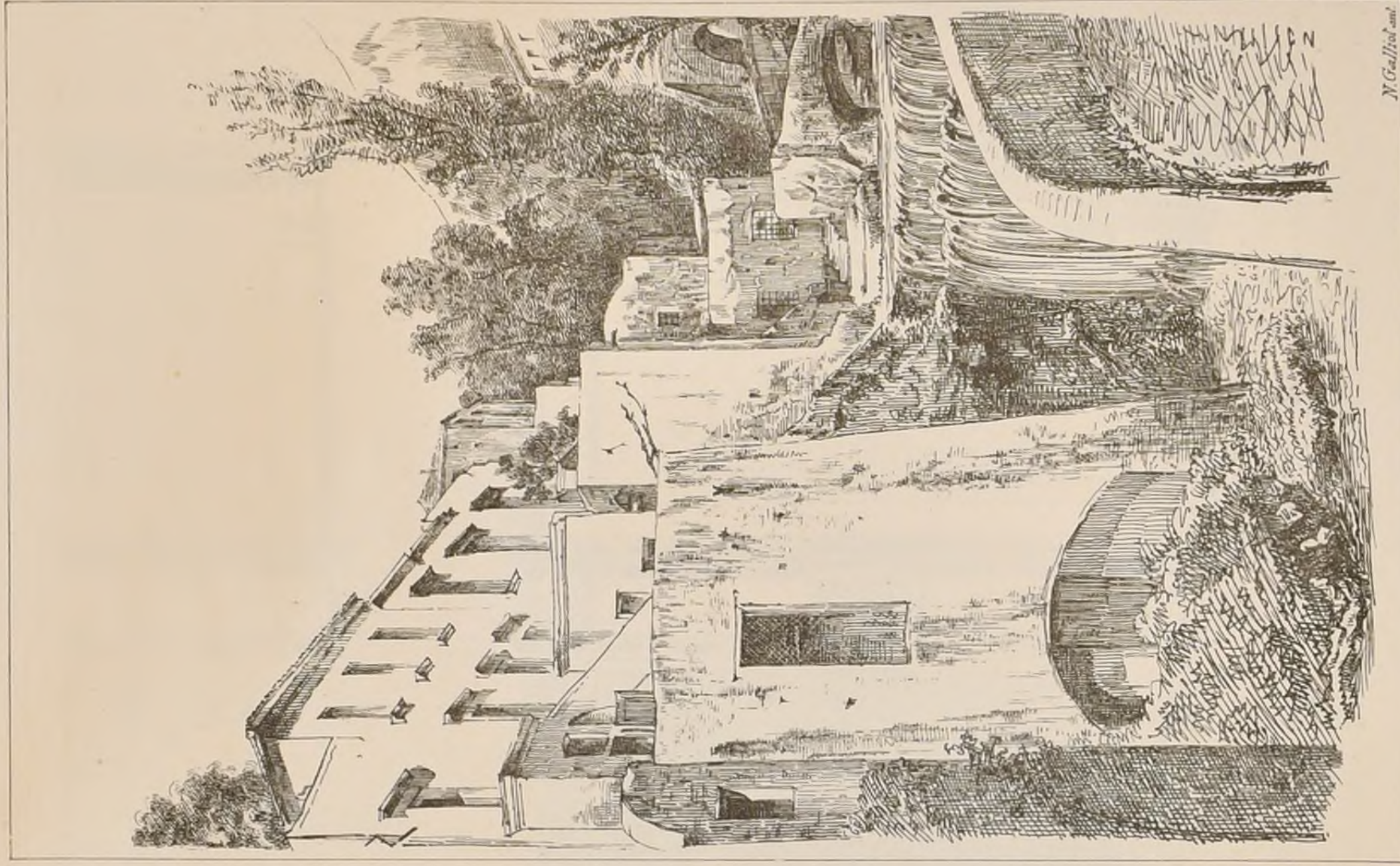
POLITECNICO
BIBLIOTECA
1872

VUE. A S. GERMANO.



Pascal del.

AMALFI, VALLEE DU MOULIN.

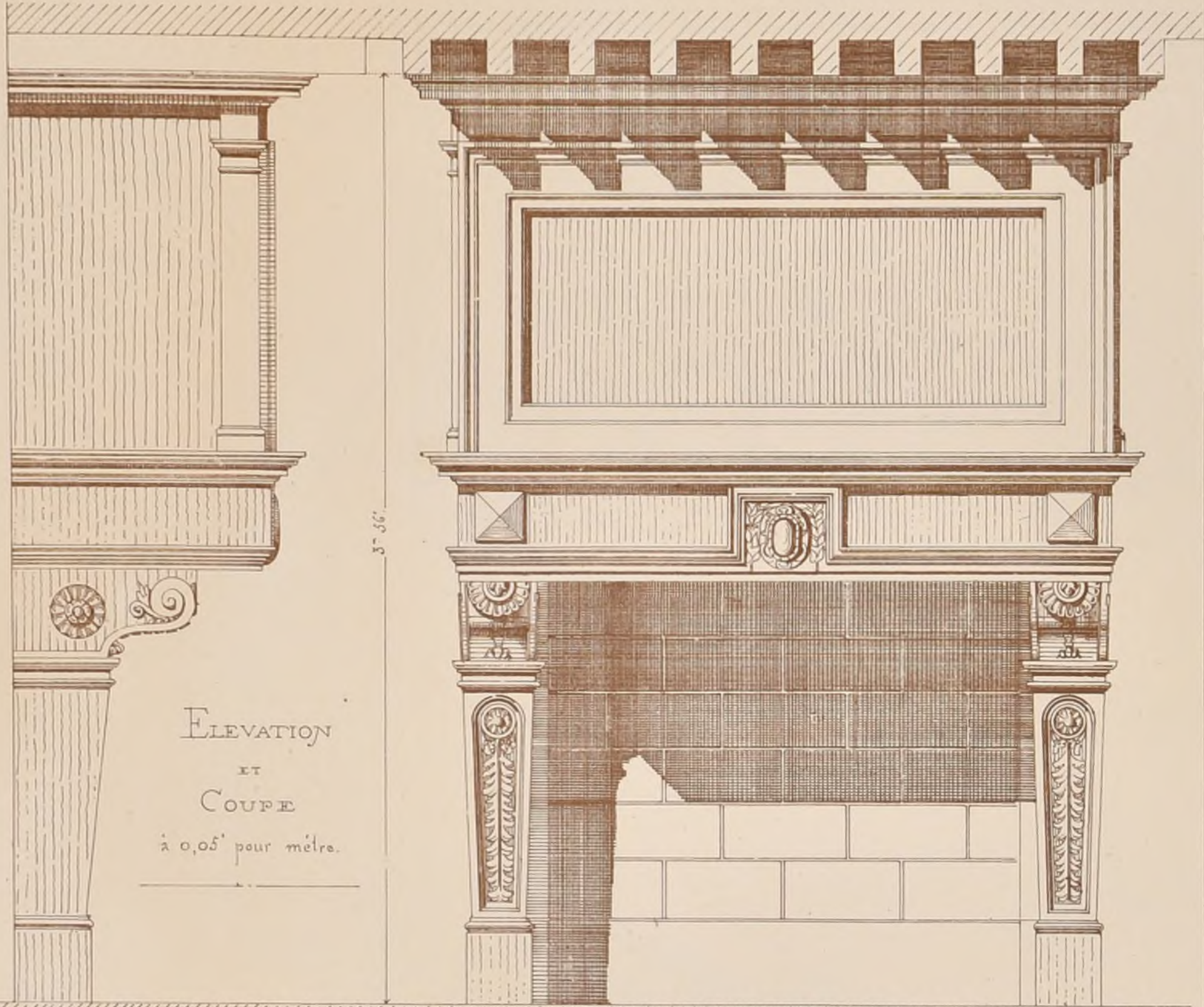


N. Gallot del.

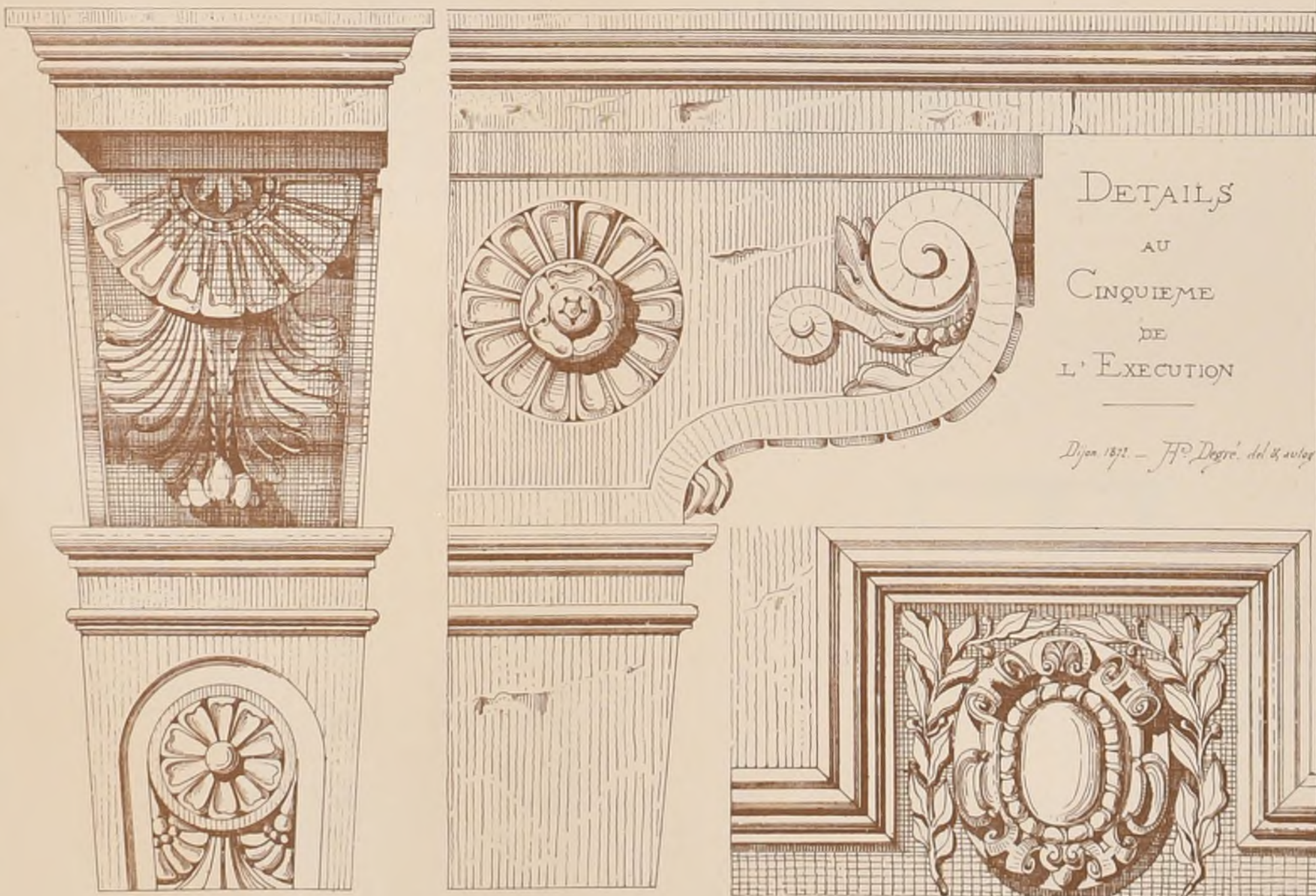


CHEMINEE A MIREBEAU

COTE D'OR



ELEVATION
ET
COUPE
à 0,05' pour mètr.



DETAILS
AU
CINQUIEME
DE
L' EXECUTION

Dijon 1871 - J. P. Degre. del. & sculp.



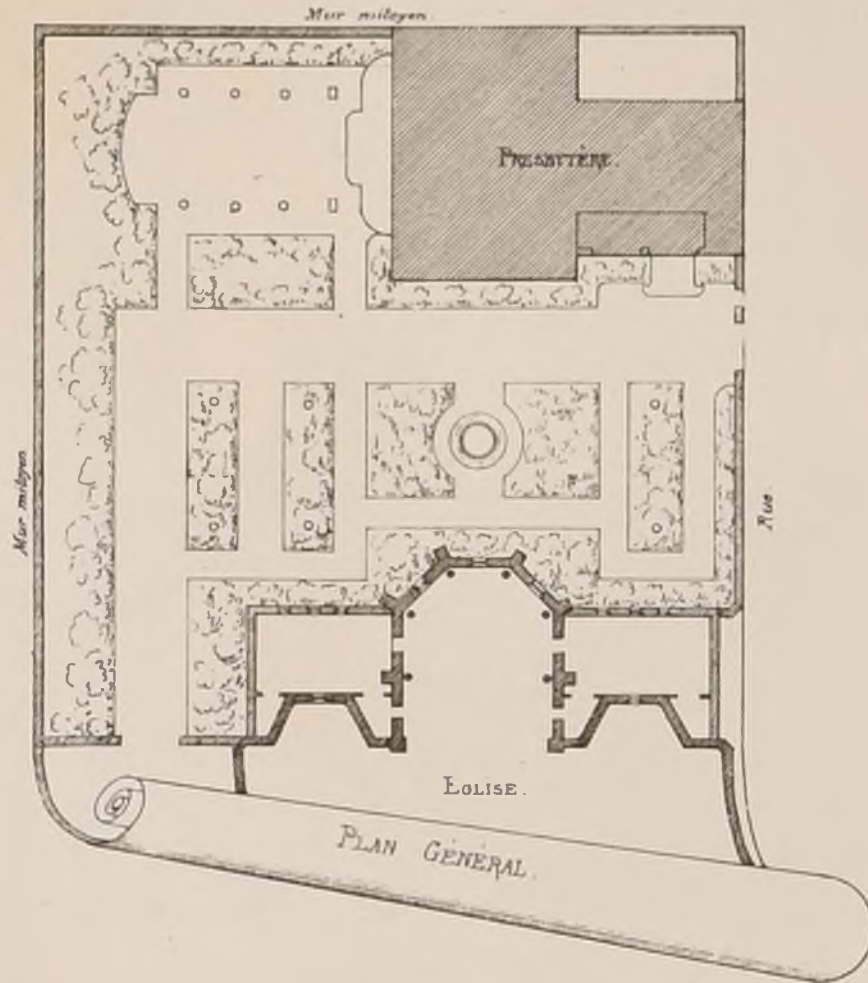
PRESBYTÈRE
S^{te} ANNE DU SACRÉ-CŒUR
À LYON.

par M^r BOURBON architecte à Lyon.

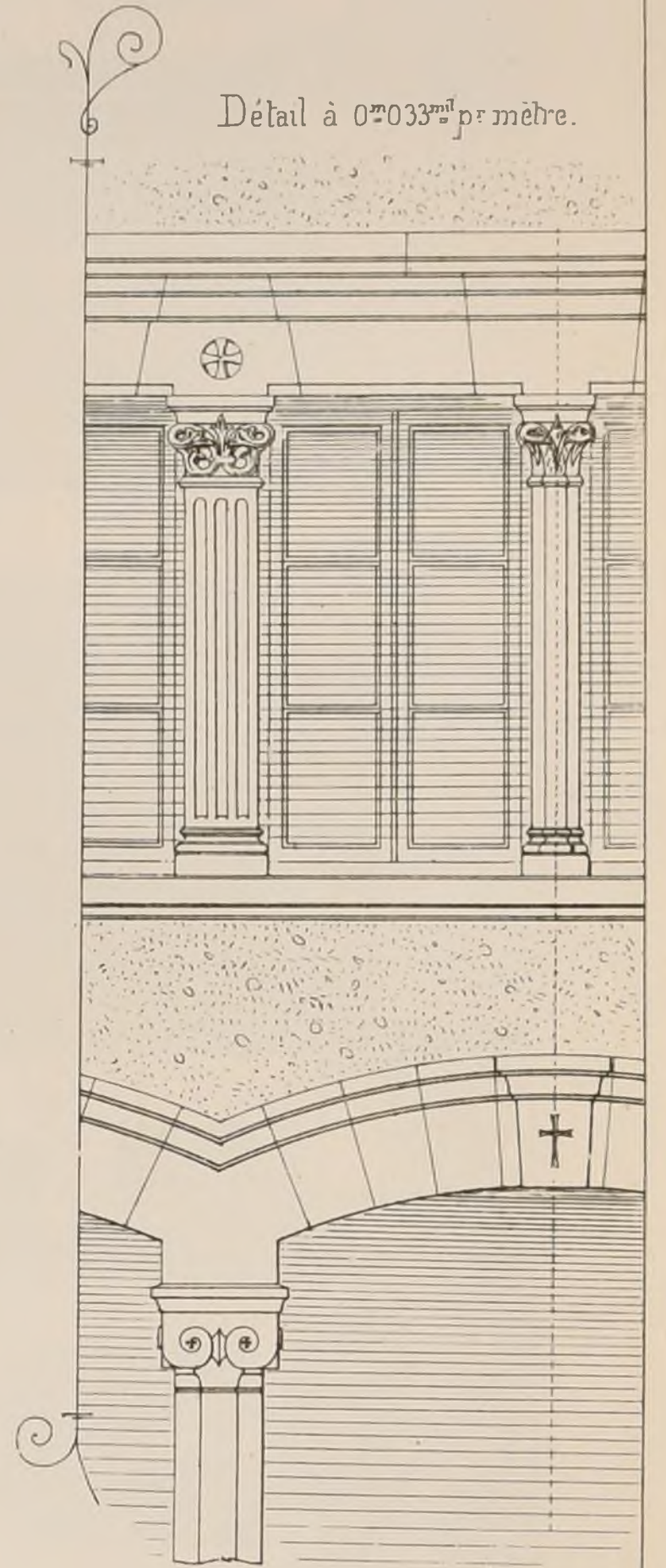
Détail à 0^m033^m par mètre.



Nota: Le 2^e étage contient.
Un logement de vicare.
Une chambre de domestique.
Plus un grenier adjacent.

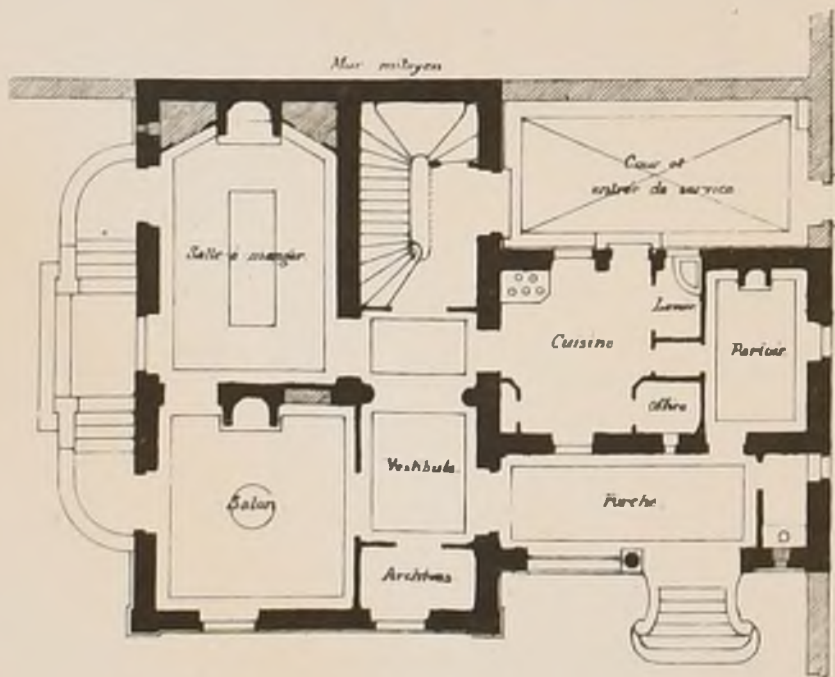


Détail à 0^m033^m par mètre.

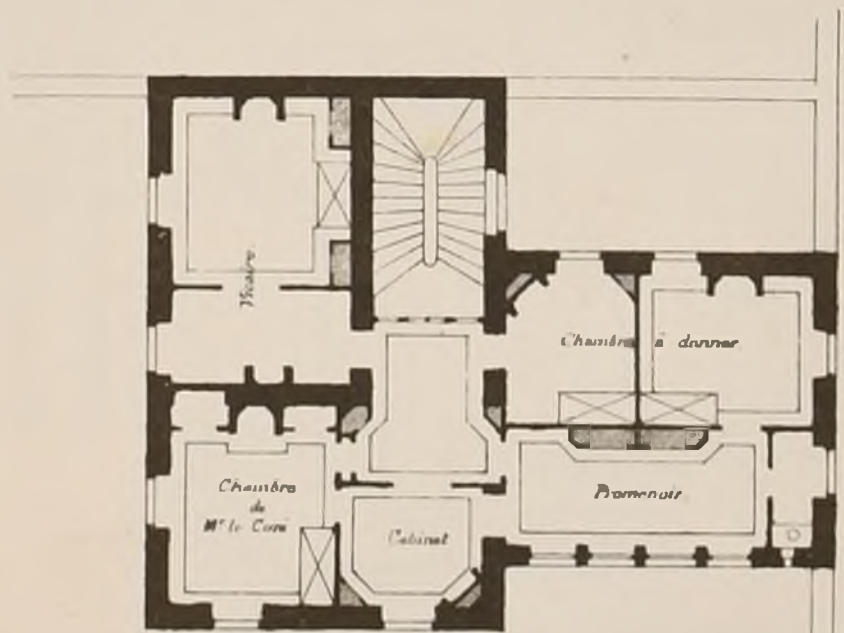


ELEVATION

Le soubassement seul est en moellons parementés.
La dépense totale de cette construction est de 47,000 francs.



REZ-DE-CHAUSSEE



1^{er} ETAGE

Les plans et la façade sont à 0^m005^m par mètre, les détails à 0^m033^m par mètre



E. D. B. A.

CONCOURS DE 1^{re} CLASSE.

UN ÉDIFICE

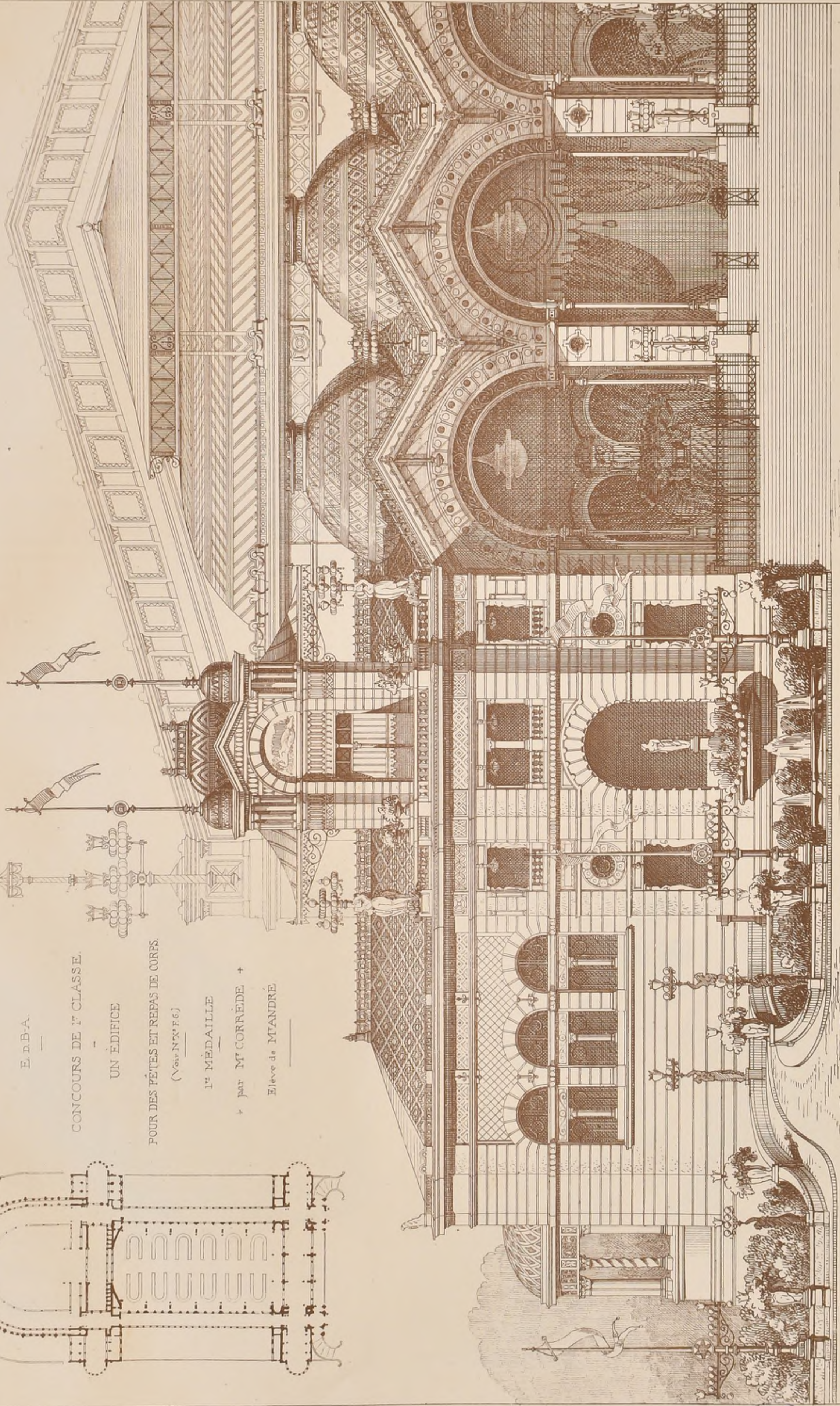
POUR DES FÊTES ET REPAS DE CORPS

(Voir N^o X F. 6.)

1^{re} MÉDAILLE

par M^r CORREDE +

Élève de M^r ANDRÉ



POLITECNICO
BIBLIOTECA
C. C. S. ONI

ECOLE DES BEAUX-ARTS.

4 Janvier 1872

2^e Classe

RENDU. UN HOTEL GARNI.

Programme

Cet établissement serait construit à Paris près de l'embarcadere d'un chemin de fer de long parcours.

L'ordre la commodité et l'économie sont les conditions essentielles d'un établissement de ce genre. La surveillance et le service doivent s'y faire avec facilité pour les agents et sans importunité pour les voyageurs; ceux-ci devront pouvoir vivre dans l'hôtel, soit en particulier, soit en commun, selon leur convenance.

Cet hôtel comprendra en plusieurs étages:

1^o Des appartements, logements et chambres de différentes classes, une salle à manger, une table d'hôte, et un salon de réunion et de lecture;

2^o Une cuisine principale, une lingerie des cabinets de bains;

3^o Le logement du maître de l'hôtel et de sa famille, et quelques logements d'employés de la maison;

4^o Un restaurant et un café, soit réunis, soit séparés, avec caves, officines et autres dépendances nécessaires;

5^o Des magasins, des écuries et remises tant pour les voitures et chevaux des voyageurs que pour des voitures de louage à leur usage;

6^o Un logement de concierge, un bureau d'Administration, une salle des domestiques et commissionnaires;

7^o Des escaliers, des cabinets d'attente, des pièces de service en nombre suffisant et convenablement placés, des galeries de communication, des cours, etc.

Le terrain, isolé de trois côtés par des rues de 20 mètres de largeur, et fermé sur le 4^e côté par un mur mitoyen, aura la forme d'un parallélogramme de 65 mètres de longueur sur 30 mètres de largeur.

Suivant les règlements de voirie, la hauteur des murs de face ne doit

pas dépasser 20 mètres.

On fera, pour l'esquisse, le plan du rez-de-chaussée et celui du 1^{er} étage sur une échelle de 0,002^m pour mètre, et l'élevation du côté de l'entrée principale au double; pour le rendu, les deux plans seront à l'échelle de 0,005^m pour mètre, l'élevation et une coupe au double.

La construction sera indiquée dans la coupe, et la destination de chaque pièce directement écrite sur les plans.

ESQUISSE: UN PAVILLON DE RETRAITE POUR UN SAVANT.

Programme.

Ce pavillon, qui se suppose de voir être construit dans le parc d'une propriété princière et qui formerait un des points de vue du château, aurait pour sous-sol une terrasse élevée.

Il se composerait, au rez-de-chaussée, d'un vestibule, d'un escalier, d'une salle à manger, d'un salon. La cuisine et ses dépendances sont supposées dans le sous-sol.

Au 1^{er} étage seraient: un cabinet de travail, une chambre à coucher, un cabinet de toilette, un cabinet à l'anglaise.

Au dessus serait une loge ou belvédère favorablement disposé pour les observations astronomiques.

Toutes les pièces de ce pavillon doivent être de petite dimension et distribuées de manière à donner à l'extérieur un aspect architectural régulier.

La plus grande dimension du terrain est fixée à 12 mètres, le sous-sol pourra s'étendre au delà de cette mesure.

On fera le plan du rez-de-chaussée, celui du 1^{er} étage et la coupe à une échelle de 0,005^m pour mètre, et l'élevation au double.

JURY

M. M. Lesueur, Vuadremer, André, Brune, Diet, Davioud, H. Labrousse, Guadet, Ginnin, Garnier, Guillaume, Quastel, Joyau, Coquart, Guénepin, Daumot, Lequeux.

JUGEMENT.

Rendu (96 Concurrents).

1 ^{eres} Mentions:	MM ^{rs} Naville	élève de M ^r	Daumot
	Catenacci	id	Coquart
	Harvey	id	Ginnain
2 ^{emes} Mentions:	Deslognières	id	Quastel
	Bysaume	id	Daumot
	Péboisier	id	André
	Blanchard	id	Coquart
	Thibault	id	Coquart
	Frath	id	André
	Banque	id	Guadet
	Ewald	id	Quastel
	Blavette	id	Constant Dufaux, Ginnain
	Duval, Georges	id	André
	Boussquet	id	Laisné
	Renault	id	Ginnain
	Gauzy	id	Daumot
	Gilbert	id	André
	de Larabrie	id	Laisné
	Pons	id	André
	Rijol	id	André
	Haut-du-Cœur	id	Douillard, Joyau
	Guidacci	id	André
	Masson, Louis	id	Ginnain
	Lemaire	id	Coquart

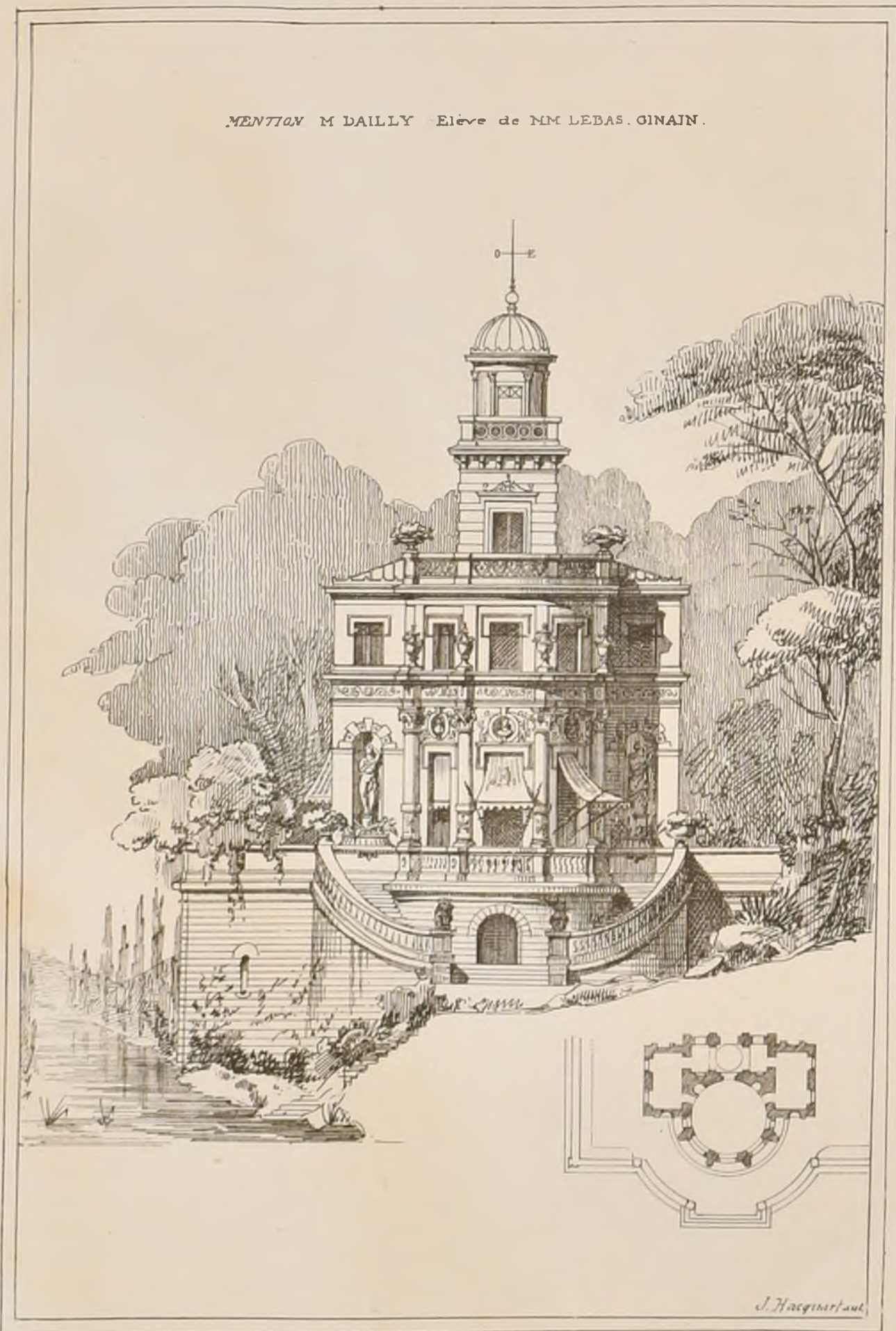
Esquisse (147 Concurrents).

2 ^{emes} Mentions:	MM ^{rs} Dailly	élève de M. M ^{rs}	Lebas, Ginnain
	Deslognières	id M ^r	Quastel
	Péboisier	id	André
	Thibault	id	Coquart
	Pons	id	André

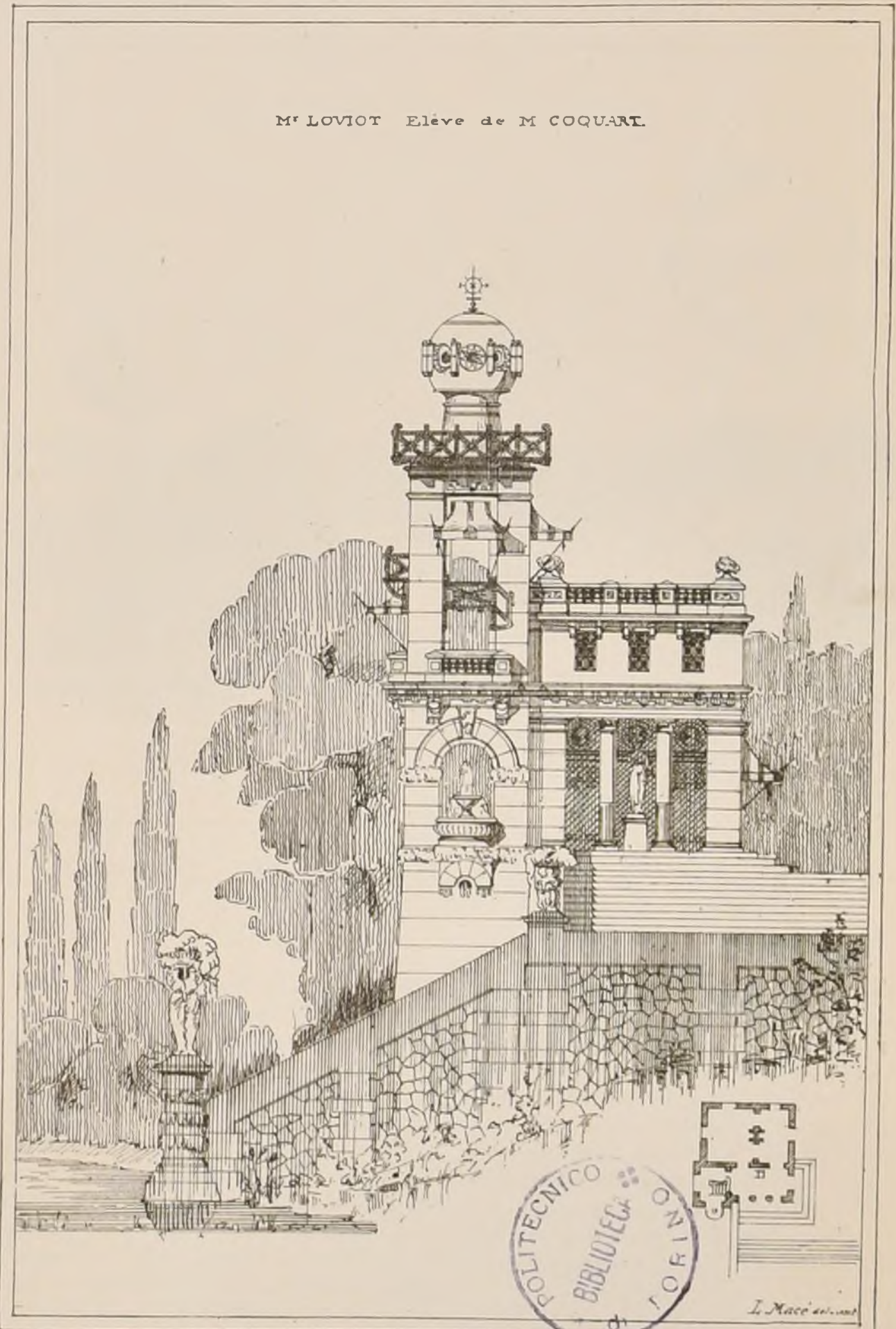
E. D. BA. CONCOURS DE 2^e CLASSE.

UN PAVILLON DE RETRAITE POUR UN SAVANT.

ESQUISSE.



MENTION M DAILLY Elève de MM LEBAS, GINNAIN.



M^r LOVIOT Elève de M COQUART.



ATLANTE DU TEMPLE DE JUPITER OLYMPIEN OU PALAIS DES GEANTS.
GIRGENTI (SICILE.)

Le temple de Jupiter Olympien, vulgairement appelé palais des Géants, est un des sept dont on voit les ruines ou les traces sur l'emplacement de l'ancienne Agrigente. Le premier, à l'extrémité Est de la Colonne, sur laquelle ils étaient tous situés, est celui de Junon Lucine, (ruines encore importantes); viennent ensuite, sur la même ligne, de l'Est à l'Ouest, celui de la Concorde, (le mieux conservé, presque tout entier); celui d'Hercule, (une seule colonne debout et sur le sol de nombreux fragments), celui d'Esculape, (traces sans intérêt), celui de Jupiter Olympien, celui de Castor et Pollux (angle nord de la façade Ouest soutenu par 4 colonnes, bien conservé), enfin celui de Vulcain (traces et débris). — C'est au bas de cette Acropole, dans la plaine qui descend à la mer, et presque sous le temple d'Hercule, que se trouve le monument dit tombeau

de Theron. Les croquis que nous donnons ici reproduisent un des plus importants vestiges du temple de Jupiter Olympien, dont il ne reste d'ailleurs que le socle, le soubassement et de nombreux fragments. Diodore de Sicile, liv. XIII, a laissé une description de ce temple. Il avait, selon lui, environ 400 pieds de long, sur la façade orientale était représenté le Combat des Géants et sur l'autre la prise de Troie. Ce temple n'était pas entouré de portiques. Son enceinte était formée par un mur sur lequel se détachaient des colonnes engagées, comme à la Maison carrée de Nîmes, auxquelles correspondaient des pilastres à l'intérieur. Ces colonnes étaient au nombre de 12 — Diodore leur donne 20 pieds de circonférence, un homme pouvait presque entrer dans leurs cannelures. Les façades Est et Ouest étaient formées de frontons supportés par des Colonnes. Les Colonnes d'angle

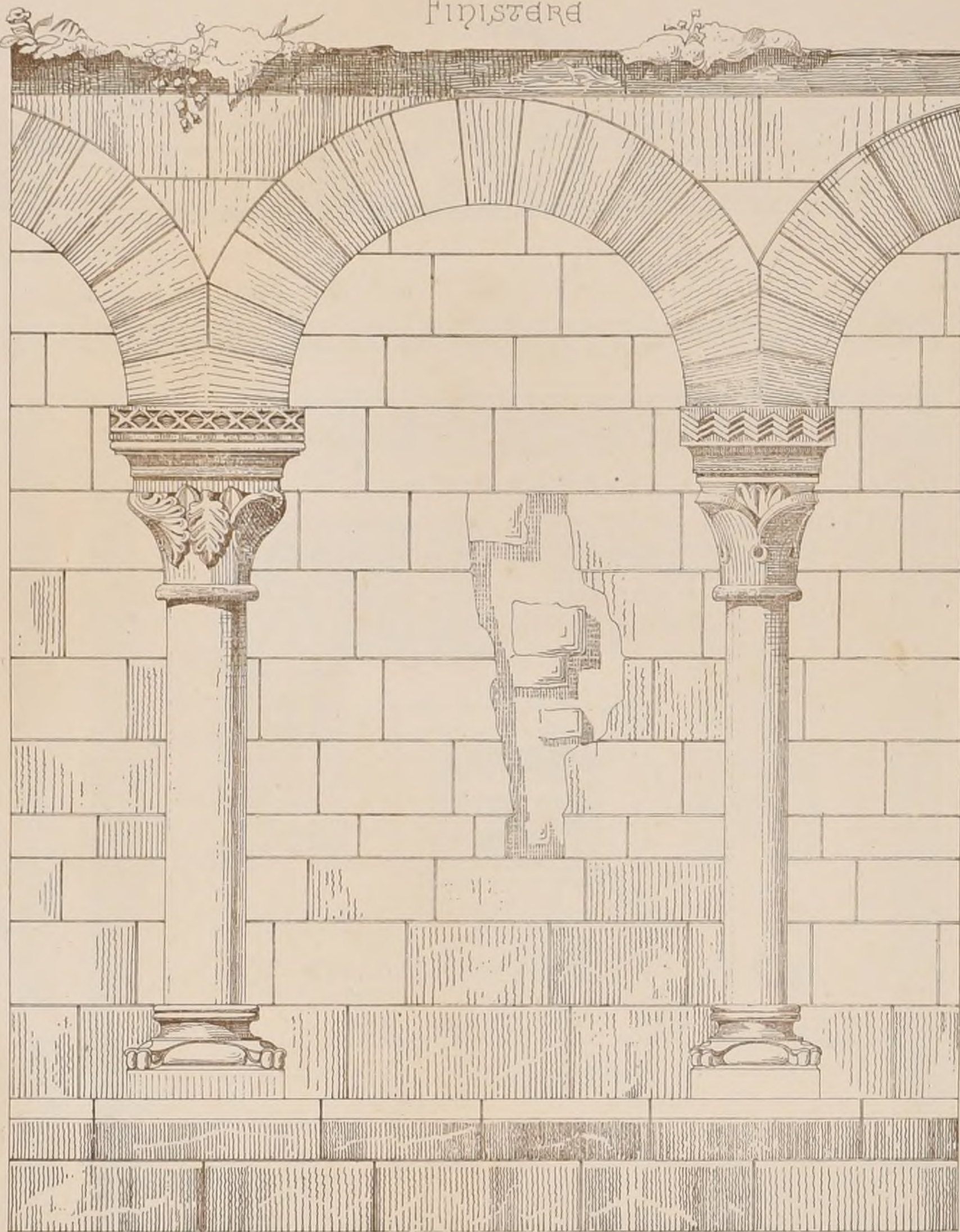
étaient détachées du mur latéral et M^r Raphaël Politi qui a étudié et dessiné une restauration, dit que le nombre des colonnes était de 6 pour la façade Ouest et de 7 pour la façade Est. L'intérieur du temple était divisé longitudinalement en trois par deux rangées de pilastres. Un petit mur séparait le pronaos de la cella. La Caryatide a été reconstituée par MM^{rs} Colerell et Raphaël Politi à l'aide de fragments trouvés dans les fouilles faites en 1801. Elle a 7^m 60 de long. Il en avait encore trois au 14^{ème} siècle; suivant Favollo tout ce qui restait s'élevait en 1401. On n'est pas encore fixé sur le rôle que jouaient ces caryatides. Le docteur Hopriati de Girgenti pense qu'occupées elles soutenaient des linteaux de portes d'entrée, d'autres supposent qu'elles étaient adossées aux piliers de la Cella. M^r Raphaël Politi prétend qu'elles formaient un second ordre au-dessus

de l'architrave portée par les piliers de la Cella à ciel ouvert (hypètre) et qu'elles soutenaient le bord de la toiture. Il a dessiné cette restauration sans vouloir discuter ces diverses opinions, nous ferons observer que, vu la construction et la forme de ces caryatides, il est impossible qu'elles aient jamais pu former un point d'appui isolé, elles ont toujours dû être aidées dans ces fonctions de point d'appui par un pilastre, une ante ou une colonne et nous croyons que M^r Politi en fait des points d'appui complètement isolés.

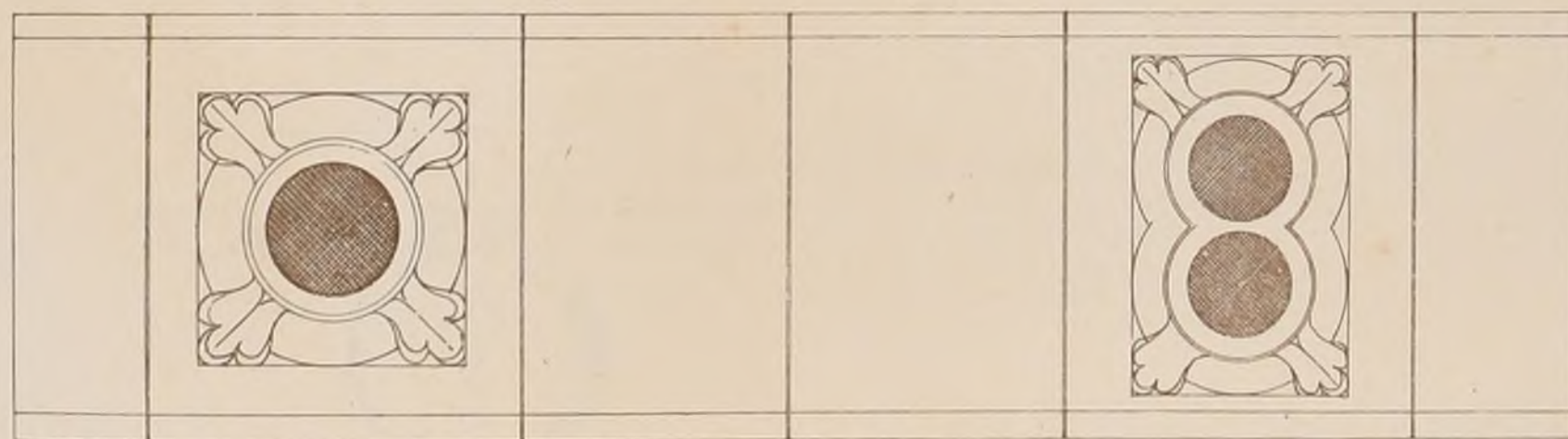
P. Besnard

(Voir guide Du Pays et Guida del Viaggiatore in Sicilia par Salvatore Lanza, chez Padoa Lauriel Palermo.)

ALOITRE DE D'AOULAS
FINISTERE

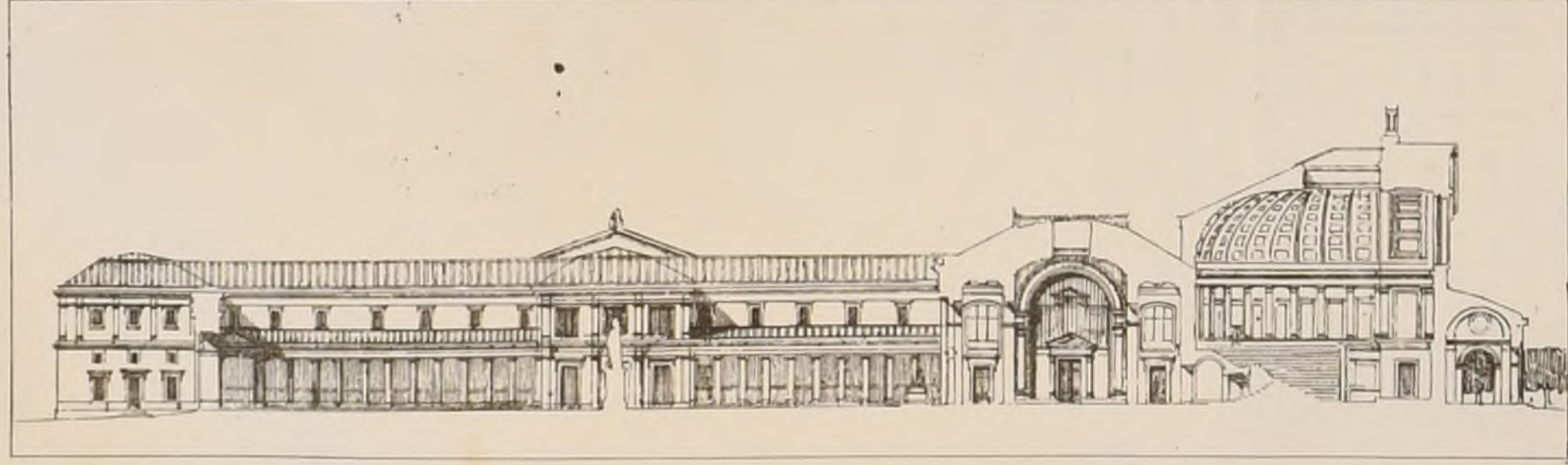
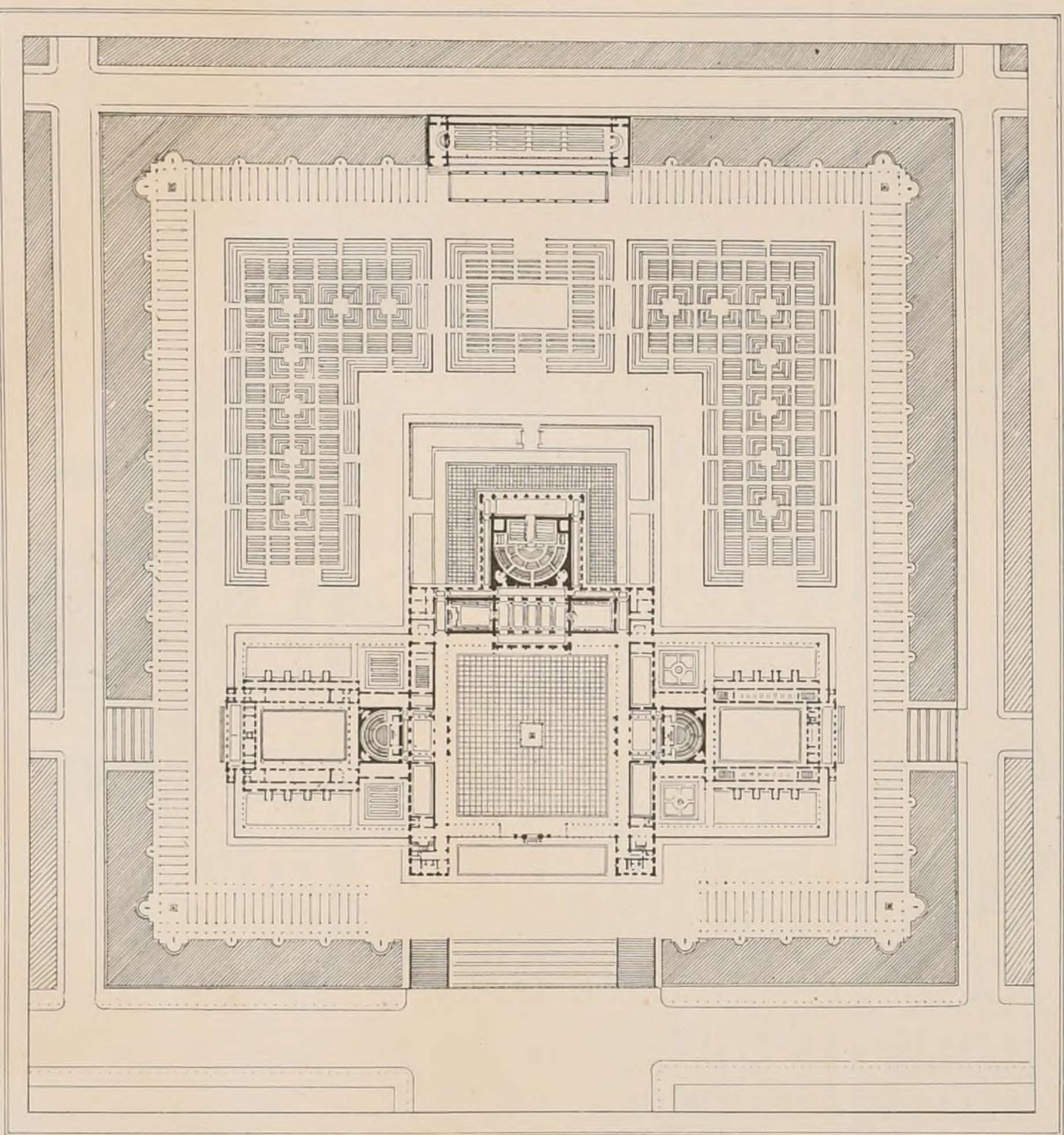


ARCADE x 0,10' p.m.



Αναστάσιμος
0,10' p.m.
Dessiné par
J. P. Dreyfus

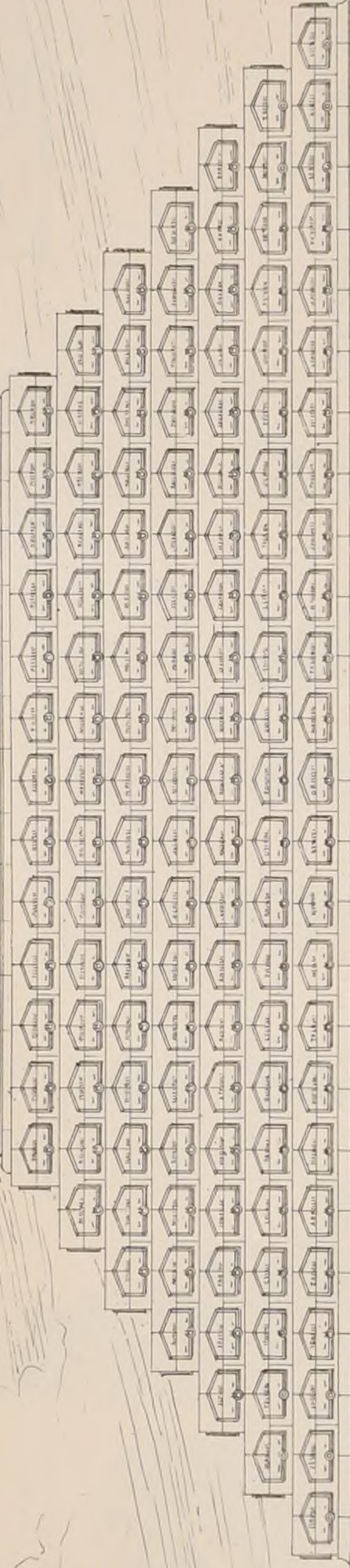
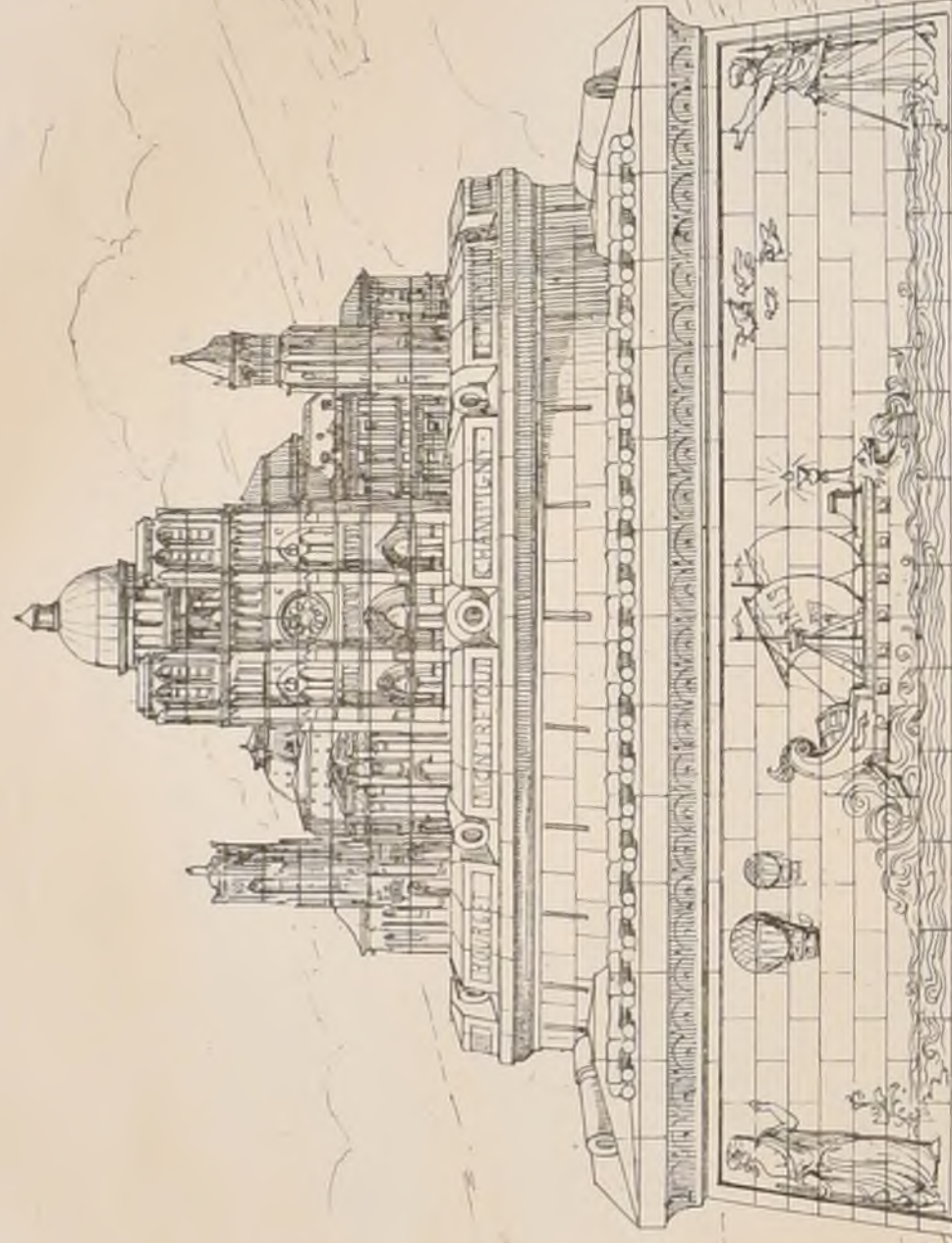
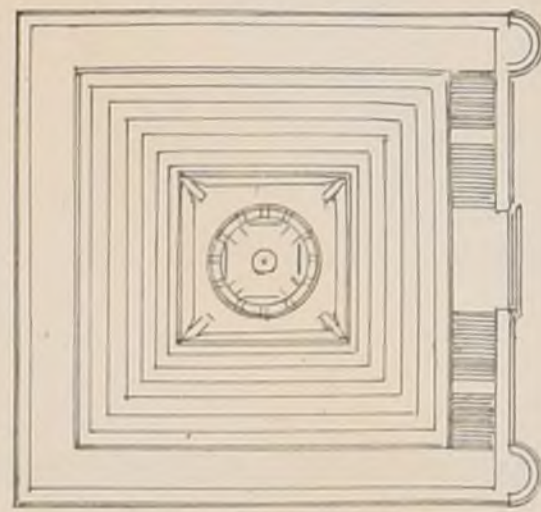




CONCOURS DU GRAND PRIX DE 1870 - UNE ECOLE DE MEDECINE.

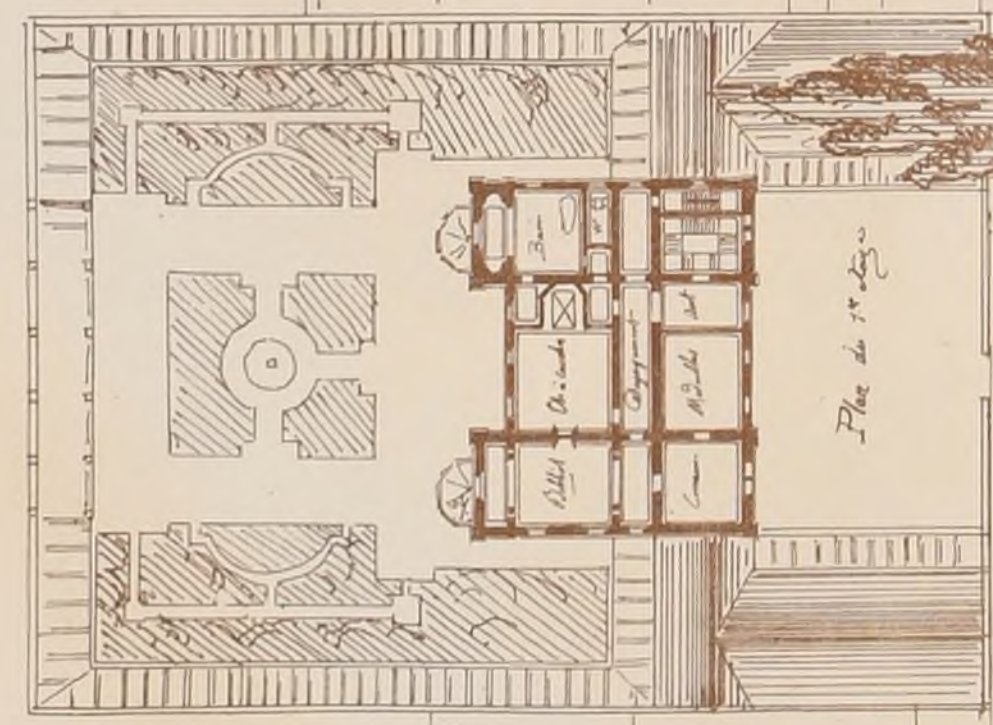
VOIR N° IV F 6 5^{me} ANNEE

PROJET DE M. ALBERT DILLON. MENTION.

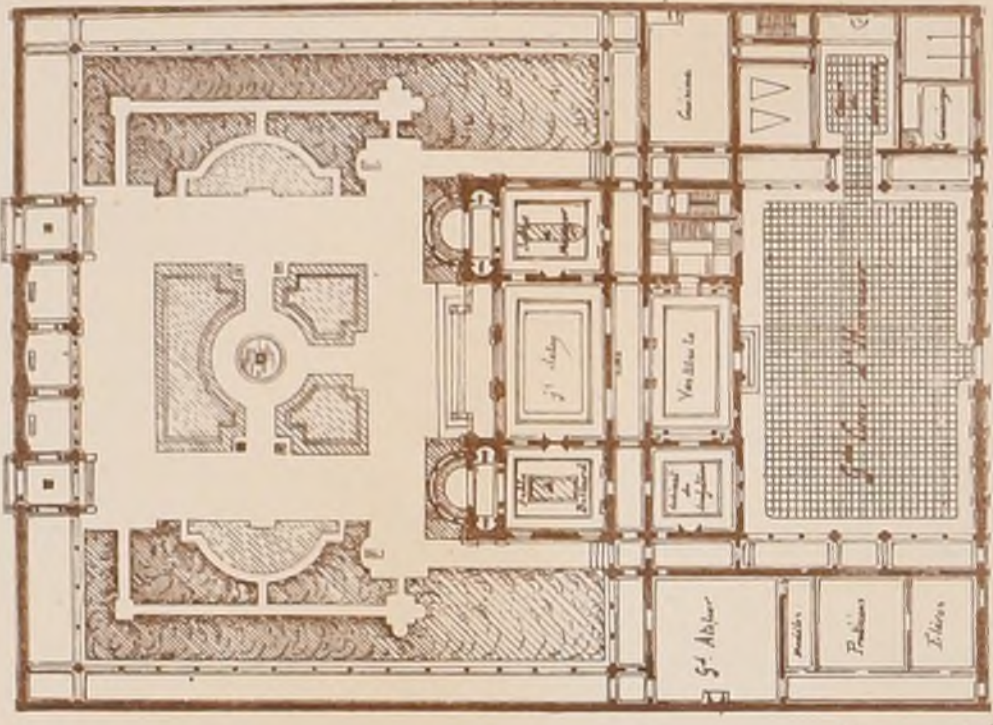


HOTEL POUR UN STATUAIRE

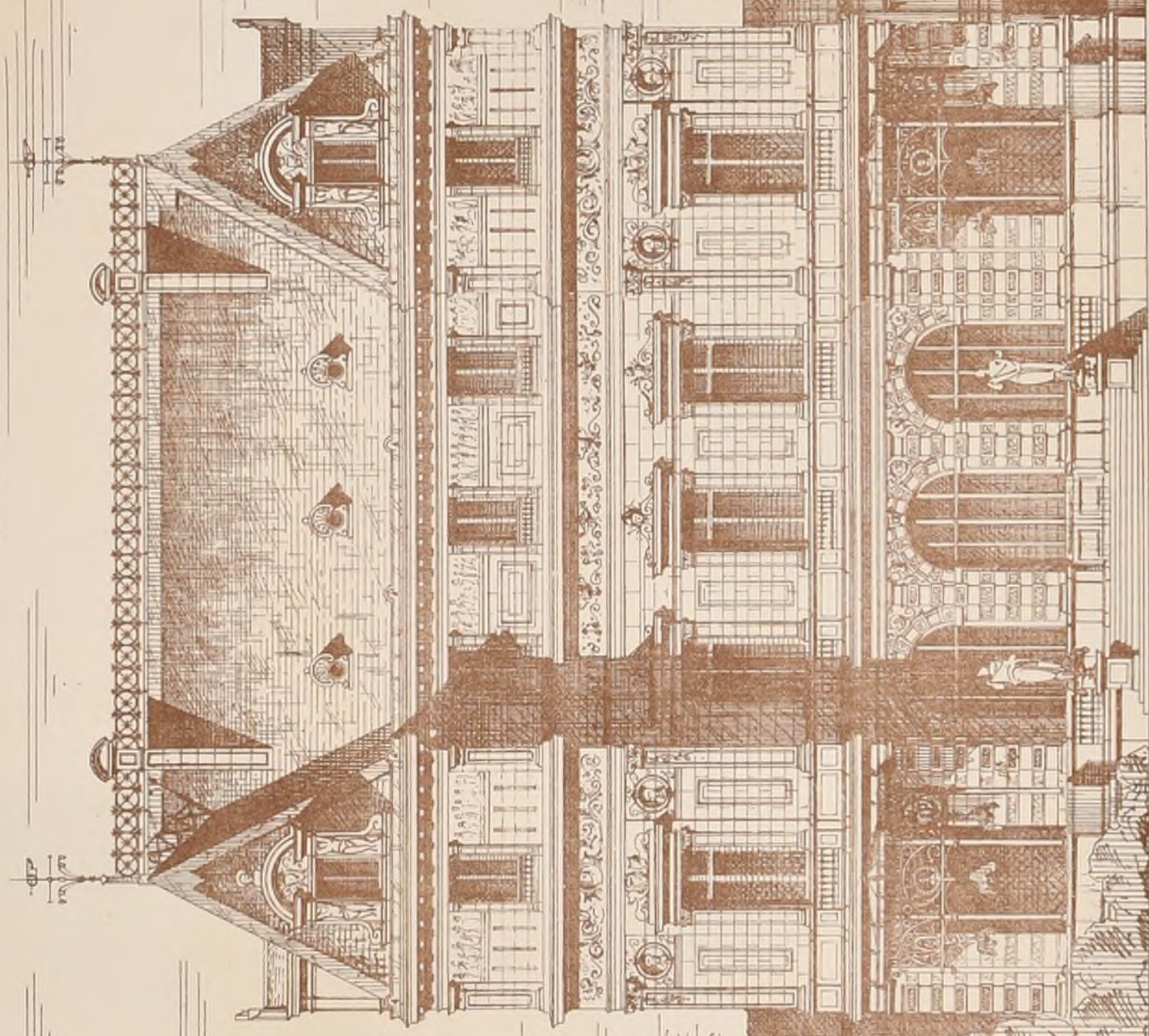
Projet de 1^{er} Classe par M^{rs} H. Chagnoy
 (1^{er} Métrage)
 (Voir N° V, P. 6.)



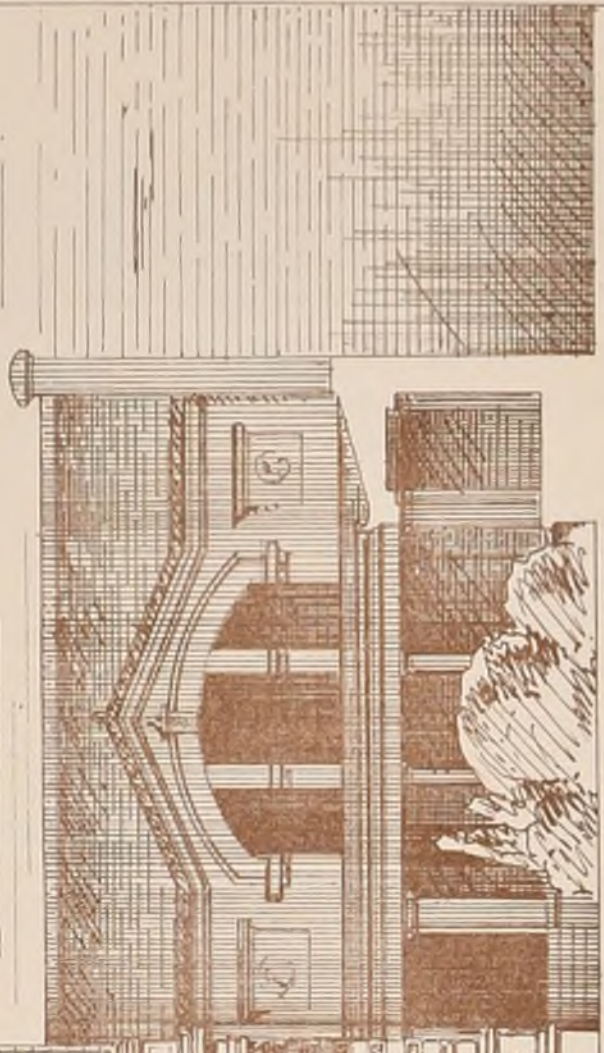
Plan de 1^{er} étage



Plan de 2^e étage



Elevé sur la façade



H. Chagnoy architecte



CONCOURS PUBLICS

CONCOURS D'EXECUTION THEATRE A GENEVE

(Voir N° V F. 6)

Le jugement de ce concours a été rendu le 18 Février. Le jury se composait de M. M. Davoud, Architecte à Paris, Simper, Architecte à Venne (Autriche) Stehlin, Architecte à Biele, Franel, Architecte à Yvey, Collart, Architecte à Genève. Granges Député, Cleri Biron, membre du Conseil Municipal. Les concurrents étaient au nombre de 25, dont 9 de Genève, 5 au 6 de France, le reste de Suisse ou d'Allemagne. Dans ces 25 projets, le jury en a d'abord choisi sept qui lui ont paru renfermer le plus de qualités. Ils distribueront les 6000 frs. promis au programme mais en ne décernant pas de premier prix. Ils répartiront les récompenses de la manière suivante: Deux seconds prix, ex-aequo, de 2250 frs. chacun à: M. M. Gaspard André, Architecte à Lyon; Emile Severdin, id. à Genève; anciens élèves de l'Ecole des Beaux Arts de Paris et de M. Questel.

Deux troisièmes prix, ex-aequo, de 1000 frs. chacun à M. M. Gouy, Koch et Jaquet, Architectes à Genève (M. M. Gouy et Koch anciens élèves de M. Guinand à Paris. (Nous reviendrons sur ce concours dans un de nos prochains numéros)

TEMPLE PROTESTANT A STRASBOURG.

(Voir N° IX F. 6)

Les projets étaient au nombre de 35 venant de France, d'Angleterre et d'Allemagne. Comme à Genève, la totalité de la somme de 8000 frs. promise au programme a été distribuée, mais au lieu de trois prix, cinq ont été donnés. 1^{er} Prix, 3000^f épiq. Cherchez à vous trouver, à M. M. Joseph Bernard, Henri Nolte, et Albert Tournade. 2^{es} Prix, 2000^f épiq. Religio, à M. Stanislas Beau. 3^{es} Prix, 1000^f épiq. Dieu et patrie, à M. M. L. Fazy et L. Saintier. 4^{es} Prix, 1000^f épiq. Laboremus, à M. Salomon. (Nous reviendrons sur ce concours dans un de nos prochains numéros)

5^{es} Prix, 1000^f épiq. Heureux ceux qui sont dans l'union car ils seront consolés. à M. Roderer, Architecte à Paris, ancien élève de l'Ecole des Beaux Arts. Le projet de M. M. Bernard, Nolte et Tournade sera exécuté par M. Salomon avec quelques modifications demandées par le Consistoire. (Nous reviendrons sur ce concours dans nos prochains numéros)

CONCOURS THEORIQUE EDIFICE DESTINE AUX REUNIONS DE LA SOCIETE LIBRE DES BEAUX-ARTS.

La société libre des Beaux Arts propose ce concours aux artistes français. Il sera clos le 15 Avril 1872. Une exposition publique précédera et suivra le jugement. Elle aura lieu les 22 et 23 et 29 et 30 Avril de midi à 4 heures. Le jury sera composé de M. M. V. Baltard, H. Labrousse, Gauthier, F. Rolland et Chaudet Architectes. Les récompenses consisteront en deux prix (Fondation Alexandre Du Bois) et des mentions. 1^{er} Prix: Deux cents francs et la médaille d'argent de la société. 2^{es} Prix: Cent francs et la médaille d'argent de la société. Mentions représentées par la médaille d'argent de la société. Pour les renseignements, s'adresser à M. le Président de la société libre des Beaux Arts rue Jacob 50 ou à M. Ch. Lucas, Architecte Boulevard Denain 8.

ECOLE DES BEAUX-ARTS.

ESQUISSE: UN MARCHÉ AUX FLEURS POUR PARIS.

Programme.

Dans les grandes villes, un marché aux fleurs est un lieu de promenade très fréquent. Le marché dont il s'agit serait établi sur un terrain dont les dispositions seraient le plus favorables à la vue des fleurs prises ensemble ou séparément. Les fleurs seraient en partie sous d'élegantes portiques, et en partie à découvert. Un cabinet de lecture occuperait la position principale de ce marché, qui serait d'ailleurs orné de fontaines d'eau jaillissante, d'exécutes, de statues et de tout ce qui en jugera propre à embellir. La plus grande dimension n'excéderait pas 100 mètres. On fera un plan général à l'échelle de 0.002^m pour mètre, et l'élévation du cabinet de lecture et d'une partie des portiques, etc., à l'échelle de 0.006^m pour mètre.

JURY.

M. M. Labrousse, Président, Ballard, Guinand, Garnier, Uchard, Brune, Lenoir, Laisné, Balh André, Vandremere, Joyau, Lesueur, Clerget, Daumet, Cognat, Guadet, Diet, Questel, Guénepin.

JUGEMENT.

Rendu (9 Concurrents.)

- 1^{er} Mentions: M. M. Proust Henri, élève de M. Vandremere; Jaffoux id. M. M. Lebas - Guinan; Esquisse 34 Concurrents. 2^{es} Médailles: M. M. Blondel Elève de M. Daumet; Barthe id. M. Cognat.

27 Février 1872.

CONCOURS ROUGEVIN.

LA DECORATION D'UN PLAFOND.

Programme.

On donne généralement le nom de plafond à la surface de dessous, quelle que soit leur forme, soit plain, soit composé de parties planes et de parties courbes. Le plafond demandé s'appuiera sur une salle de grand salon d'un palais et dont la destination est laissée au choix de chaque concurrent qui l'indiquera sur l'esquisse soit selon descriptif, soit en dessin, soit en coupe, soit en élévation, soit en plan, etc. La sculpture d'ornement, la peinture historique et d'ornement seront employées concurremment à la décoration de ce plafond. Cette salle aura la forme d'un parallélogramme rectangle, de 40 mètres de longueur, sa largeur est indéterminée. On fera pour le plafond le plan d'une moitié du plafond seulement sur une échelle de un centimètre pour mètre, et s'il y a des voussures, une coupe sur la largeur, à la même échelle. Pour les dessins rendus, le plan doit être en élévation et la coupe sur une échelle de 0.010 pour mètre.

JURY.

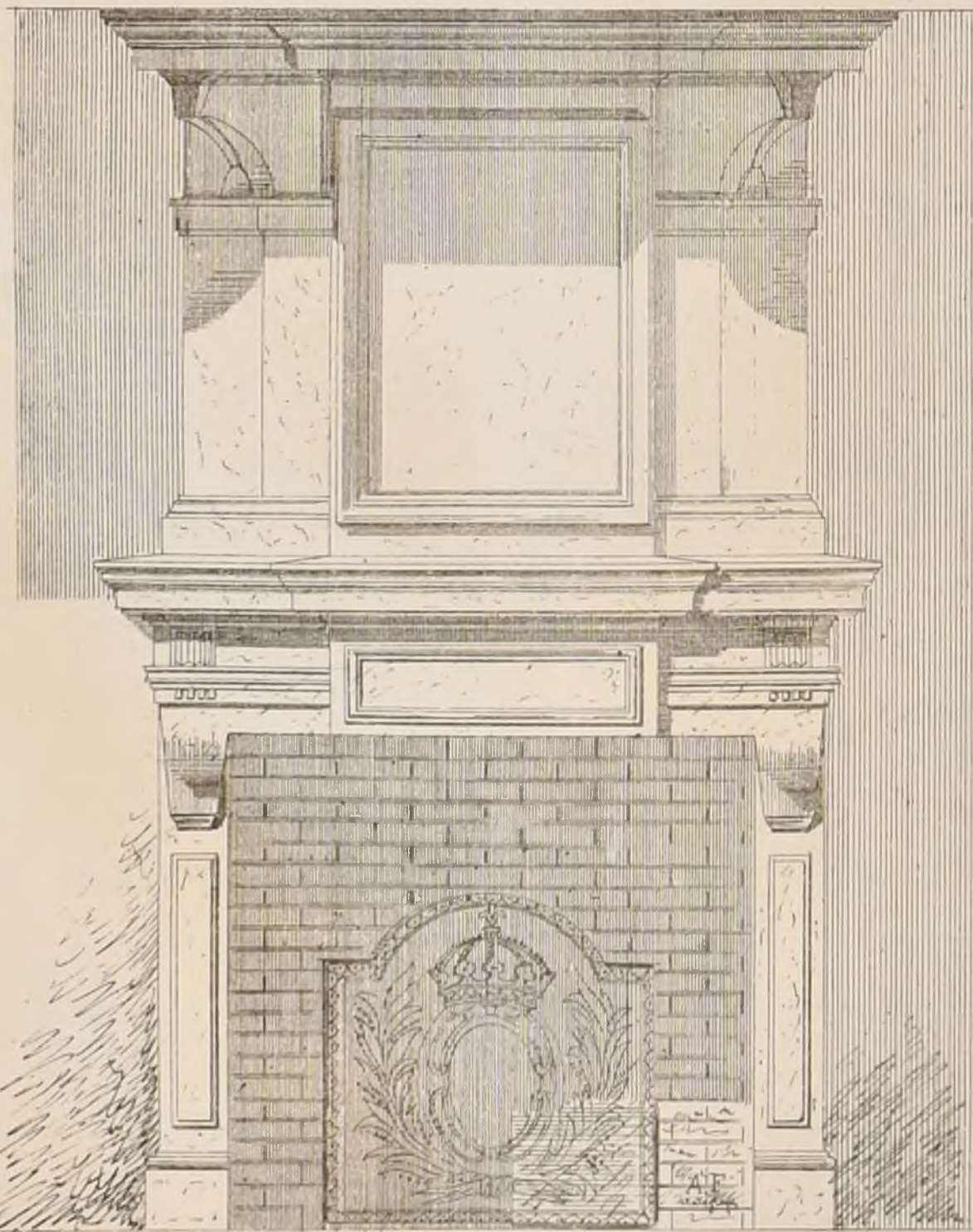
M. M. Labrousse 1^{er} André, Guillaume, Louvet, Guadet, Balh, Brune, Lenoir, Daumet, Clerget, Garnier, Lesueur, Abadie, Vandremere, Ballard, Legueur, Davissat, Clerget, Cognat, Questel, Joyau.

JUGEMENT.

(23 Concurrents.)

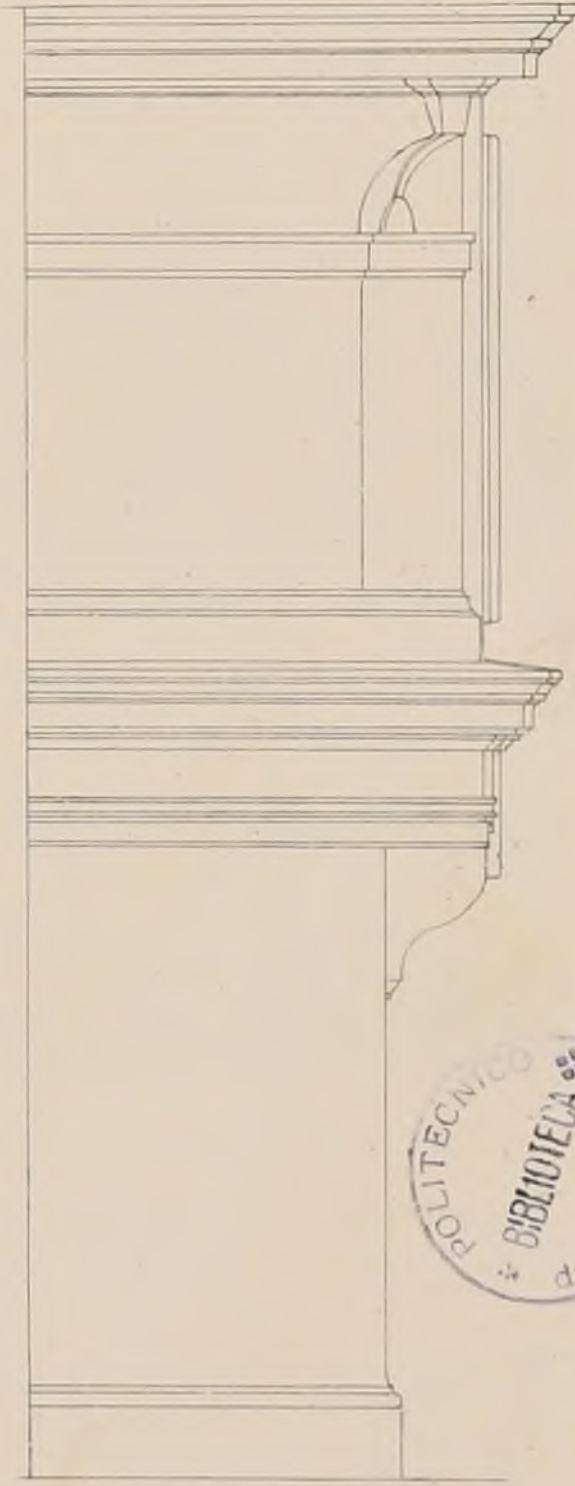
- 1^{er} Médailles: M. M. Scelzer élève de M. M. Lebas - Guinan; Bernier id. Daumet; 2^{es} Médaille: Falaudin id. Paccard - Vandreyer; Mention: Falaudin id. Paccard - Vandreyer.

A. Challel inv.



ANCIEN CHATEAU DE MARLY Seine et Oise. CHEMINÉE DANS UN PAVILLON DE GARDE DÉTRUIT AUJOURD'HUI

Echelle de 0.06 p^m



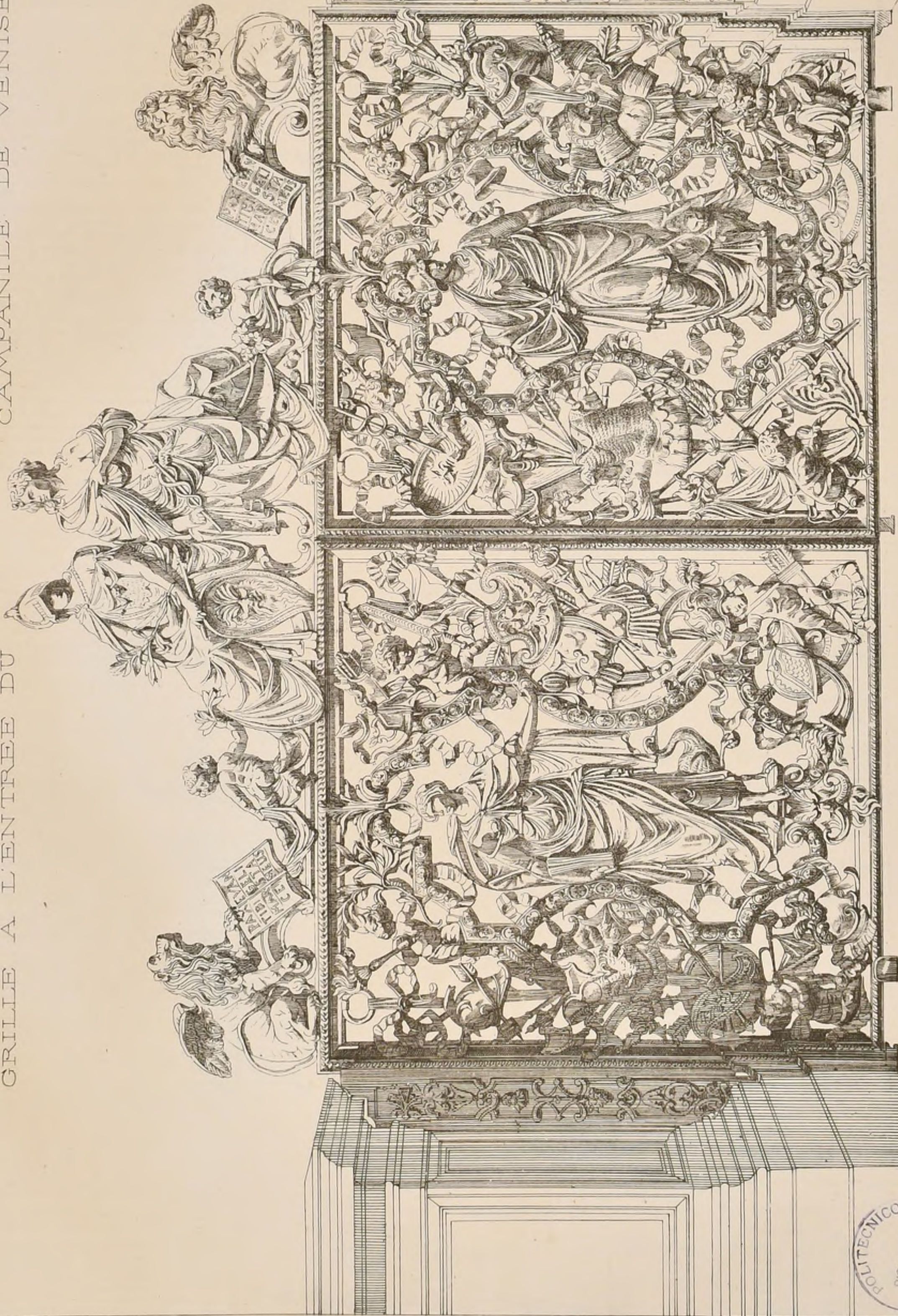


PETIT CLOITRE A LA CHARTREUSE DE PAVIE.

D'APRÈS UNE AQUARELLE DE M^l LOUIS NOGUET.



GRILLE A L'ENTREE DU CAMPANILE DE VENISE.



POLITECNICO
BIBLIOTECA
F. 2. 110

Publication Mensuelle.

CONCOURS PUBLICS

ÉCOLE DE GARÇONS ET ASILE A BOULOGNE-SUR-SEINE
POUR LE QUARTIER DE BILLANCOURT.

(Voir N° XII⁵ f.5)

Quatre-vingt-dix concurrents ont répondu à l'invitation du Maire de Boulogne. Une exposition de leurs projets a lieu du 17 Mars au 2 Avril à l'École communale existante de garçons. Les Architectes désignés pour faire partie du Jury sont MM^{rs} Bailly, Ballu et Uchard.

TEMPLE PROTESTANT A STRASBOURG

(Voir N° II⁶ f.6)

Un camarade strasbourgeois nous a envoyé à propos de ce concours, différentes notes dont nous extrayons ce qui suit :

Les concurrents au nombre de 35, auraient certainement été plus nombreux si l'échelle demandée pour les dessins (0,02 p m) eût été moins grande. L'exécution du projet exigeait un labeur considérable qui a dû faire reculer bien des architectes.

Au point de vue du style tous les styles d'architecture employés en Europe sauf les styles grec et arabe, depuis le roman et le byzantin jusqu'au roman gothique et à la renaissance sont représentés dans ce concours. Il est à remarquer que les architectes français ont choisi de préférence les styles roman et byzantin tandis que la plupart des projets allemands sont conçus dans le style gothique ou dans le style de la Renaissance propre aux églises italiennes modernes.

Au point de vue de la disposition des différentes parties du nouveau temple à édifier, de leur agencement et de la manière plus ou moins heureuse dont les exigences du programme ont été satisfaites, la diversité est aussi grande que possible et l'on retrouve dans les 35 projets présentés toutes les formes employées depuis dix-huit siècles pour les églises d'Orient et d'Occident.

Cela devait être. Le programme laissait sous ce rapport, la plus entière liberté aux concurrents. Tout en précisant d'une manière très nette les différents services demandés : Église principale avec orgues pour 2000 personnes, oratoire pour les services de semaine avec sièges pour 150 personnes, Sacristie de 40 mètres en superficie, Tribune pour les orgues et pour l'exécution de morceaux de musique religieuse, enfin clocher pour trois cloches, il ne fixait aucune disposition préférée, aucun style particulier et pour bien marquer la latitude qu'il entendait laisser aux concurrents, il avait soin d'ajouter qu'un clocher pour l'autel était inutile et de recommander une seule chose : à savoir que la disposition soit telle que le pasteur parlant soit en chaire soit à l'autel, puisse être vu et compris dans toutes les parties de l'édifice.

Aucun concurrent n'a donné à la nef principale la forme d'un hémicycle qui semble la meilleure pour l'accomplissement des cérémonies du culte protestant. Il faut dire que la forme et l'emplacement du terrain sur lequel doit s'élever le futur Temple ne se prêtait pas à l'essai de cette innovation. Deux concurrents seulement ont adopté la forme qui dans le cas particulier où l'on se trouve, s'en rapproche le plus, celle du rectangle circonscrit, en plaçant la chaire et l'autel à l'extrémité non du grand axe, mais du petit axe. La plupart de ceux qui ont choisi la forme d'un rectangle (déterminé naturellement par la forme même du terrain) s'en sont tenus aux trois nefs traditionnelles des églises catholiques, en plaçant la chaire et l'autel au fond et dans l'axe de la nef principale. Quelques-uns des concurrents, pour parer à l'inconvénient d'éloigner trop les auditeurs du pasteur, ont rapproché la chaire et l'autel du milieu de la nef principale et ont placé une partie des tribunes derrière la chaire ce qui semble inadmissible. D'autres ont adopté pour leur nef centrale la forme carrée ou polygonale et lui ont donné la plus grande largeur possible en supprimant les points d'appui intérieurs. Ce parti qui ne peut guère s'employer que pour de petites églises dans le cas actuel, plusieurs inconvénients sérieux. Il laisse en dehors de la nef des portions considérables de terrain et ne permet pas de placer les 2000 sièges demandés. Il nécessite l'emploi de volures ou coupes d'une hauteur démesurée qui augmenteraient la dépense de telle sorte que l'on peut dire

a priori que tous les projets de cette catégorie dépassent la somme de 80000^f fixée par le programme comme maximum de la dépense.

L'oratoire au petit église pour les services de la semaine, n'est disposé par presque tous les concurrents à l'opposé des entrées de la grande église vers l'ancienne bibliothèque, en lui donnant une entrée particulière.

La Sacristie et la salle consistoriale trouvent leur place naturelle derrière la chaire et l'autel. Plusieurs des concurrents les ont disposés en avant de la grande nef et à l'extrémité opposée de la chaire, ce qui paraît peu rationnel et peu commode pour le pasteur.

Les orgues ont été généralement placées derrière la chaire et au dessus d'elle à une hauteur plus ou moins grande. Etant donné la sévérité du

Culte protestant, il semble importer que cet accessoire, si magnifique et si imposant qu'il doit être n'attire pas l'attention et les regards au détriment de la chaire et de l'autel.

Au dessus de l'entrée principale, comme dans les églises catholiques les orgues sont peut-être plus convenablement placées.

Quant au clocher il occupe dans les 35 projets exposés tous les emplacements possibles sur le milieu des différentes façades ou aux angles.

Dans une première séance le Jury a fait une première élimination de 17 projets sur 35. Sont restés en présence 14 projets français dont 3 strasbourgeois, un anglais et trois allemands. - Ensuite les projets ayant le plan carré ou en croix avec grande coupole centrale ont été écartés et finalement les préférences se sont portées sur les projets à 3 nefs.

Voici quelques renseignements sur quatorze des principaux projets.

Épigraphes	Nationalités	Noms des Concurrents	Description sommaire des projets.
Chez vous et vous trouverez	Parisien	Bernard, Motte, Tournade	Même projet en 3 variantes. Basilique à 3 Nefs. Facade princ sur la place du Temple neuf Clocher au milieu de la facade principale. Oratoire sur la face postérieure. Chaire au fond de la Nef principale et Tribune de l'orgue derrière la Chaire Tribunes sur les bas côtés. Style neo-roman. Rendu excessivement brillant.
Religio	Parisien	Stannias Beau	Basilique à 3 Nefs - Clocher au milieu de la facade principale. Chaire et autel au fond de la nef principale. Oratoire derrière. Sacristies devant des deux côtés du clocher. Le tout sous un seul toit. - Style roman très sobre.
Dieu et Patrie	Parisien	Laurent Targe et E. Saintier	Même parti quant au plan. - Oratoire beaucoup trop petit. - Très jolie facade romane. - Façade latérale au crayon.
Laboremus	Strasbourgeois	Salomon	Même parti quant au plan. - Oratoire beaucoup trop petit. - Très jolie facade romane. - Façade latérale au crayon.
Heureux ceux qui sont dans l'affliction car ils seront consolés	Parisien-Strasbourgeois	Ræderer	Même parti quant au plan. - Oratoire beaucoup trop petit. - Très jolie facade romane. - Façade latérale au crayon.
Pax	Parisien	?	Grande Coupole byzantine sur plan carré. Clocher dans le milieu de la facade postérieure, en arrière de la nef. - Style byzantin. - Rendu très brillant.
Wahrheit	Allemand	(de Stuttgart ?)	Le seul des projets allemands passable. - 3 Nefs. - Clocher dans l'axe. - Style gothique. - Rendu à la plume, très soigné et d'un bel effet. - Fragment de l'intérieur, en polychromie.
Deo	Anglais	?	Projet très considérable. - Style roman - rhénan. - Clocher à l'angle. - 3 Nefs. - Vues perspectives extérieure et intérieure, à une grande échelle, avec personnages en costume napoléonien.
Deo	Français	?	Nef principale avec Bas. cotés et 2 Étages de tribunes au-dessus. - Tour d'en haut. Clocher dans l'axe. Style bizarre, ni roman, ni renaissance. - Beaucoup d'imagination, certaines parties très heureuses.
Réformation	Strasbourgeois	Triimpl et Seybatte	3 Nefs. Clocher dans l'axe. Autel au fond de la nef principale; chaire à l'angle au fond. Coupe bien étudiée. Façades moins réussies. Pierre rouge pour le rez-de-chaussée et blanche au-dessus.
Deo triuniti	Alsacien	Brion, arch ^{te} à Mulhouse élève des Beaux-Arts	3 Nefs. Clocher dans l'axe. Autel au fond d'une sorte de Transsept dans le milieu d'un des longs côtés du Temple. - Plafond en charpente. - Oratoire insuffisant sur la face principale. Jolie façade latérale.
AF	Parisien-Strasbourgeois	Gerhardt, 5 ^e prix de Rome	Grande nef, oratoire occupant la branche postérieure de la Croix, tribunes au-dessus des branches latérales avec escaliers monumentaux extérieurs. - Clocher sur le côté de la face principale coupole à l'intersection des branches de la Croix. - Style romano-byzantin des édifices de Trèze. Très joli projet.
Wer dà ? France!	Français	?	Coupole sur un plan carré. Clocher en avant, Oratoire en arrière de la Nef. Style byzantin. Projet bien étudié.
Parlez et agissez comme devant être jugés par la loi de la liberté.	Strasbourgeois	Lichtenberger	Grande nef rectangulaire avec pans coupés aux angles. Chaire et autel dans le milieu de l'un des longs côtés. Bas côtés et tribunes sur les trois côtés opposés à la chaire. Oratoire d'un côté sur l'un des côtés de manière à pouvoir être réunis à la Nef. Escaillers aux 4 angles avec galeries de communion. Clocher dans l'axe du long côté opposé à la chaire. - Style roman avec arc surbaissé aux bois.

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

JUGEMENT

Rendu: (30 Concurrents)

(Les concurrents ont été peu nombreux parce que le programme donne le 3 Janvier étant à peu près le même que celui du Concours Achille Leclerc, dont les esquisses avaient été exposées les 28 et 29 décembre précédents (Voir f. 5 N° XII⁴). La plus grande partie des élèves a quitté l'École le jour du concours, demandant un autre sujet. Il n'a pas été fait droit aux observations des réchaux.)

- 1^{eres} Mentions MM^{rs} Vasseur, élève de M^r Laisné
Ballu, Guadet, Thouvenel, André, Pons, André, Toussaint, André, Harvey, Ginnin, Benouville, André, Pignat, Davidid, Chiquin, Laisné, Pujol, André, Laisné.
- 2^{emes} Mentions MM^{rs} Goin élève de M^r Laisné
Banque, Guadet, Jourdain, Guadet, Dival, George, André, Allain, Albert, Constant Dufeu, Vincenti, Guadet, L'heureux, André, Alaux, André, Grand, André, Lacassin, André.

Esquisse (133 Concurrents)

- 2^{emes} Mentions MM^{rs} Dauphin, élève de M^r André
Leloux, André, Lathoud, André, Questel, André, Mellet, Jules, André, Duches, André, Vaudoyer, Vaudoyer, Pujol, André, Davrillé, Daumet, Pons, André, Loviot, Coquart.

CONCOURS AU GRAND PRIX.

13 Mars 1872.

1^{er} Essai. Esquisse de 12 heures

Programme

LA PORTE DE LA SALLE PRINCIPALE D'UNE BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE

Cette porte serait placée au milieu d'une des faces d'un vestibule la baie aurait 2^m de largeur entre tableaux. On fera le plan, l'élévation et la coupe comprenant l'encadrement architectural et la décoration des vitraux sur une échelle de 0,05 pour mètre. Les dessins seront mis au trait, à l'encre et lavés.

JURY

7 Mars
2^e Classe

RENDU: UN ODÉON OU SALLE DE CONCERTS.

Programme

Dans l'antiquité les odéons étaient des édifices couverts destinés à la lecture et à la répétition des ouvrages qui devaient être représentés sur le théâtre. Les poètes et les musiciens y disputaient aussi les prix de musique, de chant et d'exécution instrumentale. Un établissement de ce genre est applicable aux temps modernes du moins pour les conférences et surtout pour la musique dans tout pays où le culte des arts est en honneur.

L'édifice proposé serait érigé au milieu d'une promenade publique. Son objet principal est une salle de concert divisée en deux parties distinctes, la scène comprenant l'orchestre et la partie destinée à l'auditoire.

Les dépendances de la scène seront une salle d'accord ou foyer des musiciens instrumentales, un salon pour les chanteurs et cantatrices, une salle pour les choristes.

Un portique extérieur d'ordre ionique grec, entourant l'édifice en partie ou en totalité, servira d'abri pour prendre les billets, et aussi de refuge aux promeneurs surpris par un orage. Ce portique donnera accès à un vestibule, accompagné de bureaux de recette et aux escaliers, couloirs et dégagements nécessaires.

La salle, ainsi que toutes les distributions, devront être éclairées par la lumière du jour.

La plus grande dimension des constructions n'excèdera pas 60 mètres. On fera, pour les esquisses, le plan du rez-de-chaussée et la coupe sur une échelle de 0,002^m pour mètre, et l'élévation au double.

Pour le rendu, le plan du rez-de-chaussée, le plan du 1^{er} étage et la coupe à l'échelle de 0,005^m pour mètre, et l'élévation au triple, c'est-à-dire 0,015^m mètre.

On fera en outre les détails en grand de l'ordre ionique, c'est-à-dire la base, le chapiteau (face principale et moitié d'une face latérale indiquant le coarçement) et l'entablement. Pour ces détails, quelle que soit la grandeur réelle de l'ordre, le grand diamètre des colonnes sera, dans les dessins, de 0,20 cent.

Esquisse: UNE LAITIÈRE

Programme

Ce petit édifice qui serait un lieu d'agrément dans une riche propriété et qu'on suppose située à proximité d'une ferme, formerait un des points de vue du château.

Il serait élevé sur une terrasse formant un sous-sol, et dans la hauteur de laquelle seraient une salle fraîche et des pièces pour conserver le lait et faire le beurre.

La partie supérieure se composera d'un salon de réunion où l'on prendrait le laitage et qui serait disposé de telle sorte qu'on y pût jouer en même temps de la vue des écuries. Un escalier intérieur communiquerait du sous-sol à la partie supérieure à laquelle on devra aussi pouvoir arriver par des degrés extérieurs ornés de fleurs et d'objets d'art analogues au sujet.

Les constructions n'auront pas plus de 15 mètres dans la plus grande dimension, non compris les degrés extérieurs.

On fera le plan et la coupe à l'échelle de 0,005^m pour mètre et l'élévation au double.

JURY

MM^{rs} Lesueur, président, Louvet, Guadet, Vaudremer, Joyau, Davoud, Daumet, Guégnepin, Diet, André, Albert, Lenoir, Garnier, Brune, Laisné, Ballard, Ballu, Coquart, Ginnin, Abadie, Guillaume

La Section d'Architecture de l'Académie des Beaux-Arts, assistée de MM^{rs} Abadie, Ballu, Garnier, Godchaux.

JUGEMENT

162 Esquisses exposées, 44 élèves reçus au Concours de 2^e Essai.

16 Mars

2^e Essai. Esquisse de 24 heures.

Programme

UN PALAIS DES ARCHIVES.

Cet édifice destiné à contenir les archives de l'État sera entièrement isolé. Il contiendra 5 départements distincts, savoir:

- les Archives judiciaires, historiques, domaniales, administratives de l'État civil.

Chacun de ces départements sera composé de 3 grandes salles ou galeries ayant chacune un ou deux cabinets.

Le département des Archives de l'État civil étant plus considérable contiendra 5 divisions et leurs dépendances. - On pratiquera une vaste salle dans laquelle doit se tenir l'Archiviste et où l'on délivre copie, des actes, papiers, cartés, etc.

Il y aura en outre plusieurs pièces, soit pour les bureaux, soit pour donner des renseignements soit pour recevoir et enregistrer les papiers qu'on déposera aux archives.

On ménagera en outre des vestibules et galeries nécessaires pour établir des communications faciles entre toutes les parties de ce monument ainsi que les cours sur lesquelles les salles prendront l'air et le jour.

Ces édifices seront entourés de plantations régulièrement disposées et d'un fossé d'enceinte. On disposera 1 ou plusieurs pavillons servant à loger l'archiviste, quelques employés subalternes et la garde nécessaire à la sûreté des archives.

Le bâtiment des archives n'excèdera pas 200^m. On fera un plan partiel des Archives sur une échelle de 0,002 p m. Une élévation et une coupe à une échelle de 0,003 p mètre.

Un plan général de l'ensemble de l'établissement avec les bâtiments de masse à l'échelle de 0,0005.

Les dimensions du terrain ne sont pas déterminées.

JURY

La Section d'Architecture de l'Académie des Beaux-Arts, assistée de MM^{rs} Abadie, Ballu, Garnier, Godchaux.

JUGEMENT

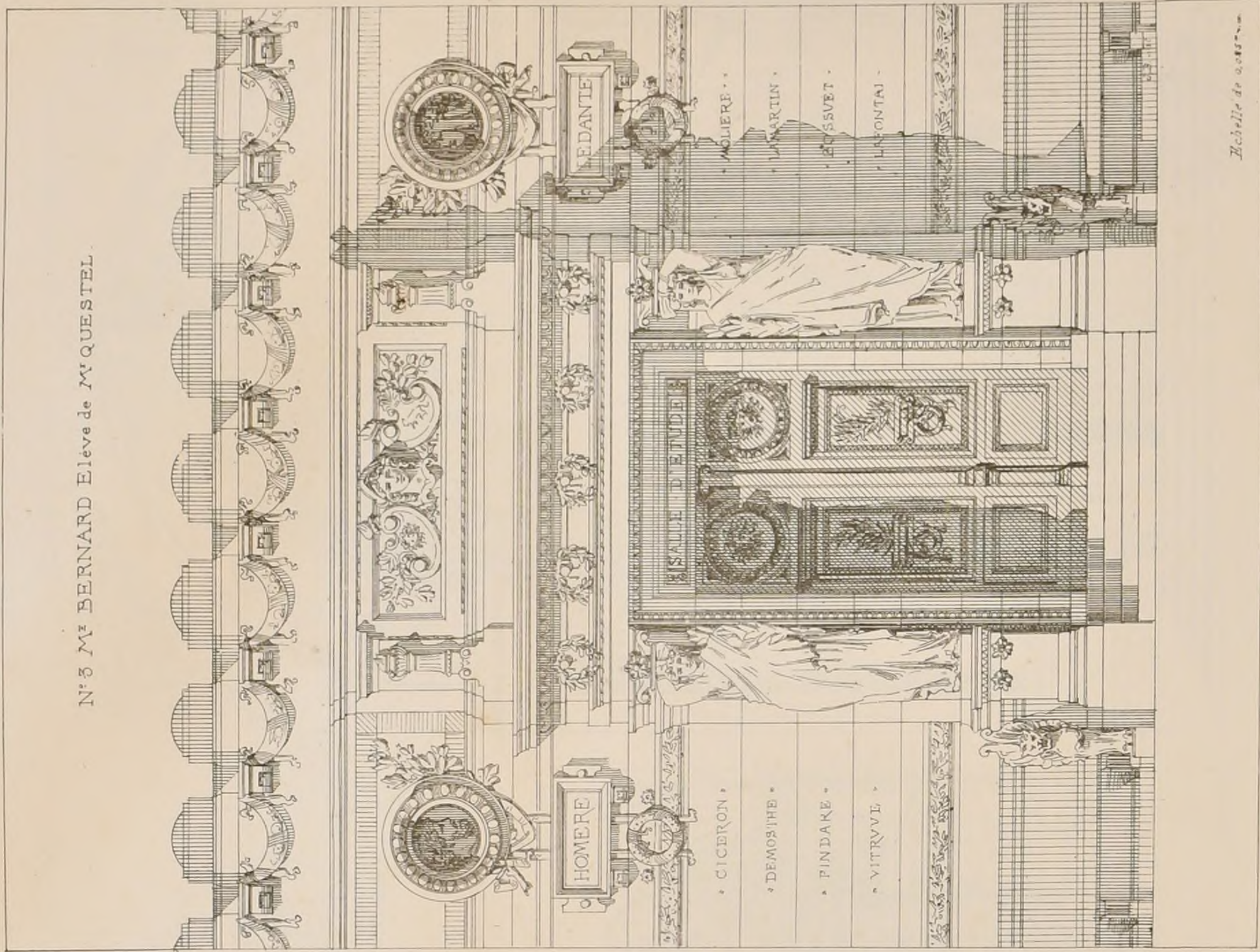
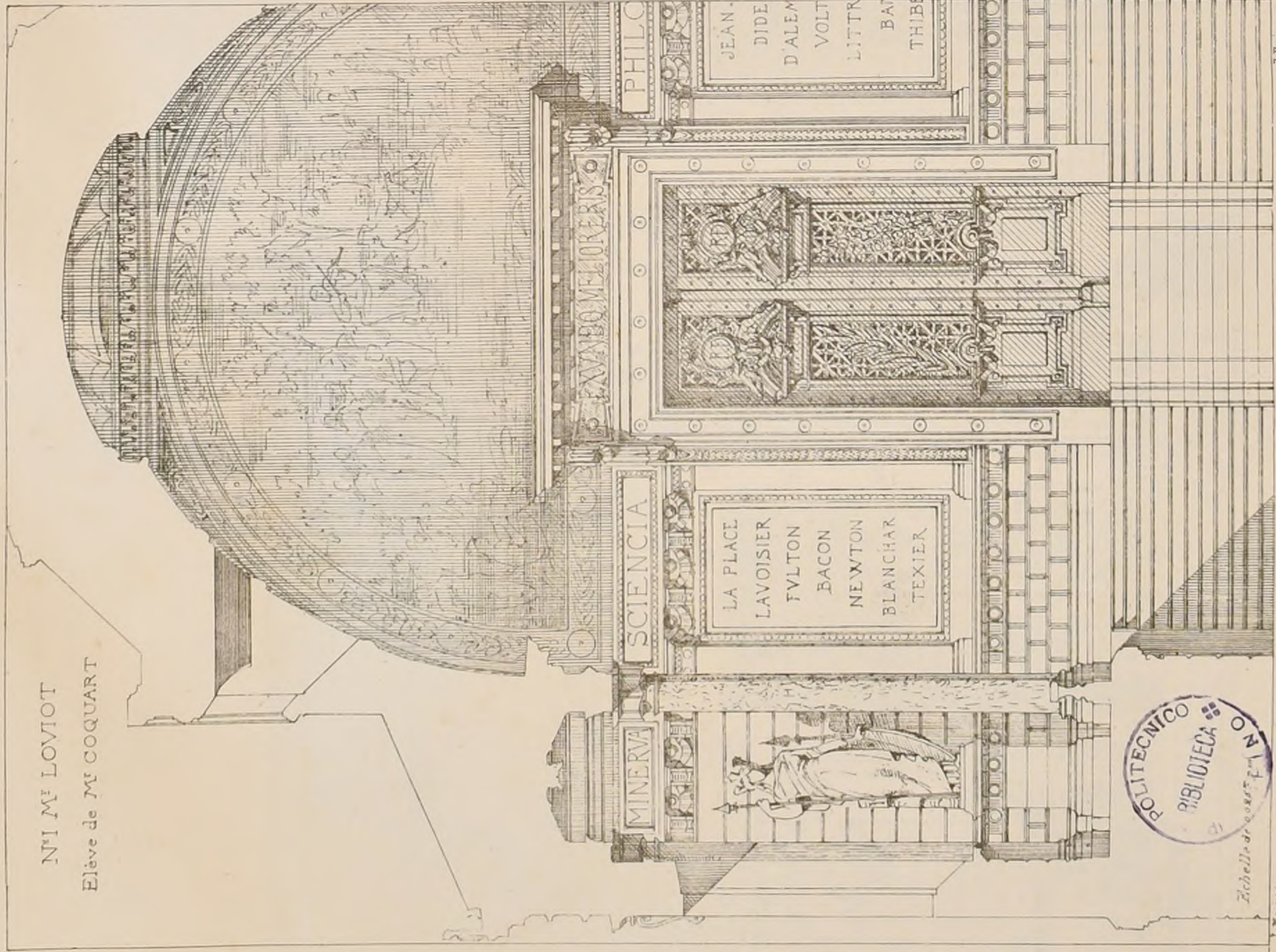
65 Esquisses exposées

- Reçus en logos
1. MM^{rs} Bernier, élève de M^r Daumet.
 2. Barth, M^r Coquart.
 3. Sceller, M^{rs} Le Bas et Ginnin.
 4. Fautin, M^{rs} Picard et Vaudoyer.
 5. Tournade, M^r Questel.
 6. Bailly, M^{rs} Le Bas et Ginnin.
 7. Langlois, M^r Ginnin.
 8. Wallon, M^r Questel.
 9. Forget, M^r Vaudremer.
 10. Falaouin, M^{rs} Picard et Vaudoyer.

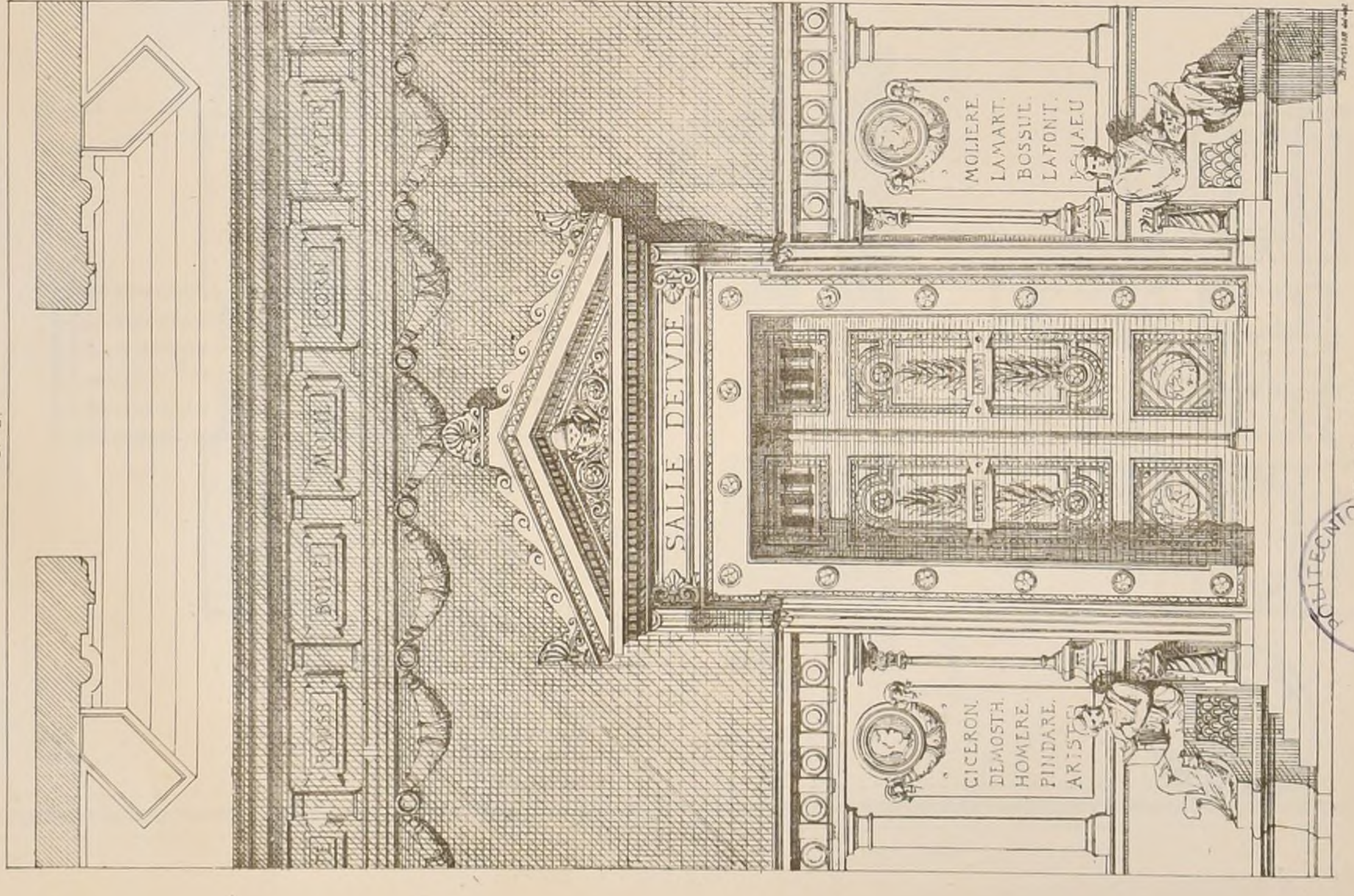
Le programme du Concours définitif est:

UN MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE.

CONCOURS DES 12 HEURES DE 1872 1^{er} ESSAI DU GRAND PRIX LA PORTE DE LA SALLE PRINCIPALE D'UNE BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE.



M^r TOURNADE Elève de M^r QUESTEL.
N^o 3.



BIBLIOTHÈQUE
1872
R. O. N. I.

CONCOURS DES 12 HEURES.

DE 1872

UN ESSAI DU GRAND PRIX.

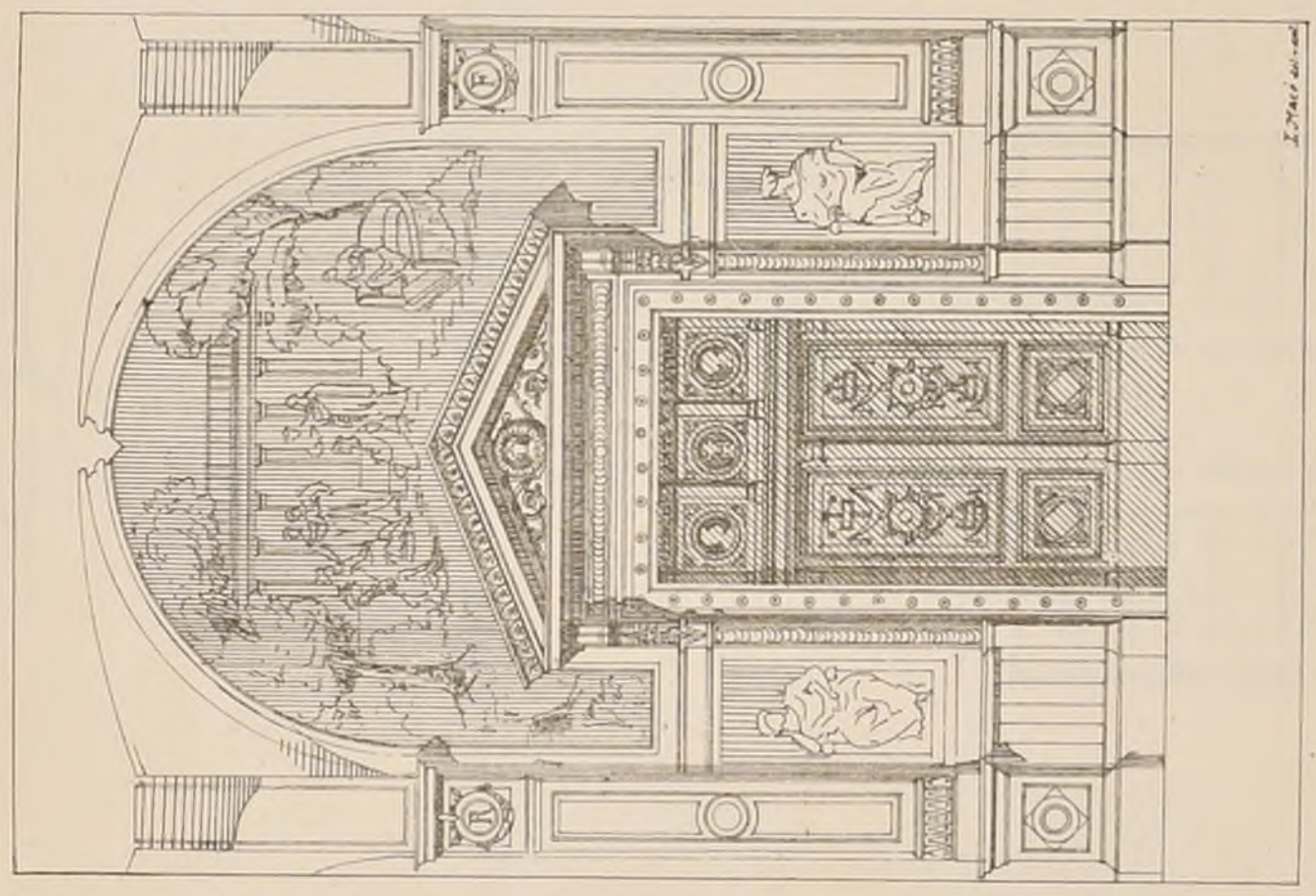
(Voir P. 6.)

LA PORTE DE LA SALLE PRINCIPALE

D'UNE

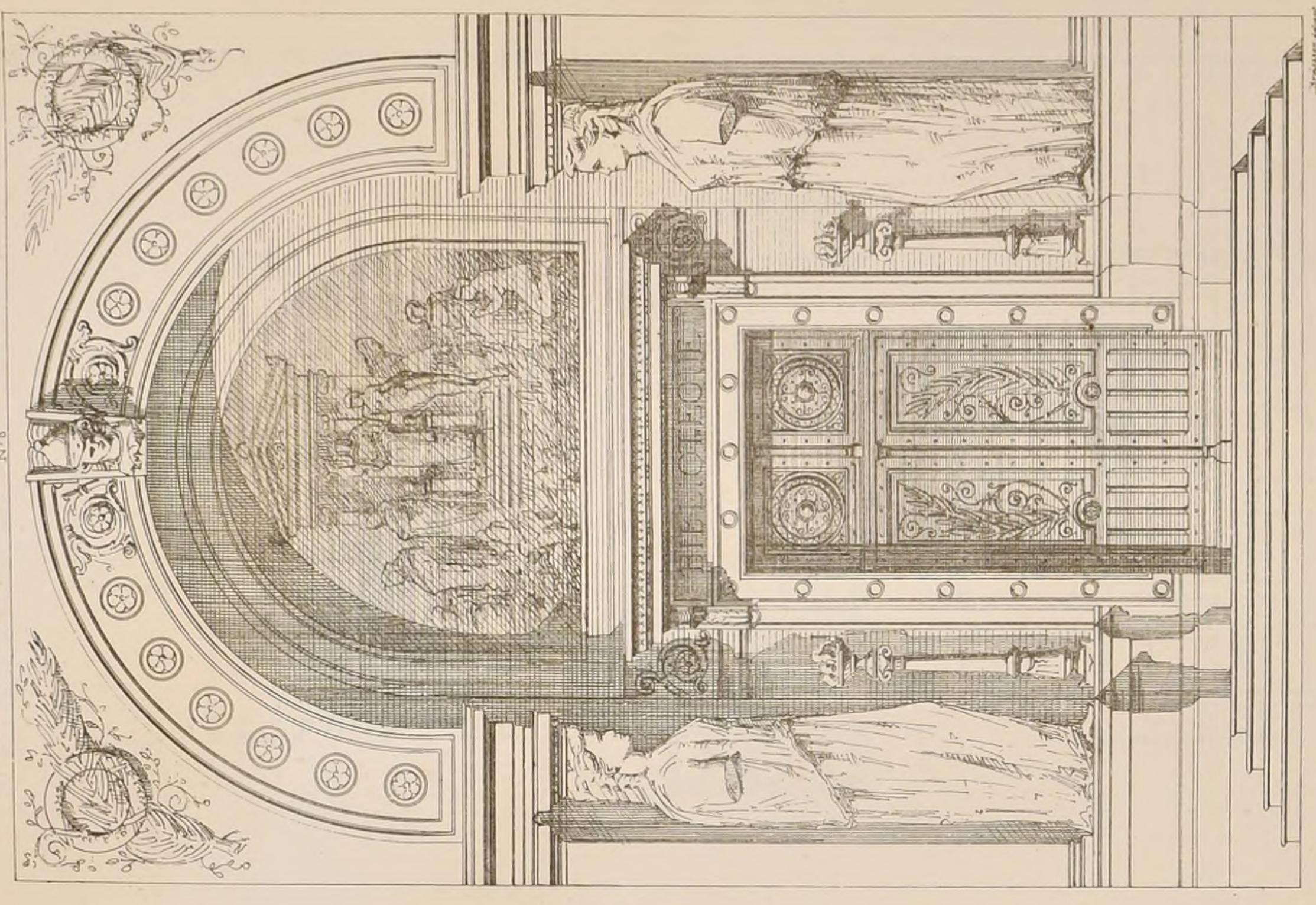
BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE.

M^r PÉPIN Elève de M^r HENARD.
N^o 4.



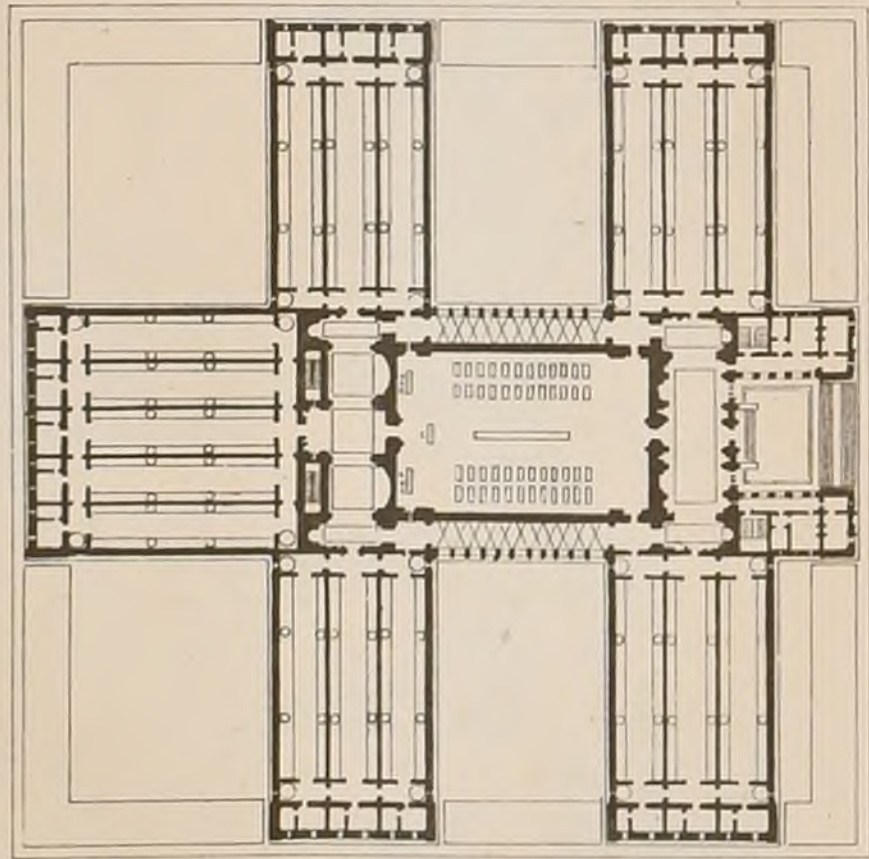
Échelle de 0.025 m.

M^r NENOT Elève de M^m LE QUEUX-QUESTEL.
N^o 6.

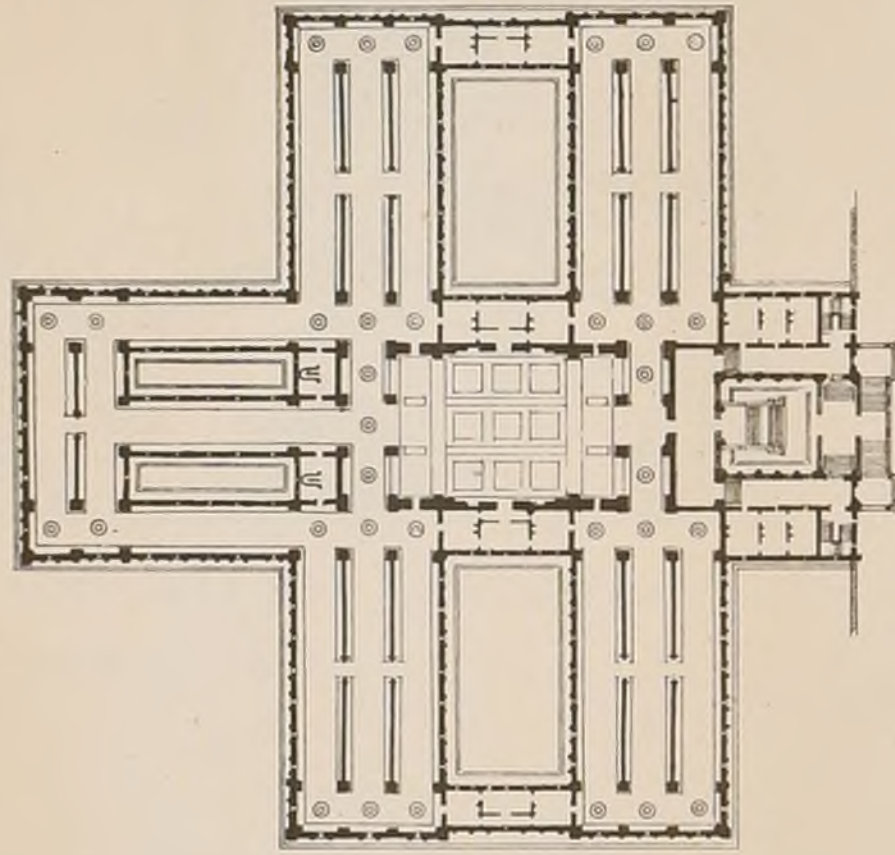


Échelle de 0.025 m.

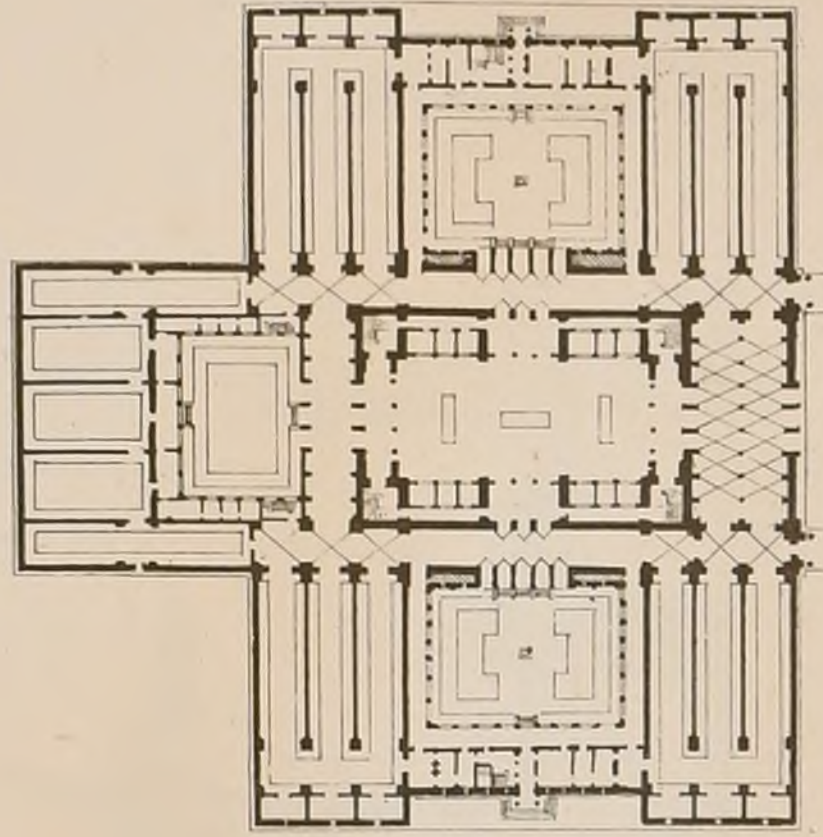
N^o I M^r BERNIER, *Esquisse de M^r DAUMET*



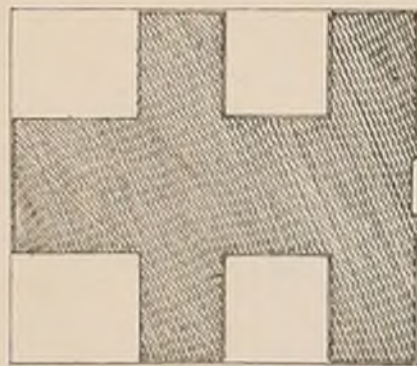
N^o II M^r BARTH, *Esquisse de M^r COQUART*



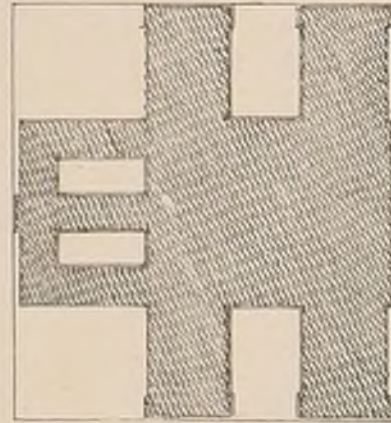
N^o III M^r SCELLIER, *Esquisse de MM. LEBAS - GINAIN*



N^o VII M^r LANGLOIS, *Esquisse de M^r GINAIN*



N^o VIII M^r WALLON, *Esquisse de M^r QUESTEL*



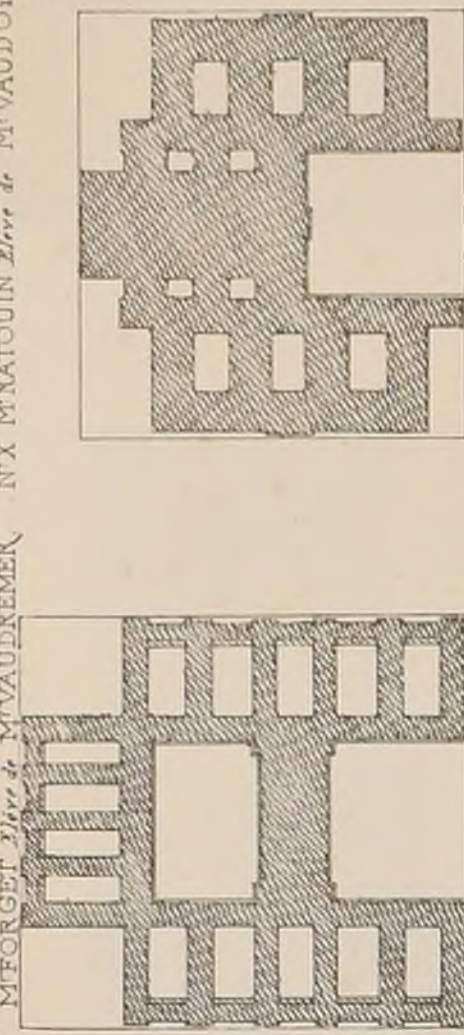
CONCOURS DES 24 HEURES DE 1872.

• UN PALAIS DES ARCHIVES. •

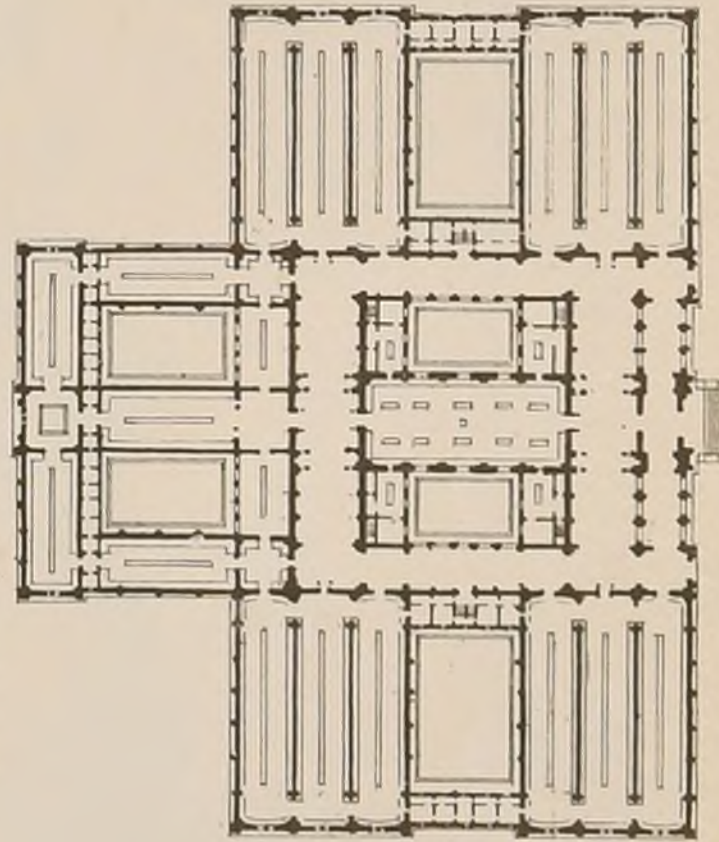
(Voir F. 4)

CROQUIS DES PLANS, DES ELEVES ADMIS EN LOGE.

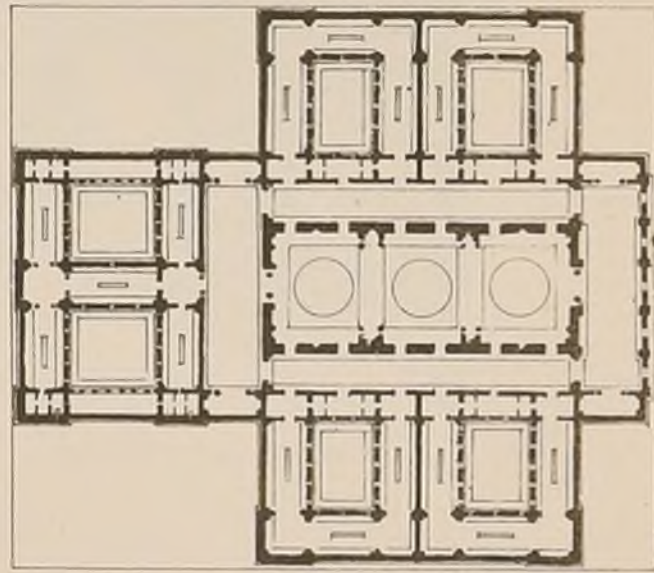
N^o IX M^r FORGET, *Esquisse de M^r VAUDREMER*, N^o X M^r TRATOUIN, *Esquisse de M^r VAUD OYER*



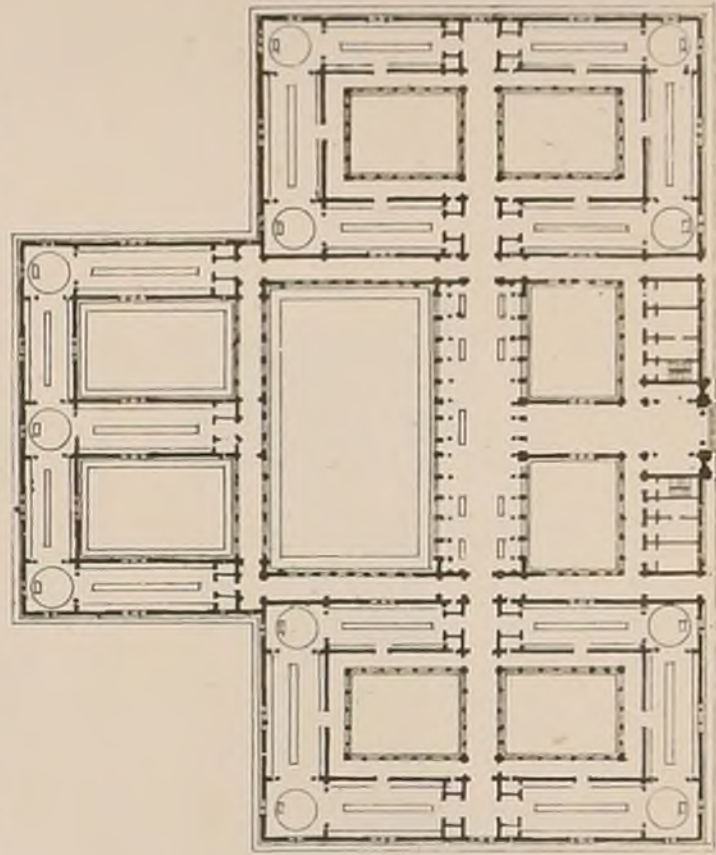
N^o IV M^r PAULIN, *Esquisse de MM. PACCARD - VAUD OYER*



N^o V M^r TOURNADE, *Esquisse de M^r QUESTEL*



N^o VI M^r DAILLY, *Esquisse de MM. LEBAS - GINAIN*



Echelle 1/500

A. Nace del. sculp.

N° IV
F 1

CROQUIS D'ARCHITECTURE

INTIME-CLUB

Publication Mensuelle

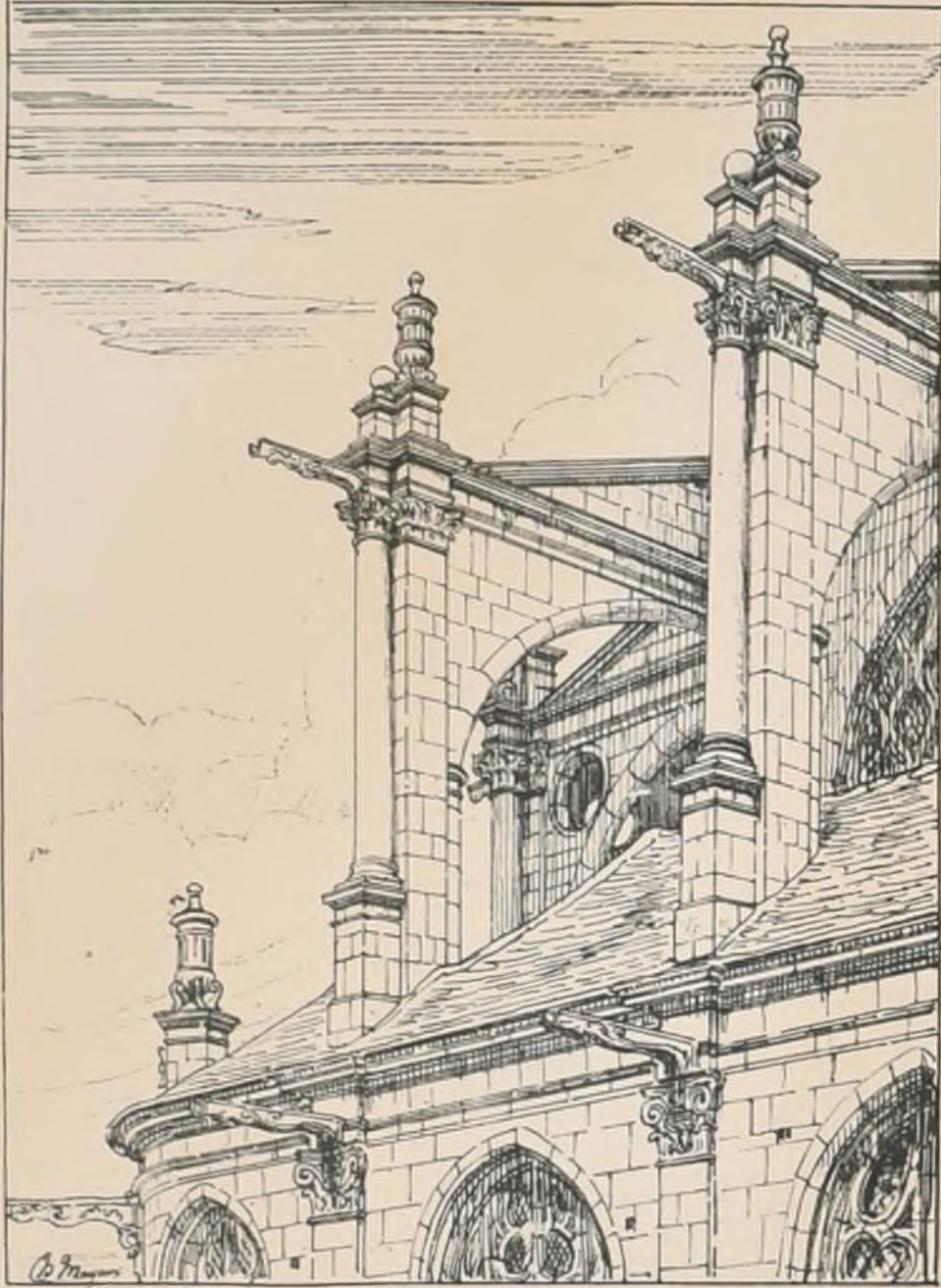
RUE DE LA SORBONNE, 6.

Adresser tout ce qui concerne
la composition de la Publ^{ic}
au PRÉSIDENT de l'Œ
Rue Taranne, 9

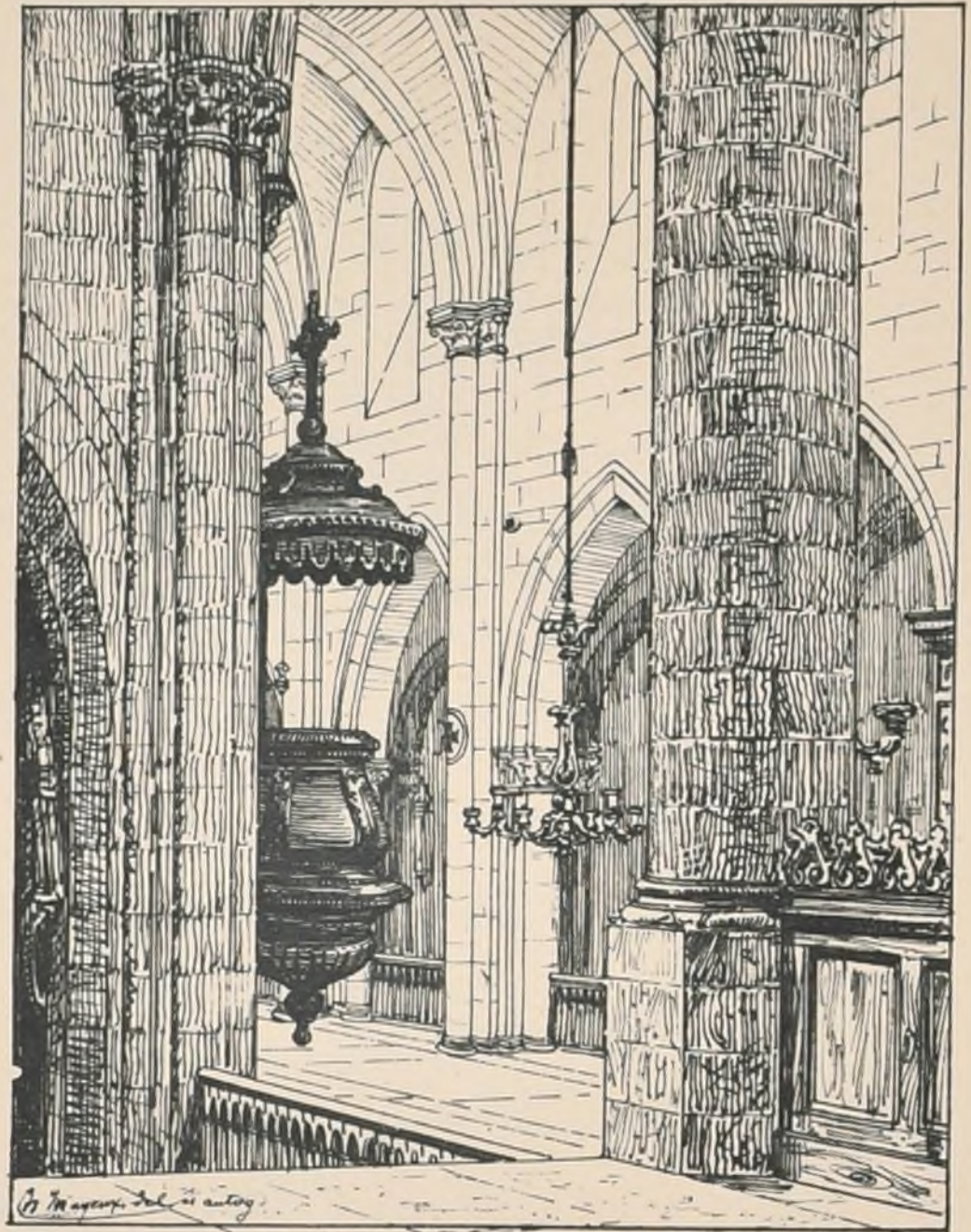
Adresser tout ce qui concerne
la partie commerciale
à MM^{rs} DUCHER et C^{ie}
Editeurs

Avril 1872
6^{me} ANNEE

SOUVENIRS DE VOYAGE PAR H. MAYEUX.



Arcs-boutants de l'Eglise de Montargis
construits par Quevauviller.

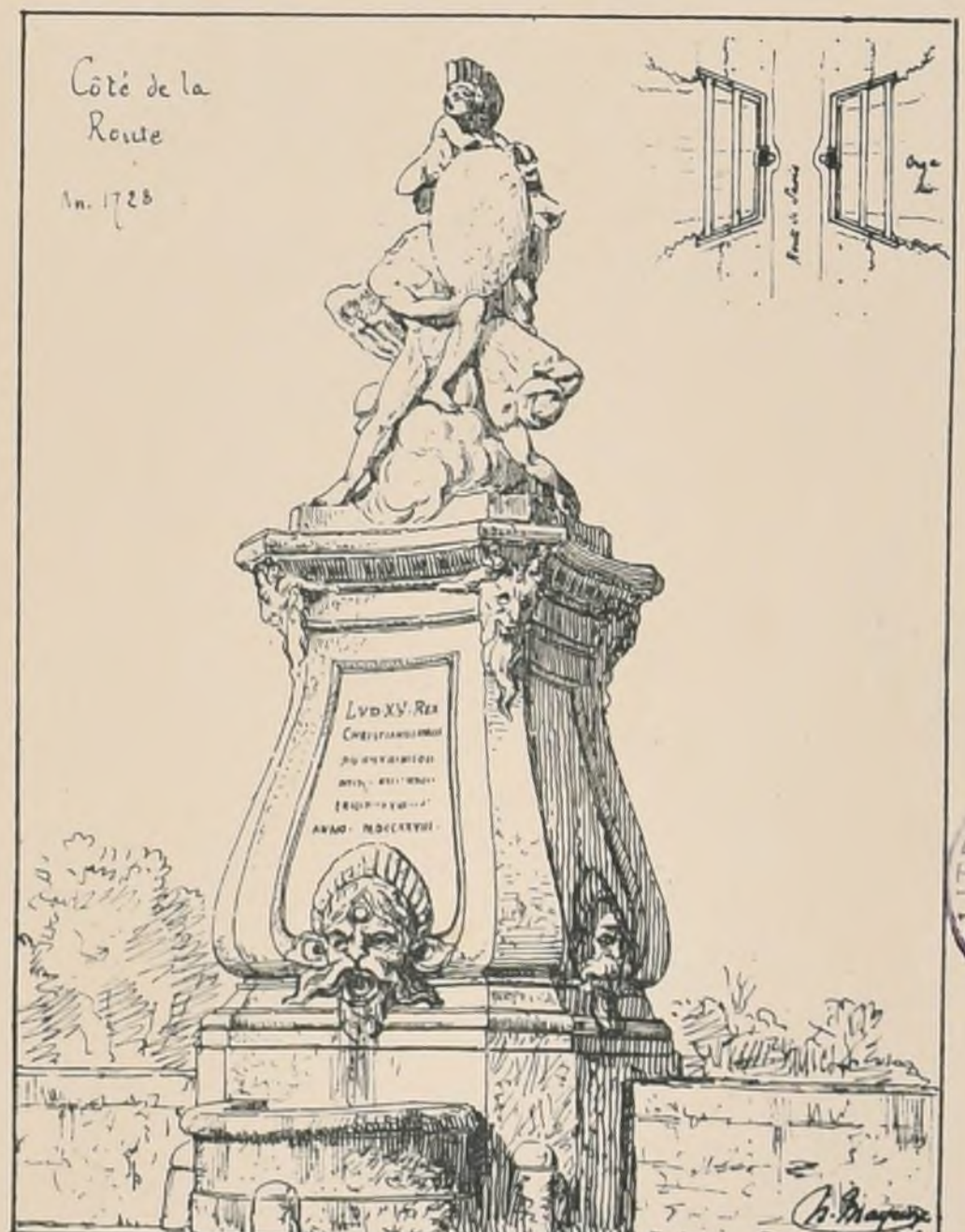


Intérieur de l'Eglise de Montargis (Loiret).
Vue prise du Chœur

1871

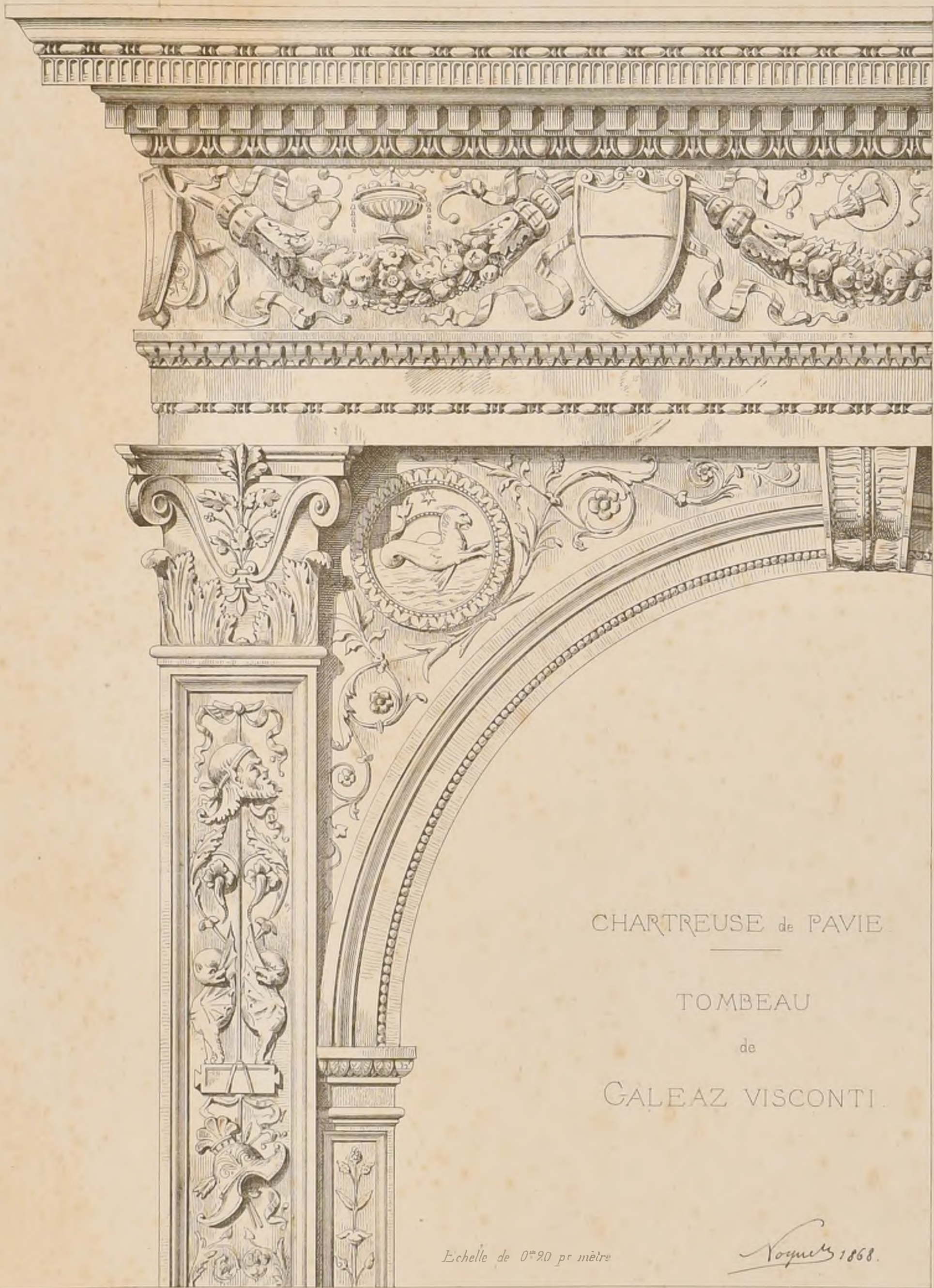


Pont des Belles-Fontaines
à Juvisy-sur-Orge (Seine-et-Oise)



Pont des Belles-Fontaines. (Juvisy)
Détail d'un des deux Groupes.

POLITECNICO
BIBLIOTECA
di TORINO



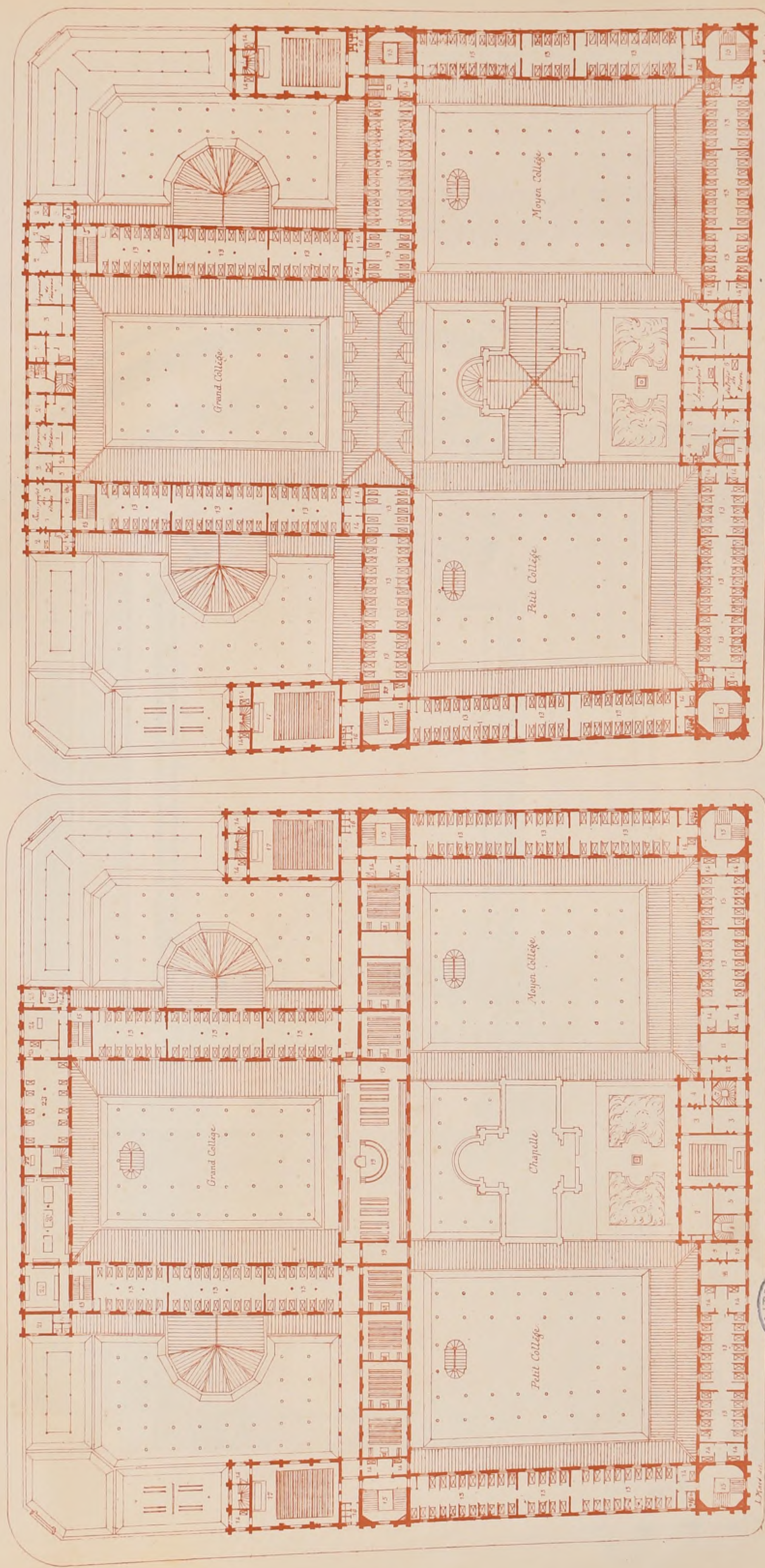
PLAN DU 1^{er} ETAGE.

- 1 Salle de Classe.
- 2 Cabinet de Direction.
- 3 Cabinet de l'Économiste.
- 4 Cabinet de l'Économiste.
- 5 Cabinet de l'Économiste.
- 6 Cabinet de l'Économiste.
- 7 Cabinet de l'Économiste.
- 8 Cabinet de l'Économiste.
- 9 Cabinet de l'Économiste.
- 10 Cabinet de l'Économiste.
- 11 Cabinet de l'Économiste.
- 12 Cabinet de l'Économiste.
- 13 Cabinet de l'Économiste.
- 14 Cabinet de l'Économiste.
- 15 Cabinet de l'Économiste.
- 16 Cabinet de l'Économiste.
- 17 Cabinet de l'Économiste.
- 18 Cabinet de l'Économiste.
- 19 Cabinet de l'Économiste.
- 20 Cabinet de l'Économiste.
- 21 Cabinet de l'Économiste.
- 22 Cabinet de l'Économiste.
- 23 Cabinet de l'Économiste.
- 24 Cabinet de l'Économiste.
- 25 Cabinet de l'Économiste.
- 26 Cabinet de l'Économiste.
- 27 Cabinet de l'Économiste.
- 28 Cabinet de l'Économiste.
- 29 Cabinet de l'Économiste.
- 30 Cabinet de l'Économiste.
- 31 Cabinet de l'Économiste.
- 32 Cabinet de l'Économiste.
- 33 Cabinet de l'Économiste.
- 34 Cabinet de l'Économiste.
- 35 Cabinet de l'Économiste.
- 36 Cabinet de l'Économiste.
- 37 Cabinet de l'Économiste.
- 38 Cabinet de l'Économiste.
- 39 Cabinet de l'Économiste.
- 40 Cabinet de l'Économiste.
- 41 Cabinet de l'Économiste.
- 42 Cabinet de l'Économiste.
- 43 Cabinet de l'Économiste.
- 44 Cabinet de l'Économiste.
- 45 Cabinet de l'Économiste.
- 46 Cabinet de l'Économiste.
- 47 Cabinet de l'Économiste.
- 48 Cabinet de l'Économiste.
- 49 Cabinet de l'Économiste.
- 50 Cabinet de l'Économiste.
- 51 Cabinet de l'Économiste.
- 52 Cabinet de l'Économiste.
- 53 Cabinet de l'Économiste.
- 54 Cabinet de l'Économiste.
- 55 Cabinet de l'Économiste.
- 56 Cabinet de l'Économiste.
- 57 Cabinet de l'Économiste.
- 58 Cabinet de l'Économiste.
- 59 Cabinet de l'Économiste.
- 60 Cabinet de l'Économiste.
- 61 Cabinet de l'Économiste.
- 62 Cabinet de l'Économiste.
- 63 Cabinet de l'Économiste.
- 64 Cabinet de l'Économiste.
- 65 Cabinet de l'Économiste.
- 66 Cabinet de l'Économiste.
- 67 Cabinet de l'Économiste.
- 68 Cabinet de l'Économiste.
- 69 Cabinet de l'Économiste.
- 70 Cabinet de l'Économiste.
- 71 Cabinet de l'Économiste.
- 72 Cabinet de l'Économiste.
- 73 Cabinet de l'Économiste.
- 74 Cabinet de l'Économiste.
- 75 Cabinet de l'Économiste.
- 76 Cabinet de l'Économiste.
- 77 Cabinet de l'Économiste.
- 78 Cabinet de l'Économiste.
- 79 Cabinet de l'Économiste.
- 80 Cabinet de l'Économiste.
- 81 Cabinet de l'Économiste.
- 82 Cabinet de l'Économiste.
- 83 Cabinet de l'Économiste.
- 84 Cabinet de l'Économiste.
- 85 Cabinet de l'Économiste.
- 86 Cabinet de l'Économiste.
- 87 Cabinet de l'Économiste.
- 88 Cabinet de l'Économiste.
- 89 Cabinet de l'Économiste.
- 90 Cabinet de l'Économiste.
- 91 Cabinet de l'Économiste.
- 92 Cabinet de l'Économiste.
- 93 Cabinet de l'Économiste.
- 94 Cabinet de l'Économiste.
- 95 Cabinet de l'Économiste.
- 96 Cabinet de l'Économiste.
- 97 Cabinet de l'Économiste.
- 98 Cabinet de l'Économiste.
- 99 Cabinet de l'Économiste.
- 100 Cabinet de l'Économiste.

VILLE DE PARIS.
8^{ème} Arrondissement.
COLLEGE CHAPTAL.
E. TRAIN Architecte.

PLAN DU 2^{ème} ETAGE.

- 1 Salon.
- 2 Chambre à coucher.
- 3 Salle à manger.
- 4 Chambre.
- 5 Cabinet de toilette.
- 6 Chambre à coucher.
- 7 Salle à manger.
- 8 Chambre.
- 9 Cabinet de toilette.
- 10 Chambre à coucher.
- 11 Salle à manger.
- 12 Chambre.
- 13 Cabinet de toilette.
- 14 Chambre à coucher.
- 15 Salle à manger.
- 16 Chambre.
- 17 Cabinet de toilette.
- 18 Chambre à coucher.
- 19 Salle à manger.
- 20 Chambre.
- 21 Cabinet de toilette.
- 22 Chambre à coucher.
- 23 Salle à manger.
- 24 Chambre.
- 25 Cabinet de toilette.
- 26 Chambre à coucher.
- 27 Salle à manger.
- 28 Chambre.
- 29 Cabinet de toilette.
- 30 Chambre à coucher.
- 31 Salle à manger.
- 32 Chambre.
- 33 Cabinet de toilette.
- 34 Chambre à coucher.
- 35 Salle à manger.
- 36 Chambre.
- 37 Cabinet de toilette.
- 38 Chambre à coucher.
- 39 Salle à manger.
- 40 Chambre.
- 41 Cabinet de toilette.
- 42 Chambre à coucher.
- 43 Salle à manger.
- 44 Chambre.
- 45 Cabinet de toilette.
- 46 Chambre à coucher.
- 47 Salle à manger.
- 48 Chambre.
- 49 Cabinet de toilette.
- 50 Chambre à coucher.
- 51 Salle à manger.
- 52 Chambre.
- 53 Cabinet de toilette.
- 54 Chambre à coucher.
- 55 Salle à manger.
- 56 Chambre.
- 57 Cabinet de toilette.
- 58 Chambre à coucher.
- 59 Salle à manger.
- 60 Chambre.
- 61 Cabinet de toilette.
- 62 Chambre à coucher.
- 63 Salle à manger.
- 64 Chambre.
- 65 Cabinet de toilette.
- 66 Chambre à coucher.
- 67 Salle à manger.
- 68 Chambre.
- 69 Cabinet de toilette.
- 70 Chambre à coucher.
- 71 Salle à manger.
- 72 Chambre.
- 73 Cabinet de toilette.
- 74 Chambre à coucher.
- 75 Salle à manger.
- 76 Chambre.
- 77 Cabinet de toilette.
- 78 Chambre à coucher.
- 79 Salle à manger.
- 80 Chambre.
- 81 Cabinet de toilette.
- 82 Chambre à coucher.
- 83 Salle à manger.
- 84 Chambre.
- 85 Cabinet de toilette.
- 86 Chambre à coucher.
- 87 Salle à manger.
- 88 Chambre.
- 89 Cabinet de toilette.
- 90 Chambre à coucher.
- 91 Salle à manger.
- 92 Chambre.
- 93 Cabinet de toilette.
- 94 Chambre à coucher.
- 95 Salle à manger.
- 96 Chambre.
- 97 Cabinet de toilette.
- 98 Chambre à coucher.
- 99 Salle à manger.
- 100 Chambre.



BOULEVARD DES BATAIGNOLLES.

BOULEVARD DES BATAIGNOLLES.

Paris Imp. Mourou

CROQUIS D'ARCHITECTURE.

INTIME-CLUB

Publication Mensuelle.

N° IV

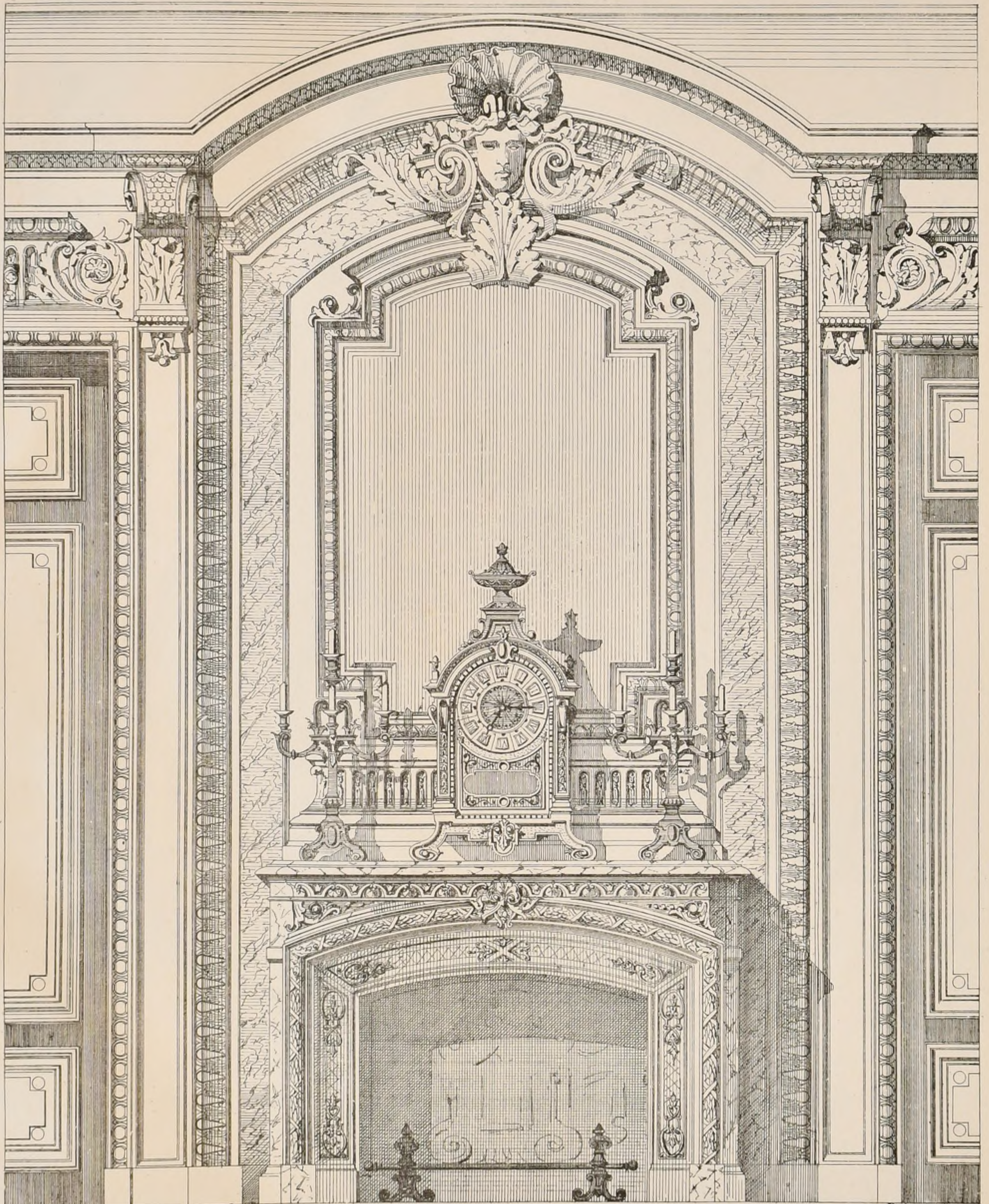
F. 4.

Avril 1872

6^{me} ANNEE.

CHEMINÉE D'UN CABINET DE TRAVAIL LOUIS XIV.

DANS UN HOTEL DU PARC MONCEAUX A PARIS. PAR M^r TRONQUOIS ARCHITECTE.



Paris - Imp. Monroq

Martin & Brosson del.





FIGURES DÉCORATIVES.



COMPOSITION DE M^{re} PAUL MILLIET.



CONCOURS PUBLICS

ÉCOLE DE GARÇONS ET ASILE A BOULOGNE-SUR-SEINE
(Voir N° III 1871)

Le jugement est rendu par l'ensemble du Jury. Les noms des lauréats circulent dans le public, mais la Commission municipale sous prétexte d'examiner sérieusement les devis n'a encore rien fait connaître officiellement.

ACADEMIE DES BEAUX-ARTS

M^r Ballu a été nommé membre titulaire de la Section d'architecture en remplacement de M^r Vaudoyer, décédé.

CONCOURS ACHILLE LECLÈRE DE 1872.

UN ORPHEON
(Voir N° XII 1871)

JUGEMENT

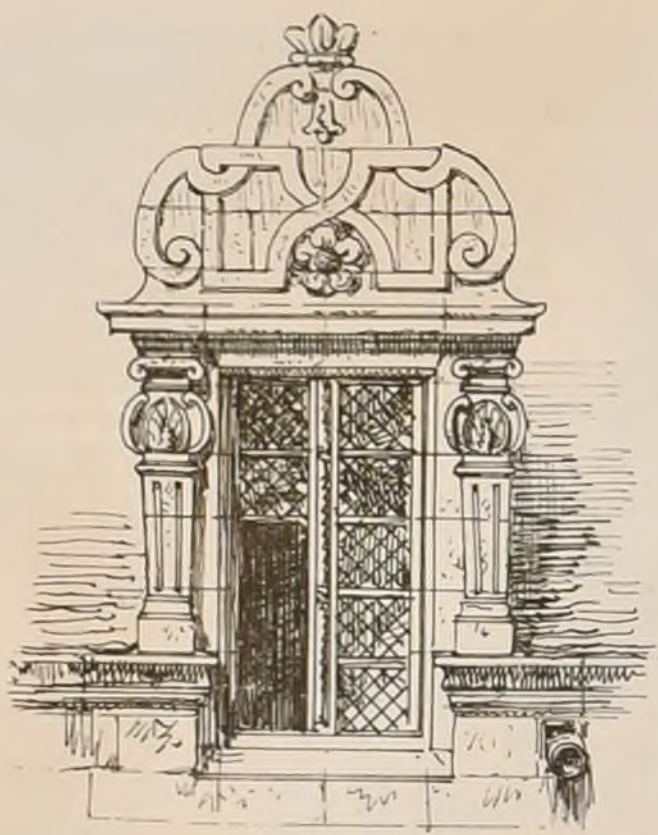
Onze concurrents ont rendu le projet sur dix-huit reçus lors de l'Esquisse

Prix, au N° 20, épig. Stentor, M^r Henri Meyeux, élève de M^r Guépin, Paccard, André
1^{ère} Mention, au N° 51, épig. M^r Léon Macé, élève de M^r Questel
2^{ème} Mention, au N° 12, épig. Eulorge, M^r Adrien Chancel, élève de M^r Joyau

PRIX DUC

(Voir N° X 1871)

Deux concurrents seulement ont envoyé des projets le 1^{er} Avril. L'Académie, dans sa séance du 13, a décidé qu'il n'y avait pas lieu de décerner le prix du Concours des Juries études d'architecture et qu'il serait reporté à l'année suivante sans intervenir l'ordre biennal de ce concours. En conséquence les artistes intéressés sont informés qu'à dater de ce jour le concours du prix Duc est ouvert simultanément pour les années 1872 et 1874, en se conformant au programme qui est invariable et qui est distribué gratuitement au Secrétariat de l'Institut. Les dessins devront être remis à ce Secrétariat le 1^{er} Avril de chaque année.



Lucarne, à Bayeux.

H. Meyeux, del. et aut. J. J. J. J.



CHAPITEAU RENAISSANCE

Musée de la Porte du Croix, à Nevers.

Gallot, aut.



Lucarne, à Gien (Loiret)

H. Meyeux, del. et aut.

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

4 Avril 1872

1^{ère} Classe

RENDU UN CAMPO-SANTO.

Programme.

Cet édifice, destiné à la sépulture des hommes illustres de la France, se composerait d'une enceinte entourée de portiques sous lesquels seraient inscrits, avec des dispositions monumentales, les noms de ceux qui auraient mérité les honneurs de cette sépulture. Ces inscriptions seraient divisées en six catégories qui comprendraient les illustrations de l'armée, de la magistrature, de la politique, des sciences, des lettres, des arts.

Au-dessous des portiques, dans des caveaux ou catacombes, seraient les sépultures de ceux dont les noms se trouveraient immédiatement au-dessus. Des escaliers établiront des communications faites entre les deux étages.

Un monument principal, où l'on prononcerait les oraisons funèbres, formera le complément de l'édifice. À cet effet il sera disposé de manière à recevoir un assez grand nombre d'assistants, et à être facilement accessible des portiques et des caveaux. Un petit sanctuaire, qui s'ouvrirait à volonté sur la salle principale, s'y rattacherait pour rendre possible, au besoin l'exercice du culte.

La plus grande dimension du terrain occupé par les grosses constructions n'excèdera pas 90 mètres.

On fera, pour les esquisses, le plan général à la hauteur des portiques, moitié de celui des catacombes, l'élevation et la coupe à l'échelle de 0^m 002 pour mètre.

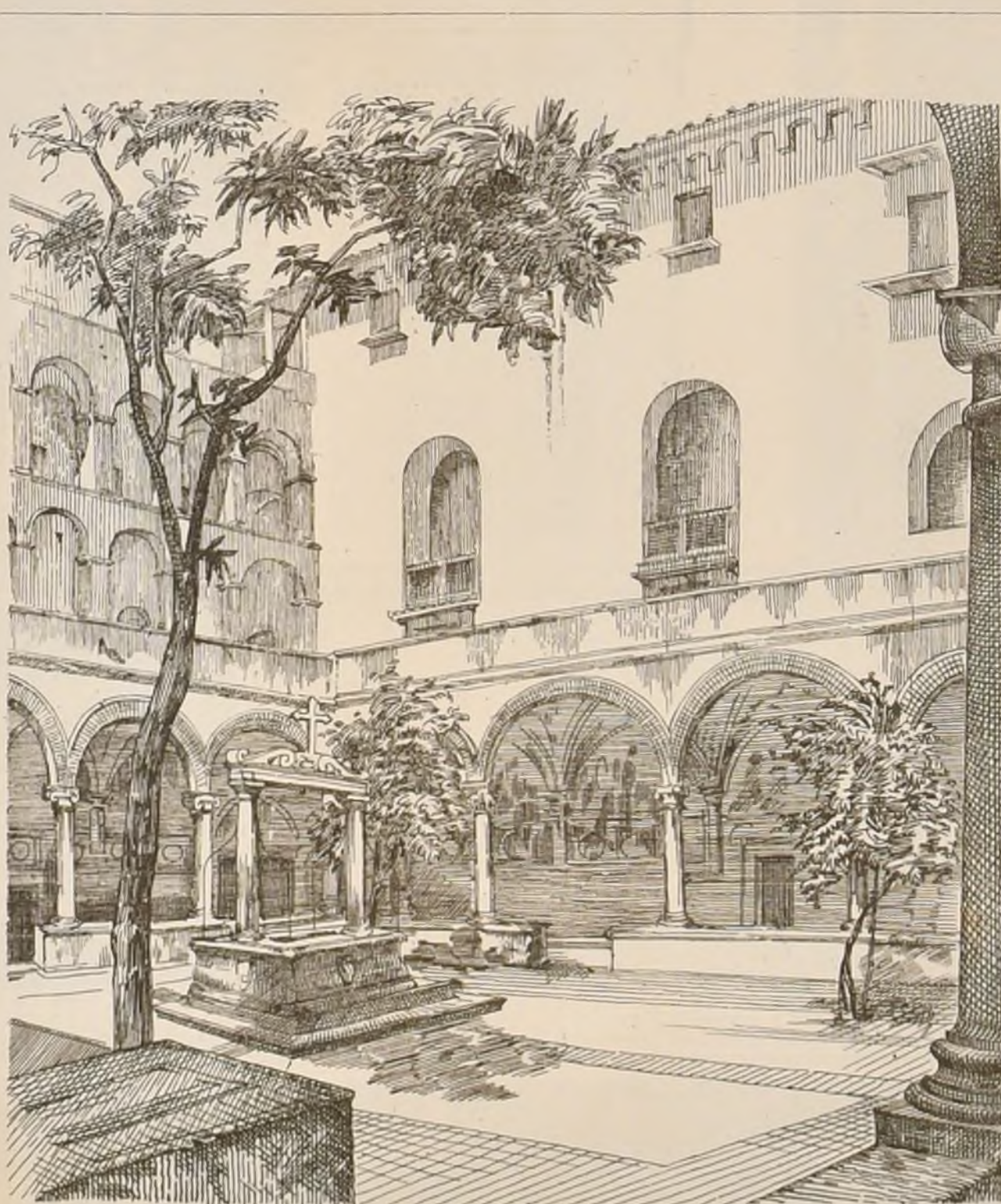
Pour les dessins rendus on fera les deux plans en entier à l'échelle de 0^m 005 pour mètre, l'élevation et la coupe au double.

La construction sera indiquée dans la coupe.

ESQUISSE: UN PAVILLON D'AGREMENT SUR UN ETANG.

Programme.

Ce pavillon serait élevé sur un sous-sol dans lequel se trouveraient une grotte ou



Pascal, del.

Gallot, aut.

NAPLES. S^{te} MARIE NOUVELLE.

salle fraîche et des cases pour abriter des oiseaux aquatiques. Le pavillon proprement dit serait décoré avec toute la richesse convenable et entouré d'une terrasse ornée de statues, de jets d'eau et de fleurs. On arriverait par un escalier extérieur qui, partant du niveau de l'eau, ou serait un embarcadère, franchirait toute la hauteur du sous-sol. Un escalier intérieur faciliterait l'accès direct de la grotte au sol du pavillon.

La plus grande dimension du terrain n'excèdera pas 12 mètres, y compris le sous-sol, mais l'embarcadère et l'escalier pourront être en dehors de cette mesure.

On fera le plan du pavillon moitié de celui du sous-sol et une coupe à l'échelle de 0^m 005 pour mètre, et l'élevation au double.

JURY.

MM^{rs} Labrousse, président, Guépin, Daumet, Uchard, Joyau, Legoux, Louvet, Lenoir, Guadet, Lesueur, Vaudremer, Brune, Guillaume, Ballu, Ballard, Abadie, Ginain, Coquant.

JUGEMENT

Rendu (4 Concurrents)

2^{ème} Médaille: M^r Blondel, élève de M^r Daumet.
1^{ère} Mention: M^r Roussi, élève de M^r Guépin

Esquisse (18 Concurrents)

2^{èmes} Médailles MM^{rs} Blondel, élève de M^r Daumet, Jaffoux, élève de MM. Lebas et Ginain

1^{ères} Mentions: M^r Abel Chauvel, élève de MM. Constant Duboué et Joyau, M^r Corréde, élève de M^r André.



CROQUIS D'ARCHITECTURE.

INTIME-CLUB.

Publication Mensuelle.

RUE DE LA SORBONNE, 6.

Adresser tout ce qui concerne
la composition de la Publi-
cau PRESIDENT de l'Œ
Rue Taranne, 9.

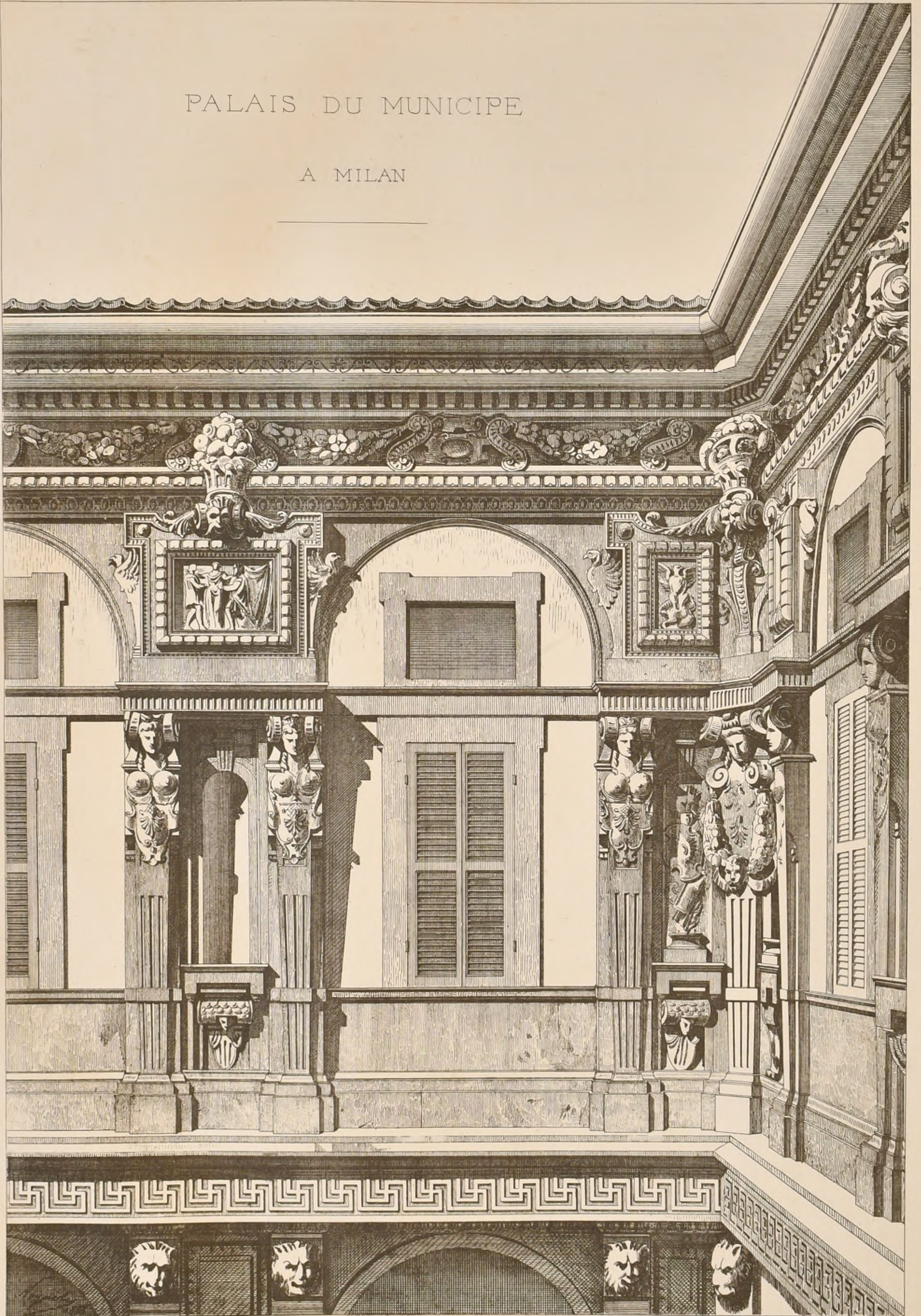
Adresser tout ce qui concerne
la partie commerciale
à MM^{rs} DUCHER et C^{ie}
Editeurs.

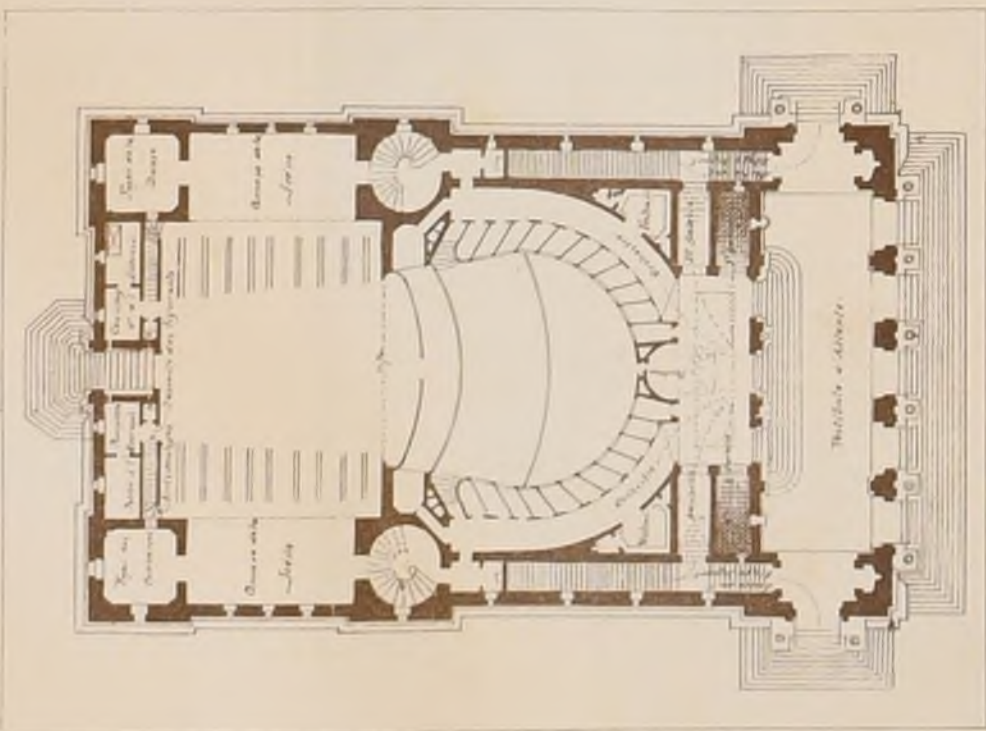
N^o V
F. 1.

Mai 1872
6^{me} ANNEE

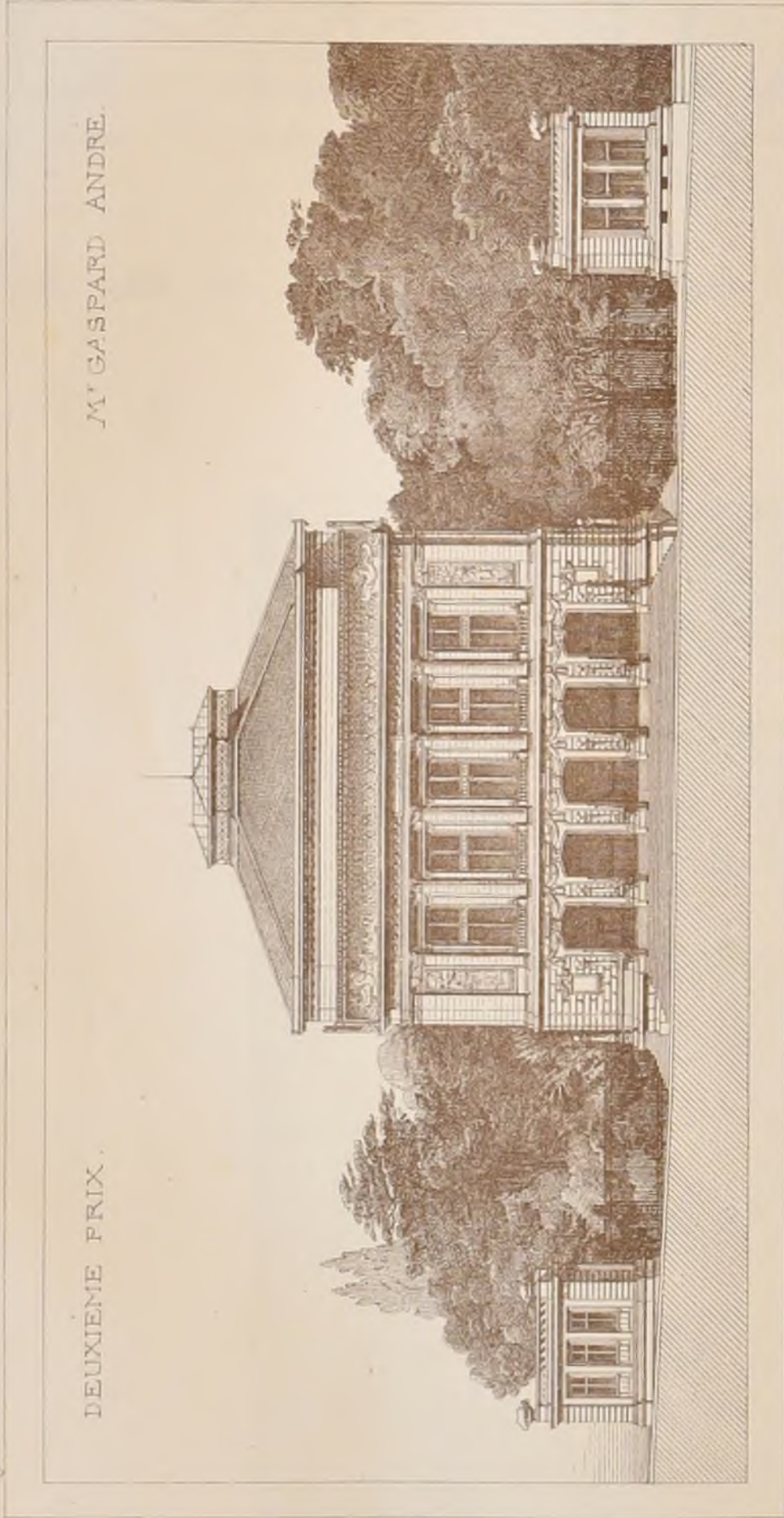
PALAIS DU MUNICIPE

A MILAN



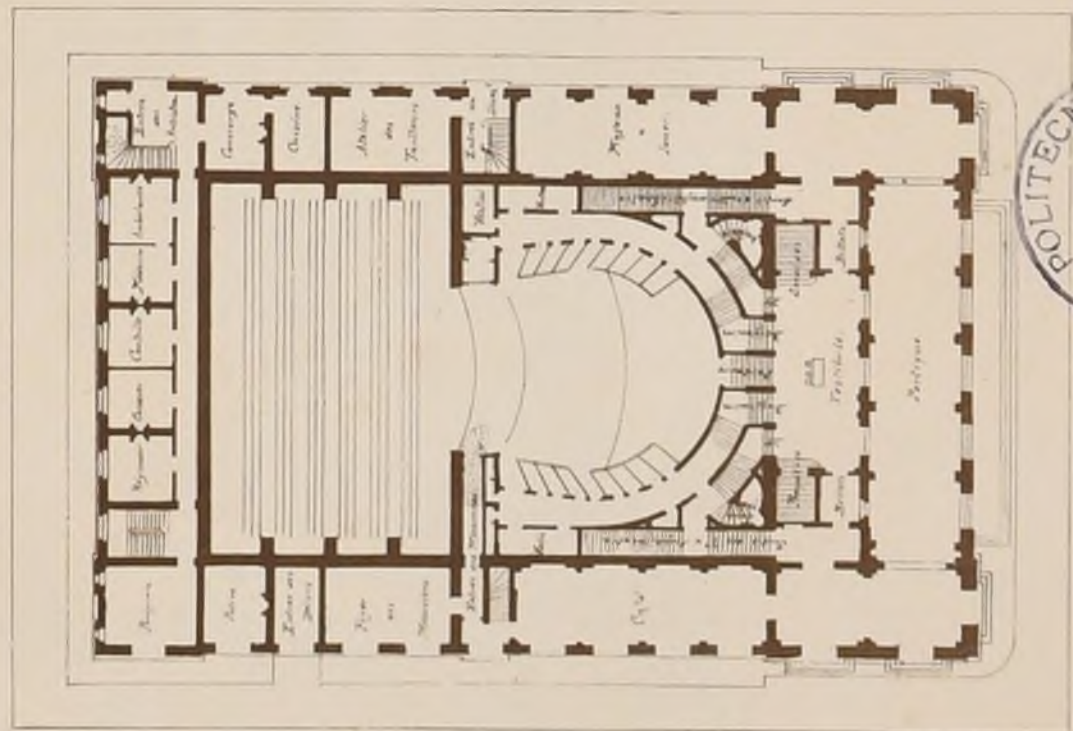


Echelle de 0.002.

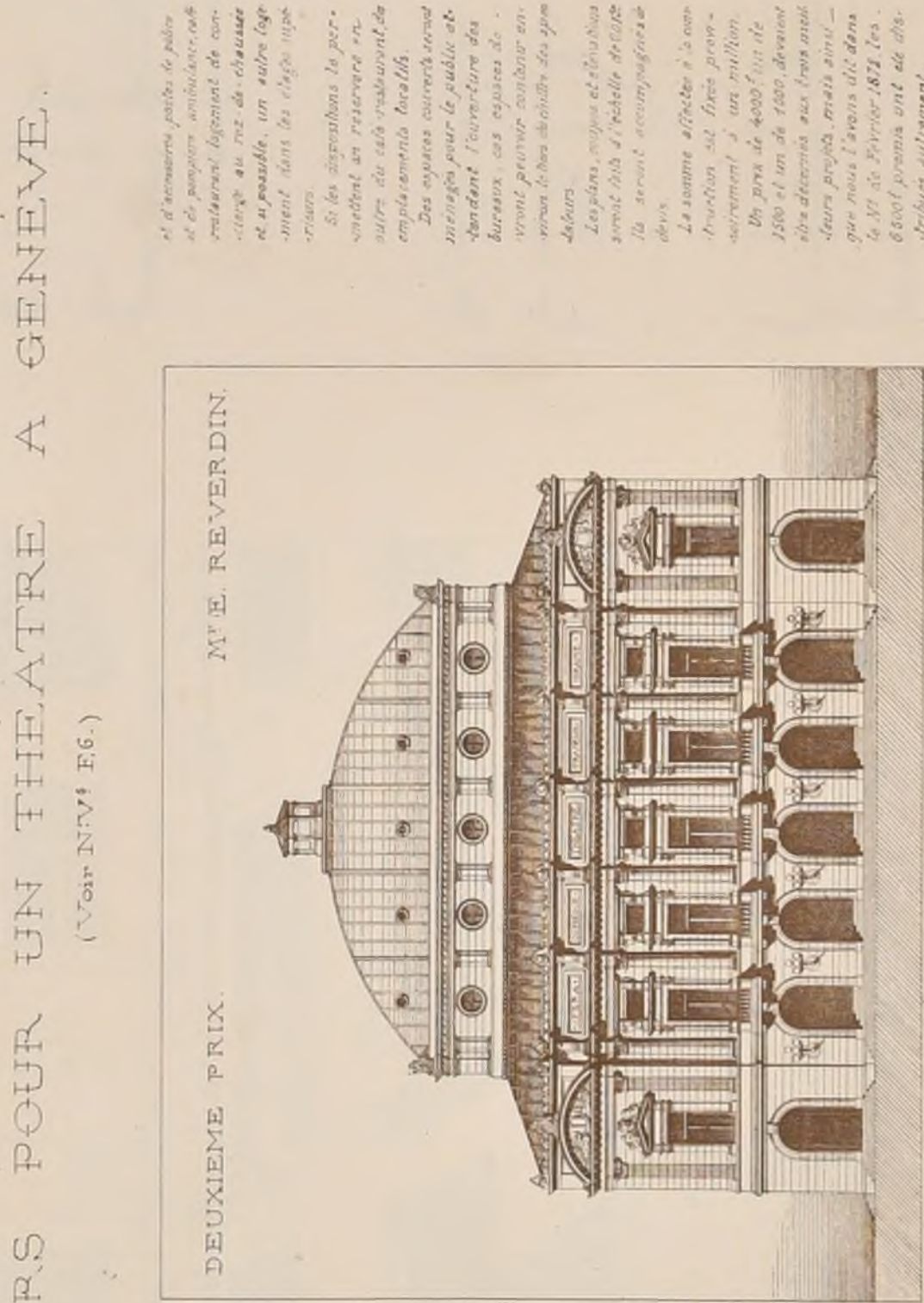


DEUXIEME PRIX.

M. GASPARD ANDRE.



Echelle de 0.002.



DEUXIEME PRIX.

M. E. REVERDIN.

CONCOURS POUR UN THEATRE A GENEVE.

(Voir N^{os} F. 6.)

Le conseil municipal de la ville de Genève a mis au concours en février 1871 le projet d'un théâtre à construire dans un terrain situé au-dessus de la gare, et à l'abri de la vue par des arbres et des constructions élevées. Les architectes ont été invités à proposer un théâtre qui réunisse les conditions suivantes : 1. Une capacité de 1200 à 1500 places. 2. Une architecture qui s'accorde avec l'environnement. 3. Une construction économique. 4. Une situation qui permette de voir la ville et le lac.

On remarque des vues très belles et nombreuses ainsi que des escaliers en pierre affectés aux deux côtés de la scène et pouvant servir à la fois de tribunes et de loges. Les tribunes sont divisées en loges et en places. Les loges sont très confortables et les places sont très agréables. Le théâtre est situé dans un terrain qui permet de voir la ville et le lac.

et il recevra, par le public et de personnes particulières, un restaurant légitime de confort au rez-de-chaussée et, possible, un autre étage dont les étages supérieurs. Si les dispositions le permettent, on réservera en outre de cet établissement, des emplacements favorables. Des espaces réservés seront affectés pour le public et bureaux, ces espaces devront pouvoir servir en même temps à des bureaux de jour et de nuit.

Les plans, coupes et élévations seront faits à l'échelle de 1/2000. La somme affectée à la construction est de 1500 et un de 1000 devant être décernés aux trois années de la construction. Les plans doivent être déposés au bureau de la ville de Genève, le 1^{er} février 1872, les 8000 francs ont été affectés à cet effet.



CROQUIS D'ARCHITECTURE

INTIME-CLUB

Publication Mensuelle

Mai 1872

6^{me} ANNÉE.

N^o V

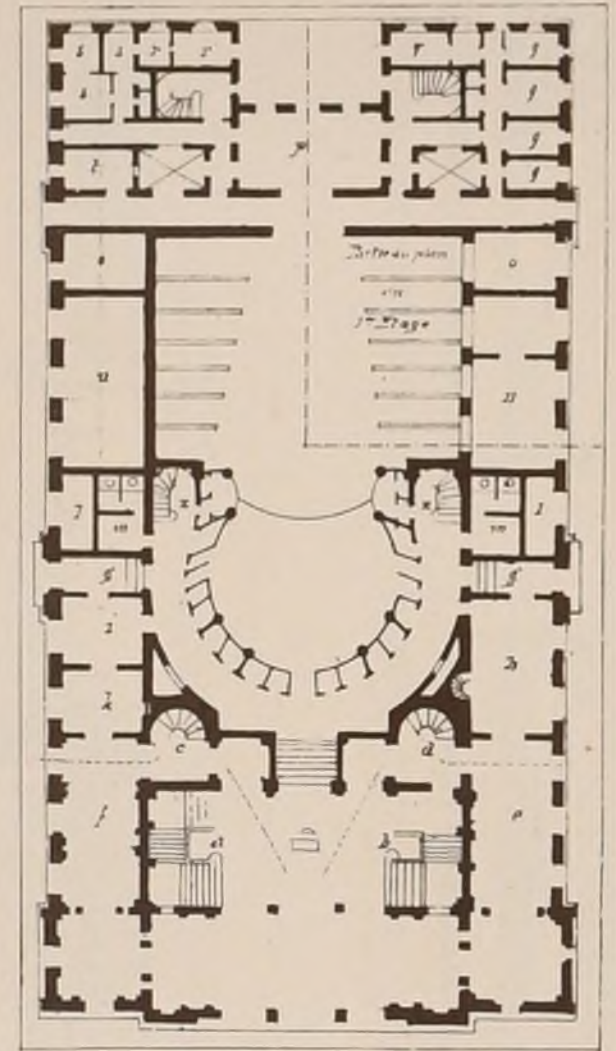
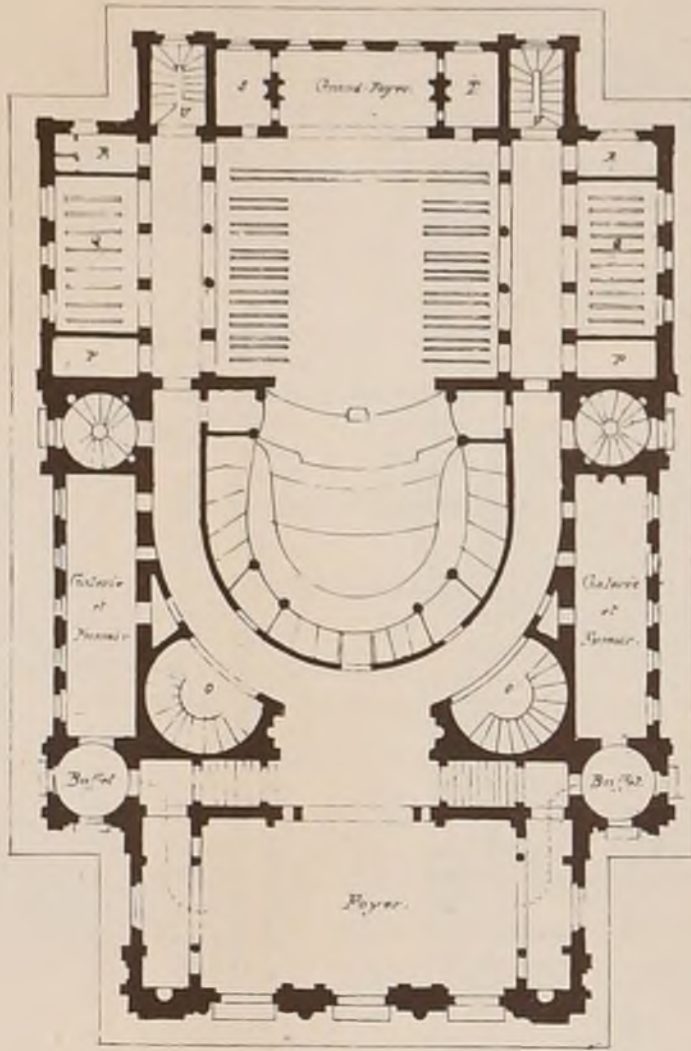
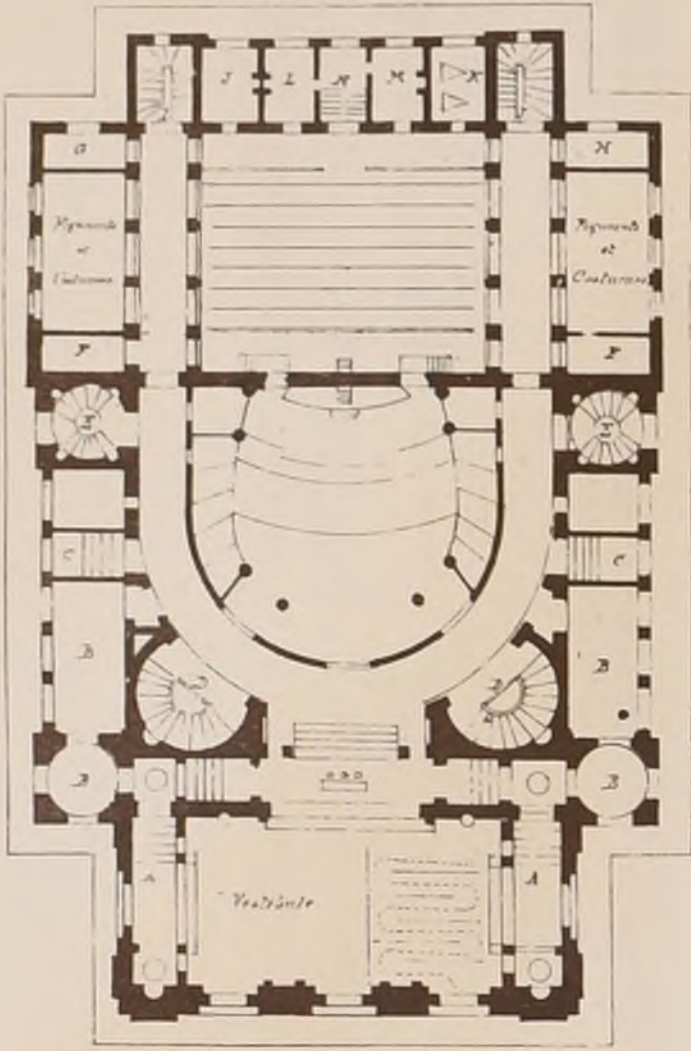
F. 3

CONCOURS POUR UN THEATRE A GENEVE.

3^{eme} PRIX EX-ÆQUO

MM. KOCH ET JAQUET DE GENEVE

M. GOUY DE GENEVE



Echelle de 0,0025

LEGENDE

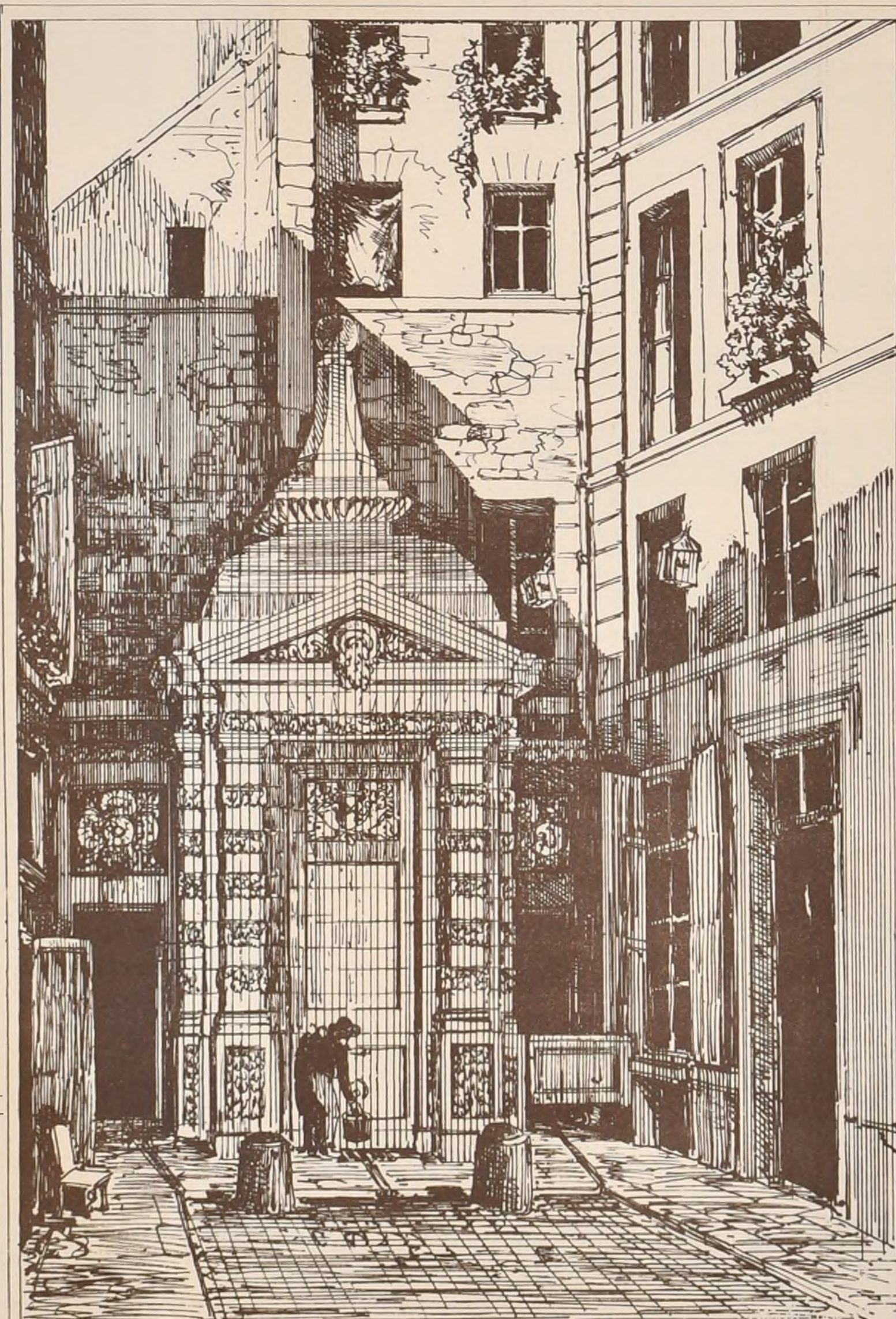
Projet de M^{rs} Koch & Jaquet.

- A Escaliers du foyer.
- B Buffet-Café.
- C Sorties.
- D Escaliers pour les 1^{ers} & 2^{es} loges.
- E Escaliers de dessous le théâtre.
- F Accessoires.
- G Urinaires publics.
- H Vestibule du directeur.
- I Escaliers de service.
- J Poste de police.
- K Pompier.
- L Concierge.
- M Bureau.
- N Entrée des Artistes.
- O Escaliers des Galeries.
- P Accessoires.
- Q Magasins de décors.
- R Water-Ci.
- S Foyer à Artistes.
- T Foyer à Artistes.
- U Escaliers.

LEGENDE

Projet de M. Gouy.

- a Escaliers des 1^{ers}
- b a² 2^{es}
- c a² 3^{es}
- d a² 4^{es}
- e Vestibule des 2^{es}
- f a² 3^{es}
- g Sorties.
- h Grand Café.
- i Buvette.
- k Concierge.
- l Latrines publiques.
- m a² du théâtre.
- n Foyer des musiciens.
- o Entrée des décors.
- p Foyer des acteurs.
- q Loges.
- r Regisseur.
- s Location.
- t Police.
- u Pompier.
- v Escaliers de dégagement.



FONTAINE

A PARIS.

CUL DE SAC

DE LA POISSONNERIE



DESSINEE.

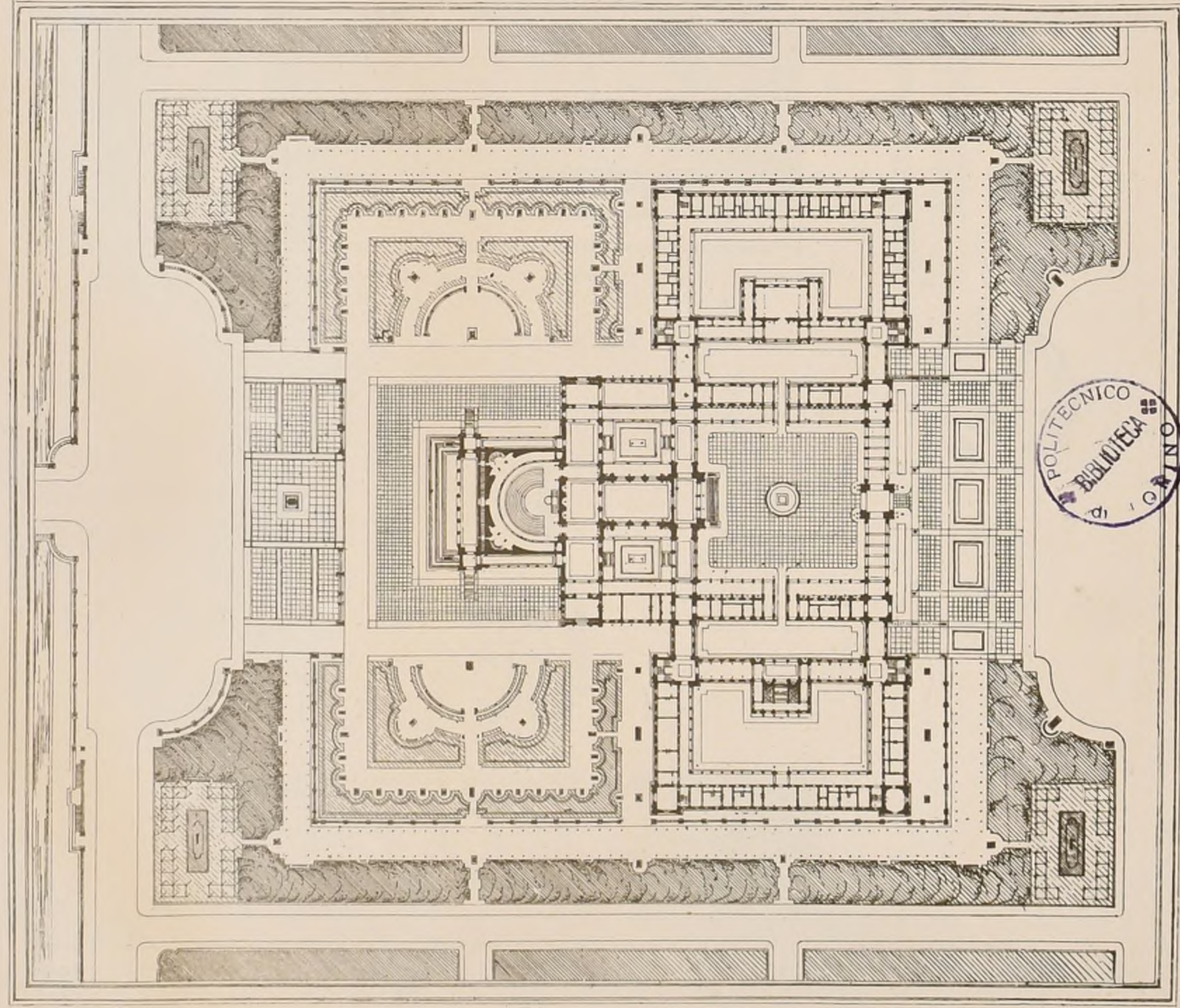
ET AUTOGRAPHIEE

PAR

M^r ALBERT TISSANDIER

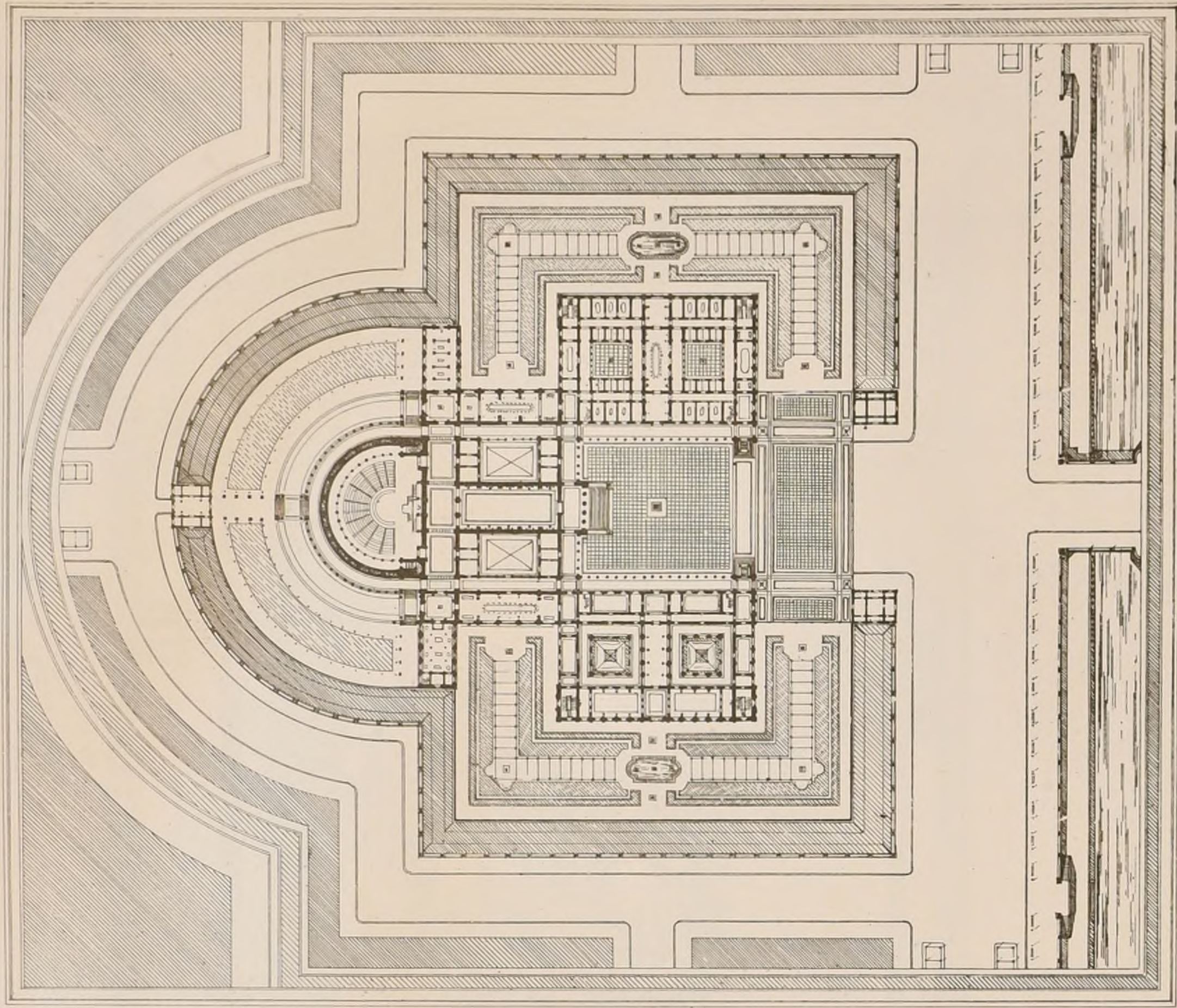
CONCOURS DU GRAND-PRIX DE 1871. UN PALAIS POUR LES REPRÉSENTANTS DE LA FRANCE.

(Voir F 6 N^o XI 4)



Paris Imp. Manroq

GRAND PRIX. M^r ULMANN Elève de M.M. LEBAS, GINAIN.



H. Champin, arch.

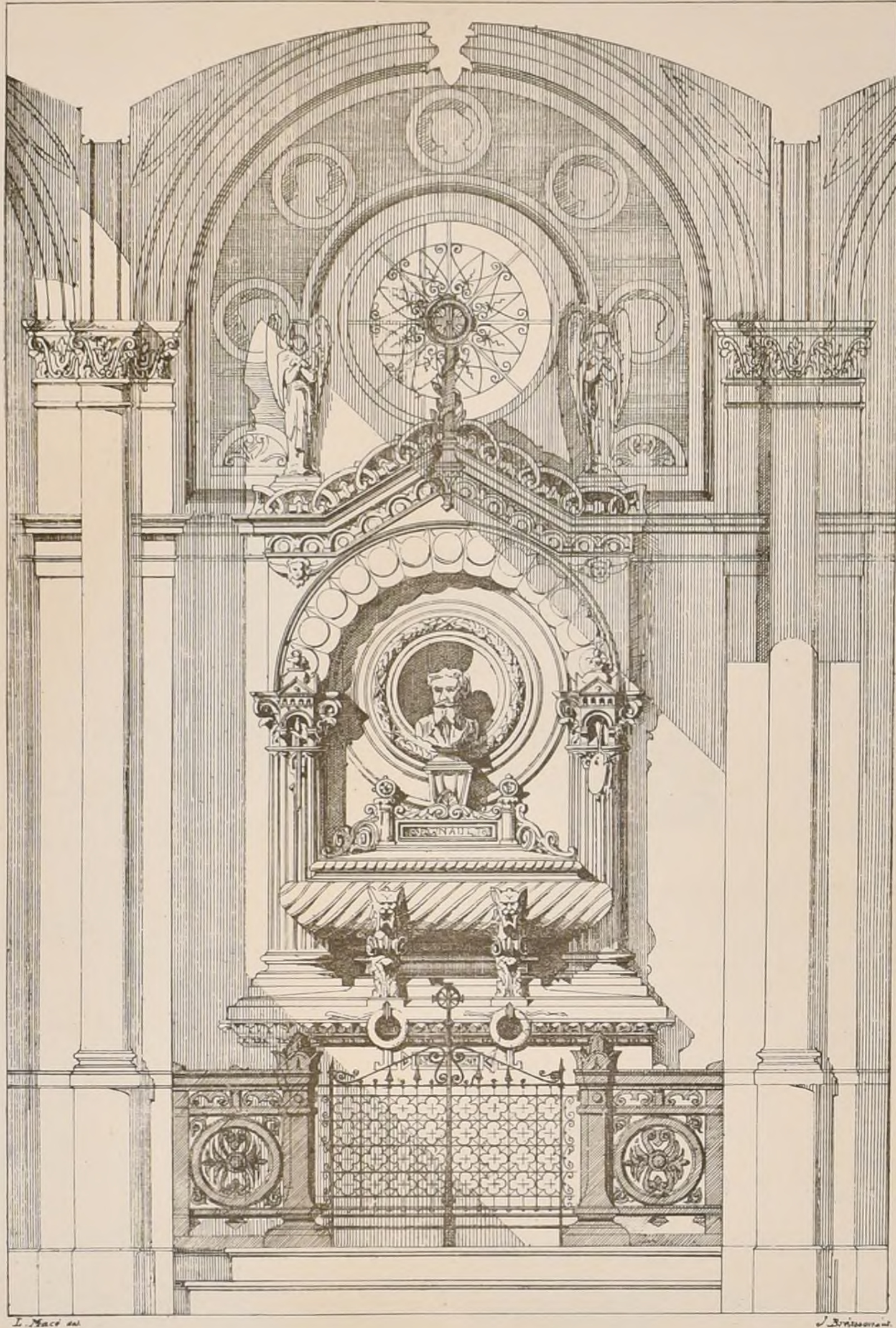
1^{er} ACCESSIT. M^r COQUET Elève de M^r QUESTEL.

1^{re} EPREUVE DU
CONCOURS DES 12 H. DE 1871.
UN CENOTAPHE
EN L'HONNEUR D'UN JEUNE ARTISTE
MORT EN COMBATTANT
POUR SON PAYS.

ESQUISSE
CLASSEE PREMIERE.
PAR
M^{re} ABEL CHANCEL
ELEVE DE
M^{re} JOYAU

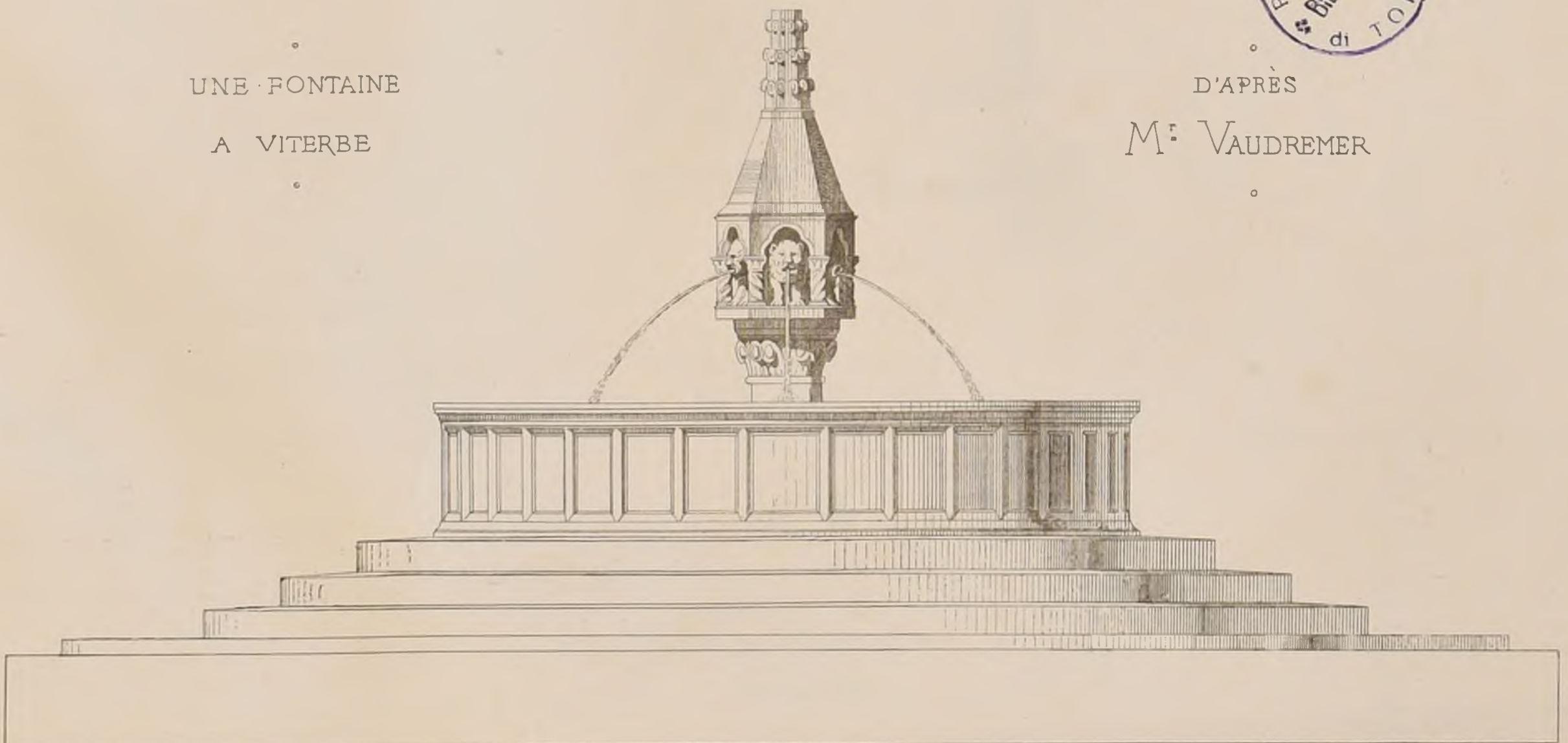
Voir N° V F. 6.

Echelle de 0^m04^m p. m.



UNE FONTAINE
A VITERBE

D'APRES
M^{re} VAUDREMER



Publication Mensuelle
CONCOURS PUBLICS

CONCOURS D'EXECUTION

ÉCOLE DE GARÇONS ET ASILE A BOULOGNE S SEINE

A la feuille 5 du N° III on nous a fait dire que les Architectes du Jury étaient MM^{rs} Bailly, Ballu et Uchard. Cela n'est pas complètement exact. M. Bailly n'en était pas et c'est M. Ohnel, membre du conseil municipal de Paris, qui avec MM. Ballu et Uchard, représentait l'architecture dans le Jury composé en outre du Maire et des membres de la Commission Municipale.

JUGEMENT

(90 Concurrents)

Primes

- 1^{ère} au projet N° 79, épiq. Docs, M. Durand, architecte à Paris, élève de M^r Daumet.
- 2^{ème} 67, --- Ambo MM. A. Claris et Noret, arch^{ts} à Paris, M^r Claris, élève de M^r Questel
- 3^{ème} 56, --- H.B. ME Brunneau, architecte à Paris élève de M^r Labrousse

Médailles

- 1^{ère} 50, --- La science prime la force M. Buzelin, --- architecte à Paris
- 2^{ème} 14, --- Ecco, M^r Menjot de Dammarin, arch^t à Paris, élève de M^r Questel
- 3^{ème} 61, --- A la bonne aventure, M^r Lebrun, arch^t à Paris, élève de M^r Questel

Mentions

- 1^{ère} 74, --- Spes, MM^{rs} Achille Legros et C. Binard, architectes à Paris
- 2^{ème} 47, --- AY, M^r Berault, architecte à St-Cloud
- 3^{ème} 9, --- Sindbad, M^r J. Montfort, arch^t de Nantes, élève de M^r Questel
- 4^{ème} 72, --- Qui, quoc, quod, M. A. Leclerc, arch^t à Paris, élève de M^r Daumet
- 5^{ème} 78, --- A. B. C. M^r Eug. Oudané, architecte à Paris, élève de M^r Gust. Dufrenoy
- 6^{ème} 60, --- L'avenir de nos enfants... M^r Omer Lazard

Nous reviendrons sur ce concours.

PIERRES COMMÉMORATIVES SUR LES CHAMPS DE BATAILLE AUTOUR DE PARIS

Le Conseil général de la Seine a décidé qu'un concours est ouvert entre les artistes français afin d'élever des pierres commémoratives sur les champs de bataille de Châtillon, l'Hay, le Bourget, Champigny et Buzenval.



EGLISE ET CIMETIERE DE PLOUGASTEL-DAOULAS (FINISTÈRE)

Henri Moyeux, del. et aedif.

Une somme de 12000^f, est accordée pour l'exécution de chacun de ces monuments, y compris l'acquisition du terrain et la rémunération accordée aux artistes dont les projets auront été adoptés (soit 1000^f pour le projet lui-même et 500^f pour la direction de l'exécution.) — Plan et Coupe à l'échelle de 0,025 p^r mètre; élévation au double. — Le concours sera clos le 1^{er} Août 1872, à 4 heures. — Le Jury sera composé du Préfet, de trois membres du Conseil général, de trois fonctionnaires de l'Administration, et de trois artistes nommés par les concurrents. S'adresser pour avoir le programme détaillé au 2^o bureau de la 3^{ème} division de la direction des travaux à la Préfecture de la Seine.

RECONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE PARIS

Dans la séance du Conseil municipal du 25 Mai, M^r Ohnel, architecte, membre du Conseil a donné lecture d'un rapport évaluant à 6 715 285^f, la valeur des restes de l'hôtel de ville qui peuvent être utilisés dans la reconstruction de cet édifice et le conseil municipal de Paris a décidé ce qui suit : « La restauration de l'hôtel de ville sera mise au concours sur les données suivantes : « Les constructions subsistantes seront utilisées dans la plus large mesure possible. « L'administration rédigera, sans approbation du Conseil, les détails du programme du Concours. »

On dit et nous répétons sous réserve que le terme fixé pour le concours est le 30 Novembre 1872. Les dessins seraient demandés aux échelles de 0,005 pour les plans et de 0,01 pour les élévations et coupes. — L'administration fournirait aux concurrents des dessins de l'état actuel des parties non détruites. — Le jury de 30 membres serait composé pour un tiers de membres du Conseil municipal, pour un tiers de membres de la Commission des Beaux-Arts de la Ville et pour un tiers d'artistes nommés par les Concurrents. L'auteur du projet placé en première ligne serait chargé de l'exécution. Des sommes de dix, huit, six et quatre mille francs seraient données aux quatre projets classés ensuite.

CONCOURS THEORIQUE

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS

(Voir N° III f 6)

Le Concours d'Architecture dont le sujet était UN ÉDIFICE DESTINÉ AUX RÉUNIONS DE LA SOCIÉTÉ a été jugé de la façon suivante :

- 1^{er} Prix. (Deux cents francs et une médaille d'argent) Au N° 6. L'Union fait la force, M^r Th. Dauphin, élève de l'École des Beaux-Arts et de M^r André
- 2^{ème} Prix. (Cent francs et une médaille d'argent) Au N° 15. Tredit statui, M^r Charles Marcardien, élève de l'École spéciale d'Architecture.
- Mentions (Médailles d'argent) Au N° 5. Fluctuat, M^r Paul Laynaud, élève de l'École des BA et de MM. Lebas, Bellard & Gimain.
- Au N° 14. Spes et Virtus, M. Anthyme Fleury de la Hussinière, élève de l'École spéciale d'Arch^t.
- Au N° 12. Ars, M. E. Cléret, élève de l'École des Beaux-Arts et de M. André
- Au N° 7. Léonard de Vinci, M^r C. Arnaud, élève de l'École des Beaux-Arts et de M^r André

Dix-huit projets, dont trois venus de Lille, Lyon et Versailles, avaient été adressés à ce concours.

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

10 Mai 1872.

2^o Classe

RENDU L'HABITATION D'UN STATUAIRE

Programme

Cette habitation serait caractérisée par les productions de l'art profane par l'artiste qui l'occuperait, et qu'on suppose assez fortuné pour que ce luxe y soit répandu partout.

La partie d'habitation privée comprendra, dans un rez-de-chaussée élevé sur caves ou sur un soubassement et dans un ou deux étages au-dessus, un vestibule, un escalier principal et un escalier de service, une salle à manger, un salon, une salle de billard, un boudoir, une salle de bains, trois ou quatre chambres à coucher de maîtres avec cabinets de toilette, cabinets d'aisance, etc., une bibliothèque et des cabinets de médailles et de curiosités.

Une cuisine avec dépendances, une écurie et une remise seront disposées dans des bâtiments accessoires de manière à être convenablement placés pour leur destination, et cependant séparés des parties ornées d'objets d'art habituellement fréquentés par les maîtres et leur société.

Les ateliers devront être disposés de telle sorte que les marbres et les modèles puissent y être introduits et en être facilement enlevés. Ils se composeront d'un atelier principal pour le maître et dont la dimension principale sera intérieurement de 8 mètres au moins, de deux ateliers accessoires, l'un pour l'exécution des marbres, l'autre pour les élèves. Des entrées particulières doivent y être ménagées pour les élèves et les praticiens.

Des portiques établiront des communications entre toutes les parties de cette habitation, dans laquelle se trouvera un petit jardin.

Le terrain destiné à cette construction est un parallélogramme de 2500 mètres de superficie. Il est supposé entre deux rues et limité sur ses côtés par deux murs mitoyens.

On fera pour les esquisses, un plan général du rez-de-chaussée à l'échelle de 0,025^m pour mètre, l'élévation et la coupe au double.

Pour les dessins rendus, le plan général du rez-de-chaussée et les plans des étages supérieurs à l'échelle de 0,0075^m pour mètre, l'élévation principale et la coupe générale, plus la façade postérieure, au double.

La désignation de chaque partie sera inscrite sur les plans, et la construction indiquée dans la coupe.

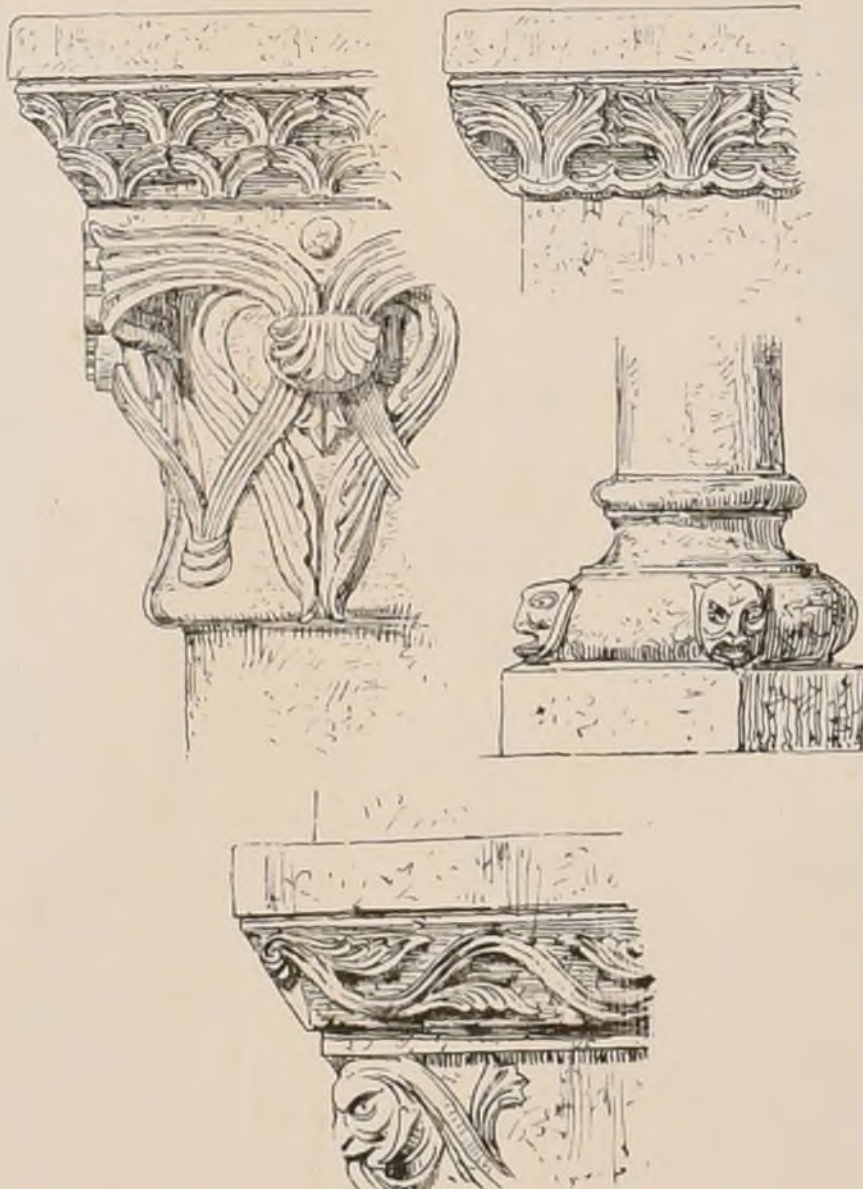
Les esquisses seront au trait, à l'encre et les plans pochés. Une Esquisse négligée est un cas de mise hors concours.

ESQUISSE LA FACÈDE D'UNE MAIRIE DE PETITE VILLE

Programme

Cette façade, dont la dimension en largeur n'excèdera pas 15 mètres, exprimera, dans son milieu, un vestibule, et au-dessus une salle principale, des pièces accessoires seront disposées de chaque côté, l'escalier sera convenablement placé, un bellion couronnera le tout.

On fera le plan et la coupe sur une échelle de 0^m 005 pour mètre et la façade au double.



EGLISE DE GIROLLES (LOIRET)

Détails du Chœur.

Henri Moyeux, del. et aedif.

JURY

MM^{rs} Lesueur, président. Vaudremer, Guin, Guillaume, Brune, Joyau, Guenopin, Abadie, Coquart, André, Louvet, Uchard, Guadet, Daumet, Davoud, Laisné, Ballu, Clerget, Questel

JUGEMENT

Rendu (64 concurrents)

- 1^{ères} Mentions: MM^{rs} Magne, élève de MM^{rs} André et Magne
Duclos, André
Blanchard, Coquart
Galeron, Vaudoyer, Coquart
Gilbert, André
- 2^{èmes} Mentions: MM^{rs} Laugier, Daumet
Rauine, Daumet
Designières, Questel
Lathoud, Questel
Beauvais, Vaudremer
Roy, Questel
Touconner, André
Vincœur, Laisné
Lobdos, Vaudremer
Champion, Questel
Dunel, Vaudremer
Bangué, Guadet
Vignat, Guadet
Chaine, Questel
Laloy, Coquart
Bion, Vaudremer
Labou, André
Moncel, Laisné
Roy, Vaudremer
Gutelle, André
Grandin, Questel
Lalouère, Laisné

Esquisse (117 concurrents)

- 2^{èmes} Mentions: MM^{rs} Gilbert, élève de M^r André
Dauphin, André
Breasson, Questel
Galeron, Vaudoyer, Coquart
Lathoud, Questel
Beauvais, Vaudremer
Benouride, André
Millet, André
Rns, André
Daunay, André, Henard
Adm^r Chancel, Joyau
Blavette, Constand, Bellard et Gimain
St Ange, Daumet
Popel, André
Renaud Henri, Questel
Vandelballe, André



N° VI
F. 1.

CROQUIS D'ARCHITECTURE.

INTIME-CLUB

Publication Mensuelle

RUE DE LA SORBONNE, 6

Adresser tout ce qui concerne
la composition de la Publ^{ca}
au PRESIDENT de l'Œ
Rue Taranne, 9

Adresser tout ce qui concerne
la partie commerciale
à MM^{rs} DUCHER et C^{ie}
Editeurs.

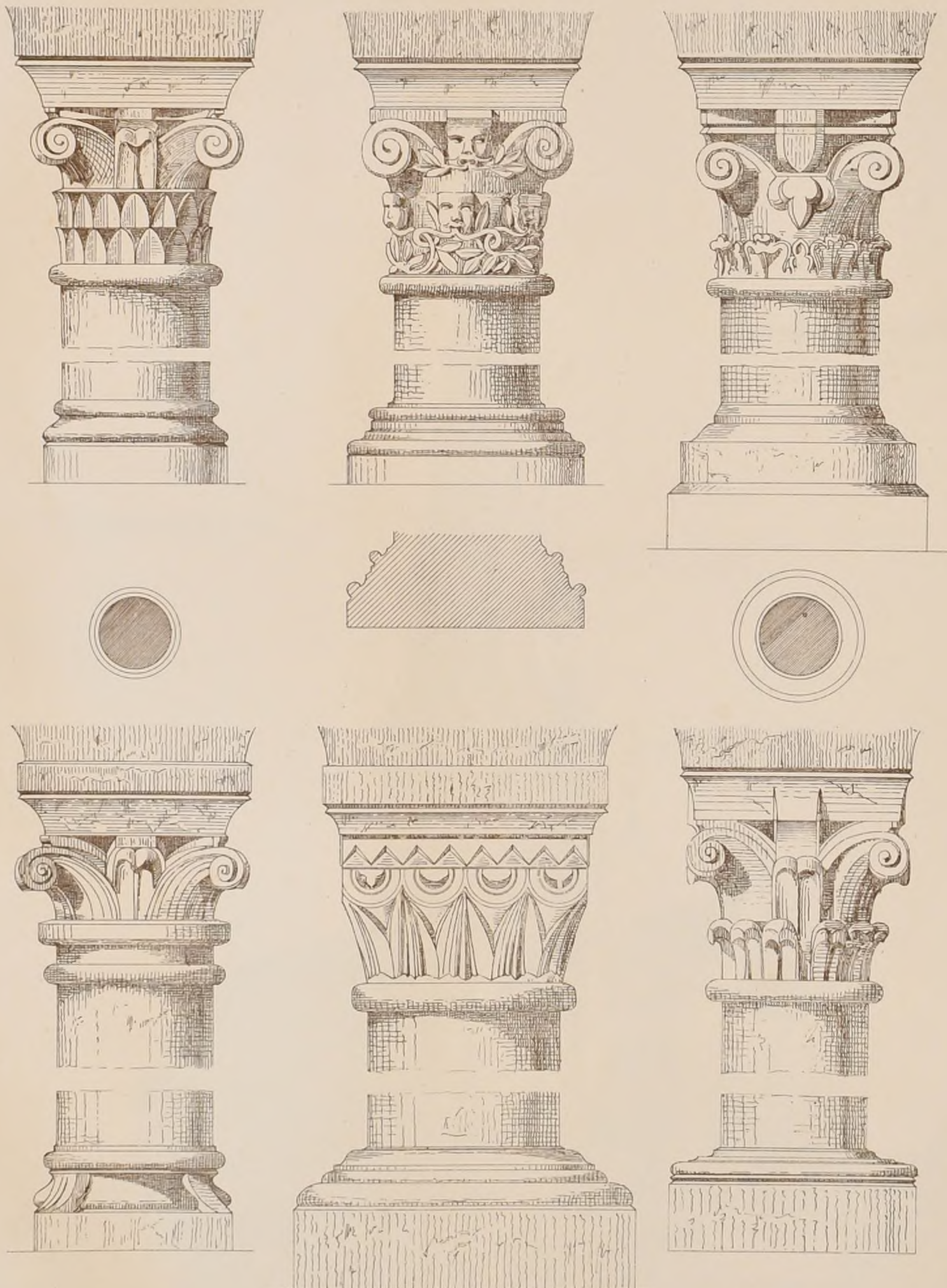
Jun 1872

6^{me} ANNÉE

CATHEDRALE DE BAYEUX

CALVADOS

CHAPITEAUX DE LA CRYPTTE



Echelle de 0.10^m p. mètre

A. R. Degre del. et sculp.

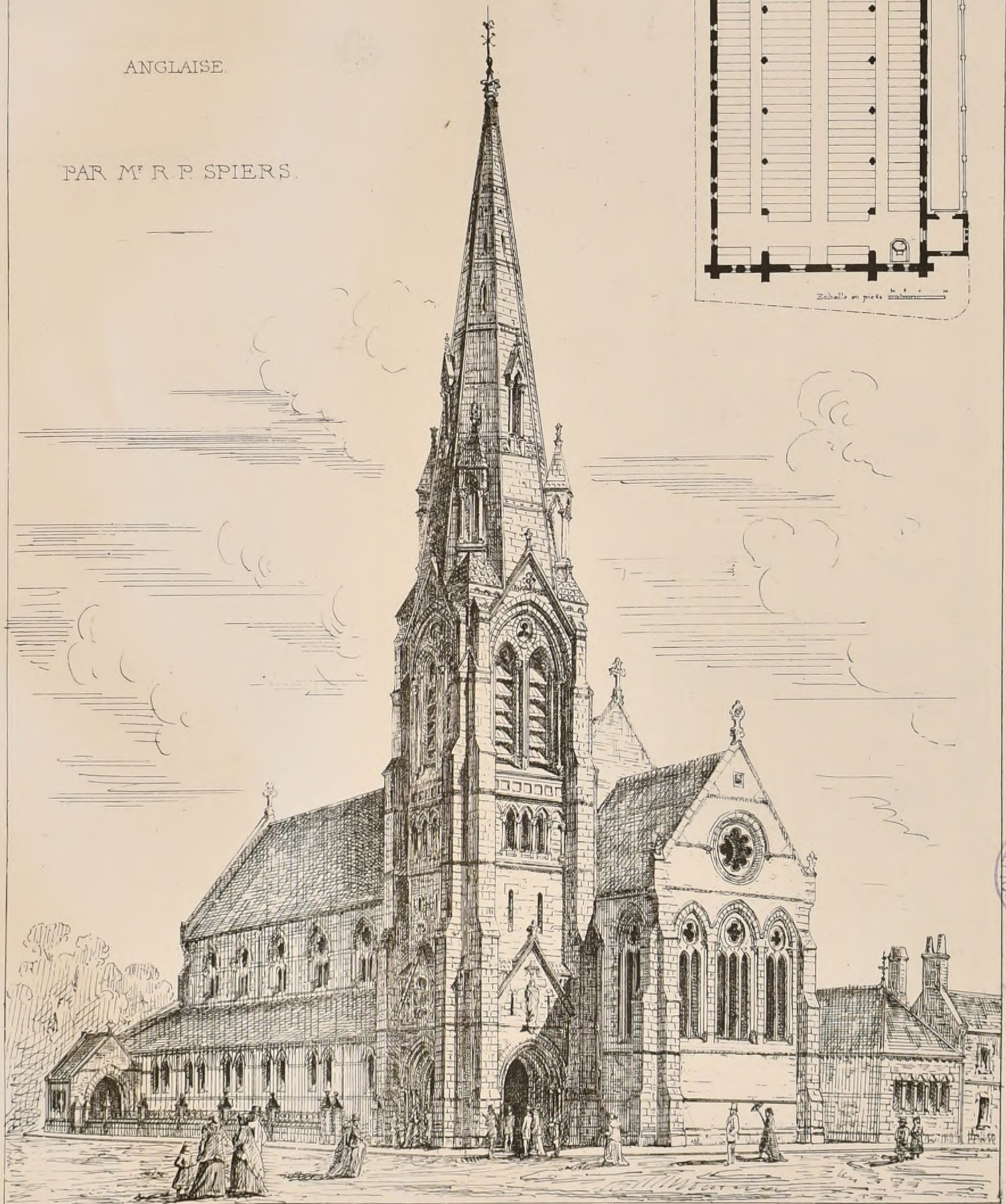
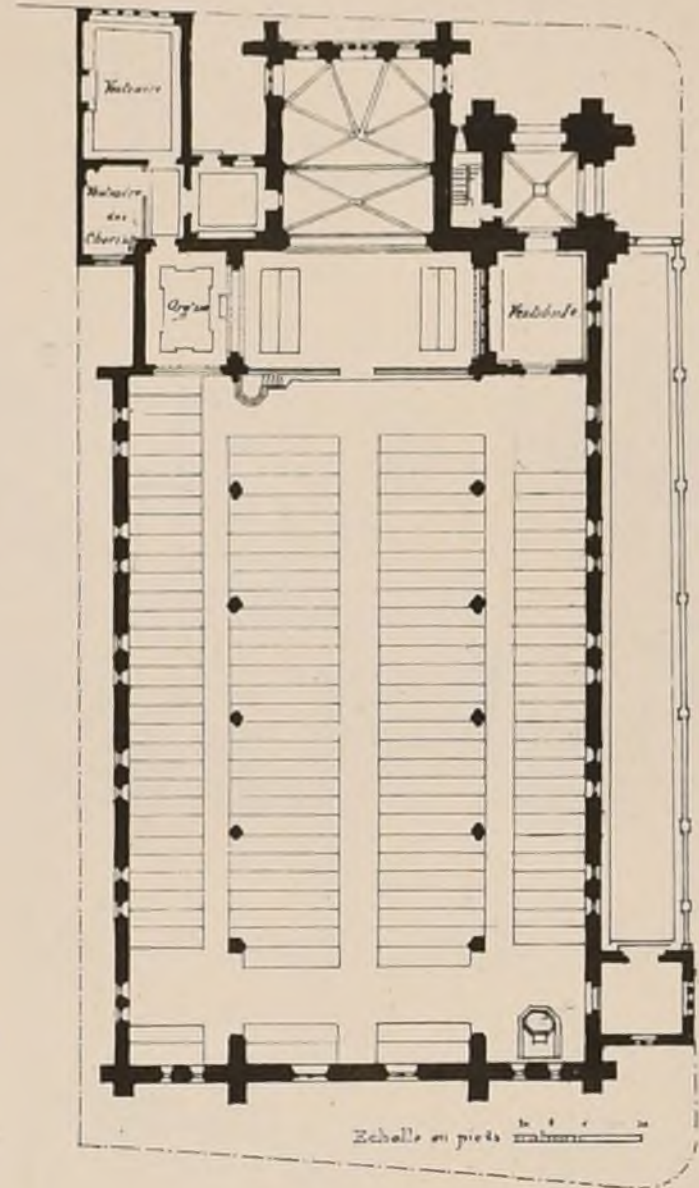


PROJET

D'EGLISE CATHOLIQUE.

ANGLAISE.

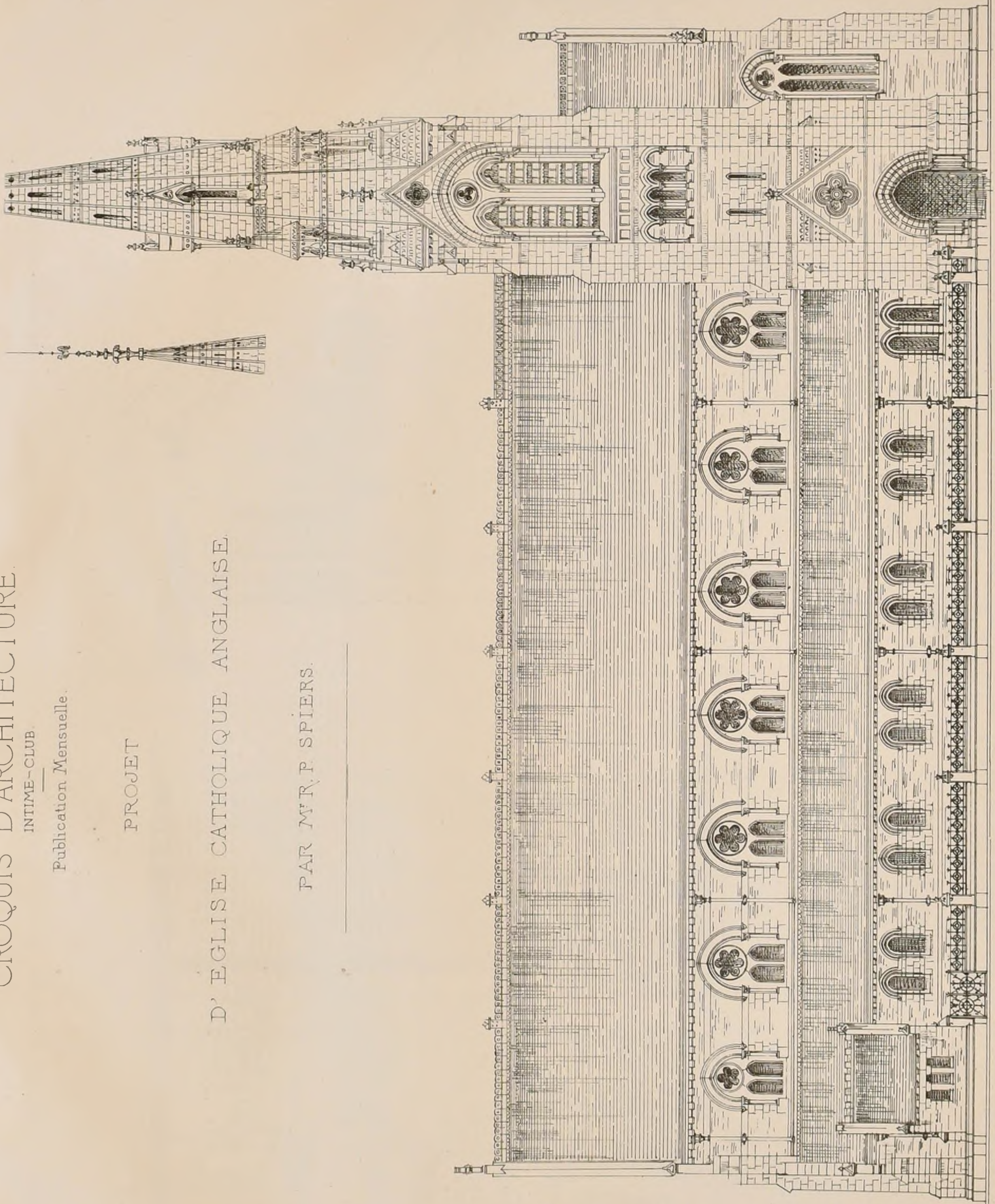
PAR M^r R. P. SPIERS.



PROJET

D' EGLISE CATHOLIQUE ANGLAISE.

PAR M^r. P. SPIERS.



Echelle en pieds

FAÇADE LATÉRALE.

A. Carlo del. ant.

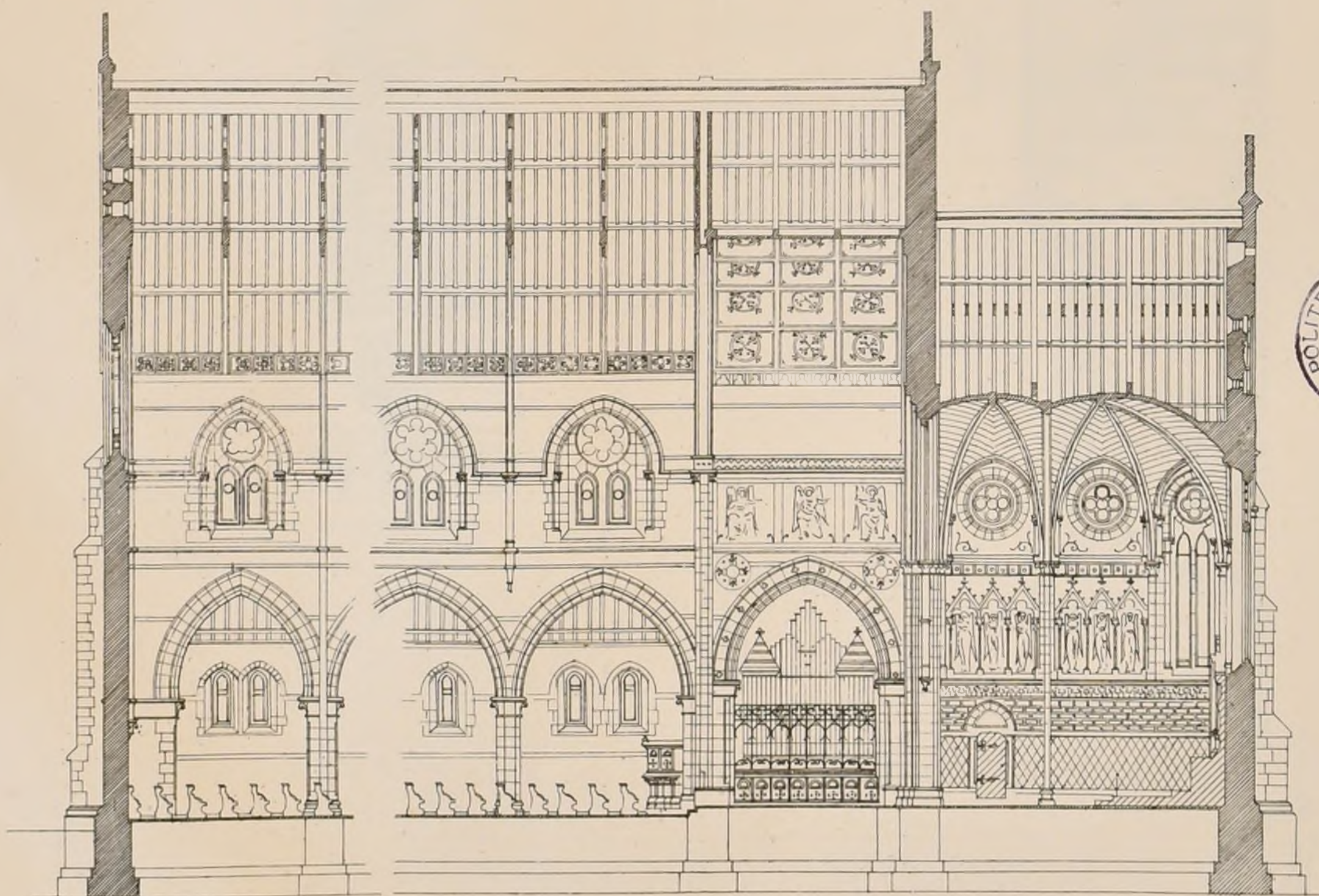
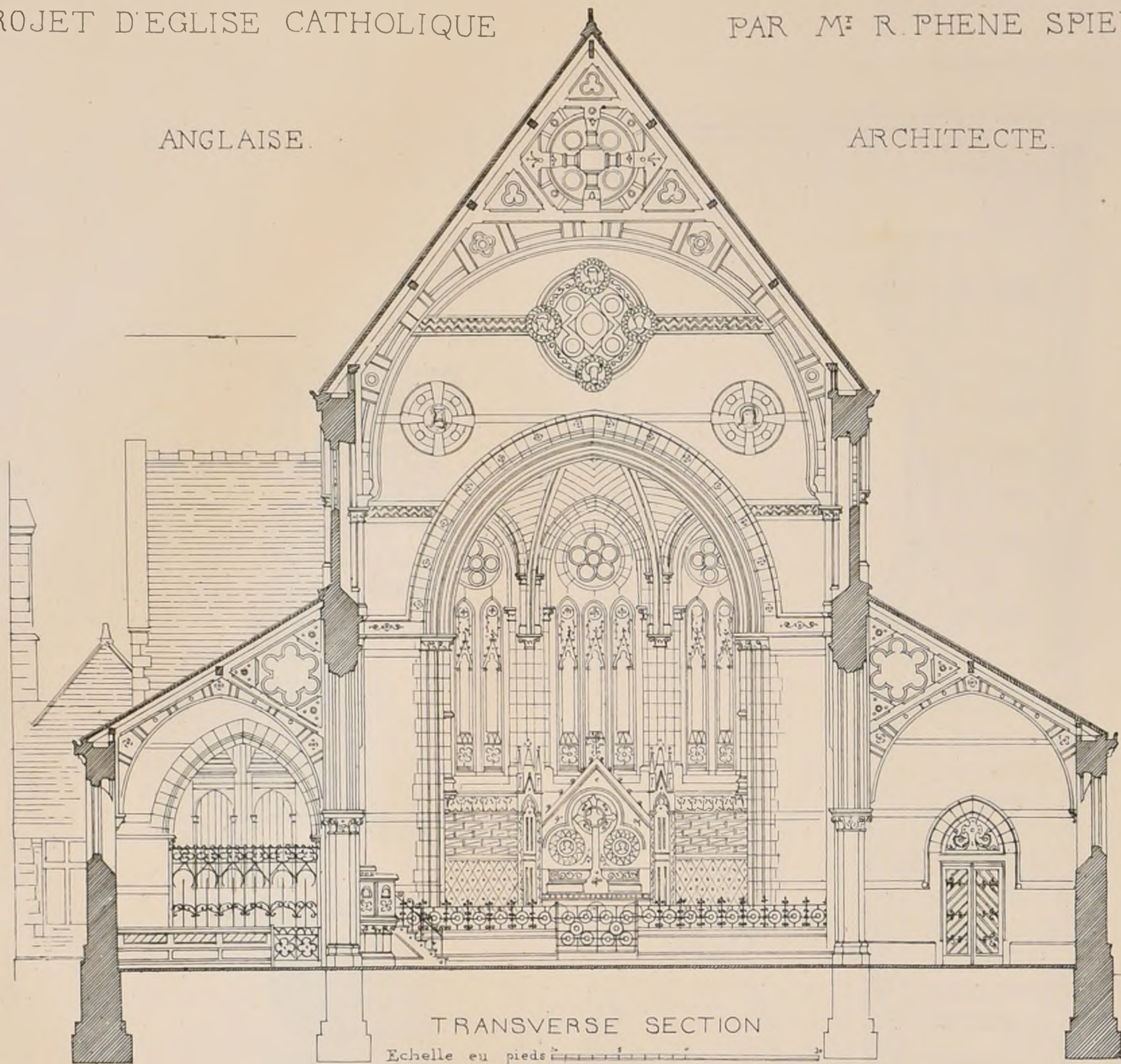


PROJET D'EGLISE CATHOLIQUE

PAR M^r R. PHENE SPIERS.

ANGLAISE.

ARCHITECTE.



CROQUIS D'ARCHITECTURE.

INTIME-CLUB.

Publication Mensuelle

Jun 1872
6^{me} ANNÉE.

N^o VI

F. 5.

CONCOURS

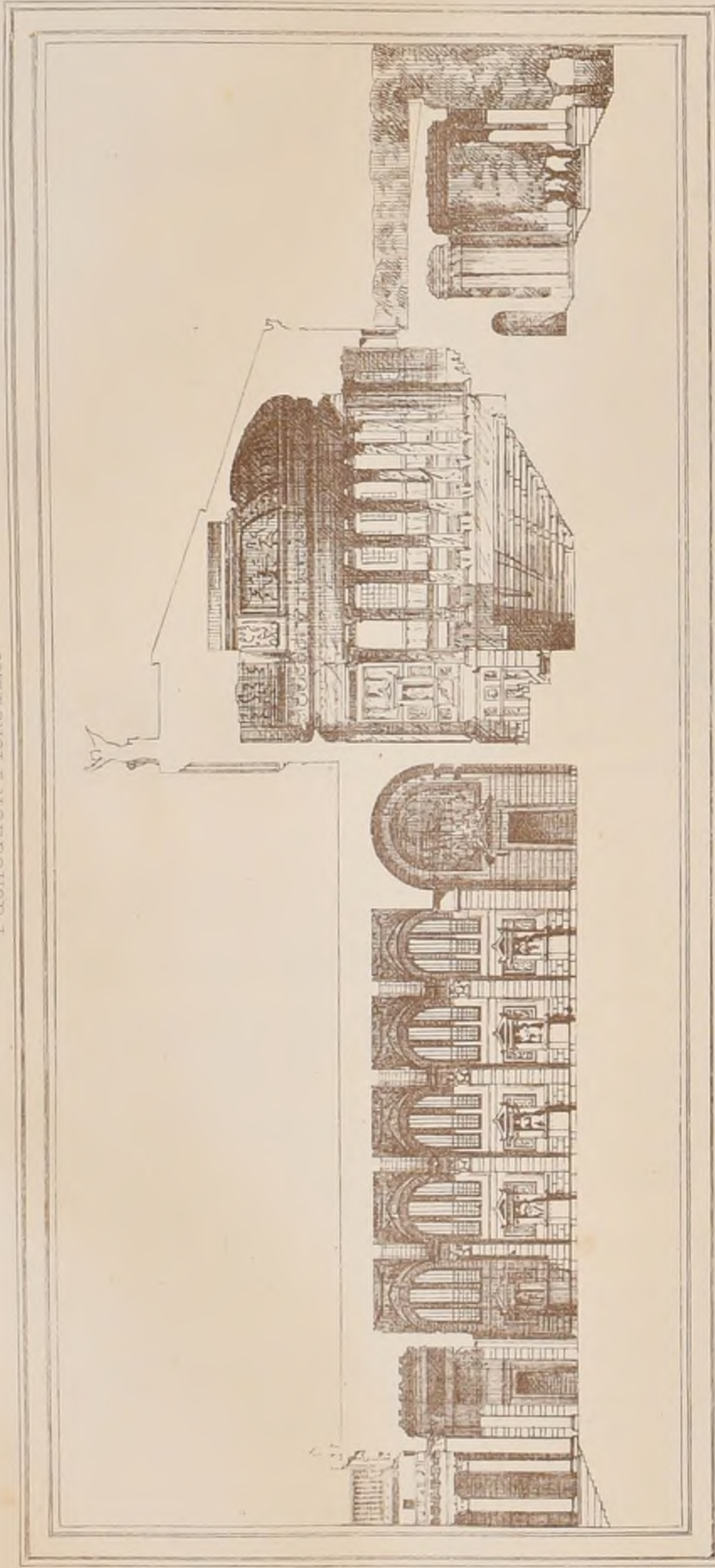
DU GRAND-PRIX DE 1871

UN PALAIS

POUR LES

REPRÉSENTANTS

DE LA FRANCE.



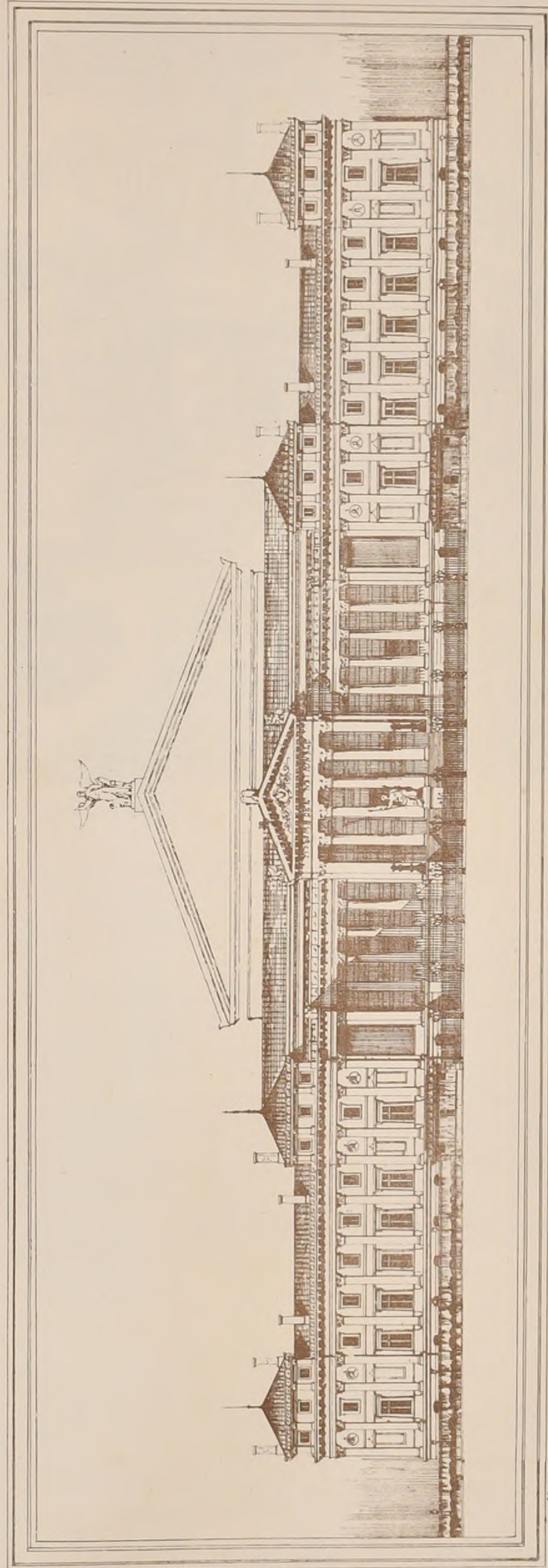
1^{er} ACCESSIT

M A COQUET

Élève de M^r QUESTEL

Voir le plan

N^o F. 4



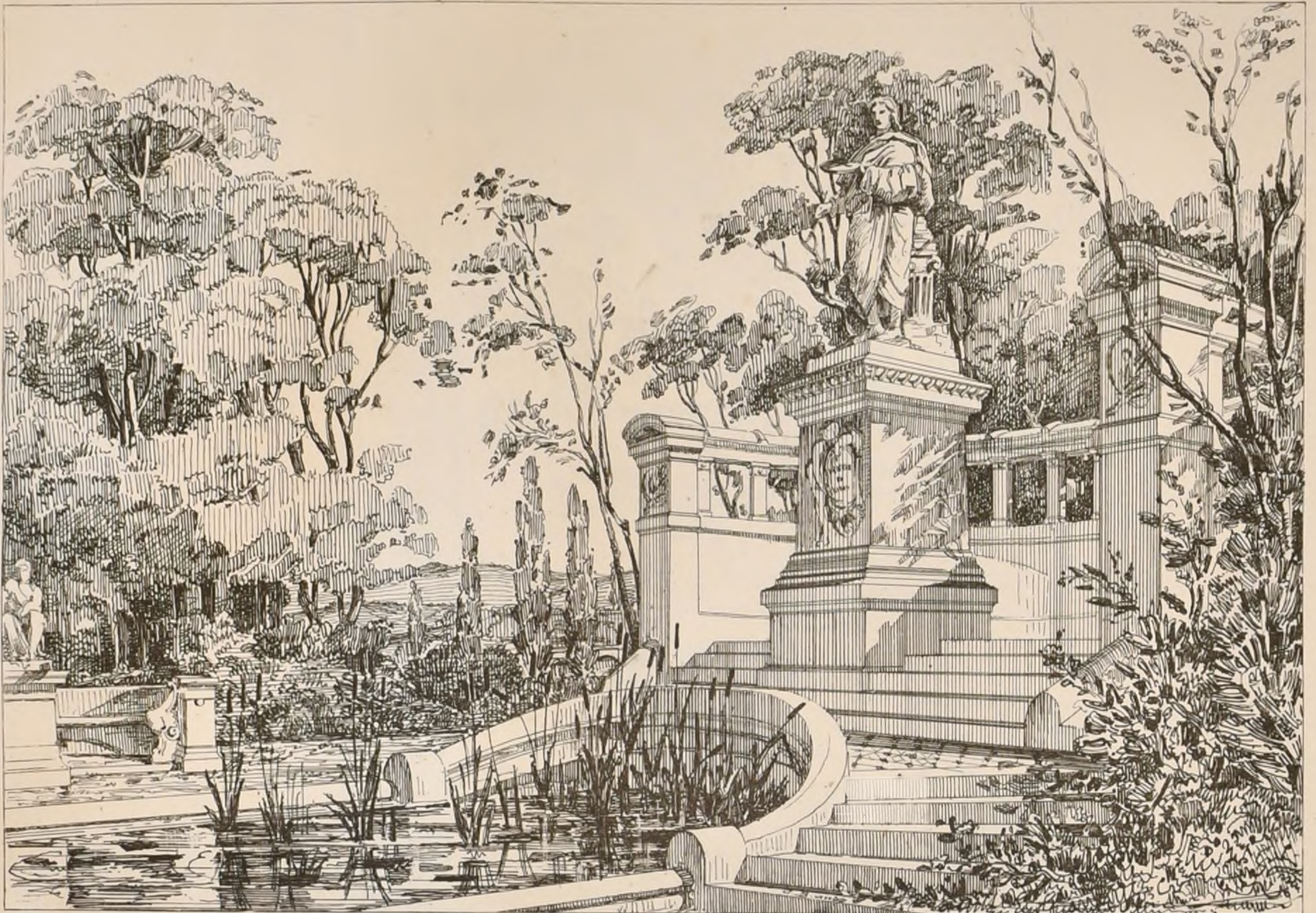
Paris - Imp. Manroq



UN MONUMENT A LA MEMOIRE DE NICOLAS POUSSIN.

par M^r DEVERIN Elève de M^r DAUMET.

(Voir N° VII F^o)



EXPOSITION D'ARCHITECTURE AU SALON DE 1872.

Le Règlement de cette année portait que le Jury devait être nommé par les artistes français ayant obtenu au moins une médaille ou le prix de Rome.

Le Jury d'Architecture devait se composer de 6 architectes, dont deux supplémentaires, auxquels l'Administration adjoint deux membres choisis par elle.

Le nombre des votants a été de huit. Ont été élus Jurés, M^r Labrousse avec 6 voix, MM^{rs} Duc et Wolff-le-Duc avec 4, M^r Ballard avec 3, Jurés supplémentaires MM^{rs} Questel et Lesud avec 3 voix. L'Administration leur a adjoint MM^{rs} de Cardaillet et Albert Lenoir.

Les exposants étaient au nombre de 48. Le Règlement porte que deux premières et quatre secondes Médailles peuvent être décernées dans la Section d'Architecture. Les récompenses suivantes ont été accordées :

1^{eres} Médailles : M^r Boilli (Louis François) élève de Blouet et de M^r Gilbert. Etat actuel et Restauration du temple de la Victoire Aptère à Athènes. M^r Thierry Ladrange (François) élève de Danjou et de M^r Dominey. Autel de la Patrie, souvenir de siège de Paris. Tombeau.

2^{emes} Médailles : M^r de Brudol (Joseph Eugène Anatole) élève de M^r Viollet le Duc. Projet de Chateau. M^r Lafolie (Auguste Joseph), élève de Jay et de Blouet. Mosaïque gallo-romaine dans les Basses-Pyrénées et dans les Landes. M^r Loué (Victor Auguste) élève de M^r Lisch. Projet d'hôpital pour la Chaire-le-Vicomte (Vendée).

Le Jury n'a pas trouvé qu'il y eût lieu de décerner la quatrième seconde médaille ou des mentions honorables.

Voici les noms des autres exposants et les sujets de leurs œuvres.

- M^r Baraban. Eglise de Noyon (Oise) et ses dépendances.
Benard (Paul) en collaboration avec M^r de Cazinhoa. Projet d'un monument à ériger à Rio Janeiro.
Perrard. Projet de restauration du palais Granvelle à Besançon.
Bruno. Etudes de décoration italienne et antre.
Charbonnier. Etat actuel de l'abbaye d'Évrou (Pyrénées-Orientales).
Chardon, en collaboration avec M^r Lambert. Projet de restauration du Titiricos.
Chatrousse. Eglise de Village.
Chipiez. Projet d'un monument commémoratif de la bataille de Champigny.
Cochon (Eug.) Cheminée décorative. Fragments de décoration de l'hôtel Carnavalet.
Cotroyer. Etat actuel des fortifications de Dinan. Projet d'un établissement balnéaire pour la Méditerranée.
Crépinet (hors concours). Projet de réunion des deux chambres avec leurs dépendances et des principales administrations de l'Etat dans un seul édifice, entouré de fossés et érigé sur le Trocadéro.
Dauphin. Relevé du portail de l'église de Oustréham (Calvados).
Degry. Ruines du chœur de l'abbaye de Daoulas (Finistère).
Delaage. Projet d'église paroissiale pour une ville de 10000 âmes.
Delebarre. Escalier public à Fontaine.
Doyère. Restauration du château d'Alençon.
Dupré (Léon) Fontaine St-Marcel à Limoges. Tombeau de G. Chaudet.
Dunand (Hipp.) Chapelle de Notre-Dame de Lourdes (H^{es} Pyrénées).
Ebeano (Lucien). Projet d'hôpital pour la ville de St-Germain.
Fabre. Etude sur la construction de la Via St-Gilles du Gard.

- Fleury (Claudius). Projet de Navire-Ecole pour une Commune de 4000 habit^{ts}.
Fleury (Léon). Projet d'hôtel de ville pour Riviers (Manche).
Toulioux. Projet de monument à Vercingétorix.
Gossart. Projet d'escalier pour un monument destiné à l'Etude des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts.
Goult. Porte Nord des collatéraux de l'Eglise St-Etienne de Basvais.
Gravigny. Projet de phare pour l'Entrée du Canal de Suez.
Hénard (Gaston). Projet d'une Salle des Pas-Perdus (Concours de diplôme).
Hügelin. Maison de MM^{rs} Brion, peintre, et Hügelin, architecte, à Paris.
Julien. Projet d'achèvement de la grande place de Roubaix (Nord).
Lacroix (hors concours). Projet d'hôpital civil pour la ville d'Alger.
Lameire (hors concours). Projet de décoration et de peintures murales à l'église St-Jean le Pénitencier.
Lavecari (hors concours). Hôpital Nathaniel de Rothschild.
Lecters (Alfred). Plan de la mosquée du Sultan Achmet à Constantinople.
Magne (hors concours). Etudes sur le temple de Minerve et sur l'Erection à Athènes.
Magne (hors concours). Le nouveau théâtre du Vaudeville.
de Merindol (hors concours). Le Marché du Temple à Paris. Halle de la Marinella à Nisipe.
de Perthes (hors concours). Projet d'église pour la paroisse de Langendré (Morbihan).
Racine. Cité ouvrière (Maison Naine à Tours).
Stamm. Projet de Casino pour Baden (Suisse).
Trilhe (hors concours). Restauration du château de Montardy (Sarthe).
Vaudoyer (Alfred) et Ralavin. Projet de monument funéraire commémoratif de la déroute de Paris.
Projet de reconstruction du Temple neuf à Strasbourg.

ECOLE DES BEAUX-ARTS

6 Juin 1872.

1^{ere} Classe

RENDU : UN CAFE-CONCERT DANS UNE PROMENADE PUBLIQUE

Programme

Ce genre d'édifice, création de notre époque, a pour objet d'embellir les jardins publics, et de donner aux promeneurs dans les belles soirées d'été, le plaisir d'une agréable distraction, tout en respirant un air pur. L'établissement proposé se composera : 1^o Du corps de bâtiment servant de café; 2^o D'un orchestre de construction légère; 3^o D'une enceinte limitée par des balustrades. Le café contiendra, au rez-de-chaussée, un grand salon, une salle de billard, une salle de réunion particulière, un cabinet pour le maître du café, une salle à manger pour le maître et les garçons, un laboratoire et quelques dépendances, un escalier pour monter au 1^{er} étage, enfin, une ou plusieurs loges ou portiques, principalement sur la façade postérieure, en face de l'orchestre. Le 1^{er} étage offrira une grande salle, plusieurs petits salons, un certain nombre de cabinets pour deux et quatre personnes, et deux chambres à coucher à l'usage du maître de la maison. Cet édifice comprendra en outre au moins une loge, comme au rez-de-chaussée.

Les garçons seront logés dans le comble. L'orchestre doit être couvert, élevé au moins d'un mètre au-dessus du sol, et en forme de petit théâtre richement décoré. Dans le fond, sera établi un gradin pour y asseoir, très en vue du public, huit à douze cantatrices et chanteurs. Au-devant du gradin, sera un espace convenable pour l'exécution des morceaux à une ou plusieurs voix et des chœurs. En avant de l'orchestre et presque au niveau du sol, sera ménagé un emplacement entouré d'une barrière pour les accompagnateurs au nombre de douze. L'enceinte qui reliera l'orchestre au bâtiment principal sera formée par une balustrade. Des statues, des vases de fleurs, des candélabres, comme aussi plusieurs entrées, pourront être employés dans sa décoration afin de donner à l'ensemble un aspect de gaieté et de fête. Des tables rondes de différentes grandeurs seront régulièrement distribuées dans cette enceinte de manière à permettre une circulation facile. Deux rangs de tables, parallèles aux balustrades et les avoisinant, seront sur un bûcher élevé. L'ensemble du terrain ne dépassera pas 2000 mètres superficiels, tout compris. On fera, pour les esquisses, le plan général du rez-de-chaussée, l'élévation principale et l'élévation postérieure sur une échelle de 1/100^{es} pour mètres. Pour les dessins rendus, le plan général du rez-de-chaussée et le plan du 1^{er} étage seront à l'échelle de 1/200^{es} pour mètres, les deux élévations et la coupe double. La construction sera indiquée dans la coupe.

Esquisse : UN ESCALIER DE PALAIS

Programme

Cet escalier principal d'un palais de souverain n'aura qu'un étage, et mènera directement en rapport un vaste vestibule, situé au rez-de-chaussée et une galerie d'introduction au premier étage. La plus grande dimension de l'escalier, dans œuvre, et non-compris le palier supérieur, n'excédera pas 30 mètres. On fera le plan de l'escalier et d'une partie du vestibule sur une échelle de 1/200^{es} pour mètres et la coupe au double.

JURY

MM^{rs} Lesueur, président, Davioud, Guadet, Joyau, Questel, Legeroux, André, Laisné, Guain, Labrousse, Uchard, Daumet, Bruno, Gannier, Chiquart, Vaudoyer, Goussier.

JUGEMENT

Rendu (15 Concurrents) 1^{ere} Médaille : M^r Parnat, élève de M^r Vaudoyer et Cognard. 2^{emes} Médailles : MM^{rs} Proust, Vaudoyer, Chancel, Abel, Caslant-Dubois et Joyau. 1^{eres} Mentions : MM^{rs} Morioe, André, Mariand, André. Esquisse (14 Concurrents) 2^{emes} Médailles : MM^{rs} Blondel, élève de M^r Daumet, Canuet, Daumet. 1^{eres} Mentions : M^r Heineux, Questel.



CROQUIS D'ARCHITECTURE.

INTIME-CLUB.

Publication Mensuelle.

RUE DE LA SORBONNE, 6.

Juillet 1872

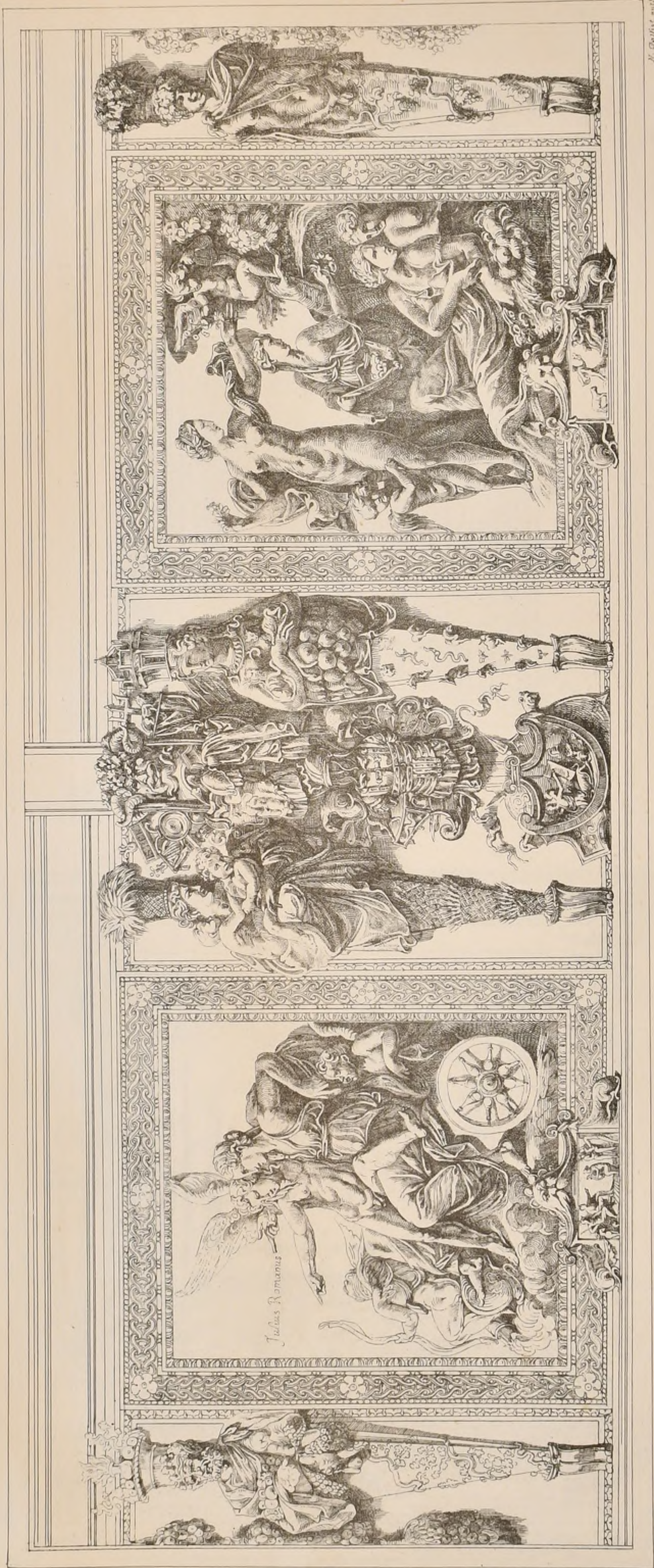
6^{me} ANNÉE.

Adresser tout ce qui concerne
la composition de la Publication
au PRÉSIDENT de l'Œuvre
Rue Laranne, 9.

Adresser tout ce qui concerne
la partie commerciale
à MM^{rs} DUCHER et C^{ie}
Éditeurs.

N^o VII

F. 1.



M. Gouffé del.

Furet-imp.-Ménages

D'APRÈS UN DESSIN DE JULES ROMAIN.



CHARTREUSE

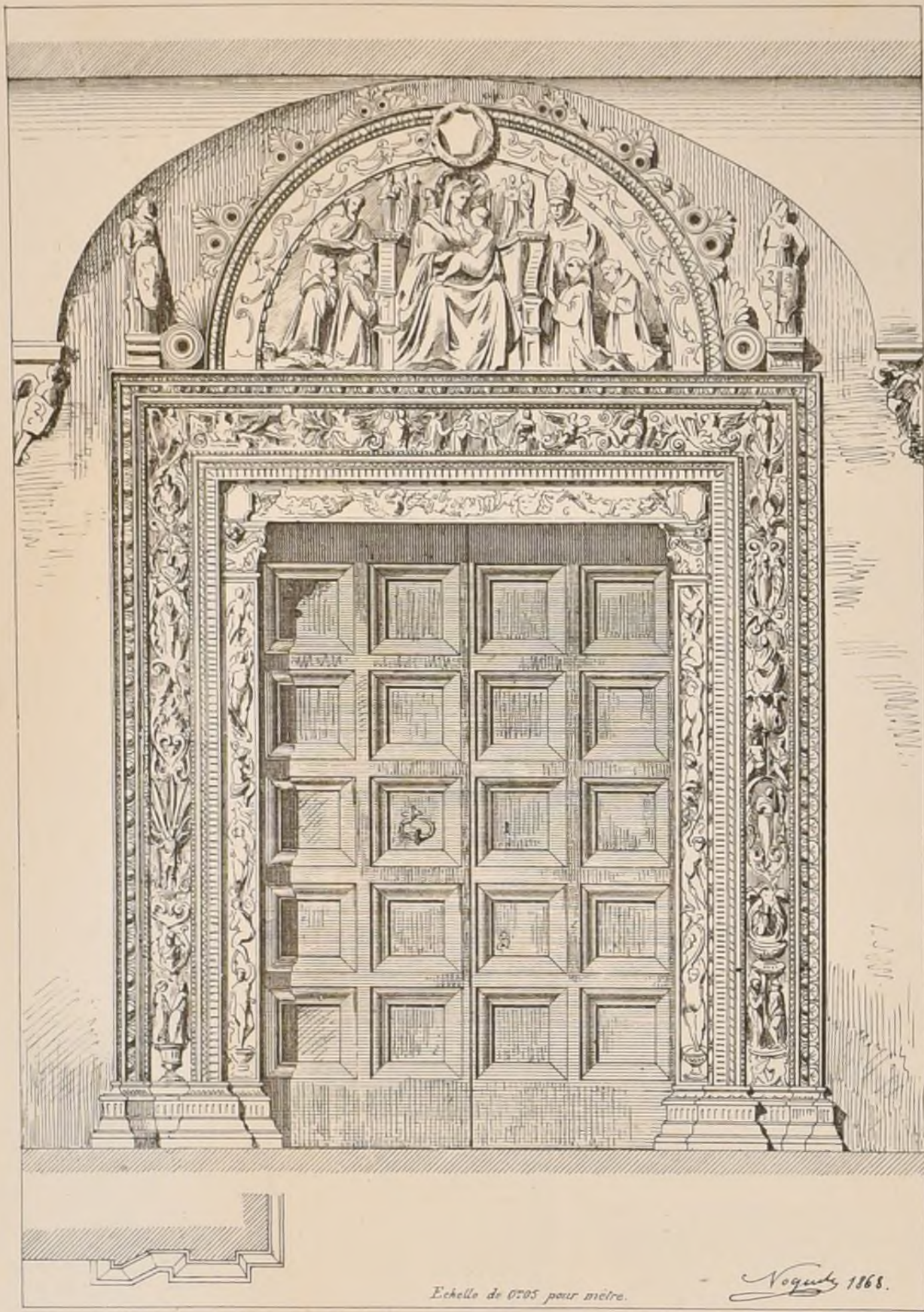
PORTE

DE

DU

PAVIE

PETIT CLOITRE.



Echelle de 0.05 pour mètre.

Vogues 1868.

ECOLE

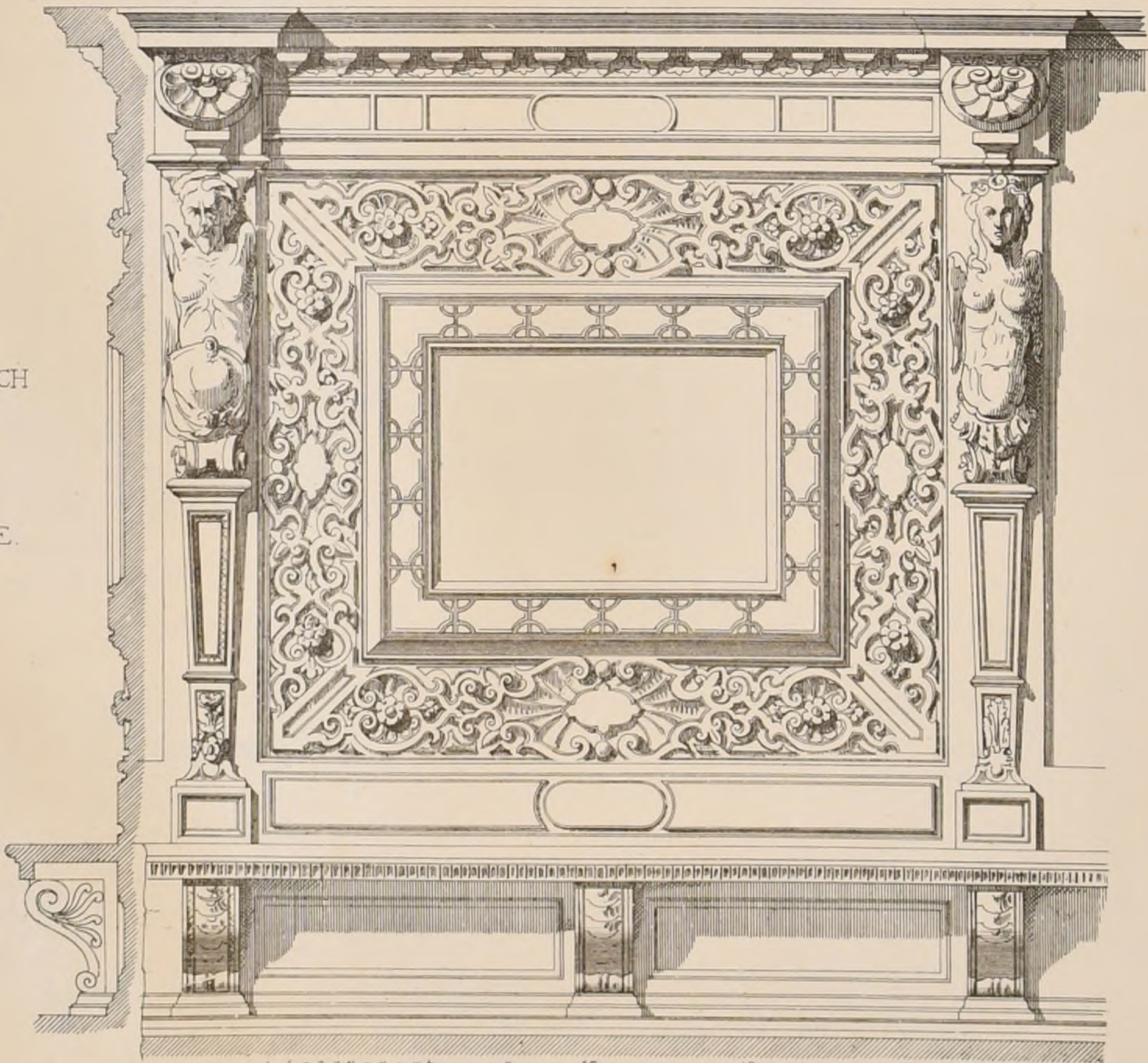
LAMBRIS

DE S' ROCH

DE

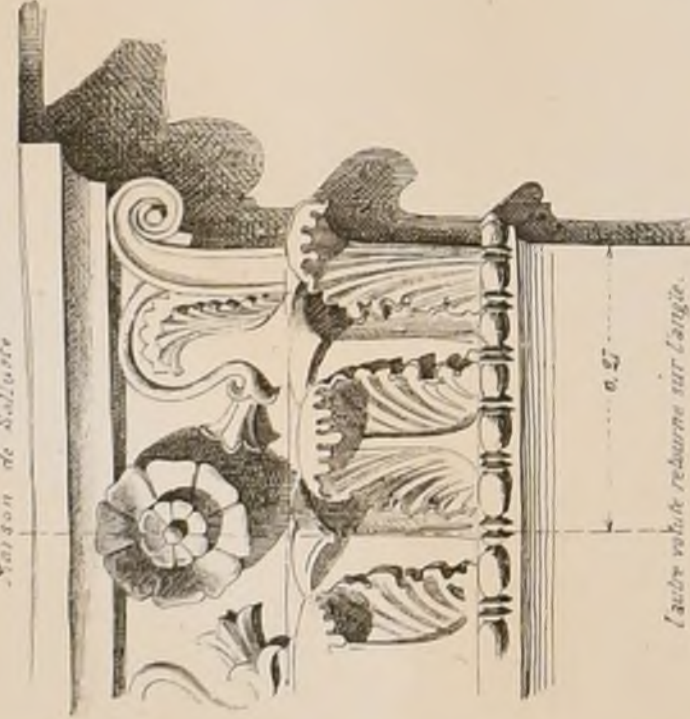
A VENISE.

NOYER.



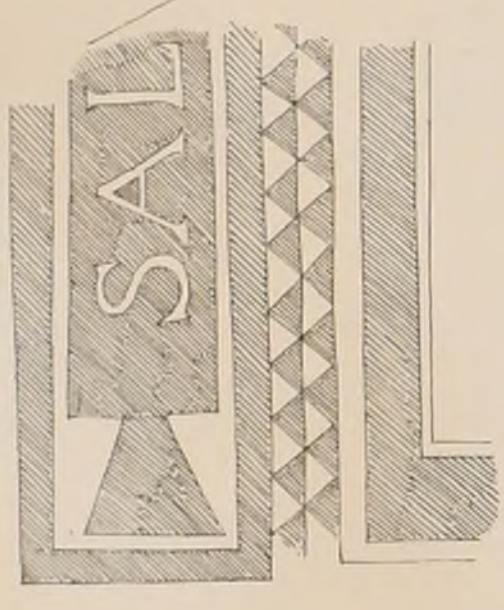
DÉTAILS DIVERS

Plinthe d'ordre.
Maison de Salluste.

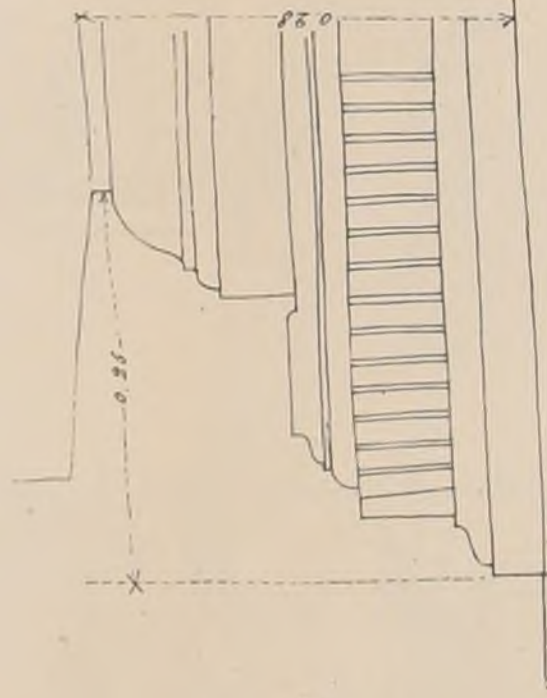


0.57

Autre volute retournée sur l'angle.

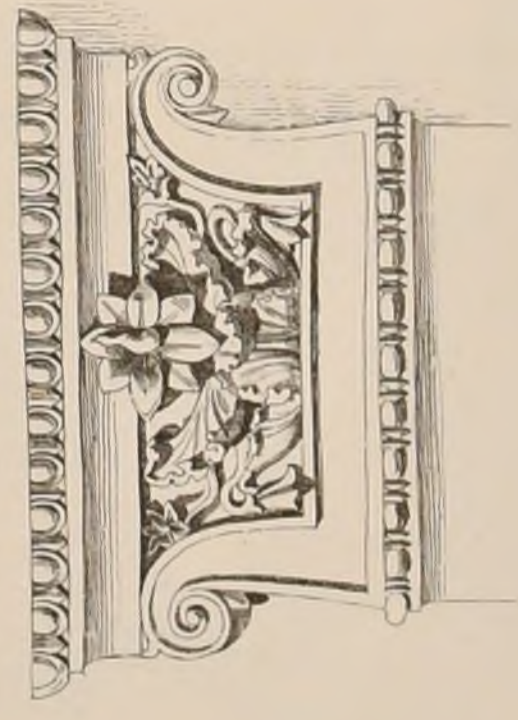
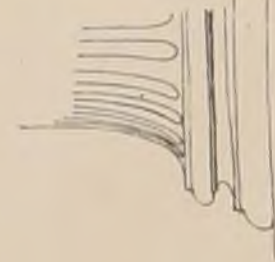


Mosaïque noire et blanche.

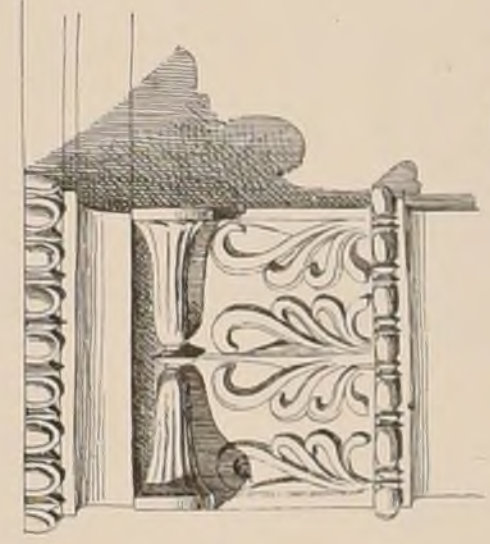


0.36

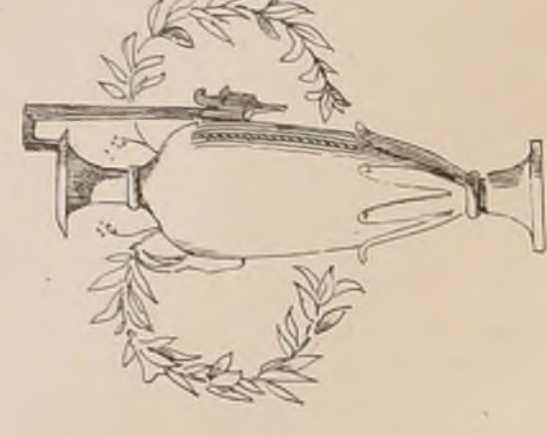
Plinthe
à Pompéi.



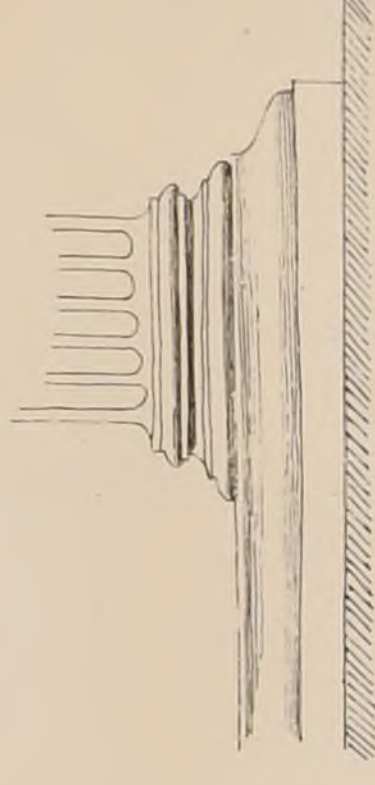
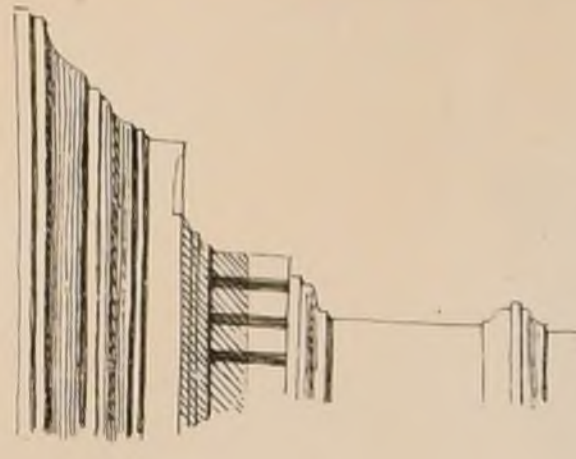
Chapiteau d'ordre à coarcté.
(Pres la maison d'Apollon.)



A POMPEI

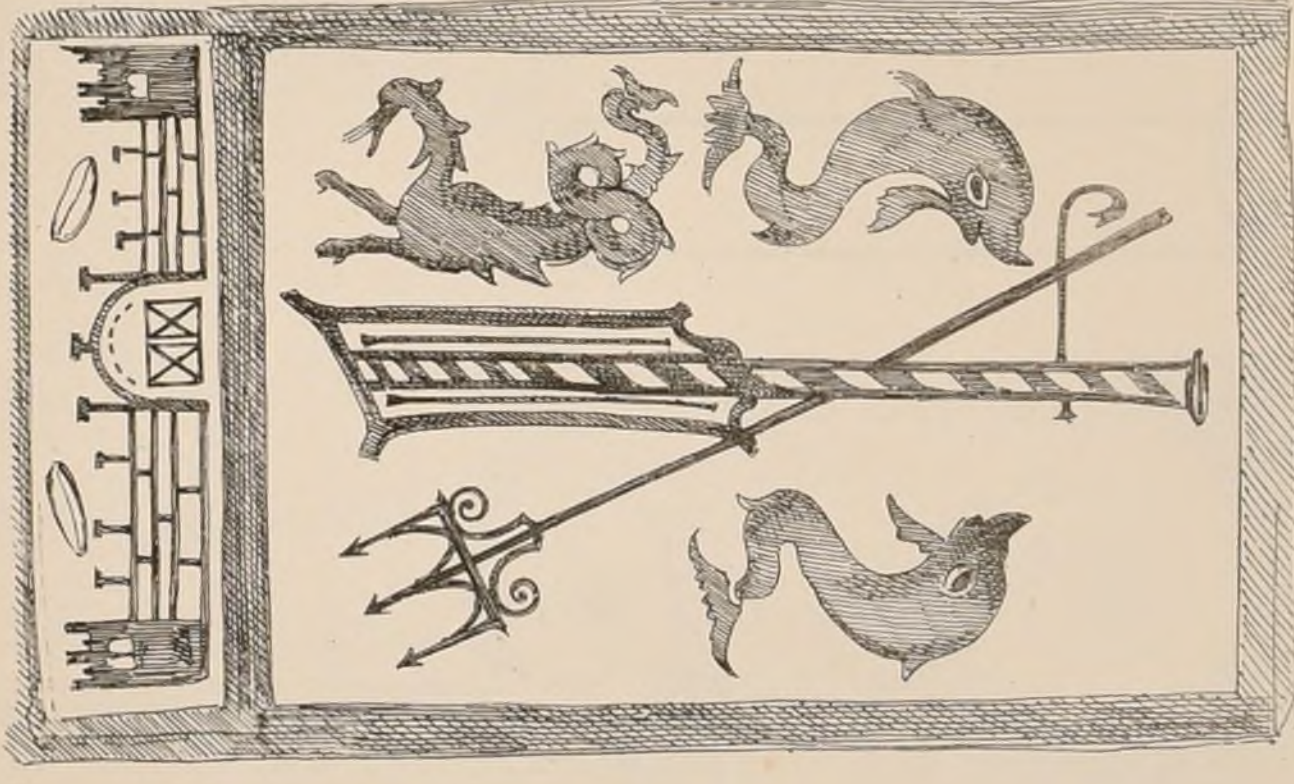


Grave en creux sur marbre noir.

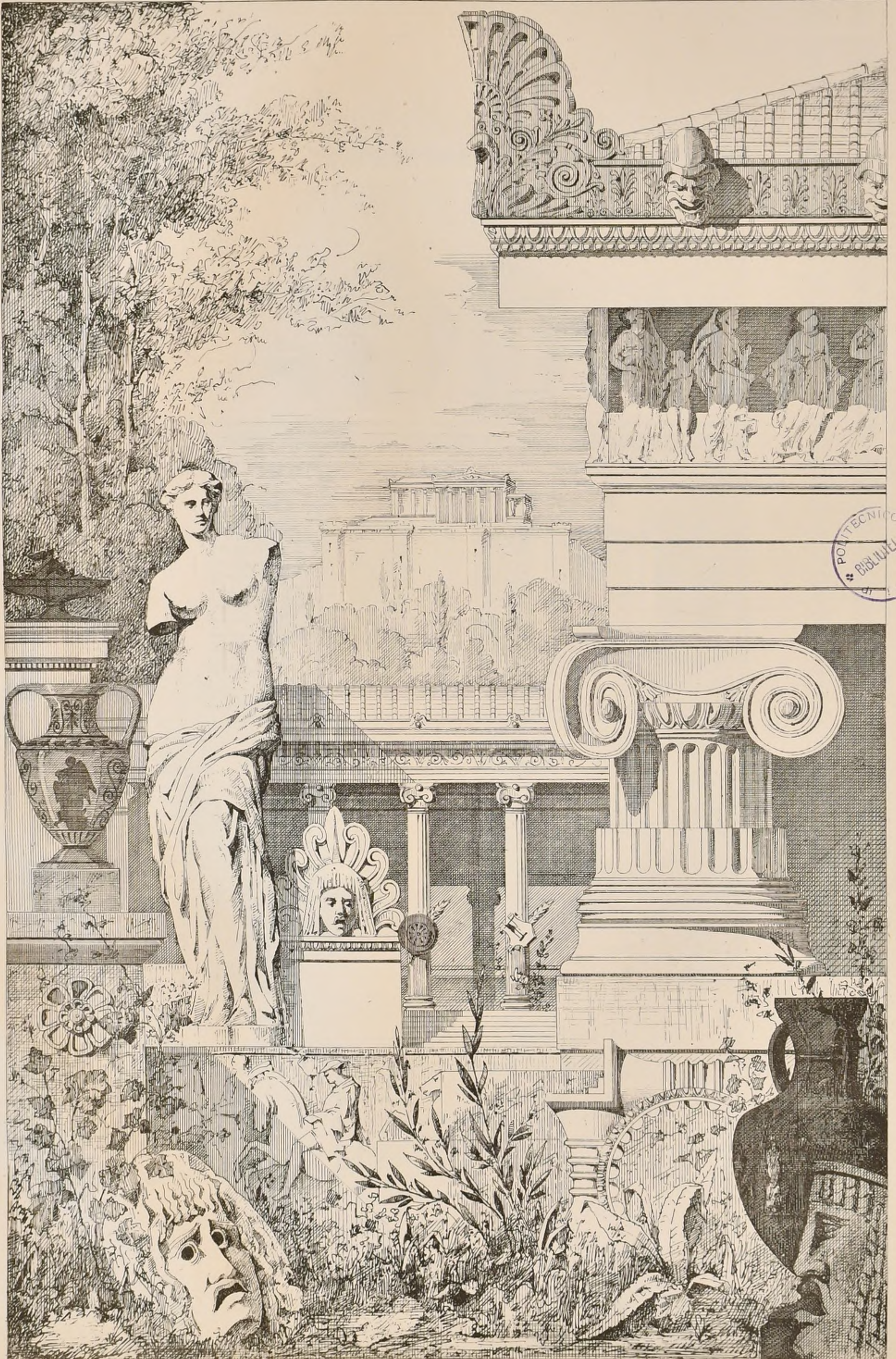


Fant rouge, stropée rose et violette
avec des jaunes.

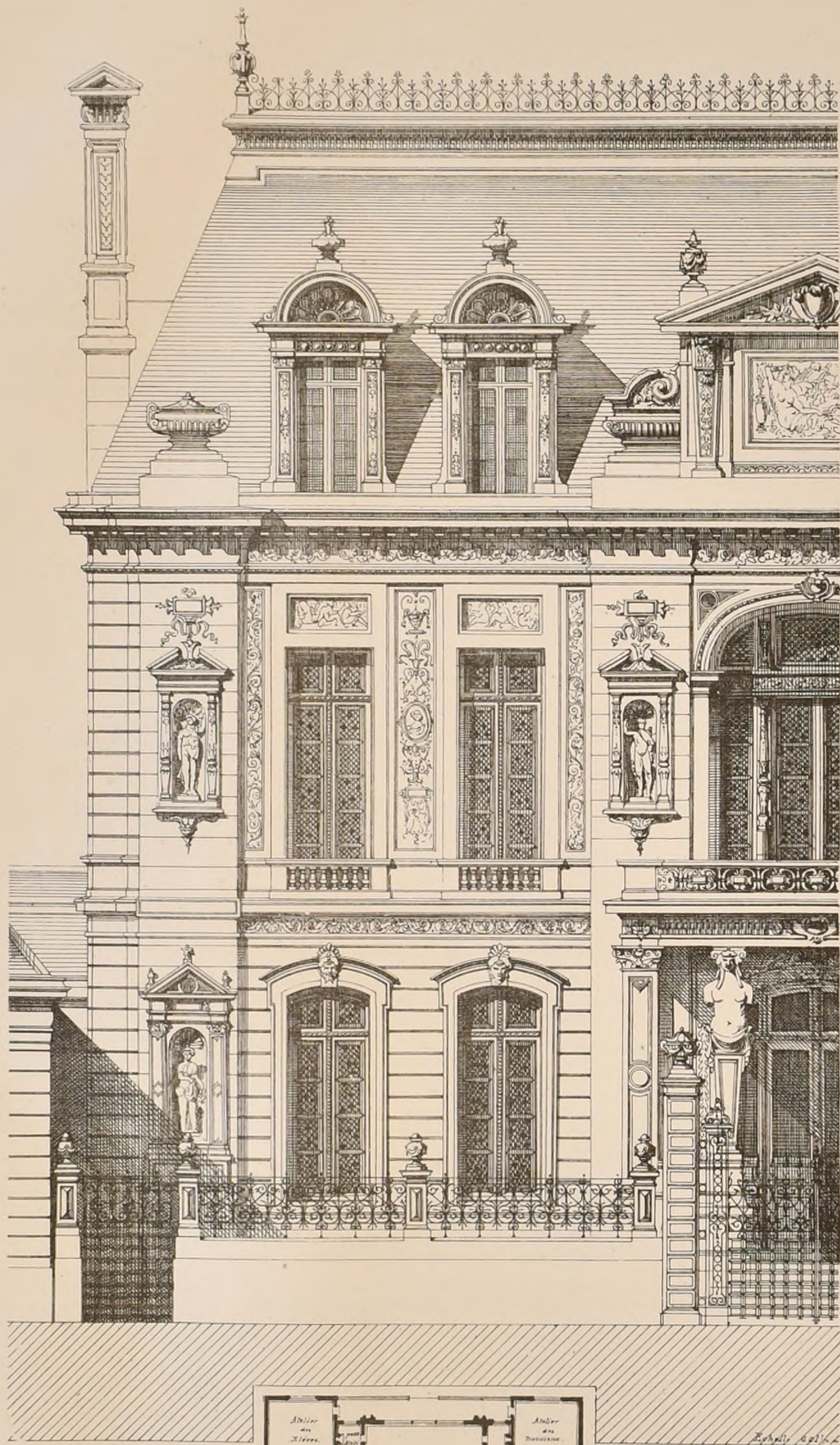
Maison de Salluste.



Mosaïque. Détails des murs et plafonds.



PONTECNICO
 BIBLIOTECA
 TORINO



E. B. A.
CONCOURS DE 2^e CLASSE.
L' HABITATION
D'UN STATUAIRE.

2^e MENTION
PAR
M^r VIGNAT,
Elève de M^r GUADET.
Voir N° V F. 6.



CONCOURS PUBLICS.

CONCOURS D'EXECUTION

RECONSTRUCTION DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS

L'administration préfectorale a publié le 23 Juillet le programme de ce concours. Nous en extrayons les conditions principales.

Le concours sera clos le 31 Janvier 1873. — Le nouvel édifice sera élevé autout que possible sur les substructions de l'ancien. — La façade du Boulevard devra être reproduite exactement et les constructions existantes seront utilisées dans la plus large mesure possible. — Il sera remis à chaque concurrent des feuilles de dessin indiquant l'état actuel des parties de l'édifice qui n'ont pas été détruites par l'incendie.

Chaque projet devra comprendre : Un plan d'ensemble du sous-sol et de chaque étage, une élévation de chaque façade, des coupes longitudinales et transversales donnant les élévations de toutes les façades des Cours intérieures. Tous les dessins seront à 0,005 sauf l'élévation principale et la Coupe longitudinale qui devront être à l'échelle de 0,01.

On produira des devis descriptif et estimatif basé sur le devis de 1870. Le Jury sera composé de 10 membres du Conseil municipal, de 10 membres pris dans l'administration et de 10 membres nommés par les concurrents.

Une exposition publique de tous les projets aura lieu pendant vingt jours. — Les vingt projets trouvés les meilleurs seront ensuite exposés et le Jury procédera à leur classement. L'auteur de celui

placé en première ligne sera chargé de l'exécution ; des primes de 15000, 10000, 5000 et 3000 fr. seront données aux auteurs des cinq projets venant après, et, enfin, une indemnité de 2500 fr. sera accordée à chacun des quatre projets qui, dans les vingt choisis d'abord, n'auront pas été primés.

Chaque feuille de dessin sera signée. Le programme et ses annexes sont déposés au 1^{er} bureau et la 1^{re} Division de la direction des Travaux de Paris.

CASINO A BAGNERES-DE-LUCHON

Date du rendu : 30 septembre 1872. — Superficie du terrain : 40.000 m². — Somme à dépenser : 300.000 fr. — Plan d'ensemble à 0,0025. Plan de chaque étage, élévation de chaque façade, deux coupes à 0,01. Détails à 0,05. — Métré, analyse de prix, Devis, Mémoire descriptif et explicatif. — Jury composé de 3 architectes, Membres de l'Institut. — 3 prix : 15000, 10000, 5000. — S'adresser pour programme et renseignements à M^r le Maire de Luchon.

CONCOURS THEORIQUES.

SOCIETE ACADEMIQUE D'ARCHITECTURE DE LYON.

Cette Société propose comme sujet du Concours de l'année 1872 : Un édifice pour Théâtre et Salle de concerts à Lyon.

Premier prix : Une médaille d'or, Deuxième prix : Une médaille d'argent. — Date du rendu : 4 Décembre 1872.

S'adresser pour avoir le programme à M^r S^r Marie Perrin, Secrétaire de la Société d'Architecture de Lyon au Palais des Beaux Arts à Lyon.

SOCIETE DES SCIENCES, DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS DE LILLE.

Cette Société décernera en 1874 un prix de 1000 fr. au projet d'une fontaine à élever sur l'une des places de Lille. La Clôture du Concours aura lieu le 15 octobre 1874.

S'adresser au Secrétariat Général de la Société de Lille pour les renseignements.

SOCIÉTÉ DUNKERQUOISE POUR L'ENCOURAGEMENT DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS.

La Société dunkerquoise a proposé au commencement de cette année un concours dont nous n'avons pas eu connaissance et dont le sujet était Un Projet de monument funèbre à élever sur le bord de la mer pour rappeler la mémoire du sauveur François Tixier. La dépense ne devait pas dépasser 2000 fr. — Le prix, qui consiste en une médaille d'or de 200 fr., a été décerné à M^r Chémancel architecte à Paris dont l'œuvre portait pour devise : La vie est un songe, la mort un réveil.

ECOLE DES BEAUX-ARTS.

4 Juillet 1872.

2^{ème} Classe

RENDU : UNE ORANGERIE.

Programme

Cette orangerie, destinée à recevoir 40 à 50 orangers et les fleurs qui vivent à une température moyenne, serait située au midi et disposée de manière à former une promenade d'hiver. Elle serait à cet effet accompagnée d'un ou deux salons d'agrément ornés d'objets d'art. Au devant serait un parterre orné de fontaines et de statues, et assez grand pour que les orangers pussent y être placés favorablement afin de former point de vue à l'habitation.

Au-dessus de l'orangerie serait un pavillon de réunion accompagné de treilles à l'italienne et communiquant de plain-pied avec le sol, qui serait à cette hauteur de ce côté, et, au moyen d'escaliers ou de rampes, avec l'orangerie.

Le terrain occupé par les constructions n'aura pas plus de 80 mètres dans sa plus grande dimension.

On fera, pour les esquisses, le plan général, l'élévation et la coupe sur une échelle de 0,0025 pour mètre.

Pour les dessins rendus, le plan général du rez-de-chaussée et celui de la partie supérieure, sur une échelle de 0,0015 pour mètre, l'élévation et la coupe au double.

La construction sera indiquée dans la coupe.

ESQUISSE : UN ATELIER DE PEINTRE D'HISTOIRE

Programme

Le terrain sur lequel serait construit cet atelier serait limité de trois côtés par des murs mitoyens, et n'aurait pas plus de 20 mètres dans sa plus grande dimension, y compris la demi-épaisseur des murs mitoyens et l'épaisseur entière des murs de face.

L'entrée serait au Nord, ainsi que la face principale de l'atelier qui prendrait son jour de ce côté. Un ou deux petits cabinets et le vestiaire formeraient avec l'atelier tout le 1^{er} étage du bâtiment.

Au rez-de-chaussée serait un logement de garçon qui se composerait de trois ou quatre pièces et d'un escalier. Ce bâtiment serait élevé sur des caves régénant dans toute son étendue.

Une esplanade ornée d'objets d'art et de fleurs serait comprise dans la dimension donnée du terrain.

On fera le plan de chacun des deux étages et une coupe à l'échelle de 0,0015 pour mètre et l'élévation au double.

JURY.

MM^r Labrousse, président, Lesueur, Vaudremer, Ballard, Louvet, Questel, Daumet, Bailu, Guadet, Joyau, A Lenoir, Garnier, André, Bruns, Lequeux, Clerget, Ginam, Laisné, Abadie, Guénepin, Guillaume, Davidoud.

JUGEMENT.

Rendu (13 Concurrents)

- 1^{ères} Mentions MM^r Beauvais, élève de M^r Vaudremer
Flachéron, Questel
Ruy, Vaudremer
- 2^{èmes} Mentions MM^r Bastinot, André
Bion, Vaudremer.
Pray, Questel
Fauconnier, Adolphe, André
Gillet, Louis, Vaudremer
Colombiès, Guénepin.
Bapeaume, Daumet
Jourdain Franca, Daumet.
Mace, Questel.
Chameroy, Henri, Questel.
Kauser, Laisné
Barron, Questel
Wable, Questel
Povier, André
Sardinha, Questel
Lemaire, Coquart
Vincenly, Guadet
Louvel, Laisné
Toudoire, Questel

Suite des 2^{èmes} Mentions. MM^r Barlet, élève de M^r André.

- Loquet, Joyau.
Couty, Guadet.
Bonnét, Louis, André.
Delsol, André.
Stanowich, André.
Schneider, Questel.
Vermot, Ginain

Esquisse (129 Concurrents)

- 2^{èmes} Mentions : MM^r Chancel, Adrien élève de M^r Joyau.
Goul, Laisné.
Galeron, MM Vaudoyer et Coquart
Gilbert, André
Barron, Questel
Pujol, André
Vignat, Guadet

29 Juillet

1^{ère} Classe

RENDU : UN ENTREPOT DES DOUANES

Programme.

Cet établissement, destiné à recevoir, à leur arrivée, les marchandises et les matières premières qui alimentent le commerce et l'industrie de Paris, serait situé sur le bord d'un canal navigable dont les eaux pourraient être amenées jusque dans l'intérieur de l'entrepôt pour faciliter le déchargement des bateaux.

Cet entrepôt se composerait de cinq ou six grands corps de bâtiment élevés de plusieurs étages, et dont les planchers seraient établis de manière à supporter des charges considérables. En conséquence, on devra aviser aux moyens de faire arriver facilement les marchandises aux étages supérieurs.

Ces bâtiments seraient accompagnés de vastes hangars de déchargement et de dépôt où les grosses voitures pourraient circuler librement. Dans les grands espaces nécessaires au mouvement commercial de cet établissement, seraient de petites constructions accessoires telles qu'un atelier de serrurier, un autre de maréchal ferrant, des latrines, etc.

Deux grandes entrées monumentales pour les voitures et les piétons y seraient disposées de la manière la plus favorable au service. Elles seraient accompagnées chacune d'un corps de garde de douaniers et d'un corps de garde de troupes de ligne.

Les bâtiments d'Administration, placés à proximité des entrées, se composeraient, au rez-de-chaussée, des bureaux de l'Administration des douanes d'une part, et de l'autre, de ceux de la compagnie de l'entrepôt. Au 1^{er} étage seraient l'appartement du directeur des Douanes et celui du directeur de l'entrepôt, au-dessus seraient celui du Sous-Directeur et des dépendances.

La plus grande dimension du terrain n'excédera pas 250 mètres. On fera, pour les esquisses, un plan général, une élévation et une coupe, à l'échelle de 0,0015 pour mètre.

Pour les dessins rendus, le plan général sera à l'échelle de 0,003 pour m. l'élévation et la coupe au double. On ajoutera à ces dessins l'élévation d'une des entrées à l'échelle de 0,0015 pour mètre.

La construction sera indiquée dans la coupe.

ESQUISSE : UNE PORTE DE PARC.

Programme

La porte à projeter serait celle d'un parc de chasse dépendant d'une résidence princière dont elle serait un des points de vue. Elle pourrait être très richement décorée. Des passages distincts y seraient ménagés pour les chevaux et les voitures et pour les piétons. Elle sera accompagnée d'un petit logement de concierge ou garde-chasse et d'une petite bûche. Un ou deux petits escaliers intérieurs ou extérieurs conduiront à une terrasse couverte ou découverte formant tout ou partie du couronnement de la porte.

Cette porte, avec les accessoires qu'on y devra ajouter, devra avoir un aspect pittoresque quoique régulier. Les dimensions du terrain sont indéterminées.

On fera le plan et la coupe sur une échelle de 0,005 pour mètre et l'élévation au double.

2^{ème} Classe

RENDU (Concours d'un mois) : UNE PETITE MAISON BOURGEOISE

Programme

Cette maison, où l'on devra concilier les distributions à nos usages avec une expression artistique, se composera, au rez-de-chaussée, d'un vestibule, d'un escalier, d'une cuisine, d'une salle à manger, d'un office, d'un cabinet d'aisances, le tout élevé sur caves.

Dans de petites dépendances, se trouveront un bûcher, une remise, une loge de portier.

Le premier étage se composera d'une antichambre, d'un petit salon, d'une chambre à coucher avec cabinet de toilette ou boudoir, d'une seconde chambre à coucher plus petite, et d'un cabinet à l'anglaise. On y disposera un petit escalier pour monter à un étage en attique où seraient des chambres accessoires, celles des domestiques, 25°.

Cette habitation, accompagnée d'un jardin dont on indiquera l'arrangement, sera isolée entre deux murs de clôture mitoyens dont la distance de l'un à l'autre sera de 20 mètres intérieurement.

On fera, pour l'esquisse, le plan du rez-de-chaussée, celui du 1^{er} étage, l'élévation et la coupe à l'échelle de 0,004 pour mètre.

Pour les dessins rendus, les deux plans et la coupe seront à l'échelle de 0,006 pour mètre et l'élévation au double.

JURY

MM^r Lesueur, président, Abadie, André, Daumet, Guadet, Ginam, Guillaume, Laisné, Joyau, Uehard, Coquart, Clerget, Diet, Baltard, Guénepin, Davidoud, Garnier, Louvet, Ballu, Vaudremer.

JUGEMENT.

1^{ère} Classe

Rendu (6 Concurrents)

- 1^{ère} Médaille M^r Mariaud, élève de M^r André
2^{èmes} Médailles MM^r Ceyler, Daumet.
Dumouza, André
1^{ère} Mention M^r Gaurin, André

Esquisse (19 Concurrents)

- 2^{ème} Médaille M^r Jaffoux, élève de MM^r Lebas et Ginam.
1^{ère} Mention M^r Blondel, Daumet.

2^{ème} Classe

Rendu (69 Concurrents)

- 1^{ères} Mentions MM^r Gutolle, élève de M^r Questel
Vignat, Guadet
Naudet, Vaudremer
- 2^{èmes} Mentions MM^r Rauline, Daumet.
Masier, Coquart.
Bastinot, André.
Thouvenel, Guadet
Blanchard, Coquart.
Banqué, Guadet
Lebidou, Vaudremer
Galeron, Coquart.
Vincenoux, Laisné
Gillet, Louis, Vaudremer
Varinois, Joyau
Vernignon, André
Simon, Laisné
Mace, Questel
Couléau, Ginain
Chameroy, Henri, Questel
Espé, Laisné
Roy, Louis, Vaudremer.
Flandra, Guadet
Wable, Questel.
Pépin, Hénard.
Jacansin, André
Sardinha, Questel
Delaisse, Ginain
Bonnav, André
Galmard, Daumet
Michaud, Louis, Ginain
Rieder, Guénepin



Adresser tout ce qui concerne la composition de la Publication au PRÉSIDENT de l'INTIME-CLUB Rue Taranne, 9.

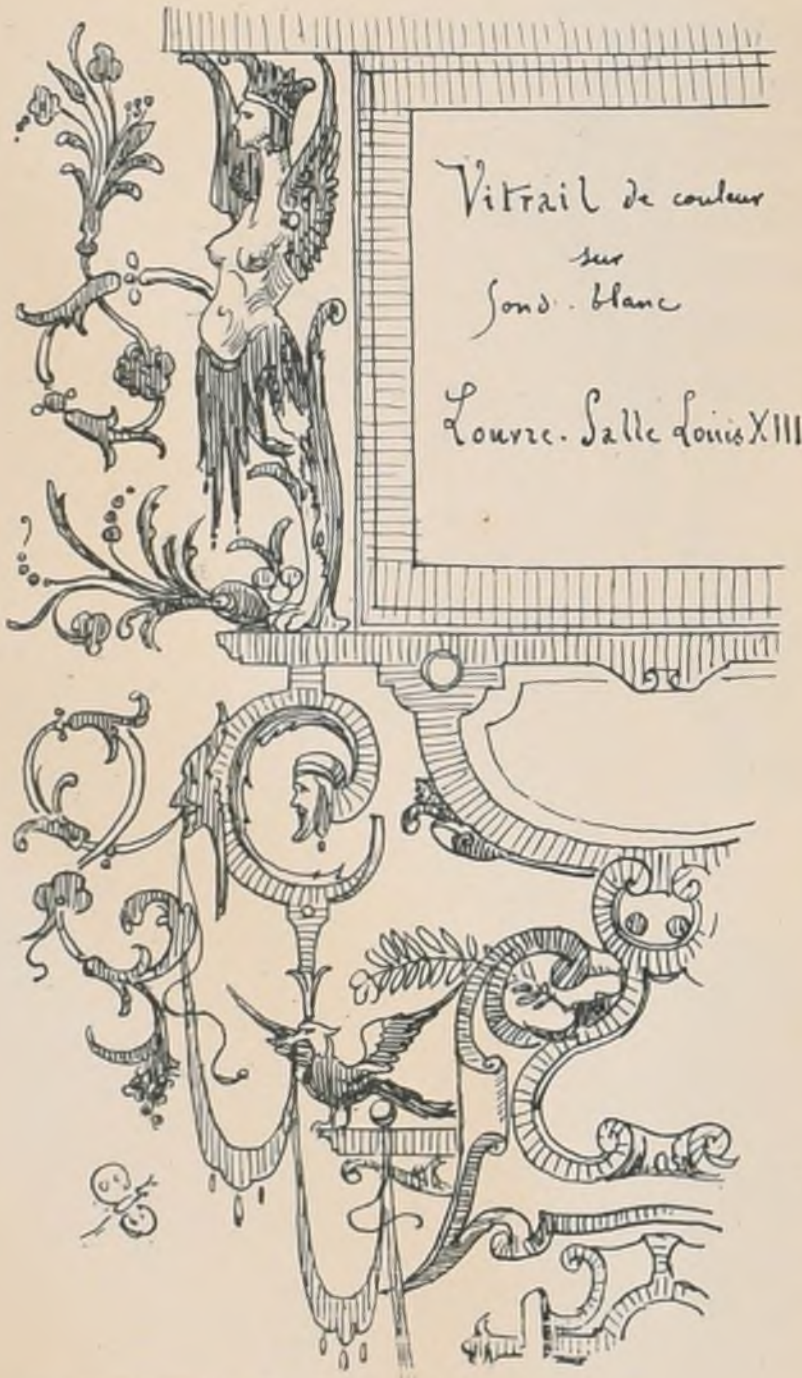
Adresser tout ce qui concerne la partie commerciale à MM^{rs} DUCHER et C^{ie} Editeurs.



Longjumeau. Eglise a place (Jean et Oise)



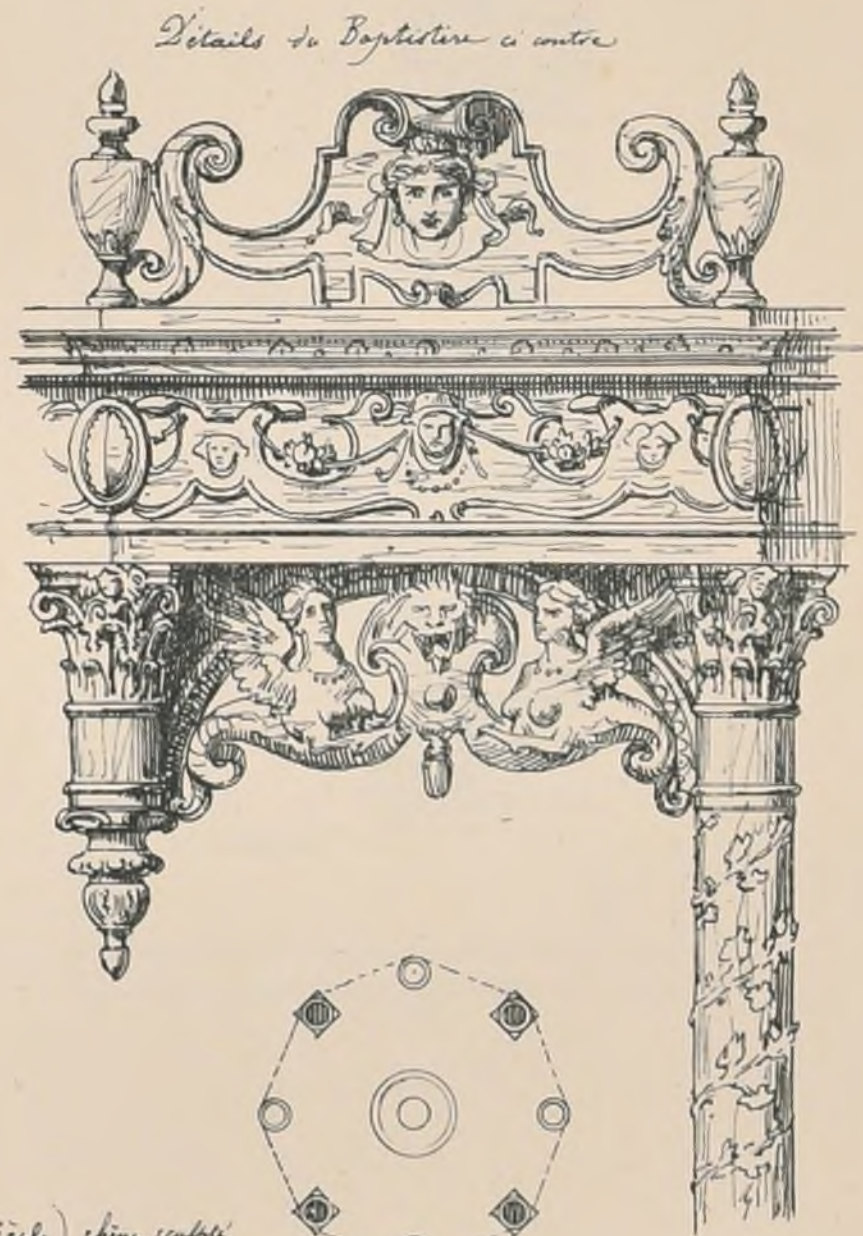
Montargis. (Loire) Porte de l'ancien château



Vitrail de couleur sur fond blanc Louvre. Salle Louis XIII



Baptistère (XVII^e siècle) chaire sculptée de S^{te} Meulen (Morlaix) Finistère



Détails du Baptistère ci contre



Plan

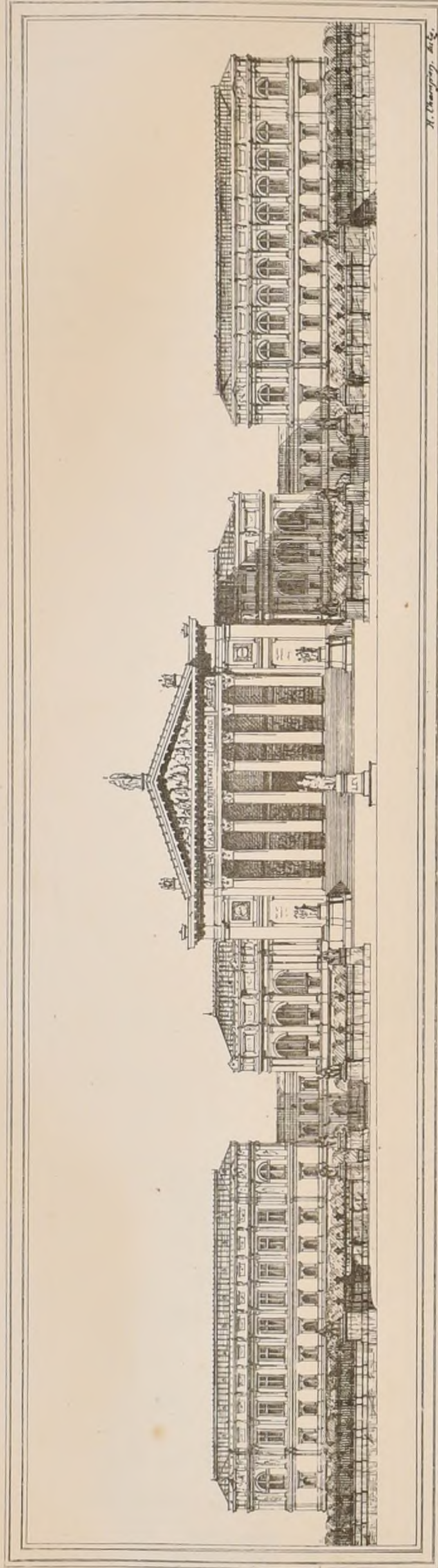


Corbeaux du Pont-Neuf déposés au Musée de Clugny



Pont-Neuf Musée de Clugny





CONCOURS

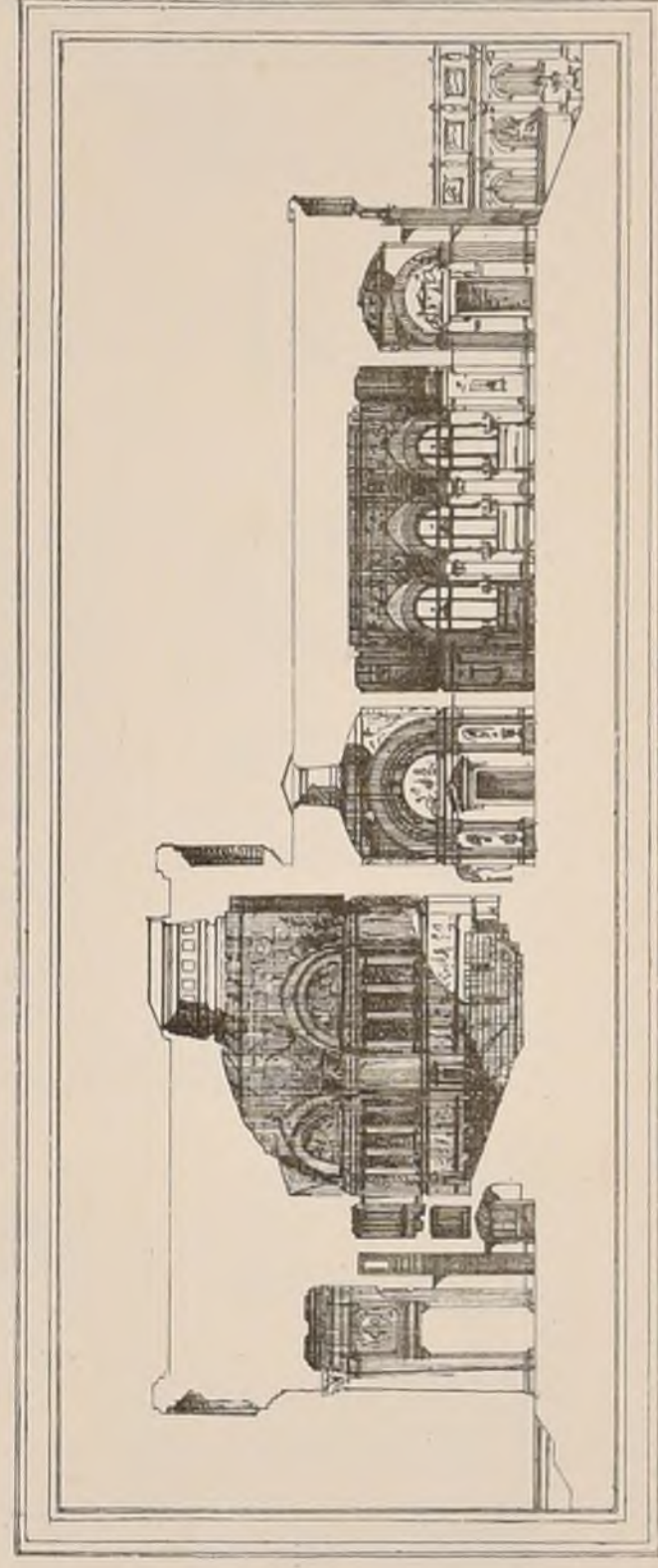
DU GRAND-PRIX DE 1871

UN PALAIS

POUR LES

REPRÉSENTANTS

DE LA FRANCE.



GRAND-PRIX

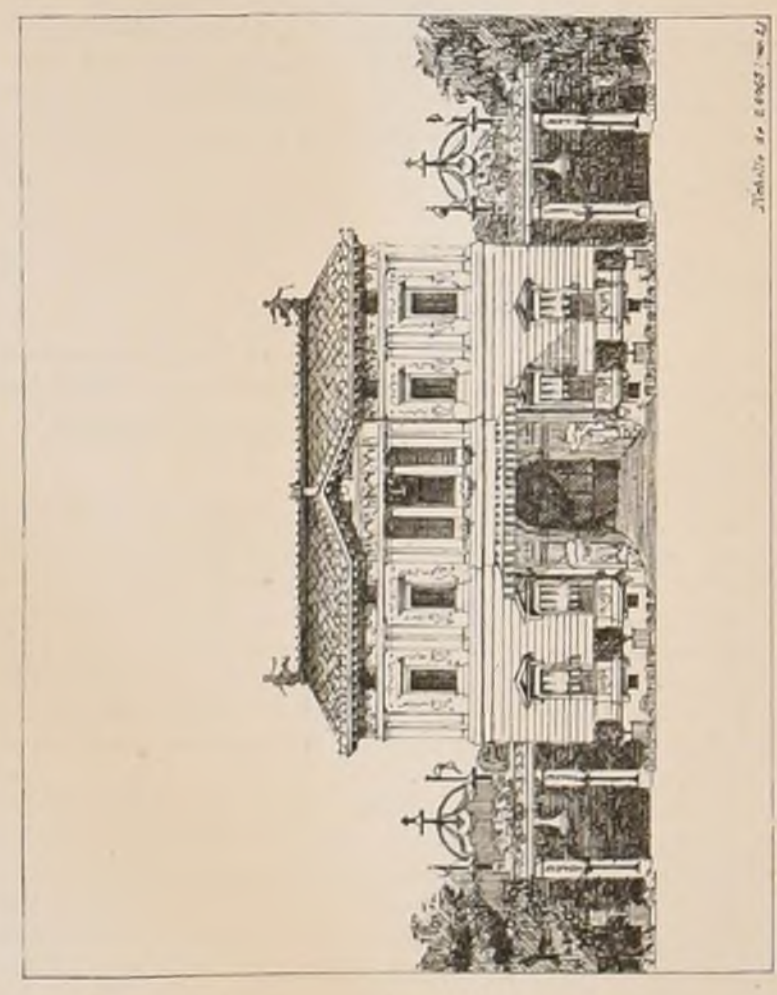
M^R E. ULMANN.

Elève de M^M LEBAS & GINAIN

—
Voir le plan

N° V F L.





FAÇADE DU CÔTÉ DE L'ENTRÉE.

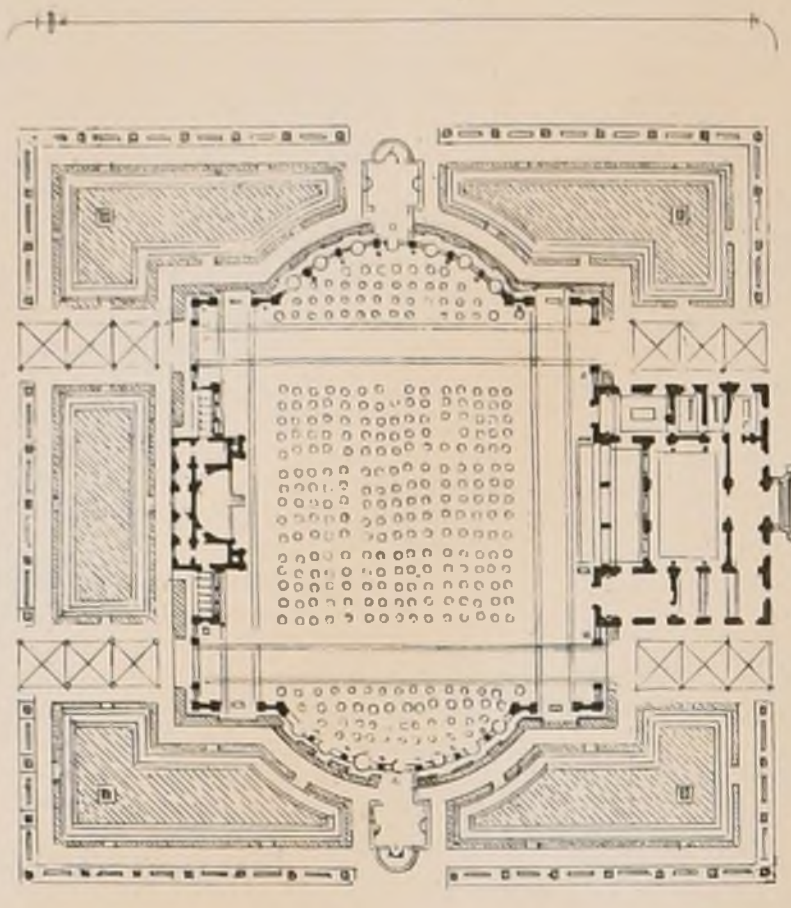
E. D. B. A.

CONCOURS DE 1^{RE} CLASSE.

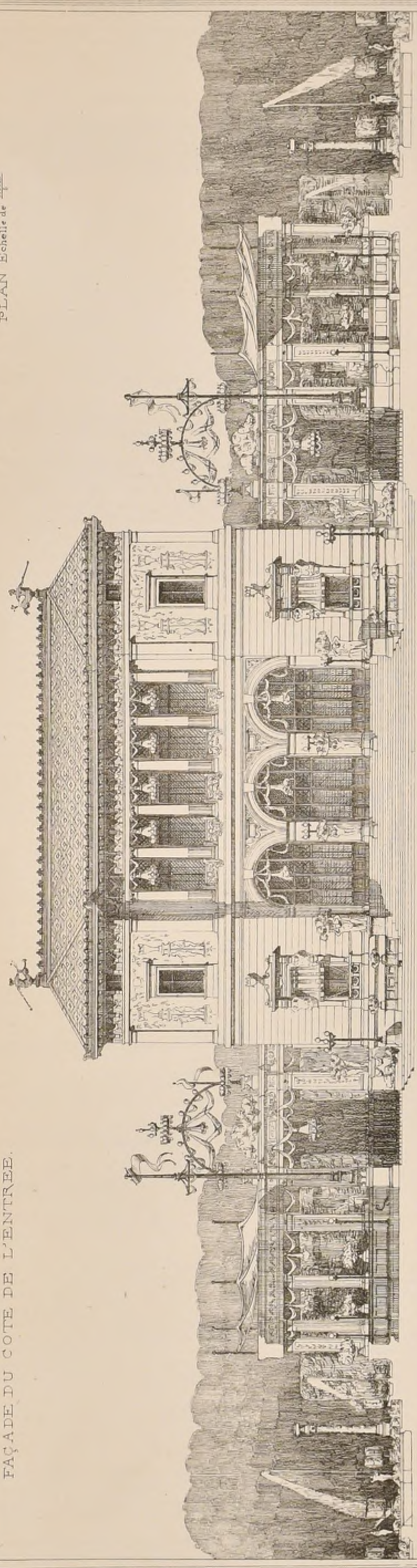
UN CAFE - CONCERT.

1^{RE} MÉDAILLE PAR M^{RS} PAMART ELÈVE DE M^{RS} VAUDOYER, COQUART.

(Voir N^o VI F. 6)



PLAN Echelle de 1/1000.



FAÇADE DU CÔTÉ DE L'ORCHESTRE.



Echelle de 0.0065.

Esquisse par L. Morel. Plan. imp.

CONCOURS PUBLICS.

PIERRES COMMÉMORATIVES DES COMBATS SOUS PARIS

(Voir N° V, 16)

Les projets envoyés au concours étaient au nombre de 178. Une exposition a eu lieu dans les salles du Luxembourg du 5 au 11 Août.

Le Jury de 9 membres était composé comme il suit: Nommés par le Conseil Général: MM. Jobbé Duval, Perrin, Bial, Nommés par l'Administration préfectorale: MM. Alphand, Baitard, Duc.

Nommés par les Concurrents: MM. Garnier, Gilbert, H. Labrousse. M. H. Labrousse étant concurrent et est reculé et a été remplacé par M. Guillaume, statuaire, qui avait obtenu le plus de voix après les trois architectes nommés.

Dans un premier jugement, 25 projets furent choisis et mis à part, ce sont les suivants:

- N° 11. M. Etex. Modèle en plâtre représentant une femme accroupie appuyée sur une pierre tumulaire qui porte gravés les noms des principales victimes.
N° 12. MM. Louis Renaud et Levicomte. Cippo quadrangulaire allongé terminé carrément, sans ornement et bien étudié.
N° 13. M. Chevalier. Modèle en plâtre. Stèle de 4^{ME} dimension avec figure de femme en bas-relief.
N° 24. MM. Davioud et Laignier. Pyramide quadrangulaire basse posée sur un socle orné de fins pilastres raccourcis.
N° 28. M. Rouillard. Modèle en plâtre. Socle nu portant un lion couché sur un drapeau.
N° 31. M. H. Labrousse. Bloc de pierre parallépipède placé de champ, gravé d'une courte inscription sur une table saillante et portée par un bloc de dimensions moindres orné de pilastres simples.
N° 39. MM. Peral et Caillé. Fragments de roc, dont le principal planté verticalement comme un menhir, était orné d'inscriptions, d'un glaive émoussé et d'une palme.
N° 41. M. Boileau. Paraboloïde allongé coupé d'anneaux formés de palmes rudimentaires refouillées, porté sur un socle circulaire orné de godrons en creux.
N° 45. MM. Boileau frères. Pédestal très élevé, en forme d'obélisque, surmonté de la représentation du village, du Bourget.
N° 54. M. Charbonnier. Phallus décoré d'une palme s'enroulant autour avec quelques silhouettes de monuments émergeant du bloc, porté sur un dé circulaire des plus simples.
N° 60. M. Lheureux. Pyramide coupée horizontalement de bandeaux ornés.
N° 65. M. Grandjacquet. Sorte de marabout refouillé d'une niche à arc surbaissé qui est cantonné de petites colonnes et qui abrite un lion couché.
N° 67 et 67^{bis}. M. Deslignières. Deux variantes d'une même idée: Petit tombeau antique carré terminé en pointe de diamant, orné de trophées avec couronnes dans les métopes.
N° 72. M. Chipiez. Phallus accolé d'un fragment d'autel sur lequel est posé une couronne oblongue non nouée.
N° 74. M. Bruneau. Obélisque bas orné sur l'une des faces d'un bouclier échantonné posé de travers et cerné d'une palme.
N° 75. M. Vaudremer. Cippo allongé et quadrangulaire terminé par un chapiteau à tête de femme.
N° 83. M. Thierry-Ladrange. Idée compliquée, mais dont l'étude architecturale et le rendu dénotent un talent fort distingué.
N° 101. M. Oudin. Cippo élevé terminé par une couronne murale.
N° 105. M. Chérard. Pyramide quadrangulaire basse garnie d'une inscription, portée sur un piédestal également bas orné d'une palme.

- N° 108. M. Flon. Forme générale d'obélisque peu élevé porté sur un piédestal élégamment orné.
N° 113. M. Dillon. Grande borne circulaire ornée d'une palme et d'une couronne funéraire reposant sur un large socle circulaire à perte de vue garni de couvre-joints.
N° 115. M. Choise. Cône terminé sphériquement et porté sur un piédestal circulaire.
N° 122. M. Eugène Calinaud. Pyramide quadrangulaire allongée surmontée d'un couronnement formé de quatre faces verticales ornées.
N° 128. M. Mellel. Robuste et mâle sarcophage n'ayant pour tout ornement qu'un nom, une date, et sur l'une des faces du couvercle, une épée en forme de croix.

Dans la salle où furent rangés les 25 projets ci-dessus, on en plaça un autre dû à M. Trélat, architecte en chef du département. Ce projet eut de grands airs de famille avec celui de M. Charbonnier (N° 54). Le phallus, gravé d'une simple date, était posé sur une espèce de coupe renversée. La palme qui dans le projet N° 64 s'enroulait autour du Phallus, s'arrondissait sur la coupe dans le projet Trélat. Ce projet hors concours avait été fait tout d'abord à la demande du Conseil Général.

Cinq prix ont été décernés dans l'ordre suivant:

- 1^{ER} au N° 74. M. Bruneau, architecte à Paris, élève de M. Labrousse.
2^{EME} au N° 128. M. Mellel, élève de l'Ecole des Beaux-Arts et de M. André.
3^{EME} au N° 67^{bis}. M. Deslignières, élève de l'Ecole des Beaux-Arts et de M. Questel.
4^{EME} au N° 75. M. Vaudremer, architecte du quatrième arrondissement.
5^{EME} au N° 72. M. Chipiez, professeur à l'Ecole spéciale d'Architecture élève de Constant-Dufeux, de Daryoyet de M. Vallot, le Duc.

Indépendamment des projets mis à part par le Jury et détaillés ci-dessus, nous avons encore remarqué les œuvres suivantes:

- N° 7. M. Reboul, projets destinés à Châtillon, l'Hay et le Bourget.
N° 12. Un autre projet de MM. Renaud et Levicomte conçu dans le même esprit que leur projet classé et terminé par un couronnement en forme de palmets.
N° 14. M. Mayeux. Pierre posée de champ, ayant la forme de l'abou d'un sarcophage.
N° 15. M. Coisel. Obélisque galbé en pierre de Soignies orné d'inscriptions et de quelques ornements dorés, posé sur un socle formé de sarcophages très simples.
N° 16. M. Simil. Un peu compliqué mais bien étudié. Deux obélisques accolant une grande table verticale.
N° 21 et 22. M. Simonet. Projet symbolique. Œuf colossal monté sur un piédestal dont la courbe s'enfonce en terre.
N° 28. M. Gion. Élegante stèle se détachant sur de charmants fonds d'aquarelle.
N° 29. Autre projet de M. Davioud, avec modèle en plâtre par M. Villennol.
N° 38. M. Bessière. Pyramide destinée au Bourget avec bouclier robuste.
N° 45 et 46. Des cinq projets de M. Boileau, architecte, outre celui classé par le Jury, celui en collaboration avec MM. Moulin, statuaire et Boileau, ornemaniste, destiné à Châtillon.
N° 50. M. Lebrun. Deux projets ayant pour motif principal un paraboloïde et remettant en mémoire le tombeau de Dumont-d'Urville de Constant-Dufeux.
N° 58. M. Edmond Morin. Vaste tumulus circulaire couvert d'un voile brodé noir gravé dans la pierre.
N° 68 et 69. MM. Vionnois et Sauffroy. Deux projets également bien étudiés et largement rendus.
N° 74. M. Bruneau. Variante de son projet récompensé, dans laquelle la forme circulaire remplace la forme étoilée pour le piédestal.

- N° 85. M. Thierry-Ladrange. Second projet d'un symbolisme plus enveloppé encore que celui du projet classé, mais rempli aussi d'élévation et de distinction.
N° 90. M. Salard. A la pointe d'un exèdre en forme de laiton, une stèle ornée de trophées, terminée par une sorte de rodoute percée de embrasures et de meurtrières.
N° 97. M. Suffit. Deux projets: Paraboloïde robuste bien étudié et composition plus compliquée avec figure de femme.
N° 103. M. Charles Duprez. Deux projets: l'un, autel circulaire antique portant un simulacre de sarcophage, l'autre, grande stèle avec arêtes et drapeaux à la base.
N° 107. M. Lucien Magne. Deux projets élégants ayant de l'analogie avec celui de M. Flon.
N° 124. M. Gaston Henard. Beau monument de grandes dimensions, très orné, surmonté d'un lion rugissant et devant dépasser considérablement la somme allouée par le programme.
N° 129. M. J. Hénard père. Deux projets de style et d'étude semblables au précédent et où le talent se montre partout, moins importants que celui de M. G. Hénard, mais devant dépasser beaucoup aussi la somme votée par le Conseil Général.

Notons encore les projets de MM. A. Duval, Jumelin, Desgeorge, Dionis, Proust, Salleron, Rischmann, Geisse, Loraun, Léon Dupré, Rozier, Cernasson, XX, Charpentier, etc. qui présentaient beaucoup de qualités.

Plusieurs concours, pour ainsi dire locaux, ont eu lieu dans ces derniers temps à l'effet d'élever des édifices aux endroits où se sont livrés les combats destinés à arrêter la marche des envahisseurs. Peu de publicité a été donnée à l'ouverture de ces concours et n'en ayant pas eu connaissance, nous n'avons pu, en temps utile, en informer nos lecteurs. Nous les enregistrons cependant au fur et à mesure qu'ils nous parviennent, afin de faire connaître les noms des lauréats. Nous commençons aujourd'hui par ceux de Dijon et de Nuits.

MONUMENT AUX DÉFENSEURS DE DIJON DANS LA JOURNÉE DU 30 OCTOBRE 1870

Dijon a voulu perpétuer le souvenir de sa défense en élevant un monument aux morts du combat du 30 Octobre. Un concours a été ouvert: une somme de 20.000^{fr} était allouée pour la dépense; vingt-trois concurrents se sont présentés, trois prix ont été décernés.
1^{ER} prix: M. Vionnois, architecte à Paris, élève de MM. Lebas et Ginnain.
2^{EME} prix: M. Galinier, élève de M. Laigné.
3^{EME} prix: M. P. Degré, élève de M. Laigné.

MONUMENT COMMÉMORATIF DU COMBAT DE NUITS

La Municipalité de Nuits assistée de quelques commissaires nommés par les deux premières légions du Rhône a organisé ce concours qui a été jugé par l'Académie des Beaux-Arts. Le jugement publié par les journaux de Lyon est le suivant:
1^{ER} prix (exécution): M. Bellemain fils.
2^{EME} prix: M. Carra.
3^{EME} prix: M. Gaspard André.
Les concurrents étaient au nombre de 30 environ.

ETABLISSEMENT THERMAL AU HINTERHOF A BADEN (SUISSE)

Somme à dépenser: 800.000^{fr}. Plans au 1/2000, façades au double (mesures suisses). Devis explicatifs et estimatifs. Rendu, 15 Octobre 1872. Jury: MM. Simon, de S. Gall, Wanner, de Zurich, Salvisberg, architecte du canton de Berne. Trois prix: 2500^{fr}, 1500^{fr} et 1000^{fr}. S'adresser pour renseignements à M. Jos. Borsinger, Verenastrasse à Baden (Argovie).

MONUMENT A L'ANIMAL LEGETTHOFF A VIENNE (AUTRICHE)

La figure principale et tous les ornements du monument seront en bronze. Le piédestal sera en granit ou en toute autre sorte de roche dure. Les modèles seront plastiques et exécutés au 1/20. Des dessins seront admis comme compléments des modèles. Limite du Concours: 31 Xbre 1872. Trois prix: 3000, 2000 et 1000 florins. Jury: 3 Membres du Comité organisateur du Concours, trois Membres de l'Académie des Beaux-Arts de Vienne. En cas de partage égal des voix, le Jury élira un septième Juré. Exposition publique pendant un mois. Montant de la dépense: 100.000 florins non compris fondations, grilles et passage.

ECOLE DES BEAUX-ARTS CONCOURS AU GRAND PRIX.

A la feuille 3 du N° III nous avons donné les noms des Juges et le sujet du concours. Voici le programme in-extenso: UN MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE.

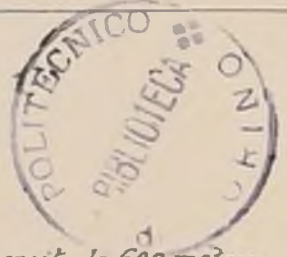
L'importance et l'utilité scientifique d'un établissement de ce genre ne s'oppose pas à ce que ses accès soient largement ouverts au Public curieux de voir les intéressantes collections qu'il renferme et de jouir de ses jardins plantés d'arbres exotiques. Plusieurs entrées doivent être ménagées dans son enceinte. Les bâtiments ou constructions diverses dans lesquels sont déposées les collections seront placés dans le plan de façon à trapper de suite les regards et à ne laisser par leur décoration extérieure aucun doute sur leur destination. A l'encêtre de celle 1^{RE} partie de beaucoup la plus vaste, une autre composée principalement des salles destinées à l'étude et des amphithéâtres où des savants viennent professer, se débarrassera presque au regard et affaiblira le caractère de gravité qui convient à des occupations sérieuses qu'aucun bruit extérieur ne doit venir troubler. Un bâtiment d'Administration et différents logements formeront la 3^E partie. La 4^E se composera de jardins botaniques et des enclos ou constructions légères disposés pour le séjour et l'habitation des animaux vivants collectionnés. Après cet énoncé général, il convient d'ajouter quelques-uns des principaux détails; en premier lieu sur les collections. Elles se diviseront en 3 parties complètement distinctes, chacune

d'elles destinée à un des 3 règnes de la nature, et leur construction décorative et aménagement intérieur seront tout à fait appropriés et sans souci d'une symétrie impossible. 1^{RE} des galeries de minéralogie. 2^{ES} des salles, galeries et Cabinets d'histoire naturelle. 3^{ES} des serres froides, tempérées et chaudes devant contenir des plantes des diverses latitudes du globe. Dans la 2^E partie, celle des études, on trouvera 6 amphithéâtres dont 2 plus vastes se relieront à des salles de préparation et d'expérience spéciales. Des cabinets pour les professeurs, des pièces où les jeunes étudiants pourront se réunir pour mettre en ordre les notes et documents pris à la hâte sous la parole du maître, des vestibules et promenoirs où l'on attend à l'abri l'heure des cours compléteront ce 2^{ES} ensemble. Dans la 3^E partie seront compris l'appartement et les bureaux du Directeur Général, le logement d'un Directeur adjoint faisant fonctions d'économiste et d'un agent comptable, puis les appartements de 12 professeurs mariés et logeant en famille et ceux de 12 aides-préparateurs ou professeurs suppléants. Le jardin botanique sera tout à fait distinct si ce n'est même séparé du grand parc public dans lequel se trouveront les enclos divers et nombreux destinés aux ruminants; les locaux pour les fauves seront l'objet d'une disposition particulière, aussi bien que l'établissement d'ornithologie, celui des singes et celui des rapaces. On aura soin de disposer de bassins et des salles néoplatons à des aquariums à proximité desquelles sera une pièce où le professeur

d'ichtologie fera ses démonstrations. La plus grande dimension du terrain serait de 600 mètres. Pour les esquisses on ferait un plan de masse comprenant l'ensemble de la composition à 0,005 p^r mètre, Le plan de tous les bâtiments formant les 3 premières divisions du programme à 0,002 p^r m, Les façades et coupes des bâtiments des collections à 0,004. Pour les dessins rendus on fera le plan général détaillé à l'échelle de 0,0025 p^r m, une élévation au double, soit 0,005. Les plans détaillés des serres et galeries de collections - des amphithéâtres et salles d'étude - de l'Administration et des logements de professeurs, à 0,005 p^r m. Les élévations et coupes de ces mêmes bâtiments à 0,01 p^r mètre.

JURY: L'Académie des Beaux-Arts toute entière assistée de MM. Abadie, Garnier et Godebout. JUGEMENT: 3 Août 1872.

- 1^{ER} Grand prix: M. Bernier (Stanislas Louis) né à Paris le 21 février 1845, élève de M. Daumet.
1^{ER} Second Grand prix: M. Scellier, (Louis Henri Georges), né à Moulins le 13 Septembre 1844, élève de MM. Lebas et Ginnain.
2^{EME} Second Grand prix: M. Barth, (Jules Chrétien) né à Schiltigheim (Alsace) le 17 Août 1846, élève de MM. André et Joquet.



CONCOURS

1^{er} PRIX

POUR UN MONUMENT COMMEMORATIF

M^r FELIX VIONNOIS.

DE LA DEFENSE DE DIJON.

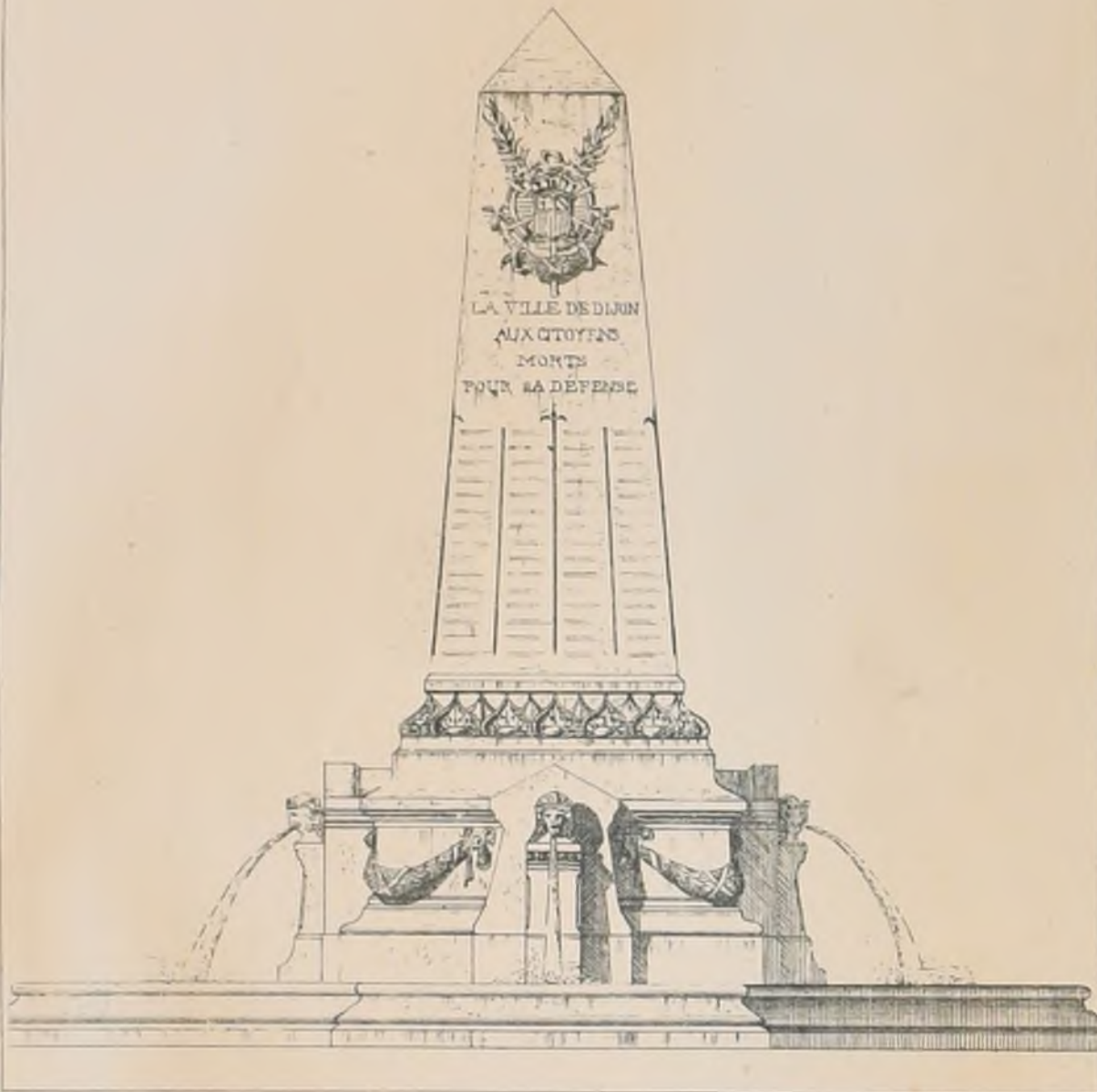
(Voir N° VIII F. 4)



CONCOURS POUR UN MONUMENT COMMÉMORATIF DE LA DÉFENSE DE DIJON.

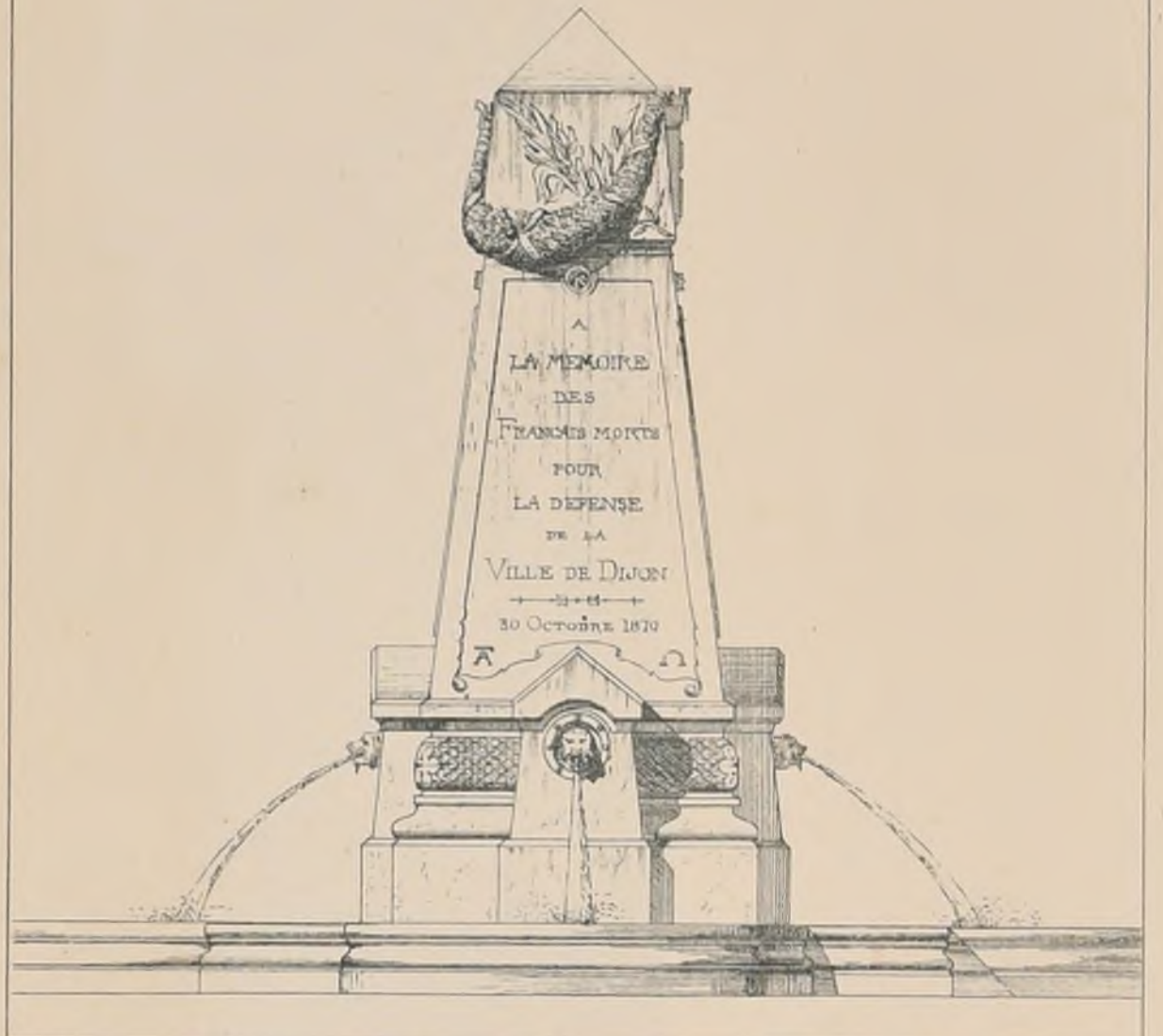
2^{ME} PRIX

M^S GALINIER.

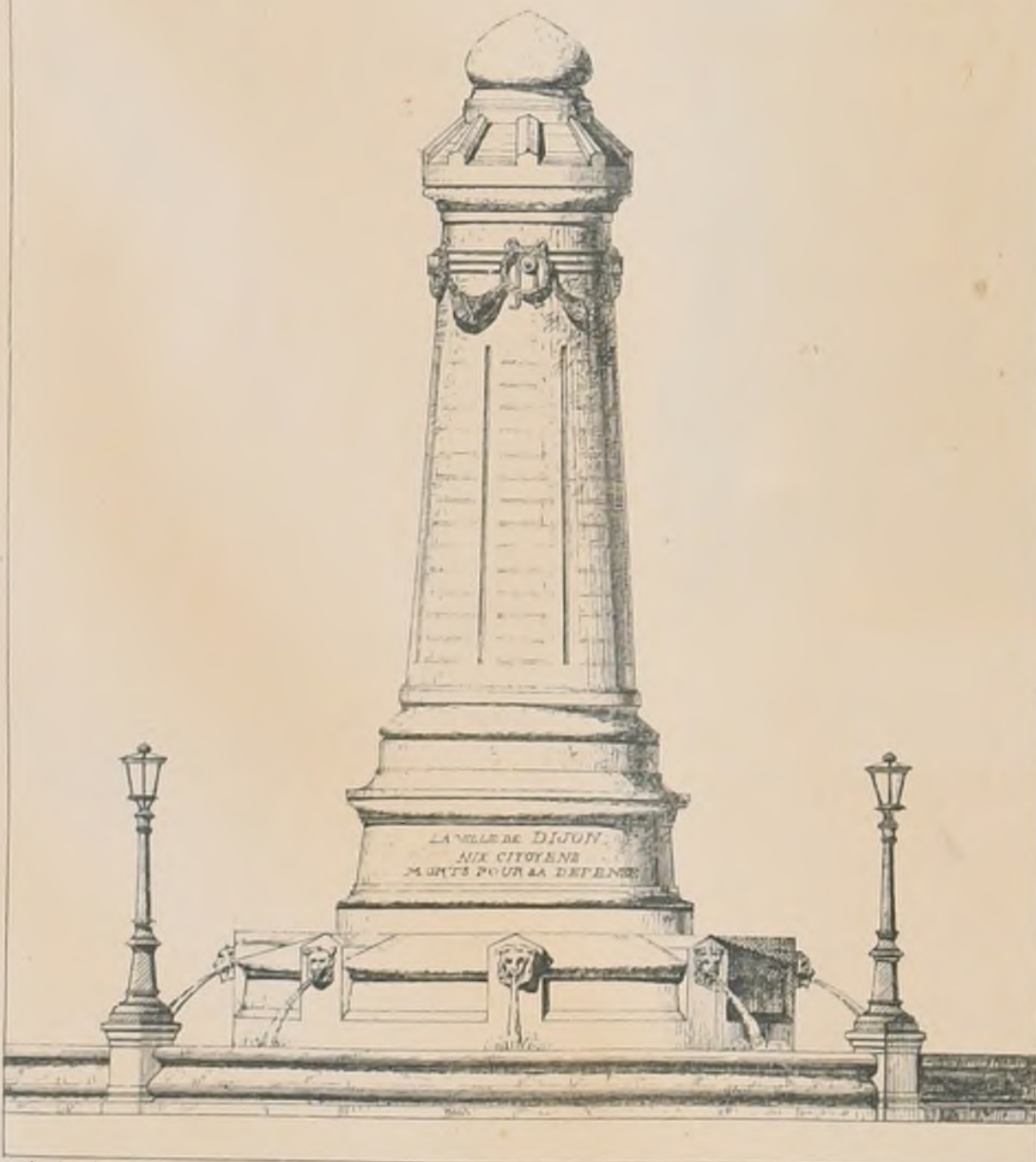


3^{ME} PRIX

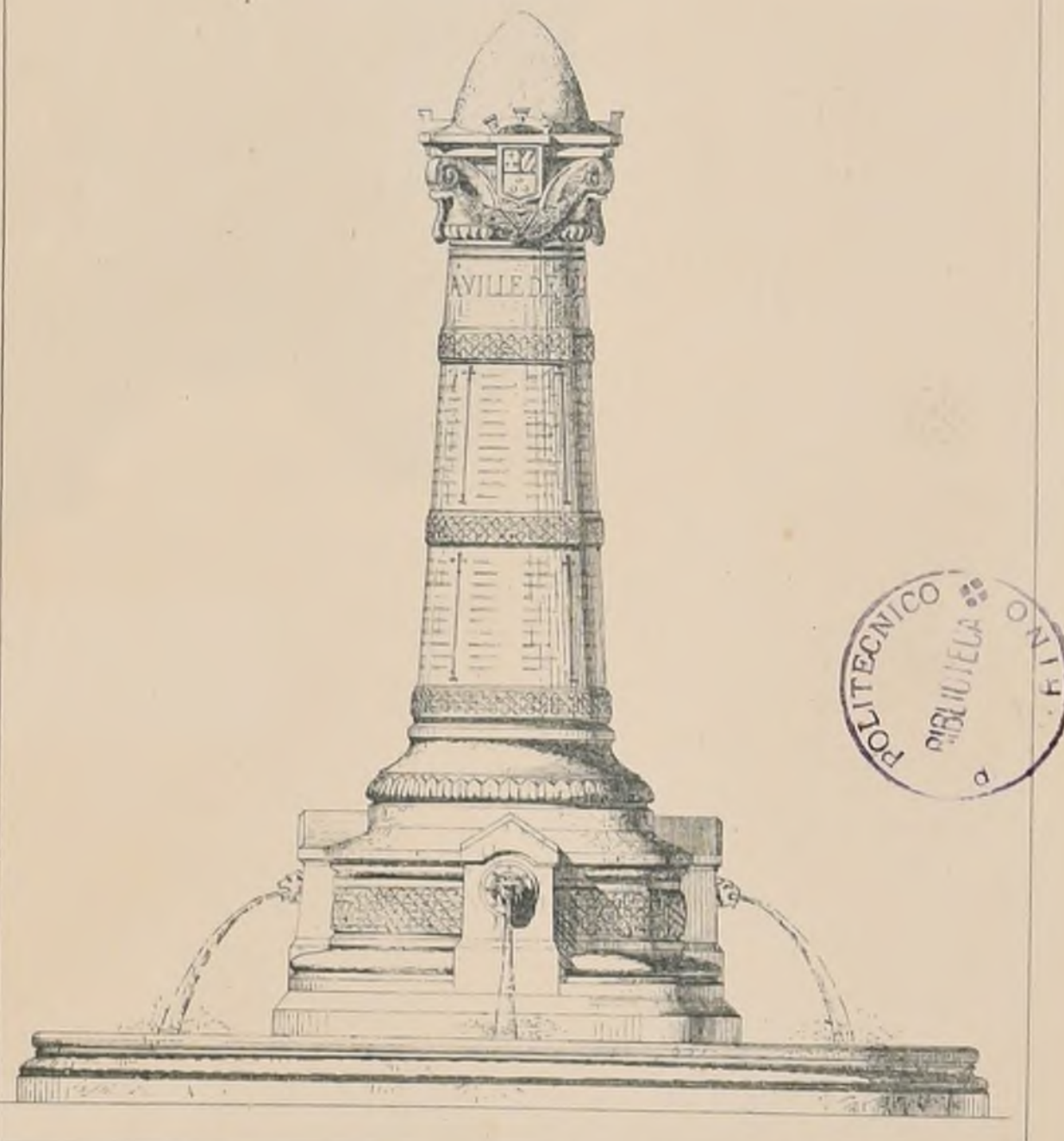
M^S P. DEGRÉ.



M^S BELAT



M^S MARLIO.



CROQUIS D'ARCHITECTURE

INTIME-CLUB

Publication Mensuelle

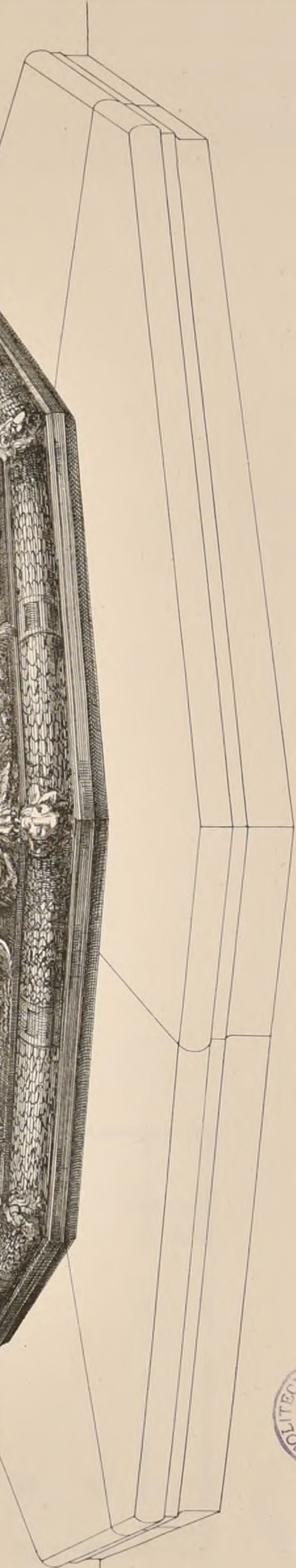
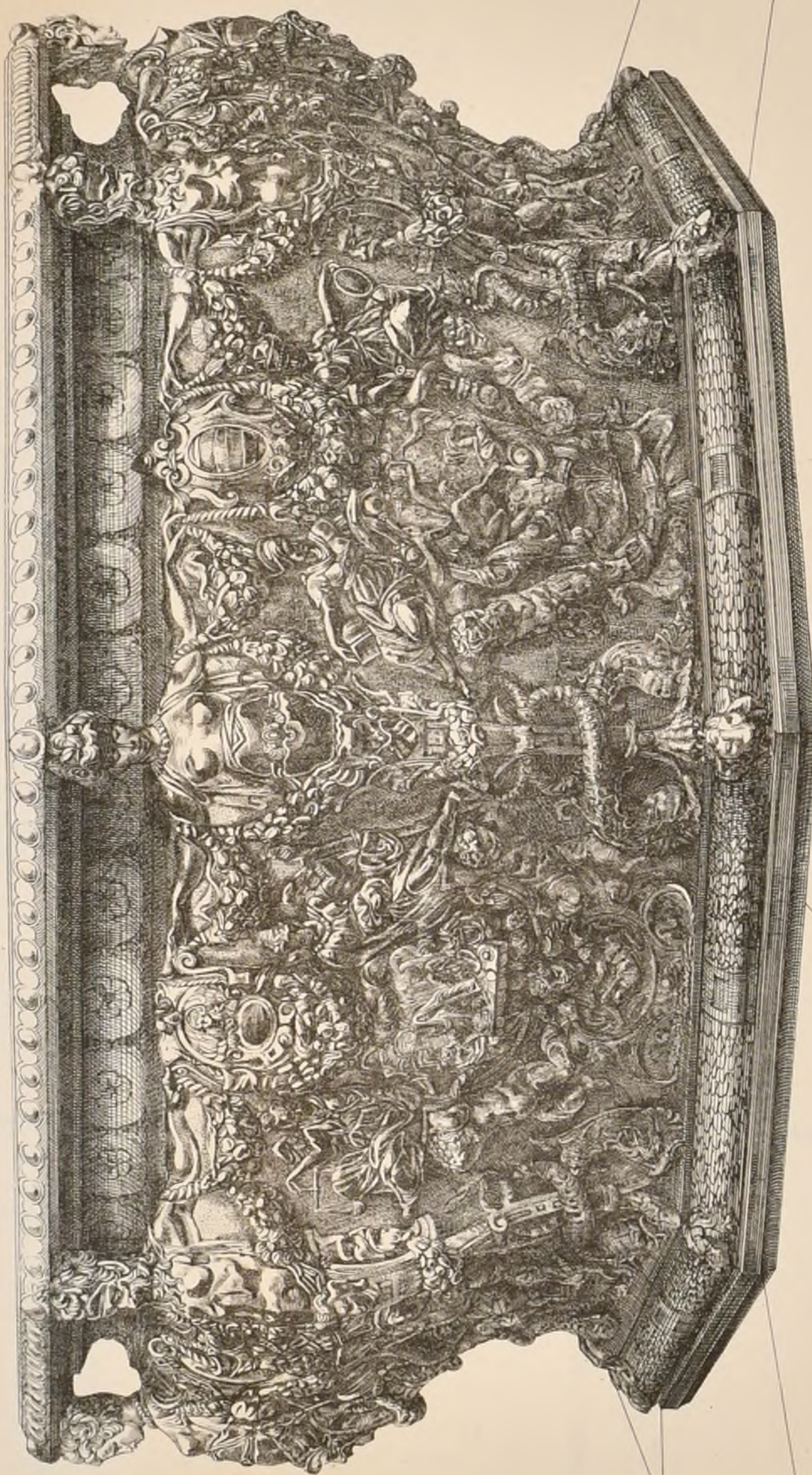
RUE DE LA SORBONNE, 6

Adresser tout ce qui concerne
la partie commerciale
à MM^{rs} DUCHER et C^o
Editeurs.

Adresser tout ce qui concerne
la composition de la Publication
au PRÉSIDENT de l'Œ
Rue Thiers, 9

Septembre 1872
6^{me} ANNÉE

PUITS EN BRONZE DANS LA COUR DU PALAIS DUCAL A VENISE.



CONCOURS

1^{er} PRIX

POUR LA RECONSTRUCTION

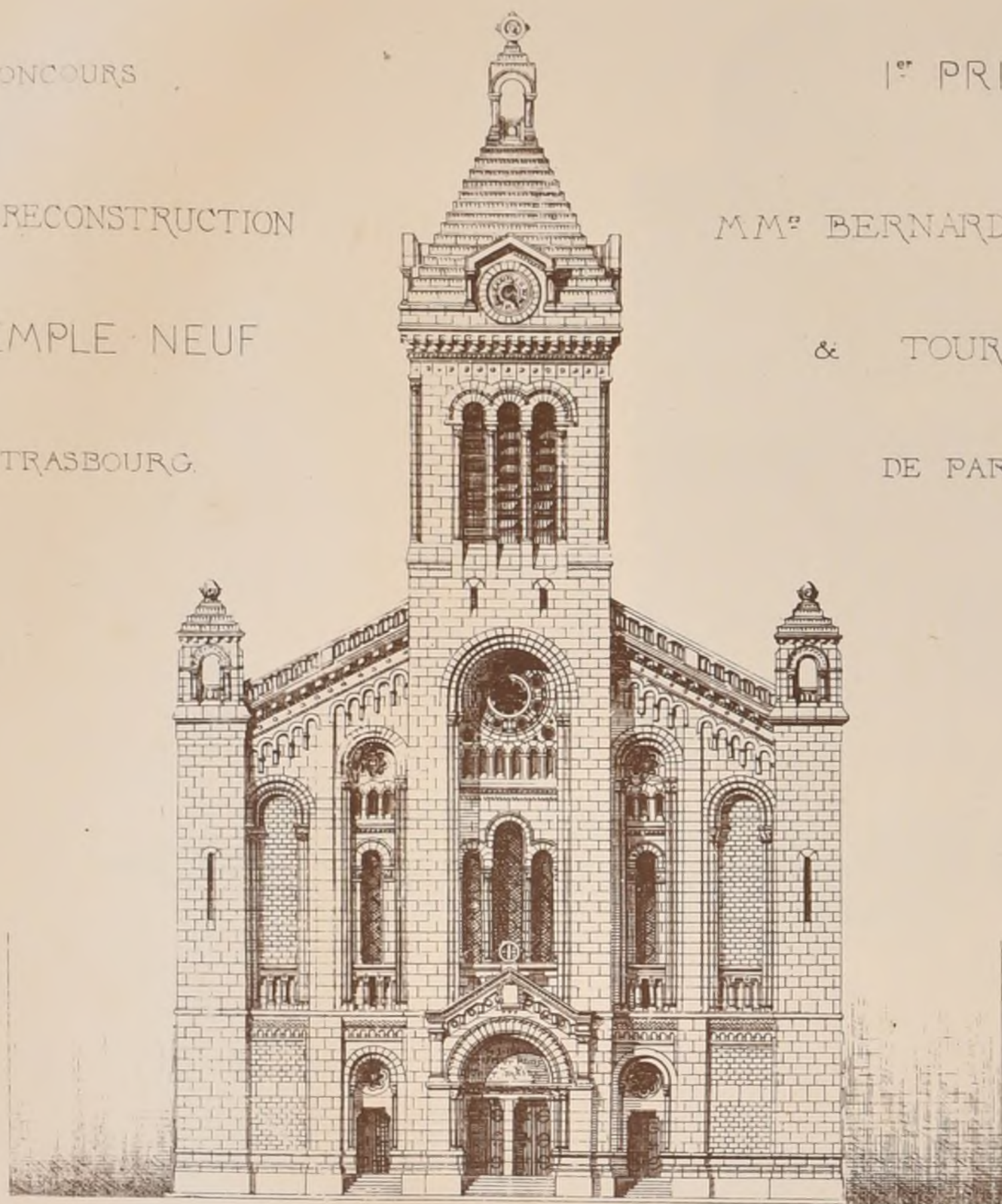
MM^{rs} BERNARD, MOTTE

DU TEMPLE NEUF

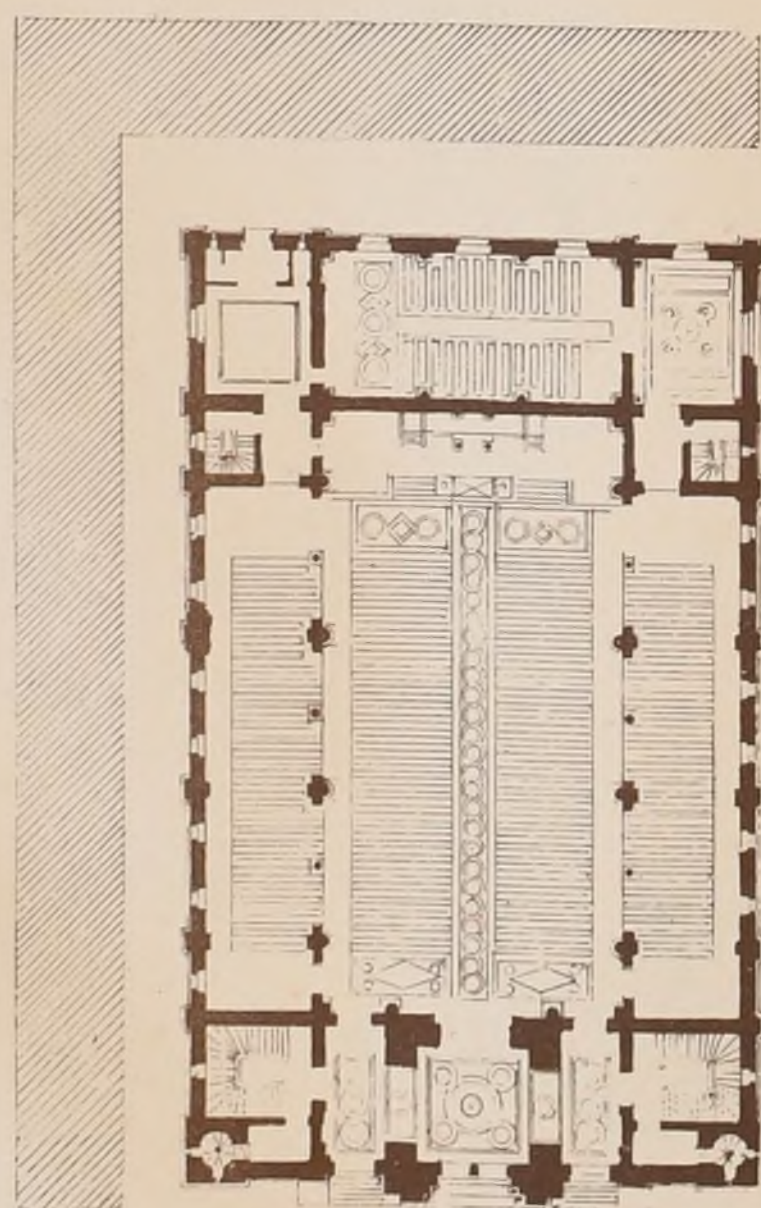
& TOURNADE

A STRASBOURG.

DE PARIS.



ELEVATION PRINCIPALE.

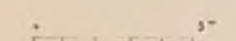


PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE.

Echelle des plans

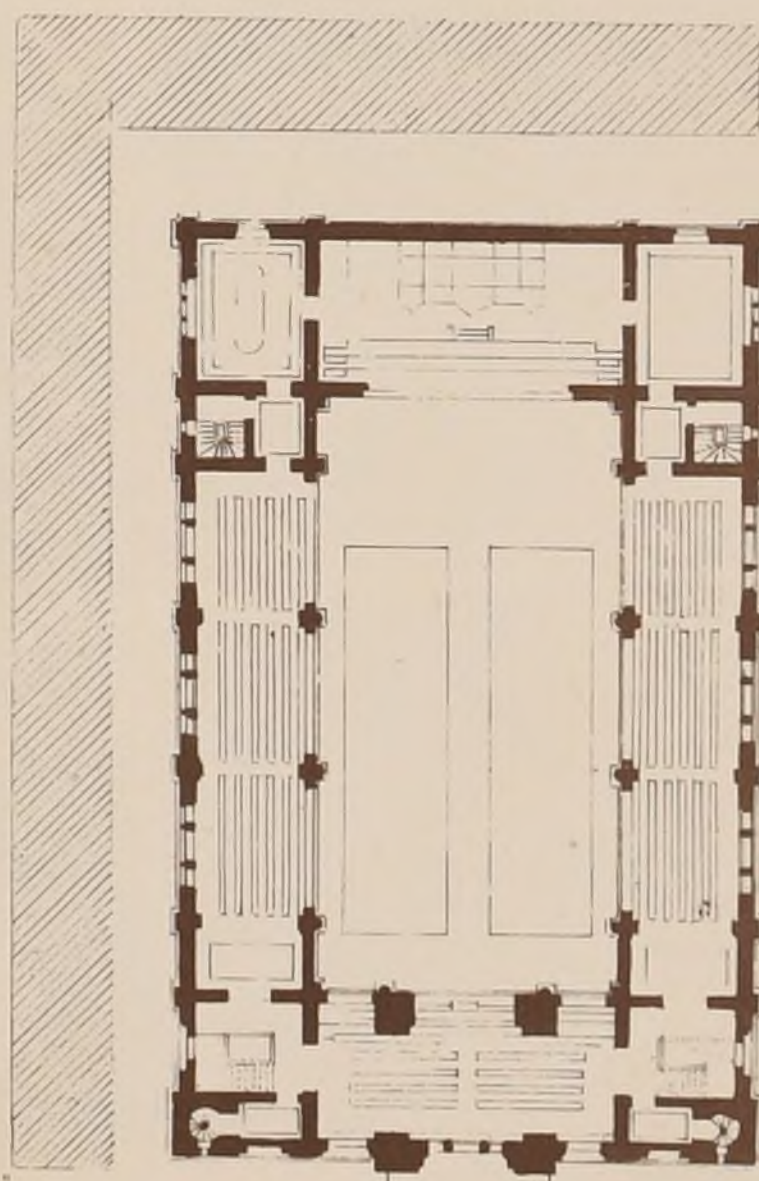


Echelle de la Facade



Voir N° IX F 6

Voir N° III F 3



PLAN DES TRIBUNES.

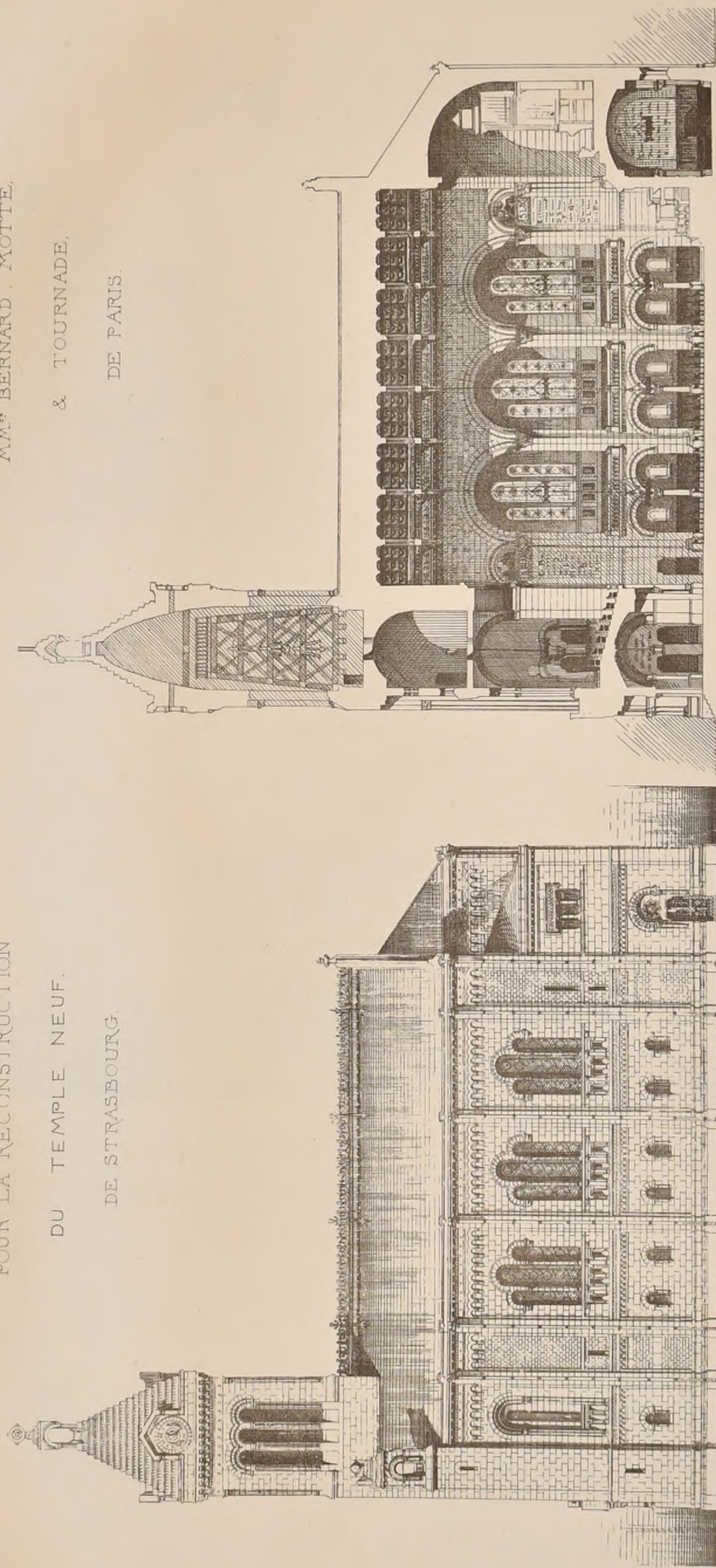


CONCOURS

POUR LA RECONSTRUCTION
DU TEMPLE NEUF.
DE STRASBOURG.

1^{ER} PRIX

M.M.^S BERNARD, MOTTE,
& TOURNADE,
DE PARIS.



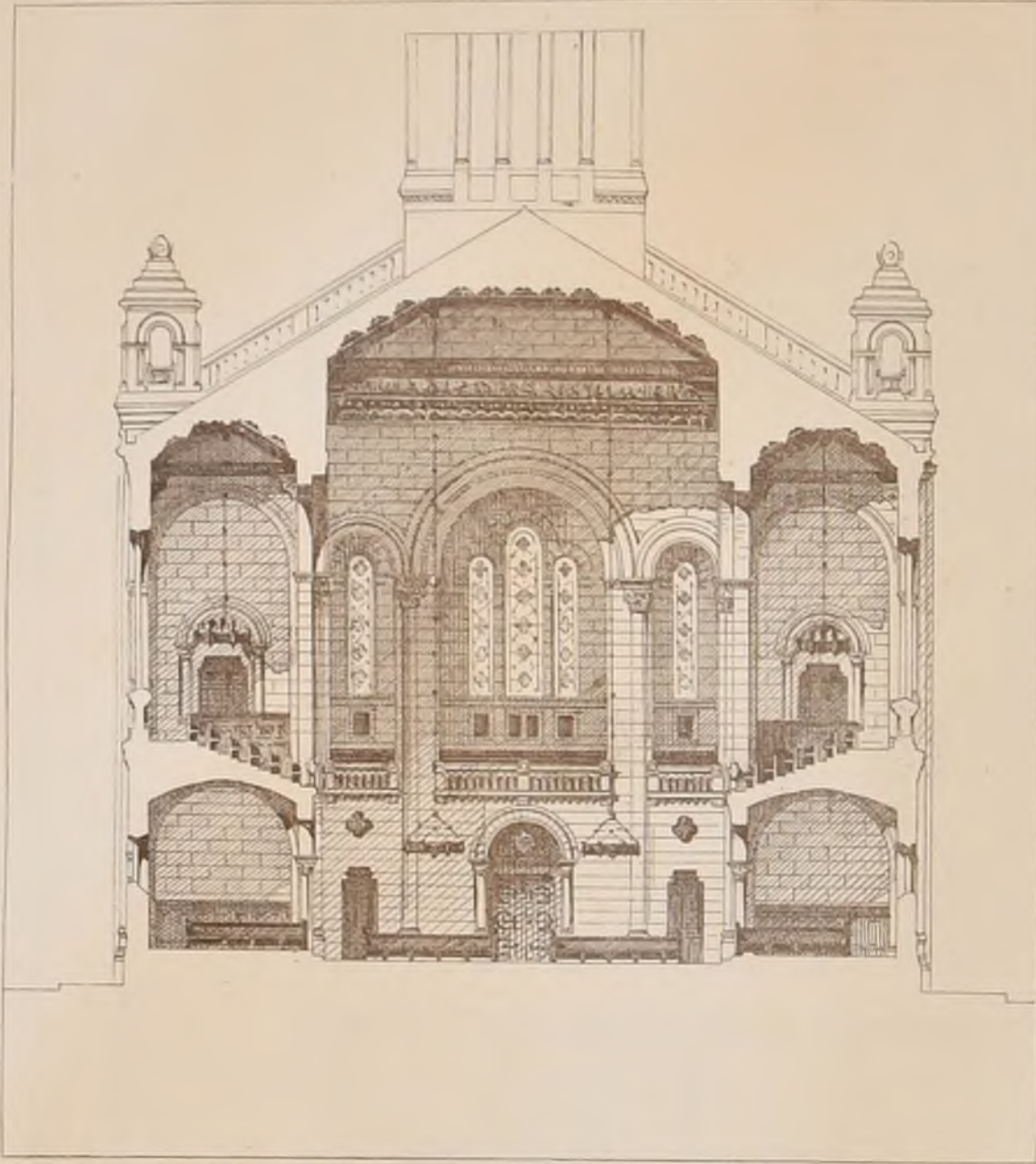
ELEVATION LATÉRALE

COUPE LONGITUDINALE.

Echelle

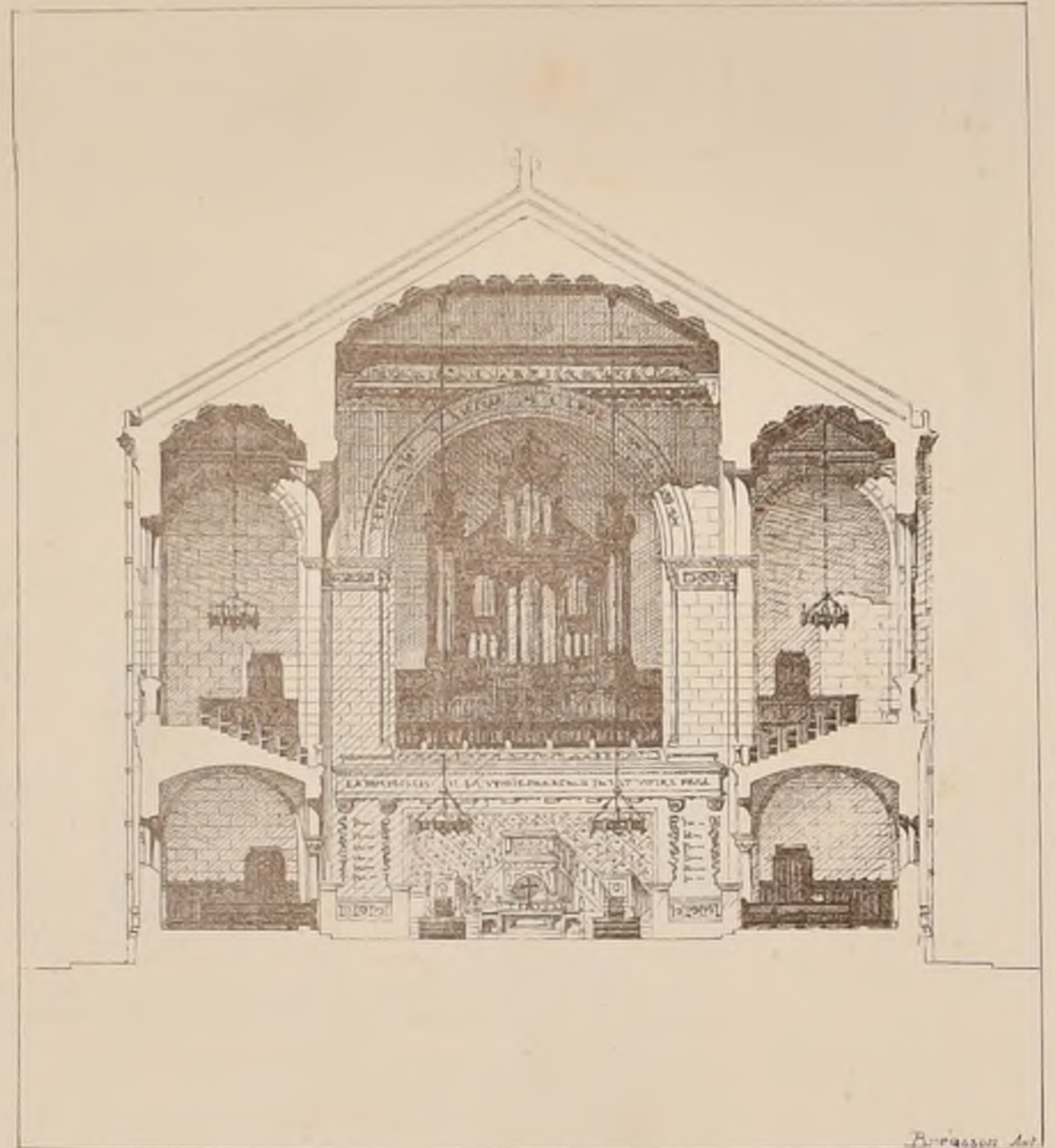


CONCOURS POUR LA RECONSTRUCTION DU TEMPLE NEUF DE STRASBOURG.
1^{er} PRIX MM^{rs} BERNARD, MOTTE & TOURNADE DE PARIS



Coupe sur l'Entrée.

Echelle



Coupe sur l'Orgue.

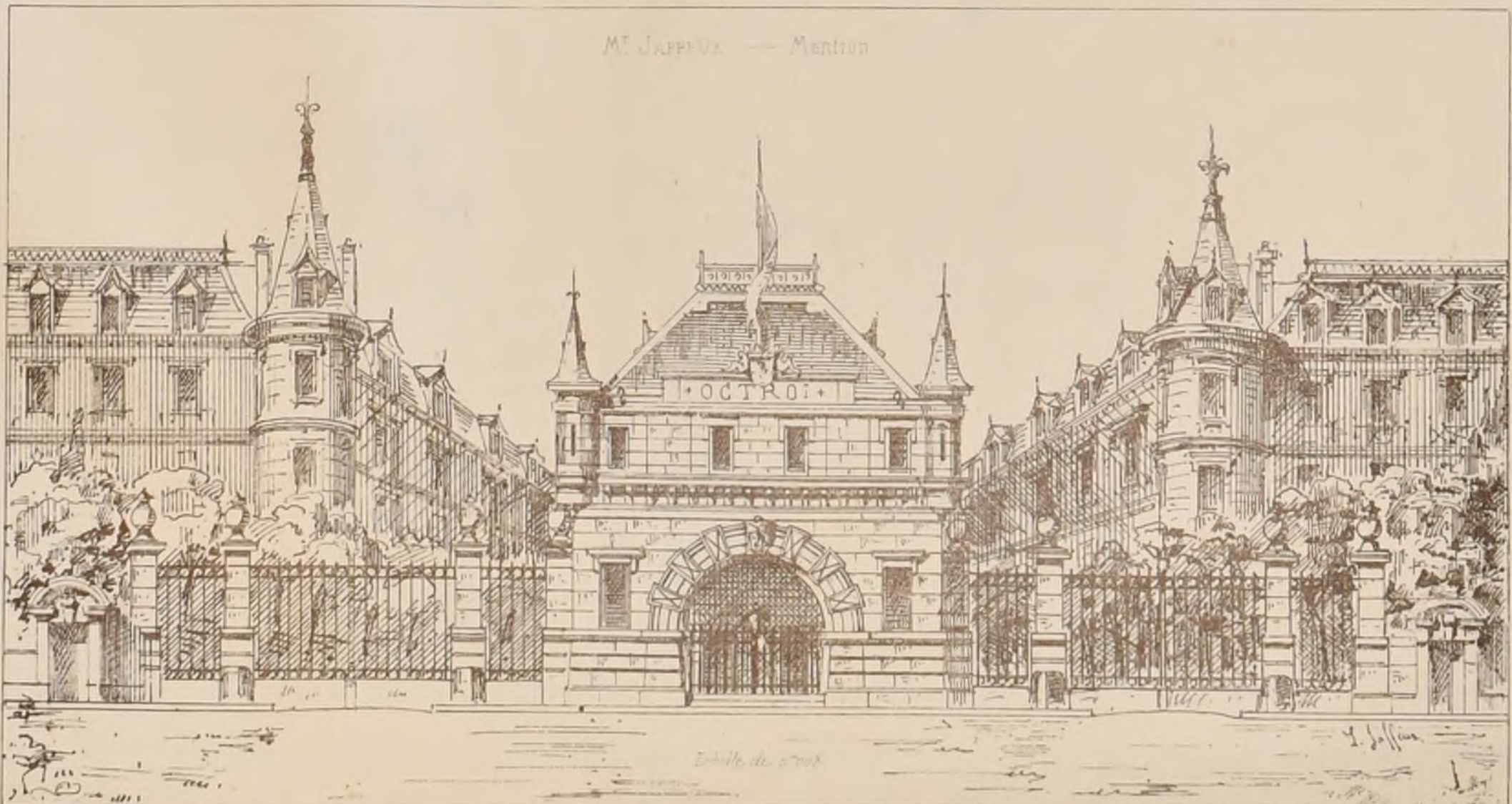


M^r GRANGER — Mention.

E.D.P.A — Esquisse de 2^e Classe

UN BÂTIMENT D'OCTROI.

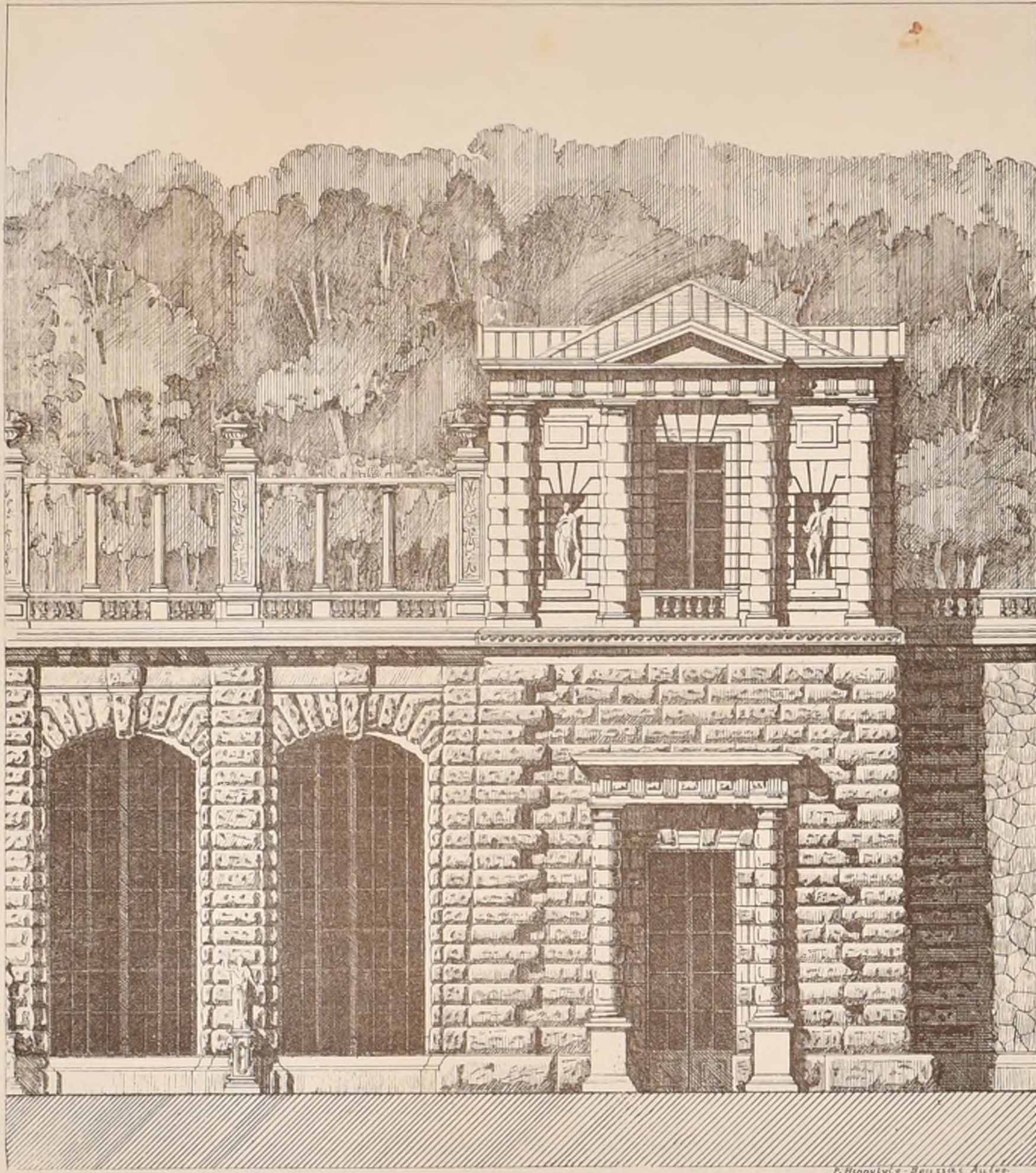
(Voir N° XI, p. 6.)



M^r JAFFOIX — Mention



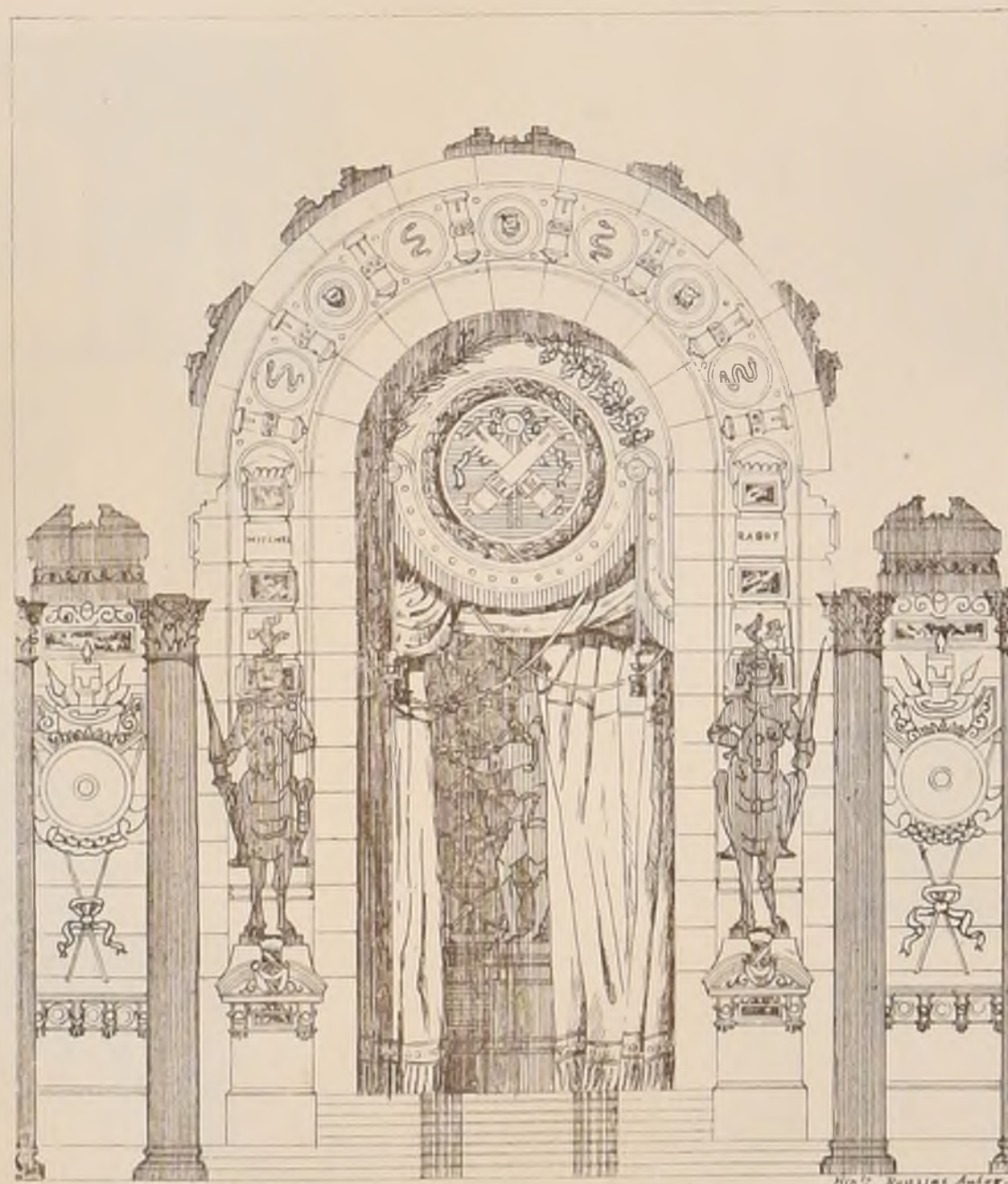
UNE ORANGERIE 2^{me} MENTION PAR M^r VINCENTY Elève de M^r GUADET
(Voir N° XI F. 6)



Echelle 1/2000.

ED.B.A. CONCOURS DE 2^{me} CLASSE.

LA PORTE
INTERIEURE
D'UN MUSEE
D'ARTILLERIE.



ESQUISSE
PAR M^r LOVIOT
Elève de M^r COQUART

(Voir N° XI F. 6.)



AVIS.

De nombreux souscripteurs reçoivent encore à l'Intime-Club sur les quatre premières années qui leur ont été fournies avant que MM^{rs} Duchon et C^{ie} ne deviennent les éditeurs de la publication. L'année dernière nous les avons priés de s'acquitter aussitôt que possible. Fort peu ont répondu à notre appel. Nous prions de nouveau très instamment les retardataires de nous faire parvenir le montant de leur dette.

L'Intime-Club

CONCOURS PUBLICS

COLLEGE A LA CHAUX-DE-FOND (SUISSE)

Cet établissement sera plus spécialement destiné à l'enseignement secondaire. — Date du rendu 15 Novembre 1872. — Maximum de la dépense 500,000^f. — Exposition publique et des beaux-Arts. — Nous avons donné chaque mois la liste des médailles de la 1^{re} Classe, nous n'insérerons ici que les médailles de la 2^e Classe et les prix spéciaux décernés depuis la Guerre.

— Pour plus amples renseignements.

PALAIS DE JUSTICE AU HAVRE (SEINE-INFÉRIEURE)

Maximum de la dépense 60,000^f. — Trois prix: 8,000^f, 8,000^f, et 2,000^f. — Date du rendu 15 Janvier 1873. — S'adresser à la Préfecture de la Seine-Inférieure (Division des Travaux publics).

MONUMENT AUX SOLDATS MORTS DANS LES COMBATS LIVRÉS AUTOUR DU MANS, en 1871.

On annonce que les évêques de St-Brieuc et du Mans ont pris l'initiative d'une souscription destinée à élever ce monument sur le plateau d'Auvours. L'évêque du Mans vient de le mettre au Concours.

ECOLE DES BEAUX-ARTS

DISTRIBUTION DES MÉDAILLES.

La distribution des Médailles a eu lieu le 10 Août dans la Salle Melpomène sous la présidence de M^r Jules Simon, Ministre de l'Instruction publique et des beaux-Arts. — Nous avons donné chaque mois la liste des médailles de la 1^{re} Classe, nous n'insérerons ici que les médailles de la 2^e Classe et les prix spéciaux décernés depuis la Guerre.

Mathématiques.

- MM^{rs} Blavette, élève de M^r Constant Dufeux
Eug. Hénard, — Hénard
Dauvergne, — Vaudremer
Boucard, — Laisné
Pucey, — Coquart
Fayon, — Questel
Prévost, — Davioud et Laisné
Loquet, — Joyau
Frisse, — Coquart
Banqué, — Jourdain et Guadet
Lefort, — Laisné
Jacob, — Laisné

Géométrie descriptive.

- MM^{rs} Eug. Hénard, élève de M^r Hénard
Laloy, — Coquart
Prévost, — Davioud et Laisné
Fayon, — Questel
Pucey, — Coquart
Gouy, — St-Père et Trouillet
Champollion, — Coquart
Légrand, — Hénard
Hud, — Guadet
Vallaury, — Coquart
Thouvenel, — Guadet
Masson, — Ginain
Guérin, — Douillard

Ruy, élève de M^r Vaudremer.

Perspective.

- MM^{rs} Genuys, élève de M^r Train
Eug. Hénard, — Hénard
Thouvenel, — Constant Dufeux
Fayon, — Questel
Gutelle, — Questel
Fauconnier, — André
Douillet, — Guadet
Gouy, — Daumet
Ledaire, — Coquart
Vallaury, — Coquart
Madeline, — Vaudremer

Séréotomie.

- MM^{rs} Prévost, élève de M^r Laisné
Masson, Henri, — Laisné
Thouvenel, — Constant Dufeux
Bunel, — Vaudremer
Delange, — Questel
Fayon, — Questel
Gouy, — Daumet
Kaiser, — Laisné
Boucard, — Laisné
Guérin, — Joyau
Loquet, — Joyau
Fauconnier, — André
Pujol, — André

Construction.

- 1^{eres} Médailles MM^{rs} Chancel, Adrien, élève de M^r Joyau
Dauphin, — André
2^{emes} Médailles MM^{rs} Eug. Hénard, élève de M^r Hénard

- 3^{emes} Médailles MM^{rs} Pons, élève de M^r André
Ballu, élève de M^r Ballu
Huot, — André
Benouville, — André
Blavette, — Constant Dufeux
Laloux, — André

Prix Muller-Schnee

1871. M^r Magne, élève de son père
1872. M^r Eug. Hénard, élève de son père.

Grande médaille d'émulation

1871. M^r Bernier, élève de M^r Daumet
1872. M^r Blondel, élève de M^r Daumet

Prix Blouet

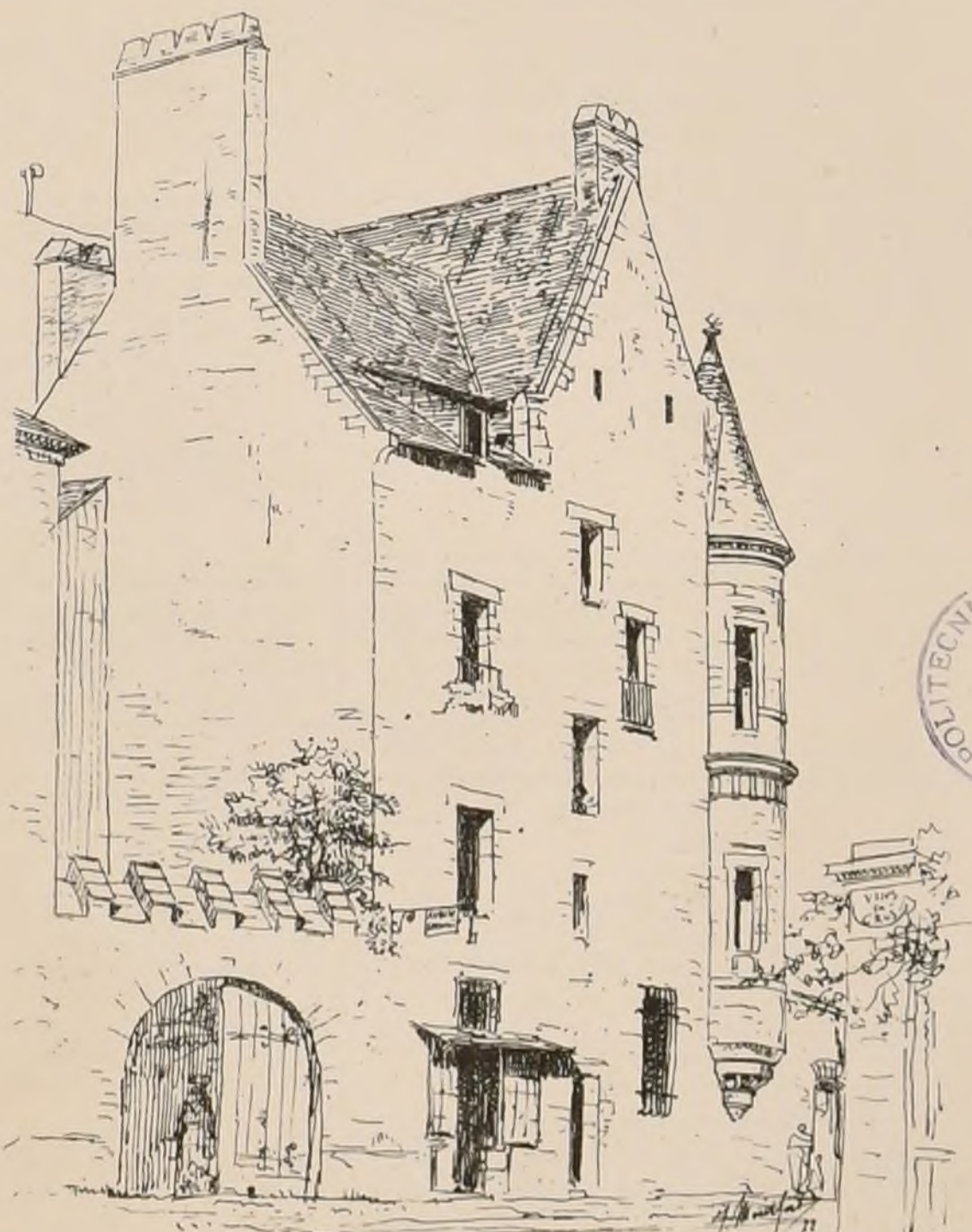
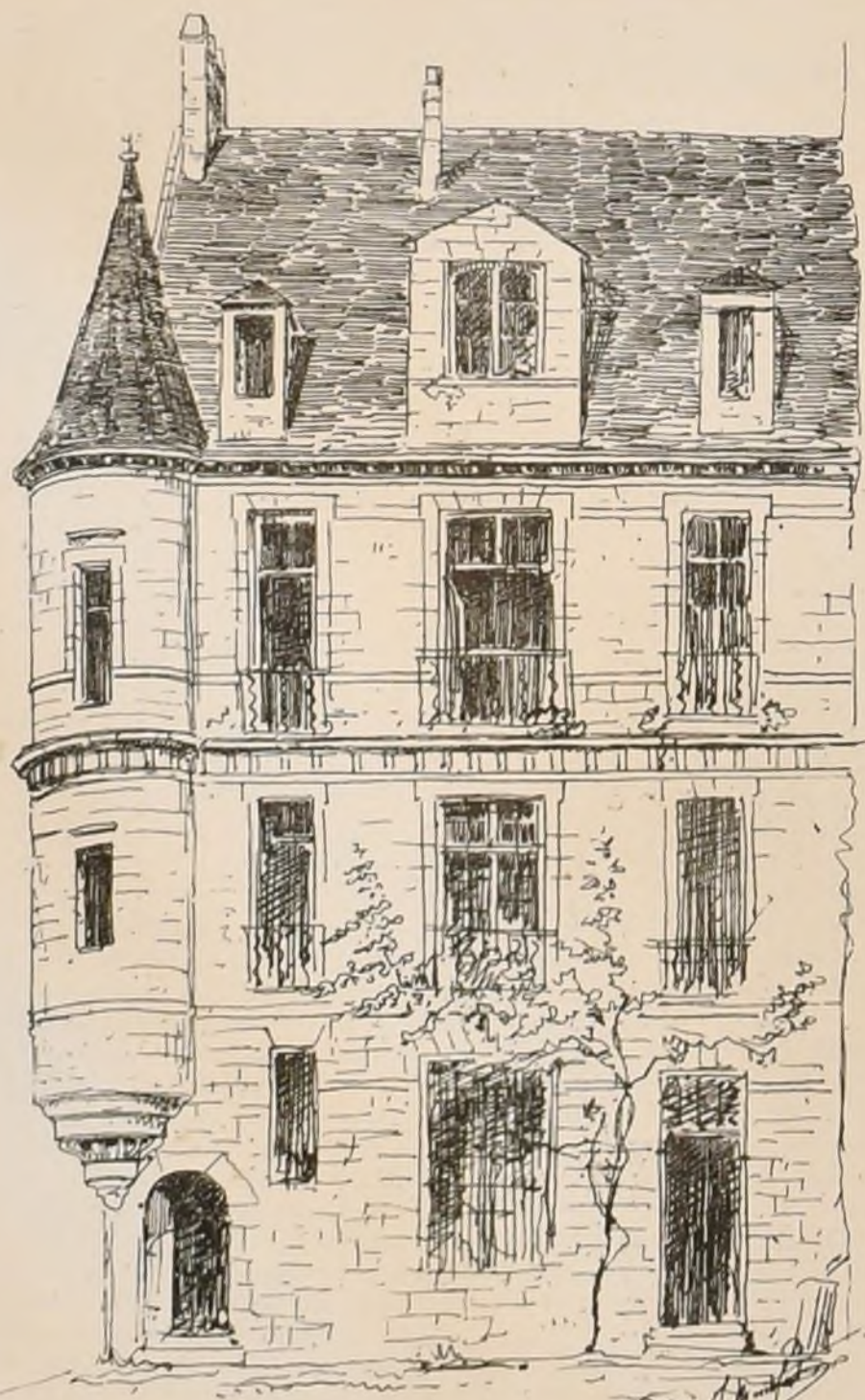
1871. M^r Paulin, élève de MM^{rs} Paccard et Vaudremer
1872. M^r Blondel, élève de M^r Daumet

Certificats d'Elève de l'Ecole

1871. M^r Roussi, élève de M^r Guépin
1872. M^{rs} Wallon, élève de M^r Questel
Corrède, — André
Saglio, — Ginain
Parnart, — Paccard et Vaudremer
Fruust, — Vaudremer
Ratoun, — Paccard et Vaudremer
Maraud, — André

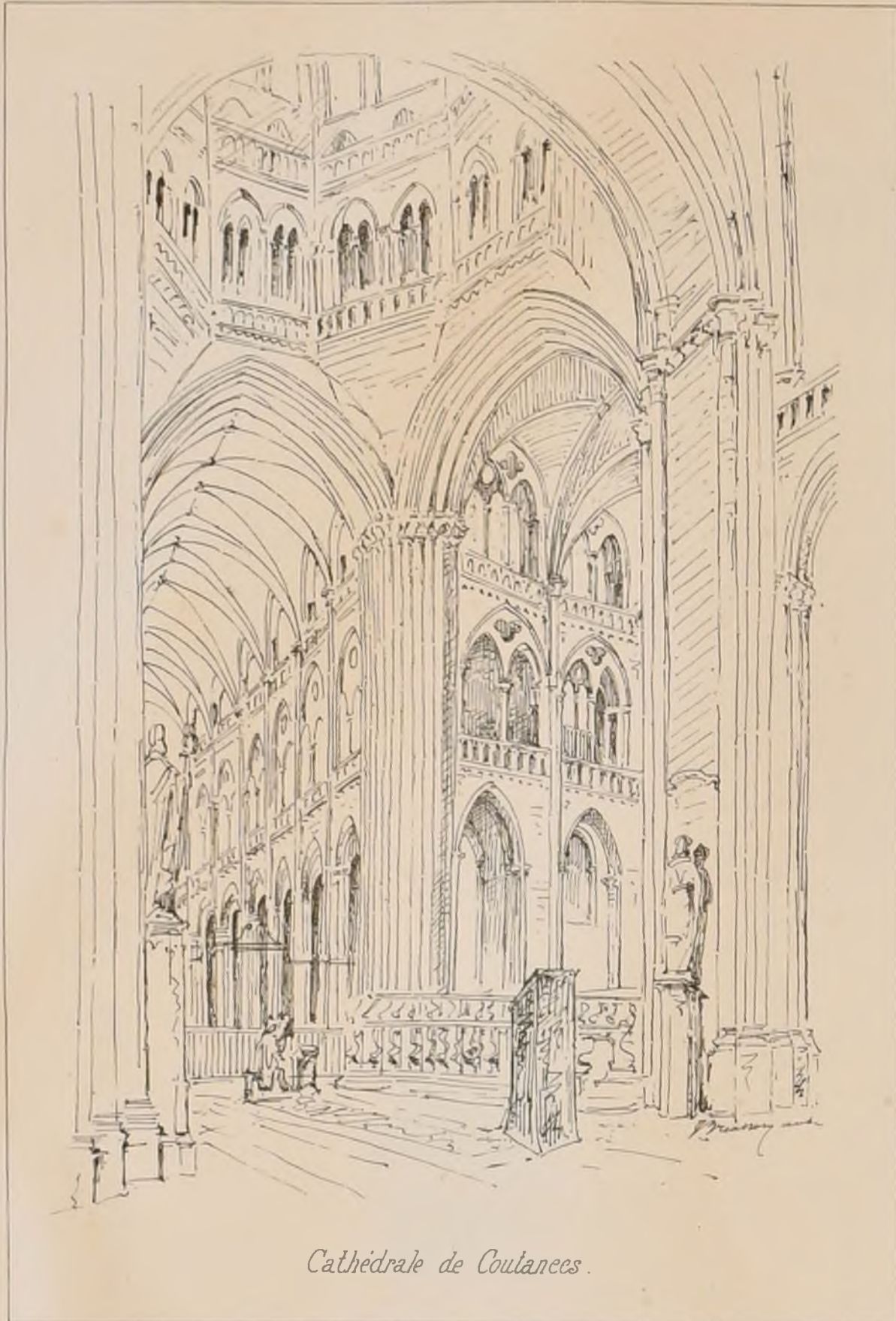
Diplôme d'Architecte

- M^r Gaston Hénard, élève de son père.

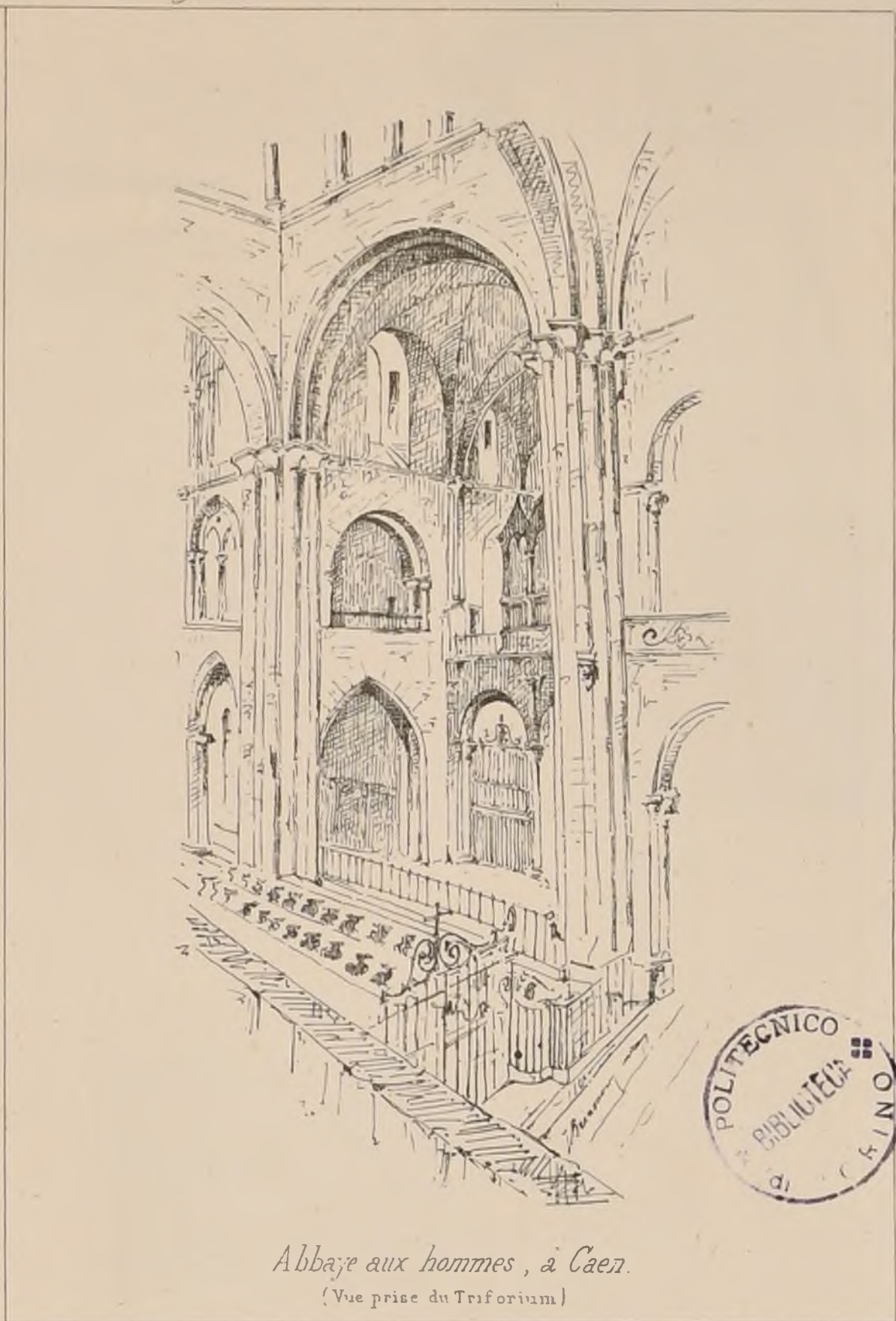


Maison à Nantes que Gabrielle d'Estrees aurait habitée en 1598 et où elle aurait donné le jour au duc de Vendôme





Cathédrale de Coutances.



Abbaye aux hommes, à Caen.
(Vue prise du Triforium)



CONCOURS PUBLICS

CASINO A BAGNERES-DE-LUCHON

Voir N°VII f. 6

D'après les observations de nombreux architectes, le Conseil municipal de Bagnères a amélioré le programme de ce Concours. Un grand salon demandé a été supprimé. La dépense, de 30000 a été portée à 40000, sans comprendre la décoration intérieure et le mobilier. L'analyse de prix réclamée n'a plus été exigée. L'époque du rendu a été reculée au 1^{er} Novembre. L'auteur du projet qui aura remporté le 1^{er} prix, (de 1500^f), s'il n'est pas chargé de l'exécution des travaux, recevra une indemnité de 1500 autres francs, ce qui portera le 1^{er} prix à 3000^f. Dans le cas contraire il lui sera alloué 50^f sur les travaux, mais du montant de ces honoraires, sera déduite la somme de 1500^f, qui est destinée à payer les 2^e et 3^e prix.

PALAIS DE JUSTICE AU HAVRE

Voir N°IX f. 6

L'ouï d'un O nous a fait dire que 60000^f est le chiffre maximum de la dépense pour cet édifice, tandis que ce chiffre est de 600000^f.

Le concours sera jugé par le Conseil des bâtiments civils. Une via très sérieuse est demandée.

MONUMENT AUX SOLDATS MORTS DANS LES COMBATS
LIVRES AUTOUR DU MANS EN 1871.

Voir N°IX f. 6

La somme disponible pour l'érection de ce monument est de 9000^f, terrain payé. L'auteur du projet choisi aura l'exécution mais avant de la commencer il devra fournir un modèle en plâtre pour lequel 100^f lui seront alloués en plus des honoraires qu'il aura fixés dans son devis.

Tous les projets doivent être déposés au secrétariat de l'évêché du Mans avant le 1^{er} X^{bre} 1872.

MONUMENT AUX MORTS DU COMBAT DE
VILLERSEXEL.

Un concours a eu lieu pour l'érection de ce monument. Le projet choisi par le Conseil général de la Haute-Saône est celui de M^r Colard, fils, architecte à Lure (H^{te} Saône).

MONUMENT AUX ENFANTS DE S^t GERMAIN-EN-LAYE
(SEINE-ET-OISE) MORTS PENDANT LA GUERRE.

Ce concours tout local, destiné à honorer la mémoire de douze enfants de S^t Germain, a été jugé par une Commission composée de M^{rs} Abadie, André et Millet, architectes, et du 1^{er} adjoint de la Ville.

Le prix a été décerné à M^r Fauconnier fils, architecte à S^t Germain.

ECOLE DES BEAUX-ARTS

3 Octobre 1872

1^{re} Classe.

RENDU UN HOSPICE POUR LES VOYAGEURS.

Programme

A l'instar des hospices élevés sur les monts S^t Bernard et S^t Gothard, et de la célèbre abbaye du Mont-Cassin, cet établissement, consacré à l'hospitalité exercée par un ordre religieux, serait situé au milieu d'une chaîne de hautes montagnes. Le lieu permettant de supposer des plateaux à diverses hauteurs, prêterait naturellement à des effets pittoresques de disposition qui ne seraient pas motivés ailleurs.

Il se composera de deux divisions principales: l'une destinée aux voyageurs, l'autre aux religieux hospitaliers.

Les logements des voyageurs, qui, avec leurs dépendances, formeront la 1^{re} division, seront distribués autour d'une ou de plusieurs cours, ceux des pauvres au rez-de-chaussée, ceux des personnes aisées au 1^{er} étage. La séparation des sexes y sera observée pour les uns et les autres.

Le rez-de-chaussée offrira, pour chaque catégorie (hommes et femmes), une salle de réception, un réfectoire, un chauffoir d'un

dorlot commun.

La même classification existant au 1^{er} étage, on disposera, dans chaque partie, 20 chambres particulières, et en outre une salle à manger et une salle de réunion communes.

La cuisine, les cantines avec leurs accessoires, les écuries, les remises et autres dépendances, seront disposées près des entrées, ainsi que les logements de quatre sœurs et de quatre frères servants.

La seconde division, destinée aux religieux, se composera d'un petit cloître autour duquel seront distribués, dans un rez-de-chaussée et un 1^{er} étage, 12 cellules pour les frères, un réfectoire, un chapitre, un oratoire, une pharmacie et d'autres dépendances.

La chapelle, qu'on peut supposer enrichie de tous les dons offerts par les voyageurs secourus, sera disposée de telle sorte qu'elle soit commune aux religieux et aux voyageurs, et que les uns et les autres y soient placés d'une manière bien distincte.

Le clocher sera surmonté d'un fanal pour éclairer la maison et servir de guide aux voyageurs pendant la nuit.

Les bâtiments seront accompagnés de jardins botaniques et potagers.

Le terrain qu'occupent les bâtiments et les cours n'excèdera pas 140 mètres dans sa plus grande dimension, les jardins pourront être pris en dehors de cette mesure et indiqués par arrachement.

On fera, pour les esquisses, la moitié du plan du rez-de-chaussée et la moitié de celui du 1^{er} étage, l'élevation et la coupe sur une échelle de 0,002 pour mètre.

Pour les dessins rendus, les deux plans seront à l'échelle de 0,004 pour mètre, l'élevation et la coupe au double.

JURY.

MM^{rs} Lesueur, président, Lequoux, Vaudremer, André, Diet, Joyau, Ginain, Bruno, Guadet, Guénepin, Ballard, Daumal, Abadie, Guillaume, Louvet, Garnier.

JUGEMENT
(18 Concurrents)

- 1^{eres} Médailles. MM^{rs} Dauphin, élève de M^r André Blavette, _____ Ginain.
- 2^{emes} Médailles MM^{rs} Roussi, _____ Guénepin. Cléret, _____ André. Camil, _____ Daumet.
- 1^{ere} Mention. M^r Dupérad, _____ André.

Changement dans la direction d'un atelier.

Pour raisons de santé, M^r Quétel a dû abandonner la direction de son atelier; c'est son élève, M^r L. Pascal, qui lui a succédé.

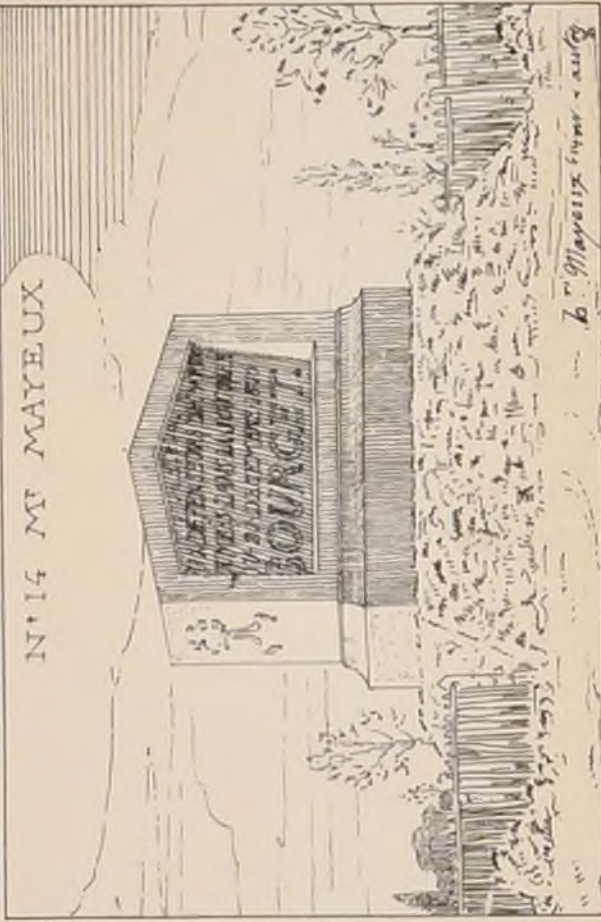
CONCOURS POUR LES PIERRES COMMÉMORATIVES DES COMBATS SOUS PARIS.

(Voir N° V F 6.)



1^{er} PRIX

N° 74 M^r BRUNEAU.



N° 14 M^r MATEUX

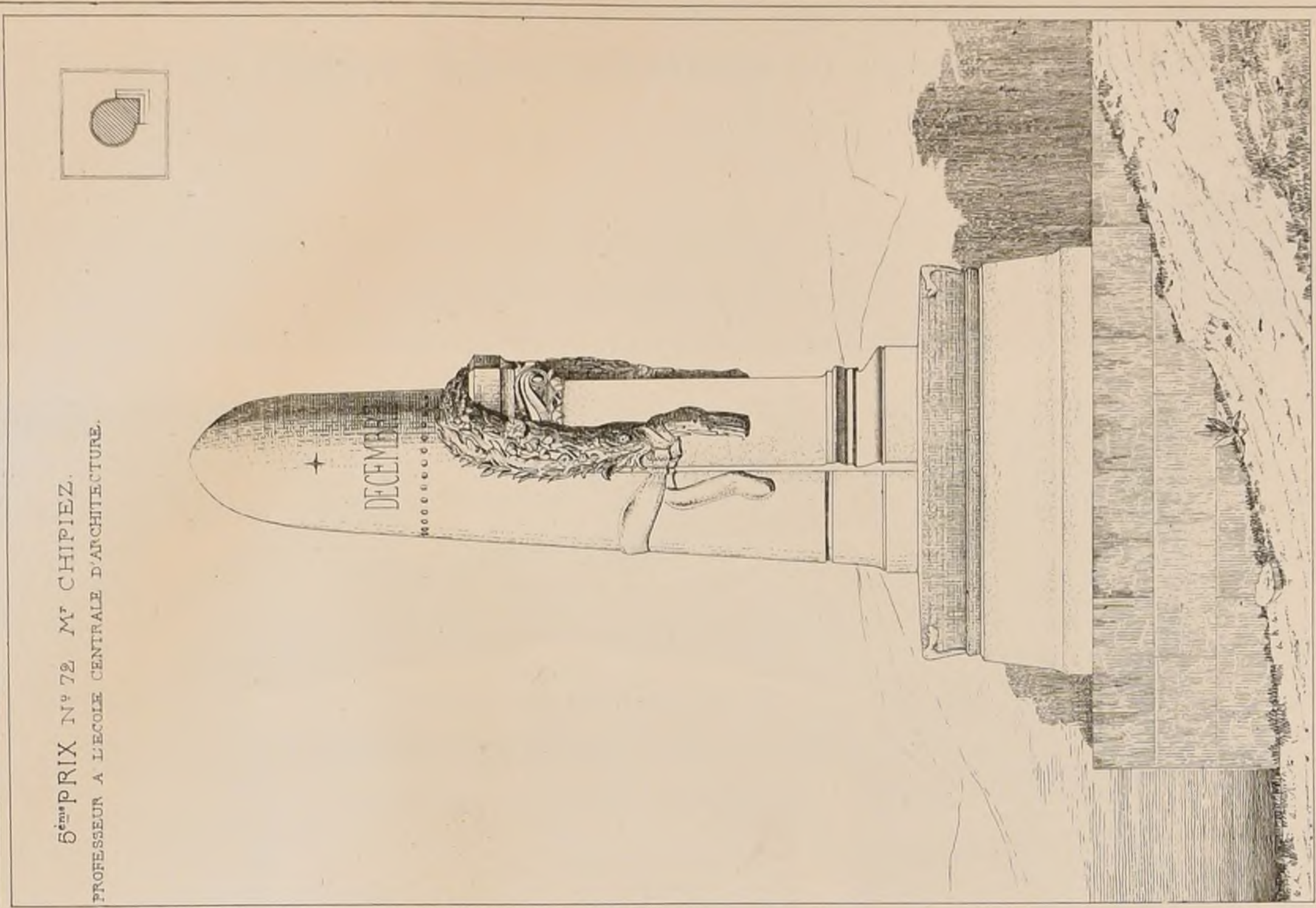
3^{ème} PRIX N° 67^{ème} M^r DESLIGNIÈRES.



ECHELLES DES TROIS PRIX.

Plans 0,006. Elevations 0,025^m

L. Mace del. aut.



5^{ème} PRIX N° 72 M^r CHIPIEZ.

PROFESSEUR A L'ÉCOLE CENTRALE D'ARCHITECTURE.

CONCOURS POUR LES PIERRES COMMÉMORATIVES DES COMBATS SOUS PARIS.

(Voir N° V F. 6.)

2^{me} PRIX N° 128 M^r MELLET.



Mellet del.

Gallot sculp.

4^{me} PRIX N° 75 M^r VAUDREMER.



Paris Imp. Monroug

N° 15 M^r COISEL.

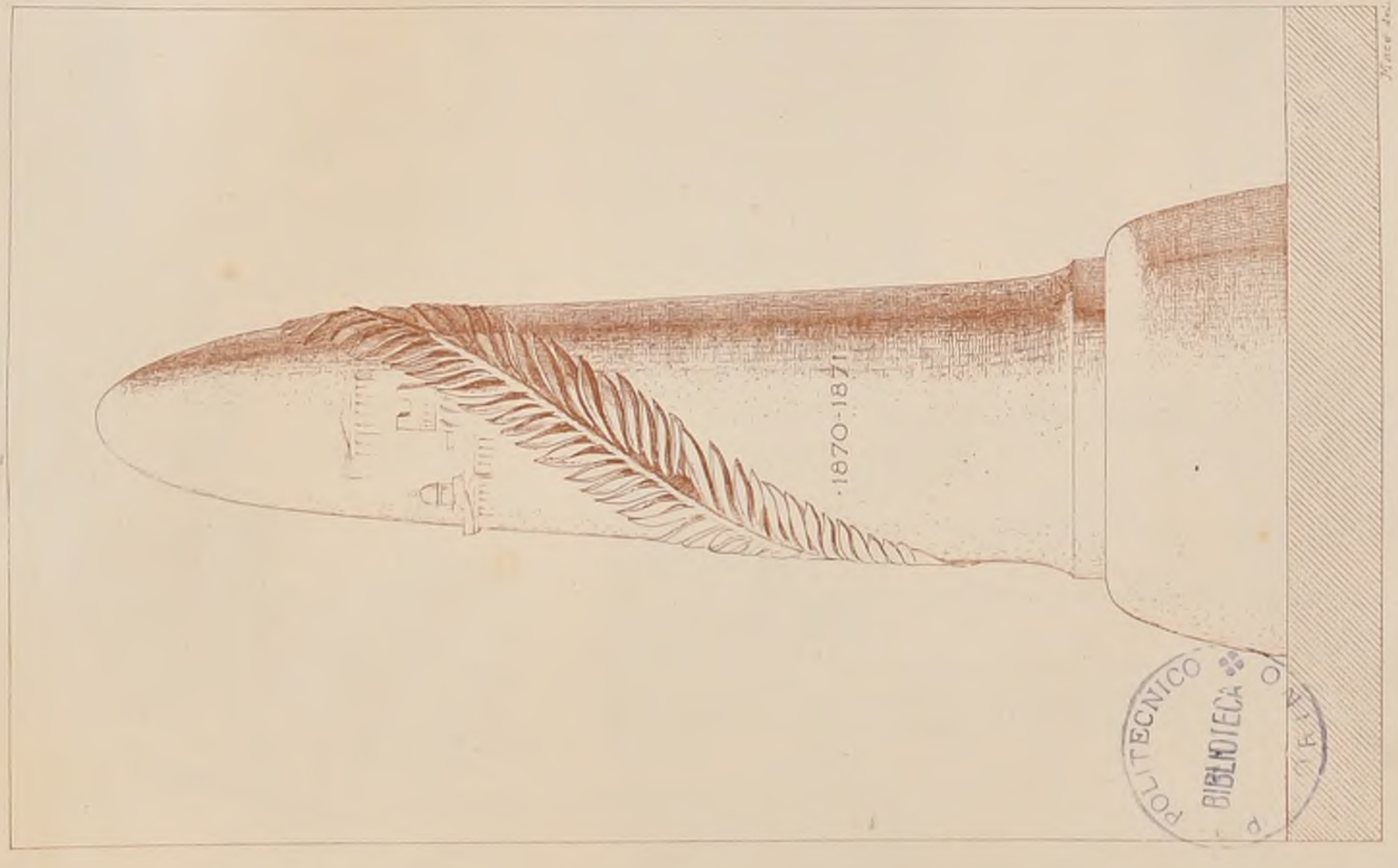


Echelle 0^m025

L. Marc del. aut.

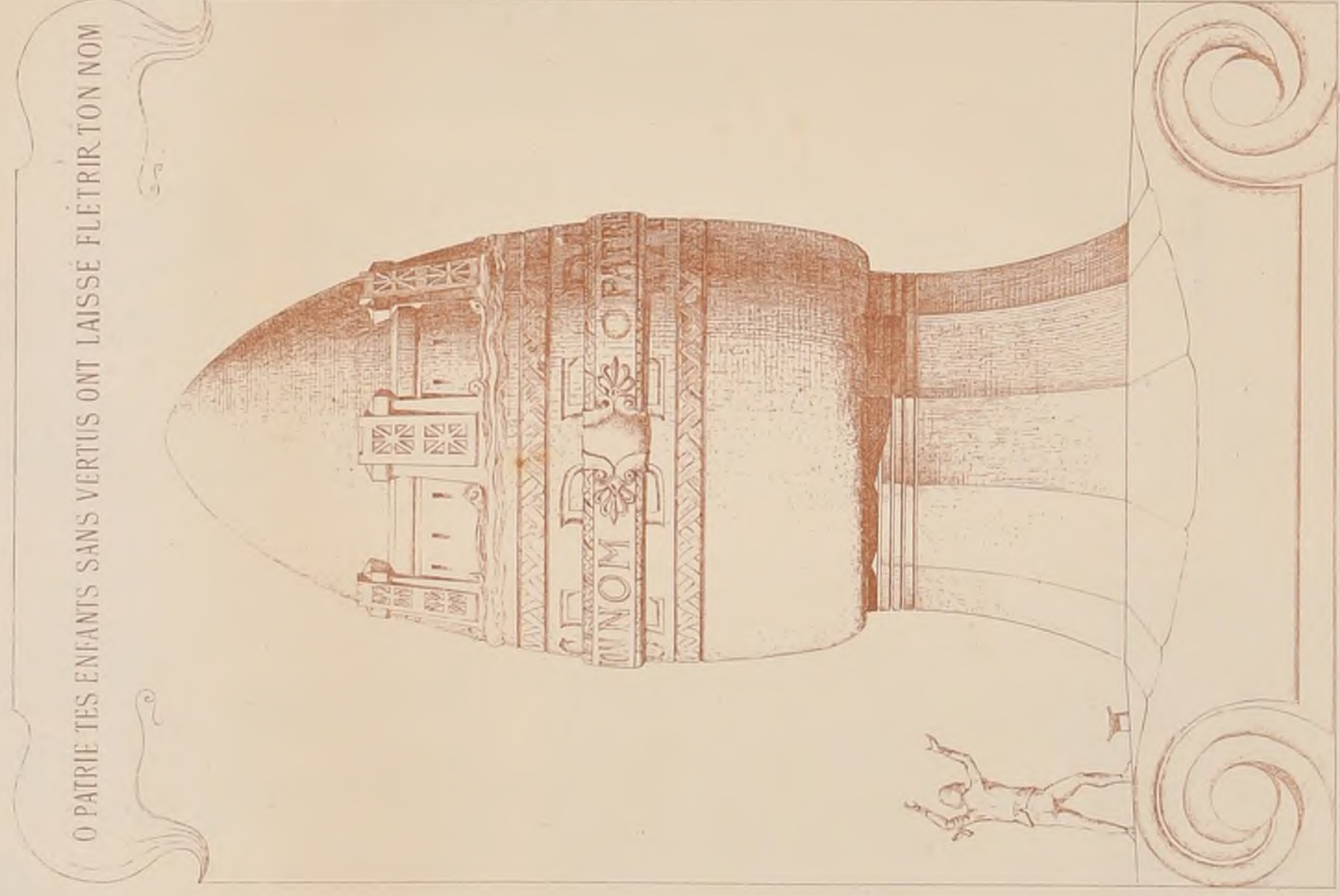
CONCOURS POUR LES PIERRES COMMEMORATIVES DES COMBATS SOUS PARIS.

N. 84 M. CHARBONNIER.



Echelle 0.08^{me} pm.

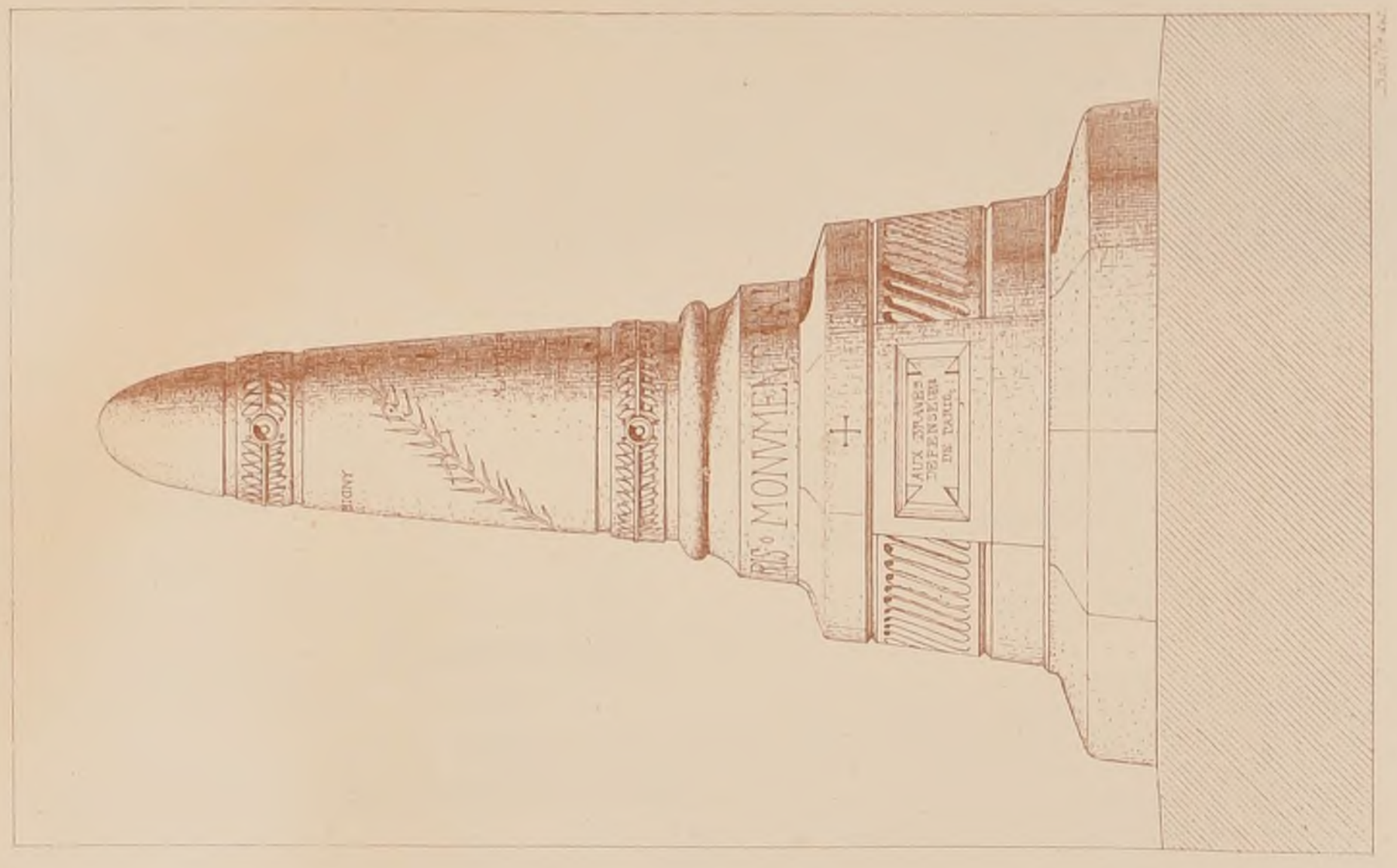
N. 21-22 M. SIMONET.



O PATRIE TES ENFANTS SANS VERTUS ONT LAISSÉ FLÉTRIR TON NOM

Simonet 21-22

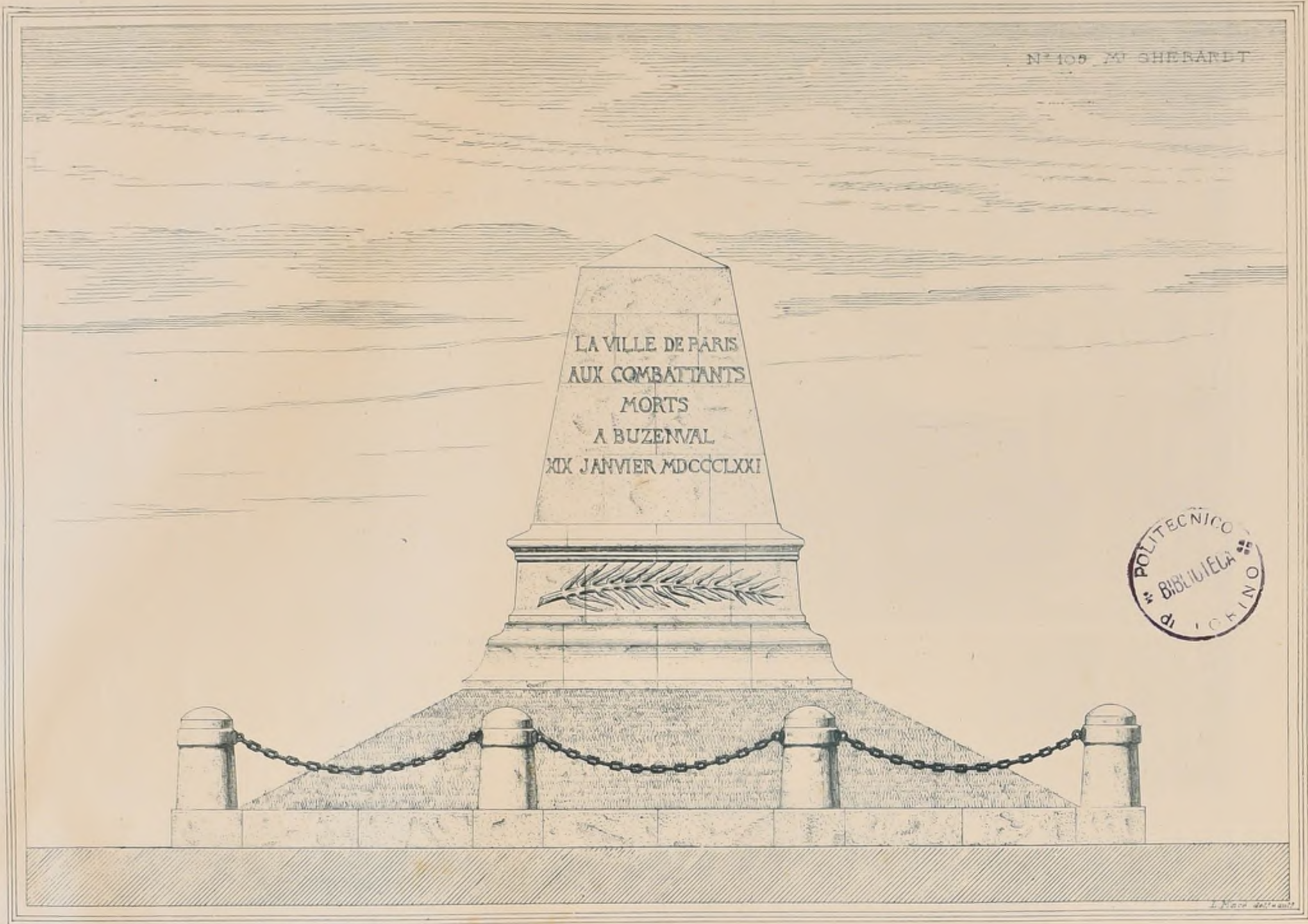
N. 41 M. BOITTE.



J. Morel, Jbr.

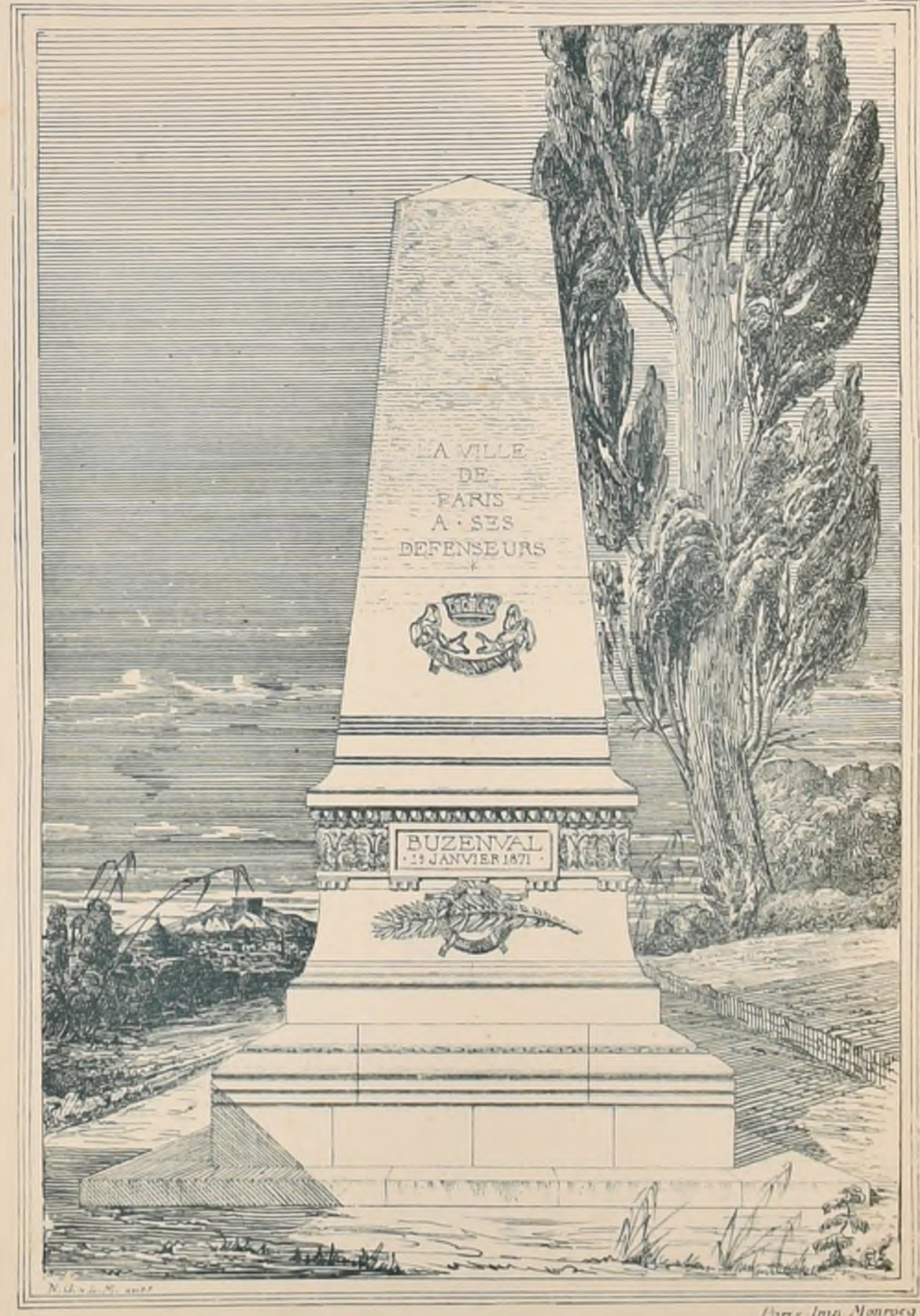
CONCOURS POUR LES PIERRES COMMEMORATIVES DES COMBATS SOUS PARIS.

N° 105 M^r GHERARDT



N° 59 MM^{rs} FERAT & CAILLE.

N° 108 M^r FLON.

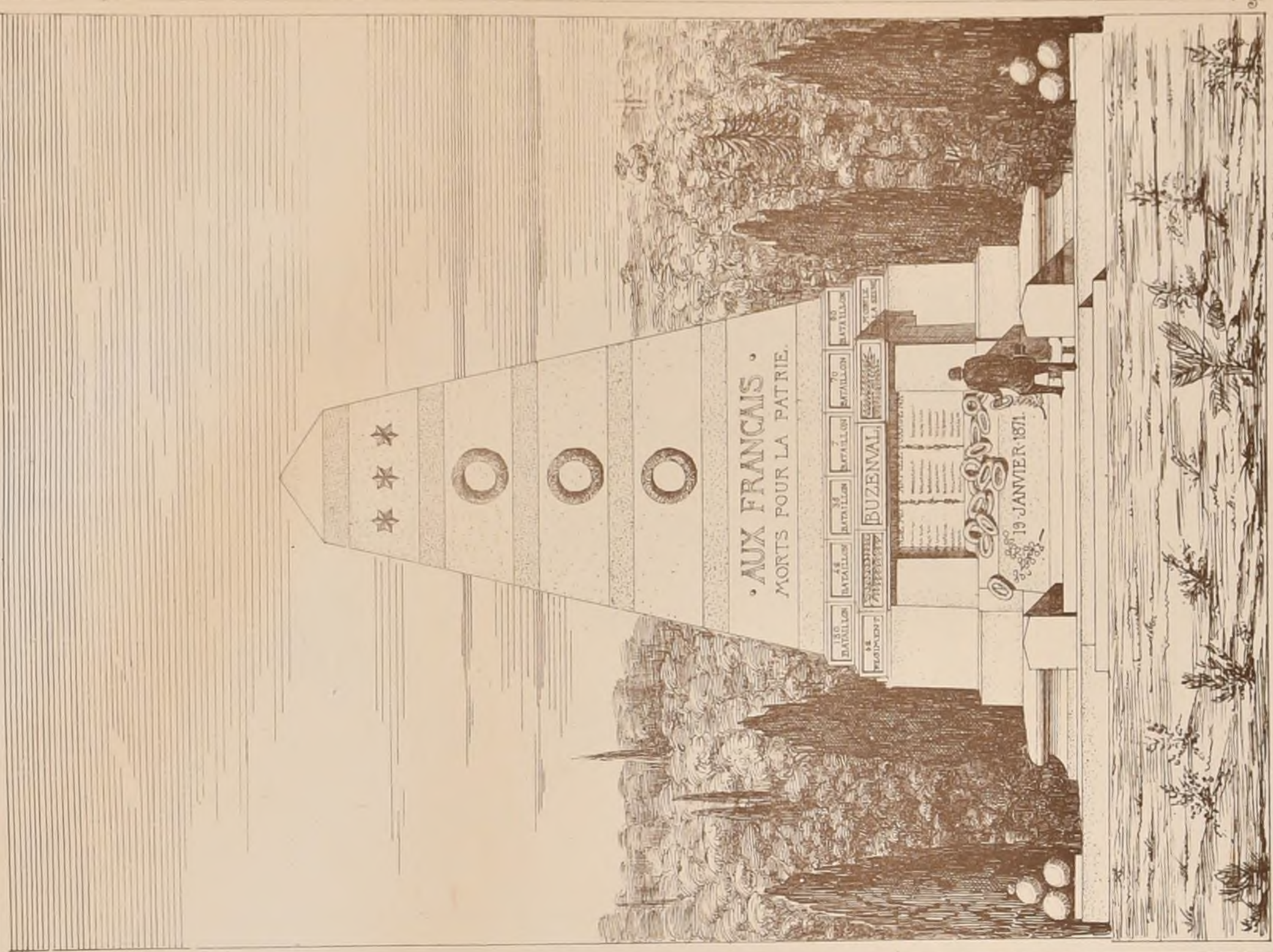
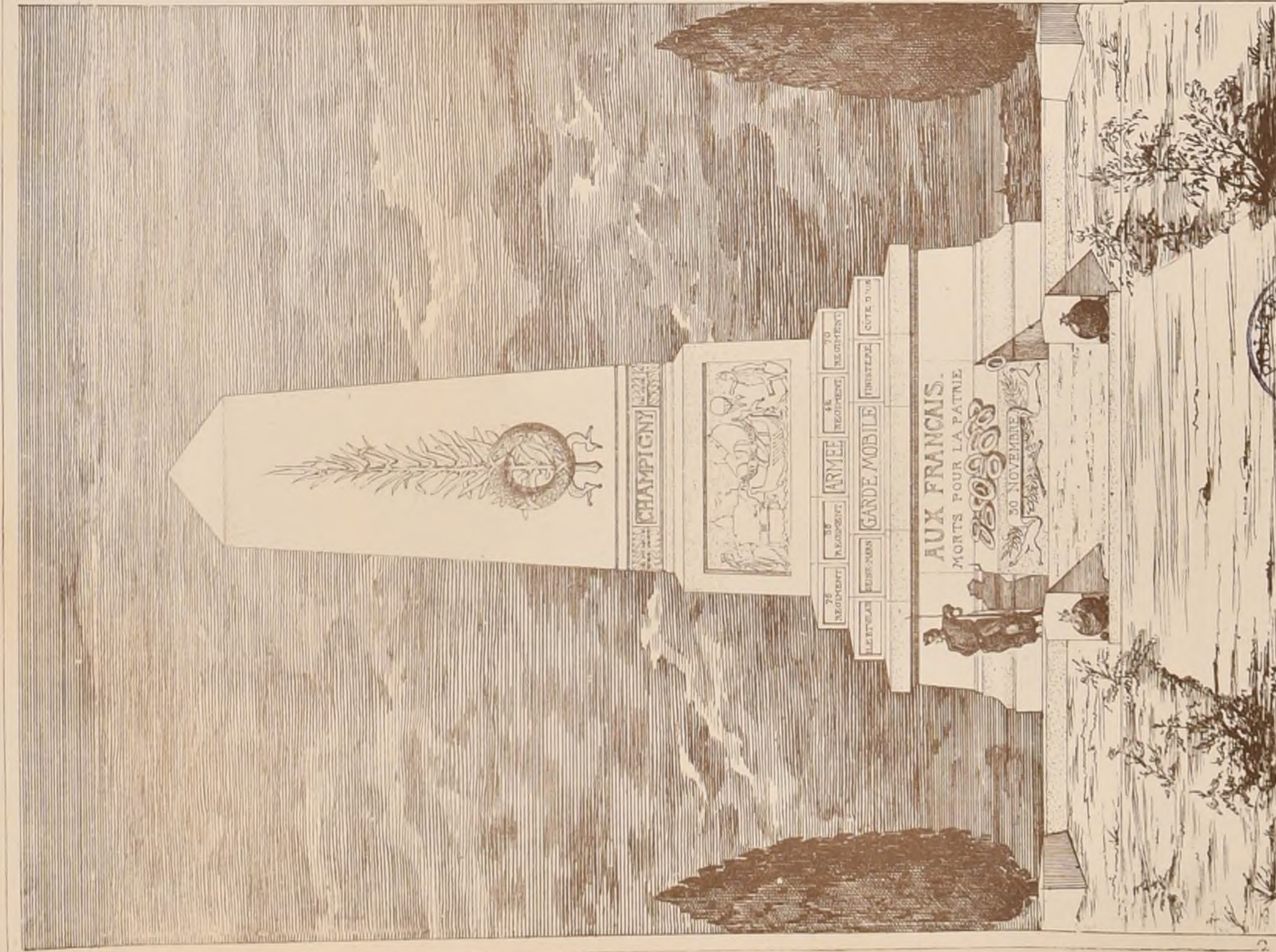


CONCOURS POUR LES **PIERRES COMMÉMORATIVES** DES COMBATS SOUS PARIS.

MM^{es} VIONNOIS & SAUFFROY.

N° 68-69

N° 115 M^l DILLON.



Échelle de 0-0.050. e

Paris Imp. Manroq

© H. Gaillet & J. Meyer del. aut.

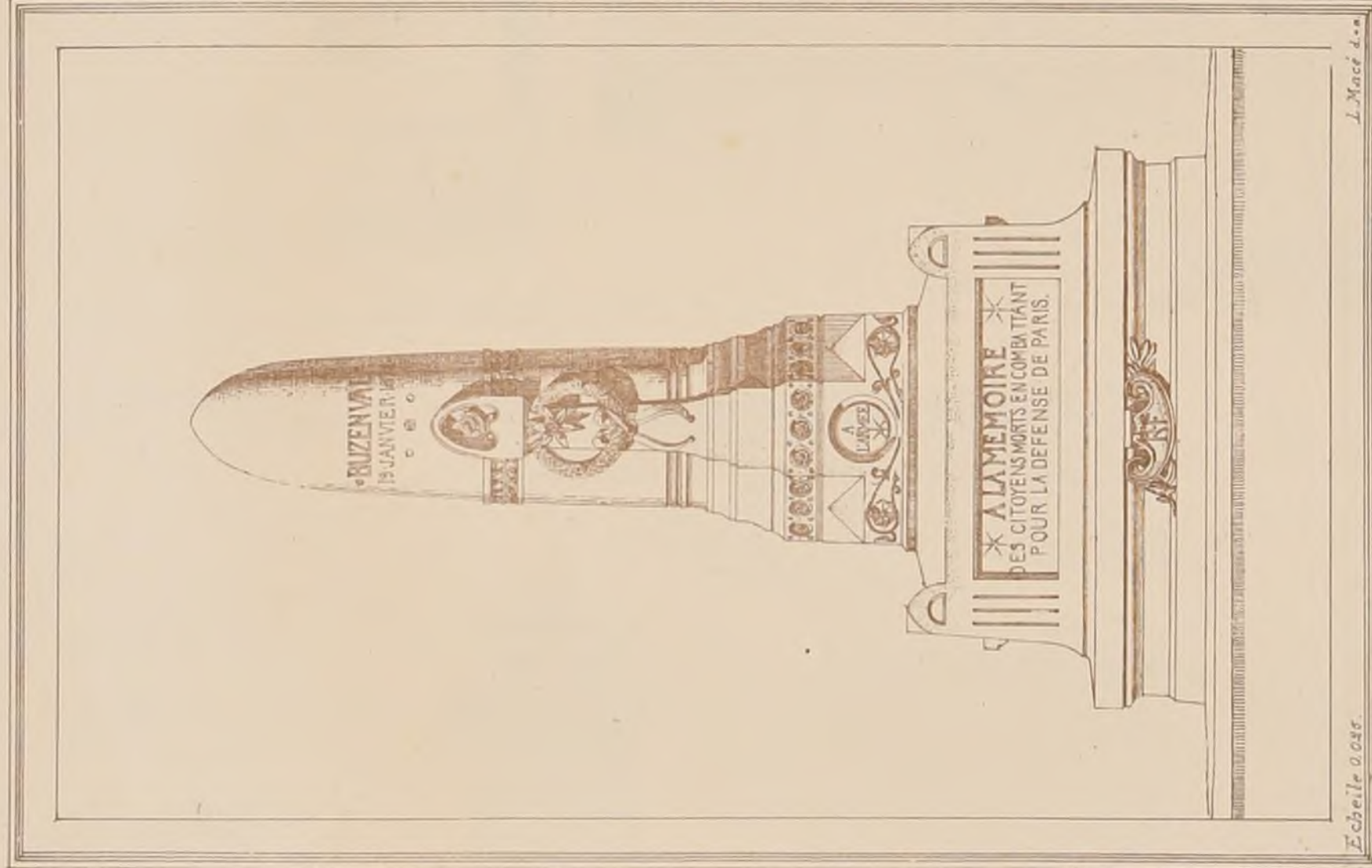


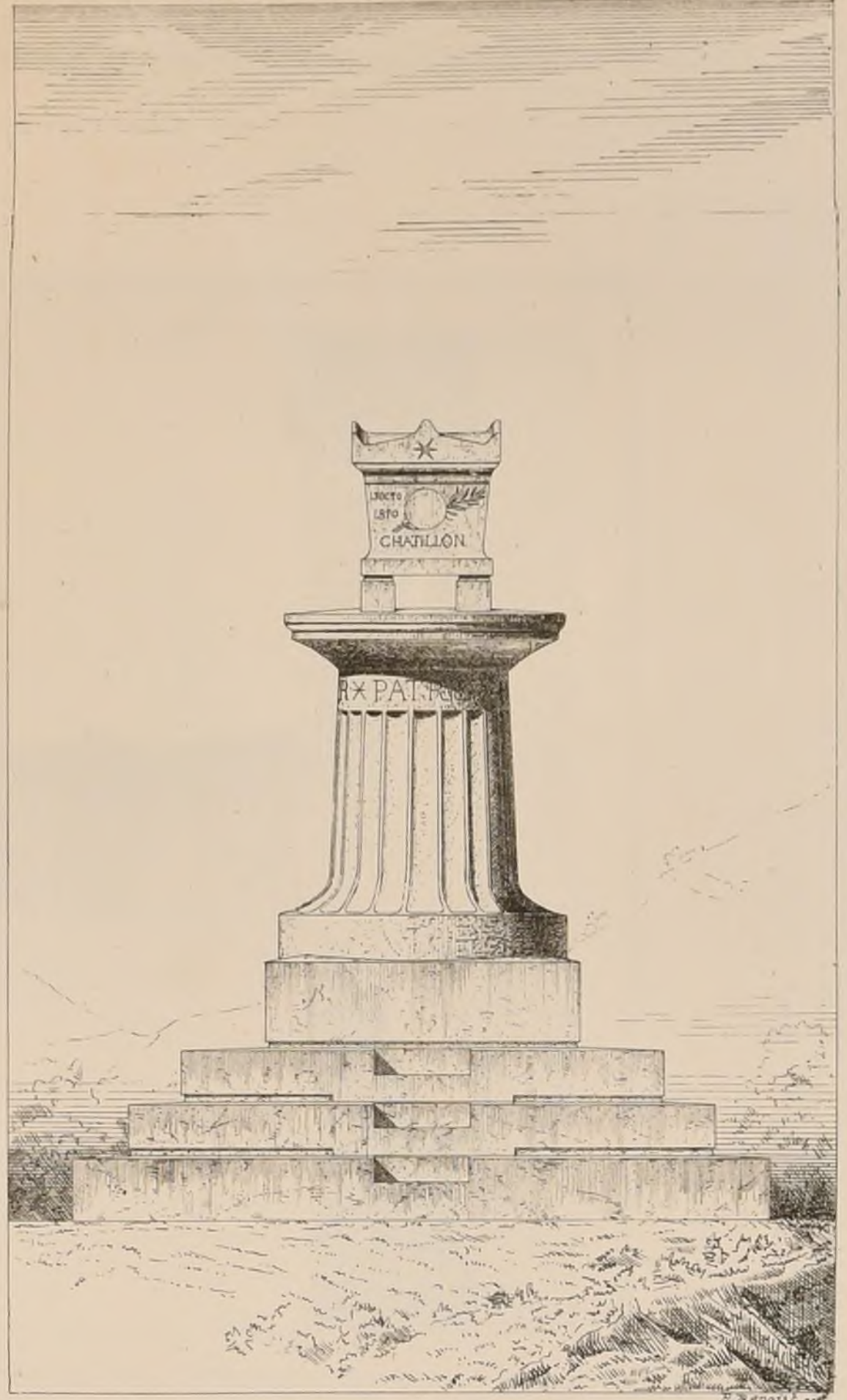
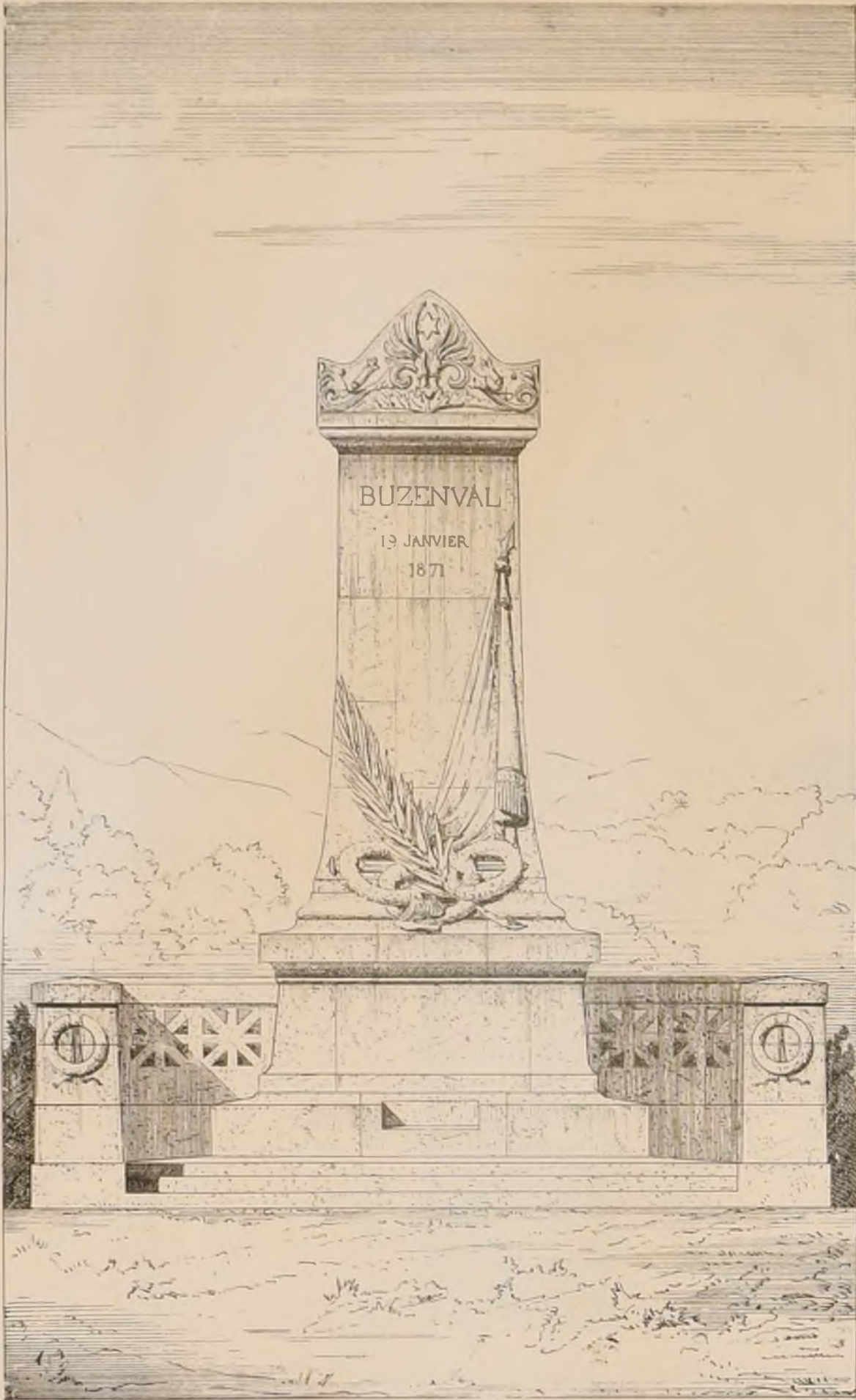
Adresser tout ce qui concerne
la composition de la Publication
au **PRESIDENT de l'Œ**
Rue Thiers, 9

Adresser tout ce qui concerne
la partie commerciale
à **M. M^{rs} DUCHER et C^{ie}**
-Éditeurs-

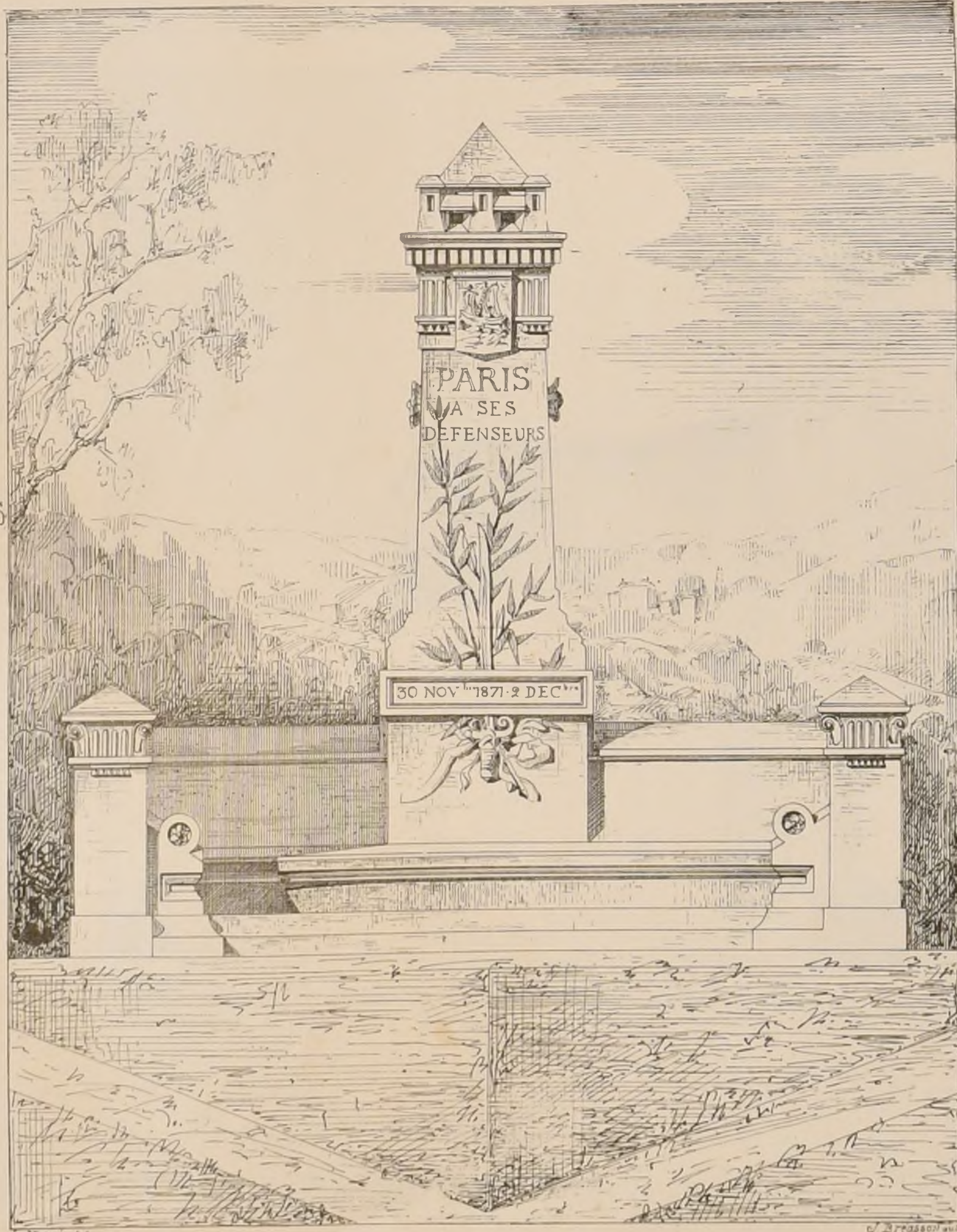
CONCOURS POUR LES PIERRES COMMÉMORATIVES DES COMBATS SOUS PARIS.

(Voir N° V F. 6.)





CONCOURS
 POUR LES
 PIERRES
 COMMEMORATIVES
 DES COMBATS
 SOUS PARIS
 (Voir N°VF6)



N°103

M^r DUPREZ.

N° 90.

M^r SALARD



CROQUIS D'ARCHITECTURE.

INTIME-CLUB.

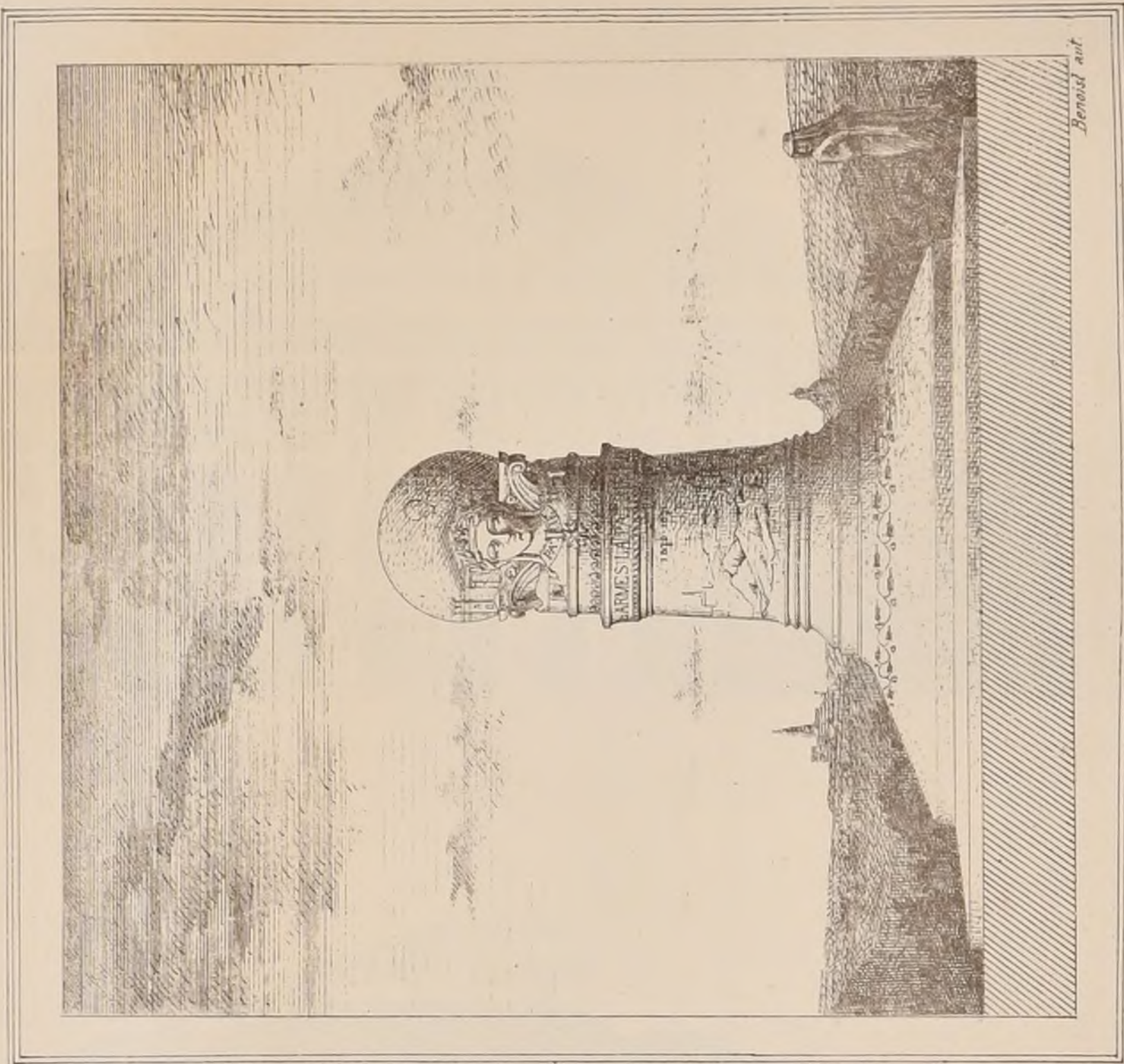
Publication Mensuelle.

Novembre 1872
6^{me} ANNÉE.

CONCOURS POUR LES PIERRES COMMEMORATIVES DES COMBATS SOUS PARIS.



Benoist aut.



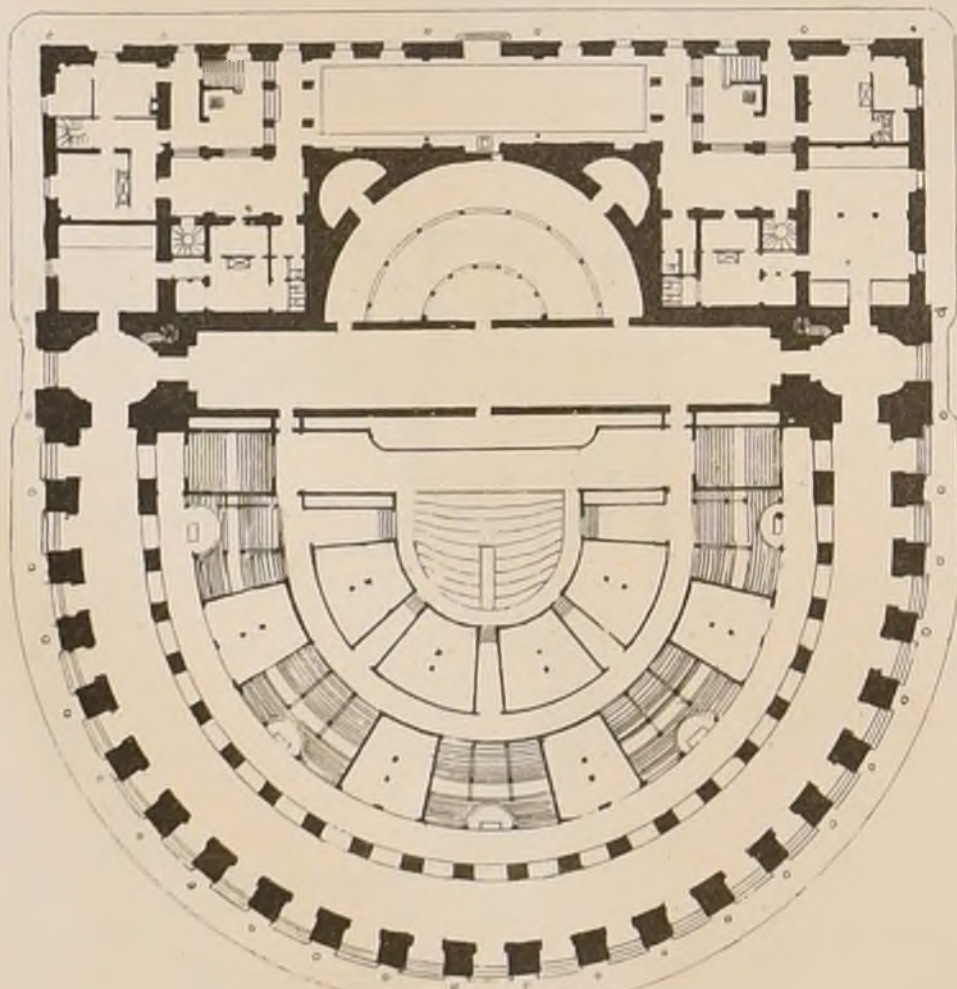
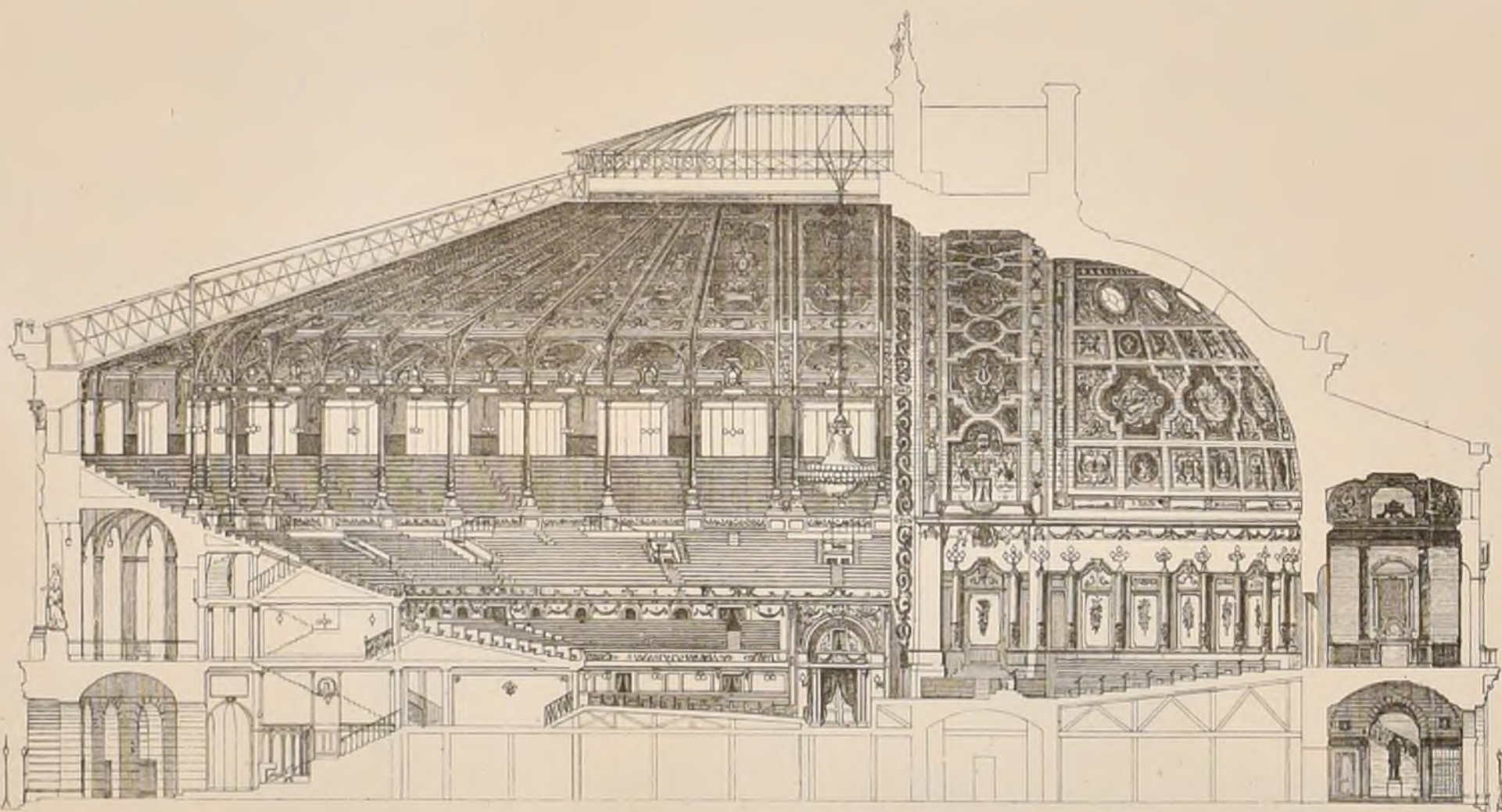
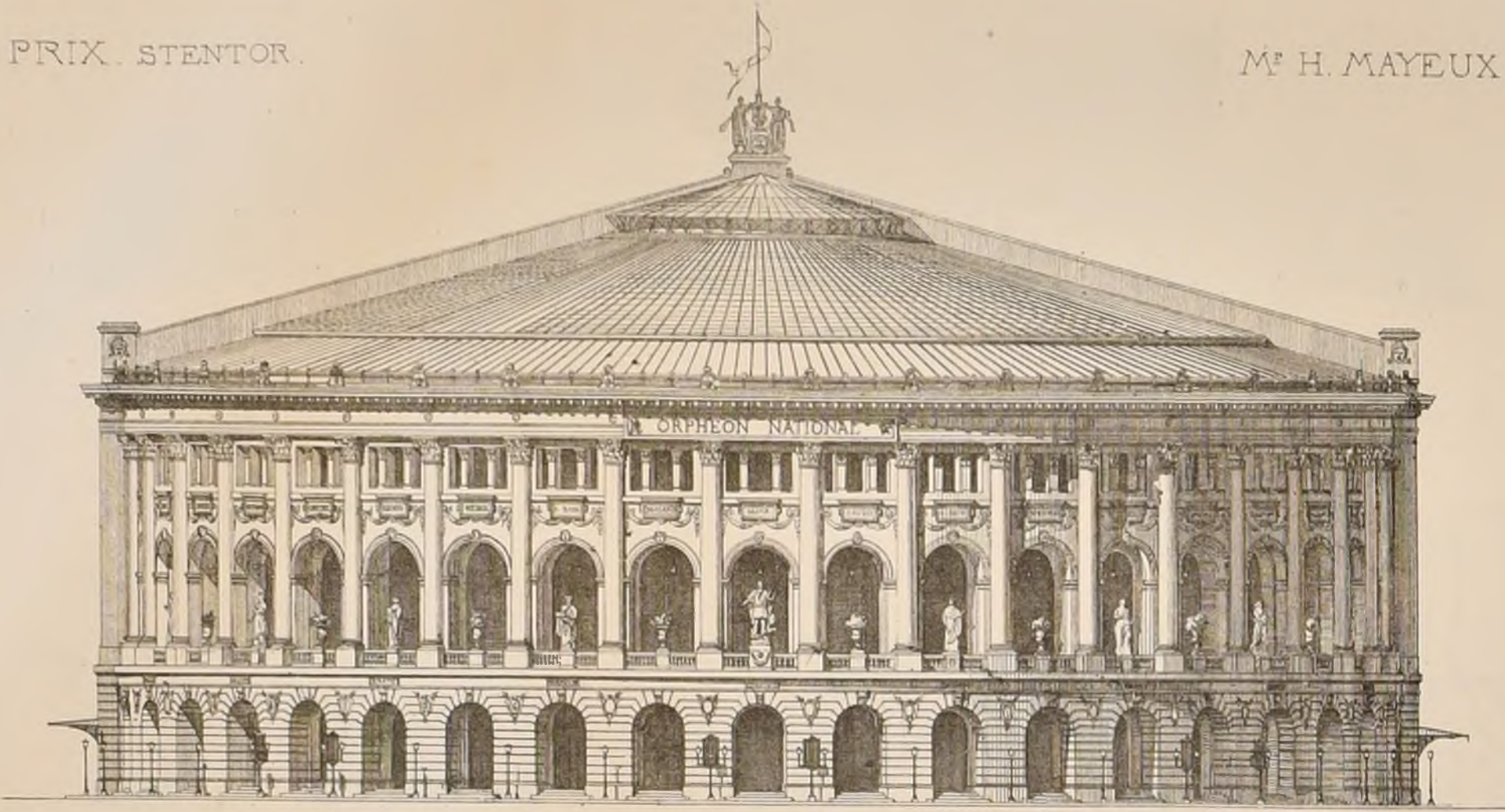
Benoist aut.



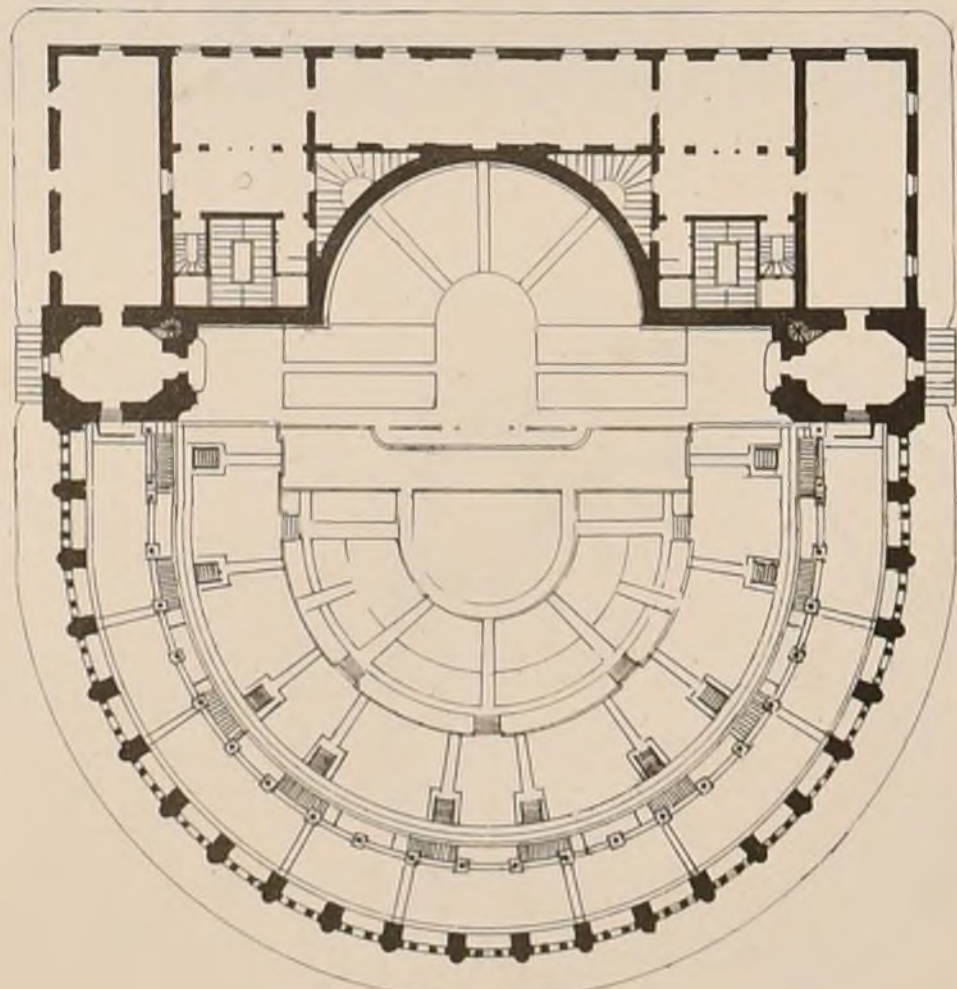
N° 63 M^{re} THIERRY LADRANGE.

PRIX STENTOR.

M^r H. MAYEUX.



REZ-DE-CHAUSSÉE.

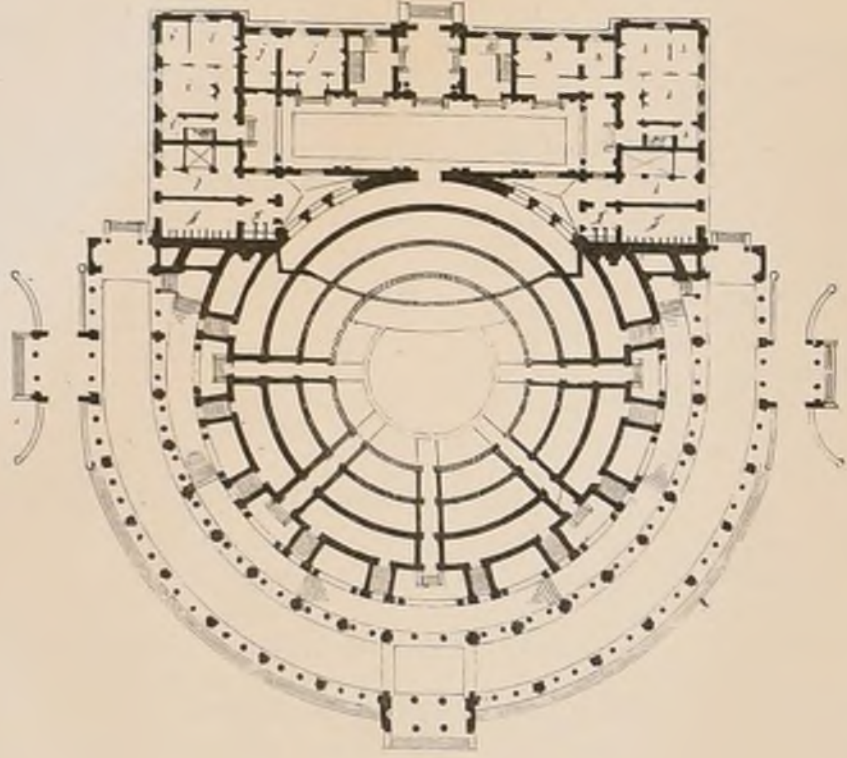


DEUXIEME ETAGE.



1^{re} MENTION

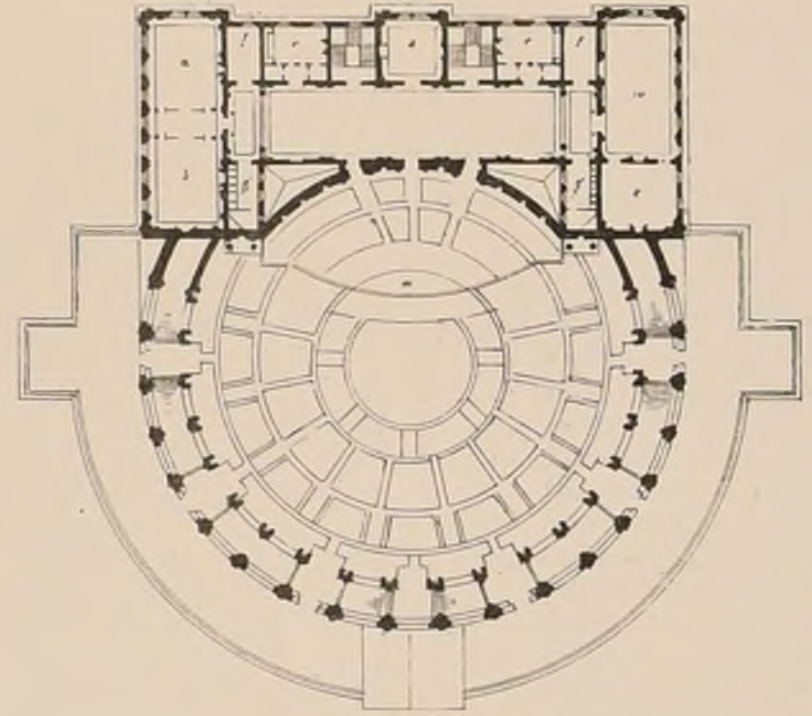
M^r L. MACÉ Elève de M^r QUESTEL.



LE GENDE

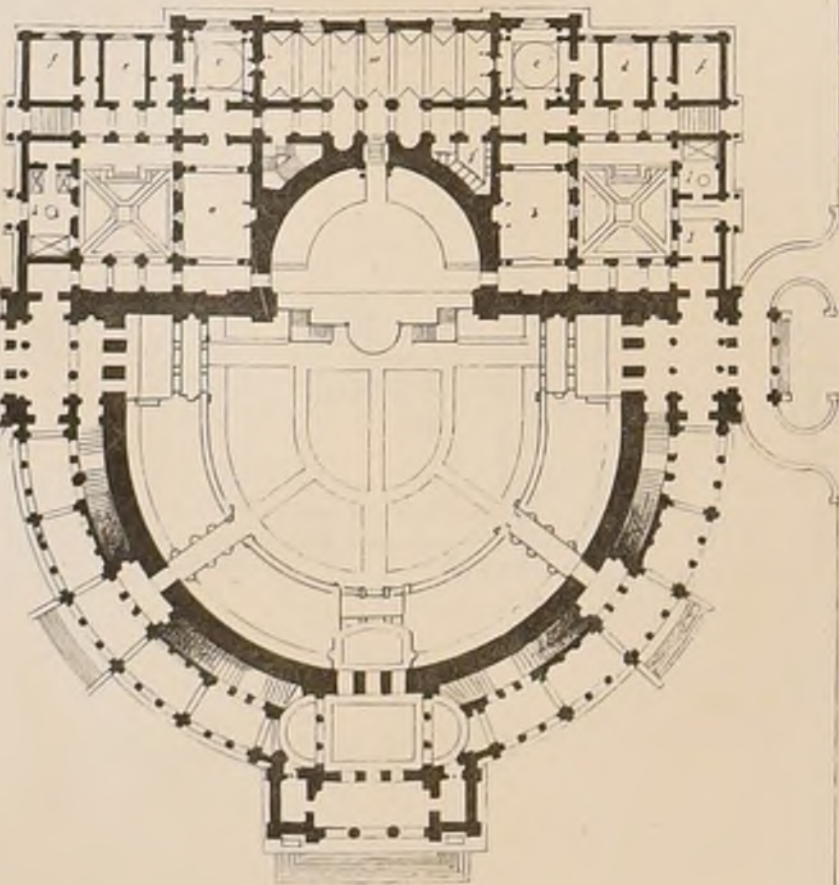
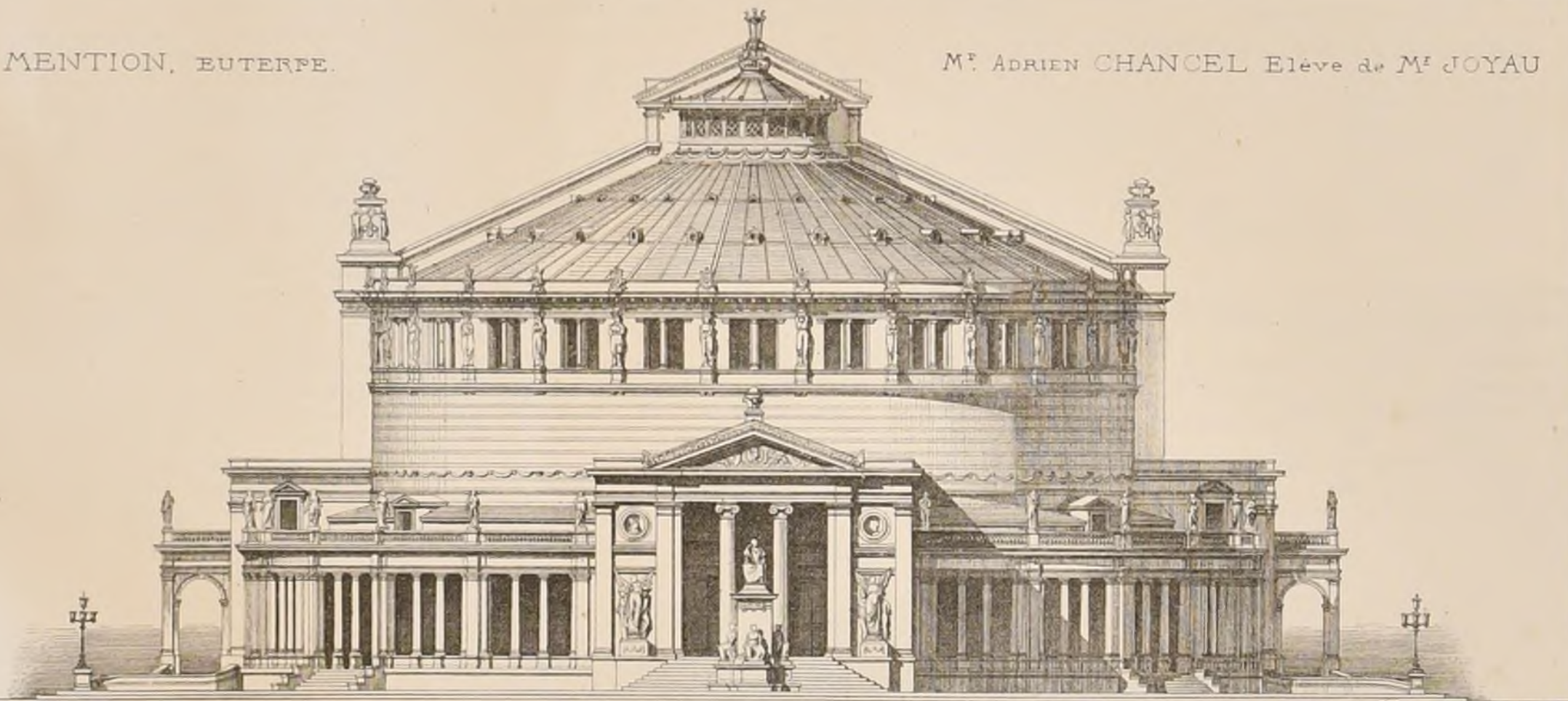
- a. Chaises hommes.
- b. Chaises femmes.
- c. Salons pour les solistes
- d. Partitions.
- e. Dépôt des Instruments.
- f. Vestiaires.
- g. W. Châssé.
- h. Appartement de l'Administrateur.
- i. Loges d'employés.
- j. Concierges.
- k. Poste de Police.
- l. Saxons Trompettes
- m. Instrumentistes

Largeur 40^m



2^e MENTION. BUTERPE.

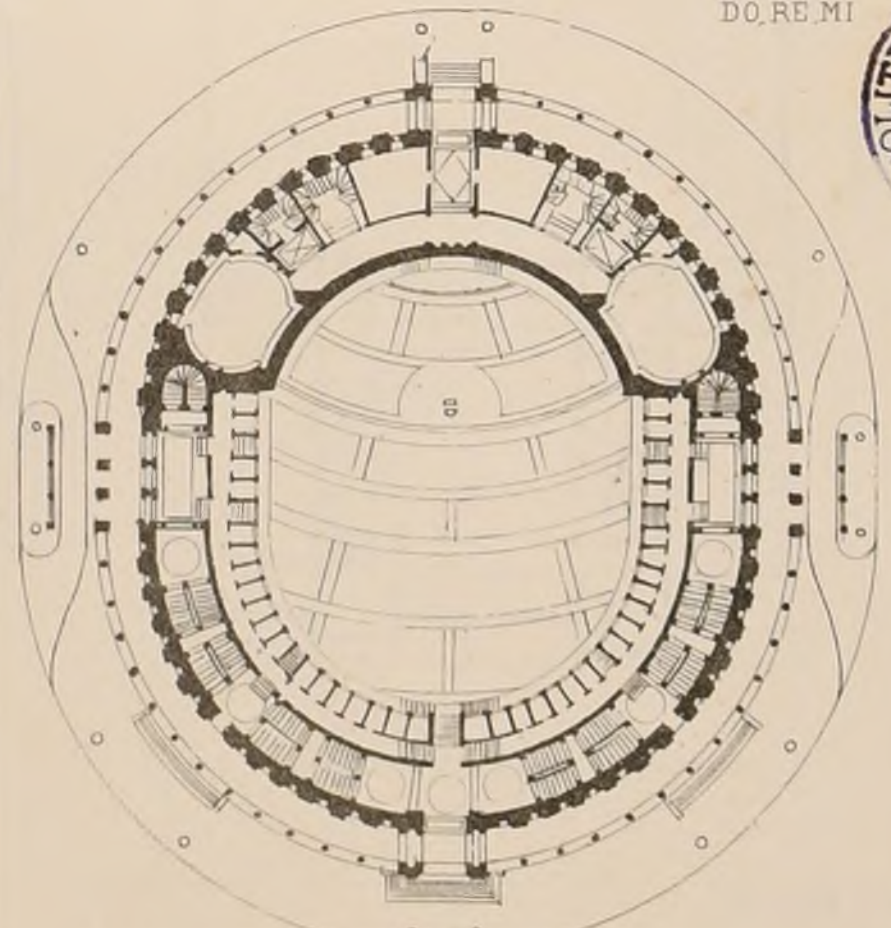
M^r ADRIEN CHANCEL Elève de M^r JOYAU



PLAN DE M^r A. CHANCEL

CONCOURS
ACHILLE - LECLERE
DE 1872.
UN ORPHEON.

Voir N° XII F 5



PLAN DE M^r DAILLY Elève de M^r GINAIN.

DO, RE, MI



CONCOURS PUBLICS.

CONCOURS D'EXECUTION.

ÉCOLE COMMUNALE DE FILLES A LA FERTE-SOUS-JOUARRE (SEINE-ET-MARNE)

Superficie du terrain 1800^m environ. Somme à dépenser 40 000^f. non-compris mobilier et honoraires de l'architecte. Date du rendu 1^{er} février 1873. Jury composé du Maire, de 4 conseillers municipaux, de trois architectes désignés par le Préfet et de l'Inspecteur des Ecoles primaires de l'arrondissement. 1^{er} Prix exécution avec honoraires à 596; 2^e Prix 300^f; 3^e Prix une médaille d'argent de la valeur de 100^f. S'adresser à la Mairie de la Ferrière-sous-Jouarre. NB Ce concours a déjà été annoncé comme devant être rendu le 1^{er} janvier la dépense devait être de 22 000^f. Un nouveau programme d'où nous avons tiré les renseignements ci-dessus a annulé les précédentes dispositions.

MONUMENT A LA PRINCESSE HENRI DES PAYS-BAS A LUXEMBOURG (GRAND DUCHÉ)

Aucune forme n'est imposée pour ce monument mais dans ceux des projets qui résulteraient de combinaisons architecturales

Les traits de S.A.R. devront être reproduits soit par un buste, soit par un médaillon (M. Brandenbourg, photographe à Luxembourg, vend des portraits de la princesse, de face et de profil). Chiffre de la dépense, non-compris terrain aménagement des abords et grille 24 000^f. Date de clôture du Concours Janvier 1873. Jury composé de membres du Comité d'organisation du Concours, d'Architectes et d'artistes non-concurrents. 1^{er} Prix: 500^f. et l'exécution s'il y a lieu; 2^e Prix 300^f, 3^e Prix 200^f. S'adresser au Secrétariat communal de la ville de Luxembourg.

HOPITAL A ANVERS (BELGIQUE)

Terrain isolé de 3 hectares, 56 ares - Plan général à 0^m005 - Autres dessins à 0,01^m - Dépense non-limitée - 7 Jurés - Rendu 1^{er} Mai 1873 - Primes: 3000^f, 2000^f et 1000^f.

KURSAAL A OSTENDE (BELGIQUE)

Ce concours est ouvert jusqu'au 31 Mars 1873. S'adresser pour renseignements à l'Administration communale.

MAIRIE A S^t MAUR-LES-POSSÉS (SEINE)

Le programme de ce concours n'a été donné qu'aux architectes du pays. Nous ne l'avons pas annoncé pour cette raison. Le jugement a été le suivant:

- 1^{er} Prix M^r Ralouin, élève de l'Ecole des Beaux-Arts et de MM^{rs} Paccard, Vaudoyer et Coquart
2^e Prix M^r Marin, architectes à S^t Maur
3^e Prix M^r Piot,
Une médaille d'honneur a de plus été accordée à chaque lauréat. Les concurrents étaient au nombre de sept.

CONCOURS THÉORIQUE.

SOCIÉTÉ POUR LA PROPAGATION DE L'ARCHITECTURE DANS LES PAYS-BAS.

Cette Société a mis au Concours, pour l'année 1873, un projet de Bourse. Les meilleurs projets seront publiés et une prime de 1000^f sera accordée à l'auteur du projet classé en première ligne. S'adresser à M^r H. Seliman, président de la Société, à Amsterdam.

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

ESQUISSE: L'ENTRÉE PRINCIPALE D'UN PALAIS

Programme.

Cette entrée, qui communiquerait à un grand vestibule, consisterait en un portique aussi important par son architecture qu'il le serait par son usage. Il serait disposé de manière à former une large descente à couvert pour les personnes en voiture, et en même temps, aux personnes à pied, toutes facilités d'accès.

Le sol du portique sera élevé d'un mètre et demi au moins au-dessus de celui de la cour au fond de laquelle il sera situé. Cette différence de niveau sera rachetée par des marches et des pentes douces.

Ce portique sera couvert en terrasse ou surmonté d'une loge ouverte dont on rendra compte dans la façade.

Le terrain est indéterminé. On indiquera en plan le portique, avec ses marches et ses pentes douces, et le vestibule en arrachement.

Le plan et la coupe seront à l'échelle de 0^m005^m pour mètre et l'élévation au double.

JURY

MM^{rs} Lesueur, président, Laisné, Ginain, Vaudremer, Coquart, Abadie, Daumet, Clerget, Ballard, Ancelet, Uchard, Brune, Lenoir, Labrousse, Louvet, Guadet, André, Boille, Millet, Hénard, Joyau, Ballu

JUGEMENT.

Rendu (69 Concurrents)

- 1^{eres} Mentions MM^{rs} Bastinol, élève de M^r Anaré, Lemaire, Coquart.
2^{emes} Mentions MM^{rs} Fauconnier, Ad^{me} André, Gillet, Louis, Vaudremer, Daunay, André et Hénard, Fayon, Questel et Pascal

Suite des 2^{emes} Mentions MM^{rs} Marlio, élève de M^r Laisné

- Wallez, Ginain
Laloy, Coquart
Gaubier, Coquart
Blanchard, Coquart
Laloux, André
Rischmann, Laisné
Yallaury, Coquart
Leblanc Lucien, André
Labre, Joyau
Gouy, Daumet
Juhén, Daumet
Dauvoigne, Vaudremer
Pépin, Hénard
Barbet, André
Michaud, Louis, Ginain
Laroche, Guadet
Vera, Daumet

Esquisse (17 Concurrents)

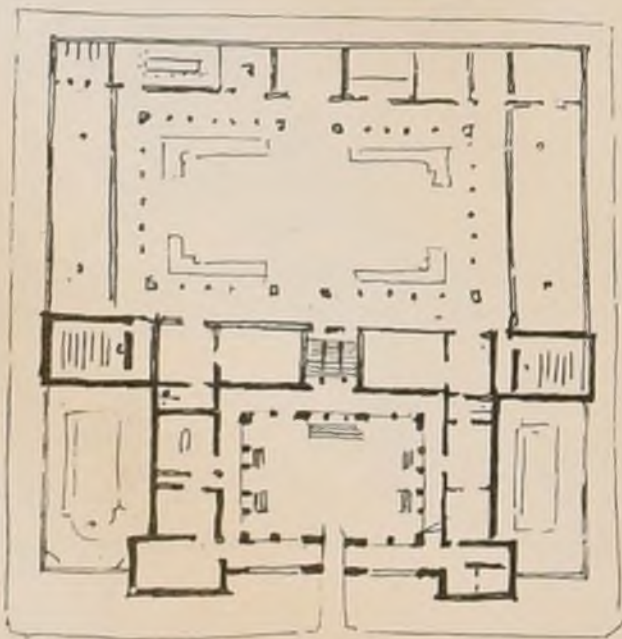
- 2^{emes} Mentions MM^{rs} Liovol, élève de M^r Coquart
Pujol, André
Geny, Train
Pépin, Hénard
Gautier, Coquart
Dervès, Joyau

ENVOIS DE ROME

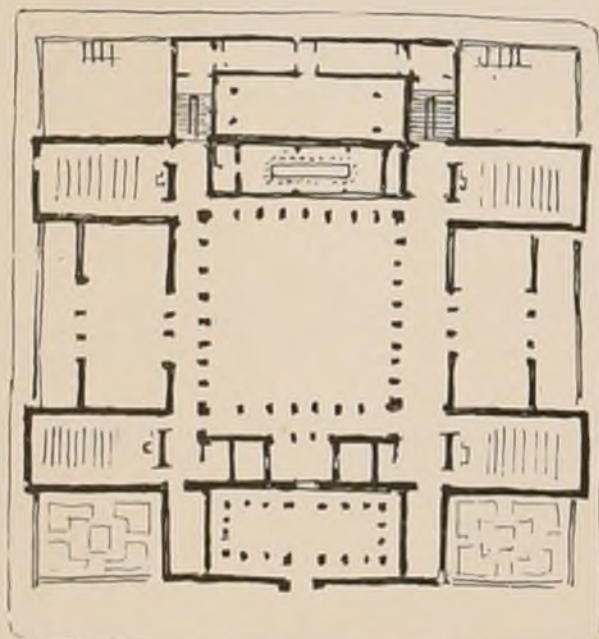
- 1^{ere} Année M^r Thomas, Temple de Vesta à Tivoli, 4 dessins. Délai d'une guirlande du Panthéon de Rome à 1/4 d'exécution.
2^eme Année M^r Dulertamé, Palais des Césars. Etat actuel, 4 feuilles. M^r Dulert jeune, id, Restauration 4 feuilles.
3^eme Année M^r Leclerc, id, Thermes de Titus. Etat actuel, 3 dessins. Restauration 5 dessins.
4^eme Année M^r Bénard, Eglise paroissiale, 4 feuilles.

E.S.B.A. CONCOURS DE 2^e CLASSE.

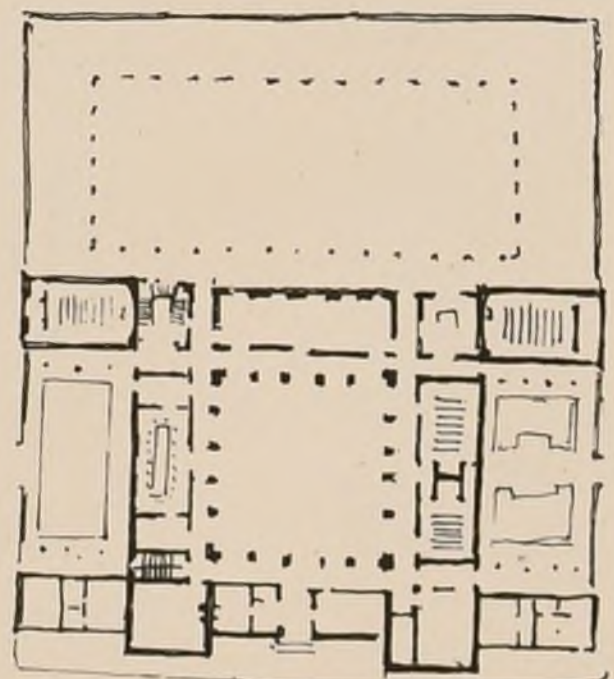
UNE ÉCOLE NORMALE PRIMAIRE POUR 40 ÉLÈVES.



M^r Bastinol élève de M^r André



M^r Lemaire élève de M^r Coquart



M^r Dauvoigne élève de M^r Vaudremer



MITRE
EPISCOPALE

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867

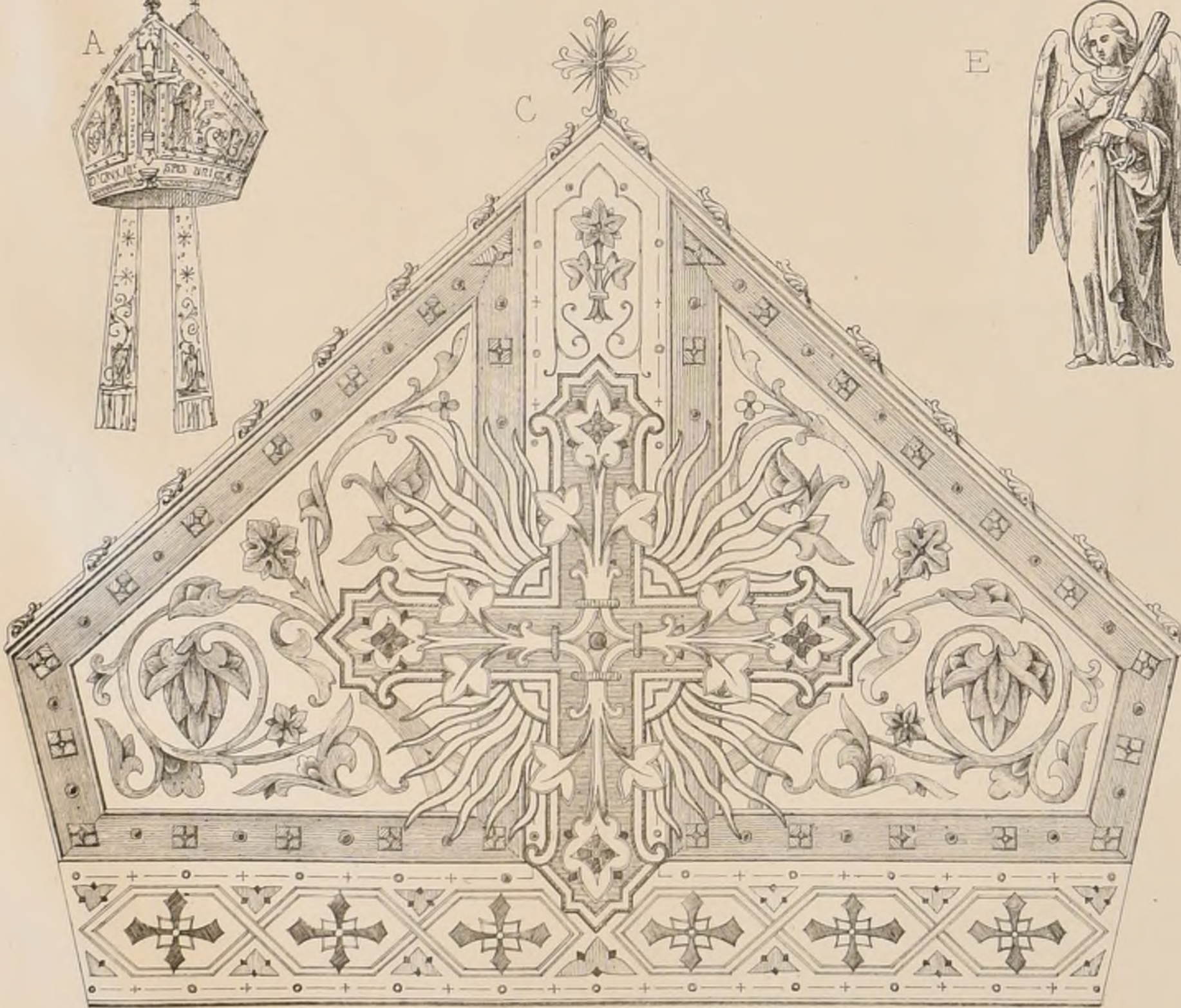
ORNEMENTS D'EGLISE

BIAIS AINÉ FILS ET RONDELET

FABRICANTS.

FOURNISSEURS DE

N. S. P. U. PATÉ.

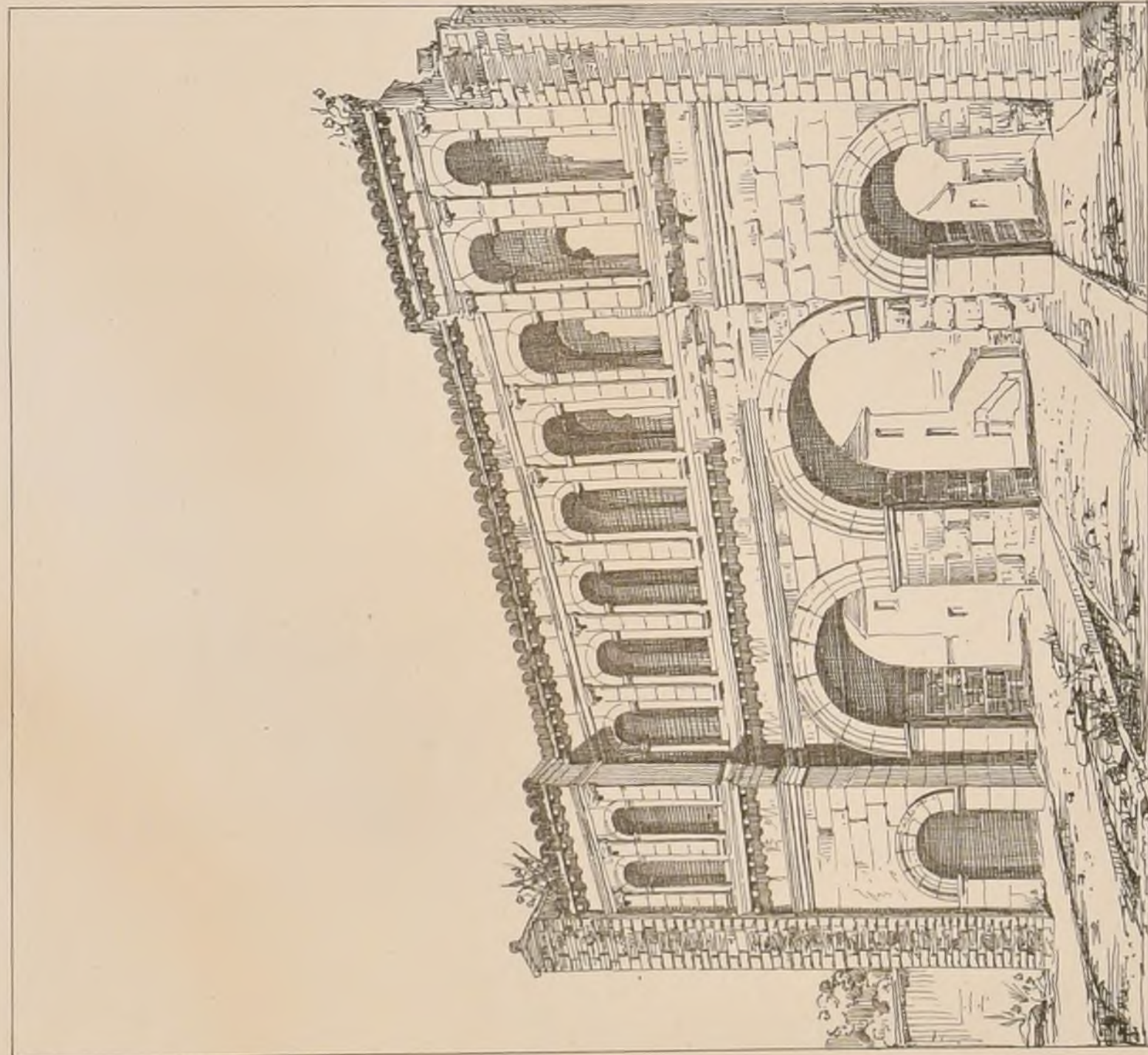


Cette mitre est brodée en or, en argent et en soies de diverses nuances très douces sur un tissu d'or.
Les cinq figures sont entièrement brodées en soie au petit point.
Cette pièce, que surmonte une très légère galerie d'orfèvrerie appartient aujourd'hui à M^{re}
l'Archevêque d'Alger.

La composition et le Dessin sont de M^r Th. Biais, Membre de la Commission Consultative de
l'Union Centrale des Beaux-Arts appliqués à l'Industrie.

- A ENSEMBLE DE LA MITRE
- B FACE
- C REVERS
- D FANON
- E FIGURE DU 2^{ème} FANON.

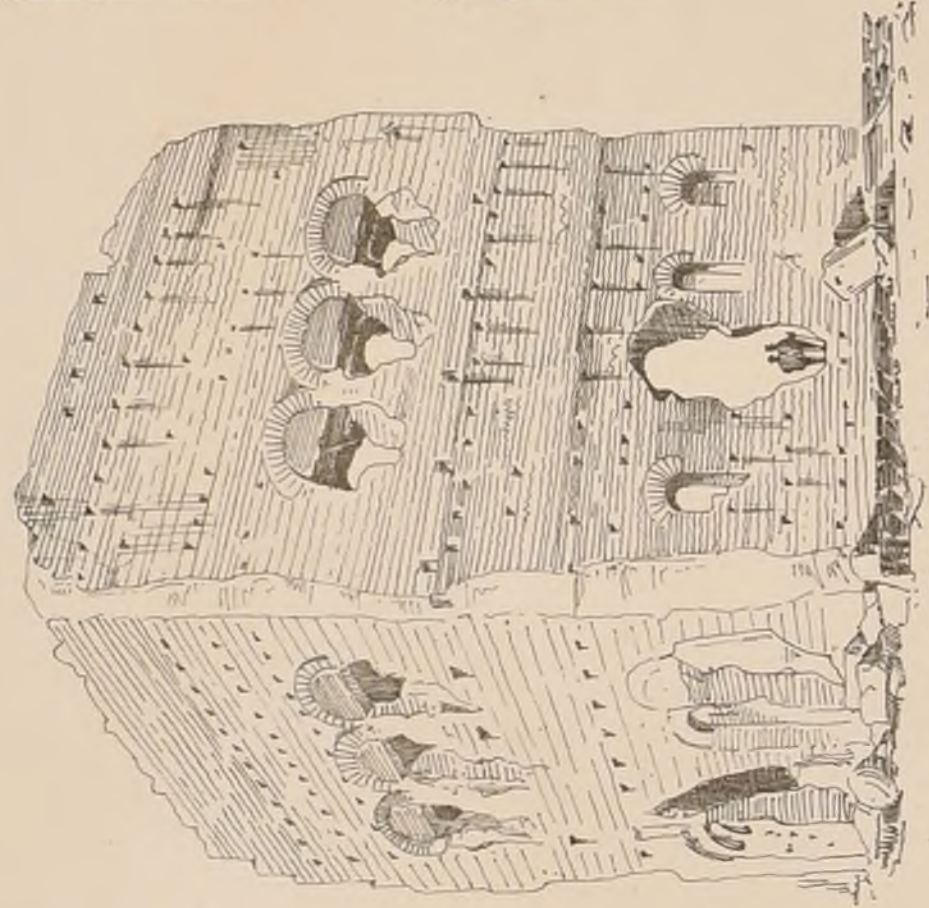




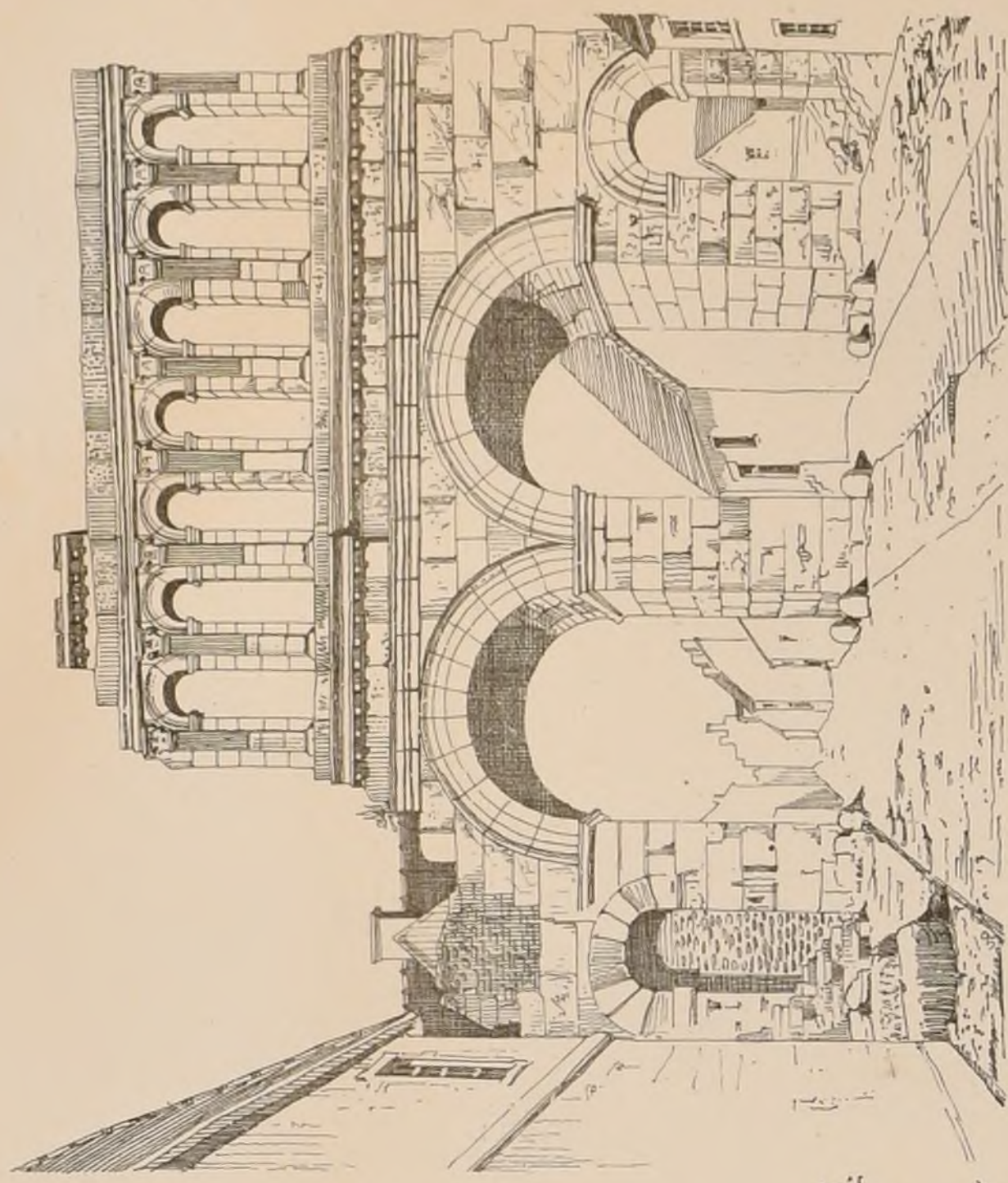
PORTE ST-ANDRÉ.



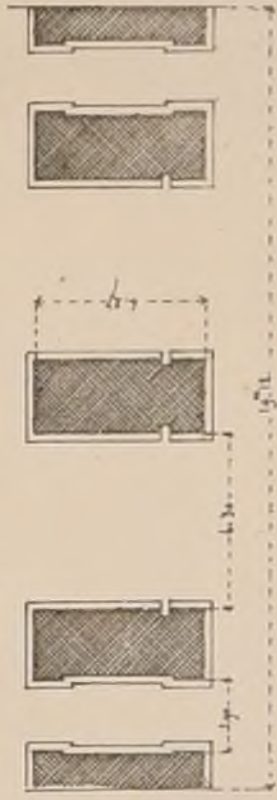
Plan à 0.005^m.



TEMPLE DE JANUS.



PORTE D'ARROUX



Plan à 0.005^m.

Des. de M. J. B. 1872

LITTECNICO BIBLIOTECA ONI



AV. GAMBETTA, 40

Composition tirée d'un Livre d'Heures du Commençement du Sixième Siècle.



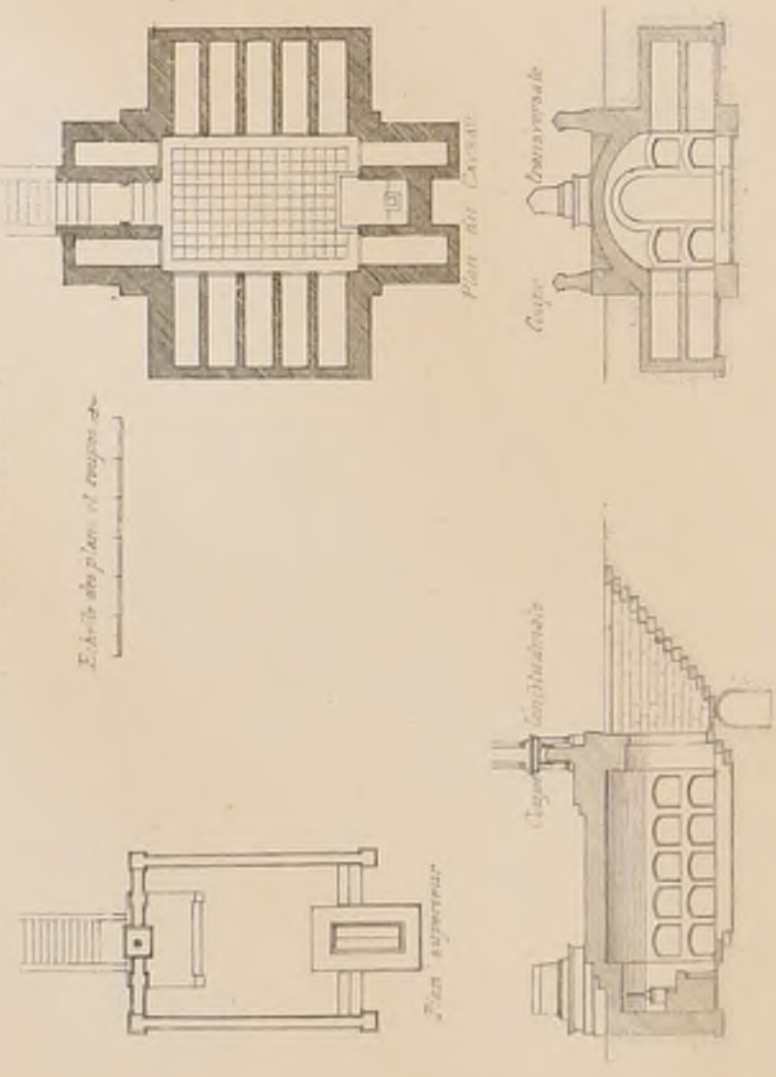
Paris - Imp. - Mourou

CROQUIS D'ARCHITECTURE
INTIMÉ-CLUB.

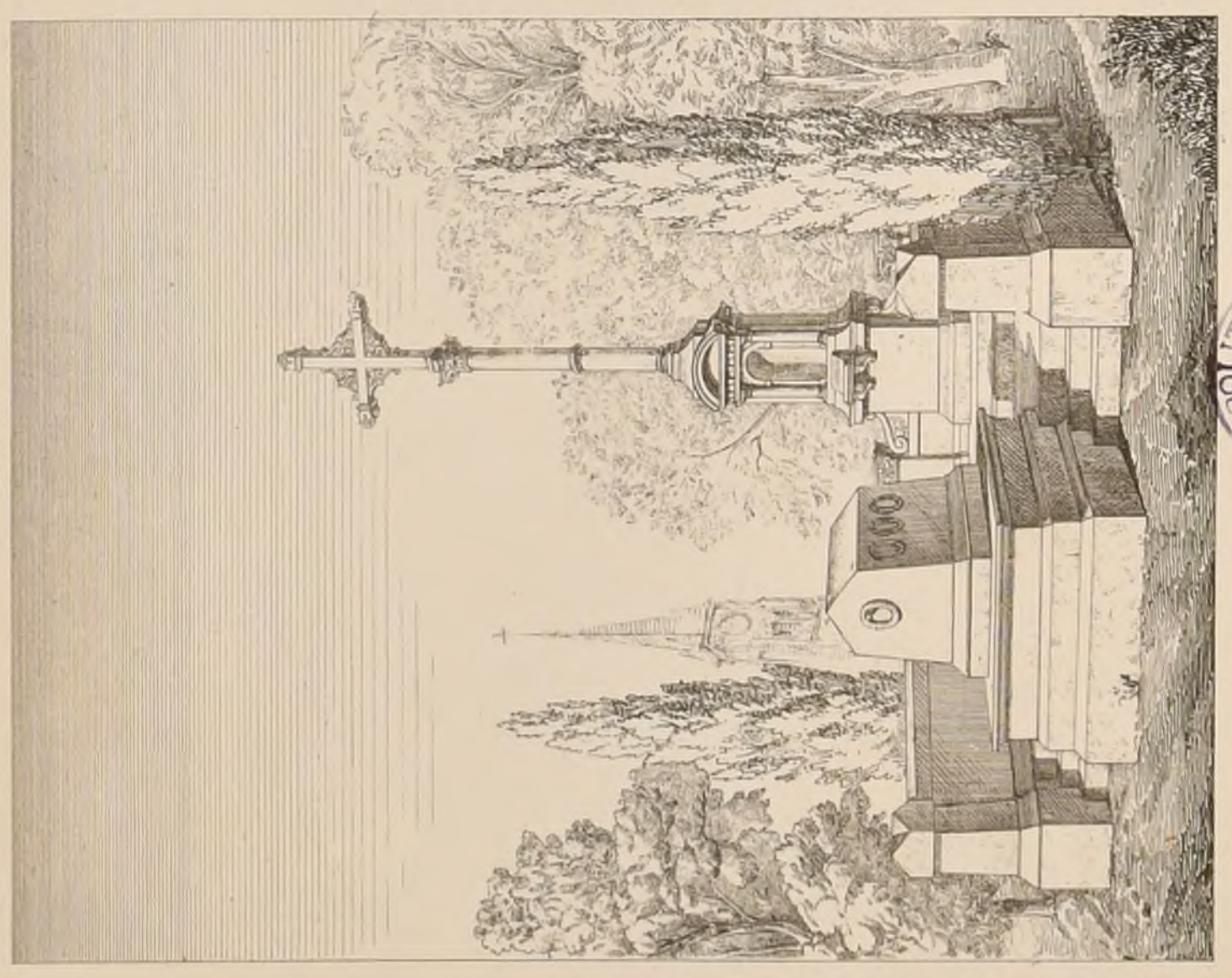
Publication Mensuelle

SEPULTURE DE LA FAMILLE DE B

À LATAULE (1861)
(MONTAUDAS ARCHITECTE)



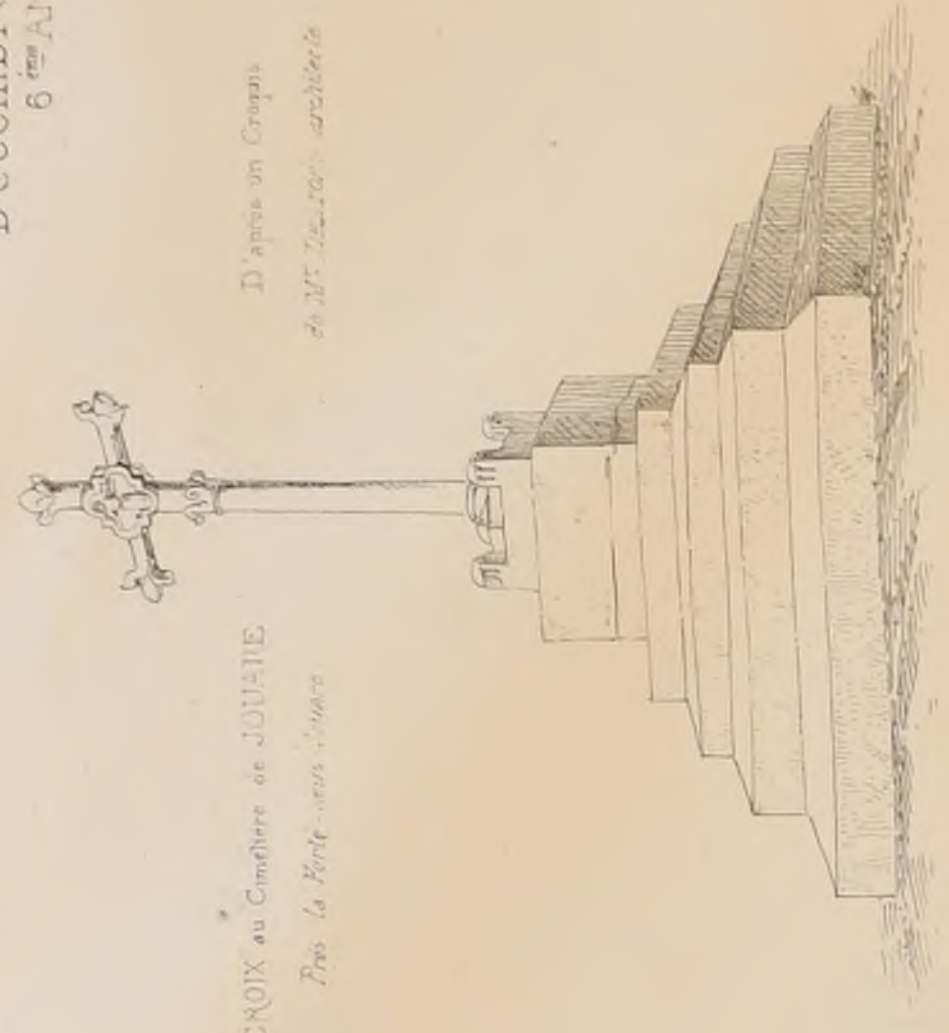
Vue Perspective



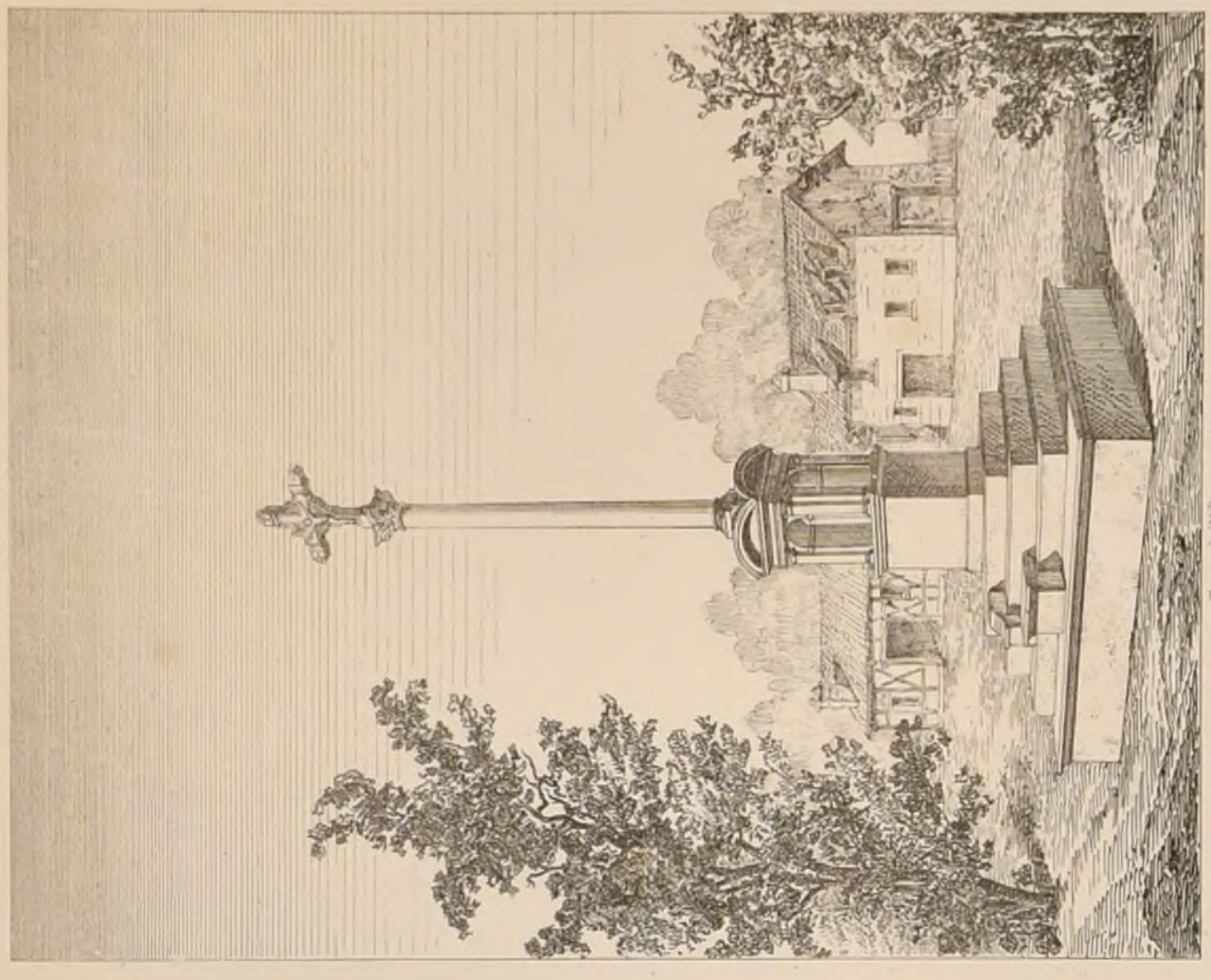
POLITECHNIQUE

CROIX au Cimetière de JOUAILLE

D'après un Croquis
de M^r LAVAURE architecte



Croix au cimetière de Jouaille - LAVAURE Architecte



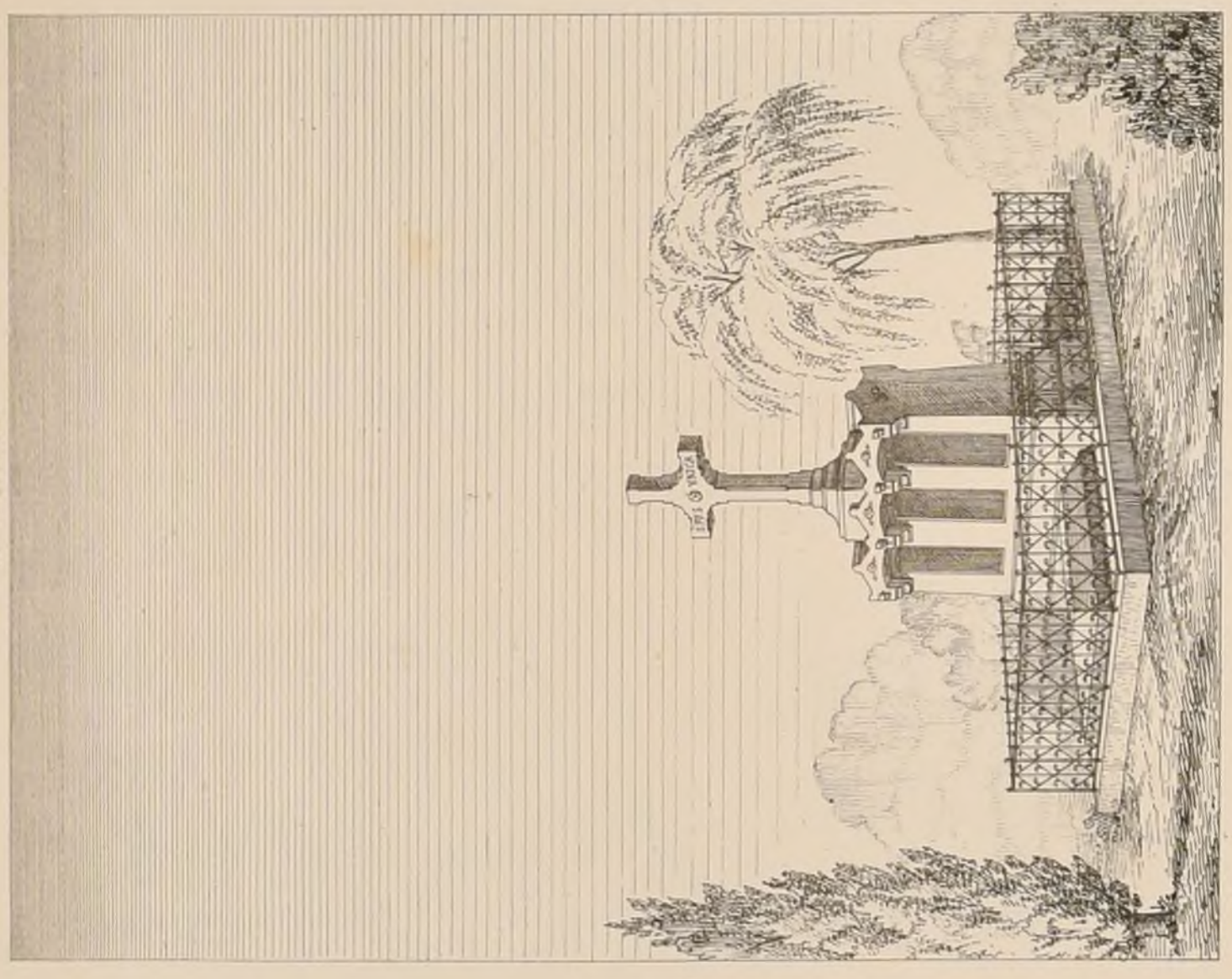
Croix de M^r LAVAURE architecte

SEPULTURE DE LA FAMILLE DE J.

AU CIMETIÈRE DE L'HOSPITAL LACHAUBRE
À Fontainebleau
(M^r DASTÈS ARCHITECTE)



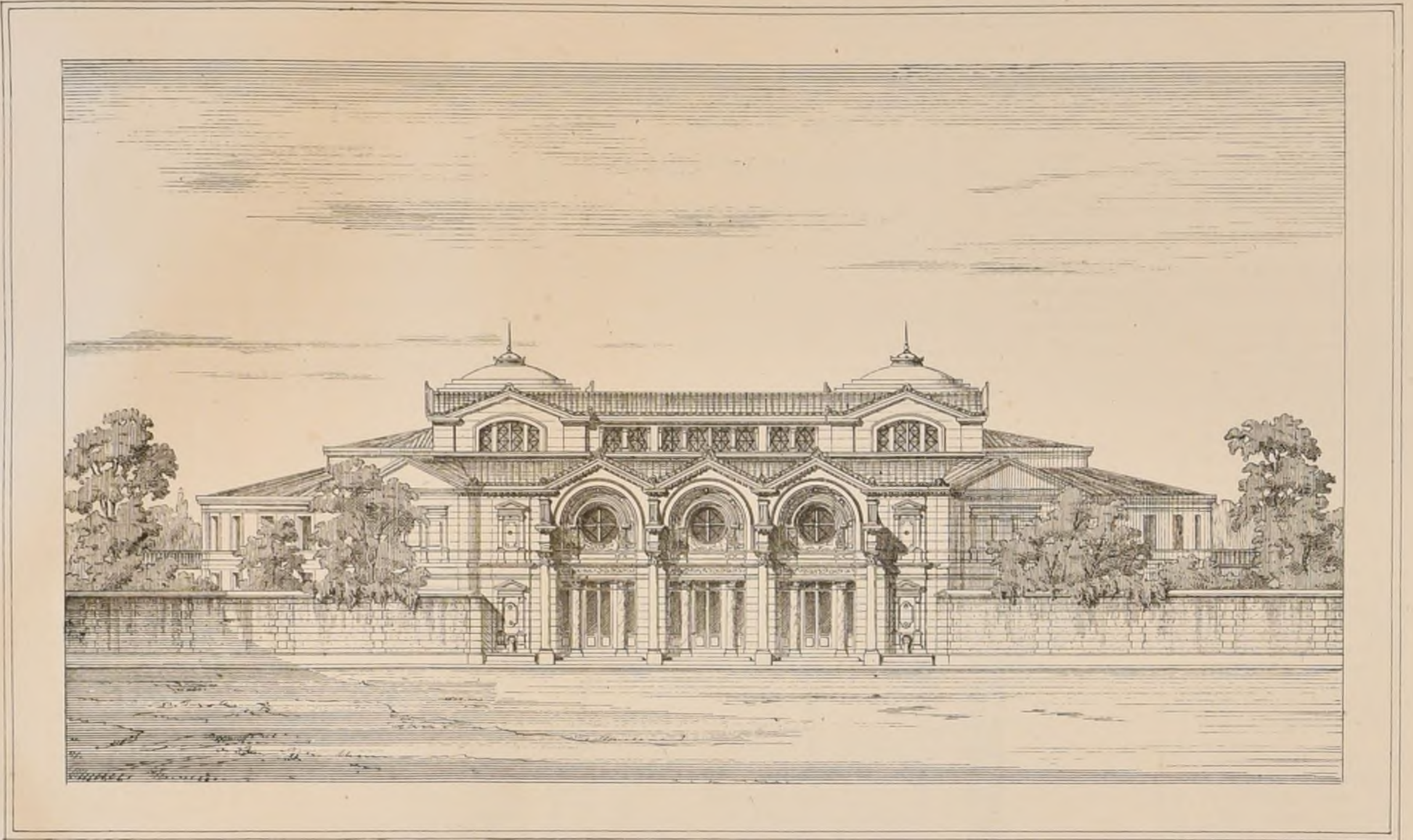
Vue Perspective



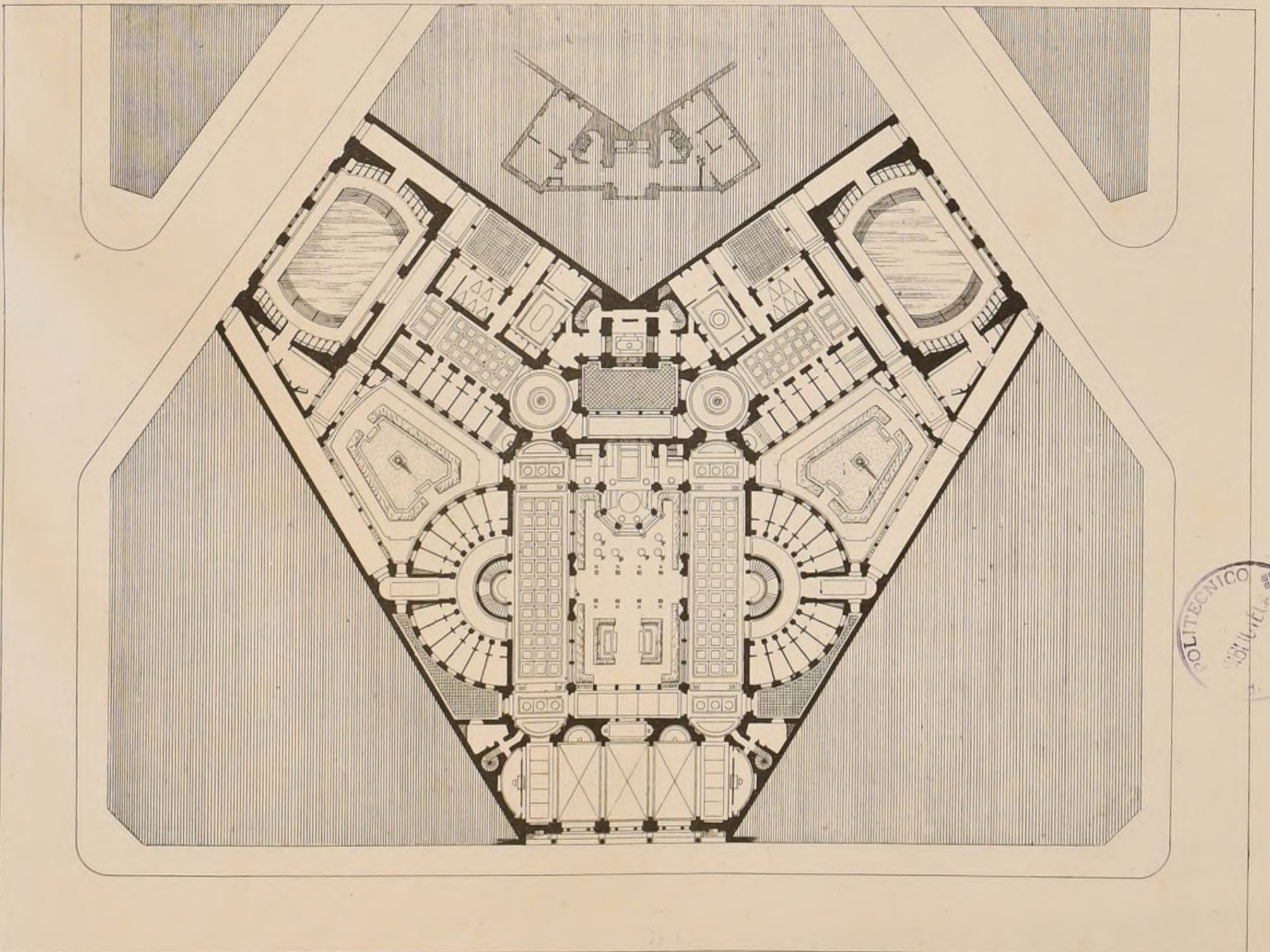
E. D. B. A. CONCOURS DE 2^{me} CLASSE.

UN ETABLISSEMENT DE BAINS SUR UN TERRAIN IRREGULIER.

1^{er} MENTION PAR M^r MAGNE Elève de M^r MAGNE.



E CHELLE S, PLAN 0,0025, ELEVATION 0,005.



ECOLE DES BEAUX-ARTS

5 Décembre 1872.

1^{re} Classe

RENDU UN AMPHITHÉÂTRE NAUTIQUE.

Programme.

Cet établissement, destiné aux joûtes, aux courses et aux jeux sur l'eau, à des expériences nautiques, ainsi qu'à l'exercice de la natation pour des corps de troupes, serait situé à l'embouchure d'un canal dans un fleuve.

Il serait entouré de gradins et de parterres pour les spectateurs, et de galeries basses à l'usage des nageurs et des joûteurs.

Du côté d'amont du canal, le bassin principal serait précédé d'un

autre bassin secondaire pour la préparation des jeux, et du côté du fleuve il serait ouvert par deux entrées. Entre ces entrées s'éleverait une construction servant de meta ou de borne et autour de laquelle les barques ou les nageurs des courses devraient tourner pour rentrer dans le bassin principal.

Au milieu des gradins, il y aurait de part et d'autre, des tribunes spéciales et des places réservées pour les fonctionnaires publics et les juges des jeux.

Il y aurait en outre des emplacements convenablement situés pour des orchestres.

Le dessous des gradins sera occupé par des localités convenables pour le service et la police des jeux, ainsi que pour l'agrément et la commodité des spectateurs.

La plus grande dimension des constructions n'excèdera pas 400 mètres.

On fera pour l'esquisse, un plan et une coupe sur une échelle de 0^m02 p^m pour mètre, et l'élevation au côté du fleuve au double.

Pour le rendu, le plan général et la coupe à l'échelle de 0^m02 p^m ; et l'élevation du côté du fleuve à l'échelle de 0^m08 p^m mètre.

ESQUISSE UN JUBÉ.

Programme.

Dans l'origine de l'église, le jubé était ordinairement élevé à l'entrée du chœur, on y chantaient les leçons de matines aux fêtes solennelles, et y récitait l'épître et l'évangile.

Le jubé à projeter serait disposé de manière à former séparation à jour entre la nef et le chœur, comme ceux que nous trouvons dans le moyen-âge et la renaissance, et notamment à l'église St-Etienne du Mont, à Paris.

On y accéderait par deux escaliers qui seraient de nature à contribuer à son embellissement. La nef de l'église dans laquelle il sera établi n'aura pas plus de 10 mètres de largeur intérieurement.

On fera le plan et la coupe à l'échelle de 0^m0025 p^m, et l'élevation au double.

JURY.

MM^e Lesueur, président, Ginain, Guadet, Boite, André, Vekard, Billard, Quastel, Louvet, Henard, Millet, Brun, Clerget, Joyau, Vaudremier, Lequeux, Daumet, A. Badier, Lenoir, Guénepin, Lericomte, Ancelet.

JUGEMENT.

Rendu (15 Concurrents).

1^{re} Médaille.

MM^e Deslognières, élève de MM^e Quastel et Boite.

Cleret, André.

2^e Médaille.

M^e Biavelle, élève de MM^e Consant, Dufoux.

1^{re} Mention et Ginain.

MM^e Jaffoux, élève de MM^e Lebas et Ginain.

Chancel, Adrien, élève de M^e Joyau.

Esquisse (32 Concurrents).

2^e Médaille.

MM^e Jaffoux, élève de MM^e Lebas et Ginain.

Cleret, André.

Forgel, Vaudremier.

Héner, Quastel et Pascal.

3^e Mention.

M^e Roussi, élève de M^e Guénepin.

ACADEMIE DES BEAUX-ARTS.

CONCOURS ACHILLE LECLÈRE DE 1873.

Programme UN LYCÉE POUR 500 ÉLÈVES.

Un lycée pour 500 élèves internes et 500 externes ou demi-pensionnaires.

Cet établissement sera divisé en quatre sections à peu près égales, de 125 internes et 125 externes.

La première pour les classes de 8^e, de 7^e et 6^e comptant chacune deux divisions ;

La seconde pour celles de 5^e et 4^e, id ;

La troisième pour celles de seconde, rhétorique et philosophie, id ;

La quatrième pour les mathématiques élémentaires et spé-

ciales, la physique et la chimie, id ;

Ainsi chaque Section comprendra six salles de classes et six salles d'étude. Leur dimension sera évaluée à raison de 1 mètre de superficie par élève pour les classes, et de 1^m50 par élève pour les salles d'étude, tout compris. On ajoutera à chaque section une grande salle de dessin pour le linéaire, la figure et l'ornement ; plus des dortoirs pour 125 lits aux étages supérieurs avec chambres de maîtres et de surveillants, lavabos, etc.

La quatrième Section comprendra en outre un cabinet de physique, une collection de produits chimiques et un laboratoire.

Chaque section aura son préau couvert à peu près égal à la superficie totalisée des six salles d'étude, et son préau découvert qui en sera au moins le double.

Une chapelle centrale pouvant contenir de 7 à 8 cents personnes sera facilement accessible de toutes les parties du lycée.

Des réfectoires et une cuisine avec ses subdivisions et dépendances telles que crèches, garde-manger, magasins, laverie, desserviront les quatre sections. A proximité sera une salle pour les bains de pieds, et environ 20 cabinets de bains.

Les autres locaux, d'un usage général et commun seront :

Une grande salle pouvant servir à la distribution des prix et à divers exercices corporels et à laquelle se rattacherait un établissement gymnastique, une salle d'escrime et une salle d'armes ;

Une bibliothèque ou dépôt de livres pour quatre mille volumes ;

Une lingerie et un vestiaire avec magasins, ateliers et autres pièces accessoires ;

Une infirmerie avec dortoir commun, quelques chambres séparées, une salle d'étude, une salle à manger et autres dépendances ;

Un parloir avec promenoir ;

Des logements pour un proviseur, un censeur, un aumônier, deux directeurs, un économiste, un ou deux concierges, des locaux pour l'économat, la caisse, les bureaux de l'administration, etc ;

Les bâtiments seraient reliés par des portiques, entourés de plantations et disposés de manière à ce que l'air et la lumière y soient répandus partout en vue de la salubrité.

Le terrain n'excèdera pas 200 mètres dans sa plus grande dimension ;

On fera pour les esquisses deux plans, l'un du rez-de-chaussée, l'autre du 1^{er} étage, sur une échelle de 0^m002 pour mètre ;

Une élévation et une coupe au double ;

Pour les dessins rendus. Les plans sur une échelle de 0^m005 pour mètre ;

La coupe et l'élévation au double.

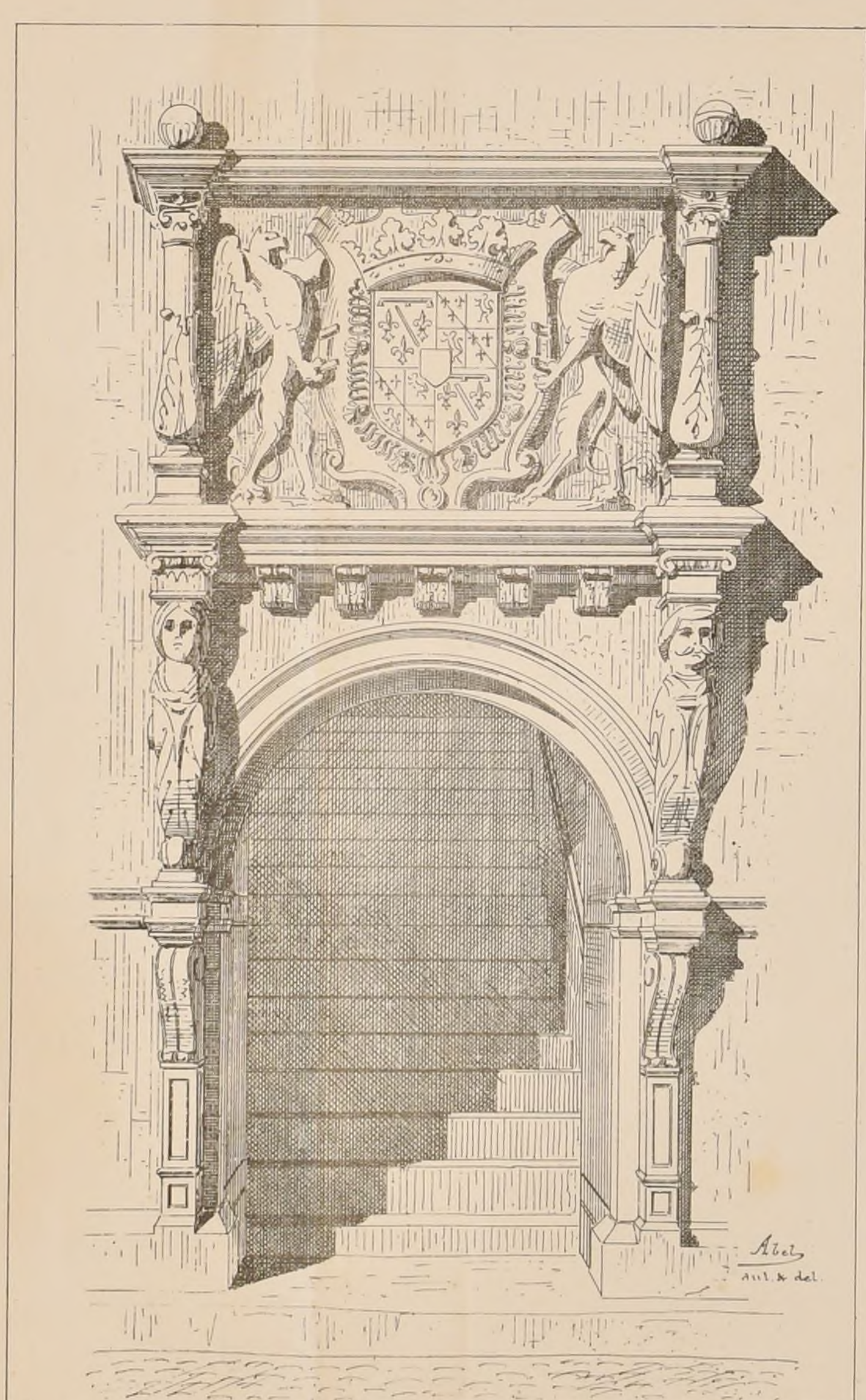
Le programme du Concours Achille Leclère sera communiqué aux concurrents le lundi 16 décembre de 11 heures à 4 heures au Secrétariat de l'Institut.

Les esquisses seront remises à l'École des Beaux-Arts le vendredi 20 décembre à 4 heures au plus tard.

Le jugement des esquisses aura lieu le lendemain samedi à midi.

Les dessins rendus seront remis à l'École des Beaux-Arts, le 27 Mars 1873 à 4 heures au plus tard.

L'exposition aura lieu le 28 de 10 heures à 4 heures à l'École des Beaux-Arts, et le jugement le 26



Entrée principale de l'ancien Hôtel des Princes de Longueville, à Neuchâtel (Suisse.)

